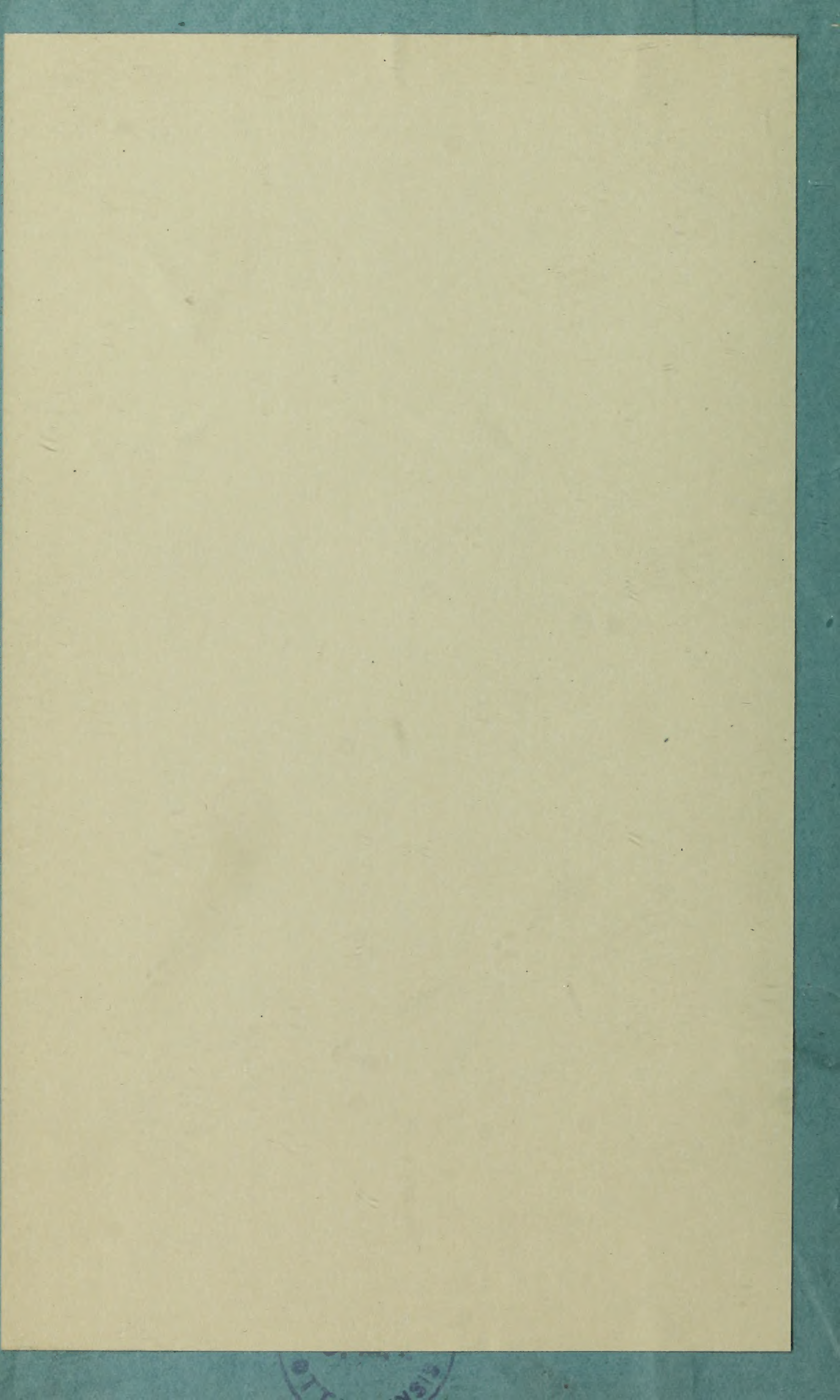
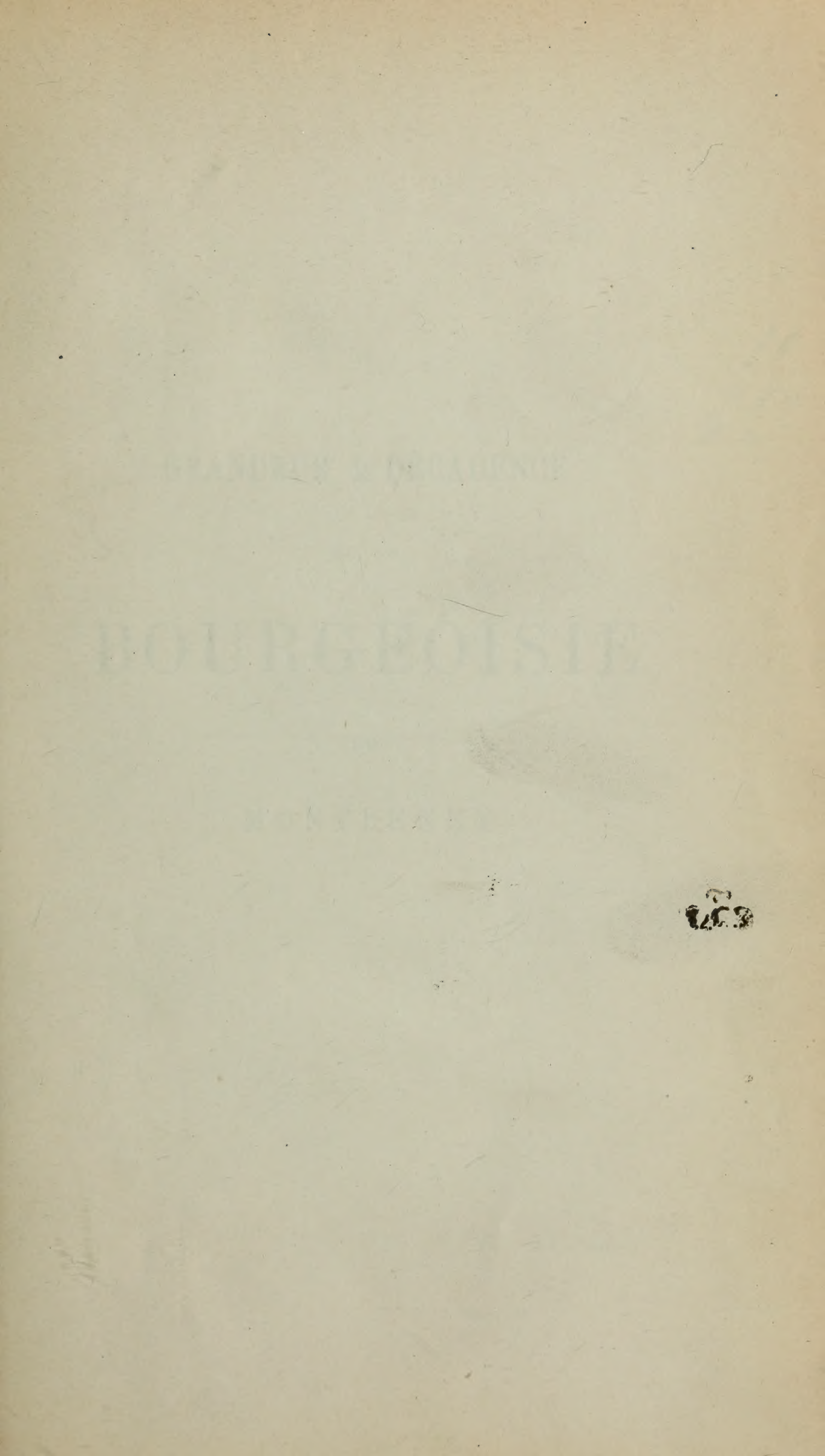

U d'/of OTTAWA
39003002832771





# GRANDEUR & DÉCADENCE

DE LA

# BOURGEOISIE

DE

## MONTBENEY

Tiré à cent

# GRANDEUR & DÉCADENCE



DE LA

# BOURGEOISIE

DE

# MONTBENEY

PAR

CH. JARRIN

PRÉSIDENT

DES SOCIÉTÉS D'ÉMULATION ET DE GÉOGRAPHIE DE L'AIN

BOURG

IMPRIMERIE AUTHIER ET BARBIER

1884

# PRÉFACE

*Quand je commençai, en 1876, dans les Annales de la Société d'Émulation de l'Ain, la publication de ces anecdotes, je crus devoir prendre un pseudonyme à cette fin d'être plus libre. C'était une erreur d'optique. Les marionnettes qui se meuvent ici sont, je l'ai vu de reste, bien enterrées. Je pouvais prendre avec elles la liberté de tout dire ou de tout laisser deviner. « Les morts vont vite », dit un poète. Ils vont plus vite à présent qu'autrefois.*

*Ayant travaillé sur l'histoire de ce pays jusqu'en 1800, voulant esquisser les époques suivantes, j'ai choisi ce cadre peu solennel, approprié d'autant. Des deux cents fantoches qui y jouent un rôle, la plupart ont vécu. Quelques-uns sont flattés, je l'avoue. Le*

*moyen d'intéresser une lectrice, si on lui montre l'homme comme il est ?*

*— Voilà du pessimisme.*

*— Soit. Vous admirez quand Shakespeare vous dit :*

Man not deligth me, nor woman neither.
*L'homme ne me plaît pas, ni la femme non plus.*

*Mes petits acteurs ont-ils fait exactement ce que je leur fais faire ? — Quelquefois — A peu près.*

*Et ces historiettes sont suffisamment vraies. — Croyez-vous que l'histoire qui veut l'être tout-à-fait le soit bien davantage ?*

*Mais me voilà à faire l'apologie de ce livre. Arrêtons-nous, ou nous allons faire celle de l'auteur.*

*J.*

# LES TROIS LE BERTHELIER.

## I. Noel-Marie.

La Berthelière est un assez beau bien, sis en la paroisse et communauté de Gueugnon, au bailliage de Montbeney. Son principal rendement est en vin blanc qui est estimé dans le pays. La maison, dans une gorge, n'a d'autre vue que sur un assez bel enclos complanté de noyers et sur les vignes. Elle se compose d'un rez-de-chaussée où sont les écuries, le pressoir et les celliers grands et beaux — et d'un étage auquel on accède par une rampe extérieure en pierre fort massive et rustique. La salle et les deux chambres à coucher, immenses, blanchies à la chaux, pavées en briques, éclairées du nord et du midi par des fenêtres à carreaux grands comme la main, sont meublées de vastes bahuts de chêne de toutes les dates, fort beaux ; de grands lits à la duchesse, étoffés de grosse serge verte et noire, et de petits miroirs en verre de Venise avec cadres en cuivre et argent au repoussé. Tout ici raconte les anciennes mœurs.

La famille Le Berthelier possède ce bien de campagne

de temps immémorial. Elle s'est toujours gouvernée de façon à ne pas le diviser. Les cadets y sont d'église et pourvus de deux petits bénéfices auxquels la famille nomme. Les filles sont mariées sans dot, ou restent dans la maison à peu près sur le pied de servantes.

La dame du logis est, dès qu'elle y entre, enseignée à vivre dans une grande modestie. L'avant-dernière avait pour argent de poche trente livres par an. Je l'ai vue souvent, à l'église de Gueugnon, agenouillée ou assise sur la marche de la chapelle des *Ames du Purgatoire*, pour épargner une chaise de deux liards.

La principale cause de la grandeur de *la Famille* — comme on dit dans le village, c'est la situation vraiment assez particulière de cette petite paroisse, laquelle est exposée ainsi que suit en ses « doléances, plaintes et remontrances » aux cahiers du 10 mars 89 :

« Le petit arrondissement de leur paroisse se trouve de la directe de quatorze seigneurs. Peu de personnes connaissent les confins des dites directes. Les habitants obligés d'avoir recours aux gens de pratique souvent aussi peu instruits qu'eux de ces justices, éprouvent journellement le malheur de succomber aux premiers frais d'un déclinatoire préparé par un défenseur plus adroit. Heureux si, à force de démarches, le demandeur parvient à découvrir le véritable juge du défendeur !... » Les bonnes gens de Gueugnon, ainsi victimes de l'avidité de praticiens subalternes qui leur font débourser souvent le quadruple du prix du bien litigieux, « se plaignent encore du poids des servitudes seigneuriales, telles que main-morte, corvées à bras, corvées à bœufs, droit d'indire, droit de guet et de garde, lods, cens, rentes en nature, en argent, chemins finerots, etc., etc., qui égalent les impositions royales... »

Or, à cette fin de défendre la famille d'abord, ensuite les bonnes gens de la communauté, tous un peu parents, alliés, amis et voisins d'elle, les quatre derniers Le Berthelier avaient été prendre leurs degrés à Dijon. Ce qu'ils firent corriger de mésus, réduire de servis, finir de procès sans frais, ne se compte pas. De là leur popularité en 89. Certes il n'eût tenu qu'à Noël-Marie, le chef de la maison, d'être élu député du Tiers par le Bailliage. Il préféra être maire de Gueugnon et l'un des quatre directeurs du District. Mais Noël-Jean, qui avait la cure du Curtet, fut nommé député du Clergé à une écrasante majorité, bien qu'il eût pour compétiteur M. Le Bondois de La Borderie, l'évêque du diocèse.

Noël-Jean fut un des quatre ou cinq premiers curés qui vinrent se joindre au Tiers — et aussi l'un des trois cents prêtres qui, vêtus d'aubes blanches et d'écharpes tricolores, chantèrent la messe à l'Autel de la patrie, le 14 juillet 1790. Quand, son mandat expiré, il rentra dans sa cure, on voulut faire de lui l'évêque du département du Haut-Rhône, il refusa. Son patriotisme était si constaté et on le savait si aimé et vénéré de ses ouailles que ni son église ni lui ne furent inquiétés pendant les jours qui suivirent.

La famille de La Berthelière et la commune de Gueugnon traversèrent ces jours terribles à peu près indemnes. Au temps du siége de Lyon, il y eut quelques réquisitions de faites. On mit du zèle à les fournir. On se croyait bien en reste avec la Révolution qui avait supprimé « la mainmorte, corvée à bras, corvée à bœufs, droit d'indire, » etc., et ces quatorze justices dont personne ne connaissait bien les confins.

Noël-Marie mourut jeune ; il eut, avant d'aller de vie à trépas, un grand chagrin : ce fut de voir le Directoire dé-

partemental, qu'il conduisait depuis deux ans, remplacé par un préfet. S'il eût vécu âge d'homme il aurait vu un peu plus tard ce préfet inviter le Conseil général nommé par lui à voter, sur les fonds du Département, une frégate de 50 canons! Cela fut fait en 1809, je crois. Il aurait vu encore son fils Noël-Aristide, membre du Corps législatif, ce qui ne l'aurait pas charmé davantage.

## II. Noel-Aristide.

Noël-Marie avait épousé demoiselle Adélaïde du Rosier, qui s'estimait noble parce que le sieur du Rosier, son auteur, était écuyer, et portait trois roses sur fond de sable. Elle vit souvent, au District, et reçut chez elle plusieurs fois le général Lebon, qui commandait le Département. Qu'on en ait médit à Montbeney, je ne puis le nier; cette petite ville est la plus médisante de France, étant la plus désœuvrée. Il est sûr que Noël-Aristide ne ressemblait pas aux Le Berthelier, qui sont grands, forts, bruns de visage, crépus de cheveux. Il avait le visage ovale, le teint rose et blanc, la taille svelte, les cheveux blonds et soyeux. Sa mère prétendait qu'il était tout du Rosier. Il se peut bien, et il n'y avait pas à la contredire sur ce point délicat.

Cette tendre mère emprunta une assez forte somme pour faire figure au chef-lieu, où elle voulut surveiller elle-même l'éducation de son fils, assistée des conseils du Général : celui-ci aimait le jeune homme qui promettait infiniment; il le poussa de tous ses moyens dans la carrière qu'il a parcourue, non pas brillamment, mais avec bonheur.

Noël-Aristide avait pour concurrent à la députation, le baron de La Tourette, lequel tenait table ouverte en son bel hôtel du chef-lieu, toute la semaine qui précédait l'élection. L'administration, grâce à l'influence du Général, avait reçu d'en-haut l'ordre de rester neutre; mais au fond elle était gagnée par le baron chez qui on dînait. Or, en ce temps béni, c'était elle qui nommait les électeurs. On voit si Noël-Aristide avait affaire à forte partie. Mais il bénéficiait de la popularité de ses père, aïeul et bisaïeul. Il eut recours, pour la remémorer et rafraîchir, à un moyen simple et touchant. Le jour du vote, il se plaça à la porte de la salle électorale, arrêtant les électeurs au passage, les saluant par leurs nom et prénom, leur demandant, s'il y avait lieu, des nouvelles de leur femme et de leur petit dernier et leur offrant, avec toute la bonne grâce dont il était capable, une prise de très-bon tabac d'Espagne dans sa belle boîte de vermeil. Cette manœuvre sublime à force d'innocence fera sourire notre âge pervers. Elle réussit à Noël-Aristide de 1805 à 1814. Noël-Aristide employa partie des cent mille francs qu'elle lui rapporta— les membres du Corps législatif avaient dix mille francs de traitement — à rembourser la somme empruntée par sa mère. Le reste fut sagement prêté sur première hypothèque.

La Restauration lui ôta cette position et cet appointement qu'il tenait pour à lui acquis. Tant qu'avait duré l'Empire il avait été un bonapartiste assez tiède. Après la chute de Napoléon, qui était aussi sa chute à vrai dire, ses regrets fort personnels étalés à tout propos firent de lui — à bon marché — une manière de chef de parti ou de centre d'opposition dans son arrondissement. Cela le consolait un peu de sa disgrâce.

Sa mère l'avait marié à sa majorité. Sa femme, une demoiselle de La Verchère, était morte environ un an après en lui donnant un fils. Il était très-philosophe et se consolait aussi de cette autre infortune... d'une façon assez vulgaire.

Son fils, Noël-Napoléon, qui avait coûté la vie à sa mère, dut être élevé par son aïeule. Quand celle-ci s'en alla dans un monde meilleur, le père, à Paris pendant la session et y prolongeant parfois son séjour tout l'hiver, plaça l'enfant, âgé de sept à huit ans, dans un pensionnat de Lyon, dirigé par un ancien chanoine du chapitre noble de Saint-Jean, homme de lettres et homme du monde. L'enfant, bien doué, devint le favori de l'abbé des Cottrets qui fit de lui un cavalier accompli et un royaliste ardent, puis lui ouvrit à Paris, quand il y alla en 1818 faire son droit, une ou deux maisons considérables du Faubourg. En 1821 l'abbé, devenu évêque de Nazareth et directeur d'une personne auguste, faisait nommer l'avocat imberbe substitut du Procureur du Roi à Montbeney.

Le jeune magistrat connaissait son père assez peu, l'ayant quitté à huit ans et depuis lors n'étant revenu à la Berthelière qu'aux vacances. A ce moment de l'année, le maître de la maison était occupé exclusivement de préparer et conduire la grande affaire des vendanges. Un temps était employé à visiter, mettre en état ou refaire les vases vinaires, grands meubles appelés ici des *foudres*, ailleurs des tonnes, et qui, rangés sur deux lignes dans le large et haut cellier voûté de la Berthelière, y font une figure si imposante. Puis venait la cueillette du raisin à laquelle on employait bien cinquante vendangeurs venant de la plaine, et qu'il fallait nourrir. On récoltait successivement le raisin rouge, puis le blanc. Ensuite venaient les opérations du

cuvage et pressurage. Enfin, le vin en cave, on faisait l'eau-de-vie de marc. Le tout prenait les deux mois de vacances et au delà.

Monsieur Nana, c'est-à-dire Noël-Napoléon, était, pardon du mot fort usité en cette province, un *cul-de-plomb*, autrement pour le français, un garçon froid, peu remuant, casanier, grand liseur. Il laissait avec indifférence son père vaquer à la grande affaire, et continuait volontiers les études ou lectures commencées dans une chambrette assez jolie qu'on lui avait arrangée tout en haut de la maison. Un peu plus tard, son père lui ayant mis dans les mains un fusil et donné un chien d'arrêt, il se mit à chasser un peu. Mais ayant, un jour de pluie, découvert dans un coin du grenier un coffre énorme où, depuis je ne sais combien de générations, on inhumait sans honneur les parchemins et papiers de famille, il se mit avec passion à les tirer de cette tombe, à les épousseter, classer, cataloguer, et finalement ranger dans le plus bel ordre. Cela fait il commença à les déchiffrer et lire. Il y fit plusieurs découvertes : — comme les Le Berthelier au XVI[e] siècle vivaient noblement, — que deux des leurs, savoir un évêque de Séez, aumônier de Diane de Poitiers, et un capitaine au service d'Henri IV (huguenot à vrai dire), prenaient nom sieurs de La Berthelière, — et que ce capitaine est ainsi qualifié dans un récit contemporain de la bataille d'Ivry où il se distingua fort. Il fit du tout un mémoire méthodique, bien pensé, bien écrit, suivi de preuves et d'une généalogie des La Berthelière, remontant au commencement du XV[e] siècle. Le premier argent qu'il reçut du Roi, en qualité de substitut, fut par lui consacré à l'impression de cet intéressant factum dédié à Monseigneur l'évêque de Nazareth.

Les amis politiques de M. Aristide Le Berthelier, qui

ne l'aimaient point, et ses rivaux dans le parti libéral, qui le détestaient, *éreintèrent* — le mot est de ce temps-ci, mais la chose est de tous les temps — la dédicace, le factum, le jeune auteur, et, l'occasion aidant, égratignèrent quelque peu son père. Or le député de Montbeney venait précisément de rendre son âme à Dieu. C'était M. le marquis de Veaugras, un des meneurs de cette majorité que le vieux voltairien Louis XVIII, le seul souverain qui ait eu assez de sens et d'esprit pour mourir sur le trône glissant de France depuis 1774, trouvait *introuvable*. M. Aristide comptait sur la succession du marquis *ventru*. Quatre anciens montagnards, qui ne purent prendre sur eux de voter pour le ci-devant membre du Corps législatif, la lui firent manquer. Il s'en prit à la brochure si intempestive de M. son fils, avec qui il rompit publiquement.

Ceux qui ont un peu d'histoire n'ignorent pas que les sociétés secrètes, à demi-mortes depuis 1823, ressuscitèrent en 1829 et préparèrent, sans bien se cacher, un résultat qu'elles devaient atteindre, l'an d'après, grâce à l'active collaboration de la cour dévote des Tuileries. M. N.-N. de La Berthelière, devenu chef du parquet de Montbeney, fut mandé à Lyon pour conférer sur des mesures qu'on voulait prendre simultanément dans tout le ressort. Un de ses chefs, qui lui voulait du bien, l'avertit : 1° que son père venait de s'affilier à une des *ventes* lyonnaises les plus surveillées ; 2° que le même avait, depuis dix-huit ans, rue Tupin n° 7, un ménage interlope composé d'une teneuse de livres et de trois grands garçons ; l'intérieur était modeste, la mère décente, les enfants bien élevés aux dépens de qui de droit. M. de La Berthelière demanda et obtint la permission de prévenir son père de la première révélation : l'avis qu'il lui fit tenir immédiatement acheva

de les mettre mal ensemble. C'était chez la teneuse de livres que la *vente* se réunissait ; Aristide comprit que son fils devait tout savoir.

La *vente* délogea ostensiblement. M. Le Berthelier ne revint plus rue Tupin que la nuit, sous un déguisement. Il y mourut d'apoplexie, le 17 octobre 1829. Par testament en bonne et due forme il donnait la part de son bien dont la loi lui laissait la disposition, aux trois jeunes Ménière, ses filleuls.

M. de La Berthelière, sincèrement pieux, souffrit un jour ou deux de la pensée qu'il n'y avait pas lieu à fonder de messes pour un vieillard mort chez sa concubine, non muni des sacrements de l'Eglise. Il était frustré des capitaux amassés par son père. La Berthelière qui valait, au bas mot, 50,000 écus, lui restait — avec de grandes facilités pour amener à bien un projet qu'il nourrissait depuis trois mois.

## III. Noel-Napoléon.

M. de La Hunaudaie, gentilhomme du Bocage vendéen, était, depuis le 8 août, Sous-préfet de Montbeney. C'est en son château que l'enfant royal du Temple, remplacé en sa geôle par un petit sourd-muet, avait été caché en 1795; l'enfant périt peu de jours après dans l'incendie du château et le massacre qui l'accompagna. En 1814 M. de La Hunaudaie avait déposé du fait dans le cabinet de Louis XVIII. Madame Royale l'embrassa et attacha de ses mains, à sa boutonnière, la croix de Saint-Louis. Le Roi lui donna sur sa cassette de quoi fonder un majorat pour son fils ; ce fils entra dans la garde où il devint bientôt capitaine.

Mlle Bathilde fut élevée à Saint-Denis. Mais pour faire du vieux vendéen un fonctionnaire, il avait fallu l'avénement de M. de Polignac ; on allait avoir besoin d'hommes de cette trempe.

La sous-préfecture était gouvernée par Mme Zéphyrine, la seule survivante des chanoinesses de Remiremont ; son beau ruban en sautoir et sa grande croix, ses façons imposantes semblaient de l'autre monde aux petites gens. Mais Mlle Bathilde n'avait qu'à se montrer pour ramener tous les cœurs. Il n'est pas possible de voir plus belle et plus attrayante fille. Sa taille est moyenne, un peu forte, admirablement prise ; ses bras et son col sont superbes ; de magnifiques cheveux châtains encadrent de leurs grappes épaisses et splendides un visage irrégulier, bien rond sans doute et bien rose, aux traits bien marqués — qu'on ne saurait cependant désirer autres en les voyant éclairés par de grands yeux séduisants, d'un brun fauve, et par cet éclatant et admirable sourire. Quoi encore ? Mlle Bathilde, à vingt-un ans, a gardé l'air heureux des enfants. Sa voix au beau timbre grave, qui ressemble parfois à celle d'un jeune garçon, caresse quand elle parle : si elle chante les airs de Gluck, qu'elle préfère, cette voix donne le frisson. Et une âme sincère, folâtre aujourd'hui, qui sera passionnée demain, apparaît en tout ce qu'elle dit et en tout ce qu'elle ne dit pas. Avec tout cela elle n'a point de dot. Sa tante lui dit pour l'en consoler qu'elle peut entrer dans les chapitres nobles d'Allemagne. Elle répond qu'elle n'en a point envie.

Deux ou trois jours après sa visite officielle à M. le Sous-préfet, le Procureur du Roi se présenta chez les dames de la Hunaudaie. Il trouva tout le monde au bout du jardin. Le Vendéen, en costume patriarcal, le nomma à

M^me^ la chanoinesse en besicles et lisant sur un banc à l'ombre, puis le conduisit à M^lle^ Bathilde, occupée à donner à manger aux pigeons-paons, propriétaires d'un kiosque voisin. M^lle^ Bathilde était couverte d'un peignoir blanc à mille raies roses, et d'un chapeau de paille de riz à larges bords et à mentonnières roses flottantes, plus charmante ainsi. Noël se sentit foudroyé et mordu à la fois par cette beauté. Ce qu'il dit, il ne le sut jamais ; peut-être ne dit-il rien. Le père sourit de son émotion. La jeune fille la remarqua et n'en parut point choquée.

A partir de ce jour le jeune magistrat fut comme possédé de ces deux idées : il voulait épouser M^lle^ de La Hunaudaie — il n'était pas, pour ce faire, assez noble, assez riche et assez beau.

S'il l'eût demandée, il l'aurait eue. Elle avait du bon sens, le cœur libre. M. de La Berthelière, un peu mince et pâlot, plutôt bien de sa personne, avait du monde, quelque talent de parole, une situation déjà et pouvait se pousser. Quant à sa naissance, il était de très-vieille bourgeoisie, qui vaut mieux que la nouvelle noblesse ; M^me^ Zéphyrine, oracle en ces matières, le reconnaît. Sa défiance de lui-même l'arrêta. Il employa les mois qui suivirent à se rendre plus digne de Bathilde. Il s'équipa en jeune premier, se remit à chanter, à monter à cheval, lut *les Orientales*, *Joseph Delorme*, ce qu'on lisait alors, essaya d'en parler, en parla bien, et crut remarquer qu'on l'écoutait avec intérêt. Et quand sa situation de fortune vint à changer, il s'arma de tout son courage et fit la démarche nécessaire.

Le vieux gentilhomme l'écouta avec bienveillance et lui répondit : « M^lle^ de La Hunaudaie n'a point de fortune. Nous demanderons au Roi pour son mari des lettres de

noblesse et la première place de Conseiller vacante. Seulement tout chouans que nous sommes, il en va chez nous exactement comme chez M. Chicaneau,

Et l'on ne donne point une fille... sans elle.

Je parlerai à Bathilde aujourd'hui, revenez ce soir. »

Le soir, La Berthelière trouva le Sous-préfet ouvrant son courrier. On lui prit la main à l'anglaise et on lui dit : « Nous refusons, mais je suis chargé de vous faire toutes les honnêtetés possibles. Je vous conseille de ne pas vous décourager. » Puis, tout de suite : « Il nous arrive de grosses affaires, vous savez ! » — Il ne savait rien, il n'avait pas lu ses lettres. Il écoutait, très-pâle, une voix fière et pure qui, dans le salon voisin, chantait l'air d'*Armide : Enfin il est en ma puissance !*

Le Sous-préfet, ébaubi d'abord, puis touché à la réflexion, lui apprit que lui, Procureur du Roi, avait reçu ordre d'en-haut de faire arrêter M. Armand Borel, le premier avocat du pays, accusé d'avoir organisé une *vente* à Montbeney. Il pouvait être neuf heures.

A dix heures, deux femmes en noir traversèrent la ville de province endormie, et frappèrent à la porte de M. Borel, qui travaillait encore. L'une était Bathilde de la Hunaudaie, l'autre sa nourrice, M^me^ Pilois. Armand les remena cinq minutes après jusqu'à sa porte et, sans que la jeune fille pût l'empêcher, se mit à genoux et baisa le bas de sa robe. Ensuite de quoi il prit ses pistolets, son portefeuille, sa bourse, et partit à pied pour la frontière qui n'était pas loin.

Armand Borel, chef de l'opposition dans le pays, avait fait visite à la sous-préfecture, comme tout ce qui comptait à Montbeney : il avait été reçu assez froidement, et fort

regardé. On l'avait retrouvé depuis dans les deux ou trois maisons ouvertes le soir. Il avait même fallu, à un concert pour les pauvres, chanter un duo avec lui. Il y eut ensuite la fête patronale, une messe en musique, les répétitions se multiplièrent, on s'y revit. Il causait avec bien de l'entrain et de la grâce. Cependant une affaire de contrebande, assez grave, ayant appelé toute la ville au palais, Mesdames de la Hunaudaie, vinrent aussi l'entendre. Il n'était point beau, mais son énorme tête carrée aux mille boucles d'or, sa grande et forte carrure de paysan devenaient superbes quand il s'animait. On fut ému — tout bêtement. — Une fille qui admire un homme, jeune, attrayant, « traînant tous les cœurs après soi, » n'est pas loin de l'aimer...

M^lle^ de la Hunaudaie, dont les aïeux maternels ont régné à Jérusalem, ne savait pas encore qu'elle aimait le fils d'un paysan le matin où elle refusa M. de la Berthelière. Le soir, quand elle apprit que la vie d'Armand était en péril, elle l'entrevit. Quand elle vint lui dire chez lui : « On vous arrêtera demain au jour, fuyez ! » et quand il lui répondit par un cri de joie, elle comprit du même coup qu'elle était aimée et qu'elle aimait. Elle ne parvint pas à lui cacher qu'elle en était heureuse.

Or ce même soir, ou cette même nuit, environ deux heures après leur entrevue, il se passa une scène terrible dans une auberge située à la frontière, moitié en France, moitié en Suisse. Armand se croyant sauf venait d'entrer et de demander quelque chose à manger. Les contrebandiers qu'il avait défendus et sauvés récemment arrivèrent, conduits par Philippe Borel, son cousin et ami, l'un des affiliés de la *vente* de Montbeney. Armand ne put refuser de boire un verre de vin avec ces gens. Vers une heure

du matin, comme ils entonnaient l'air de Méhul : « *La victoire, en chantant, nous ouvre la barrière... La République nous appelle...* » l'hôtelier vint leur dire que l'auberge était cernée par les douaniers. Ils sortirent sur le territoire non français et, pour se frayer un passage, firent le coup de feu. Trois hommes tombèrent, les douaniers tirant à leur tour, les deux Borel furent blessés ; dans la collision qui suivit Armand fut pris.

A trois mois de là il comparaissait devant la Cour d'assises du Haut-Rhône, prévenu de conspiration contre l'Etat, de rébellion contre la force armée et d'homicide volontaire. Le Procureur du Roi chargé de la poursuite était M. de la Berthelière, promu d'un grade récemment. Tout le Département était là. Au premier rang était assise la mère de l'accusé, vieille femme énergique qui avait élevé son fils dans le culte de la Révolution. Non loin étaient les dames de la Hunaudaie, fort regardées.

L'acte d'accusation froid, lucide, acéré, requérait une condamnation capitale.

L'attitude et les réponses de l'accusé furent d'une grande simplicité et dignité. « Il s'était uni et concerté avec quelques amis, neuf ou dix au plus, pour aviser au cas où la Charte serait violée ; on n'avait conspiré là en aucune façon. Au cabaret de la Mordrais il avait été témoin d'une scène déplorable, auteur nullement. D'homicide il n'en avait pas commis, ni pu commettre, n'ayant pas fait usage de ses armes qu'on avait prises sur lui chargées et qu'on se gardait de produire, une passion furieuse ayant présidé à la poursuite. Si en toute sa conduite il y avait eu quelque imprudence, il en était peut-être suffisamment puni par sa blessure non guérie et trois mois d'une détention pendant laquelle il ne lui avait été permis de voir ni

sa sainte et digne mère, ni des amis bien chers... » Sa belle voix mâle tremblait en prononçant ces derniers mots, mais il ne leva pas les yeux, craignant de rencontrer ceux d'une personne qui était là.

L'auditoire éclata en applaudissements. Le tribunal fit évacuer la salle et remit l'audition des témoins au lendemain.

Le soir, M. le Procureur du Roi travaillait à son réquisitoire quand on introduisit chez lui M^lle^ de la Hunaudaie, seule cette fois, ce qu'elle avait à dire ne comportant pas de témoins.

Elle leva son voile, s'assit et dit au magistrat plus pâle qu'elle : « Monsieur le Procureur du Roi, je viens vous proposer un marché. J'aime Armand Borel. Il a baisé une fois le bas de ma robe ; il n'y a rien eu de plus entre nous. Si vous voulez le faire évader cette nuit, je suis à vous. »

Elle était aimée avec une passion telle qu'il n'y eut ni lutte ni hésitation chez M. de la Berthelière. Il demanda pour arrhes de baiser la main de M^lle^ de la Hunaudaie qui la lui tendit sans mot dire. Il baisa cette main gantée de noir en tremblant de joie.

Un instant après il remit lui-même au prisonnier la clef, la lime et la corde dont celui-ci avait besoin. Un cheval attendait à la porte de la geôle. Il fut établi ensuite péremptoirement que l'évasion avait été procurée par *les frères et amis*.

A quelques semaines de là, M. le baron de la Berthelière, Conseiller à Poitiers, épousa M^lle^ de la Hunaudaie. Elle vécut avec lui environ trois mois qui furent les plus malheureux de leur vie, puis elle se retira chez son père où elle accoucha d'une fille huit autres mois plus tard.

Armand Borel purgea sa contumace en 1830 et se fit tuer le 6 juin 1832 à la barricade Saint-Merry.

M. de la Berthelière mourut du choléra au même temps. Sa fille a été mariée en 1847 à un grand seigneur d'Anjou qui a fait démolir la Berthelière et vendre les vignes en détail.

---

## Note.

Ce qui est affirmé ici en passant, savoir : la substitution d'un petit sourd-muet à l'enfant qu'on a appelé Louis XVII, l'évasion du jeune prisonnier du Temple, son arrivée et sa mort en Vendée, a été, sinon démontré absolument, du moins rendu assez vraisemblable par M. Louis Blanc, en un très-curieux chapitre de son *Histoire de la Révolution.* L'incertitude subsiste, à tout le moins, et elle a rendu possibles les cinq ou six faux dauphins.

# CE BON MONSIEUR ROTARD.

## 1.

Le bon monsieur Chrysogone-Marc Rotard était, en 1791, le légiste le plus occupé de Montbeney. Il était aussi l'homme le plus laid de cette ville où la beauté manque un peu. Grand pourtant et fort, mais démesurément ossu et quelque peu bossu, blafard, chassieux, lippu outrageusement, velu comme les ours des montagnes voisines, qui sont d'un brun sale tournant au rouge. Avare avec cela, non comme Harpagon qui est un idéal, l'idéal ne se réalise point — mais sagement avare, ne se marchandant pas le bien-être comme il le concevait, se refusant tout ce qui est de montre et de luxe, petitement logé et vêtu, nourri à bouche que veux-tu.

Très-poli, étant du vieux monde, d'une famille de robe disait-il ; c'est à savoir fils d'un procureur, lequel était fils d'un sergent. Il disait aux jeunes gens, assez mal appris déjà, moins qu'aujourd'hui pourtant : 1° que la politesse ne coûte rien absolument ; 2° qu'elle fait bien venir des gens du monde et impose aux autres. Il citait à propos et hors de propos l'histoire de M. le Prince, c'est-à-dire du grand Condé, lequel ayant eu le caprice d'être présenté au diable, en la personne d'un possédé, donna au Malin du Monsieur. Un prestolet qui était là ayant paru se scandaliser, le vainqueur de Rocroy dit que « le Monsieur était

bien dû ; Satan avait mal tourné sans doute, mais était gentilhomme fort vieux et fort prouvé. »

Quand on mit en vente les biens nationaux, Chrysogone-Marc employa les deux tiers d'un précieux magot à l'achat de la commanderie, depuis prieuré de la Brûlette : la maison était une masure mais de grand air comme toutes les constructions des chevaliers du Temple; les vastes futaies, les grands prés sous bois en tout temps arrosés, le vignoble exposé au matin, les terres chenevières et fromentières, c'est-à-dire de première qualité, étaient d'un gros rendement, lequel pouvait être augmenté et le fut.

A quelques dix ans de là, Chrysogone, frisant la quarantaine, riche, voyant d'ailleurs que le nouveau Cyrus et le nouveau Charlemagne, comme on nommait Bonaparte dans les mandements, avait définitivement rétabli l'ordre en France, pensa qu'il était temps d'arranger sa vie.

Non qu'il affichât rien. Seulement il avait des servantes jeunes, fraîches, assez propres, et en changeait tous les deux ans. Il venait d'*arriver malheur* à l'une ; il lui donna une année de gage, ci trente écus ; de quoi faire ses couches, ci vingt-quatre livres ; douze mois de nourrice à douze livres l'un, ci cent quarante-quatre livres — total deux cent cinquante-quatre francs ; ce qui fut trouvé et était fort magnifique. A Montbeney tout le monde comprit que Rotard voulait se marier.

Il était en voie de mariage. Il connaissait, au chef-lieu d'un département voisin, deux sœurs fort dignes d'intérêt. Leur père, vidame de la Rochegibault, était mort à l'armée de Condé. L'aînée, fort belle, sans ressources, avait été amenée, aucuns disaient forcée, par un jeune conventionnel en mission, à accepter le principal rôle dans des fêtes terribles qu'un poëte a chantées. Un jour brûlant de

messidor, toute une ville que je sais, célébrant la moisson, l'avait vue passer lentement sur un char, couchée sur des gerbes moins blondes que ses cheveux dénoués, demi-nue, couronnée de roses, dans la main une faucille d'or — et gardait un ineffaçable souvenir de cette vision.

Elle tenait alors avec sa sœur un magasin *de blanc* qui prospérait, tout ce qui restait du vieux monde dans le pays se faisant un devoir de l'achalander. Rotard demanda bravement la main de cette belle Elisa qui eut quelque effort à faire pour ne pas lui rire au nez... Elle suivit à quelque temps de là un brillant aide-de-camp d'Eugène de Beauharnais. Aux fêtes du sacre du roi d'Italie, en 1805, dans un ballet de circonstance, elle représenta la Gloire ; après avoir, en cette qualité, couronné d'un laurier d'or le buste du vainqueur de Marengo, elle fut admise quelques semaines dans l'intimité du héros, après quoi elle épousa un officier de hussards, Achille Guéton, lequel ne tarda pas à avoir de l'avancement.

Rotard, mal accueilli par l'aînée, se retourna vers la cadette qui n'avait ni la triomphante beauté, ni le caractère, ni le tempérament de sa sœur. Ferdinande, petite, faite à ravir, toute gracieuse, l'air fin, froid et pénétrant, avait l'esprit mûr avant l'âge, et était fort désireuse de sortir d'une situation humiliée. Elle demanda le temps de réfléchir et fit durer ce stage trois mois — non qu'elle hésitât, mais elle avait lu les lettres de Mme Scarron et profité à cette lecture. Elle avait sur ce grand modèle l'avantage de la jeunesse. De plus son galant quadragénaire n'avait jamais eu l'occasion ni le temps d'être amoureux. Il ne manqua pas de le devenir. Inférieur à cette jeune fille par plusieurs endroits, il le devint encore par là. Et quand elle entra, Mme Rotard, au prieuré de la Brû-

lette pavoisé pour la recevoir, elle y entra en reine. Restée froide, ne se donnant jamais qu'à demi, fermant sa porte souvent, ne demandant trop rien que de sensé et d'honnête et se souvenant toujours du fameux mot : « Il n'y a rien de plus habile qu'une conduite irréprochable », elle régna tant qu'elle fut jeune.

Elle n'entreprit pas, comme Françoise d'Aubigné, de faire de son seigneur et maître un parfait chrétien. Elle l'eût voulu seulement galant homme et parvint à lui en donner à demi les habitudes, à demi les façons ; ce qui en fit en tout un homme supportable. Pour un habile homme, il l'était et savait à merveille qu'il était conduit. Mais d'abord, il en était heureux ; ensuite il se voyait conduit supérieurement.

La Restauration vint. Le roi Louis XVIII avait la mémoire de l'estomac. Un matin que S. M. était de bonne humeur, le Secrétaire des commandements mit sous ses yeux un placet rédigé en bons termes dont le signataire, Leporquet Boniface, employé à la bouche sous le féu roi, demandait à être réintégré en ses fonctions, « osant rappeler que le lundi saint 1787, Mgr le comte de Provence avait daigné au petit couvert témoigner sa satisfaction sur un carpeau du Rhin, étoffé de truffes, champignons, etc., etc., et relevé d'une sauce que le requérant avait sue de son parrain dom Doctrové, prieur de la Brûlette. »

Le Roi sourit. Leporquet Boniface appelé aux Tuileries rentra dans la bouche.

Or Leporquet Boniface, pendant l'anarchie et l'usurpation, était revenu à Montbeney attendre des temps meilleurs ; il y avait fondé un cabaret devenu célèbre dans le département. De plus il faisait des repas, dîners de corps, dîners de noces en ville aux prix de six et vingt-

quatre livres. Appelé deux fois l'an au Prieuré par le propriétaire actuel, il y régalait M. Rotard d'historiettes du temps de dom Doctrové et Mme Ferdinande d'anecdotes des petits cabinets du temps de la Dubarry — celles-là un peu poivrées — celles-ci à la vanille ou à la rose ; ces friandises le faisaient bien venir et bien traiter.

Une place de juge venant à vaquer au tribunal civil de Montbeney, Rotard fit présenter une demande en forme au Garde des sceaux par l'officier de bouche que le Roi avait, un jour maigre, mandé à son petit couvert pour lui dire : « Mons Leporquet, ne laissez pas la sauce du Prieur périr avec vous ; ce serait un crime de lèse-humanité », après quoi le Roi se trouvant de l'esprit avait été tout le jour d'une humeur charmante.

Son Excellence, certains dossiers vus, lesquels disaient que Rotard en toute occasion témoignait de son amour et de sa vénération pour les petits-fils de saint Louis ; — ne disaient pas qu'il avait fait tout de même pour le nouveau Cyrus quelques printemps auparavant ; — et relataient bien moins encore les motions par lui risquées en l'an deux au club des Jacobins de Montbeney — Son Excellence proposa ledit Rotard pour le siége vacant.

Dans les dix années qui suivirent, Rotard, bientôt président du tribunal, riche, apparenté par sa femme aux bonnes familles du pays, donnant deux grands dîners par an au Prieuré, maître au Palais par sa science et habileté comme légiste et par sa charge, devint de fait un des chefs de la société de sa petite ville.

2.

Au Prieuré, Rotard avait pour voisin le principal fabricant du département, Népomucène Dusallier, fils de ses

œuvres et s'en targuant à tout propos, infiniment actif, intelligent et instruit dans sa spécialité. D'ailleurs un bon petit homme, de ceux qu'on dit tout ronds, et qui le sont de figure, de caractère et de façons. Il avait épousé M^lle Prudence Lorois, une superbe créature bien charnue, bien blanche, bien rose, bien rousse et dont Rubens eût fait tout de suite une Junon sur l'Ida : bonne personne, trop bonne, ne pouvant vraiment guère rien refuser de ce qu'un garçon bien fait lui demandait. Elle avait donné à son mari quantité de beaux enfants, dont quelques-uns étaient de lui. Dusallier ne démêlait pas, — ni elle.

Le mari et la femme sans éducation, simples d'habitudes, économes pour eux, prodigues pour leurs enfants, assez âpres au gain, étaient aimés dans le pays pour leur bonhomie, considérés pour leur richesse et parce qu'ils *faisaient travailler*, et chefs de fait du parti de la *Porte d'en haut*, qui était aussi le parti bonapartiste. Rotard était, lui, chef du parti adverse par position, disait-on à Montbeney d'un air fin : cela voulait dire qu'il était apparenté par sa femme aux MM. de la Ripollière et de Cunétemont et que sa maison de ville était à la *Porte d'en bas*.

Mais M^me Rotard, un de ces esprits dont il a été dit : « Bienheureux les doux, car ils posséderont la terre ! » et qui avait un fils et une fille — de M. Rotard — un peu malingres, rêvait pour eux de futurs conjoints bâtis à chaux et à ciment : elle avait jeté son dévolu *in petto* sur Alcide et Iphigénie, les deux plus beaux enfants de M^me Dusallier. Pour moyenner un rapprochement préalable entre les deux maisons, elle avait employé dix années en manœuvres profondes, en biais savants, en ménagements infinis. Vers 1825, elle en était venue à ses fins. On

se voyait. Les enfants s'étaient liés. Tout le monde à Montbeney prévoyait ce qui allait arriver.

Entre-temps, trois jeunes Dusallier étaient allés de vie à trépas — un pour s'être baigné dans la Bidaine, qui est froide, après un dîner copieux — un pour être tombé dans les engrenages de la machine — une d'une petite vérole confluente. Alcide et Iphigénie restaient des partis superbes même pour Eugène et Marie-Thérèse Rotard.

Iphigénie, grande blonde aux traits réguliers, aux longs yeux noirs veloutés, et Marie-Thérèse, brune svelte, aux yeux bleus relevés vers les tempes à la chinoise, se cherchaient volontiers, devinant que leurs beautés différentes se faisaient valoir. On les mit, pour parachever leur éducation, dans un même couvent, assez mondain, à Fourvière. Alcide Dusallier et Eugène Rotard se prirent l'un pour l'autre d'une amitié exclusive, ils montaient à cheval ensemble, ils chassaient ensemble, ils partirent ensemble pour aller faire leur droit à Paris, en 1825....

Le matin même de leur arrivée, au sortir des Tuileries, ils s'arrêtèrent pour laisser passer une calèche basse montant vers le Bois ; une femme âgée, encore belle, y était à demi couchée. A la portière de droite, sur une jument arabe fleur de pêcher, allait une amazone à la taille élancée, au teint pâle, au sourire altier, aux yeux bruns, aux cheveux noirs tombant sur son beau col nu en nattes superbes, si belle que les deux provinciaux s'arrêtèrent un peu émus à la regarder.

Le soir comme on annonçait Eugène chez M^me la générale Guéton de la Rochegibault, il vit que cette femme âgée était la sœur de sa mère et l'amazone sa cousine Aldegonde. Pas plus que le matin, il ne cacha une émotion dont on lui sut gré. La Générale l'embrassa, l'appe-

lant son beau neveu, le présenta aux personnes considérables qui vinrent et voulut qu'il chantât avec Aldegonde. Il s'en tira passablement. Aldegonde trouva que sa voix de *tenorino* lui allait bien, qu'il avait de jolis yeux, les dents belles et que ses façons simples de provincial ne manquaient pas d'une grâce ingénue. Quoique fort entourée, elle causa avec lui deux fois d'un ton amical et l'autorisa à lui présenter un de ces jours « ce grand ours fauve qu'il montrait le matin sur la place Louis XV » — c'est-à-dire Alcide Dusallier. — Elle les savait tous deux de futurs millionnaires.

Ils revinrent donc bien des fois dans ce salon de la rue Saint-Lazare un peu fané, mais ayant grand air et comme éclairé d'un portrait de Prud'hon qui est une merveille : il représente Elisa de la Rochegibault dans tout l'éclat de sa beauté, vêtue le moins possible d'une mousseline de l'Inde transparente et d'une couronne de roses mousseuses. Sur la console en face était un bronze de Canova, représentant l'Empereur ayant pour tout costume un laurier d'or. Les Anglais qui entraient dans ce salon demandaient comment on pouvait en 1826, en pleine Chaussée-d'Antin, étaler ainsi audacieusement une image que la police poursuivait partout. Il leur était répondu entre haut et bas que ce qui était défendu ailleurs ne pouvait l'être humainement ici et on leur contait les fêtes du sacre du roi d'Italie, ce qui faisait rougir les jolies miss. Mais leurs pères regardaient alors Aldegonde avec intérêt, et M. Brougham remarqua un jour qu'elle avait tout à fait le beau profil altier de César.

La mère et la fille sans fortune faisaient des économies l'été en Bourgogne, dans leur petit château du Potet qui est une bicoque. Elles passaient l'hiver à Paris, vivant de

la pension de veuve d'officier-général et d'un bureau de tabac du Boulevard qui rapportait, il est vrai, autant qu'un évêché. Leur salon, un peu politique, un peu littéraire était fort couru. Au faubourg Saint-Germain, on prétendait savoir que la Générale correspondait avec la reine Hortense ; c'était une bonne calomnie. Bien qu'on eût imprimé un petit roman d'elle — sous le nom de son dernier amant, la vérité est que cette femme qui causait si brillamment ne savait pas l'orthographe et n'écrivait jamais. Ce mauvais bruit suscité par l'envie n'empêchait point les jeunes pairs d'Angleterre de se faire présenter chez elle, ni les plus jolis officiers de la garde royale de *flirter* avec Aldegonde.

« Mon petit cousin » et l'ours fauve, Pilade de cet Oreste, étaient un peu effacés et en souffrance dans ce monde brillant ; mais ils avaient conquis leurs entrées le matin. Ils allaient au Bois avec ces deux dames. Ils passèrent un mois chez elle en Bourgogne où les mœurs sont sauvages et où elles étaient un peu seules. Il faudrait plus d'habileté que je n'en ai pour refaire le saynète à trois personnages qui fut joué là par Aldegonde et les deux amis. Je dirai brutalement qu'elle courait deux lièvres à la fois, la belle chasseresse. Eugène crut voir qu'elle aimait Alcide, et peut-être en effet Alcide était-il le favori. Eugène en resta navré ; mais il n'était pas dans sa nature d'en vouloir à l'un ou à l'autre, il ne leur laissa rien voir de sa peine.

L'hiver qui suivit on le vit peu rue Saint-Lazare. Dusallier y retourna moins lui-même ; il ne s'y sentait jamais tout à fait à son aise. Et si on avait là quelque goût pour lui, son caractère faisait un peu peur. Pour parler net, ils plaisaient tous deux à leur heure. Mais le petit cousin

était trop femme et l'ours fauve trop homme pour plaire tout à fait à M^lle^ de la Rochegibault. Robert, vicomte de la Villegauthier, neveu à la mode de Bretagne de la Générale, fils d'un pair de France, étant lui un peu homme et un peu femme, fut *le favori* cet hiver et l'on paria qu'il arriverait *bon premier*.

Il faudrait parler ici de la vie des deux héros de cette histoire, si héros il y a. Car c'est la vie que les enfants de nos provinces mènent là qui achève de faire d'eux les hommes qu'ils seront. Tous deux voulaient se distraire d'un chagrin, ils ne s'y prirent pas de même. Eugène avait rencontré chez la Générale le vaudevilliste Solar qui lui empruntait de l'argent, l'appelait *cher* et le menait souper à deux heures du matin chez Véfour avec M^lles^ Médora et Loulou du Gymnase. Ils collaborèrent de diverses façons ; Eugène y perdit de sa bonne petite santé et de ses bonnes grosses opinions de province. Il y gagna de voir une fois ou deux ses initiales sur les affiches des théâtres du Boulevard.

Dusallier, mécontent de la première reconnaissance faite avec son ami dans le monde parisien, ne parut nullement disposé à l'accompagner dans la seconde. Il se rapprocha des étudiants du département qui, au nombre de trente environ, fréquentaient les deux écoles. C'étaient de bons garçons, pour la plupart fils d'ouvriers enrichis de la ville, ou de la petite bourgeoisie demi-rurale des chefs-lieux de cantons, un peu bien rustiques sans doute, même un peu rustauds, tous patriotes, presque tous *piocheurs* ou menant de front le travail et le plaisir en natures vigoureuses et saines qu'ils étaient.

Un menu fait pour montrer la différence qu'il y a entre cette génération et celles qui ont suivi. On disait un

jour à l'un d'eux, à Paris depuis longues années — il avait passé, des bancs de l'Ecole, à l'Hôtel-Dieu où il était l'interne favori de Dupuytren : — « Voilà tantôt huit ans qu'on te voit ce pantalon couleur caca-dauphin ! » — « Non ! répondit-il avec simplicité, c'est bien le quatrième qu'on coupe, *à la maison*, dans le rideau du lit de mon père. Ce rideau avait auparavant servi de robe de noces à ma mère-grand. » J'ai ri de ce propos sottement, je l'admire aujourd'hui.

Ces bons garçons n'étaient donc ni des artistes, ni des lettrés, ni des raffinés comme nous autres qui les avons suivis là-bas. Ils n'étaient pas, comme nos successeurs, des *gandins*, de *petits crevés* ou des *gommeux* occupés, les niais de la couleur de leurs gants et de la coupe de leurs manchettes, les habiles de la grimace à faire pour être bombardés conseillers de préfecture ou substituts au sortir des bancs. Leur pension de cent francs par mois ne leur permettait pas de renouveler leurs gants souvent et ils avaient en horreur les grimaces ; mais parmi eux un est devenu membre de l'Institut, un a un peu gouverné son pays, un est mort sur une barricade ceint de l'écharpe de représentant. C'est avec ceux-là que Dusallier vivait et qu'il devint tout à fait un homme.

3.

En 1827, les deux amis invités par la Générale à une petite fête, le jour anniversaire de sa naissance, ne purent se dispenser de faire une apparition rue Saint-Lazare. On dit à Eugène qu'on ne le voyait plus. Il répondit qu'il travaillait, ce qui était un gros mensonge. Dusallier, de qui il se cachait depuis quelque temps, le regarda, le trouva fort pâli et changé, et le lendemain le surprit au saut du lit

dans un costume décelant une maigreur devenue effrayante. Il l'entoura de caresses rudes auxquelles il fut répondu par des larmes et de questions auxquelles il ne fut pas répondu. Ce bon garçon changeant de tactique conta alors au jaloux — il le croyait encore jaloux de lui — qu'il avait en effet été épris un instant, qu'on avait joué une petite comédie à laquelle il avait cru, qu'il avait su et vu qu'on la jouait avec un autre et renonçait à ce caprice d'un moment avec quelque dégoût. — Puis il parla du Prieuré tout plein de leurs jeux d'enfants, d'un couvent de Fourvière d'où on lui écrivait des lettres qu'il montra ; où il y avait des allusions, oh ! bien discrètes, à des projets formés par les parents. Enfin il déclara que, pour sa part, il ne connaissait plus d'autres projets que ceux-là.

Eugène mêla son regard au regard loyal de son ami, serra ses deux braves mains, lui souhaitant de tout son cœur de réussir mieux à cette fois. Quant à lui, il ne faisait plus de projet. Le jour suivant Dusallier revint sous quelque prétexte, accompagné de cet ami qui était en train de devenir *un prince de la science*, on comprend bien pourquoi il l'amenait. En redescendant l'ami lui dit : cet enfant se meurt, non pas uniquement d'un chagrin d'amour comme vous pensez, mais des excès commis pour s'en consoler. Mandez aux siens de venir. Je ne prédis guère, mais si la phthisie galopante arrivait avant eux, je ne serais pas trop étonné.

Il put, le malheureux jeune homme, embrasser sa mère et sa sœur, leur demander pardon de cette mort qu'il n'avait pas cherchée, mais que, la voyant venir, il n'avait pas évitée non plus. Alcide, cachant dans ses mains sa belle et bonne figure pour qu'on ne le vît pas pleurer, l'entendit ajouter à voix basse : « Si j'eusse écouté celui-

ci, je n'en serais pas où j'en suis. Il ne m'a quitté ni jour ni nuit depuis une semaine — on ne souffre pas en se sentant ainsi aimé. » Puis il dit à sa sœur, essayant de sourire : « Marie-Thérèse, tu lui paieras notre dette... »

Sous ce coup si inattendu, si foudroyant, la mère ploya. Elle fut en danger un moment. On réussit à la faire vivre ; mais elle restait si faible que l'on dut ajourner son retour. Il y avait un entre-sol meublé vacant dans le petit hôtel de la rue Saint-Lazare ; elle vint l'occuper. Alcide se crut autorisé à la voir tous les jours ; il était accueilli par cette mère en deuil comme l'ami, comme le remplaçant déjà du cher mort — et par Marie-Thérèse, avec une bienveillance un peu froide et une grande réserve. La jeune fille ne disait pas qu'on disposait d'elle sans la consulter, mais son attitude le disait.

M. de la Villegauthier, neveu, cousin, je ne sais n'ayant jamais entendu rien à la mode de Bretagne, fut parfait. Il amena le médecin du Roi, revint, mit au service de « sa chère bonne tante » un *huit-ressorts* où l'on était comme dans son lit. Grâce à lui, la malade put chercher les premiers rayons moins frileux de février dans le parc réservé de Monceaux ; elle eut les premières violettes de Parme, du raisin de serre à trois louis la livre. Surtout M. de la Villegauthier ne montait plus au premier étage sans s'arrêter à l'entre-sol ; il y apportait le journal de Madame, la *Mode*. Il y contait la nouvelle de l'Elysée-Bourbon, les bruits des Tuileries. Il était caressant pour la mère, respectueux sans affectation pour la fille, poli avec Dusallier.

Ce fut, comme de raison, la petite pensionnaire inexperte, Marie-Thérèse, qui comprit la première le secret de ces prévenances délicates, de cette touchante assiduité. Elle se sentait comme enveloppée par ce joli seigneur

d'une attention flatteuse tout de suite pour sa petite vanité : cette attention tournant à l'adoration muette, le jeune cœur se troubla. D'ailleurs, de son couvent où on enseignait mille choses, elle n'en avait retenu que deux — qu'il fallait être grande dame si l'on pouvait et faire son salut.

Mlle Aldegonde descendait de temps en temps chez sa tante par bienséance ; le premier jour où elle rencontra là le vicomte sans foi, elle vit clair dans son jeu. Elle revint dans le boudoir de sa mère lui raconter sans trop de dépit le tour que lui faisait « cette petite pecque de province. » Sa mère tout de suite lui parla de Dusallier. « Mais c'est qu'il aime aussi la petite peste ! » dit-elle avec un sourire un peu douloureux que sa mère ne lui avait pas vu encore. On annonça le jeune lord Copley, cela la rasséréna. Milord Copley est un peu contrefait et plutôt rouge, mais il est pair du Royaume-Uni.

Le second qui comprit ce qui allait arriver fut le pauvre Alcide. Il était plus capable d'aimer, mieux aimant que son rival. Il était plus intelligent et plus instruit ; il était plus beau ; il était plus riche — sans contestation. Avec tous ces avantages, il eût encore été distancé faute d'un peu de monde, d'un grain de perversité peut-être, et parce que Marie-Thérèse voulait être *présentée*.

4

Le mariage de M. le vicomte de la Villegauthier et de Mlle Rotard de la Rochegibault se fit le 2 mai suivant au Prieuré. La Brûlette avait été restaurée dans le style ogival pour la circonstance. Parmi les hôtes de distinction qu'elle reçut ce jour-là, il faut nommer d'abord lord Archibald Copley, marquis de Swinburne et lady Aldegonde Copley radieuse sous l'or et les rubis de son coronet de pairesse.

Les deux jeunes époux firent un *tour* en Italie, puis revinrent habiter le premier étage du grand hôtel de la Villegauthier, rue Saint-Dominique, redoré et remeublé pour eux. Ils y donnèrent des fêtes éblouissantes. La jolie vicomtesse fut *présentée*, invitée aux réceptions officielles. Elle fut même, ce qui était plus difficile, des fêtes de la jeune cour à l'Elysée. Cela la consola *à demi* des infidélités de M. de la Villegauthier qui s'affichait avec la dernière maîtresse de M. le duc de Berry, M^lle^ Legallois, de l'Opéra. On a dit qu'elle s'en consola depuis *tout à fait* avec une jeune Altesse royale : c'est une calomnie.

Lord Copley s'est converti au catholicisme en 1833 et a fait avec milady le pèlerinage de Jérusalem. Le circassien Daoud-Pacha, jadis attaché à l'ambassade ottomane à Paris et célèbre par sa beauté orientale et ses succès, gouvernait la ville sainte. Il reçut chez lui gracieusement et en gent'eman qu'il est, les deux nobles pèlerins. Lady Aldegonde qui n'avait pas d'enfant revint de Palestine dans une situation intéressante. Le West-end est petite ville en diable, on a tenu là sur l'héritier de Copley-house un propos assez horrible et qu'on ne répétera point : ce propos est fondé sur ce que sa mère l'a nommé David, mais ce nom a été porté souvent dans la maison de Copley qui descend de David Bruce par les femmes ; et Daoud-Pacha n'est là pour rien.

Revenons aux vrais indigènes de Montbeney. M^me^ Rotard gouverne le Prieuré, indifférente à M. le président Rotard et le lui rendant. La mort de son fils, si cruelle qu'elle ait été pour elle, l'a été moins que la négligence de sa fille. Elle est, pour me servir d'un mot de ses gens, *tombée* dans la dévotion, et s'endort dans des pratiques lugubres.

Le bon monsieur Rotard va voir sa fille la Vicomtesse au

château de la Villegauthier tous les automnes. Il est bien accueilli par elle ; il remplit sa cassette, caresse ses goûts et fait sauter les petits enfants sur ses genoux. Son gendre le donne au diable sept fois par jour et prétend qu'il rajeunit. Les bergères du Prieuré le disent aussi.

Le docteur en droit, Alcide Dusallier, à son retour, a trouvé la fabrique en mauvais point ; les rentrées se faisant mal, les fournisseurs en défiance, la rumeur publique hostile. Au premier aspect il se dit que les affaires étaient en désordre, voulut y regarder de près et constata avec une indicible stupeur que d'ordre quelconque il n'y en avait jamais eu là. Comment l'établissement avait prospéré un temps, on n'y comprenait guère rien. Comment il périclitait, on le voyait trop bien. Le père Dusallier qui savait gouverner n'avait jamais su compter. Les mauvaises années avaient dévoré et au delà les bénéfices des bonnes. Le pauvre Alcide entreprit courageusement de liquider. Il en vint à bout, put réaliser, payer les créances, sauver l'honneur. Mais ce fut tout.

Le chef d'une maison voisine et rivale, touché de la conduite du jeune homme, sûr de la probité du père Dusallier, consentit à prendre celui-ci pour contre-maître. Le vieillard se remit à travailler, à gagner gaiement comme autrefois son pain et celui de sa vieille infidèle. Celle-ci fait la cuisine, tricote des bas et économise en cachette de quoi nourrir un terne à la Loterie royale et brûler le dimanche un cierge à la Bonne vierge. Le terne doit la refaire riche et le cierge diminuer son temps de Purgatoire.

Mme Rotard voulut bien prendre la douce Iphigénie pour lectrice. Mais au bout de huit jours la belle enfant, poursuivie de hideuses obsessions par le maître du logis, dut quitter le Prieuré. Elle avait mieux profité de l'éducation

de Fourvière que la Vicomtesse. Avec des protections elle eût pu entrer au théâtre. Avec une dot on l'eût reçue dans un couvent. Son frère avait à lui une dizaine de mille francs qu'une sœur aînée de sa mère, non mariée, lui avait léguée. Les deux mille écus qu'on demanda à sa sœur pour lui donner une cellule sans feu, du pain, de l'eau et un voile noir furent prélevés sur cette somme. Et quand Alcide eut vu tomber les cheveux d'or du front de la superbe fille, lasse de la vie avant d'avoir vécu ; quand il eut vu, avec un serrement de cœur indicible, se refermer sur elle la grille qui la séparait du monde des vivants, il alla s'embarquer à Cork pour le Canada.

Il avait connu à Paris des enfants de cette aimable petite France hyperboréenne, si oubliée de la grande et qui ne l'oublie point. Un d'entre eux qui s'était épris de lui fondait là-bas un journal et l'appelait pour lui en confier la rédaction. Il s'embarqua donc, triste et tranquille, à bord du paquebot la *Duchesse de Kent*, chargé d'émigrants irlandais. Le paquebot fut incendié à la mer en vue de Terre-Neuve où un vent d'ouest affreux l'empêchait d'attérir. On mit les femmes et les enfants à bord des embarcations. Les hommes essayèrent d'atteindre la côte à la nage : peu d'entre eux y réussirent dont le passager français ne fut pas. Les requins qui abondent dans ces parages auront dévoré ce brave cœur.

# UN MÉNAGE D'EMPLOYÉS

## I. La Mère.

Il n'y a plus que moi qui sache leurs noms et me souvienne d'eux. Leur petite ville qu'ils ont tant aimée a démoli naguère sa vieille église basse, étroite, sombre et pauvre, mais se rappelant leurs baptêmes, mariages et enterrements très-bien. On a construit à sa place un édifice fort pointu et pimpant, blanc et or. On a vendu aux marchands de bric-à-brac lyonnais les bonnes figures de saints, si paternes, qui ont reçu leurs prières, consolé leurs chagrins. Et personne n'est tenté de raconter son cas à leurs successeurs : les saintes minaudant comme les dames des châteaux voisins ; les saints levant au ciel des biceps charnus qui les font ressembler à des garçons bouchers.

On a jeté bas, pour agrandir la place du Marché, l'humble maisonnette où ils ont tant aimé, tant ri et pleuré ; on l'appelait depuis deux siècles la maison Morand. Pierre qui l'avait bâtie était un maître sellier, ayant la vogue pour les selles garnies de velours des belles châtelaines et les faudesteuils de cuir écarlate, cloués de cuivre doré, dont on ne se passait pas dans les bonnes maisons. Il laissa du bien, principalement en vignes. Ses hoirs ont comme lui travaillé le cuir et travaillé la terre ; le premier travail rendait toujours moins, les chaises de velours passant de mode, et les fauteuils de soie remplaçant ceux de cuir ;

mais le second rendait toujours davantage, les petites gens s'étant mis à boire du vin à Noiron comme partout.

L'avant-dernier Morand, qui mourut en l'an du Seigneur 1792, s'appelait aussi Pierre. Les moines de Balmey avaient la justice spirituelle et temporelle à Noiron, ils étaient curés et seigneurs. Le matin, Dom prévôt chantait la messe, le soir il tenait l'audience. Pierre Morand, clerc le matin et chantre, était sergent le soir ; de plus, à la tête de la confrérie des Pénitents ; à tous ces titres bien considéré ; moins cependant que pour être le plus fort de Noiron ; c'est de quoi il tirait surtout vanité et ce qui lui porta malheur. Le jour de la St-Clair, qui est le patron de Noiron, s'étant un peu pris de boisson après vêpres où il s'était fort échauffé à chanter au lutrin, il paria qu'il porterait sur son dos, d'une porte à l'autre de la ville, une futaille de vin. Il gagna le pari, puis dut se mettre au lit, s'étant *forcé*. Il disait l'oraison de sainte Brigitte, au moyen de quoi l'on sait quand on mourra. Aussi annonça-t-il en se couchant qu'il ne se relèverait pas — et point ne manqua de rendre son âme à son créateur le lendemain matin, au chant du coq.

Veuf de bonne heure, il laissait un fils de dix-sept ans, Pierre-Michel, à l'école d'horlogerie de Besançon, et une fille, Marie-Michelle, chez les dames Ursulines de Clérieu. On payait la pension de la petite en nature, soit en blé, vin et chanvre. Les dames Ursulines lui enseignaient un peu d'écriture, de couture et de religion.

L'an de grâce 1793, le couvent de Clérieu fut fermé comme les autres ; Michelle vint habiter chez son tuteur — ci-devant Agricole Farge — de présent Farge Publicola, légiste; plus appliqué à la chose publique qu'à la sienne ; lequel décida que, vu les circonstances et encore que sa

pupille eût un peu de bien, il était selon la prudence de lui donner un état ; elle alla donc *en journées* comme lingère.

La Révolution, dans nos petits chefs-lieux de districts et cantons, n'eut pas la même allure et physionomie que dans les villes. A Noiron, fief d'église, il n'y avait qu'une famille noble, représentée par une femme âgée et une petite fille, lesquelles ne furent inquiétées aucunement. La bourgeoisie était ardemment montagnarde. Les seules souffrances furent les réquisitions pour l'armée des Alpes et pour le siége de Lyon. Les seuls excès furent les profanations.

Aux *Sans-culottides* de l'an II, le Conseil de la commune ayant décidé que « les signes extérieurs et emblèmes du fanatisme seraient détruits », une procession civique, où figurait un âne revêtu d'une chape, fut conduite par le citoyen maire Publicola à la croix de la Maladière, qu'on devait faire sauter au moyen d'une mine. On s'y prit de façon à ce que la croix fût à peine entamée et que Publicola fut éborgné. La nuit d'après, Michelle reçut la communion des mains de Dom Moiroud, le seul prêtre de Noiron qui n'eût pas abjuré, avec deux autres jeunes filles et les trente-trois fidèles restant dans la paroisse, dans un petit grangeon, hors de la ville. La citoyenne Suzanne Farge, qui s'enivrait de temps en temps et battait volontiers Michelle, quand elle était entre deux vins, était l'une de ces trente-trois brebis. Elle suivait aussi le club où elle faisait du tricot et des motions. La décade suivante eut lieu le premier divorce ; il y en eut en tout quatre à Noiron.

Vingt jours après le 9 thermidor, on portait encore une statue de Marat à la procession civique. Bien qu'aux premiers jours de 1796 le curé assermenté eût repris posses-

sion de l'église, le 9 mai de la même année on célébra la fête des Epoux. Les époux mariés depuis six semaines, leurs épouses vêtues de blanc, les vieillards accompagnés de leurs enfants et petits-enfants y eurent la place d'honneur. La garde nationale y fit une débauche de poudre. Chants et danses le soir, autour de l'arbre de la liberté. Manette (le nom de Marie était fort tombé en désuétude), Manette y figura avec toutes les jeunes filles de Noiron ; on comprendra ce souvenir, c'est la seule fois en sa vie qu'elle ait dansé.

Son frère, Pierre-Michel, avait quitté Besançon pour l'*Ecole de Mars*, établie par décret du 13 prairial an II, en la plaine des Sablons, sous la tente. Les belliqueux élèves costumés en Spartiates par David, commandés par Lebas et nourris de brouet noir, furent vite envoyés aux armées. Je ne sais pas comment Michel quitta celle de Sambre-et-Meuse où il passa trois ans. En 1794, il fabriquait de la poudre à Chaillot. En 1796, il vendait du cuir rue Montmartre. Il avait besoin de quelqu'un pour tenir son ménage; il vint chercher Manette.

Le frère et la sœur, par les coches d'eau de la Saône, de l'Yonne et de la Seine et un *coucou* qui les transborda du premier au second entre Chalon et Auxerre, ne mirent que quatorze jours pour venir de Lyon à Paris.

Manette eût passé pour grande si elle eût été frêle ; mais ses larges épaules, sa poitrine opulente, sa taille un peu forte la faisaient paraître de taille moyenne. Un teint admirable, une épaisse chevelure d'un blond argenté qui n'était qu'à elle, des yeux d'un bleu sombre, des bras superbes, un bon et franc sourire faisaient oublier que la distinction manquait à son éclatante et saine beauté.

Elle eut tout de suite un grand succès dans le petit

monde où vivait son frère. On doit ici à deux de ses adorateurs un peu plus qu'une mention.

Alvise-Honoré Lecomte, d'une bonne famille de Montbeney, s'était fort lié à l'armée avec Morand. Il avait pu passer du service de la République au service de la belle Mme Onfroy, naguère une des sultanes du Luxembourg, encore très-accueillie chez Barras. Alvise avait une belle figure presque régulière, un peu féminine malgré une jolie moustache brune, et disait, aux occasions, qu'il avait posé dans l'atelier de David pour le Romulus des Sabines. Il restait encore honnête, et quand, au sortir de certaines fêtes un peu païennes, il avait la nausée, il se voyait en rêve bourgeois de Montbeney, mari de Manette et entouré de beaux enfants. Qu'il se soit fait aimer de la brave fille, et qu'il l'ait respectée, c'est absolument sûr. Mais il la quitta pour suivre Victoire-Médarde Onfroy, laquelle venait d'obtenir le commandement de Mayence pour son mari. Celui-ci prit naturellement Alvise pour aide-de-camp.

Manette pleura Alvise près d'un an, ne prenant garde peu ni prou aux efforts que faisait pour la consoler un arrière-petit-cousin à elle, Nicolas Morand, lequel vivait pauvrement, cour des Fontaines, de leçons de grammaire, arithmétique, dessin, etc.

Mais son frère Pierre-Michel, en 1798, se maria avec Jeanne-Louise-Henriette Loriquard, fille unique du coiffeur de la Dubarry. Tous les perruquiers étaient aristocrates, la Révolution les ayant ruinés. Celui-là se targuait d'avoir arrangé la tête effrontée et charmante qu'on sait, le jour où « Monsieur le bourreau » la jeta dans son panier. De plus, il avait fort souffert pendant l'anarchie, principalement aux *journées* comme le 10 août ou le 9 thermidor ; il faut savoir qu'on fermait les barrières ces jours-là. Une

fois, *horresco referens* — je ne le redis pas sans frémir — il fut privé jusqu'à trois matinées de suite de pain de Gonesse, le seul qu'il aimât dans son café au lait! Aussi était-il royaliste comme le Roi.

Jeanne-Louise-Henriette, filleule de Mme Campan qui lui tint lieu de mère le jour de son mariage, avait aussi le cœur très-haut. On peut penser comme elle traita Manette « la grosse paysanne de Bourgogne » dont l'embonpoint attrayant faisait avec sa maigreur parisienne un contraste qui la désespérait. Pierre Morand aimait sa sœur, il lui persuada d'écouter le cousin de la cour des Fontaines, un bon garçon fait comme tout le monde, et qu'on aiderait à se pousser.

Loriquard avait été introduit dans le petit hôtel de la rue de la Victoire par Mme Campan, et avait donné à Mme Bonaparte, pour ses *farines* (voir les Mémoires du temps) une eau dont il avait le secret et qui réussit mieux que les drogues de Corvisart. Brumaire arrivant, il obtint pour lui-même la place d'adjoint au maire de son arrondissement; pour son gendre, une assez belle place de finance dans l'Aude; et plus tard une perception dans le Haut-Rhône pour le cousin Nicolas, à charge par celui-ci de vaincre les répugnances de la pauvre Manette et de délivrer d'elle Mme Morand, née Loriquard.

Le mariage fut fait en 1808 ou 9. Les années qui suivirent jusqu'à 1814 furent les meilleures ou peut-être seulement les moins mauvaises de la vie de Manette. Nicolas Morand était bon, assez épris de celle qu'il appelait sa grosse femme, médiocrement intelligent, mais actif et, ce qui vaut mieux, laborieux. En donnant quelques leçons, en faisant quelques arpentages, il conquit un bien-être relatif, que les pauvres rentrées de sa chétive perception

ne lui eussent pas permis. Manette, assez découragée d'abord, puis un peu réconciliée en se sentant aimée, non assez riche pour avoir même une servante, se mit à travailler, elle aussi, bravement, en ayant d'ailleurs eu l'habitude de tout temps.

Il y a dans la lente et laborieuse conquête de l'aisance, dans les privations qu'elle impose, des jouissances que les enfants gâtés de la fortune ne savent pas. Familiers avec le luxe de bonne heure, ils ne comprendront jamais comme on aime ce petit meuble propre qu'on a longtemps désiré, cette modeste argenterie qu'on a si patiemment attendue ; comme on jouit de ce dimanche au grand air, au grand soleil, dont une semaine d'esclavage dans la petite salle étroite et sombre, dans le bureau encombré et malsain, fait un besoin et fait une récompense. S'il pleut, il y a le livre ! Je ne sais quel livre précisément ; mais enfin un livre qu'on entendait vanter depuis qu'on existait ; son Buffon à lui, son Racine à elle, qu'ils se sont donnés le jour de leur fête, qu'ils vont goûter enfin, persuadés d'avance de sa beauté. Lui admire — ce qui est fort doux aux âmes simples. Elle pleure — sur Monime ou sur elle-même ?

Un enfant vint, un petit homme, au bout de dix-huit mois de mariage, ce qui sécha les larmes définitivement. Ce petit fut idolâtré. Il n'avait pas un an que son père trouvait qu'il avait du génie. Manette remarquait avec un sentiment mêlé qu'il ne ressemblait ni à elle ni à son mari. Elle n'avait, certes, manqué à celui-ci ni le lendemain ni la veille de leur union. Mais elle avait une petite silhouette d'Alvise qu'elle avait un jour découpée de mémoire elle-même avec ses ciseaux anglais, encore qu'elle ne sût pas de dessin. Elle la logeait dans son livre d'*Heures*, elle la regardait quelquefois. Elle la brûla. Est-ce donc qu'elle

avait, malgré son honnêteté entière, quelque chose comme un remords ? Est-ce qu'elle n'avait plus besoin de ce portrait, en ayant un autre vivant ? Voilà des questions qu'il vaudrait mieux ne pas faire.

L'invasion vint. A son approche, Nicolas envoya sa femme et son enfant chez l'oncle Pierre, à Narbonne, gardant pour lui les soucis qu'un pauvre percepteur, détenteur des deniers de l'Etat, porte en pareille occurrence.

Les lettres, puis les récits de Manette, son équipage plus que modeste firent souffrir Pierre ; il promit à sa sœur de la tirer d'une situation précaire. La révolution du 5 avril 1814 rendit l'exécution de cette promesse facile.

M. Chrysostome Loriquard, adjoint au maire du cinquième arrondissement, fut, tout le monde le sait, un des trois premiers qui se montrèrent sur le Boulevard avec la cocarde blanche, et ce fut lui qui passa la corde au cou de l'ogre de bronze de la place Vendôme. Il était en passe de beaucoup obtenir. Il ne voulut pour lui que la croix de Saint-Louis et l'écharpe de maire avec laquelle, aux Tuileries, le 25 août et le 1er janvier, il eut, dix ans durant, le plus grand air qu'on puisse avoir. Mais il obtint par surcroît pour son gendre, une place de chef de division aux Finances. Et la recette particulière de Montbeney étant venue à vaquer, ledit gendre en fit cadeau à sa sœur.

Manette et son mari s'installant dans le joli hôtel du dernier bailli de Montbeney y trouvèrent chacun un souci. Le souci de Manette, c'est que son cher petit mobilier neuf dans le goût de l'Empire était à peu près imperceptible et tout à fait ridicule à côté de ces trumeaux dans le goût Pompadour. — Le souci de Nicolas, c'est que le marquis de Cunétemont refusait de payer la taille, « étant rentré dans ses droits et immunités ne plus ne moins que notre

seigneur le Roy ». Sa lettre est conservée. Il y eut à poursuivre ce logicien par toutes voies que de droit. Le pauvre Nicolas ne savait pas le mot de M. d'Autun (qui ne faisait pas mine, lui, de rentrer dans son diocèse), il y mit du zèle. Les salons nobiliaires déclarèrent que ce zèle était de pur levain révolutionnaire, du jacobinisme dont les fonctionnaires de M. Buonaparte restaient gangrenés.

Tout le monde, à Montbeney, était bonapartiste le 4 avril; le 6, tout le monde était royaliste. Mais après la déclaration de Saint-Ouen, on se divisa de rechef. Il y eut d'un côté les royalistes qui croyaient à la Charte, dont le vice-président Robineau et Nicolas Morand; de l'autre les royalistes qui n'y croyaient pas, dont le R. P. Poret; les Cunétemont; le sous-préfet, naguère amant de la « Sémiramis de Lucques » et ayant à le faire oublier; et le général baron Alvise Lecomte, rentré dans ses foyers en 1813, compromis dans des marchés scandaleux, disaient les libéraux à voix basse, blessé glorieusement à Leipzig à ce qu'il disait. Lecomte commandait la garde nationale de Montbeney et procéda aux arrestations des années 1815 et 16. Sa femme, Médarde-Victoire Lagardère, célèbre sous ce nom à Marseille, son pays; depuis citoyenne Onfroy, de présent baronne Lecomte de Lagardère, allait à la messe et au bal avec des fleurs de lis au bras, au col et dans ses cheveux teints. Ainsi faite, avec des restes de beauté, le profil et le bras conservés, un peu de rouge et de blanc, elle avait assez l'air d'une reine de tragédie. Elle régnait de fait sur son noble époux, sur le beau jeune sous-préfet, sur l'arrondissement et sa petite capitale. Au renouvellement de 1818 ou 19, elle fit député M. de Bléau, la plus jolie jambe qui soit et le seul homme qui sache

encore porter des bas de soie dans ce pauvre malheureux pays. M. de Bléau ne se cachait pas d'être voltairien, mais il siégeait à droite.

Le vice-président Robineau, célibataire, n'avait pas de maison. Il montra à Morand que s'il n'ouvrait la sienne ils étaient perdus. Il se faisait fort d'y amener le Palais, les avocats, les hommes d'affaires et les hommes d'argent, ainsi qu'un prêtre puissant, l'abbé de Boisset, à qui les robes décolletées déplaisaient, et la sœur de ce prêtre, la douairière d'Estrangel. Celle-ci ne refuserait pas ses directions à M^me^ Morand qui manquait de monde et s'effrayait.

Donc en 1819, Nicolas proposa à sa femme de vendre les parcelles de vigne qu'elle avait à Noiron, pour le prix être employé à acquérir un mobilier de salon et un service de table. Manette consentit en pleurant. Elle était malheureuse depuis leur fortune. Elle avait du sens, pas de vanité, sentait ce qui lui manquait pour faire figure dans ce qu'on appelait le monde à Montbeney, et bien qu'elle restât belle, refusait de s'y montrer le plus souvent. Elle n'avait plus de bons moments que ceux qu'elle passait à Noiron, avec son petit garçon, chez la tante Farge, sous prétexte d'y faire la vendange.

Les vignes furent données, pour un morceau de pain, à l'oncle Agricola (ci-devant Publicola), devenu royaliste, fabricien, aspirant à la place de juge de paix. L'année de la *Mission,* il suivit tous les exercices avec une grande ferveur et remplaça la croix de la Maladière assez vermoulue (et un peu branlante depuis les Sans-culottides de l'an II) par une croix de fer avec cœur, couronne d'épines et rayons dorés, qui reste l'orgueil de Noiron et un objet d'envie pour les paroisses voisines de St-Nicaise et de St-Rigobert, rivales de tout temps de *Ceux* de Noiron.

L'an 1820 fut particulièrement dur pour Manette. 1° on ouvrit le fameux salon ; les trois soirées et les deux dîners qui furent donnés coûtèrent gros et ne rapportèrent que des moqueries ; 2° le petit avait douze ans, il fut mis au collége ecclésiastique le plus voisin; 3° le budget du ménage, malgré la plus savante économie, aboutit à un déficit de 1,000 francs, causé il est vrai par un versement de somme égale à la souscription nationale proposée par S. E. M. le Ministre de l'Intérieur pour acheter Chambord à l'*Enfant du miracle*. Nicolas avait eu le tort de barguigner ; son beau-frère, averti qu'il y avait une dénonciation contre lui, se hâta de le semondre d'avoir à s'exécuter : « Une souscription de moins de 1,000 fr., écrivait-il, ne serait pas prudente. »

Dans les années longues et ternes qui suivirent, je ne vois plus guère à dire que cette « histoire de la procession » qui fit blanchir une mèche de cheveux à Mme Morand.

Les missions célèbres avaient commencé. Un jour de juin, dans les rues de Montbeney vides, inondées de soleil, tendues de draps éblouissants de blancheur, sous des drapeaux fleurdelisés appendus à toutes les fenêtres, défilaient député et sous-préfet (fleurdelisés non moins) au milieu du groupe hébété des fonctionnaires; — la Mairie ceinte d'écharpes blanches, escortée des hallebardes gothiques de ses agents, lesquelles ont vu les processions de la Ligue ; — les officiers de la garde nationale, abandonnés de *leurs hommes ;* au milieu d'eux Alvise Lecomte, vieilli, encore superbe de prestance et lorgnant encore les dames aux balcons, — puis la noire tribu du Palais « qui depuis.... mais alors... » alors elle avait l'air d'être là à son corps défendant. — Enfin, derrière la bannière rouge

du Sacré-Cœur, marchait ce qui restait d'émigrés, le cierge à la main. Au milieu de ces têtes vénérables coiffées à l'Oiseau royal, le missionnaire Guyon, la tête haute, la mine altière entonna, comme on passait sous les fenêtres de la maison Morand, un chant connu à coup sûr, mais inattendu et qui fit frissonner les robes noires et les habits fleurdelisés :

La Religion nous appelle,
Sachons vaincre, sachons périr ;
Un chrétien doit mourir pour elle,
Pour elle un chrétien doit mourir...

Un silence profond suivit ; dans ce silence, on entendit monter une voix grêle, semblant sortir des toits voisins; elle reprit l'air de Méhul, avec une passion maladive, en lui restituant les paroles pour lesquelles il a été fait :

La République nous appelle...

Le cortége s'arrêta dans la stupeur. Le député M. de Bléau, le sous-préfet M. Van der Capellen, le président Rotard, le procureur Le Berthelier, éperdus, conférèrent à voix basse une minute, puis quatre gendarmes superbes de tenue se ruèrent, l'air terrible, sur la maison séditieuse et se mirent à la fouiller de bas en haut. Manette terrifiée, son pauvre mari qui avait quitté la procession tout pâle, durent conduire lesdits gendarmes sous le toit où les Morand logeaient par charité le vieux soldat infirme, alité, presque idiot, auteur de l'incartade inouïe, qu'on fit lever pour le conduire en prison et qui fut élargi après constatation de son état mental.

Mais le soir, à la Sous-préfecture, le hasard des cartes amenant à une table de whist M. le Receveur particulier vis-à-vis de la vieille la Ripollière, celle-ci se leva, sa

moustache grise hérissée, disant qu'elle ne jouerait pas avec un jacobin... — C'est elle qui, surprise au sortir d'un confessionnal par un de ses anciens... serviteurs, murmurait : « Après tout, il faut bien faire ce b..... de salut » — et qui répondait à un mauvais plaisant sur ce qu'on ne la voyait guère à vêpres : « Vêpres ! c'est l'opéra des servantes... »

Nicolas Morand courut à Paris ; il fallut tout le crédit de Pierre-Michel au Ministère pour le défendre des dénonciations qui plurent (et n'étaient pas désintéressées pour la plupart).

Deux choses remirent un peu Manette de cette affreuse alerte. D'abord le départ de M. Lecomte ; ils s'étaient rencontrés souvent ; il avait avec elle une politesse respectueuse ; elle était restée avec lui d'une froideur un peu plus marquée qu'il n'eût fallu ; de l'homme qu'elle avait aimé, il ne restait presque plus rien ; mais elle était encore émue du son de sa voix et ce départ lui fut un soulagement. Médarde Lagardère, baronne Lecomte, était passée de vie à trépas pour s'être — je le dis en rougissant — indigérée à peu près tous les jours depuis qu'elle était vieille, par manière de consolation. Heureux de la savoir dans un monde meilleur, Lecomte conduisit Esther-Honorine Onfroy, unique enfant de la défunte et... sa fille adoptive, au couvent *des Oiseaux*, après quoi il obtint de reprendre du service et put faire la guerre d'Espagne.

Une autre consolation de la mère, c'étaient les succès du fils à Henri IV où on l'avait mis à seize ans ; c'étaient surtout ses chères visites aux vacances. Ce René fut vraiment plus aimé qu'un autre et aima mieux ; non pas seulement parce qu'il était beau, bon, plein de cœur, intelligent à ravir, sage comme une fille, mais

parce qu'il y avait entre sa mère et lui ce qu'il appelait en souriant d'une expression pédante sans doute, mais juste, une *harmonie préétablie*. Il était le premier et le seul qui ait compris tout ce que sa mère valait. Elle qui avait aimé jadis son imagination, peut-être avec ses sens, aimait pour la première fois avec son cœur.

L'oncle Morand, qui n'avait que deux filles et qui était fort épris de son neveu, avait écrit à Manette, quand le jeune homme sortit des bancs à l'automne 1827 : « Je me fais vieux, sœurette, mais je veux vivre encore assez pour faire la fortune de ton beau garçon. Qu'il apprenne notre métier dans le cabinet de ton mari. Le jour prochain où celui-ci prendra sa retraite, nous ferons avoir la succession à René et nous lui trouverons bien une petite femme et une petite dot... »

## II. Le Fils.

Vers le même temps, le général baron Lecomte de Lagardère, commandeur de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand, n'ayant pu réussir à se faufiler dans la fournée de pairs de 1827, furieux d'autant contre le ministère Villèle, revint à Montbeney solliciter, des cent vingt électeurs à trois cents francs de l'arrondissement, la succession de M. de Bléau, mort dans le Seigneur. Les voix des *ultras* lui étaient acquises; pour conquérir celles des *constitutionnels*, il cria sur les toits que le spectacle de l'atroce réaction d'Espagne, vu de près, l'avait converti à la Charte. L'élection dépendait de sept ou huit voix d'employés des finances dont Morand disposait; il fit visite à celui-ci et l'invita à un grand bal qu'il donnait à Lormoi, superbe terre achetée un an auparavant par M^elle^ Onfroy, sa fille... adoptive.

Manette relut deux fois la lettre. « Le lieutenant-général baron Alvise Lecomte de Lagardère et M^elle^ Honorine-Esther Onfroy de Lagardère prient Madame et Messieurs Morand de leur faire l'honneur, etc., etc. Il y aura un violon... » Elle cessa d'hésiter à la pensée de montrer son fils à tout ce qui comptait dans le Département.

Elle arriva de bonne heure, très-brave, vêtue avec une simplicité insolente d'une robe de mousseline, d'un fichu de dentelle noire, une scabieuse dans ses cheveux blonds et argent, mais se sentant parée de son fils autant que mère l'ait été jamais et vraiment radieuse au bras du superbe garçon de vingt ans.

Le général baisa la main de M^me^ Morand, lui dit qu'elle était plus belle que jamais, ce qui était presque vrai, regarda son fils et laissa voir quelque émotion en constatant cette ressemblance dont il avait ouï parler, puis voulut présenter la mère et le fils à la jeune reine de céans.

Un signe convenu avait dit à M^elle^ de Lagardère : « Dans cette main que je viens de baiser, il y a huit voix dont notre affaire dépend. » Esther fit asseoir M^me^ Morand à côté d'elle et la combla. Sûre de conquérir la mère en traitant le fils gracieusement, elle répondit au jeune homme demandant une contredanse sans grand espoir : « La quinzième ? Ce serait au vrai le billet à La Châtre : mais, si vous voulez, la troisième valse. » Cela fut dit d'un son de voix singulier et avec un beau regard étonné. De quoi s'étonnait-elle, sinon de ce qu'elle venait de dire et de ce son de voix qu'elle-même ne se connaissait pas ? — C'était d'ailleurs de la politique qu'elle faisait. Elle avait dit au général qu'elle en ferait toute la soirée et le général croyait tout ce qu'elle disait.

Elle était bien provençale de race et fille de sa mère,

certes ! Mais d'une beauté plus délicate et svelte, d'un cœur et d'un esprit plus hauts, bien qu'aussi passionnée peut-être. Elle était très-parisienne aussi ; j'ai dit où on l'avait élevée ; elle avait appris là cette politique raffinée et naïve dont elle était fière et dont elle riait.

Elle y avait appris aussi que son profil de camée, incliné sous le poids de ses cheveux noirs flottants, mêlés ce soir de grappes de muguets, gagnait, à se découper sur le velours rose d'un fauteuil, je ne sais quoi d'enivré et d'enivrant ; — que ses yeux noirs, si doux et si lumineux, ne semblaient jamais plus beaux que lorsqu'ils s'étaient voilés un moment de leurs magnifiques cils ; — que les pâleurs italiennes et andalouses à la mode d'alors était fort éclipsées par le vermillon de sa joue, pâle ou ardent au gré de sa pensée mobile... Quoi encore ? que son col n'était jamais si blanc que sous un simple fil de perles ; qu'elle était assez belle pour ne pas trop cacher sa beauté et que ce qui la cachait le moins était ce nuage brillant de gaze et de moire qui frémissait autour d'elle...

Elle ne pensa plus à rien de tout cela, pendant la demi-heure qui suivit ; elle chercha plusieurs fois René des yeux et, toutes les fois, trouva qu'il la regardait avec une sorte de ravissement. Quand frissonna la première mesure de la valse qu'ils attendaient et qu'elle eût voulu retarder, ils se sentirent tous deux singulièrement émus. Quelqu'un qui a écrit de l'amour, parle de l'amour coup de foudre ; il faut croire que parfois on sent ce coup de foudre venir.

Ils partirent dans les bras l'un de l'autre, emportés par un chant passionné que l'orchestre épanchait à larges ondes, mêlant leur haleine, comptant les battements de leur cœur, muets d'ivresse, mais lisant cette ivresse dans leurs yeux demi-clos, dans des sourires éperdus dont ils n'a-

vaient pas conscience. Esther pourtant se dit qu'elle savait désormais pourquoi les personnes austères déclarent cette danse dangereuse. Elle se dit encore qu'elle manquait à la promesse de faire de la politique tout le soir. Pour pénitence, elle s'interdit d'inviter son cavalier à une partie qu'on arrangeait pour le lundi suivant, bien que son père l'y eût engagée. Et comme, en la remerciant, René ramassait une fleur tombée de son bouquet, elle allait la lui réclamer; mais leurs yeux se rencontrèrent, il lui sembla que ceux du jeune homme étaient humides, elle lui laissa ce bouton de rose blanche, craignant que le son de sa voix ne la démentît.

Vers minuit, les gens graves parlant de se retirer, on servit un superbe ambigu inoffensif en apparence, assez incendiaire en réalité. Après quoi un tour de parc au clair de la lune ne put être refusé. Dans le parc, on retrouva l'orchestre installé sous d'immenses platanes absolument rougis par l'automne ; deux ou trois feux de couleur, à demi cachés, achevaient la féerie. Les jeunes gens se récrièrent d'admiration et se remirent à danser. La quinzième contredanse invraisemblable vint. René se présenta, attendant qu'on prétexterait quelque lassitude pour l'éconduire. Depuis deux mortelles heures, on ne paraissait plus se douter qu'il existât. On faisait de la politique, c'est-à-dire de la coquetterie avec un vieux beau, pair de la dernière fournée et veuf.

On avait en effet prémédité une fin de non recevoir. — Comment, à l'accent de la requête, la charmante enfant eut remords de sa sévérité ; comment, pour adoucir un peu son refus, elle adressa au beau garçon un sourire qui, voulant être honnête, fut presque caressant ; comment ce sourire fut payé d'un regard sous lequel elle ne put plus

que se taire et faire une petite mine délicieuse qui voulait dire : J'ai promis, je tiens — et livrer sa main mignonne ; je ne sais... Je ne sais, hélas ! qui dispose quand une honnête fille propose...

Mais elle savait, cette profonde politique, que pendant une contredanse on cause, qu'un verre de Sauterne et le clair de lune enhardissent les garçons timides, et trouva prudent de choisir le sujet de la conversation. Elle parla à René de sa mère, de la joie de celle-ci à garder son fils près d'elle. Il lui répondit là-dessus avec une abondance de cœur bien près d'être éloquente. De lui elle n'avait encore deviné que son amour. Elle entrevit tout de suite qu'il avait le cœur bien fait, l'esprit droit et noble, et que ce bel écolier était, au vieux sens du mot, un honnête homme. Cette découverte l'émut autant que la première et la rassura. Comptant sur leur sagesse à tous deux, elle fit cette invitation qu'elle avait résolu de ne pas faire.

L'automne 1827 fut à Montbeney le plus rayonnant et le plus long qu'on ait vu. Il s'agissait de profiter d'un de ses derniers soleils pour, en chassant les coqs de bruyère, monter à travers bois au sommet du Reculot, une Alpe déjà, d'où l'œil plane sur vingt lieues de montagnes, sur trois lacs et deux grandes rivières. On dînerait là-haut, sur l'herbe, dans les rayons du couchant. Et l'on redescendrait aux flambeaux.

La journée du 7 décembre se leva belle comme une journée de juin, trop belle. La caravane, d'une soixantaine de personnes, fut conduite par les gardes forestiers requis pour le service de sa seigneurie M. le marquis d'Auriac, jeune homme de cinquante ans, menin de M. le Dauphin et pair de France, pour qui la fête était donnée. On déjeuna à Tinant au pied de la montagne et on y laissa les

chevaux, puis on chemina sous bois trois heures ; Sa Seigneurie tira deux tétras et en abattit un. Vers quatre heures, on sortait des massifs de sapins et de hêtres ; bientôt on les vit de haut en bas mélangeant fraternellement les pyramides noires et les dômes fauves dans une brume d'or. On s'établit au sommet et au rebord de la plus haute cime, en vue d'un paysage immense d'une inénarrable splendeur. Un orchestre suisse excellent se mit à jouer les airs de la *Dame blanche* avec une sincérité passionnée, et nos chasseurs et chasseresses se mirent à dîner. Il y en avait deux qui n'avaient rien tué du tout, mais qui sentaient la beauté infinie de cette soirée profondément et en étaient heureux — plus heureux encore de se regarder sans cesse des deux bouts de la table improvisée et de lire dans leurs yeux leur enivrement.

A l'instant où le soleil large, rouge et un peu morne qui les regardait aussi de l'autre bord du ciel, se cacha derrière le grand mur bleu sombre des montagnes de Bourgogne, Esther se leva — excédée des fadeurs de Sa Seigneurie, et pour s'y dérober s'élança vers la pente où le crépuscule rampait, puis sous bois où la nuit était venue. Tous les jeunes gens s'y précipitèrent gaîment derrière elle.

Comme le groupe des gens graves, plus majestueux après boire et entouré de torches, ce qui donnait à cette majesté je ne sais quoi de surhumain, s'ébranlait pour suivre la bande folle, un coup de tonnerre d'une extraordinaire violence fit retourner toutes ces têtes solennelles vers le Nord. Un nuage énorme, noir, fumeux, sillonné verticalement par de prodigieux éclairs, descendait rapidement des cimes. Le vent qui venait de faire une saute brusque fraîchit, mugit et éteignit toutes les torches à la fois.

En moins d'un quart d'heure la caravane en désarroi se trouva noyée dans la double nuit de la forêt et de la tempête, inondée de vagues aveuglantes de poussière et d'eau. Les deux groupes se mirent à pousser des cris pour s'avertir et gouverner de même. Ces cris se perdirent bientôt dans la houle continue et tonnante de la forêt battue par l'ouragan.

Un accident et contre-temps saugrenu arrêta et retarda l'arrière-garde. Le menin du Dauphin buta sur une roche, se foula un pied. Sa Seigneurie, hors d'elle déjà en voyant Jupiter pluvieux lui manquer. perdit toute mesure, poussa des cris de cacatoës en colère. Il fallut faire improviser par les gardes une sorte de brancard pour porter le maléficié. Cela naturellement retarda, puis ralentit la marche et rendit la jonction des deux groupes impossible.

La jeune avant-garde conduite par René qui avait souvent chassé par-là avançait. Elle s'arrêta pour se compter et reprendre haleine dans un repli de terrain, sorte d'abri relatif, couvert par trois sapins gigantesques. Mais un éclair aveuglant, suivi d'un craquement épouvantable, fracassa les trois arbres, blessa assez grièvement quelques-uns des réfugiés, les dispersa terrifiés et affolés dans toutes les directions.

Il y eut de ces fuyards qui passèrent la nuit dans un creux de rocher. D'autres atteignirent les ruines de la chartreuse de Genevray où ils s'abritèrent tant bien que mal jusqu'au jour. Quelques-uns gagnèrent péniblement Tinant. Ni Esther, ni René n'en étaient.

Le jeune homme, depuis le départ, s'était tenu le plus près qu'il avait pu de la jeune fille ; il ne l'avait pas perdue de vue jusqu'à ce coup de tonnerre qui le renversa et l'étourdit un moment. Quand il put se relever, il ne la

retrouva plus, ni personne. Il appela, il écouta, il chercha avec angoisse, dans la nuit, sous les éclairs. Au bout d'une demi-heure peut-être — qui lui fut un siècle — il la trouva évanouie sous un arbre. Il chercha à la ranimer, sans y réussir.

Tout à coup, dans un éclair qui mit le feu à un mélèze, il vit tout près une masure qu'il reconnut pour la maison des gardes. Il prit Esther dans ses bras et vint frapper du pied à la porte, en poussant des cris. Pas de réponse. Il déposa le cher fardeau, chercha une pierre, parvint à briser un volet vermoulu, entra dans la chambre vide, ouvrit une porte qu'un verrou intérieur fermait, posa doucement la belle enfant sur le lit et, retrouvant quelque charbon du feu du matin dans l'âtre, alluma un grand feu, plaça Esther auprès, sur une couverture, frictionna ses mains charmantes, ses pieds menus glacés. Mais elle restait blanche, inanimée, les lèvres serrées... L'innocent garçon, pâle de tant oser, chercha si son cœur battait... L'idée qu'elle se mourrait là, à côté de lui, s'il la laissait plus longtemps dans ses vêtements glacés, triompha de sa retenue. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Au matin, un jour cru, blessant les yeux, les éveilla. Il avait neigé la seconde moitié de la nuit. Ils mangèrent un peu du gros pain des gardes et burent à la bouteille de leur gros vin en riant ; puis revinrent lentement, le front haut, le cœur exultant de bonheur...

Que le père eût souffert cette nuit, cette matinée en cherchant, en attendant sa fille, il n'en faut pas douter. C'est humiliant à dire que .des douleurs rhumatismales réveillées lui rendirent l'attente plus dure — c'est plus triste encore de déclarer que la souffrance et la colère de l'ambitieux, quand il comprit ce qui était arrivé, passèrent toute mesure, oublièrent tout bon sens et toute décence.

Il courut à Montbeney, demanda impérieusement et obtint l'arrestation immédiate du jeune Morand ; il ne s'aveuglait pas sur le résultat de cette mesure insensée, mais qui lui assurait chez lui toute liberté de mouvements. Le soir, il embarqua M. d'Auriac, pansé, dorloté, emmitouflé, surtout ne sachant rien, et n'ayant même pu, ô cruauté ! baiser la main de M^elle^ de Lagardère qui s'était mise au lit, lui dit-on, avec un peu de fièvre. Le lendemain, M. Lecomte partit emmenant Esther contrainte et forcée, faisant dire qu'il allait dans sa terre de Noirville en Cotentin. En réalité, il alla s'établir pour l'hiver à Vintimille sur la côte de Gênes. Il apprit là que son élection était manquée. Il se garda de dire à sa fille les circonstances de cette défaite prévue.

Il recevait le *Moniteur du Haut-Rhône*. Mais Esther de sa vie n'avait touché un journal. Un matin, parcourant à déjeuner le numéro du 7 mars, M. Lecomte fit un haut-le-corps marqué, relut, jeta la feuille à terre avec dégoût, puis sortit pour fumer sa cigarette sur la terrasse en regardant la mer.

Esther ramassa le journal et lut, à demi morte de douleur, l'entre-filet que voici : « Les M..... père et fils viennent de passer en Suisse en laissant leur caisse vide et M^me^ M..... assiégée de créanciers et sans pain. La vie effrénée du jeune René M..... à Paris, et à Montbeney depuis son retour, n'explique que trop cette catastrophe qu'on prévoyait,... » etc.

La jeune fille ne prit pas garde que ce numéro ne ressemblait que médiocrement aux numéros précédents ; le papier était plus blanc, l'encre plus noire, le caractère plus gros et plus neuf : il avait coûté un millier de francs à M. Lecomte quoiqu'on ne l'eût tiré qu'à un seul exemplaire.

Le général vint passer l'été 1829 à Noirville. Il arriva là à l'adresse d'Esther des lettres que son père reçut, ouvrit et brûla. L'hiver suivant, le père et la fille retrouvèrent dans les salons de la rue de Bourbon M. d'Auriac guéri de son entorse, mais non de la douceur de cœur qu'il ressentait pour M^elle^ de Lagardère. On l'amena à faire une demande en règle. Le général dit à sa fille que, sous Louis XIX dont le règne approchait, elle serait, à son choix, surintendante de la reine Marie-Thérèse, ou femme du ministre dirigeant. Esther demanda vingt-quatre heures pour répondre, vit M^e^ Coquart, vieil avoué jacobin qui avait de tout temps fait les affaires de sa mère, et consentit à trois conditions : 1° Elle serait mariée sous le régime dotal, ses propres constitués en paraphernaux ; 2° elle passerait tous les ans de six à huit mois chez elle à Lormoi, si bon lui semblait ; 3° elle garderait à l'hôtel d'Auriac et partout ses gens, provençaux, qui avaient été à sa mère. Elle épousa donc le marquis — ne put se résigner à être sa femme — et nonobstant le gouverna.

Un soir de mars, pendant la discussion de la fameuse adresse, on dansait aux Finances. La nouvelle marquise aperçut au whist un vieillard en costume de député qui la regardait d'un air triste. Elle changea de couleur, puis espérant se tromper appela du bout de son éventail M. de Montbel qui passait et lui dit : « Mon cher ministre, vous voyez là-bas ce monsieur chauve, au col fleurdelisé, qui ramasse ses cartes ; je ne connais rien tant et il me faudra, une fois de ce soir, parler à lui. Seulement, j'ai oublié son nom.

Pourriez-vous secourir ma mémoire troublée? »

L'Excellence sourit : « C'est M. Nicolas Morand, député de Montbeney, que je crois » ; ce sourire voulait être mali-

cieux et sous-entendait ceci : Vous savez bien, belle dame, M. Morand, le concurrent heureux du général Lecomte aux dernières élections. La jeune femme vit l'intention, mais l'interpréta à sa façon. Elle attendit, mourante d'inquiétude et de douleur, que le vieillard eût quitté le jeu; puis elle alla droit à lui, fort pâle, et lui demanda, d'un ton qui voulait être gracieux et qui était bien singulier, « si Mme Morand et Monsieur son fils n'étaient pas avec lui et comment ils allaient.... »

« Ma femme ne quitte guère sa maison et mon fils ne quitte pas ma caisse, dit le vieillard; puis il ajouta avec un peu d'amertume : sauf pourtant quand on le met en prison ! Mme Morand sera bien flattée et René bien dédommagé quand je leur apprendrai que Madame la marquise d'Auriac veut bien se souvenir d'eux... »

« Monsieur René en prison, Monsieur René dédommagé ! Mais vous me dites des énigmes, cher Monsieur. »

Il la regarda, vit deux perles briller à ses beaux cils noirs, et vaguement pris de remords murmura : « Si ce sont là vraiment des énigmes pour vous, Madame, ne vous les faites jamais expliquer. »

Elle se les expliquait bien elle-même, au moins en partie : c'est pourquoi elle avait des larmes dans les yeux.

L'adresse fut votée, la Chambre dissoute, les électeurs convoqués. La presse ultra-royaliste du Haut-Rhône discutant le candidat constitutionnel, M. Morand député sortant, rappela ce qui s'était passé l'an d'avant : — « Pour faire passer ce personnage équivoque, il n'avait pas fallu moins, disait-on, qu'une coalition monstrueuse de jacobins et de ventrus, improvisée à la dernière heure et exploitant iniquement une arrestation motivée, mais maladroite. Cette fois le sieur Morand (Nicolas), qui ose se présenter contre

le chevalier Leporquet, fils d'un ancien domestique dévoué du feu roi Louis XVIII et du Roi martyr, n'aura du moins de recommandation que son incapacité et son impudence, » etc., etc. Esther qui lisait acheva de comprendre. Elle fit voter ses deux hommes d'affaires pour Morand ; mais cinq petits fonctionnaires menacés de destitution manquèrent à ce dernier, qui échoua avec 55 voix contre 57 et en l'apprenant prit une attaque d'apoplexie à laquelle il succomba.

Les siens restaient sans fortune. René dut partir pour Paris afin d'obtenir pour sa mère la pension de retraite à laquelle elle avait droit, puis de chercher pour lui-même une position quelconque. Son père lui avait dit la scène du bal, et M^me^ Morand avait reçu, à la mort de son mari, la carte de M^me^ d'Auriac. L'idée de revoir Esther hanta le jeune homme pendant le voyage comme malgré lui ; elle était dangereuse, elle était coupable ; René était résolu à n'y pas succomber. En arrivant, il chercha cette sage résolution dans son cœur et la trouva fort vacillante. Et la première chose qu'il fit en descendant rue Vaugirard, fut de demander l'adresse de l'hôtel d'Auriac. Après quoi il s'y achemina, plein d'une joie fiévreuse et d'une attente insensée. En descendant vers la rue du Bac par le quartier St-Sulpice, il trouva que Paris avait un aspect singulier. C'était le 28 juillet 1830.

Deux colonnes d'insurgés, conduites par des élèves de l'Ecole polytechnique, convergeaient, l'une par la rue du Bac, l'autre par une rue qui y aboutit, vers la tête du Pont-Royal. Les troupes se repliaient devant elles, faisant des retours offensifs ; elles parurent vouloir disputer le carrefour situé à la jonction des deux voies et tout voisin de l'hôtel d'Auriac où René essayait d'arriver.

Le jeune homme avait vécu trois ans de la vie généreuse de ces écoles qui menaient la Révolution. Emu du spectacle étrange et terrible qu'il avait sous les yeux et sympathique à l'insurrection, il ne songeait pas cependant à s'y mêler. Tout à coup, au milieu d'un groupe d'étudiants refoulé par les soldats, il reconnut son *copin* d'Henri IV, Philippe Neyret, en uniforme de polytechnicien, lui souriant et le saluant de son épée ; comme il faisait effort pour s'approcher de lui, une décharge de la troupe intervint. Il arriva à temps pour recevoir dans ses bras son ami mortellement blessé qui lui dit : « René, venge-moi. Remplace-moi. » Il embrassa le jeune mourant, ramassa un fusil et, la baïonnette basse, suivi des étudiants, marcha sur la troupe qu'il ramena jusqu'au carrefour.

Le général Lecomte commandait là. Blessé et furieux, il venait d'obtenir du canon, fit charger à mitraille et vit tomber son nouvel adversaire ; il l'avait reconnu à ces cheveux d'un blond argenté qu'avait aussi sa mère. Il allait passer sur le corps du jeune homme quand il reçut l'ordre de se replier sur les Invalides ; le maréchal Marmont évacuait le Château.

Deux étudiants en médecine relevèrent René blessé en pleine poitrine ; ils l'emportaient dans la direction de la Charité quand ils virent, au milieu de ce quartier hostile dont toutes les maisons étaient fermées, une porte cochère ouverte à deux battants et, dans la cour, une jeune femme en noir, entourée de *sœurs grises* pansant des blessés des deux partis couchés sur des matelas. Ils entrèrent, toutes les places étaient prises ; ils se retiraient quand M^me^ d'Auriac leur fit signe de la suivre dans l'hôtel et leur fit déposer le blessé sur le canapé du salon. Un des étudiants enleva d'un tour de main l'habit et la chemise de René,

écouta sa plaie, fit une grimace et dit à voix basse à son camarade d'aller chercher sa trousse : lui-même devant monter à la lingerie demander de quoi faire de la charpie et des bandes, pria la jeune dame de laver la plaie en attendant.

Au doux contact le blessé tressaillit, rouvrit les yeux, couvrit d'un regard étonné et ravi l'infirmière qui se mit à trembler en l'entendant murmurer son nom... « Est-ce lui, pensait-elle ? ses yeux d'un bleu noir se sont donc agrandis encore, son visage plus maigre est devenu plus viril... » Mais c'était lui ! Lui seul au monde pouvait la regarder ainsi et sourire en la regardant de ce tendre sourire... » Il réussit à prendre une petite main qui, avec un mouchoir de dentelle, essuyait la moiteur de son front et qui ne lui fut pas disputée. En la baisant longuement il murmurait : « Esther, Esther, c'est toi !... Tu te souviens ? » Elle répondit : « C'est moi. Je n'ai jamais, jamais oublié... » Puis à voix basse, très-basse, elle lui dit... une chose qui a été dite plus haut.

Et quand le chirurgien revint, René lui fit d'un air et d'un ton exalté : « Docteur, à présent il faut me faire vivre. » L'extraction de la balle réussit. Le malade s'endormit moins souffrant, couvert d'un petit manteau blanc doublé de rose, fané, qu'il reconnut. A la nuit, il s'éveilla, chercha sa garde des yeux, lui envoya un baiser qui lui fut rendu — et lui demanda d'avoir soin de sa mère s'il ne s'en relevait pas, de garder une bague qu'il portait et un portefeuille où étaient les brouillons des lettres qu'elle n'avait pas reçues. Tout cela lui fut promis à condition qu'il ne parlerait plus .

Il déclara qu'il serait muet tant qu'elle laisserait sa main dans les siennes et son cher regard dans ses yeux.

Ce magnétisme de l'amour empêcha le délire qui venait d'être trop cruel. Il s'imagina recommencer la nuit terrible et charmante où il l'avait trouvée évanouie sous un sapin et l'avait ranimée de ses baisers. Ce remède-là fut impuissant cette fois. Au petit jour il expira, un beau rire heureux aux lèvres.

Esther fit appeler le baron Gros de qui elle avait pris des leçons et demanda en pleurant au grand peintre de lui faire un portrait, un croquis, un crayon, ce qu'il voudrait, au prix qu'il voudrait de... ce camarade d'enfance qui était venu se faire tuer à sa porte... Gros regarda ces belles larmes irrésistibles, puis le modèle, superbe dans la mort, qui lui était offert, comprit ou ne comprit pas, mais fit, en trois heures, la chose la plus émouvante, disait-il, qu'il eût faite jamais. Esther ferma ensuite les yeux au jeune trépassé, coupa deux mèches de ses cheveux, prit à sa main et mit l'anneau qui la fiançait, puis ensevelit elle-même le jeune homme, se répétant qu'elle était sa femme devant Dieu.

Le lendemain, elle le conduisit au cimetière du Montparnasse, accompagnée d'un vieux prêtre qui faisait ses aumônes et des deux étudiants qui l'avaient vue pleurer. Le prêtre dit un *De profundis*, les étudiants plantèrent une croix, Esther y attacha, en jetant de durs sanglots, une couronne de chêne. Puis elle donna au prêtre un billet de mille francs pour les pauvres au nom du défunt, à chacun des deux jeunes gens une bague et partit, se disant qu'elle était seule sur la terre.

Elle trouva chez elle quatre lignes de son mari (de service à Saint-Cloud pendant les Trois journées). Il mandait qu'il allait suivre ses maîtres dans leur exil. Informé de ce qui s'était passé chez lui ces derniers jours, il ne

croyait pas pouvoir proposer à Mme d'Auriac de l'accompagner, encore que cette séparation lui coûtât. Il approuvait d'avance le parti qu'elle prendrait. Esther répondit qu'elle partait pour Lormoi, lui faisant tenir les diamants de famille, dans la pensée qu'un départ imprévu et précipité et un séjour coûteux à l'étranger pouvait lui causer quelque embarras.

Elle vit ensuite le nouveau ministre des Finances, baron Louis, et obtint la promesse que la pension de Mme Morand serait immédiatement liquidée. Elle emporta le canapé taché du sang de René, voulant le mettre à Lormoi dans son boudoir en face du portrait de Gros.

En arrivant, elle vit Mme Morand, pleura avec elle et lui offrit un appartement au château. Manette lui répondit en l'embrassant qu'elle avait souffert par tous ceux qu'elle avait aimés, ne voulait plus aimer personne et avait résolu de vivre dans une solitude absolue. Elles se donnèrent du moins rendez-vous deux fois l'an, au jour de naissance de celui qu'elles pleuraient et au jour de sa mort, à un service funèbre ; ni l'une ni l'autre n'a encore manqué à ce rendez-vous ni quitté le deuil.

Mme d'Auriac avait refusé de revoir le général après 1830 ; il appela chez lui alors le capitaine Alvise, du 3e lanciers, qu'il avait eu d'une cabotine ; il en fit une manière d'aide-de-camp. Ce jeune homme était fort adroit aux exercices corporels et tout à fait supérieur au billard, mais il buvait trop d'absinthe. Il quitta son père chez qui il s'ennuyait pour suivre une diva de café chantant ; il accompagne cette princesse sur le violon et fait un peu de prestidigitation.

Le général s'était rallié à la dynastie de Juillet et à l'Empire. Il avait tout ce qu'il faut pour arriver très-haut.

Il était nul, bas avec les puissants, arrogant avec les petits, divertissant et caressant avec les femmes. Saint-Simon raconte que Ninon « donna à Dieu ses dernières années » : M. Lecomte lui donna ses derniers mois. Il mourut maréchal de France, eut *in extremis* la bénédiction papale, et ses obsèques ont été faites aux frais de l'Etat.

Michel Morand, retraité, cultiva les roses à Auteuil, en obtint de semis une assez belle et lui donna le nom de sa sœur, la meilleure femme qu'il ait connue. Il a légué son jardin, dans lequel M^me^ Morand n'est jamais entrée, à Joseph Meunier, natif de Noiron, son domestique, comptant sur lui pour entretenir ses rosiers au milieu desquels il a voulu être inhumé.

M^me^ veuve Morand, née Loriquard, avait le génie des affaires, en fit de grandes à la Bourse et mourut six fois millionnaire. Sa fille aînée, M^elle^ Luce, est religieuse au Sacré-Cœur. La cadette, M^elle^ Marguerite-Marie, a épousé le prince Basile Atchkeïeff de la garde tcherkesse, qui avait rendu ce mariage nécessaire.

DÉMOCRITE.



# MAITRE MARIUS.

---

Madame Néret, en son nom Fanchette Chevillard, restée veuve à vingt-cinq ans, était une petite femme alerte et vive, non dépourvue d'agréments, sage, mais n'ayant guère que deux idées : — savoir qu'il fallait faire sa fortune dans ce monde, et dans l'autre ne pas manquer le purgatoire — à quoi elle travaillait vaillamment. Feu son père, M. Chrysostome Chevillard, lui avait laissé un petit domaine appelé *La Cuche*, maison, enclos, prés, terres, vignes bois et pâtis d'un seul ténement, qu'on leur enviait dans la commune de Montbeney et les communes circonvoisines, moins pour son étendue et son rendement minces que parce qu'il était admirablement composé. C'était, disaient les gens, un bouquet de fleurs que *La Cuche*. Fanchette Chevillard, femme Néret, en était amoureuse pour sa beauté, pour ce qu'elle y avait été nourrie et y avait vécu ; elle convenait avec elle-même qu'elle l'aimait plus que Marius Néret, son fils unique, plus que Dieu même, et elle se le reprochait tant que durait la semaine de Pâques.

Un détail, bien trivial je l'avoue, fera tout de suite entrer dans cette passion et cette existence, assez peu rares dans les petites villes quasi rurales. A la fin de la journée employée à surveiller barbarement les intérêts de la *mai-*

*son*, à faire répéter ses leçons au petit Néret, et à retourner ses culottes — « il usait beaucoup, mais se tachait peu » — la veuve faisait une ronde chez ses bonnes commères et y vaquait de tout son cœur à quelques *parties de langue*, les seules parties qu'elle se permît — sauf un loto, le dimanche, dont l'enjeu était un cent de marrons. — La ville de Montbeney, peuplée de deux mille trois cent cinquante-quatre habitants, manquant de nouvelles assez souvent, les conversations roulaient sur ce fonds inépuisable, les dépenses et consommations de la journée. — « Nous avons mangé, aujourd'hui, le petit et moi, onze sols, soit cinquante-cinq centimes ! » disait Madame Néret, aussi glorieuse de son économie que certains de leur prodigalité.

Marius fut mis en temps utile au petit séminaire de Bousancourt. Son éducation réussit fort. Il sortit du séminaire à dix-huit ans, grand de cinq pieds six pouces, n'ayant de très-bien que les yeux, un peu trop grêle, un peu trop blanc, un peu bien mou, assez ignorant de toutes choses, sage comme une fille et n'ayant de goût marqué que pour l'opérette, ce genre neuf qui a contribué à abêtir le pays de Voltaire.

Sa mère le voulait notaire. Elle comptait le marier pour payer sa charge, sans entamer le fameux bien. Ce n'était pas trop de cinq à six ans pour trouver un parti, préparer l'affaire de longue main, la manier, triturer et conclure. Pendant ce temps, le sieur Marius, clerc chez maître Mauroy, apprenait à libeller un acte — bien d'autres choses encore — et ne laissait pas que de se transformer de toutes les façons.

Il fut considérablement aidé, en cette métamorphose, par une ou deux jolies personnes d'un mérite réel quoique de naissance et de condition modestes, — par un jeune

magistrat qui introduisait à Montbeney les nouvelles mœurs, — par deux gentilshommes, chasseurs effrénés, — et par les gentlemens habitués du café bien pensant. Cette seconde éducation ne lui coûta que dix à douze mille francs qu'il avait hérités de son père; lesquels furent employés en cigarettes, bocks de bière, dîners fins, réveillons, parties de bac, habits et gants de Paris, bagues, pendants d'oreilles, bracelets et autres *items* qu'on devine bien.

Tant il y a que ce grand flandrin qui, à dix-huit ans, ressemblait à une fille habillée en homme, quand on le maria à vingt-cinq, à demoiselle Marie-Rose-Félicité Chazelet, était au moral un *sportsman* accompli, au physique une manière d'Hercule. Il avait la poitrine bombée, les bras musculeux, les yeux caressants et provoquants, le teint enluminé, la lèvre lubrique, et au menton deux nageoires d'un beau brun, opulentes et flottantes. On ne dissimulera pas qu'il avait déjà perdu de ses cheveux et que ses jambes restaient grêles ; le jour de ses noces toutes les femmes âgées en firent la remarque.

Marie-Rose-Félicité Chazelet avait vingt-un ans sonnés. Elle était petite, rondelette, rouge et blanche comme une pomme d'api, un peu mûre, pas trop. Orpheline de père et de mère, ce qui la rendait aisée à conduire selon Madame Fanchette Néret, elle avait soixante mille francs de dot, juste le prix qu'on demandait de la charge Bécamel. Tout était pour le mieux, on le voit bien, dans le meilleur de tous les mariages possibles. Que Marius soit sorti entre deux vins du dîner de noces, je n'ignore pas que les de Cunétemont l'ont dit; mais toute la ville sait qu'ils avaient fait offrir pour bru à Madame Fanchette Néret leur cinquième fille, d'une défaite difficile. De là « le coup de langue. »

Rose-Marie vécut de miel plusieurs lunes. Son inno-

cence pétulante paraissait à Marius d'un ragoût charmant. Sa première grossesse fut suivie de deux autres en moins de trois ans. A sa première couche, le notaire lui donna un mobilier de chambre, rose de Chine, de très-bon goût. A la seconde, il lui offrit un service complet d'argenterie. A la troisième, il lui acheta une jolie jument isabelle, elle n'était pas écuyère, mais elle le deviendrait ; en attendant c'est lui qui monta tous les matins *Fleur-de-Marie.*

Les cris et les caprices de sa petite fille aînée, Félicité, lui avaient paru ravissants. Ceux de M^lle^ Rose, la seconde, ne laissèrent pas de le fatiguer un peu ; il se remit à voir les de Cunétemont qu'il avait fort négligés. Ceux de la troisième, M^lle^ Marie, furent déclarés insupportables ; il retourna les soirs au café bien pensant. Et on ne le voyait plus beaucoup chez lui, quand un petit événement tout fortuit l'y ramena.

Le bureau de tabac de Montbeney est assez lucratif. La titulaire, madame la générale comtesse des Pichons, — étant allée de vie à trépas, soixante et dix-sept jeunes personnes, toutes aimables et presque toutes vertueuses le sollicitèrent. L'influence combinée de Monseigneur de Bethoron (*in partibus infidelium*) et de M. le vicomte de Ker..... le fit donner à M^me^ la baronne d'Oo, née Mac-Corquey, de vieille famille jacobite, nièce à la mode de Bretagne des deux protecteurs précités et se disant arrière-cousine d'un maréchal de France, appelé à de hautes destinées. Cette belle dame portait encore le deuil du capitaine d'Oo, mort à La Puebla, un petit deuil fort étudié et qui n'avait rien de désolé ni de désolant à voir.

M^me^ d'Oo apprenant que l'étude Néret était bien pensante et que le ménage était reçu chez les de Cunéte-

mont, fit visite à Marie-Rose. Marius voulut lui montrer une petite serre qu'il faisait construire au bout de son jardin, au milieu d'un bosquet d'arbres rares. Pendant que Mme Néret cherchait une ombrelle sans laquelle on ne pouvait s'aventurer sous le soleil de juin, la Parisienne s'approcha du piano, y trouva la partition de Robin ouverte, plaqua quelques larges accords et dit avec une souveraine maestria la première phrase de l'air ardent d'Agathe : « *C'est mon amant qui s'avance* ». Cependant elle regardait dans la glace le beau jeune tabellion et comprit à son frémissement sous l'orage sonore, à son sourire altéré, à ses yeux qui étincelaient qu'elle avait en lui un serviteur.

Marie-Rose rentrant avec son petit meuble, complimenta la visiteuse sur sa superbe voix de *contralto*, un peu cuivrée — et dut lui avouer en rougissant que, la première année de son mariage, elle chantait parfois le soir avec M. Néret, quelque duo pas trop savant. Avant de se séparer, on convint que les dimanches on se réunirait pour faire un peu de musique. Bientôt on en fit aussi les jeudis. A l'hiver on en fit tous les soirs.

Les camarades de Marius le plaisantèrent. Les amies de Marie-Rose, sa belle-mère l'avertirent pieusement. Mais la petite femme n'adorait ni sa belle-mère, ni ses amies. — La compagnie de Mme d'Oo avait contribué à ramener son mari chez elle, il se pouvait ; mais elle y gagnait de plusieurs façons, disait-elle d'un petit air assez fat. Mme d'Oo était pieuse, bonne ; elle était du meilleur monde et l'enseignait en riant à une petite sauvagesse de province. La sauvagesse faisait innocemment la carte du pays à la belle dame.

Il y avait trois coteries à Montbeney, celle de l'adminis-

tration, un peu débraillée de mœurs et de ton depuis l'avénement d'un jeune sous-préfet; — celle du tribunal, ci-devant libérale et bourgeoise; mais depuis le mariage du président Robineau avec M^lle^ de la Membrotte, tous les bourgeois de Montbeney *sont passés marquis* ; ils restent d'ailleurs rogues de façons, rustauds et grivois en propos ; — celle des Cunétemont où les femmes ont une dévotion farouche et des robes montantes, les hommes une dévotion tendre dont les filles de chambre et les nourrices ont à se défendre. Dans ce grand monde, les vieillards sont encore polis, les jeunes oublient volontairement de l'être, les enfants sont insolents.— Les petites gens comptent les jours d'élections; on les pipe alors avec des phrases ronflantes. Les trois coteries, ces jours-là, s'entendent à miracle. Miracle est le mot, car à l'ordinaire elles se jalousent et s'entre-mangent quelque peu. Marius était bien avec toutes trois. Sa voix souple était de toutes les messes et de tous les concerts.

Ces musiques et cette géographie aidant, tout allait au mieux à la Folie-Néret ; c'est le nom qu'à Montbeney on donnait à la petite maison que Marius s'était arrangée à grands frais. M^me^ Fanchette Néret, à la Cuche, se désespérait, mais Marie-Rose n'avait jamais été si heureuse.

***

M. Narcisse Trouillebert s'était enrichi à élever des oies à Agen et à convertir ces volatiles en terrines d'une grande distinction. Pour se distinguer d'un quasi-homonyme qui faisait des conserves de canard très-estimables aussi, il se faisait appeler, du nom de son village, N. Trouillebert (d'Escodeca). Il avait de l'ambition pour son fils Achille et

le fit sagement élever rue *des Postes*, dans une maison où se recrutaient la magistrature et l'administration qui sont la gloire de ce temps, et ces états-majors qui ont fait la dernière guerre. Achille Trouillebert sortit de cette maison Achille d'Escodeca, sachant se vêtir, se présenter, conduire *un cotillon*, dire un air d'Offenbach, ayant même un peu de mathématiques et de dessin. Avec ces dons, des yeux verdâtres un peu inégaux, des dents blanches, une moustache jaune et la protection d'une femme de qualité sur le retour qui acheva de le former aux belles manières ; il fut attaché au ministère cinq ou six ans, puis bombardé sous-préfet de Montbeney.

Il trouva sa capitale un peu arriérée et entreprit tout de suite de la civiliser. A ces fins, il y introduisit la *Vie Parisienne* qui était son évangile, et le *Figaro* qui était son bréviaire. Il recevait les mardis un peu tard pour les habitudes du lieu. On s'y fit. En trouvant sur la table du salon les feuilles de joie précitées, des personnes austères par devoir prirent un air pincé. D'autres firent remarquer que cette presse légère pensait bien. On s'apprivoisa.

Les vieux chefs de service, appliqués, cérémonieux, proprets dans leur drap noir toujours neuf ; les bons curés et maires de campagne, râpés, peu peignés, mal rasés, mais très-respectueux, trouvaient le matin M. d'Escodeca à cheval sur sa fumeuse, les conviant à prendre place sur un canapé de soie vert et blanc admiré de tout l'arrondissement, à côté de son petit favori appelé en représentation Arthur, et Toto dans l'intimité. Toto était un jeune de race porcine. Le valet de chambre de M. le sous-préfet, après avoir lavé tous les matins son maître à grande eau, lavait tout de même le pachyderme, après quoi Toto venait baiser Achille, déjeunait avec lui et prenait son coin

sur le fameux canapé ; il était bien appris et jamais ne le souilla, mais il le déchirait bien un peu. Les mines effarées des fonctionnaires, invités à s'asseoir à côté de Toto et n'osant refuser, faisaient la joie de M. le sous-préfet.

M. d'Escodeca donnait la *prima sera* au beau sexe. Les dames de Cunétemont, pauvres, maigres, aigres l'attiraient peu. Il fréquenta un temps chez M^me^ Rose Néret, son embonpoint gentil, sa fleur non fanée, son innocence intacte, le luxe riant qui entourait la jeune notairesse le rajeunissaient, disait-il crûment. Il lui envoyait des fleurs en vase de la serre de la sous-préfecture. On ne refuse guère des fleurs. Un jour, paraît-il, Achille voulut s'indemniser. Rose parla le soir à son mari de fermer sa porte au galant magistrat. M. Néret trouva le projet tout à fait bourgeois. La bonne petite femme, quand Achille revint, imagina de le recevoir entre ses deux fillettes, le bébé sur ses genoux. M. d'Escodeca haussa les épaules, partit et ne reparut pas.

Le jour même il porta une gerbe de fleurs rares à M^me^ d'Oo, il amusa la Parisienne des poses de Madone usitées à Montbeney. M^me^ d'Oo avait toutes les petites vertus, elle était discrète. Comment au whist du Président on conta l'histoire le soir même, je ne l'ai pas su.

La civilisation gagnait du terrain à vue d'œil dans l'arrondissement administré par Achille et Toto. En 1864, Achille crut devoir donner un bal. La date de cette fête étant le 15 août, peu de gens osèrent s'abstenir.

Vu la saison, on dansa dans le jardin éclairé de lanternes de couleur. Vers onze heures, la chaleur orageuse, le punch fort prodigué, et la robustesse et pétulance natives des indigènes aidant, la fête tournait quelque peu à l'orgie. Je m'assis dans un bosquet resté sombre au

fond du jardin pour me reposer. Deux hommes fumaient dans une allée jouxtant le bois. Je reconnus la longue charpente ballante et comme désossée du sous-préfet et la grosse tête doguine du président. M. Robineau essayant de mettre une sourdine à sa voix rude disait :

— L'étude conduite par Me Bécamel, très-laborieux et intelligent, n'a jamais rendu plus de sept à huit mille. Elle est tombée à trois ou quatre à l'heure qu'il est. Ce n'est pas de quoi bâtir des serres, planter des araucarias, nourrir un cheval et trois chiens, faire des cadeaux d'argenterie à sa femme, enjoyauter sa..... et perdre au baccarat quelquefois...

— Il gagne toujours, dit Achille.

— Non. Il gagne trop souvent, répliqua le boule-dogue. Tout cela ne peut aller loin.

Je suis condisciple de Néret, je rentrai dans le bal un peu ému. Le petit substitut, Abel de Puvoit, qu'on appelle à Montbeney *le mouton du Bondieu*, à cause de sa toison blonde et frisée, de son gentil bêlement et de la pureté de ses mœurs, disait à la plus maigre des demoiselles de Cunétemont : — Me Marius gagne déjà 1752 francs.

La demoiselle répondit : Il en a besoin. Madame.... Comment l'appelez-vous ?... Mme d'Oo a, ce soir des perles qu'on ne lui savait pas.

Le sous-préfet ne dansait plus, mais valsait encore. Il fit tourner la bonne Mme Robineau de la Membrotte, puis se consacra tout entier à Mme d'Oo fort radieuse ce soir. Cette belle veuve a bien... trente-cinq ans ; aux lumières elle n'en accuse pas vingt-huit. Elle est grande, large d'épaules. Sa taille est superbe. Les pieds, les mains sont un peu... anglais. Mais le beau bras ! le beau col ! Ces fils de perles n'ôtent rien à leur blancheur. Des cheveux épais

tantôt blonds tantôt rouges, selon que la lumière y joue, arrangés savamment, laissent voir très-bien qu'ils sont tous à elle. De grands yeux gris foncé, étincelants, illuminent sa figure pâle, pleine de vie. Mais les traits sont durs, la lèvre est mince, le sourire cherché.

Il n'y avait pas de femme là qui ne lui fût ennemie, toutes les femmes à Montbeney étant devenues vertueuses. Il n'y avait pas là d'homme qui n'eût faim et soif de sa beauté, tous les hommes à Montbeney restant libertins. M. le sous-préfet ne se gouvernait plus. Comme il demandait, presque à genoux, une troisième valse, les dames de Cunétemont se levèrent avec majesté et sortirent.

La Parisienne, sans trop regarder, lisait les figures. Elle comprit que la mesure — la mesure de Montbeney — était dépassée. Elle se déclara lasse. Achille affolé s'assit à côté d'elle. En passant et repassant devant eux, bien que la musique et le *froufrou* de la soie couvrissent leur causerie ardente, on entendit que le nom de Marius y revenait souvent. Les yeux de poisson mort de M. d'Escodeca retrouvèrent une étincelle irritée, le visage pâle de M^me^ d'Oo se colora faiblement. Elle se plaignit de la chaleur et demanda un verre d'eau. Achille courut lui chercher une glace. Le mouton du Bondieu prit ce temps pour réclamer une contredanse due. Sa conversation était innocente, sa danseuse le gâta, le poussa, parut s'intéresser fort aux contes qu'il lui contait. Marius y jouait un rôle. La contredanse finie, M^me^ d'Oo partit malgré les supplications de ses serviteurs. Marius, averti par quelque signe convenu, enveloppa M^me^ Néret — dans une situation intéressante — d'une sortie de bal en soie blanche, la ramena à sa porte, la baisa au front et lui dit qu'il soupait au *Cygne de la Croix* où on ne le vit point.

Il rentra au jour, s'enferma, brûla des papiers, fit sa malle et partit, avant que Rose fût levée, par le premier train. Mme d'Oo fit de même par le dernier, à la nuit.

Dans la journée, on avait mis les scellés sur l'étude, saisi les meubles meublants et l'argenterie, non payés. On ne trouvera rien ici du procès qui suivit. L'étude fut vendue à vil prix, ses clients perdirent tout ce qu'ils pouvaient perdre.

Marie-Rose perdit sa dot. Elle fut recueillie par sa belle-mère, chez qui elle mit au monde sa quatrième fille. Mme Fanchette lui reproche d'être à la mendicité au moins une fois le jour, elle se désole de n'avoir pour postérité que des filles, *La Cuche* devant par ce fait nécessairement être un jour vendue ou qui pis est divisée. Vu l'accroissement de sa maison et le prix des matières premières, ses dépenses sont montées à un franc trente-cinq centimes par jour !

Mme d'Oo et Marius se sont rejoints à Bruges. Marius est entré au théâtre, où il est premier sujet : il engraisse. Mme d'Oo fait de la sculpture religieuse ; elle a exposé, l'an passé, à Bruxelles, une *Immaculée conception* qui a été remarquée.

Le mouton du Bondieu est mort de la petite vérole en 1871, quoique revacciné.

M. Achille Trouillebert d'Escodeca s'est marié en janvier 1866, avec l'aînée des demoiselles de Cunétemont, la plus maigre. Elle a quelques printemps de plus que lui, mais elle lui a apporté en dot une préfecture.

Arthur dit Toto est mort, le jour du mariage de son ami, d'une indigestion de truffes. Bonaventure Crottet, connu dans la petite presse sous le nom de vicomte de Saint-Aignan, *copin* et secrétaire du nouveau préfet, versa

un pleur sur la tombe du défunt, le comparant à l'ours de lord Byron, au moineau de Lesbie et au chien d'Alcibiade (avant l'amputation). Achille fit graver sur son marbre, en lettres d'or, ces vers touchants :

Il était de ce monde où les plus belles choses
Ont le pire destin :
Et, rose, il a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin...

Montbeney regrette Achille ; on prétend là que les graves successeurs de ce magistrat folâtre ne le valent pas. Je ne sais ce qu'ils auront fait, ayant quitté le pays. Mais l'arrondissement qui votait pour le pouvoir quel qu'il fût, depuis 1789, a nommé en 1871 un intransigeant.

---

*P. S.* Ces esquisses ne sont ni bien neuves, ni bien dramatiques ; c'est qu'elles sont vraies. On vole à Montbeney tous les ans une fois, mais avec tant de discrétion qu'on ne trouve guère les voleurs. De même des crimes contre les mœurs assez nombreux. Une fille a pris le voile par chagrin d'amour ; on l'a dit. Une a fui avec son amant ; on le dira. Une belle dame a occupé le jury de... ses affaires de famille ; on n'en dira rien, elle a été acquittée. Onze ou douze femmes (en 50 ans) ont été notoirement galantes ; pas un époux n'a abusé de ce prétexte pour tuer la coupable, ou son complice, ou pour se tuer lui-même. On met à Montbeney, pour se suicider, de 60 à 70 ans. Les homicides manquent. Les duels, les rixes sont rares. On ne peut faire du drame avec des mœurs si... unies, à moins de tomber dans la fiction ; or

Rien n'est beau que le vrai ; le vrai seul est aimable.

---

# LA NIVOLIÈRE.

Broussais régnait : la gastralgie devint endémique partout. On épuisa la Bohême de sangsues. Les sociétés de médecine primèrent l'élève de ces annélides sanguinaires. J'ai connu une fille majeure de bonne maison, une demoiselle Sylvine de la Rouerie, n'ayant de ses ancêtres que les communs de leur château (brûlé en août 89), un pâquis marécageux à côté et quatre ou cinq mille livres en espèces ; elle entreprit ce commerce avec succès. Elle achetait des chevaux hors de service et les offrait, après leur avoir ôté la vie et la peau, aux noires populations de son domaine qui multiplièrent prodigieusement. La demoiselle se fit riche et put, après trente-cinq ans sonnés, épouser un officier de cuirassiers qui n'en avait que vingt-sept et la rendit fort malheureuse.

Revenu de Paris gastralgique en 1832, à l'automne, l'hiver suivant je fus livré cinq ou six fois aux élèves choisis que Mlle Sylvine envoyait comme spécimens de son éducation aux pharmacopées de Montbeney. Avec ce abstinence de chair ; les Brahmes et les Trappistes gagnent le paradis à ce régime ; au printemps j'étais si fort émacié qu'on me croyait près d'y monter. Le soleil de mai, qui est mauvais conseiller parfois, me donna envie de retarder mon apothéose. Je résolus de me *mettre dans les mains* de l'homéopathe de Saint-Rupert. Edgar Gonnet, mon camarade de collége, neveu de cet irrégulier, m'avait dit

ses cures surprenantes et aussi ses sorties contre ce qu'il nommait l'ascétisme et la soif de sang de ses collègues. Je partis un frais matin de printemps, à quatre heures, par un char de côté à cinq places conduisant à Saint-Rupert, gros chef-lieu de canton situé à cinq lieues de pays, soit 25 kilomètres de Montbeney. Nous étions sept voyageurs, un peu serrés. La route étant fort carrossable, nous ne versâmes pas et ne restâmes en route que huit petites heures.

J'arrivai donc à midi, comme on se mettait à dîner dans la grande cuisine de la Nivolière, meublée d'une immense table; de deux non moins immenses dressoirs garnis de belles grandes faïences et de cuivres étincelants; et de douze chaises de bois massives, à pied tournés, âgées de deux siècles et demi. La vénérable octogénaire, M^me^ Bénédicte Boitelle, mère de M^me^ Athénaïs Gonnet, aïeule d'Edgar, était là chez elle. Elle se leva pour moi de son grand fauteuil et me fit une petite révérence gracieuse à la mode d'autrefois. M^me^ Gonnet me tendit sa main blanche et Edgar me sauta au cou. On m'obligea, malgré mon régime, d'avaler un bouillon fort chargé d'osmazome et un demi-verre d'un vin qui n'était pas méchant et que ce pédant d'Edgar me déclara né sous le Consulat de Plancus. « C'est du latin, dit l'aïeule, et cela veut dire que cette piquette est de 1811 — l'année de la comète. » Le bouillon, la piquette et les trois figures amies aidant, je me sentis pris d'une subite confiance dans l'avenir, et me déclarai prêt à faire à pied, le soir à la fraîcheur, la demi-lieue qui nous séparait de Saint-Rupert.

Nous suivîmes un joli chemin, planté de grands noyers, côtoyant un ruisseau bavard qu'on appelle la Drôlette, ayant dans les yeux un soleil couchant fort doux, dans

les cheveux un petit vent frais qui réveillait tout à fait en moi l'envie de vivre. Nous traversâmes la bourgade assez propre et gentille de Saint-Rupert, et nous entrâmes chez le docteur Séverin Boitelle, comme il se mettait à table avec ses trois filles. Edgar me présenta et dit mon cas. Le docteur me fit asseoir à côté de lui et me persuada d'avaler une tranche de mouton saignant dûment arrosée, à titre d'expérience ; puis me voyant inquiet à la suite de cette infraction aux lois de Manou et de Pythagore, fit un signe à sa fille aînée, Clélie, qui sortit et un moment après revint m'offrir une vaste tasse de café noir fumant. Le docteur vit ma stupeur, commença en riant de tout son cœur le couplet de M. Purgon. « J'ai à vous dire que je vous abandonne à votre mauvaise constitution, à l'intempérie de vos entrailles... » Et quand j'eus bu : « Eh bien, vous n'êtes pas mort ? » — « Non du tout ! » dis-je en regardant M<sup>lle</sup> Euphrosine, blonde fort digne de ce nom qui est celui d'une des Charites. — Elle ressemblait à cette figure qu'on appelle dans les ateliers l'Amour grec, si délicatement féminine. Des cheveux châtain clair, légers, aux mille boucles, couvraient sa tête un peu petite ; elle avait le profil régulier, de grands yeux tendres, toujours demi-voilés sous de magnifiques cils, un sourire fin, bien attrayant, quoique un peu triste. Elle faisait sauter sur ses genoux sa petite sœur Florette, qu'Edgar cherchait à embrasser et qui refusait.

Le docteur me prescrivit de rester huit jours à la Nivolière ; il avait besoin de tout ce temps pour connaître mon tempérament, creuser mon cas, combiner une médication appropriée, etc. Provisoirement je devais me coucher tôt, dormir huit heures, faire une lieue à pied le matin, boire du vin, manger du bœuf, du fromage frais et beaucoup de

cerises qui sont, disait-il, « de grandes guérisseuses de gastrites. »

On nous ramena jusqu'à la chapelle élevée à l'endroit où le saint évêque Rupert fut tué à coups de pierres par les amants de Brunehaut dont il avait repris un peu crûment les désordres. Sous ce ciel de printemps d'un tendre azur, semé d'étoiles d'argent qui semblaient plus proches que d'ordinaire, un vent délicieux courait. Les enfants se mirent à courir aussi et à jouer *aux chevaux*. Euphrosine et Edgar étaient les chevaux et Florette conduisait à grands cris, leur reprochant de ne pas marcher d'accord. Ce reproche ne me parut pas mérité.

Quand j'avais quitté, pour entrer à Paris dans une école spéciale, le collége communal de Montbeney, j'avais laissé Edgar en philosophie, adolescent et enfant à la fois, assez beau de visage, le corps assez mal tourné ou assez mal fini, ne sachant ni se tenir, ni se vêtir. Quand, le soir, nous nous retrouvâmes seuls ensemble pour la première fois dans une petite chambre, rustique et fraîche, meublée de deux lits jumeaux, après avoir jeté là nos habits comme nous eussions fait trois ans auparavant, nous nous établîmes, les bras autour du cou, à l'étroite fenêtre donnant sur le verger plein d'un clair de lune charmant, et restâmes là, oublieux de la prescription du docteur, à causer jusqu'au coucher de la lune. Il me faisait conter la vie de là-bas, plus ému que moi de ce que je lui contais. Je lui demandai comment l'écolier gauche que j'avais laissé était devenu le gracieux garçon que je retrouvais — et pour laquelle de ses belles cousines il faisait des sonnets.

— « Mauvais ! tu le sais bien, » dit-il, en m'embrassant avec cette tendresse débordante et inassouvie des jeunes hommes demeurés sages tard. « Clélie d'abord est mon

aînée; ensuite elle est fiancée depuis plus d'un an avec Joseph Gaudry qui quittait le collége quand nous y sommes entrés, et dont la mère tient un internat de filles à Saint-Rupert. Ils doivent se marier le jour où l'on quittera le deuil de ma tante, dans un mois juste. Pour moi, j'épouserai Euphrosine, tout le monde en reste d'accord; mais sur la date du mariage on ne l'est pas. Grand'mère Bénédicte et l'oncle Just, son fils aîné, reconnaissent que le plus tôt sera le meilleur. Ma mère et le docteur prétendent que je ne suis pas bon à marier, qu'il faut un état à un homme, qu'il sera temps quand j'aurai fait mon droit. »

— « Et le futur conjoint trouve l'ajournement excessif. Qu'en pense M[lle] Euphrosine ? »

— « Euphrosine, me dit-il avec orgueil et un peu de tristesse, Euphrosine est une enfant; trois ans pour elle, c'est beaucoup et ce n'est guère. »

Nous en reparlâmes longtemps sur nos lits dans la nuit noire; longtemps le clair matin du lendemain à travers les prés riants dans la rosée. Je lui prouvais par les faits connus et aussi par quelques romans nouveaux que nous avions lus ensemble, que la vie n'est pas une idylle. Il m'assurait que c'était la faute des vivants et me le démontrait par les prés riants dans la rosée et par les beaux yeux d'Euphrosine. Ce qui me persuada, ce ne fut pas l'argument gracieux, mais la façon dont il était présenté, je veux dire la conviction ardente et tendre de l'orateur imberbe. Jamais je n'ai rencontré, avant ou depuis, chez un autre enfant de vingt ans, un si touchant mélange de sérieux viril et de tendresse féminine. Il me disait : « Mais on finit la vie ainsi, dans sa vieille petite maison, sur son petit bien, avec la femme qu'on a aimée; les prudents et

les politiques trouvent cela dans l'ordre; pourquoi enfin ne veulent-ils pas qu'on la commence de même quand on le peut? Ce qui est si sensé et si doux encore à cinquante ans n'est-il pas tout aussi raisonnable et un peu plus doux à vingt? Dis-moi que j'ai raison, ajoutait-il d'une voix qui était une caresse, en mêlant au mien son regard ingénu et pénétrant. — Non, ne dis rien, je vois bien que tu penses comme moi. Au collége nous pensions toujours les mêmes choses au même moment... »

Je pensais en effet comme lui, tout le temps qu'il parlait. Peut-être avait-il raison, le pauvre cher garçon! Et ce qui est folie à d'autres n'eût-il été que sage à lui ainsi fait. Ce qui est sûr c'est que, si on l'eût écouté, il eût fini autrement.

Nous devions passer la journée du lendemain à la Garenne, chez l'oncle Just, dont c'était la fête. Il était le chef incontesté de la famille, n'avait pas d'enfants; Edgar était son héritier désigné; il avait donc autorité deux fois pour hâter l'union qu'il désirait. Il avait parlé d'une donation à son neveu, il pouvait faire du mariage une condition à cette faveur, écrire la donation dans le contrat; les droits de mutation, en pareil cas, sont moins lourds. Il fut résolu que si j'en trouvais l'occasion naturellement, je risquerais un mot de cela.

Comme le premier rayon du jour semait notre chambrette de sa poussière d'or, nous sortîmes. *La Grise*, mise en gaîté par un picotin copieux, battait du pied dans la cour et essayait d'une piaffe qui n'était plus de son âge. Mme Boitelle et sa fille arrivaient, la mère dans un fourreau de soie gris juste, du temps de son mariage, une dentelle noire dans ses cheveux d'argent, des mitaines pareilles aux bras; la fille, rajeunie par une robe claire et en

beauté ce matin. Le docteur, ses filles, son gendre futur entrèrent au même moment par la grande porte.

M. Boitelle embrassa sa mère, l'enleva comme une plume et la mit à la meilleure place du char de côté; ses filles montèrent à côté d'elle. Edgar, sur le siége, chantait comme une alouette. Nous suivîmes à pied, par des chemins creux, bordés et couverts d'immenses buissons, coupés d'eaux courantes et de rayons de soleil. Je refaisais connaissance avec Joseph Gaudry. Au collége nous l'appelions *le Paysan* pour ses gros os et ses façons agrestes, et *Mademoiselle* pour ses boucles d'oreilles d'or et son teint blanc. Il s'en vengeait en méritant les premières places. La rude vie d'arpenteur de village l'avait transformé; il était toujours grand et fort, mais mieux découplé, suffisamment hâlé, et montrait un grand sourire heureux sous une grosse moustache couleur de lin. C'était Jacques Bonhomme lavé et peigné. Son père, paysan vivant sur son bien, qui avait épousé une fille de la ville, était mort jeune. Sa mère amodia le chétif avoir et créa à Saint-Rupert un petit pensionnat prospère. Elle l'engagea à choisir une femme qui pût l'aider d'abord, la remplacer plus tard.

Clélie qu'il rechercha accepta gracieusement, prétendant d'ailleurs qu'elle faisait là un mariage de raison. Lui, Joseph, ne parut pas contrarié du propos ; il croyait bien faire de même, quoiqu'il n'en dît rien. Le bon est que, s'étant vus tous les jours depuis des mois, les deux fiancés n'en étaient plus si sûrs ni l'un ni l'autre. J'entendis la grand'mère le dire en riant à Clélie qui rougit comme il était naturel, et protesta comme il était bienséant. — Ce que voyant et oyant, Joseph fut pris de transports incon grus et ingénus qui le faisaient ressembler à un bon dogue en gaîté.

*La Grise* qui, au départ, avait fait mine de trotter, était vite revenue à une allure plus discrète. Elle allait au pas, broutant ici et là quelques pousses de chèvrefeuille, sûre d'arriver. Nous aussi; mais c'est très-bon, par certaines matinées, au milieu de certains sourires, de ne pas se presser; et il y aurait à y perdre quelque chose. De temps à autre il y avait à écarter du passage des branches d'églantier folles; il en pleuvait des pluies de rosée et des averses de pétales roses et blancs sur les têtes blondes... Florette voulait descendre pour faire un bouquet... Clélie voulait marcher un peu... Le docteur qui avait trouvé une plante rare en étudiait les organes avec ravissement...

On arrive toujours. A huit heures sonnantes, nous fîmes une entrée triomphale à la Garenne. Just Boitelle embrassa tout le monde par rang d'âge, gardant en ses bras un peu plus longtemps son héritier d'abord, puis M^lle^ Florette qui, positiviste effrontée, et résumant les inquiétudes de la situation, demandait « si la crème était prête. »

Nous étions dans un étrange lieu et chez un étrange homme; on ne m'eût pas prévenu que je l'aurais vu de suite. La grande cour, le jardin planté il y a quarante ans, le verger raviné par une source, l'enclos en nature de prés, terres et bois, couvrant deux collines, ressemblaient assez à une forêt où l'on aurait pratiqué des clairières et commencé des cultures. Tout cela foisonnait de bêtes chevalines, asines, bovines, ovines, etc., etc., cherchant leur vie à peu près librement. Une échappée laissait voir à distance les montagnes connues ; et dans un fond une grande rivière bleue. Ce lointain donnait de l'air partout et empêchait de se croire en Australie.

La maison basse, un peu sombre et fort encombrée, ressemblait à un garde-meubles bien tenu. Tout y était

vieux ; rien n'y semblait usé. Il y avait aux murs des portraits gravés de deux membres du comité de Salut public..., d'une grande rareté et curiosité alors.

Le maître avait trente ans de ce siècle et trente ans de l'autre ; il restait de l'autre. Il avait été aide-de-camp de Joubert, une blessure le força de renoncer au service à vingt-cinq ans. Les gens du canton de Saint-Rupert le nommèrent alors leur juge de paix à l'unanimité. Quand la place cessa d'être élective on n'osa pas la lui ôter. Il donna sa démission de juge et de citoyen le jour où l'empire fut proclamé, et depuis ce jour n'a plus passé le seuil de la Garenne. Les paysans y viennent, les dimanches, en conciliation comme autrefois. L'homme aux cheveux gris, aux traits droits, aux grands yeux bienveillants, à la parole brusque et brève, est toujours pour eux monsieur le juge Boitelle. Le jour il cultive son jardin, le soir il lit dans ses Elzévirs grecs les pensées de Marc-Aurèle et les lettres de Paul de Tarse, ou se remet à son *Code civil*, lequel diffère, par bien des points essentiels, de celui qu'on attribue à Napoléon, et qui est de Tronchet, Portalis, Berlier, Thibeaudeau, Rœderer et autres jurisconsultes. Il fut parlé devant moi de cette élucubration, du titre des Successions auquel il était mis la dernière main ; — ce qui m'amena à introduire sans trop de gaucherie le sujet délicat dont Edgar m'avait parlé la veille ; il me parut que j'étais bien écouté.

Comment la journée s'écoula sans fatigue — en des causeries pleines de cordialité, — en des visites à ce que l'Homme de l'an V appelait ses Dieux domestiques, — à des promenades au long dans l'enclos d'aspect élyséen, — à de lents repas frais, abondants, sobres, égayés par la chanson de la Grand'mère, — à des chevauchées à âne de

Florette jusqu'à la rivière ; l'enfant demanda gravement, quand elle fut au bord, « si l'on était encore en France de l'autre côté? » — à un bain dans ses eaux transparentes, — à une sieste la tête à l'ombre, les pieds au soleil dans les prés sous bois du rivage, — à une ronde aux chansons dans la cour où les *maîtres* et les gens de la ferme ne laissèrent pas que de s'embrasser, — au retour silencieux sous le clair de lune, *per amica silentia lunœ*, disait Just Boitelle souriant un peu tristement à notre départie...

Je passai huit jours à la Nivolière, les plus gracieux de ma vie, sans entendre parler des mariages prochains, croyant lire sur toutes les figures qu'ils se feraient en même temps. Quand je partis (guéri, car je ne pensais plus à ma santé), Edgar me dit en m'embrassant : « A bientôt ! je t'écrirai la date. »

Je reçus, à cinq mois de là, une lettre de lui, mais timbrée de Paris — « rue des Maçons-Sorbonne, en la maison où Jean Racine a logé. »

« Oui, me voilà ici, écrivait-il. Tu es bien étonné, moi bien désolé. Tu dois être mon confesseur, étant mon ami. Si tu me le demandes, je te dirai pourquoi me voilà ici ; mais cela me ferait une peine affreuse de te l'écrire aujourd'hui. Ne me le demande donc pas. Quand nous vivions l'un près de l'autre, nous étions affectés en même temps et de même façon des mêmes choses et vivions ainsi l'un en l'autre, moi de ta joie, toi de la mienne. A la Nivolière tu les aimais tous quoique bizarres, comme je les aime et parce que je les aime. Je t'ai renvoyé ayant peur que tu ne devinsses tout à fait amoureux d'Euphrosine. Tu l'étais déjà bien à demi, avoue-le : je ne sais pas si je pourrais être jaloux de toi. Et dis-moi surtout ce que tu penses du sentiment que ma blonde cousine a pour moi... »

Je lui répondis : « Ta cousine t'aime. Ne m'écris rien que tu n'aies, sinon du plaisir, du moins du soulagement à m'écrire. Au temps de Mme de Sévigné, les natures aimantes, séparées les unes des autres, se créaient de toutes pièces des Dragons qui les dévoraient. Elles n'ont pas bien changé. Les Dragons susdits s'appellent aujourd'hui des Chimères. Dragon ou Chimère, et qu'elle soit, oui ou non, le produit de ton imagination, il faut tuer la bête malfaisante ou bien elle te tuera. Je ne t'en reparlerai d'ailleurs que quand tu l'auras pour agréable... Comment vis-tu donc là-bas ? »

Au point que j'avais touché il ne fut pas répondu ; je n'y touchai plus. Qu'il restât douloureux, en lisant les lettres revenant à jour fixe toutes les quinzaines, je n'en pouvais guère douter. Ces lettres étaient pleines d'une douleur latente, qui voulait être muette, qui parlait partout et criait quelquefois. Le séjour de Paris, si attrayant en perspective, qu'au collége nous convoitions ensemble de toutes les forces de nos imaginations réunies, était visiblement empoisonné par ce chagrin. Sans doute il était fait par le jeune patient un effort pour vaincre son ennemi, pour lui échapper. Ce n'était pas au plaisir que la guérison ou la distraction était demandée : c'était au travail, à un travail aride et absorbant.

Mon pauvre camarade avait grandi au milieu des larges prés de la Nivolière, prenant des mésanges au filet de fontaine, ou pêchant des brèmes dans les ruisseaux qui courent par là sous les aulnes en bavardant. Le collége de Montbeney lui-même, assez triste, avait eu ses longues promenades enivrées d'air et de lumière deux fois la semaine, à travers les grands bois ou les grandes moissons. Tous les automnes revenaient les parties de canotage et de

bain dans la grande rivière, avec le docteur aussi jeune que son neveu, les goûters sur l'herbe avec les trois cousines... Quel lendemain là-bas pour des journées faites ainsi !

Le matin, il fréquentait l'étude la plus occupée et la plus sombre de la Cité, et les corridors du Palais, labyrinthe plus tortueux et plus inextricable que celui d'Egypte, aussi fécond en monstres que celui de Crète. De là il gravissait, par ce long et infect couloir de la rue Saint-Jacques, la noire montagne au sommet de laquelle est l'Ecole de droit. Après une station maussade dans le froid amphithéâtre, il venait en faire une autre à la Sorbonne ou au Collége de France, devant des rhéteurs trop vantés. L'après-midi se passait à rédiger les leçons du matin. Le soir, le cabinet de lecture de la place de l'Odéon mettait à sa disposition les journaux passionnés et mal écrits, la littérature effrénée du temps. Le dimanche matin, il faisait quatre lieues dans les bois de Meudon, et allait aux Français voir M^lle Mars jouer Molière et Marivaux. Une courte visite aux musées, une audition unique dans un théâtre de chant avaient établi pour le pauvre garçon, trop prompt à se juger, qu'il ne s'entendait pas aux arts. Nulle relation, d'ailleurs, avec les jeunes compatriotes livrés à des plaisirs qui ne le tentaient pas; non pas même celles qu'établissent des études semblables ou des repas pris en commun. Une sobriété exagérée, due à son tempérament pour partie, s'accrut de la répugnance causée par la cuisine de Lutèce si sophistiquée et peu semblable vraiment à celle que sa mère apprêtait de ses blanches mains.

Alarmé des suites possibles de cette solitude et de ce régime, j'essayai de lui ouvrir un coin du monde resté bourgeois, c'est-à-dire modeste, assez agréable et poli, où j'avais

été accueilli. La fatalité s'en mêla. Une des familles qui le reçurent fut obligée, par un revers de fortune, de se retirer à la campagne. L'autre perdit presque immédiatement une fille unique, adorée, et prit un de ces deuils qu'on ne quitte plus.

Les lettres qui suivirent m'effrayèrent. Je priai une personne amie de voir Edgar, sous un prétexte, et de m'en écrire. On sut de la femme qui le servait qu'il passait une part de ses nuits courbé sur « *ses livres maudits*, » qu'il se plaignait d'un extrême échauffement et ne voulait plus vivre que d'un petit pain de seigle, d'une jatte de fraises et d'eau d'Arcueil qu'il allait chercher lui-même, de peur qu'on ne le trompât, à une fontaine déterminée. Le vin *du jour* des restaurants le rendait malade.

J'avertis son oncle, qui courut à Paris, le trouva pris d'une fièvre nerveuse, compliquée d'ataxie, et le ramena.

Le cousin Gaudry vint me chercher sur le désir du malade ; il me dit que ce qui avait empêché le mariage huit mois auparavant, c'était le refus formel d'Euphrosine. Elle avait déclaré avec une obstination et une innocence parfaites qu'elle aimait Edgar comme un frère, mais ne voulait pas se marier encore.

Je trouvai le malade mieux. Ces tendres et inquiètes figures des siens lui rendaient l'envie de guérir. L'air natal lui redonnait du sommeil. Il mangeait avidement des consommés faits par sa mère, des gelées de fruits préparées par ses cousines, baisant les douces mains qui le servaient. Il me dit en m'embrassant, bien bas : « Je ne veux pas m'imposer, j'aimerais mieux mourir. J'ai défendu à ma mère, à mon oncle, de parler à la chère, chère enfant. Ils l'auraient pressée, contrainte moralement. Je sens qu'elle préfère se donner elle-même et ne le fera qu'à son

heure. Dis-leur à tous, dis à elle que je ne demande que d'attendre le moment ici. Puis tu me raconteras comment *on* t'aura écouté.

*On* m'écouta avec une bonne grâce froide que je dus surfaire au pauvre garçon. Je questionnai Gaudry, il me répondit d'un ton sauvage : « Si elle laisse à notre petit le temps de se refaire, il faudra se tenir pour content. Nous ne le renverrons pas à Paris où il achèverait de se tuer. Sa mère l'emmènera aux bains de mer avec Florette qui en a besoin. Euphrosine pourra alors... nous quitter si elle veut. — Qu'y a-t-il donc? — Il y a ce cavalier qui fait faire des courbettes à sa jument sous la fenêtre... — Où l'ai-je vu? — Au collége; il le quitta pour entrer chez les Jésuites de Dôle, un mois avant que M. Feutrier fermât leur maison. C'est Norbert Rillier de la Murinais. — Noble de sa création? — Plutôt de vieille bourgeoisie, apparentée à toutes les familles de qualité des environs, royaliste, en guerre réglée avec les Boitelle depuis trois ou quatre générations... — Et ce Roméo vient parader sous le balcon de notre Juliette... M'est avis qu'il est déjà un peu *marqué* pour ce rôle.

— Au sortir du collége, où il acquit peu de latin et moins encore de français, on l'a fait entrer dans la garde de Charles X; on n'en pouvait trop faire qu'un soldat. Tous fils de famille entrant là, le gousset garni, s'empressaient de séduire, de copier, et, si possible, de distancer leurs sous-officiers, des *durs à cuire* du temps *de l'autre*. Ils y dépensaient vite ce que papa et maman leur avaient departi de numéraire et de santé. Le sieur Norbert est rentré dans ses foyers après 1830, aux trois quarts éreinté.

— Il a grand air sur sa bête avec ses grandes moustaches et sa royale...

— Oui, mais il mourra phthisique avant trente ans ; regarde-le donc. Vous en êtes tous un peu là, vous autres bourgeois, ajouta le fils de paysan. Et pour commentaire il retroussait ses manches et me montrait ses grands beaux bras velus.

— Fait comme il est, on l'écoute, répondis-je, impatienté de cette fatuité d'Hercule.

— Oh ! nous n'en sommes pas là. Tous les matins, sur le banc au bout de notre jardin, bouquets de violettes, de pervenches, de muguets, de roses ou de bluets, selon la saison. Tous les soirs piaffes et courbettes sous notre fenêtre. Notre petit cœur bat deux fois le jour ; mais nous ne connaissons seulement pas le son de la voix de Roméo ; c'est tant pis, car cette voix est bien fêlée...

— Enfin que veut ce monsieur? — Oh rien que d'honnête ! Clélie sait d'une personne qui voit Mme Rillier, que Norbert est en instance pour obtenir la permission de faire la démarche décisive.

A quelque temps de là un événement fortuit en finit de cette situation assez pénible. Le jour de la Saint-Rupert, les jeunes gens de la ville donnaient une *matinée dansante* dans une salle d'ombre, formée de six platanes, dominant la rivière. De lourdes guirlandes de feuillage et de fleurs rattachaient les arbres les uns aux autres ; d'autres, pendant aux branches, flottaient au vent du matin. Toute la petite ville était là en habits de fête. Edgar, presque remis, arriva avec sa mère et ses cousines. La première contredanse qu'il dansa avec Euphrosine finissant, une façon de géant, nommé Malou, du village voisin de Saint-Hospice, assez grossier de manières et de ton, vint demander la première valse à la jeune fille. Elle l'avait promise à M. de la Murinais. Sur quoi Malou risqua un tel rire et un tel

propos qu'Edgar s'avança sur lui en levant une badine. Malou la brisa, se rua sur le jeune homme, le frappa au visage et le renversa. Tandis que les hommes qui étaient là emmenaient Malou en le rudoyant, que M^me^ Gonnet, pâle, se précipitait sur son fils dont les yeux étaient fermés et dont la bouche jetait une écume sanglante, Euphrosine s'évanouit. Norbert, qui venait réclamer sa valse, se trouva là à point nommé pour la recevoir dans ses bras. La première chose qu'Edgar vit en rouvrant les yeux, ce fut la chère, chère enfant idolâtrée dans les bras du beau cavalier qui venait de dénouer la ceinture rose et couvrait d'un long regard altéré le jeune corsage entr'ouvert. Ce fut, quand les yeux d'Euphrosine se rouvrirent, un autre regard dont cet homme fut payé et dont il frémit tout entier ; — et une rougeur que la pauvre enfant trahie voulut cacher trop tard dans ses mains tremblantes, puis dans le sein de sa sœur qui arrivait enfin... Cette scène, qui ne dura que bien peu de minutes, était irréparable. Tous ceux qui avaient vu avaient compris.

Edgar, transporté au logis sur un brancard, ne devait plus se relever. A deux jours de là toute la population de Saint-Rupert l'accompagna à la Garenne. Le vieux Just lui avait préparé là une place au bout de l'enclos, à droite d'un banc rustique où tous les soirs il venait voir le soleil se coucher sur le fleuve ; à gauche était la place qu'il s'était choisie pour lui-même. Des lilas blancs, des acacias à fleurs roses, des sorbiers des oiseaux, toujours pleins de chansons, enveloppaient de leurs ombres le gîte gracieux où le vivant vint tous les jours tenir compagnie au mort. Il grava lui-même sur le banc ces mots du quatrième évangile : *Bonum est hic esse.*

Le matin même du funèbre convoi, Norbert Rillier s'était rencontré avec Malou et lui avait logé une balle dans

la cuisse droite. Il n'y eut qu'une voix pour déclarer que cette rencontre achevait de rendre nécessaire le mariage de Roméo et de Juliette.

Mme de la Murinais qui, depuis un an, refusait d'y entendre, capitula devant cette unanimité. La mort d'Edgar faisait ses cousines riches : si elle fut pour quelque chose dans ce consentement, il vaut mieux, hélas! ne pas se le demander. Pour préparer les voies on fit une visite à la Nivolière, on pleura avec la mère, on combla l'aïeule de marques de déférence.

Le docteur Boitelle fut lent à consentir. Il reparlait des vieilles discordes entre les deux familles; il ne disait pas sa principale raison qui était la figure hippocratique du gendre qu'on lui proposait. Les larmes d'Euphrosine, les premières qu'on lui ait vu répandre, le vainquirent.

La noce un peu triste se fit à l'automne. Aux premiers froids on conseilla à Norbert de passer l'hiver dans le Midi. Il se fit attacher à l'ambassade de Rome, et pendant dix-huit mois Mme Euphrosine de la Murinais régna dans les grands palais sombres du Corso du droit divin de sa beauté. Son mari l'aimait follement; il en mourut avant la fin de leur seconde année de mariage.

La veuve de vingt ans entra, pour passer le temps de son deuil, dans un couvent de Camaldules. Elle en sortit pour convoler avec le marquis Emilio, des princes Butera; elle a de lui trois fils aussi beaux et aussi nuls que leur père. Ses rapports avec Saint-Rupert, de pure bienséance depuis son départ, ont cessé après son second mariage.

Mme Boitelle tomba en enfance dans le courant de l'hiver qui suivit la mort d'Edgar et le départ d'Euphrosine. Sa fille, à force de soins, la fit vivre encore deux ans et lui survécut peu de mois.

Les Gaudry transportèrent leur petit pensionnat à la Nivolière, où le docteur vint habiter avec eux.

Le solitaire de la Garenne, ayant perdu une vieille femme de charge affectionnée qui gouvernait sa maison, leur demanda Florette. Il aimait beaucoup cette enfant ; elle avait avec lui des rapports de figure et de caractère de plus en plus frappants à mesure qu'elle se forma. L'homme de l'an V n'avait, en aucun temps de sa vie, eu de pratiques religieuses ; sa nièce ayant perdu sa mère de bonne heure, et élevée par une servante dévote, en souffrait ; il n'eut pas à s'en apercevoir. Mais l'aimable enfant en vint, dans une pensée touchante, à pratiquer pour elle et pour lui. Cette disposition fut encouragée d'abord, plus tard exploitée. Just mourut en 1840, lui laissant son bien. Elle entra bientôt après en religion aux Bernardines de Saint-Rupert, et la Garenne est aujourd'hui la maison de campagne de ces filles.

Le docteur au désespoir demanda du moins à acheter ce petit cimetière du bout de l'enclos où il n'y a que deux tombes et point de croix. On a bien voulu le lui vendre. Michel Gaudry y cultive lui-même les lilas que Just y a plantés.

Sa femme et lui ont élevé plusieurs générations d'honnêtes filles et de bonnes femmes dont ce pays a besoin et commence à manquer : c'est pourquoi sa population diminue.

Ils ont eu trois enfants. L'aînée a épousé un avocat de talent, député en 1848, sénateur en 1876. Un des fils fait des chemins de fer dans le Midi. L'autre a une exploitation prospère dans la Mitidja.

# LES LINIER.

## I. Le mariage de Tancrède.

Il y avait au bailliage de Montbeney trois familles nobles, j'entends non anoblies et appartenant à la féodalité première, desquelles la famille de Dormans. La fièvre chaude des Croisades dont les Dormans avaient été atteints les avait ruinés une première fois. Deux ou trois générations pacifiques rétablirent, au XV^e^ siècle, la fortune de la maison qui, au XVI^e^, faisait de nouveau assez grande figure. Les guerres de religion arrivant, les deux branches des Dormans s'y jetèrent à corps perdu — l'aînée qui est en Bourgogne dans le camp des champions du Purgatoire ; la cadette qui est en Saintonge dans le parti adverse. Les Gascons du maréchal de Biron saccagèrent fort le château et les domaines des Dormans, n'y laissant vivants qu'un vieillard tombé en démence et un enfant de dix ans. Ce dernier « de David éteint ralluma le flambeau. » Au XVIII^e^ siècle, le XI^e^ marquis construisit, avec les débris du manoir du XII^e^ siècle, cette grosse maison qui existe encore ; les dehors manquent de caractère ; l'intérieur, dans le goût Pompadour, est fort beau et charmant.

En 1789, la famille était représentée 1° par une fille dont on reparlera plus loin.

2° Par Jean, XII^e^ marquis de Dormans, jeune garçon un

peu efféminé de figure et d'habitudes ; on l'avait marié à dix-huit ans à M^lle Diane de Chalosse qui en avait seize : au bout de huit jours ces enfants s'étaient séparés de commun accord. Les motifs de cette séparation ne sont pas pour être rapportés ici ; il suffira de dire que M^lle de Chalosse demanda à Rome l'annulation de ce mariage et l'obtint.

3° Par le comte Philibert, aussi viril que son frère aîné l'était peu et pourvu d'une charge de cour à Versailles. Celui-ci semblait destiné à continuer la race. Mais l'auguste princesse à laquelle il était attaché lui avait fait rompre successivement trois projets de mariage. Après le 10 août où il fit de son mieux, il revint à Dormans et décida son frère à émigrer.

Les deux frères, pour se ménager les ressources nécessaires à leur projet et se prémunir contre une confiscation prévue, vendirent le château et la terre aux Linier, fermiers des Dormans depuis trois siècles.

Véronique Cadet, veuve Linier, dite la Cadette, fermière en titre, était une grande brune, sèche, aux traits aquilins, assez semblable à un homme vêtu en femme. Elle gouvernait les trois domaines depuis son veuvage, assistée de son fils aîné. Jacques, paysan de trente ans, avait les traits droits, un peu pointus, l'œil inquiet des renards, le buste long et trapu, les jambes courtes ; il était le meilleur laboureur et bouvier du pays. Le fils cadet, Jean, filleul du feu marquis, valet de chambre du marquis actuel, était un beau garçon et tout à fait une manière de monsieur : il signa à l'acte après son frère. Les trois acheteurs devinrent propriétaires du château, des trois fermes, de la forêt de la Dangereuse et pâturages attenants, au prix de 82,000 livres, qui étaient le prix que les Linier pouvaient offrir et, les circonstances étant données, un beau denier, sinon

un beau prix. L'acte contenait une clause de réméré valable pour dix ans seulement, et stipulée au profit soit des deux vendeurs, soit du survivant d'eux, soit de leurs hoirs directs à l'exclusion de tous collatéraux. Il portait quittance, car Véronique assistée de ses deux fils, ayant au préalable ouvert un bahut de chêne, cerclé de fer, logé sous son châlit, où depuis trois siècles les Linier mettaient leurs économies, et y ayant trouvé ladite somme de 82,000 livres en or, l'avait comptée à ses maîtres incontinent.

Le marquis nanti des trois quarts de la somme alla s'embarquer à Marseille pour Malte. Il y acheta un *casal* avec un jardin d'orangers, au fond de la calle de la Melleria où est la grotte de Calypso ; deux esclaves grecs et une spéronare sur laquelle il faisait des promenades en mer. Un soir, un orage terrible survint, le tonnerre tua à côté de lui celui de ces esclaves qu'il préférait. Il se réfugia d'épouvante dans un couvent de Franciscains où il se livra à des austérités excessives, et mourut fou moins de quatre ans après son émigration.

Le comte Philibert alla à l'armée de Condé et y reçut des Princes une mission en Russie. Il s'y prit avec la Czarine d'une manière qui était bien indiquée et fut l'avant-dernier amant de cette Messaline allemande. Il allait réussir dans sa négociation quand il eut l'imprudence de souper à Oranienbaum avec trois danseuses et deux officiers aux gardes, dont l'un l'avait précédé et l'autre lui succéda dans les bonnes grâces de Catherine II. Le médecin de la Cour, qui fit son autopsie le lendemain, déclara qu'il était mort d'un *iléus*, maladie que les bonnes gens appellent colique du *miserere*.

Tant que Véronique Cadet vécut, ses fils restèrent dans le devoir, autrement dit ils furent ses serviteurs. Le pay-

san Jacques ne songeait pas qu'il pût en être autrement. Quant à Jean, il avait, à la vie d'antichambre et d'alcôve, à peu de chose près perdu ses préjugés, comme on disait au XVIII^e siècle, ou perdu le respect, comme on dit au XIX^e. Mais le caractère de sa mère singulièrement droit et ferme, l'attitude de son frère, digne dans sa soumission, lui imposaient, et s'il avait perdu le respect, il n'y parut jamais.

La vieille femme ne voulut pas entendre à ce qu'il fût rien changé aux accoutumances de la maison. Le château resta clos, devant être retourné en l'état à la famille si elle rentrait dans les dix ans. On fit quelques réparations seulement à la grosse ferme du Polletin que l'on continua d'habiter. Les 9,000 livres de fermage qu'on payait habituellement au seigneur allèrent au fameux bahut reconstituer l'épargne. Quant aux redevances en nature, fort considérables, elles passèrent en réquisitions et dons civiques, lesquels valurent aux Linier la renommée de bons patriotes et firent nommer Jacques maire de la communauté de Dormans, place qu'il garda longues années, étant un homme avisé et juste.

Vers l'année 1800, la Cadette se faisant plus craintive, et le médecin lui commandant pour sa toux de ne plus sortir par la pluie et le gel, elle décida que Jacques prendrait femme. Il épousa, à la réouverture de l'église, la Catherine Reboulet, fille unique, devant hériter de la grande prairie de la Pantière, ci-devant un pré de moines, en tous temps arrosé, et que l'on fauchait trois fois l'an. La noce fut la plus belle dont on se souvienne dans le pays pour le nombre des invités, l'abondance de toutes choses et la joie qui y régna.

La mère Linier avait dans l'idée de marier Jean avec

l'autre Reboulette, la cousine de la Catherine, presque aussi riche qu'elle. Jean qui fréquentait, à Dormans, chez la demoiselle Poireau, n'y entendit point. Cela chagrina sa mère, elle vit bien ce qui en arriverait après son décès ; mais on ne peut forcer les inclinations.

Véronique Cadet ayant rendu son âme à Dieu, sans souffrance, en 1801, comme on venait d'apprendre la mort du dernier des Dormans ; Jean Linier, à ce poussé par sa belle amie et aussi par sa vanité, déclara à son frère qu'il ne voulait pas rester dans l'indivision, encore que ce fût l'usance de la famille Linier depuis des siècles. Le partage se fit à l'amiable.

Le premier lot formé du château, des dépendances, du parc et des trois domaines, fut attribué à Jean. Jacques eut la Dangereuse qui est une forêt de montagne, belle et grande, et tous pâquis attenants, vastes et pouvant être remis en bois, ce qui, avec la prairie de la Pantière confinant au matin, formait comme un vrai petit royaume d'une seule teneur.

Les 80 à 90,000 livres, mises de côté depuis dix ans, furent partagées par égales parts. Jacques employa ses deniers à construire des bâtiments d'habitation et exploitation à mi-côte, à côté d'une belle source, entre les bois et prés, lesquels bâtiments ont pris nom la Maisonneuve, étant les premiers construits dans le pays depuis la Révolution. Jacques avait la pierre mureuse dans une carrière qu'il ouvrit, et les bois de charpente dans sa forêt ; il copia pour les plans des constructions bien entendues faites quinze ans avant dans un canton suisse voisin par un seigneur d'Angleterre. Il eut la meilleure maison du pays, au milieu du plus beau bien de la contrée et dans une situation superbe.

Jean employa une belle somme à replanter le parc de Dormans à l'anglaise, à rafraîchir le grand appartement du château et le reste de son capital à acheter un service d'argenterie, à repeupler les écuries et à remeubler les remises; il s'endetta un peu pour garnir, comme il convenait, la corbeille qu'il offrit à M^lle^ Florise Poireau.

J'ouvre ici une longue parenthèse. Les demoiselles de Dormans n'ayant qu'une légitime fort mince coiffaient souvent Sainte-Catherine, parfois prenaient le voile dans quelque abbaye de filles nobles pas trop mélancolique. Mais au XVIII^e^ siècle l'une et l'autre mode était passée. Henriette-Maguelonne, aînée des deux Dormans, fut élevée par son oncle maternel, évêque d'O....., si connu par la grâce avec laquelle il présentait à la Dubarry, à son petit lever, ses mules de satin rose fourrées d'hermine. Vers son quarantième printemps elle hérita de ce successeur des apôtres, chercha quelque jeune gentilhomme disposé à partager l'héritage, en refusa un qui boitait un peu, et un autre qui buvait beaucoup, finalement revint habiter seulette un joli pavillon sis au bout du parc de Dormans. Elle avait toujours aimé le point d'Angleterre et recevait souvent la visite du beau contrebandier Dominique Poireau. Elle prit garde qu'il avait près de six pieds, des épaules à l'avenant, que ses traits étaient expressifs, bien qu'un peu bruns et durs : lui remarqua qu'elle le regardait sans aversion. Un jour qu'elle avait envoyé ses gens à l'office du soir, il lui manqua de respect, tant et si bien que deux mois après elle dut se résigner à devenir M^me^ Poireau. Son cher époux périt au siége de Lyon, où il commandait les volontaires du Haut-Rhône. La veuve inconsolable n'eut plus qu'à élever de son mieux le doux fruit de cette union, la jeune Florise qui signa bientôt

Poireau de Dormans, fut royaliste, pinça de la guitare et se forma l'esprit et le cœur chez mesdames Cottin et de Staël.

L'idée d'épouser le fils de la Cadette, le valet de chambre du marquis son oncle, n'avait rien pour éblouir la jeune aristocrate. Mais 1° M^lle^ Poireau, après tout, était M^lle^ Poireau; 2° Jean Linier lui rouvrait le château de ses pères; 3° l'usage propice aux usurpations autorisait Jean, pour se distinguer de son frère, à prendre qualité Linier de Dormans; 4° M. Linier de Dormans était encore un très-joli homme ayant pour sa chère personne tous les soins qu'il lui devait et un peu davantage. Au total, c'était un mari présentable, et même assez désirable. C'était l'avis de Henriette-Maguelonne de Dormans, veuve Poireau — et Florise s'y rangea.

Le premier repas de noces à Montbeney fut tout intime. Le second à Dormans dura cinq heures, il y avait quatre-vingt-quatre invités. Les jeunes gens *décernèrent la palme de la beauté* à la mariée. Elle était petite comme sa mère et rondelette comme elle. Elle avait les cheveux bruns, le profil énergique de feu Poireau, un teint de brugnon (c'est un fruit savoureux qui tient de la prune et de la pêche) et des yeux noirs débordant de tendresse et pétillants d'esprit. Par-dessus tout, quand elle dansait, elle avait *le diable au corps*...

Mais les artistes auraient couronné reine de la fête Catherine Reboulet, grande, svelte, aux cheveux châtain-clair, aux grands yeux d'or, calmes et souriants, aux traits droits, au teint blanc, au front haut, à la physionomie avenante — qui ne dansait pas et portait superbement les modes de la montagne, une robe de drap écarlate tout agrémentée de dentelles blanches et un large

chapeau à guipure d'or sous lequel elle ressemblait assez à *la Femme au chapeau de paille* qui est, je crois, de Rubens.

Voilà des croquis bien appuyés ; ils indiquent déjà, si je ne me trompe, le caractère des deux belles-sœurs ; et qui les eût entendues babiller ces jours-là n'eût pas été sans pressentir l'avenir des deux ménages.

A peu de temps de là, travaillant à cet avenir énergiquement, elles accouchèrent l'une et l'autre de deux jumeaux, ce qui n'était pas nouveau dans la famille Linier. Les deux jeunes mères disaient en souriant qu'elles s'étaient arrangées ensemble pour avoir chacune un fils et une fille, à cette seule fin de marier ces cousins et ces cousines dans quelque vingt ans.

Si différente que fût la manière de vivre au château et à la ferme, les rapports restèrent ce qu'ils devaient être, à un peu de froideur près, plus apparente dans l'intimité. Les deux frères s'aimaient. L'aîné était sensé, le cadet avisé. Si Florise était inconsidérée, Catherine avait de la prudence pour deux. Lors de la disette et de l'épizootie maligne qui suivirent la seconde invasion, on se rendit mutuellement des services d'argent.

A cette date on était abonné au même journal qui passait de Dormans à Maisonneuve. Et les deux petits garçons allaient ensemble chercher des leçons de latin chez dom Ruinet, ancien chartreux, curé de Dormans, qui leur enseignait aussi un peu de grammaire française, de géographie, d'histoire et de religion.

Si on eût regardé derrière ces apparences, on eût bien vu que chacun suivait sa pente. A quatre ou cinq ans de là, on avait marché. Le château était abonné au *Drapeau blanc* et la ferme au *Courrier français*. Les petits garçons

devenant de grands garçons, Albin Linier fut conduit par son père à l'Institut agronomique de Hofwil, canton de Berne, où M. de Fellenberg enseignait de l'agriculture pratique, de la science et de la littérature. Son cousin, Tancrède Linier de Dormans, fut mis par sa mère chez les RR. Pères de Fribourg où il apprit à monter à cheval, à faire des armes, à chanter et à danser. Parallèlement Mlle Marguerite fréquentait le petit pensionnat de Montbeney, tenu par la bonne Mme Mouilhade, ancienne élève d'Ecouen ; elle y acquit force petites connaissances pratiques, assez de grammaire pour tourner un billet du matin, le nom des capitales d'Europe, un peu de musique vocale, l'art de faire des tableaux en cheveux et suffisamment de catéchisme. Mlle Elodie (un nom pris, je crois, à M. d'Arlincourt, romancier du temps), fut élevée au château par une manière de gouvernante irlandaise qui la nourrit de romans loyalistes : mais cette enfant revêche dépitait miss Dorothée en affichant, en toute occasion, ses préférences pour les *Têtes rondes*.

Le plus sûr moyen de faire convoiter un fruit, c'est de le défendre : une expérience assez ancienne le fait bien voir. En éducation on ne tient pas compte de cette expérience-là beaucoup. Le résultat, c'est que les parents, les professeurs, les gouvernants ne font pas bien souvent des enfants ce qu'ils veulent en faire, et en font très-bien le contraire quelquefois. Par exemple, de ces quatre cousins et cousines, je ne vois guère que Marguerite qu'on ait façonnée précisément comme on entendait faire, et encore ! — Dans notre monde français, l'amour, l'amour-passion est assez rare. Les quatre beaux enfants furent prévenus dûment contre les mariages précoces. Il y en eut juste un qui prit la fièvre qu'on redoutait pour tous. Ce fut la douce

Marguerite (un portrait de sa mère en miniature, plus fine et délicate de complexion, et plus charmante dix fois).

Pourquoi elle s'éprit de son cousin Tancrède ? Qui peut savoir ? Il ressemblait, disait-on, aux Dormans de qui il descendait après tout. Il avait leur haute taille et tournure, leur beau sang, leurs grands traits assez communs, des yeux d'un bleu dur, des sourcils noirs contrastant avec des cheveux d'un blond doré ; l'air passionné selon ses amis, égaré selon les autres, le ton parfait, les façons élégantes, assez creux au fond, autrement dit sans trop de cœur ni d'esprit. Il apparaissait, ainsi fait, à cette bonne Marguerite si bourgeoise d'éducation, comme un être d'un caractère supérieur. Elle avait très-peu lu, la Jérusalem pourtant ; il n'est pas bien sûr que ce nom de Tancrède n'ait pas aidé à sa méprise. Car ce sont bien des méprises, ces amours-là ; et le Tancrède que Marguerite aimait était un être idéal n'ayant de son cousin que ce nom, les dehors, son bon air à cheval.

Il était, ce Tancrède, juste assez pénétrant pour voir qu'on l'admirait, neuf comme un élève de Fribourg, ni plus ni moins honnête qu'on ne l'est en sortant de ces saintes maisons. Marguerite était plus séduisante depuis qu'elle était atteinte. M. Linier de Dormans, craignant quelque aventure, annonça à son fils qu'il allait partir pour Paris où il compléterait son éducation en fréquentant les salons et les cours.

Mme Florise, que le caractère de sa fille excédait et qui n'était pas loin d'être aussi amoureuse de M. son fils que sa cousine, murmura. La rudesse avec laquelle son intervention fut accueillie par M. Linier, le départ de ce fils, furent une des causes de sa fin prématurée et douloureuse.

La première maison qui s'ouvrit à Tancrède fut l'hôtel des Dormans-Saligny ; ils étaient de même souche que les Dormans de Bourgogne, mais ne leur étaient point parents au degré successible. A la mort du feu marquis, ils avaient proposé aux Linier de leur racheter les archives de la maison. Jean Linier avait répondu qu'il savait trop ce que lui et les siens devaient à ses anciens maîtres pour entendre à rien de pareil, et demandait la permission d'offrir aux ayants-droit tous titres, papiers, portraits de famille pouvant exister au château, sauf les titres de propriété. Celui de Messieurs de Dormans-Saligny qui marqua dans la guerre de Vendée et en fut si grandement récompensé par Charles X vint chercher lui-même les reliques de ses aïeux. Pendant son séjour à Dormans, il marqua toute sorte de déférence à Mme Henriette-Maguelonne, aînée de sa maison, de bonté pour sa fille Florise, et pour les petits Linier qui enfin avaient l'honneur de lui appartenir, et beaucoup d'honnêtetés à leur père auquel il offrit de pousser Tancrède plus tard.

Tancrède était sorti de Fribourg *pratiquant* dans la mesure qu'exigeaient les bienséances, royaliste par ce que c'était *bien porté*, mais peu aristocrate, ayant été traité de haut en bas par les petits gentilshommes ses condisciples, non ses camarades. Sa susceptibilité, à cet endroit, avait été fort exercée et restait sur le qui vive. On était à l'hôtel de Dormans poli infiniment ; mais les rangs y étaient fort gardés. La vanité du jeune homme ne put s'y faire et demeurait en souffrance. Il s'établit bientôt une sorte de franc-maçonnerie entre lui et quatre ou cinq habitués de ce salon, de rôture comme lui, de *bonne* compagnie puisqu'ils entraient là, mais pressés d'en sortir, après avoir rendu leurs devoirs, pour fréquenter plus au long chez la *mauvaise*.

Tancrède passait donc la *prima sera* aux pieds de Mlle Angélique qui avait jeté sur lui des yeux favorables (il était né coiffé). Mlle Angélique était une fille majeure, laide avec de beaux yeux, un peu bossue peut-être, mais gracieuse, pleine d'esprit, assez méchante et fort dévote. Elle semblait contente d'un culte muet qui n'excédait pas les *moyens* du jeune Tancrède. Cet élève des Pères discernait très-bien qu'un si grand mariage l'eût fort poussé.

A minuit il partait avec Rillier de la Murinais, Maignelay ses compatriotes et deux ou trois officiers de la Garde. Ces messieurs allaient souper, boire, jouer, fumer du haschich le reste de la soirée chez des écuyères de Franconi qu'ils entretenaient mesquinement et battaient un peu. Le matin ils dormaient ; le soir ils dînaient au long avec des raffinements insensés. Tancrède appelait cela mener l'existence en partie double.

Un régime ainsi fait est malsain pour tout le monde, davantage pour certains. Les camarades de plaisir de Tancrède dirent plus tard qu'au milieu de leurs agapes effrénées, il avait des moments d'exaltation bizarre. Même Mlle Bastringuette qui régnait par là, plus lucide que ces messieurs, s'en effraya une ou deux fois. Eux excitaient l'halluciné, enviaient sa fougueuse imagination, copiaient ses excès et disaient avec une légitime fierté que l'orgie de *Peau-de-Chagrin* était, à certains égards, une pâle copie de celles qu'ils menaient.

A la fin de l'hiver, un personnage discret par état, fort écouté à l'hôtel de Dormans, vint y montrer une lettre de Montbeney demandant à lui comment, à son avis, certaine ouverture matrimoniale serait accueillie des intéressés, si on la risquait. L'abbé Montglat ne pouvait avoir, sur un sujet aussi délicat, d'autre avis que celui de M. le comte

de Dormans. Celui-ci, sa fille et son fils entendus, autorisa l'abbé à s'enquérir de la situation exacte qui serait faite au futur. « Il aura, fut-il répondu, le château et les trois domaines de Dormans, rapportant 15,000 fr. en 1828, constitués en majorat si l'on y tient; la fortune personnelle de Mme Florise Linier suffisant à désintéresser Mlle Elodie sa fille. » Il était ajouté, en termes assez crus (le bon abbé qui avait du monde les traduisit de façon à les rendre acceptables à des oreilles superbes), qu'on ne demandait pour dot que la recommandation de M. le comte auprès du Roi, pour telle place de diplomatie ou de finance que ledit comte préférerait pour son gendre.

On décida que le mariage se ferait à Saligny, au mois de mai.

Paris ne démêle plus très-bien le carême du carnaval. Il porte tout le long de l'an le même masque lequel n'est autre que son visage. Il se prive résolûment de tous les plaisirs qu'il ne peut se donner. Tancrède, naturalisé Parisien en quelques mois, fêta à la fois cet interminable carnaval 1829 et les derniers jours de ce qu'il voulait bien appeler son célibat, d'une façon qui effraya ses admirateurs.

La figure qu'il apporta à Saligny parut singulièrement hâve; son attitude aussi sembla bizarre; sa mère fut seule à s'en inquiéter, tout le monde crut qu'il jouait la passion; et Mlle de Dormans — à quoi sert-il d'être fille d'esprit? — jugea qu'il en était dévoré.

Les parents de province qu'on n'avait pu se dispenser d'avoir n'étaient pas bienveillants; en Poitou, le mariage que les Dormans faisaient s'appelait une mésalliance. On fut obligé cependant d'avouer que les façons du sieur Jean Linier étaient fort tolérables et que Mme Florise était bien. Sur la petite fille, Mlle Elodie, encore bien qu'elle

fût d'une extrême beauté, on se partagea. Les femmes, tout d'une voix, la déclarèrent odieuse. Les hommes la trouvèrent ravissante, même les hommes âgés qu'elle étonnait d'ailleurs un peu. M. le comte, amusé, la protégea ouvertement.

Nous avons laissé M^lle Elodie *tête ronde*, pour avoir trop pratiqué Walter Scott, il y a de cela un an. Depuis elle avait poussé l'anglais, lu en cachette Hamlet et Manfred, et elle était devenue esprit fort. D'afficher cela, cette fille bien apprise n'avait garde, mais elle était trop franche et trop fière pour n'en pas laisser voir aux occasions quelque chose. M. le vicomte Mathieu de Dormans, jeune chrétien frêle et gracieux, élevé par un gouverneur janséniste, en lui offrant le bras tremblait un peu, n'étant pas tout à fait sûr qu'elle ne fût pas l'ange déchu ou une sœur à lui. Elle était de taille moyenne, plutôt élancée, avait le col et les bras admirables, la figure ovale, le profil grec, le teint d'une blancheur rosée, le front viril, de beaux yeux bruns sérieux, et le sourire le plus virginal qui soit, c'est-à-dire naïf, altier et parfois impertinent. Oui, impertinent, quand il rendait au centuple, à trois madames par elle baptisées « M^me de Sottenville, M^lle de la Prudotterie, et cette chère comtesse d'Escarbagnas, » le dédain dont ces pecques périgourdines voulaient bien l'honorer. — Mais assez encourageant, et scélérat un peu, quand il daignait s'arrêter une seconde sur les fils, frères et époux desdites pecques, ce qui mettait ces messieurs en combustion et ces dames en frénésie.

L'ordre et la marche de la cérémonie nuptiale étaient fixés comme suit. Le troisième de mai, jour de l'Invention de la sainte Croix, après un dîner de province devant commencer à cinq heures et finir vers neuf, lecture et

audition de l'acte de mariage et signature d'iceluy aux registres de l'état civil apportés au château par Jean-Jacques Moiroud, maire de Saligny, ceint de son écharpe blanche. Bénédiction nuptiale à la chapelle, suivie de deux contredanses, la première dansée par les conjoints, la seconde accordée par la mariée à M. le Maire, lequel renonçait à ce prix à embrasser ladite mariée, selon la mode du pays, avant le sacrement par lui conféré.

Donc ledit 3 mai, et à 5 heures de relevée, du haut des murs de la grande salle du manoir, un Saligny, héros de la guerre de Cent ans, des Dormans illustrés dans les luttes religieuses du XVI^e^ siècle, et le chef tombé à la fin du XVIII^e^ au carrefour des *Quatre-Bras*, présents en peinture, virent leurs hoirs s'asseoir à la même table que les fils et petits-fils de *la Cadette*.

M^me^ la chanoinesse Eusébie de Dormans, sa croix d'or au cou, se mit à la place d'honneur, en face du comte son frère. M^lle^ Angèle était rayonnante de bonheur et presque en beauté ; à force d'art et sa nature fine et frêle aidant, on était arrivé à la faire ressembler à ces jeunes reines mérovingiennes de la cathédrale de Chartres qui manquent de gorge, mais qui ne manquent pas de charmes. Tancrède, catéchisé par sa mère et sa sœur, était éteint, assez convenable partant. Mais quand les grands crus du Médoc arrivèrent il oublia la vertu, et son attitude, de morne qu'elle était, devint peu à peu impudente. Comme il ne disait mot, on feignit de n'en rien voir.

Et du mortel banquet de quatre heures d'horloge, un seul incident est à noter. On contait que le Roi venait de faire baron le peintre célèbre à qui le portrait du chef vendéen était dû. M^lle^ de la Prudotterie plaça là contre les parvenus un mot assez piquant. Ce mot fut suivi d'un

silence marqué, désapprobateur, car ce grand monde était encore poli en ce temps lointain. Sur ce, Mlle Elodie demanda avec innocence de qui étaient une coupe et deux aiguières d'une merveilleuse beauté qui ornaient le milieu et les bouts de la table. Son jeune voisin, de plus en plus gracieux pour elle, nomma Bernard Palissy, potier de génie, favori d'Henri II et de Catherine de Médicis. Mlle de la Prudotterie, exaspérée, récidiva. « Est-ce qu'on l'a fait baron, celui-là aussi ? » dit-elle avec amertume. — « On l'a mis à la Bastille, et il y est mort de froid et de faim, » répliqua l'innocente Elodie, d'une voix claire. Nouveau silence interrompu par un ricanement de Tancrède.

Comme Mme la chanoinesse disait *les grâces* entre haut et bas et se levait, le malheureux prit d'une main tremblante le verre de tokai que sa fiancée venait d'effleurer de ses lèvres, l'avala d'un trait et dit à Mlle de Dormans, d'une voix éraillée : « A ta santé, petite Bastringuette ! »

On le crut ivre, il ne l'était pas. Au milieu de la stupeur des convives, il monta sur sa chaise, et avec les gestes et cris que le théâtre d'alors se permettait, il se mit à réciter un article du *Constitutionnel* de la veille contre la Cour, les émigrés, le parti-prêtre !... Il était fou, fou comme le marquis son oncle et le marquis son trisaïeul...

## II. Le mariage d'Elodie.

Il faut revenir à Dormans (Haut-Rhône), au château enseveli dans son chagrin et sa déconvenue, à la ferme plus heureuse dans ses ambitions si différentes, et qui furent rapprochés par un si grand malheur. Un aliéniste célèbre avait conseillé d'essayer au logis un traitement rationnel. Mais la terrible maladie se jouait des prévisions

et des expédients. L'insensé passait sans transition, incessamment, d'un état de torpeur dans lequel toute sensibilité semblait anéantie à des accès pendant lesquels des actes désordonnés ou dangereux étaient à craindre. Dans le premier de ces deux états il refusait les aliments ; une seule personne parvenait à les lui faire accepter, c'était sa cousine Marguerite, mais il y avait des jours où il les refusait d'elle en versant des larmes abondantes, silencieuses, affreuses à voir. Dans le second état on avait voulu essayer la même douce influence, il avait fallu y renoncer pour cause... On appelait alors son cousin Albin qu'il paraissait reconnaître un peu et qui, moitié par caresses, moitié par menaces, le maintenait à demi.

Mais la seule vue de son père mettait le malheureux insensé dans une fureur indescriptible : une fois il leva sur lui un couteau ; une autre fois il poursuivit un valet avec une hache. Les accès se multipliant, on dut enfin l'enfermer dans une maison de santé, à la Croix-Rousse. Dans ce milieu lugubre, son état s'aggrava encore de telle façon qu'on put en prévoir la fin.

C'est triste à dire : dès qu'on sut l'état du malheureux irrémédiable, on demanda la main de sa sœur tous les huit jours. Nos mœurs sont ainsi faites. M^lle^ Elodie, très-fière, s'en montra offensée.

M^me^ Florise Linier, avait mené une vie assez triste. Son mari avait négligé de bonne heure cette femme bonne, mais insignifiante, pour des créatures. Sa fille avait toujours été assez mal pour elle. Le fils qu'elle aimait et qui l'aimait lui avait été enlevé tôt : au moment même où elle avait espéré qu'il lui était rendu, il lui était arraché de la façon la plus inattendue et la plus horrible qui soit. En voyant Marguerite et Albin pieux pour son malheur

et remplis d'égards touchants pour elle, l'idée lui vint de se refaire un avenir en faisant un gendre de son neveu. D'en parler à Elodie elle se garda, cela eût été contre le but. Une ouverture à Albin n'était guère possible ; quelques indices d'ailleurs lui donnaient à penser que cela n'était pas nécessaire et que le jeune homme avait le même désir qu'elle. La pauvre femme attendit, comptant sur la jeunesse des deux cousins, sur leur situation, sur des ressemblances d'esprit (et de figure) qui frappaient tout le monde. En ce dernier point elle se trompait : la nature toute-puissante, peut-être toute sage, a voulu qu'en cette matière délicate les contraires aient plus de pente à se rapprocher que les semblables.

En attendant M^me^ Florise s'affaissait lentement. M. Linier, depuis que son intérieur était devenu si lugubre, vivait peu chez lui. Un soir qu'on célébrait le jour de naissance de sa femme, il demanda à celle-ci si elle ne songeait pas à marier Elodie avec Albin. — « Rien ne m'est plus, répondit-elle avec abattement. Si j'en avais la pensée je la garderais pour moi ; je ne peux rien ici, vous le savez bien, monsieur. » Puis elle ajouta :

« Si ce mariage qui ne vous souriait pas, je crois, vous paraissait devenu souhaitable, le mieux pour le procurer serait de défendre à votre fille d'y penser. »

Albin dans ses habits de travail eût pu être pris, à vingt ans, pour un magnifique jeune paysan, surtout si le travail pressant, si l'exemple devenant nécessaire, si ayant un superflu de force à dépenser, il relevait ses manches et se mettait lui-même à l'œuvre. De plus près on prenait garde qu'un paysan n'a pas le linge si frais, le bras si blanc, l'œil et le front si complétement vivants, et un entrain au travail pareil. Albin aimait l'état qu'on lui avait

donné. Depuis deux ans qu'il était revenu d'Hofwil, il avait fait faire un chemin qui rendait l'exploitation de sa forêt plus facile et moins coûteuse, créé une bergerie où des moutons à longue laine amenés d'Angleterre prospéraient, et commencé l'établissement d'une fruitière qui fut un bienfait pour le pays. Son père tout étonné le laissait faire. Sa mère et sa sœur l'admiraient. M^lle^ Elodie avait un peu peur de lui, elle qui ne s'effrayait guère. Il regarda cette belle personne d'abord comme le coq qui a trouvé une perle regarde la perle. Elle voyait très-bien cela, en était dépitée, criblait son cousin d'épigrammes, mais trouvait toujours quelque chose à discuter avec lui. Après tout, M^me^ Florise, qui les jugeait occupés l'un de l'autre, avait raison.

Dans le monde de Montbeney où Albin accompagna sa sœur et sa cousine six ou sept fois en deux hivers, la simplicité de ses manières, ses distractions, son inattention aux préoccupations courantes, le firent prendre pour un garçon d'intelligence médiocre, comme les Hercules jeunes sont quelquefois. Celui-ci, les soirs, lisait avec un charme infini à la bonne Catherine et à la douce Marguerite un livre du Télémaque ou des Fables. Si M^lle^ Elodie honorait la ferme de sa présence, il traduisait dans une langue émue et altière quelque poëme de Byron à la mode alors. Ces soirs-là, s'il ne dormait pas tout de suite, il reprenait son Adam Smith en anglais, ou en grec : *Les Travaux et les Jours.*

Elodie montait à cheval avec lui : il fallait pour cela qu'il eût le temps, ce monsieur si affairé — et qu'elle le voulût bien. Cela arrivait après tout assez souvent, malgré les affaires et malgré les caprices. Ce sera que tous deux aimaient ces bois, ces montagnes, ce grand fleuve avec les-

quels ils avaient vécu : sentant ou disant différemment en maintes choses, ils se rencontraient en ceci.

Toutefois, son cousin peignant un peu, Elodie affirmait qu'il n'y avait jamais eu qu'un peintre, à savoir le soleil ; qu'un musée, celui qui resplendit autour de nous d'une beauté changeante à chaque rayon, inexprimable toujours. Elle disait : « Quoique votre mère ne soit plus jeune, son sourire, quand elle vous regarde, est plus beau et fier que celui de la *Vierge* de Dresde. Le petit enfant de la mère Jeanne a des yeux plus divins que le *Bambino* de Florence. »

« Je le veux, répondait Albin charmé, non convaincu. Hier, nous nous arrêtâmes dans une clairière que nous connaissons depuis dix ans. Le gazon était d'une nuance douce que vous ne lui aviez pas vue encore, disiez-vous. Et les chênes immenses nous parurent se grouper avec une grâce infinie sous le crépuscule du soir encore lumineux, brumeux déjà qui les caressait. Le rossignol en fut ravi comme nous. Il préluda avec trois notes profondes, divinement belles. Nous frémîmes tous deux et il nous sembla que tout frémissait autour de nous. Ces trois notes, vous en conviendrez, valent mieux que la vieille musique et aussi que les vers nouveaux que vous aimez... »

Le lendemain, ils revisitaient la clairière dans le rayon sacré du soir. L'amazone, ses cheveux bruns au vent, une clarté dans les yeux, se mit à dire des passages d'un poëte inconnu qu'on venait de publier :

> Je t'aime et je suis belle,
> Blanche comme Diane, et légère comme elle. .
> Néère, ne va point te confier aux flots
> De peur d'être déesse...

puis elle demanda à son cousin si cela ne valait pas bien

*la Cigale et la Fourmi.* Il pensa que, dit ainsi, cela valait mieux, n'en voulut pas convenir, et finit par murmurer, troublé et furieux de l'être, qu'il n'y avait rien de si beau que *le Paysan du Danube.* Elle rit amèrement.

D'églogues plus dangereuses, les verts taillis de nos forêts en ont vu parfois ; pour troublantes elles l'étaient. A chaque chevauchée Albin restait plus atteint. Mais dès que la petite jument blanche aux longs crins flottants, emportant l'amazone, avait disparu (le brutal ne la ramenait pas toujours au château), dès qu'il était soustrait à la séduction de l'altier et naïf sourire, le jeune homme se redisait que cette charmante fille, habituée à tous les luxes, à toutes les recherches, à tous les raffinements de ce que les Anglais appellent la *haute vie*, ne pouvait aimer un garçon rude et simple comme lui. Elle s'amusait de lui par désœuvrement comme elle avait fait des hobereaux de Saligny. Que s'il était aimé, l'aimait-il vraiment, lui ? — Etre altéré de sa beauté, ravi de son esprit, était-ce l'aimer ? Quelle garantie de bonheur y avait-il dans ce sourire changeant, tour à tour enivrant et terrible ? La réponse à ces questions variait d'un jour à l'autre, selon le temps. Si Elodie était par hasard honnête pour sa mère et pour sa tante, si elle découvrait que *Philémon et Baucis* de Jean de La Fontaine est un chef-d'œuvre, il faisait beau ; Albin se préoccupait de la corbeille. Un regard mauvais sur le tricot de Marguerite, quatre mots de Shakespeare murmurés — « *man not delight me* » — remettaient la corbeille en question.

Le moment vint où il fallait vouloir. Deux demandes en mariage méritant d'être *prises en considération* arrivaient.

Le premier qui valait d'être écouté fut Louvebert. Le baron Anastase de Louvebert, un beau nom, un beau

grade, un bel uniforme ; la figure ni bien ni mal, mais si bien tourné, si bien disant, si amusant, si complaisant ! Sans fortune, c'est vrai ; en revanche recommandé au roi Charles X par sa parenté avec M^me^ de Polastron, — et sûr d'un avancement rapide. Il fut autorisé à faire sa cour et plut assez. M^lle^ Elodie, d'ailleurs, n'était pas pressée d'en finir.

Le second fut M. le vicomte Rose-Marie-Fulbert de Dormans-Saligny lui-même. Ce jeune chrétien avait gardé un profond, un ineffaçable souvenir de la belle personne à laquelle il avait donné la main à Saligny deux fois. Il avait avoué la chose à sa tante. M^me^ Eusébie était chanoinesse,— mais c'était aussi une sainte, tendre à tous maux, y compris le joli mal d'amour ; confiante dans la toute-puissance de la vérité, c'est-à-dire de sa foi ; ayant de l'esprit assez pour avoir deviné qu'Elodie en avait beaucoup ; estimant que son neveu qui n'en manquait point était l'ange destiné à ramener à Dieu ce démon charmant, lequel restituerait Dormans à ses maîtres légitimes. Ceci était pour M^me^ Eusébie une considération secondaire, non sans valeur toutefois. Les biens temporels sont méprisés, mais recherchés par l'Eglise qui vit dans le siècle et veut le gouverner.

M^me^ Eusébie présenta donc à son frère la requête de son beau neveu. M. de Dormans, effarouché, rappela la terrible aventure que personne chez lui ne devait avoir oubliée. On lui répondit que M^lle^ Linier était physiquement et intellectuellement aussi différente de son frère que possible, aussi neuve qu'il était ruiné...

Il considéra, sans qu'on crût devoir y insister, que les jours de ce frère étaient comptés, — que cette superbe terre de Dormans, cet opulent manoir, patrimoine premier des siens, dont le nom était son nom, rentrerait par ce

mariage dans sa maison. La tentation le hanta et peu à peu devint la plus forte. Sentant qu'à faire pareille chose on ne pouvait la faire trop bien, il écrivit de sa main à M. Jean Linier qu'il demandait et serait heureux d'obtenir, etc., etc., signa de ses noms et qualité et scella de ses armes. — Il attendait réponse à Nyon où il allait passer quelques jours chez des amis.

L'effet produit par cette écriture à Dormans ne se peut dire. M. Linier perdit la tête et osa dire à sa fille que ceci était *providentiel* (un mot dont il usait rarement d'ailleurs), qu'elle ne pouvait plus avoir d'époux que Rose-Marie-Fulbert, et qu'il ne lui restait qu'à éconduire ses autres prétendants.

Le premier mouvement de M^lle^ Linier fut de se cabrer. Elle ne supportait pas les semonces en général. Celle-là en particulier lui parut intolérable. Le droit de choisir son mari était de ceux qu'elle ne laissait pas discuter. L'idée d'épouser un enfant mal venu, rachitique, de plus béat, lui sembla monstrueuse seulement. Mais son père, qui vit sa colère monter, fut long, surabondant de propos délibéré. Il connaissait sa fille, savait très-bien qu'elle ne l'écoutait plus ; en lui donnant le temps de réfléchir, il épargnait à elle et à lui une réponse peu mesurée. Ce calcul réussit.

Elodie dit à son père avec une déférence affectée qui n'était pas exempte d'ironie :

Que M. de Louvebert était un galant homme et un homme aimable, qu'elle s'était gardée de s'engager avec lui, mais qu'elle l'avait, selon le désir exprimé par lui M. Linier, traité honnêtement et lui avait demandé un mois de réflexion. La démarche des Dormans devait finir par être connue ; un congé signifié avant le mois révolu

serait mal interprété par M. de Louvebert et par les Cunétemont, ses parents, chez qui il était descendu...

Qu'elle était reconnaissante de la bienveillance que M. le comte de Dormans lui avait marquée à Saligny et qui lui était continuée d'une manière si flatteuse — qu'à ce souvenir près, elle avait peu présent son court séjour en Poitou. M. le vicomte était l'un des jeunes gens qui avaient été gracieux pour elle. Mais plus intimidée qu'il ne lui avait convenu de le paraître, elle n'avait vraiment distingué aucun de ceux-ci. Elle était prévenue trop favorablement pour répondre non, trop peu renseignée pour répondre autrement. Si MM. de Dormans, à leur retour de Suisse, croyaient possible une visite à M^me^ Linier qui avait l'honneur de leur appartenir, cela permettrait de se voir. La visite serait déclarée une visite de condoléance et laisserait ainsi toute liberté à chacun.

Cela fut dit par la perfide fille avec des inflexions de voix et regards qui soulignaient ici, suppléaient là. M. Linier crut comprendre 1° qu'obéir à son père purement et simplement n'était pas une chose possible à sa fille; — 2° qu'Albin ne comptait plus ; — 3° que l'idée d'être comtesse de Dormans fascinait M^lle^ Elodie ; — 4° que son orgueil qui n'était pas petit voulait sauver les apparences. M. Linier se trompait en partie.

Ce que fille veut, son père le fait. M. Linier écrivit. La visite de condoléance fut concédée.

Tout se passa pour le mieux. M. Fulbert avait une façon de se taire de son amour qui était parlante et bien gracieuse. Il avait pris du corps, et parut à son avantage tout à fait; il en eut conscience très-bien, annonça qu'il allait passer huit jours à chasser chez les Maignelay, voisins de Dormans, et ses arrière-cousins — et demanda à

Mme Linier la permission de revenir lui parler de ce pauvre bon Tancrède. La mère, remuée jusqu'au fond des entrailles, l'embrassa pour toute réponse. C'était familier, ce fut bien pris.

M. Linier crut l'affaire faite. L'attitude de son neveu pouvait être un embarras sinon un obstacle. Il monta le soir à Maisonneuve et dit à Albin : « Ta tante voulait te marier avec sa fille ; et cette alliance eût été un repos et une joie pour nous tous... Elle serait faite si elle était faisable. Mais tes excellentes qualités sont des défauts aux yeux d'Elodie, et tu as peur de ses travers.

» Elle est faite pour être vicomtesse et s'est arrangée pour cela. Son mariage avec M. Fulbert de Dormans es comme conclu. Tu te fais ici une magnifique fortune. Voilà la monarchie refaite, il faut entrer dans ses cadres. Mlle de Dormans qui acceptait ton cousin t'acceptera. »

Albin, de ce discours, ne garda qu'un mot : « Elle s'est arrangée pour être vicomtesse. » On était venu pour le dire et pour que l'explication en fût demandée ; on ne la refusa pas. La conduite d'Elodie fut interprétée par son cousin comme elle l'était par son père. Elle laissait au jeune homme froid et fier plus de contentement que de chagrin. Il crut bien cette fois être désensorcelé.

M. de Maignelay vint prier sa mère et sa sœur à une fête donnée pour son jeune hôte. Sachant qui il trouverait là infailliblement, et pris d'une curiosité vindicative, il se décida à les accompagner.

Le dénouement dont nous approchons me paraît d'une simplicité désolante. L'idée d'introduire ici du drame, cette chose rare entre toutes dans la vie des classes *dirigeantes* telle qu'elles la font, m'est venue. Les éléments ne manquent pas. Voilà en présence trois amoureux... disons

trois prétendants. Je ne pense pas qu'aucun des trois soit amoureux au sens qu'en poésie on donne à ce mot. Celui qui est le plus près de l'être est le jeune chrétien, étant des trois le plus chaste et le moins occupé ; encore faut-il dire qu'une autre femme le consolerait aisément s'il était dédaigné ici. Albin, quand il rencontre le regard de sa cousine ou entend sa voix, se sent son esclave ; mais cet esclavage lui pèse et il s'y dérobe sans trop de peine. Quant à Louvebert, il est charmé, il est charmant; pour amoureux il ne l'est pas tant que cela. — Enfin voilà trois prétendants : deux pourraient se battre, dont l'un serait tué. Le troisième ne se suiciderait-il pas bien? Le survivant serait épousé et trompé... Bast ! à raconter sans émotion des mensonges peu neufs, on serait banal. Peut-être ne le sera-t-on pas beaucoup davantage en contant les choses comme elles sont allées — comme elles vont — platement.

Ce fut à cette fête donnée par M. de Maignelay que la crise arriva. Ce gentilhomme habite une petite maison-forte du xv^e siècle, perchée sur un rocher pittoresque au bord du Rhône, récemment restaurée avec assez de goût. Les jardins comme semés au hasard dans les anfractuosités du rocher sont d'un imprévu charmant. De partout on domine le fleuve étroit, profond ; vert, courant avec un grondement superbe entre des rives abruptes d'une grande variété et beauté. Quelques lanternes de couleur, mêlant leurs feux rouges aux clartés bleues de la lune, ajoutèrent à l'effet de ce décor sans égal quelque chose de prestigieux. Un quatuor d'instruments excellents et un glacier avaient été appelés de Lyon. Il y avait au plus soixante invités pris dans tous les mondes possibles : les Maignelay gens sensés n'étaient pas exclusifs. Les femmes sans beauté ni santé étaient généralement trop parées. Les

hommes étaient presque tous négligés ; ils sont mieux que les femmes dans ce monde-là parce qu'ils mènent une vie plus active.

Louvebert amené par les Cunétemont était *le lion*, pour sa magnifique tournure que l'uniforme le plus joli de l'armée faisait resplendir ; davantage pour son entrain et sa gaîté audacieuse que ce monde un peu compassé goûtait comme on fait d'un fruit inconnu, exotique, au parfum capiteux.

M. de Dormans se sauvait à force de distinction, de grâce native et acquise, plus que par sa tenue tout anglaise dont la perfection absolue échappait à plus de la moitié des assistants.

Quant à Albin, il était bien mis de par son tailleur, et sa sœur, ce soir, avait revu sa toilette ; mais il était là le seul de son âge qui ne songeât pas à sa pose. Les jeunes filles le trouvèrent d'un sérieux plus effrayant que jamais. La vieille Maignelay qui l'avait vu petit et l'appelait *son berger* lui déclara que, ce soir, avec son sourcil froncé, il avait l'air d'un dieu irrité.

M. Linier arriva avec sa fille. Il avait vu les grands modèles et jouait les seigneurs et les pères nobles à la perfection. Un murmure d'admiration accueillit Elodie ; elle avait une robe de crêpe de Chine paille, très-simple, avec un tour de gorge en point de Venise, trois boutons d'or dans les cheveux, au bras gauche un bracelet d'émeraudes et de rubis, chef-d'œuvre de Froment Meurice, dans la main un éventail peint par Boucher — aux joues une vague rougeur et dans les yeux un rayon qu'on n'y avait vu jamais.

En l'embrassant, M^me^ de Maignelay avisa le serpent qui resplendissait à son bras : « Mais qu'avez-vous là, ma

toute belle? c'est la vouivre pour sûr! Est-ce qu'elle mord? » — « Pas ceux qui m'aiment, chère madame. »

A trois pas, la générale de Lagardère disait: « Qu'est-ce que la vouivre? Ceci est le serpent de Cléopâtre, et comme il est bien porté! »

Dans ce monde-là on n'est indiscret qu'à moitié, cela suffit grandement pour que chacun sache tout — et un peu davantage. Elodie dansa la première contredanse avec M. de Dormans; on les regardait beaucoup. Elle fut charmante pour le jeune homme, visiblement enivré. On crut le mariage fait.

Louvebert faisant contre fortune bon cœur demanda une valse, qui fut octroyée avec ce sourire banal qu'on ne refuse pas aux indifférents. Comme il remenait Elodie à sa place, il lui dit deux mots auxquels on en répondit un qui parut l'émouvoir grandement. « C'est son congé qu'on lui signifie, » dit M^me^ de Maignelay.

Albin ne dansait pas; il crut qu'il y aurait de la mauvaise grâce à ne pas saluer sa cousine. Celle-ci prit son bras qu'il ne lui offrait point et le pria de la mener quelque part où l'on pût respirer. Il la conduisit sur une terrasse où trois magnolias remuaient au vent du sud leurs grandes roses blanches et tamisaient les rayons de la lune qui faisaient du ciel un lac lumineux, du jardin un paradis, du Rhône là-bas une nappe d'argent.

« Voilà qui vaut bien les bords du Rhin, » dit Albin qui avait peur de certains sujets de conversation.

« Vous nous avez conduites, un jour, Marguerite et moi, dans un coin de votre chère forêt d'où la vue est plus belle. Il y a au premier plan des chênes de cent pieds et dans le fond les Alpes. Je vous disais de bâtir là quelque chose: un châlet ou un ajoupa. »

« Pour moi tout seul? C'est de quoi on ne s'avise guère. »

« Mais vous n'avez pas fait vœu de célibat? »

« Je mettrais les maçons demain dans ce beau lieu, si j'avais trouvé qui m'aime et me suive. »

« Est-ce que ceci voudrait ressembler à certaine sommation farouche qu'Alceste fait à Célimène dans votre Molière? » fut-il dit avec un regard interrogant et absolument ensorcelant.

« Un peu. Je dirais tout à fait si je n'avais peur de la réponse. »

« Vous voyez donc bien vous-même qu'il n'y en a pas deux possibles. » Et elle murmura lentement avec une conviction désespérante ces vers cruels :

> Moi, renoncer au monde avant que de vieillir!...
> La solitude effraie une âme de vingt ans...

Puis elle ajouta : « Ils sont là deux qui me préfèrent aux bois ; un qui m'aime beaucoup, l'autre que je ne hais pas absolument. Lequel me conseillez-vous? »

« Voilà une question que vous pouviez m'épargner, dit Albin d'une voix douloureuse. Vous ne prendrez pas le premier, je crois bien : ceux qui vous aiment n'ont pas de chance. »

En rentrant dans le salon, Elodie laissa tomber son éventail devant Louvebert qui le ramassa et le lui remit, un éclair dans les yeux, mais sans rien dire et sans la regarder.

Rentrée à minuit, Elodie dormit quatre heures d'un sommeil pur, se leva au chant du coq, s'habilla d'un costume de voyage coquet, prit quelques objets dont elle ne se séparait pas, une levrette blanche qu'Albin lui avait donnée et qu'elle appelait Eva; traversa le château en-

dormi encore , le parc où les oiseaux s'éveillaient, ouvrit une petite porte, trouva dehors Louvebert avec une chaise de poste. Ils montèrent ; quelques heures après ils étaient à Genève.

M. Linier prit une attaque d'apoplexie en apprenant le départ de sa fille. Il se remit. A quelque temps de là, il reçut une lettre datée de Lucerne où Elodie lui annonçait qu'elle était baronne de Louvebert devant Dieu et devant les hommes, de la façon d'un R. Père de la Compagnie de Jésus, très-qualifié pour ce faire. Elle lui demandait la permission de venir embrasser ses genoux. Il ne lui répondit pas.

M. Linier avait deux fois refait son rêve ; ce rêve était deux fois déçu. Ayant besoin de s'en prendre à quelqu'un, il s'en prit à sa femme. Pauvre Florise ! si charmante un moment et si tôt fanée ! insignifiante sans doute, mais bien durement traitée comme telle par son mari, par ses enfants, puis par les serviteurs... Au bout de sa courte, de sa piteuse existence, je trouve ce que tout à l'heure je cherchais inutilement — un drame — mais combien morne, muet, et en tout lamentable ! Le chagrin causé par l'état odieux de son fils, rendu plus cuisant par la conduite de sa fille, mina une santé assez frêle. Les soins lui manquèrent et toute affection. Quand M. Linier la vit perdue, il n'eut plus qu'une idée : la faire tester en sa faveur. Ayant surpris en ses mains une lettre d'Elodie, il séquestra la pauvre créature impitoyablement. Ni médecin, ni confesseur : ils auraient pu recevoir un testament olographe annulant celui qu'il avait dicté.

Débarrassé d'elle, il quitta Dormans, acheta à Lyon, avec la somme qu'il s'était fait léguer, un hôtel somptueux et s'y établit sans vergogne avec une fille de théâtre qu'il

entretenait depuis dix ans et à laquelle il fait porter les diamants et les dentelles de sa femme.

Rose-Marie-Fulbert de Dormans parlait d'entrer dans les ordres. Sa tante Eusébie y inclinait et représentait au comte qu'un jeune prêtre de cette naissance serait tôt cardinal. Le comte répondit que le cardinalat même était une impasse aujourd'hui. Il fit intervenir (en tout bien tout honneur) la fille unique d'un planteur du Maryland, six ou huit fois millionnaire, catholique, descendant assez authentiquement d'un Campbell, cadet de l'illustre famille dont le duc d'Argyle est le chef, et de la fille d'un chef indien. Miss Arabella, qui doit à son origine maternelle quelque chose de son étrange beauté, n'eut pas de peine à enlever à l'Eglise le dernier hoir de la maison de Dormans. Elle a eu de lui, en dix ans, huit enfants assez vivaces. En vue de doter cette couvée elle a fait de son mari un *essayist* catholique-libéral, puis un député, puis un homme d'état.

Pendant plusieurs années on vit M. et Mme de Louvebert, selon la saison, à Wiesbaden, à Trouville, à Monaco, mangeant joyeusement la part des biens maternels que M. Linier n'avait pu ôter à sa fille. Bien que cette ressource leur manquât un peu plus tard et qu'on ne leur en connût pas d'autres, ils continuèrent la même vie. On remarqua qu'ils jouaient et gagnaient. On fit d'autres remarques encore dont je ne dirai rien, sinon qu'elles justifiaient assez une demande en séparation qui suivit. Les faits articulés par la demanderesse, et aussi ceux affirmés par le défendeur, un peu nus, étaient péremptoirement établis. Dans l'état de l'opinion, il faut savoir gré à la Cour où l'instance vint en appel (la moins rigoriste de France), d'avoir prononcé la séparation.

A quelque temps de là, Mme de Louvebert se rencontrant à Monaco avec le Président de Chambre qui l'avait jugée, on en causa, paraît-il. Dans une réunion où, devant le magistrat et la plaignante, on reparlait du relâchement des mœurs au temps présent, de la pénalité grave qui frappait l'adultère au bon vieux temps, etc., le Président, « bon humain, » dit avec un grand sérieux : « Au moyen âge les deux délinquants en étaient quittes pour une promenade à âne, dans le costume d'Eve avant le péché. Au XVIIe siècle, il est vrai, la femme coupable était enfermée dans un monastère pour la vie, aux termes de la novelle 130 de Justinien, chapitre X. Mais en 1684, et le 21 juin, le Parlement de Paris permit à Marie Loysel ainsi clôturée, son mari étant mort, de convoler en secondes noces. Le président Bouhier, cette gloire du Parlement de Bourgogne, au IIe tome de ses œuvres (in-fol. Frantin 1788, p. 453), blâme « cette jurisprudence comme détruisant la « loi, car, dit-il, une femme qui espère sortir de son cou- « vent après la mort de son mari se hâte d'avancer ses jours. « Et il faut garantir de cet inconvénient les maris qui ont « le malheur de porter de telles affaires en justice... » Le relâchement du XIXe siècle est effroyable ; toutefois on ne voit pas que les maris aient aujourd'hui besoin de cette garantie. »

Le propos « sent le libertinage : » Ce Président de Chambre ne deviendra pas Premier Président.

Bien des fois, pendant l'année qui suivit le départ de sa cousine, Albin, se promenant seul les soirs dans la clairière qu'on sait, écoutant le rossignol, se sentit transpercé de cette pensée que l'ouverture qu'on lui avait faite sur la terrasse de Maignelay était sincère. Peut-être en sacrifiant de ses goûts, il eût pu rendre Elodie heureuse, ce qui

était le moyen de l'être lui-même. Et il souffrait pendant les premières heures de la nuit.

Mais quand il se levait le matin, au premier rayon du soleil, pour aller au travail, sous ce rayon qui chasse les mauvais rêves, il se disait que, tout pesé, c'est-à-dire ce qui avait précédé et suivi, cette ouverture était un piége et qu'il avait bien fait de n'y pas donner.

Et les chagrins, les devoirs, les tracas inséparables de la vie aidant, il oublia cette préoccupation. Un an après, au Monneur, canton de Vaud, dans une usine importante où il avait affaire, il vit M^lle^ Claire Bernier, grande personne fort gracieuse à voir et à entendre, qui, depuis sept ans que sa mère était morte, gouvernait la maison et élevait cinq frères cadets. Il s'éprit d'elle et, bien qu'elle fût moins riche que lui, fut heureux de se faire accepter. Elle lui a donné quatre petits garçons et l'aide à en faire de petits paysans.

Marguerite va tous les ans voir Tancrède ; cette journée est triste pour elle et heureuse pour le pauvre malade abandonné. Il la reconnaît, pleure en la voyant et lui baise les mains, mais ne peut se rappeler son nom.

M. Linier a épousé M^lle^ Gapian, dite Minette depuis son succès dans *la Chatte métamorphosée en femme*. Il a reconnu, en l'acte de mariage, un fils à elle, comme étant de ses œuvres. La mère, qui pense bien, avait fait ce jeune homme zouave pontifical. Depuis, il a servi la Commune de Paris, s'est réfugié à Constantinople où il s'est fait circoncire ; il commande un petit cuirassé de l'escadre d'Hobbart-Pacha.

# TRIBULATIONS

## DE M. ONÉSYME LERAT DE LA RATONIÈRE.

---

### I.

Les Autrichiens entrèrent à Montbeney le 10 janvier 1814, jour de Saint-Paul ermite, la première et la plus forte foire de l'année. M. de Bubna, voyant la population des campagnes environnantes arriver, munie de bâtons ferrés, crut à une insurrection et donna aux siens ordre de n'y pas fournir de prétexte. Les Allemands firent preuve de discipline ; il n'en fut pas de même de cent cinquante Cosaques qui leur servaient d'éclaireurs.

Onésyme Lerat de la Ratonière, le plus riche propriétaire de Montbeney, en sut quelque chose. Avec quatre ou cinq émigrés, il crut devoir aller à la rencontre des étrangers à cette fin de leur remémorer qu'ils venaient nous délivrer d'un joug abhorré, qu'ils l'avaient promis, que nous l'entendions ainsi et nous comportions en conséquence. M. Lerat était, vu la rudesse de la saison, couvert d'un ample manteau de drap bleu, retenu à son col par de lourdes agrafes d'argent. Le petit homme impétueux criait : Vive le Roi ! Vivent nos alliés ! en gesticulant fort, ce qui, faisant apparaître soudain la chaude doublure en gros molleton rouge de son balandran, acheva de séduire un Cosaque qui s'estimait trop peu vêtu pour notre climat.

Sans descendre de son cheval lancé au galop, ce conquérant attrapa le beau manteau par un pan et traîna le bonhomme Lerat, un peu étranglé par sa grosse agrafe, depuis les premières maisons du faubourg de Suisse jusqu'à la porte de la Halle, environ cent pas. Un encombrement de voitures de paysans forçant la colonne sauvage à stationner là, M. du Gorot (dont j'ai su l'aventure) décrocha le manteau et délivra Lerat de son libérateur ; il n'était que temps.

L'émotion tempéra, quelques jours durant, le zèle royaliste de M. de la Ratonière. Mais, en février suivant, les Français, commandés par le général Burdet, firent un retour offensif ; le 27, la *Gazette du Haut-Rhône* annonça que le Département était « entièrement rendu à la domination de l'Empereur et Roi. » Dudit 27 au 9 mars où nous revîmes MM. les Cosaques, dix jours s'écoulèrent qui ne laissèrent pas de paraître longs à M. Lerat et à ses amis. La populace des faubourgs les inquiéta 48 heures de suite. La mairie, mise par Bonaparte aux mains d'un royaliste, réussit à les protéger non sans peine. Mais M. Lerat épouvanté des cris : « Mort aux Chouans ! » qu'on ne put l'empêcher d'entendre, en oublia son beau manteau. Et nulle part les *Alliés* (reconnus comme tels par la *Gazette*, qui, aussitôt après la seconde entrée, publia la proclamation de M. de Schwartzemberg) ne furent mieux accueillis que dans la grande maison de la rue des Annonciades.

Cette maison était la plus vaste qui fût à Montbeney. C'est pourquoi le général commandant la place, Mezzezeri, la choisit pour y donner une fête aux dames du lieu, « le 19 avril... Ses officiers en firent les honneurs avec une grâce achevée. L'un d'eux exécutant *la Cosaque* avec des

bottes éperonnées se fit admirer... la musique tirée des différents corps autrichiens était excellente... A minuit, collation aux dames servie par MM. les officiers. La beauté des dames, l'urbanité de MM. les officiers, une musique d'harmonie, tout a contribué à donner à ce banquet un charme indicible. Les toasts à l'empereur d'Autriche, à M. le Général, ont été portés avec une joie et une ardeur inexprimables. MM. les officiers ont porté la santé des dames, et les dames ont rendu cette santé avec la grâce et l'aménité qui caractérisent ce sexe... » (*Gazette* du 20 avril, n° 32.)

La reine incontestée de cette fête fut M[lle] Léocadie de Grenard, d'une famille du Vivarais, noble depuis deux siècles, mais assez pauvre. Ce que cette belle personne y distribua de sourires et y glana de madrigaux plus ou moins tudesques ne se peut compter. Tous les jours suivants, les « excellentes musiques » précitées se succédèrent sous ses fenêtres. Deux généraux et le gouverneur civil, chambellan de S. M. Apostolique, se disputaient le cœur de la belle méridionale. A Montbeney, on pariait pour le commandant de l'armée du Sud, M. de Hennin, le moins fauve des trois prétendants. Léocadie n'avait pas lu Molière ; elle fit la même faute que Célimène, je veux dire qu'elle se moqua de chacun de ses trois adorateurs avec les deux autres. Ils se l'avouèrent mutuellement en déjeunant ensemble, ce qui empêcha M[lle] de Grenard d'être générale.

Pour se dédommager, elle entreprit la conquête d'Onésyme Lerat, lequel jusqu'à l'âge de trente-cinq ans avait défendu sa fortune, son cœur et sa chasteté contre toutes les agressions de cette sorte. Il était convenu avec lui-même de ne se marier qu'entre 35 et 37 ans, Aristote

conseillant à ceux de son sexe de ne point devancer ni dépasser cet âge. Il succomba donc en se couvrant de cette autorité si grave pour justifier sa chute.

Ce mariage remplit d'une joie folle les jeunes gens de Montbeney : ils n'avaient pas alors le train de vie qu'ils ont aujourd'hui et s'occupaient beaucoup des femmes du monde. Celles-ci le prenaient bien. Quant aux maris, ils ne le prenaient point mal ; les plus avisés s'arrangeaient pour y trouver des compensations. Tout ceci m'a été bien expliqué, il peut y avoir 40 ans, par une personne qui n'était plus jeune alors, et qui avait tenu dans cette société finie un rang assez beau par ses agréments et son esprit. Que cette personne sût ces choses d'expérience, je n'en doute aucunement. Elle n'osait plus les approuver tout à fait ; elle me sut gré toutefois de convenir que je regrettais ce temps-là et l'admirais. Je me hâte d'ajouter, pour me faire pardonner cette opinion si coupable, que je n'admire plus aujourd'hui beaucoup de choses.

On attend sur ce, je le crains, quelque aperçu des infortunes conjugales d'Onésyme. On sera déçu dans cette attente. Si infortunes il y a eu, Onésyme ne les a pas connues ; elles n'existent pas pour lui ; elles n'existent donc pas. Onésyme a toujours été content de sa femme, presque autant que de lui-même. Au physique, il avait le sang riche, sa grande figure ovine, son long col maigre, ses grosses mains grasses, tout ce qu'on voyait de sa personne mal faite était teinté uniformément de cette couleur chaude qui éclate aux oreilles de M. Tartufe avec lequel il n'avait pas de ressemblance au moral. C'était un homme sincère. Il croyait avec une solidité qui n'était qu'à lui tout ce que sa nourrice lui avait appris vers l'an de l'Incarnation 1775. Tout ce que lui avaient enseigné les

docteurs de l'Université de Valence 15 ans après était pour lui arrivé. Depuis lors son bagage ne s'était pas accru, il est vrai. Mais la sûreté réputée infaillible de son érudition de l'autre monde, la rectitude et la raideur têtue, pointue, bourrue de sa judiciaire, la solennité et pesanteur sans mesure et sans merci de son affirmation, le faisaient passer à Montbeney pour un des sept Sages de la ville. Si de jeunes sots riaient de lui, ils avaient soin de s'en cacher. Si madame de la Ratonière lui a jamais manqué par pensée, par action ou par omission, elle s'est arrangée pour qu'il n'en sût rien, je l'ai déjà dit, et aussi pour que personne n'en sût rien. Elle avait du sens, voulait accroître leur situation, et pour cette raison encore, n'eût rien laissé percer qui pût diminuer son mari; elle affichait la grande opinion qu'elle avait de lui en toute occasion.

Deux années se passèrent sans qu'elle eût d'enfants. Onésyme, qui croyait à tout, croyait à la médecine; il voulut qu'elle consultât un jeune docteur très-bien fait, qui y fit ce qu'il put sans réussir, et finit par conseiller un changement momentané de régime, quelque voyage. — « Ledit voyage, ajoutait l'Esculape dans le style préféré de M. de la Ratonière, n'ayant du tout pas de vertu idoine, mais, pour ce qu'il comportait le changement désirable, pouvant très-bien devenir prolifique... »

Cette phrase convainquit Onésyme. Il fut mis en délibération entre la femme, le docteur et le mari si on opterait pour la Suisse, Venise, Vichy ou Paris. La Suisse avait pour elle d'être voisine. — M. de Hennin, le blond kaiserlik qui avait gardé de son séjour à Montbeney un assez doux souvenir, commandait à Venise et mettrait la reine de l'Adriatique aux pieds de M^me^ de la Ratonière. — A Vichy, Onésyme qui avait mal au foie, ferait une cure. —

Quant à Paris qu'il ne connaissait pas, il n'y inclinait pas « parce que cette ville est la Babylone moderne. » Il faut croire que Mme de la Ratonière, tout en affectant de ne pas intervenir, y inclina son cher mari, car ce fut bien pour Paris qu'ils partirent au printemps 1816.

M. Hector de Grenard, oncle de Mme de la Ratonière et officier de la Garde, avait retenu pour sa nièce un joli petit entresol à l'hôtel de Nantes, sis au beau milieu du Carrousel, à deux pas des Tuileries ; on était là tout à portée pour voir passer le Roi allant à la messe, ou assister à cette messe, sous Louis XVIII, la plus courte qui se puisse et assez curieuse. Mme de la Ratonière s'y fit voir tous les dimanches à la tribune des Gardes du Corps, où elle était fort entourée et admirée pour son genre de beauté et sa douce humeur qui contrastait avec cette beauté un peu fière et farouche. Au lieu de description, je dirai qu'Ingres voulut la peindre et se souvint plus tard de sa figure et tournure pour son *Odalisque couchée*. Même succès aux théâtres royaux, gouvernés alors par les gentilshommes de la Chambre dont Hector avait des coupons de loge. Même succès aux sermons *courus*, où la belle provinciale quêta deux fois, une à Saint-Thomas-d'Aquin, au bras de M. Sosthène de la Rochefoucault, une à Saint-Roch, au bras de M. de Grenard. Je suis capable d'oublier de dire que cet oncle avait près de cinq ans de plus que sa nièce et était un des beaux soldats qui fussent. Dans deux ou trois salons du Faubourg on médit un peu, sous l'éventail, des airs solennels d'Onésyme, des airs paternels d'Hector, et d'un oiseau de paradis que Léocadie prodiguait beaucoup. Mais les hommes étaient très-bien pour elle et défendaient son oiseau de paradis en souriant.

Pendant que la femme courait les théâtres et les églises

à la mode, le mari courait les antichambres. Son beau neveu l'avait engagé à profiter de son séjour et de *son succès* dans les salons considérables pour demander une place bien due à « son amour pour la famille de saint Louis, à la fermeté de ses principes monarchiques, à son mérite personnel et à sa grande situation de fortune à Montbeney. » Le mari et la femme travaillèrent tant et si bien l'un et l'autre, que quand ils partirent après un séjour de cinq mois prolongé par les aimables instances et façons de leur bel oncle, ils étaient tous deux au comble de leurs vœux.

Autrement dit, en anglais Léocadie était dans une situation intéressante — en français elle était grosse — en *charabia* d'aujourd'hui elle était *enceinte*. Et Onésyme avait dans son portefeuille l'ampliation d'une ordonnance du Roi qui le faisait bel et bien maire de l'insigne ville de Montbeney, et dans sa malle une superbe écharpe de soie blanche aux franges d'or venant de chez le passementier du Roi, qu'il avait eu la faiblesse d'essayer deux fois devant la psyché de M^me^ de la Ratonière. Celle-ci lui avait dit d'un grand sérieux que « cet insigne ajoutait véritablement quelque chose à l'air de majesté qui lui était naturel. »

M^me^ de la Ratonière accoucha d'une petite fille qui était toute Grenard, ce qui parut fort naturel aussi ; on la nomma au baptême Onésyme, nom qui « dans la famille Lerat, de temps immémorial, compète aux deux sexes » , disait Monsieur le Maire.

Il n'est que de commencer : un an après toutes les cloches de Saint-Andoche, la paroisse unique de Montbeney, célébraient la nativité d'un autre Lerat du sexe masculin, et providentiellement destiné, c'était évident, à perpétuer la race et le nom de la plus vieille famille de la cité, « car

il n'y a de noblesse en l'insigne ville de Montbeney qu'adventice et foraine. »

Il y avait déjà dans la maison deux Onésyme. C'était beaucoup. M. le Maire proposa le nom d'Andoche, non sans arrière-pensée. L'accouchée poussa les hauts cris. Par amiable composition, le maire en espérance fut appelé Hector-Andoche.

A partir de ce moment, M. O. L. de la Ratonière sentit doublement ce qu'il devait à lui-même, à ses aïeux, à ses contemporains, à la postérité, et vécut en conséquence pour ces deux grandes tâches : le gouvernement de sa ville et l'éducation de son fils ; également lourdes pour sa conscience toutes deux.

En cet âge primitif et patriarcal de la Restauration, M. le Préfet nommait les conseillers municipaux sur présentation du Maire. Il ne faudrait pas supposer que la situation de celui-ci en fût bien plus facile. Sous les princes absolus, l'opposition au lieu d'être dans les Chambres est dans les antichambres. Et au XIX[e] siècle, sous tous les gouvernements possibles et autres, une seule chose est immanquable, qui est la discorde. L'entente entre seize personnes du même parti est chimérique. Je sais quelqu'un qui affirme même qu'à Montbeney il n'y a pas trois hommes d'accord : c'est un pessimiste. Mais tout parti se décompose en coteries. Celle de la sacristie, celle du palais, celle de l'administration sont en compétition depuis le déluge. D'ailleurs, est-il ville civilisée ou soi-disant telle que le Malin esprit n'ait divisée *ab ovo* en ville haute et ville basse, ou en rive droite et rive gauche ? Montbeney est tout le contraire d'une exception ; c'est pourquoi je décris ses mœurs.

Et pour que M. Lerat soit resté quatorze ans au poste

où il avait été appelé par le roi Louis XVIII, l'oncle Grenard et Mme de la Ratonière, il lui fallut bien de l'habileté et des habiletés. J'incline à penser, à cause de cela, que ce n'était pas un homme sans génie ; c'était du reste l'opinion de sa femme.

J'avais esquissé ici, en abrégé, les principales difficultés qu'il eut à affronter, et vainquit pendant un règne de quatorze ans, *longum œvi spatium*, disait-il avec Tacite. Je crains que cet abrégé ne fasse longueur, je le supprime avec chagrin, car il eût bien fait ressortir la vraie grandeur d'Onésyme, qui dépasse bien son fils dont je vais m'occuper. Cet homme antique, *vetus homo*, n'eût pas manqué de s'écrier ici avec Horace : *Damnosa quid non imminuit dies ! Œtas parentum pejor avis tulit nos nequiores mox daturos progeniem vitiosiorem.* C'est-à-dire tout va de mal en pis.

Mais avant de passer au fils, il faut bien dire un mot de l'abdication du père en 1830. Depuis quatorze ans, la femme du maire disait qu'il était populaire, ses amis en étaient persuadés, les employés de la mairie davantage. La bourgeoisie peureuse, voulant diminuer la commotion, songea à exploiter cette popularité prétendue et lui offrit de rester. Mme de la Ratonière y fit objection. Son époux vit bien, quand elle le lui eût montré, qu'on comptait user de lui et l'user ; il répondit à l'offre perfide que « de quelque façon qu'il pliât l'écharpe tricolore, on n'en verrait jamais sur lui que le blanc et que cela lui rendrait impossible la tâche qu'on lui proposait. » Sa femme lui avait soufflé le propos le matin doucement ; il le répéta toute la soirée d'un ton grandiose et partit pour son beau domaine des Orties.

## II.

Il tenait — mais sa femme plus ouverte et mêlée au monde n'en était pas si sûre — que « *cela* ne durerait pas six mois. » Il voulait se garder à la Restauration troisième, pur de toute compromission. Enfin il désirait, pour conserver mieux la sérénité du Sage, ne pas voir de près *sa* commune conduite par le sieur Pascal Morillot, le vieil homme d'affaires jacobin, son ennemi de tout temps. L'antipathie était entre eux constitutionnelle. Lerat tenait du mouton : c'était un mouton solennel. Morillot tenait du bouledogue : c'était un animal tracassier, aboyant, montrant sa denture inquiétante à propos et hors de propos, au demeurant ne mordant guère. Lerat avait tenu son vieux Montbeney emmaillotté, embaumé et assoupi dans la douce quiétude des momies quatorze ans durant. Morillot y fit tant de tapage en quinze jours que tout sommeil y devint impossible. Sous le premier, le plus bel ordre avait régné, les *gros* étaient en haut, les petits en bas. Le second mit tout *sens dessus dessous :* il fit sans comparaison ce que le bon Dieu fait dans le *Magnificat*, il déposa les puissants de leur trône et exalta les humbles : les Cunétemont, les Maignelay, les La Ripollière furent mis hors du conseil de ville, des bouchers les remplacèrent. « Cela ne s'est point vu ! » disait le maire détrôné. Cela ne s'était point vu en effet depuis les Cabochiens et l'an de grâce 1413.

Peut-être reviendrai-je à ce grave sujet une autre fois. Présentement, j'ai à m'occuper de l'éducation du jeune Lerat et ferai un tour au beau domaine des Orties.

La première née, M^lle^ Onésyme (disons en passant un mot d'elle) avait été donnée de bonne heure à une

grand'tante supérieure des Visitandines... de Nevers, et ne quittait guère cette pieuse maison. M. son frère avait été mis tôt chez les PP. de Dôle, d'où il avait dû sortir quand l'évêque de Beauvais ferma leur collége. M. de la Ratonière se décida à le garder avec lui. Il l'appelait Andoche ; sa mère le nommait Hector. Le jeune garçon intelligent se dit qu'il devait y avoir une raison à cette conduite de ses auteurs. Ce fut le premier problème dont il ait cherché la solution. Un second, non moins épineux, le troubla bientôt. Les Pères lui avaient inculqué doucement la doctrine des accommodements, non avec le ciel, nous n'avons guère avec le ciel de commerce direct, mais avec les hommes. L'auteur de ses jours lui parlait « principes, toujours principes, rien que principes. » Le jeune homme ne laissa pas que d'entrevoir qu'entre son père et sa mère, ses professeurs de Dôle et l'ex-maire de Montbeney, il n'y avait pas accord et consentement de doctrines précisément. Cette aperception devait l'amener infailliblement à l'examen desdites doctrines, lequel examen est chose périlleuse en soi, damnable selon d'autres. L'examen peut conduire en effet à un choix et option du meilleur et aussi du pire. Il peut conduire encore au scepticisme quand on y a quelque pente; c'était, paraît-il, le cas du jeune homme, qui laissa voir cette disposition à M. son père, lequel, épouvanté, conduisit le jouvenceau à Paris et le mit entre les mains de l'ancien directeur de la Société des Bonnes Etudes, M. Bailly. Comme entre ces excellentes mains la judiciaire du jeune homme s'avaria davantage, je ne me l'expliquerais pas si je n'étais allé y voir. On faisait là des conférences de littérature et de droit. La jeune noblesse de Flandre et d'Artois y représentait le pur royalisme, tempéré par le pur jésuitisme. Ozanam et Montalembert y débutaient,

très-semblables à ce qu'ils furent depuis (sauf que le premier ne se peignait que rarement.) La libre pensée y était représentée par un jeune et beau gentilhomme bourguignon, dont la ressemblance avec M. de Lamartine frappait tout le monde ; il semblait promettre un orateur, mais il se dissipa fort ; et le grand poète, devenu homme d'Etat, eut le chagrin de ne pouvoir faire de lui qu'un sous-préfet. Hector se lia avec lui et cette liaison lui fut fatale. Les principes paternels, dans le conflit de doctrines au milieu duquel il vivait, s'usèrent insensiblement. Son scepticisme, de quasi instinctif qu'il était, devint raisonné et tout à fait incurable. A son retour à Montbeney, Hector était un garçon bien appris qui ne s'échauffait sur rien et ne contredisait personne, moins que personne M. son père ; mais il osait le juger et ce respect était extérieur.

Sa sœur Onésyme avait fait profession l'an d'avant. Les gens mal pensants dirent que cette jeune fille avait trouvé tout, même le cloître, préférable au métier de vieille Antigone que les calculs égoïstes de M. de la Ratonière lui faisaient redouter. Elle mourut phthisique le second hiver qu'elle passa au couvent.

Sa mère trépassa l'an suivant. Les *Libéraux* dirent que son enterrement au beau domaine des Orties indéfiniment prolongé, la privation de quelques consolations spirituelles et autres qu'elle s'était toujours ménagées à Montbeney, par-dessus tout le radotage à jet continu de son époux, auquel l'infortunée était désormais exposée jour et nuit, la tuèrent avant l'âge. Je ne me fais pas d'ailleurs le garant de ces détestables propos.

Hector avait *pris ses degrés*, pour parler la langue surannée de M. son père. Mais il ne s'était pas fait inscrire au tableau des avocats de sa ville natale, c'eût été déroger

selon M. de la Ratonière, qui voulait son héritier *gentleman-farmer*, encore qu'il ne sût pas distinguer le seigle du blé. Hector, toutefois, dut passer l'hiver au chef-lieu de l'arrondissement, à la seule fin d'y faire sa cour à une riche *Demoiselle* dont le bien au soleil, dénommé le Plantet, était limitrophe du beau domaine des Orties et « y annexé, eût fait d'ycelui un apanage quasi princier. »

Hector, majeur de la veille, pensait qu'il était tôt pour se marier. Mais depuis qu'il existait, il obéissait sans discussion et sans conviction au vieillard bizarre. Il se dit qu'un mariage riche l'émanciperait, se mit en devoir de faire des visites et commença par M^me^ la douairière Mainviel du Plantet.

Il était bien fait, un peu frêle, avait le teint brun, de jolis yeux, un joli sourire, une grande mobilité d'impressions, une grande facilité de caractère, des manières assez gracieuses et devait être bien accueilli partout dans le petit monde où il semblait destiné à vivre.

La douairière le reçut, en lui faisant toutes ses grâces, dans un petit salon élégant qu'une grande fenêtre ouverte, mais à demi-voilée par des plantes grimpantes, laissait dans l'ombre. Cette fenêtre donnait sur une terrasse plantée de quatre beaux acacias parasols. Sous ces arbres, autour d'une grande table chargée de babioles brillantes, deux voix de jeunes filles voltigeaient et chantonnaient, et babillaient, et gentiment disputaient. On rangeait, on classait selon leur valeur les lots d'une loterie de charité, œuvres des femmes et dons des hommes les plus considérables de la Ville. — Avec quels commentaires espiègles, quels gracieux et prestes coups de griffe déjà acérés, quels frais éclats de rire encore naïfs ? Je ne saurais en donner la plus lointaine idée, je n'ai plus la voix assez jeune pour cela,

— Le dessous de lampe de M^me la *Sous-Préfette*... Bah ! regarde donc, ma chérie. Le point est régulier, les nuances sont assorties ; cela ne lui ressemble pas bien. Ce sera de M^lle Mary, la nourrice, soi-disant anglaise.

— Voilà un joli crayon et amusant. Il y a au bas : Edw. de la Rip. *invenit*. C'est du latin. Sais-tu le latin, ma petite belle ? Cela doit signifier que c'est copié de Gavarni.

— Oui. Des *plaisirs champêtres*. Le Gavarni est plus fin.

— Le la Ripollière est fort champêtre.

— C'est rustique.

— C'est rustaud.

Pour le classement meilleur du verre d'eau, envoyé par Amélie, reine des Français, qui avait bien pu coûter à S. M. cinquante francs chez Susse — d'un missel avec des chromolithographies pleines d'intentions pieuses offert par Mgr l'évêque de Rama — d'une *Immaculée Conception* peinte à la détrempe par la générale Guyton de la Rochegibaut ci-devant déesse — il fut dépensé infiniment de malice ingénue.

Tout en causant avec la douairière, Hector écoutait et l'une des deux voix aux notes plus graves lui causait une émotion singulière. Quand il prit congé, on le fit passer par la terrasse, pour raison. En passant, il eut le temps à peine de saluer, il eut le temps de voir pourtant et, ce qui est incroyable et pourtant vrai, le temps de perdre là sa raison et sa liberté.

Elles étaient blondes toutes deux, vêtues très-simplement, la petite d'une percale à fleurs roses, la grande d'une mousseline à pois bleus. — La petite bien prise, un embonpoint naissant et charmant, une tresse et deux nattes d'or encadrant sa figure ronde, presque régulière, aux

yeux brun-clair, à la lèvre un peu mince et boudeuse. — La grande svelte, bien faite, un peu maigre, coiffée de deux admirables grappes d'un blond cendré, un teint brun le jour, blanc aux lumières, le front trop large, la figure trop longue, le nez trop busqué, des yeux d'un bleu sombre trop grands, cernés, mais couronnés de magnifiques cils et sourcils d'un noir de jais, un sourire singulier, bienveillant le plus souvent, un peu amer parfois, en tout une beauté extrême et bizarre. C'est de celle-ci, aussitôt qu'il eut échangé avec elle un âpre et consumant regard, qu'Hector se sentit soudain l'esclave.

On a dit en prose et en vers qu'il y a des âmes sœurs, qui se reconnaissent quand elles se rencontrent et s'unissent; ce n'en est pas plus vrai. Les âmes sœurs n'ont trop rien à se dire et suivent, non sans un sentiment de jalousie quelquefois, des sillons parallèles. Ce sont les êtres différents qui s'attirent, c'est par leurs contrastes qu'ils se plaisent; s'ils s'unissent, c'est pour se compléter. Il en fut ainsi, on le verra, entre ces deux jeunes gens qui ne savaient rien l'un de l'autre, sinon qu'ils s'aimaient. Les antipathies sont d'instinct aussi et tout aussi brusques.

Ajournant ses autres visites, Hector rentra et resta deux heures comme pris et possédé d'un rêve qui lui donnait un peu de fièvre ; puis il s'éveilla en sursaut à la pensée qu'il ne savait pas même si cette fille assez étrange, à la voix grave, au sourire amer, au rire joyeux, aux cheveux blonds et aux sourcils noirs, était M^lle^ Valentine Mainviel du Plantet.

Il ne put qu'interroger là-dessus son ancien camarade et présent commensal, Henri de Maignelai. Ce jeune secrétaire d'un très-jeune sous-préfet travaillait beaucoup, faute d'autres occupations, à une étude approfondie des besoins

de *ses administrés* et à leur bonheur. Il faut en tout de la méthode : qui trop embrasse mal étreint. M. de Maignelai avait sagement divisé sa tâche philanthropique : il commençait par s'occuper de la plus belle moitié de la population.

Il écouta, non sans laisser quelques marques de contrariété passer sur sa figure assez belle qu'une calvitie précoce faisait paraître d'une longueur démesurée, et répondit en regardant Hector dans les yeux : — « Oui, nous savons ce que font nos belles administrées à tous les moments. A quatre heures de relevée, nous passions à cheval sous la terrasse de la maison du Plantet et adressions le plus paternel de nos sourires aux deux plus belles filles de notre bonne ville, cachées — pas trop cachées — par là, derrière un rideau de fleurs moins charmantes qu'elles. Celle qui a une robe rose avec un corsage *à la Vierge* est Mlle Valentine du Plantet. Mlle Madeleine Maynard était en bleu pâle ; à l'échancrure carrée de son corsage, à la morbidesse de son teint, on l'eût prise pour une madone du Vinci. Tous les citoyens actifs de Montbeney se partialisent ; il y a *les Roses* et il y a *les Bleus*. Des quels vous sentez-vous ? »

— « J'ai un gilet du soir qui est bleu et me sied assez. »

— « Voilà qui est arrangé, dit le beau gros *administrateur* rasséréné. » Et l'intimité entre les anciens condisciples, un instant compromise, fut rétablie subitement. La soirée fut consacrée à d'innombrables tours et retours sur *le Boulevard*, c'est-à-dire sous une certaine terrasse. Maignelai, en se rapprochant de ce parage, prenait certaine attitude avantageuse et modeste ; en le doublant risquait, vers le rideau de lauriers-roses en fleur qui le décore, certain regard allangui dont le sens était clair déjà. La nuit venant, la lune montant, l'heure des confidences arriva. Henri convint qu'il était fou de Mlle Valentine, qu'il s'en

croyait aimé. Il travaillait à convaincre la douairière que ce qui lui manquait du côté des biens de fortune était compensé par sa noblesse, ses chances d'avancement, ses grandes et belles qualités physiques et morales, etc., etc. Cela dit et redit, écouté avec un intérêt apparent, Hector amena le gros garçon, en train de caquets après dîner toujours, à lui dire ce qu'il savait des vie, mœurs et situation de M^lle^ Madeleine Maynard. Naturellement il en savait tout et un peu davantage.

— « Sa vie est simple, ses mœurs sont pures, sa situation est bizarre on ne peut plus. Son père est un capitaine Maynard, d'Albi, lequel en garnison ici vers 1812, divorça pour incompatibilité d'humeur deux ans après et alla mourir à Waterloo; des choses qui ne se font plus. M^me^ Maynard convola avec feu l'avocat jacobin Morillot, notre ci-devant maire. Elle avait eu Madeleine du premier mari avec qui elle n'a pas pu vivre ; elle n'a pas eu d'enfants du second qu'elle a rendu très-heureux. On la tient pour une honnête femme, mais on ne la voit pas. Madeleine, élevée et adoptée par Morillot, n'a pas eu l'éducation de tout le monde. Elle sort seule, elle passe pour savante, esprit fort, que sais-je. Cependant l'interdit jeté sur sa mère ne l'atteint pas. Elle est de tout ici, un peu parce qu'on n'y peut faire de musique sans sa belle voix de contralto, un peu parce qu'elle est après tout une belle et bonne personne. »

La musique, disait M. de la Ratonière, — contrairement au sentiment des Sept sages de la Grèce — est la peste des républiques, la perte des bonnes mœurs, la ruine des jeunes personnes des deux sexes. Mais feu M^me^ de la Ratonière qui pinçait de la harpe fit donner quelques leçons de chant à son fils, lui ayant découvert une jolie voix de ténor.

Jean-Népomucène Le Lobriquet, contrôleur des Directes, était ténor en titre de Montbeney depuis quelques quarante ans. Il avait chanté : *O Richard, ô mon roi !...* il avait chanté *Femme sensible...* il avait chanté *l'Exilé* (de J.-F. de Béranger) excellemment. Il entrait dans son treizième lustre et perdait ses dernières dents. Sans doute sa voix avait conservé toute sa *sensibilité*, beaucoup de ses charmes, mais elle avait perdu un peu de sa fraîcheur, et Népomucène avait besoin, encore qu'il n'en restât pas d'accord, d'être relevé de faction.

Son jeune successeur parut chanteur assez abrupt et inélégant en comparaison, mais il avait je ne sais quelle grâce sauvage et quelle tendresse fière — avec quoi et les conseils de Madeleine il se forma beaucoup. A la fin de l'hiver, M^me^ de Cunétemont qui arrivait de *la Capitale* et ne tarissait sur les Bouffes, la Malibran, etc., et qui était assez vieille, laide et spirituelle pour n'être pas jalouse, déclara la maîtresse et l'élève tout à fait supportables. *La société* qui se vengeait encore de Morillot sur sa fille adoptive allait répétant que la demoiselle Maynard avait stylé ce petit garçon bien vite et qu'elle le mènerait loin.

Le vrai, c'est qu'Hector était à ses pieds, fasciné de sa beauté à la première heure, subjugué par ce qu'il appelait son génie. Il qualifiait ainsi une bonté et une droiture qui ne sont pas extrêmement communes chez celles de ce sexe, un besoin d'aimer moins rare, non satisfait, car elle vivait seule avec une mère qui n'était pas tendre, une intelligence pénétrante, bien employée de plus et fort nourrie. Son père adoptif la sachant à peu près sans fortune avait voulu qu'elle pût enseigner et fût, non pas savante, mais instruite : nous laissons les femmes dans une ignorance si profonde qu'elles ne distinguent pas. Elle était devenue

bonne musicienne l'étant d'instinct. Elle aima le jeune homme tout de suite parce qu'il était aimable d'abord, puis bientôt parce qu'il était épris.

Qui eût assisté en tiers (car la bonne M^me Morillot, présente en fait, était bien absente en réalité) aux causeries infinies de ces amants, sous prétexte d'un oratorio de Haydn à comprendre, eût senti que Madeleine était plus admirée qu'une autre, le mélange de science et d'innocence qui était en elle ayant un charme particulier — qu'Hector était aimé plus qu'un autre, aimant lui-même Madeleine comme une maîtresse et comme un ami. On a dit, un million de fois, de ceux qui s'aiment qu'ils sont *tout* l'un pour l'autre ; ce n'est vrai d'ordinaire que des moments. Pour ceux-ci, ces moments revenaient plus souvent et duraient davantage.

## III.

Montbeney, par exemple, n'existait plus pour eux. Quand on annonça le mariage de Maignelai et de M^lle du Plantet, dont on ne déparlait dans les salons depuis deux mois, ce leur fut une nouvelle. Hector, au bout d'un instant, en pâlit. Pendant cet instant il s'était rappelé qu'il avait un père ennemi déclaré de la musique, prisant l'avantage de la naissance, celui de la richesse davantage.

En recevant la lettre de faire part, M. de la Ratonière partit pour Montbeney où il n'était pas rentré depuis son abdication. Il alla tout droit en un lieu où il ne pouvait manquer d'être bien reçu et où on sait tout par devoir. Il fut informé là des habitudes de M. son fils, on lui dit aussi comment elles étaient interprétées dans un certain monde et que les personnes pieuses craignaient pour le salut du jeune homme.

Il rentra chez lui, s'assit dans son grand fauteuil de tapisserie aux armes des Lerat, qui sont écuyers et portent de sable aux trois rats d'argent : au-dessus est son portrait en habit brodé, en écharpe blanche (derrière sa tête auguste on entrevoit les figures solennelles des hallebardiers municipaux qui l'escortaient aux processions). Puis il manda M. son fils *ad audiendum verbum*, pour l'admonéter et sommer de venir à résipiscence.

Premièrement, il lui débita avec geste assorti, *ore rotundo,* l'exorde solennel : « Prends un siége, Cinna, prends... Tiens ta langue captive », etc., etc. Ensuite de quoi, une petite heure durant, avec une énergie lourde et la propriété de termes qui était son orgueil et dont il ne se départait jamais, il lui remontra la grandeur de sa faute, puis il lui fit sonder la profondeur de l'abîme où il allait se précipiter. Ce ne fut pas sans éloquence. Surtout l'orateur patriarcal se dépassa lui-même à la péroraison où il adjura un fils criminel, au nom de huit générations de Lerat restés fidèles à Dieu et à l'honneur, de briser un lien qui était déjà un manquement à l'un et à l'autre...

Qu'il s'attendît là-dessus à voir Andoche tomber à ses pieds et embrasser ses genoux, il n'en faut pas douter. Andoche restait immobile sous l'avalanche tonnante et nauséabonde, calculant mentalement la hauteur et rigidité du roc dont elle dévalait interminablement, se sentant engourdi et comme à demi pétrifié, s'apprêtant à répondre quand cela tarirait — « que la quotité de sa pension, représentant la rente du bien de sa mère, lui donnait à penser que celle-ci avait été épousée à peu près sans fortune et qu'il estimait une action si belle et un si noble exemple bons à imiter. »

Quand la douche sans miséricorde eut pris fin, et comme

Andoche ouvrait la bouche, il regarda M. son père, puis le portrait d'ycelui au-dessus, se dit que plus il aurait raison avec un pareil homme, plus il aurait tort, que toute discussion et altercas irait contre le but, se leva, fit à M. de la Ratonière une révérence fort respectueuse et sortit sans avoir soufflé mot ou montré marque d'acquiescement.

M. de la Ratonière resta un temps sa bouche lippue béante, ses yeux vairons écarquillés, ses longs bras levés au plafond, puis il se jeta sur la canne à bec de corbin et le chapeau de quaker connus de Montbeney depuis un demi-siècle, et la première sous le bras gauche, le second à la main droite comme d'usage, il traversa au pas de course sa ville ébaubie qui ne se rappelait pas l'avoir vu courir. L'étonnement arriva au paroxysme quand on le vit frapper à l'huis de la maison Morillot.

La servante était sortie. Madeleine ouvrit et conduisit le visiteur, sur sa demande, auprès du fauteuil de sa mère malade. La simple vue de l'intérieur des deux femmes, d'une simplicité exquise, non exempte d'élégance, aurait dû empêcher ce qui suivit.

De l'antienne qu'il leur chanta, incongrue et brutale au fond, émaillée en la forme de termes juridiques bizarres, soulignés d'une façon assez odieuse, elles ne comprirent que le sens général, à vrai dire insultant. La vieille dame un peu affaissée releva sa tête encore belle, regarda le sieur Lerat de haut en bas, puis de bas en haut, et lui dit avec un sourire de mépris : « J'ai de l'âge, monsieur, et quelque usage du monde ; je ne savais pas qu'un homme bien élevé, ou seulement bien né, pût parler comme vous venez de faire à des femmes, bien plus à des femmes sans défense... » Puis à Madeleine : « Peut-être me trompé-je et ce quidam n'est pas M. de la Ratonière père, mais quelque malotru... »

Et M. Lerat exaspéré faisant mine de répliquer, la femme divorcée, abusant à son tour, et prenant ses vengeances où et quand elle pouvait, lui montra la porte de sa main maigre, et sur le soubresaut qu'il fit, cria à sa fille : « Vous voyez, ces gens-là ont empoisonné mon existence ; ils ne me laisseront pas mourir tranquille. Appelez, je vous prie, Bertrand, le menuisier d'en face ; il n'est pas des leurs. Il mettra ce rustre dehors. »

L'arrivée du docteur amené par la servante termina la scène. Voyant la malade hors d'elle, le médecin la fit causer. Il causa lui-même. Trois jours après, aux obsèques purement civiles, car la femme divorcée n'avait pas voulu *se réconcilier,* et où les petites gens de la ville assistèrent, on n'en tarit point.

Un mois plus tard, Madeleine avait loué sa petite maison, réalisé ce qu'elle avait de ressources, acheté dans une grande ville voisine un cabinet de lecture bien placé et le faisait valoir. Elle s'appelait là M^me^ Hector. M. Hector était entré au journal républicain *Le Censeur*, et y donnait des articles distingués de ton et fort lus. Ils se suffirent donc. Le petit monde au milieu duquel ils vécurent était jeune, honnête, assez cordial et assez intelligent. Ils furent heureux près de trois années et trouvèrent que c'était peu. Je pense que c'est beaucoup. Ils eurent trois petits garçons qui durent être mis en nourrice. Cela accrut leurs dépenses. Mais ils trouvèrent dans la vie sobre qu'ils eurent à s'imposer une sorte de charme. On se sèvre aisément du luxe qui est un plaisir faux, quand on se rassasie d'amour qui est le plus vif des plaisirs vrais. Et ils s'aimaient plus qu'au premier jour, une jeune mère étant plus adorable qu'une jeune fille à tout homme digne de ce nom.

Mais la Préfecture entreprit de tuer *le Censeur* qui la

gênait ; les tribunaux ne la contrarièrent pas. Hector fut condamné à l'amende et à la prison. Des envieux qu'il avait au journal dirent qu'il compromettait l'entreprise et le firent jeter par-dessus bord. De ce coup, la gêne entra dans le petit ménage, illicite c'est vrai, mais si honnête et si uni ! Dans les tentatives bien nombreuses et diverses qu'il fit pour revenir sur l'eau, Hector ne fut pas heureux ; il faudrait les conter ; elles ne feraient pas pardonner ce qui va suivre ; je n'en ai pas le courage. C'est déjà assez de dire que le moment vint où il dut voir que son départ serait pour le ménage un soulagement. Je ne sais s'il y a des découvertes plus navrantes que celle-là, et plus démoralisantes. Je ne sais si les tentations qu'elles amènent forcément ne sont pas les plus périlleuses de toutes. Cependant, je ne propose pas au lecteur d'amnistier la faute qu'il faut bien confesser enfin.

Une lettre du notaire de M. Lerat annonça à Hector que son père, gravement malade, témoignait le désir de le revoir. Madeleine consultée n'osa pas déconseiller un départ qui l'inquiétait. Hector se dit qu'il se ferait écouter peut-être, pouvant parler désormais pour ses trois petits garçons ; il pensa à emmener avec lui l'aîné qui ressemblait à feu M^me^ de la Ratonière, mais on était en plein hiver, un rhume de l'enfant l'en empêcha.

Sur le seuil de la maison paternelle, il rencontra le médecin et le notaire. Le premier défendit d'occuper le malade d'affaires quelconques. Le second dit que des acheteurs mystérieux offraient d'acquérir le domaine des Orties à fonds perdu. L'idée qu'on montait un coup contre lui traversa l'esprit d'Hector ; il s'en dissuada en trouvant son père réellement mal. L'émotion du vieillard en le revoyant le gagna. Il ne lui restait qu'à se faire garde-

malade. Il réussit à ce métier. Ce succès même l'enchaîna au chevet de son père. Celui-ci, à la fin de l'hiver, était mieux.

Son fils crut le moment qu'il attendait depuis cinq mois arrivé et demanda « la permission de prendre congé de M. Lerat auquel il était obligé de dire qu'il avait à remplir d'autres devoirs »... Son père lui prit le bras et s'y suspendit d'un air suppliant; c'était sa manière de le caresser, et cette caresse muette qui était un aveu de faiblesse et une demande de secours, avait bien quelque chose de touchant.

« Oui, cher fils, fut-il répondu. Je le sais et j'en tiens compte. J'ai à vous faire une proposition qui vous déplaira, quoique dictée par mon amour pour vous et mon expérience de la vie. Je vous demande d'abord de l'écouter avec calme, ensuite de vous consulter huit jours avant de me répondre.

» Vous avez pris un chemin de traverse et vous voilà dans une fondrière. Je vous aiderai volontiers à vous en tirer décemment et à revenir à la droite voie. Votre défunte mère m'a apporté en dot 24 mille livres. Votre éducation en a mangé la moitié. Le reste a fait la dot de feue votre sœur qui a testé. Les Visitandines entendent n'en reverser que 6,000, sur lesquelles 3,000 vous seraient dues. J'ai à moi 18 bonnes mille livres de revenus, tous les impôts payés, à savoir 7 du domaine des Orties, 3 des deux maisons de Montbeney, 5 de capitaux placés sur première hypothèque, et 3 en rentes 3 °/₀. On m'offre pour vous la main de M<sup>lle</sup> Sylvie de Lagorce, petite-nièce de l'abbé de ce nom, secrétaire de M<sup>me</sup> de Pompadour et ami de mon père. — Ladite demoiselle majeure, en possession de 15,000 livres de revenu, en herbages normands et conso-

lidés anglais, sans parents qu'un frère très-aîné, qui fait mine de ne pas se marier. Si vous voulez épouser, ajouta-t-il, sans paraître voir le frémissement d'Hector, je vous donne en avancement d'hoirie le domaine des Orties, mon titre de rente 3 °/₀ et le logement du 1er étage de ma grande maison, rue aux Herbes. Si le titre de rente qui est, je vous le répète, de 3,000 livres était délégué par vous aux enfants de la Dlle Maynard, je le trouverai bon ; cela, vous le remarquerez, constituant pour eux d'avance leur part d'enfants naturels.... »

## IV.

Pauvre Hector ! Que celui qui est sans péché te jette la première pierre. N'ayant pas été mis à pareille épreuve, je ne me sens pas compétent pour te juger. Après cela, j'aimerais mieux que tu eusses fait autrement. Nous répétons tous qu'à l'héroïsme nul n'est tenu, et avons tous un faible pour les héros. Mais il n'y a pas — ou presque pas de héros ; on le voit bien quand on vit.

Le notaire Batonier plaida pour les arrangements proposés. Il en montra 1° les avantages ; 2° l'équité ; 3° la beauté ; 4° il fit voir le péril qu'il y aurait à les rejeter. Ce péril était réel. Un projet d'arrangement par lequel M. Lerat se dépossédait au profit de tiers plus haut mentionnés, à charge par ceux-ci de lui payer, sa vie durant, une rente annuelle de 30,000 livres, fut mis sous les yeux d'Hector, qui capitula.

Il ne restait qu'à contracter ; ce qui fut fait. Me Batonier écrivit au contrat que les futurs époux, en cas de non survenance d'enfants, donnaient la moitié de leur apport au survivant d'eux.

Quand tout fut accompli, Hector devenu M. Lerat de Lagorce, tomba dans un désespoir morne. Le jeune mari regrettait sa chère maîtresse et ses adorables petits enfants à toutes les heures. Le grand propriétaire oisif regrettait la vie active du journaliste. Le membre du cercle ennuyeux de Montbeney regrettait ses amis et ses ennemis de Lyon. L'homme heureux d'aujourd'hui regrettait sa misère d'hier. Le fardeau de cette pensée — qu'il l'avait voulu, qu'il l'avait fait, que c'était indéfectible et irréparable, — était plus écrasant tous les jours. Cet homme assez doux devint inégal, amer, difficile à vivre.

M^me^ Lerat ni belle ni laide, ni bonne ni mauvaise, était frivole avec passion, aussi ignare à bien peu près que sa femme de chambre, mais bien plus sotte. Elle avait pourtant assez d'intelligence pour comprendre qu'elle n'était pas aimée. De bonnes amies lui en dirent la raison. Il ne lui manquait plus, pour devenir haïssable, que d'être jalouse. Elle le fut. Elle ouvrait les lettres de son mari. Elle fit une chose odieuse : Hector avait un portefeuille plein de *crayons* de lui, d'après les maîtres. Voyant ce portefeuille ouvert fréquemment au même endroit, elle avisa qu'il y avait là un dessin représentant une jeune mère, bien belle, bien heureuse, bien souriante au milieu de trois délicieux petits enfants : le groupe était vivant, et si charmant que l'auteur avait osé écrire au bas : —*D'après Léonard de Vinci.* — Pourquoi un des ravissants marmots avait le sourire et le regard d'Hector, elle le devina et déchira le dessin en poussant des cris de rage.

Son mari rentrait ; il put voir et entendre ; il la regarda d'un air qu'elle ne lui connaissait pas et qui la remplit de terreur. Elle vint lui dire, les yeux pleins de larmes, qu'elle était grosse de quatre mois. Il lui répondit d'un ton im-

placable : « Et vous avez des *envies?* Je souhaite que celle-ci ne porte pas malheur à votre enfant. » Il ramassa sans pitié les morceaux du crayon,passa la soirée à le copier et partit le lendemain pour Lyon après avoir dit qu'il y passerait quelque temps, ayant à consulter les bibliothèques pour un livre qu'il avait commencé.

C'était vérité. Il travaillait le matin pendant cinq ou six heures. A midi il partait à pied pour Cernai, petit lieu sur la Saône, à une heure de la ville. Il avait loué là un pavillon caché sous des plantes grimpantes, composé de trois pièces propres et fraîches, ouvrant sur un petit pré à moitié au soleil, à moitié à l'ombre, sans grand ornement qu'une fontaine, une douzaine de rosiers et la vue de la Saône et des collines qui la bordent. Il y avait là, sous un tilleul toujours plein de cris d'oiseaux, une table ronde où il se mettait à rédiger ce qu'il avait préparé le matin, tout en regardant quelquefois le ciel rire, la rivière passer, plus souvent ses trois petits garçons qui jouaient dans l'herbe, autour de lui, et leur mère qui préparait gravement de ses blanches mains, dans la cuisine ouverte, les deux plats simples du repas. A cinq heures, visite de la nourrice du *petit dernier* qui embrassait son nourrisson, couvrait la table de salade, de gâteaux, de crème et de fruits. Vers six heures on descendait avec les enfants jusqu'à la rivière, par une *creuse* couverte de bois. Le soir Madeleine chantait un air de Gluck, ou bien Hector lui lisait ce qu'il avait écrit le matin ; maintes fois elle corrigeait en riant. A la nuit close une voiture ouverte les ramenait lentement par le rivage qui est d'une incroyable beauté.

Cela dura trois mois. Quand ce fut fini, ils se promirent que cela recommencerait tous les étés — le cœur bien serré, car ils pressentaient que cela ne recommencerait pas.

Mme Sylvie Lerat, à Montbeney, faisait des neuvaines et brodait des nappes d'autel. Hector lui rapporta de Lyon une superbe robe de soie; elle en pleura de bonheur.

A mesure qu'elle approchait de son terme, la peur la prit. Son beau-père eut la candeur de lui parler de sainte Gothe (Agathe?), une sainte du pays qui vient en aide aux personnes en gésine au moment opportun, à condition qu'on brûle un cierge sur son autel. Mme Sylvie pria M. de la Ratonière de la conduire au sanctuaire agreste, à demi abandonné. Au sortir, cherchant ses gants pour présenter la main à sa bru et l'aider à descendre un degré un peu roide, ne les trouvant pas, M. de la Ratonière venait de se décider à couvrir ladite main du pan de son habit, comme il sied en pareille occasion, quand il vit la jeune femme impatientée descendre seule, se tordre un pied et tomber.

Après une nuit de torture elle accoucha d'un enfant mort auquel elle survécut deux jours.

Un délai assez bref fut accordé par Hector aux bienséances, puis il écrivit à son père « qu'il lui demandait la permission de lui présenter trois petits garçons qui portaient son nom, l'ayant reçu régulièrement à leur naissance — et aussi celle de légitimer ces enfants par un mariage que sa conscience ne lui permettrait pas de retarder beaucoup. Il venait d'avoir 25 ans.

Le vieillard, au reçu de l'épître, flaira les sommations respectueuses, et prit un accès de démence sénile. Il parlait de demander l'interdiction de son fils pour cause d'imbécillité. Les gens de loi haussèrent les épaules et refusèrent d'occuper et plaider pour lui. Le tapage assez ndécent qu'il fit ôta à son fils ses derniers scrupules. Les sommations se succédèrent aux intervalles légaux.

La société de Montbeney est absolument faite comme

celle des 287 autres chefs-lieux d'arrondissement de France; mais c'est la plus oisive et ennuyée de toutes sans contestation. Après une révolution, distraction qui ne lui est guère donnée que tous les 12 où 15 ans, ce qui la charme le plus c'est une querelle comme celle-ci. Peut-être même la querelle de famille fait-elle plus de bruit que la révolution, parce que les femmes s'en mêlent. Les deux contendants passent de fait chefs des deux partis qui, depuis le commencement des choses, divisent Montbeney et le diviseront jusqu'à la consommation des siècles. Ces deux partis rafraîchis et rajeunis par une occasion neuve, appétissante, se chargent quinze, seize heures par jour à coups de boutoir, à coups de bec, à coups de langue. Montbeney se retrouve tout entier, exulte, jubile. Le palais tonne, le cercle bout, le café est effervescent. Il y a des jours où, sur la place, les groupes se regardent *torvis oculis*, de travers. Lors du procès Cointot (assassinat d'une femme par son époux) qui remplit la bonne ville de vie et de bonheur pendant quatre mois, les hommes se gourmèrent au cabaret et les femmes s'arrachèrent leur bonnet à la fontaine.

Au dernier moment M. de la Ratonière n'osant pas décidément produire l'instance en interdiction, car il avait contre lui le sens commun, ce qui n'est guère — et le palais (recruté de juges libéraux en ce temps lointain) ce qui compte davantage, on vit que l'affaire ne tiendrait pas ce qu'elle avait promis. Les béates désœuvrées durent voir trôner aux Orties une femme sans religion. Madeleine était installée là avec ses enfants, les bans étant proches. Tout allait être consommé quand un incident survint qui promettait un nouveau scandale et tint plus qu'il ne promettait.

Le beau-frère d'Hector, baron de Lagorce, arriva,

annonçant la prétention de faire annuler l'article du contrat de mariage de sa sœur, déférant au survivant moitié de l'héritage de la défunte. Sa raison,

« C'est qu'on n'hérite pas de ceux qu'on assassine. »

Ceci est un assez beau vers de Crébillon qui en a tant fait de mauvais. Assassiner étant pris au figuré dans l'espèce, il n'y avait pas de nullité. L'homme d'affaires d'Hector lui conseilla toutefois de transiger, même de ne retenir du bien de sa femme que ce que son mariage pouvait lui avoir coûté. On fit la faute d'aboucher les deux intéressés. Lagorce le prit sur un ton qui ne rendait pas la transaction bien aisée. Hector répondit à ses récriminations emportées et devenant injurieuses avec assez de sang-froid. Mais ce sang-froid lui manqua quand le Lagorce risqua je ne sais quelle insinuation visant Madeleine. Il y eut un mot irréparable prononcé, il y eut un soufflet donné qu'un duel le lendemain matin, au petit jour, suivit.

Madeleine était établie aux Orties depuis un mois. Un matin, vers dix heures, elle venait de mettre le couvert dans une salle de verdure, à côté de la maison et attendait Hector avec le déjeuner qu'il préférait. Comme il tardait, pour le voir arriver plus tôt, elle monta sur une galerie pleine de fleurs qui sert de salon d'été. On domine de là le jardin et les abords de l'habitation, close seulement d'un saut de loup et de magnifiques buissons de clématite et de vigne vierge laissant voir la campagne au loin. Elle trouva là ses trois petits garçons, le dernier dormant dans un joli berceau à demi voilé de rideaux de soie bleue ; les deux autres s'offrant avec gravité l'un à l'autre des bouquets de cerises moins fraîches que leurs joues, puis cro-

quant l'admirable fruit avec une sensualité réfléchie. La jeune femme les regarda et les admira tous les trois comme si elle ne les avait jamais vus, se disant avec un serrement de cœur délicieux qu'elle était bien heureuse.

On entendit des bruits de pas. La grille du jardin grinça sur ses gonds. Les deux enfants se levèrent en criant : Voilà papa. C'était leur père, en effet : on le rapportait sur une civière, blessé mortellement.

Depuis le moment où il était tombé sous la balle de son adversaire, Hector était resté sans connaissance. Au cri que poussa Madeleine, il rouvrit les yeux et promena autour de lui un regard égaré d'abord, puis rempli de joie et de douleur quand il reconnut sa maison — où il avait joué petit avec sa sœur, à côté de sa mère — puis ces enfants, cette femme, cette seconde famille plus chère que l'autre, des baisers et des sourires de laquelle il vivait depuis quatre ans et qu'il fallait quitter.

Il se souleva péniblement, appela d'un signe deux amis qui l'escortaient, leur dit trois mots à voix basse. L'un partit en courant. Sur le lit de repos de la galerie où on le déposa, le blessé s'agita, anxieux et comme inattentif aux caresses dont il était couvert, jusqu'au moment où il vit entrer ceux qu'il attendait avec une indicible transe, deux vieillards qui l'avaient vu petit, le maire, le curé et les témoins requis.

Il put signer d'une main ferme l'acte qui faisait Madeleine sa femme devant la loi, leurs enfants des enfants légitimes. Après quoi il sortit de sa poitrine un soupir de soulagement et il parut sur sa lèvre un dernier sourire. La bénédiction nuptiale suivit, il pria enfin le curé de vouloir bien présenter ses enfants à leur aïeul, ce qui fut promis.

Il demanda alors qu'on le laissât seul avec les siens et vécut encore trois heures, non les moins douces de sa vie, au milieu de ces chères figures, se reposant avec beaucoup de joie dans l'idée que ce qu'il avait le plus désiré était fait ; — priant sa femme de lui redire une fois encore, de sa voix tendre et grave qu'il aimait tant, qu'ils avaient été quatre ans heureux ensemble, la remerciant de ce bonheur, lui disant qu'il revivait dans ses enfants et ne la quittait pas ; — quand sa parole s'embarrassa, baisant ses mains et les trois têtes blondes, écoutant jusqu'à la fin leur babil avec ivresse. — « Petit papa dort, disait l'aîné, ne le réveillons pas. »

Montbeney tout entier suivit aux obsèques la veuve et ses enfants. Quelques jours après le bon curé Vinoy mena ceux-ci, bien charmants dans leur deuil enfantin, à leur grand-père.

M. Lerat, après réflexion, les reçut. Il demanda à ces petits d'un ton peu bienveillant s'ils savaient faire leur prière. L'aîné répondit en récitant sans barguigner celle que Jésus a enseignée à ses disciples. Le vieillard surpris regarda l'enfant et trouva qu'il ressemblait à feu M^me^ de la Ratonière. Il n'avait de sa vie aimé beaucoup que sa propre et sacro-sainte personne. Mais il avait aimé un peu Léocadie de Grenard. En son testament refait pour la dixième fois il avantagea ce petit à cause de cette ressemblance.

De présent cet héritier est un beau seigneur qui paie sa dette à son pays en faisant courir, en entretenant des filles et en mettant au journal *le Raseur* des articles de *sport* qu'il signe : Vicomte de la Ratonière.

Le second fils de Madeleine ressemble à son père. Il a choisi de vivre obscur et y réussit. Cependant il est première flûte dans l'*Harmonie* de Montbeney.

Le troisième ressemble à sa mère qui l'adore, il vit avec elle à Paris ; c'est un de nos premiers sculpteurs. Il gaspille sa vie et ne fera pas souche.

M. Onésyme Lerat de la Ratonière a laissé par testament une somme de 5,000 fr. à la Société héraldique du chef-lieu du Haut-Rhône, pour être offerts en prix à l'auteur d'un *nobiliaire* de la province ; le donateur qui est écuyer devant y avoir place naturellement. *Item :* il a témoigné le désir d'être réuni à ses ancêtres dans le caveau de la chapelle des Pénitents noirs, confrérie dont lesdits ancêtres faisaient partie de père en fils. L'aîné de ses petits-enfants, *le Vicomte*, qui est *bien avec les puissances* (locution usitée à Montbeney), a obtenu cette faveur. Sur la dalle il a fait graver les armes de *sa maison* et l'énumération due des principales vertus de « noble Onésyme Lerat de la Ratonière. »

# IPHISE MOREAU.

## I.

Il y a dans la Grand'rue, à Montbeney, une maison construite en bois et briques qui passe pour la plus vieille de la ville : elle est du XIV$^{e}$ siècle au plus. Le rez-de-chaussée appartient à la famille Leprestre. Le premier étage est divisé entre deux propriétaires, le second en a trois. Derrière la maison est une cour assez sombre. De l'autre côté de la cour est un second corps de logis à la famille Moreau. Pour réparer quoi que ce soit, il faut que ces sept possesseurs soient d'accord, ce qui n'arrive guère. Aussi la maison tombe de vétusté.

La dame veuve Moreau faisait la classe aux petits enfants des deux sexes, dans une grande salle absolument nue, prenant jour au nord sur des jardins par une haute croisée à carreaux armoriés. Nous arrivions le matin avec notre goûter dans un panier, et prenions place pêle-mêle sur des bancs de chêne adossés aux froides murailles, les plus sages à côté de la cheminée dont l'unique chenet, tubulaire, servait de soufflet. La veuve, assise au milieu de la chambre et tricotant, faisait épeler les tout petits, barbouiller l'alphabet sur une ardoise aux plus grands, réciter leur prière à tous, et chanter un peu ceux qui avaient de la voix. Il y avait la récréation du matin, em-

ployée à *faire la procession* autour de la salle le plus souvent ; et celle du soir où l'on dansait des rondes aux chansons. Des chansons qu'on ne sait plus, dont la gaieté innocente aujourd'hui scandaliserait.

Les deux plus grands étaient Iphise Moreau et Sébastien Leprestre, nés le même jour en la même maison et ayant bien cinq ans. Quand la veuve était malade ou empêchée, elle était remplacée assez bien par Iphise, avec collaboration de sa petite sœur Nanette et assistance de son bon ami Sébastien qui faisait la grosse voix pour nous imposer.

Iphise était une petite personne maigre, pâle, avec d'assez beaux traits, des yeux bleu noir superbes, un peu maladifs et des cheveux de lin toujours ébouriffés. A cause de sa gravité et de la moue *autoritaire* qu'elle nous faisait quand nous n'étions pas dociles, nous l'appelions : *le Seigneur*. Et sa sœur Nanette, ou Nanon, ou Nina, ne manquait pas quand Iphise la morigénait de lui répondre avec une révérence gouailleuse : Je suis la servante du Seigneur. Nanette ayant un immense nez dans un tout petit visage, nous l'appelions impitoyablement : *Grand nez ;* ce qui la remplissait de douleur et à la longue lui aigrit le caractère. Quant à Sébastien, c'était un gros petit garçon résolu, mais timide, malgré sa grosse voix. Il était tout le serviteur d'Iphise, ensuite de quoi nous l'avions baptisé : *Gros chien* et *le Gendarme*.

Timothée Leprestre, père du gendarme, avait fait tous les métiers, celui de maître de chapelle y compris. Il enseigna à ces trois enfants qui avaient la voix fort juste à chanter en parties. Et je me souviens du succès qu'ils eurent à une distribution de prix en exécutant : *Frère Jacques, dormez-vous? Sonnez les matines?* Les prix

étaient des images de piété, des chapelets bénits, médailles, etc. Mme la générale Lecomte qui présidait la solennité (en robe décolletée et turban, ce qui nous émerveillait fort) fut si contente des choristes qu'elle envoya chercher une superbe boîte de bonbons pour l'ajouter aux prix. Il y eut le soir promenade au bois, goûter sur l'herbe, Phlipote, l'ânesse de M. Leprestre, portant les provisions consistant en bouteilles de vin blanc, brioches, *galettes*, fruits, etc. Iphise y fit les honneurs de la fameuse boîte avec un beau sérieux. La Générale qui était venue au bras du Sous-préfet, embrassa l'enfant et dit au jeune magistrat : La fillette a de beaux yeux, de l'aplomb, de la voix ; elle ira loin.

Mme Moreau raccommodait la dentelle, ce qui lui ouvrait bien des portes. Son frère utérin, l'abbé Cozon, vicaire de Saint-Andoche, convive agréable, avait son couvert mis partout (entendez dans les cinq ou six maisons les plus influentes de la ville). L'éducation d'Iphise ne coûta donc à peu près rien à sa mère, bien qu'assez complète relativement. La jeune fille put, vers seize ans, donner des leçons de chant et en vivre. Cendrillon, c'est-à-dire Nanette, prit la survivance de sa mère, c'est-à-dire reprisa avec religion les Angleterre et les Malines délabrées. Quant à la petite école elle tomba, sourdement minée par les institutions rivales, lesquelles allaient répétant à propos et hors de propos, de cinq ou six façons couvertes et chastes, qu'il pouvait y avoir, pour l'innocence d'enfants de sexe différent, quelque danger à s'asseoir sur les mêmes bancs... on a découvert par là, en étudiant la question, que les *bébés* ont un sexe.

Timothée Leprestre avait peut-être l'étoffe d'un inventeur : l'éducation appropriée lui avait manqué et il avait

passé sa vie à construire diverses machines très-ingénieuses qui ne marchaient pas. Il n'est pas bien sûr qu'il n'ait jamais cherché le mouvement perpétuel. Il prit son petit garçon dans son atelier le plus tôt qu'il put. L'enfant y perdit cinq à six ans. Heureusement Timothée alla de vie à trépas en 18.., comme, après avoir mangé sa petite fortune (il était de souche bourgeoise), il venait d'entamer le bien de sa femme. Celle-ci put de ce qui restait payer la pension de Sébastien dans une école d'horlogerie en Suisse, elle-même faisant de la lingerie pour vivre.

Le jeune homme passa six ou sept ans hors de France, à l'école, puis dans un atelier considérable, où son application et sa bonne conduite le firent accueillir. Il rentra à l'âge de vingt ou vingt-un ans, avec un petit pécule, et put établir moitié au comptant, moitié à crédit, un magasin d'horlogerie modeste.

Cela fait, il songea tout de suite, comme font volontiers les jeunes gens dans sa situation (surtout ceux qui sont restés sages ou seulement rangés), à se marier.

Sa première visite, à son arrivée, avait été pour ses bonnes amies d'enfance et voisines, les demoiselles Moreau. Il trouva chez elles tout changé. Le long corridor noir avait été proprement carrelé et blanchi. La petite cour sombre scrupuleusement nettoyée, garnie de graviers de diverses couleurs, meublée aux coins de quatre arbres verts, était presque coquette. La grande salle où on faisait jadis la classe, où Iphise faisait aujourd'hui un cours de chant, était souriante tout à fait : il n'avait fallu pour la métamorphoser qu'un papier bleu et blanc de bon goût qui tapissait les parois et le plafond, une natte cachant le carreau, au-dessus du piano une gravure de la sainte Cécile de Raphaël, en face une jardinière rustique pleine de fleurs communes.

Iphise était là debout, près de la grande croisée armoriée ouverte pour laisser un rayon de soleil entrer. Elle avait la même mise simple, la même attitude qu'autrefois, le même regard souriant et le même cordial sourire. Combien changée cependant et combien embellie ! quasi transfigurée vraiment par cette beauté radieuse et fraîche de la vingtième année... Tellement que la pensée de l'embrasser, ainsi qu'ils faisaient encore à douze et quatorze ans, ne vint pas à l'honnête garçon. Même, comme elle tendait sa menotte mignonne, d'une forme si parfaite, et si blanche maintenant avec le bout des doigts un peu rose, il ne la prit pas sans rougir en sa grosse main velue, y mit ses lèvres gauchement, et en ressentit une émotion profonde.

Et quand ils se furent mis à causer de bonne amitié, il resta si troublé qu'il ne lui dit pas ce que précisément il venait lui dire. Nanette arriva, et fit en voyant Sébastien un cri singulier. Elle était fort changée aussi, sa figure était plus agréable qu'autrefois, et pareillement sa personne. La physionomie passionnée, intelligente et souffrante qu'elle avait petite, lui restait, avec je ne sais quoi de bizarre qui ne manquait pas de grâce.

Ils se virent tous les jours quelque moment, étant si voisins et se sentant aussi amis que jamais, et Sébastien chantant quelquefois avec elles. Quant à l'ouverture qu'il voulait faire à Iphise, il se disait quand il était entré et regardait la belle fille, qu'il la ferait le lendemain ou au plus tard le dimanche suivant, sans manquer. Le dimanche il s'habillait avec plus de soin, et se regardait à la glace, ce qu'autrefois il ne faisait guère. Il voyait là un fort garçon à l'encolure herculéenne, à l'œil bleu clair bridé, à l'air timide, un peu froid, à la tournure gauche, aux vêtements ni très-bien coupés, ni très-bien portés. Cela le

navrait; il entrait profondément découragé. Iphise le voyant triste, redoublait pour lui de gentillesse et de bonnes façons. Mais quoi? c'était là de bonne amitié, de vieille camaraderie d'enfance sans conséquence possible; il n'était pas fait pour être aimé d'elle autrement; il n'avait garde de parler.

Il vivait avec sa mère, en son nom Nicole Préau, comme les Leprestre de souche bourgeoise, et qui n'était pas femme à le laisser oublier ou ignorer. La bonne dame m'est restée très-présente avec ses grandes boucles d'oreilles d'or, sa lourde *jeannette* de même métal pendue à son col par une triple chaîne, et sa belle boîte d'argent guillochée qui jouait l'air : *Femme sensible, entends-tu le ramage de ces oiseaux*... Je vois ses vastes coiffes chargées de Valenciennes, son immense mantille de mousseline de l'Inde, couverte de broderies qui lui avaient coûté deux ans de travail, ses mites de dentelle noire, ses robes de toile blanche à mille raies bleues, inusables... pendant le rhume dont elle mourut sans s'aliter, à quatre-vingts ans, son fils dut exercer une violence morale pour lui faire prendre un vêtement de laine, contre la bienséance disait-elle.

Elle préparait elle-même, avec une propreté recherchée et non sans quelque friandise, leurs deux petits repas. Elle s'aperçut que son fils perdait du bel appétit qu'il avait rapporté de Suisse et prenait peu à peu un air chagrin qu'elle ne lui connaissait pas. Un dimanche, lui ayant servi les deux plats qu'il préférait, elle le vit, après le sourire obligé, machinal, y toucher à peine. Elle lui offrit du moka brûlant dans sa belle tasse rose en pâte tendre dont le fond blanc était timbré des deux L de Sèvres, reste d'une opulence évanouie, qui ne servait qu'aux

bons jours. Autre sourire plus pénible à voir que le premier, car il fut accompagné de deux larmes silencieuses qui tombèrent dans la brune liqueur.

M$^{me}$ Nicole, sans mot dire, prit le bras de son fils et, comme c'était son droit tous les dimanches, l'emmena par les prés au bois de Coulverge au bord duquel ils s'assirent la tête à l'ombre, les pieds au soleil. Là le grand air salubre, le ciel riant, le frais couvert, le doux paysage aimé lui rendant le contentement; le besoin de penser et de sentir à deux, de s'appuyer sur un autre cœur, d'être consolé le prit : il s'épancha.

La bonne dame lui dit : Tu me parais beau, mon enfant; je garde cela pour moi ; tu me citerais une de ces fables cruelles qui sont ton évangile. Si tu n'étais épris d'Iphise, je ne serais pas bien en peine de trouver une gracieuse fille de dix-huit ans du même avis que moi : cela te persuaderait mieux. Mais qu'est-ce donc que la beauté d'un homme ? Iphise a vingt-un ans, elle est simple, elle n'a en aucun temps vécu de ces sornettes que vous appelez des romans. Un homme jeune, sain, vigoureux, bien planté, doit lui paraître bon pour faire un mari, très-bon s'il est rangé, travailleur et amoureux d'elle. Veux-tu que je parle à elle ?

Sébastien se dit que c'était là le verdict du bon sens, qu'Iphise avait, par-dessus d'autres dons, du bon sens beaucoup — que sa défiance de lui-même, dont la jeune fille le grondait et à la fois lui savait gré, avait plus de chance d'être écoutée que la confiance de sa mère. Je lui parlerai ce soir, dit-il.

Et il lui parla simplement, modestement, avec une émotion grave, trahie par sa voix, par sa figure, sa contenance et dont la jeune fille mesura bien la profondeur.

Elle montra quelque surprise et quelque émotion elle-même et garda le silence un instant qui parut long.

Cher Sébastien, répondit-elle avec un sérieux qu'il ne lui avait point encore vu, vous avez tardé un mois avant de vous ouvrir de ceci. Je vous demande le même temps pour y songer. — Et pendant ce temps je vous verrai. — Oui, nous causerons un moment le matin comme d'ordinaire, point de cette affaire-ci... puis après un petit silence froid : venez donc aussi le soir au cours quelquefois. Nous avons besoin de votre voix pour le chœur des *Ménestrels* que nous allons essayer.

Eh bien? dit M^me^ Nicole à son fils quand il rentra tout pâle : Eh bien, on me répondra dans un mois. D'ici là on m'autorise à venir deux fois le jour... — C'est bon cela. — Il vous semble, chère mère, ce n'est pas mon impression. — Le procédé n'a rien de décourageant. — Ah ! le ton et le regard m'ont navré...

## II.

Iphise était bonne, sensée, modeste en ses désirs ; elle avait une amitié de sœur pour ce jeune homme et l'appelait parfois son frère de lait, ayant ouï dire que leurs mères qui les allaitaient au même temps changeaient parfois en souriant de nourrissons. Elle savait de longue date ce que valait Sébastien par le cœur, le connaissait intelligent, éducable. Elle était donc touchée de son amour, plutôt flattée de sa recherche. Sa figure honnête et timide, ses façons simples ne lui déplaisaient pas. Elle l'aurait accepté pour mari volontiers... si...

Il y avait un si. M^me^ Leprestre ne s'en doutait pas, bien que, par Nanette qui venait souvent travailler avec elle,

elle crut tout savoir de ses jeunes voisines. C'est que Nanette elle-même ne le soupçonnait pas. Iphise seule se l'avouait et ne l'avouait à personne autre. Elle ne voulait pas le dire à Sébastien, elle voulait qu'il le devinât ; c'est pourquoi elle l'avait engagé à assister le soir aux leçons de chant.

Ces leçons étaient suivies par vingt ou vingt-cinq élèves, la fine fleur de la jeunesse de Montbeney. Sur le nombre il y avait deux ou trois jeunes femmes, dix à douze jeunes filles des plus qualifiées ou des plus riches de la ville. Les premières amenées par leurs maris, les secondes escortées de mamans ou frères petits et grands. Ce qui frappa d'abord Sébastien quand il fut introduit dans ce cénacle fort choisi et attrayant, ce fut la façon pleine d'égards dont la jeune maîtresse de chant était traitée. Les femmes du monde aujourd'hui sont aristocrates d'éducation ; en ce temps-là elles l'étaient d'instinct. Iphise était avec les plus huppées sur le pied d'égalité. D'autres lui témoignaient de la déférence. Les hommes étaient fort naturellement bienveillants et respectueux sans affectation.

Le jeune horloger vit bien vite aussi comme l'attitude d'Iphise digne et modeste, sa tenue parfaite, expliquaient ces traitements. Il découvrit ensuite en quelques soirées que cette petite demoiselle Moreau n'était acceptée comme égale par ses élèves les plus brillants et les mieux élevés des deux sexes que parce qu'elle leur était bien supérieure de caractère, d'intelligence et d'instruction. Ce que cette supériorité avait de naturel, on n'a pas à l'expliquer : ce qu'elle avait d'acquis venait à Iphise de sa mère qui dans sa jeunesse avait été à M^me^ la comtesse de Montagu, et de son oncle homme d'église à la mode d'autrefois, ayant quelque mérite, quelque science et bien du monde. Ces

avantages eussent été contestables s'ils n'eussent été celés, aussi l'étaient-ils. Mais aux occasions ils perçaient bien. Je n'entends pas dire que cette petite maîtresse de chant eût du génie, bon Dieu ! Mais enfin pour que des réunions pareilles aient pu continuer deux ans et plus, cela deux fois la semaine, dans une petite ville plus provinciale que pas une, pleine de rivalités implacables, affamée de caquets, altérée de médisance, sans aversion marquée pour les calomnies bien tournées, il fallait, on l'accordera, chez la jeune maîtresse de ce salon, car c'était un salon que l'école de la Grand'rue, infiniment de tact, d'esprit, surtout d'esprit de conduite et une autorité visible et incontestée. Ce sont qualités assez rares partout, appréciées vraiment par les femmes qui se réunissaient là, lesquelles, je dois le dire, n'étaient point méchantes femmes. Quant aux hommes, ils s'accordaient fort loyalement à dire qu'Iphise avait plus de sagesse qu'eux tous réunis (ce n'était pas beaucoup dire d'ailleurs) — et du cœur autant et plus que pas un d'eux : ils n'eussent pas aimé sur ce point être pris au mot ; c'était pourtant vérité. On ne les calomnie pas ; nous allons voir à l'œuvre le meilleur d'entre eux. Cette génération ne valait pas beaucoup.

Des hommes jeunes et jeunes gens qui se rencontraient là, le plus distingué était Olivier Duplan, avocat de mérite, chef avec Lehalleur (dont l'histoire viendra à son jour), du parti libéral. Il avait eu tout contre lui, même sa naissance. Sa mère, Suzanne Du Chesne, demoiselle pauvre, filleule et femme pour accompagner d'une grande dame de Bourgogne, l'avait eu de Magloire Duplan, petit vigneron décrassé, ayant les ordres mineurs et enseignant au jeune duc de S... du catéchisme et du latin. La duchesse les fit marier ; il lui en coûta douze mille livres

dont Magloire acheta une étude de procureur à Dôle. Le couple donna fort dans la Révolution, et le mari fut accusé d'avoir procuré la seule exécution qui ait ensanglanté la ville. A deux ans de là, il périt dans le massacre des prisons à Franciade (Lons-le-Saunier) par les Thermidoriens.

Suzanne vint vivre à Montbeney d'où elle était, avec sa fille Liberté Duplan et son fils inscrit à l'état civil sous le nom d'Egalité. Brouillée avec l'Eglise, elle éleva le jeune garçon à la diable; il n'apprit d'elle qu'à parler le français d'autrefois et à « *se tenir propre* »*;* cette locution qui nous semble vulgaire est trouvée bonne par une jeune fille auguste, alors captive au Temple. Orphelin à douze ans, Egalité Duplan fut recueilli par un grand-oncle maternel qui le fit baptiser et paya sa pension au collége communal de Montbeney.

La municipalité de 18.. eut la curiosité de savoir ce qu'on enseignait là : ses jeunes adjoints vinrent nous examiner. Nous leur dîmes que l'Evangile était écrit en latin — que Jérusalem était en Egypte — qu'Alexandre était d'Alexandrie — Mahomet de Constantinople — qu'Henri IV était fils de Henri III — que Bonaparte avait fait guillotiner Louis XVI — que la Chambre des pairs était appelée Chambre haute de ce qu'elle était au second étage. Il nous fut demandé combien il y avait d'arrondissements dans le Haut-Rhône? nous ne le savions pas, ni ce que ce pouvait bien être qu'un arrondissement — pourquoi le soleil n'éclairait pas la nuit? nous étions sans lumières là-dessus — ce que nous faisions en classe? Les petits expliquaient le *De Diis*, les moyens le *De Viris*, les grands l'Enéide — ce qu'il y avait dans le *De Diis?* l'histoire de Jupiter — dans le *De Viris ?* l'histoire de Tarquin et de Lucrèce — dans l'Enéide ?

Speluncam Dido dux et trojanus eamdem
Deveniunt...

Et point de grec ? — point ; mais nos professeurs apprenaient l'alphabet pour nous l'enseigner, l'Université croyant devoir renforcer les études. Ces professeurs, comme on n'en verra plus, légués par l'Empire à la Restauration, étaient inusables ; ils ont formé à Montbeney trois générations — dont Olivier-Egalité Duplan. A force de dons naturels, Olivier avait triomphé des autres obstacles ; mais cette *instruction* ou plutôt cette ignorance lui fut toute sa vie un rémora.

C'était un très-grand garçon, efflanqué et maigre, assez gracieux. Il avait le teint mat d'un quarteron, d'immenses yeux d'un brun rougeâtre, au regard acéré et caressant tour à tour ; les cheveux et la barbe (qu'il porta longue le premier à Montbeney) de la même couleur que les yeux, avec des mèches décidément fauves. Ses traits grands et assez durs avaient quelque chose de léonin. Achille Dévéria qui le connut étudiant l'a mis, arrangé en bourreau moyen âge, au frontispice d'un roman de Soulié. Les femmes disaient que dans l'intimité, sous sa moustache sombre, il y avait des sourires d'une candeur voluptueuse irrésistible.

Depuis ses succès au palais il portait un peu haut cette tête d'une beauté bizarre que ceux qui regardaient bien ne trouvaient pas sympathique, mais qu'on regardait forcément et qu'on n'oubliait guère. Sa manière d'ailleurs était plutôt caressante. Il était non sans affectation déférent avec les vieux, boute-en-train avec les jeunes, agenouillé devant toutes les femmes et n'y perdant rien du tout. Il se savait *charmeur*, il n'aurait eu qu'à l'oublier pour l'être toujours. Or, quand on a conscience de ses

avantages et qu'on est vaniteux, on les étale ; cela diminue.

Dans ce temps-là qui parlait principes, il en montrait peu, n'en ayant pas. Des opinions il en avait. Ces opinions acceptées sans examen jadis, non étayées de science politique ou philosophique, n'avaient peut-être rien gagné en certitude et solidité aux heurts des révolutions et déconvenues de la vie. Dans les affaires il prouvait plus d'adresse et de pénétration que de jugement et d'esprit. Il avait une pente marquée et une aisance entière à s'assimiler les idées d'autrui, une bonhomie apparente qui touchait, le premier mouvement généreux, l'enthousiasme rapide, communicatif, l'élocution plus abondante que correcte, ayant de la grâce souvent, au besoin de la vigueur. Son bien dire ressemblait à de l'éloquence, comme son enthousiasme ressemblait à de la passion. Et tous ceux, toutes celles aussi qui l'ont aimé l'ont cru un temps capable de toutes les passions nobles : plus tard ils lui ont contesté toutes les passions. A tort : il en avait au moins deux, un culte pour lui-même absolument monstrueux et une envie de se pousser adéquate.

Il plaidait toutes les causes, les difficiles mieux, travaillant celles-là davantage. On appelle à Montbeney difficiles les causes mauvaises : un optimisme (sincère longtemps) empêchait Olivier vraisemblablement de les voir comme elles étaient.

Il aimait toutes les femmes un peu, et les persuadait qu'il les aimait beaucoup, ayant beaucoup de tempérament, et étant comme tous les orateurs un assez bon comédien. Il serait injuste de ne pas le reconnaître, il en a aimé deux, l'une assez pour hésiter un instant entre elle et sa fortune, l'autre assez pour faire à cause d'elle les seules fautes de conduite qu'il ait faites.

La première fut Iphise. Il l'aima tout de suite pour sa beauté fière et charmante dont il était ivre et altéré à la fois. Puis il l'aima encore parce qu'il comprit ce qu'elle valait, parce qu'elle lui semblait vraiment digne de lui, presque son égale, capable tout à fait de servir son ambition. Il l'aima ainsi avec ses sens et avec son orgueil. Je crois même qu'un instant il l'aima avec son cœur. Quand il crut deviner qu'on lui rendait amour pour amour, son égoïsme se fondit un moment. Etre heureux de sa présence, loin d'elle vivre de sa pensée, l'avoir ainsi pour *maîtresse* au sens sérieux et honnête du mot, arriver presque à l'idée d'un dévouement, d'un sacrifice pour elle, c'était bien l'aimer.

La différence qu'il y avait entre cet amour et celui du jeune horloger, c'est que le dévouement, qui était pour Olivier un suprême effort, était pour Sébastien naturel et facile — que pour ce dévouement en projet le premier s'admirait lui-même, que le second n'admirait qu'Iphise — c'est qu'au lendemain de la possession le premier se serait refait le maître bien vite, que le second fût resté toute sa vie le serviteur.

Je ne vais pas dire qu'Olivier fût choisi. On ne choisit guère. Il n'y a que cela de vrai dans la fiction grecque de l'Androgyne séparé par les Dieux jaloux et dont les deux moitiés se cherchent. L'acte par lequel une âme s'attache à une autre et se donne est instinctif et spontané. Et là où il n'y a pas examen on ne peut dire qu'il y ait choix.

Des motifs on n'a pas conscience toujours. Le premier ce fut l'extérieur du jeune avocat; j'entends sa figure, la façon convaincue dont ses yeux parlaient d'amour, sa manière d'être caressante. Le second, c'est que cette comédie de la générosité d'âme qu'il jouait pour tout l

monde avec succès (à demi sincère souvent) fut jouée avec perfection pour Iphise. La noble fille avait toutes les vertus dont ce garçon séduisant avait la montre. Elle crut bien les retrouver en lui et ne se défendit pas de cette double séduction ; elle aima en Olivier l'homme qu'il était et le grand homme qu'il n'était pas.

Sur dix habitués ou prétendus élèves, qui se rencontraient là, il y en avait donc deux que nous dirons amoureux d'Iphise. Il y en avait encore cinq ou six épris d'elle ou faisant semblant. La passion en ce temps, en cette classe, en ce pays était rare. La galanterie, au contraire, était commune et presque imposée par les mœurs de salon. De ces six ou huit... *attentifs* si diversement sincères, aucun ne se trompait aux dispositions de la jeune fille, encore bien qu'elle fit beaucoup pour les cacher. Le plus épris fut vite le plus clairvoyant.

Iphise avait appelé Sébastien à ses soirées pour qu'il vît comme elle était entourée et traitée, et par qui elle était recherchée, supposant qu'après cela elle serait dispensée d'un refus qui, même ménagé et adouci, ne pouvait manquer d'être trouvé cruel. Il avait vu en effet presque de suite à quelle distance le camarade d'enfance, qui avait cru être resté l'égal en bien des choses, était en tout relégué désormais.

Cette découverte, si douloureuse déjà, fut suivie d'une autre absolument désespérante le premier jour où Sébastien vit Olivier à côté d'Iphise et où il les entendit chanter ensemble.

L'attitude d'Olivier était aussi parlante qu'elle pouvait l'être, toutes bienséances gardées. Et personne là ne s'y trompait. Quant à Iphise si ouverte et si avenante avec tous, elle se faisait avec cet homme-ci réservée, com-

passée, froide à miracle... Seulement quand ses yeux rencontraient par hasard ceux d'Olivier, il y paraissait une ardeur et un abandon inexprimables. Ils chantaient ensemble un certain duo de Cimarosa trop bien. Deux femmes faisaient là tapisserie, la générale Lecomte et Mme de Bléau, qui savaient la vie, se regardaient avec un sourire médisant, et la seconde qui craignait pour son fils disait à celui-ci entre haut et bas : « Où va chercher de tels accents cette bonne petite ? Elle ne chante ainsi qu'avec M. Duplan. »

Sébastien avait senti ces accents-là le mordre au cœur. Il ne doutait guère. Ce propos ajouta à sa certitude et à son désespoir. Bientôt, hélas ! il entendit chuchoter autour de lui que le mariage d'Iphise et d'Olivier était arrangé. Il lui parut que cet arrangement rencontrait chez les femmes une approbation quasi unanime. Presque toutes disaient que ces deux beaux amants étaient faits l'un pour l'autre, cela avec un air, une expression qui semblaient au pauvre jeune horloger vraiment inqualifiables.

Si Iphise et Olivier en étaient là précisément, et jusqu'où les choses allèrent entre eux, je ne l'ai pas su, ni personne. Nanette que Mme Leprestre put questionner répondit qu'Olivier venait de temps à autre chez sa sœur pour répéter les morceaux qu'ils devaient chanter ensemble ; elle, Nanette, assistait à ces répétitions. Entre sa sœur et M. Duplan il paraissait, il est vrai, comme un accord tacite, mais jamais les mots d'amour et de mariage n'avaient été prononcés.

## III.

Deux mois s'écoulèrent sans que rien fût changé à la situation, sans que Sébastien, trop sûr de la réponse, osât

réitérer sa demande. A la fin de l'automne 182., Olivier dut s'absenter : il était appelé dans un arrondissement voisin pour étudier et plaider un procès important entre la commune de Combalet et son ancien seigneur qui se disputaient la propriété d'une forêt de rouvres en valeur de plus de 800,000 francs. Iphise, un peu plus tard, fut prise d'une toux opiniâtre qui la força de suspendre ses leçons d'abord, puis d'aller passer les froids dans le Midi. Elle partit assez chagrine, voulant donner à penser qu'une dépense qui entamait ses économies y était pour le tout. M^me^ de Bléau disait que l'irrésolution d'Olivier y était pour quelque chose.

Le climat la guérit vite. Le vieux mélomane lord Kennedy, avec qui un hasard la mit en rapport, lui demandant pour sa fille des leçons qui payaient deux fois son voyage, elle resta quelque temps à Nice dans cette famille. Comme elle songeait au retour, on annonça l'arrivée de la première cantatrice d'alors revenant de Naples. La colonie étrangère, qui comptait cette saison deux ou trois Altesses royales, députa lord Kennedy à Desdemona pour obtenir d'elle une soirée au bénéfice des pauvres. Je suis enrhumée, fut-il répondu. Arrangez toujours votre affaire, et me mettez sur l'affiche. Si je ne peux pas chanter, vous aurez Bériot ; vous ne serez pas trop malheureux.

Le moment venu, plus de voix. Désolation de l'auditoire. Il y a par ici, dit Mylord, une jeune personne qui ne chantera pas les deux airs promis comme M^me^ Malibran, mais qui les *chantera*. Sur ce mot d'un homme compétent, le public se résigna. Et Kennedy vint présenter son bras à Iphise. Elle pâlit, refusa ; puis sur les instances de M. le duc d'A..... qui l'avait fort admirée chez Mylord, crut devoir s'exécuter.

Voilà qu'elle commence la cavatine du *Barbier*, la chanson d'alouette échappée de sa cage, se grisant d'air, de lumière en montant vers le soleil... Elle tremblait, son émotion, sa jeunesse, ses grands yeux, sa voix fraîche au timbre d'or lui gagnèrent tout de suite ce public d'élite, qui le témoigna par un murmure flatteur fort doux à entendre. Iphise se risqua à lever les yeux, vit en face d'elle la Malibran qui lui adressait un bon sourire encourageant. Son jeune sang remonta à ses joues ; un vertige la prit : elle dit la strette avec un brio ravissant qui enleva la salle.

C'est vrai, Mylord. Elle chante ! vint dire la diva à l'impresario — et à Iphise en lui donnant la main : Ma chère belle, vous avez froid, buvez un verre de Tokay ou une tasse de bouillon. Reposez-vous ; et recommencez. — Merci, madame, répondit la jeune fille en baisant la main qu'on lui donnait. Je n'ai plus peur. Votre bienveillance me porte.

Elle n'avait plus peur ni froid. Elle écoutait pleurer et sourire le violon de Bériot, triste et ravie. Et son tour revenant, sans se dire combien il était osé de chanter après de tels accents, comme montée à ce diapason, et comme prise d'un rêve, elle commença la chanson de mort de Desdemona : *Assisa al pié d'un salice*... Elle était aussi émue que tout à l'heure et aussi pâle... d'une autre émotion. Une idée qui lui était venue une fois ou deux déjà — qu'elle était mal aimée et serait trahie — lui transperçait le cœur. Et en disant avec une exaltation inouïe la cantilène désespérée, elle versait de vraies larmes, non sur la fille de Venise, mais sur elle-même. Quand elle s'éveilla après le dernier sanglot, comme une somnambule, la salle éclatait en applaudissements. M^me^ Malibran l'embrassait en lui disant, à demi-voix, cette fois-ci :

Oh ! chère petite, ne recommencez pas !... un conseil dont elle-même eût dû profiter.

On soupa chez les Kennedy. Iphise fut fort entourée. Elle était belle ; une robe de mousseline blanche fort simple, un ruban rose pâle à sa taille, un autre qui relevait ses abondants cheveux blond clair, puis retombait des deux côtés comme une bandelette sur son col blanc, la faisaient ce soir semblable à une prêtresse d'Apollon. Son œil, lumineux et caressant, son sourire étaient enfiévrés par son premier triomphe. Elle était admirablement belle ce soir. Une jeune Altesse lui parla d'un début à l'Opéra, mettant à ses pieds ce qu'elle avait de crédit pour ce faire. Le directeur du grand théâtre de Marseille lui proposa d'entrer chez lui comme *première femme*, avec un appointement fort beau.

Ces propositions étaient un peu plus chaleureuses qu'il n'eût fallu, hélas ! La jeune fille le sentit bien. Elle était née d'une famille pauvre et avait dû *gagner sa vie* de bonne heure, elle avait donc plus le sens des choses et la *seconde vue* des hommes que fille riche n'eût jamais et que jamais n'en acquièrent bien des femmes de condition aristocratique. Quoi qu'elle pût attendre ou espérer de sa liaison avec Olivier, elle ne s'y reposait pas aveuglément. Elle crut à la sincérité des deux offres qui lui étaient faites dans la mesure juste, et parce qu'elles n'étaient pas désintéressées. Elle était honnête et en souffrit. Mais elle était humble et ne laissa pas voir cette souffrance. Elle fit la figure qu'il était convenable de faire et répondit ce qu'il était prudent de répondre : elle partit sans être engagée, n'ayant pas dit oui assurément, mais n'ayant pas dit non, laissant croire même qu'elle était tentée. Ce n'était pas de la coquetterie, en vérité : c'était de l'habileté peut-être ; il en faut pour vivre dans sa condition.

Ceci la diminue, ceci n'est pas romanesque. On vit dans les romans toujours, je ne sais trop de quoi.

Ce qui va suivre la diminuera plus encore.

Sa sœur qui l'avait accompagnée écrivit, puis raconta son succès qui fit bruit à Montbeney, où l'aile d'une mouche fait bruit, tant le silence est grand dans ces lieux vides. Les amis accoururent. Celui que surtout on attendait n'arriva pas.

A cela même qui ne confirmait que trop certaines rumeurs, Iphise comprit que quelque chose dans la vie d'Olivier avait changé. Elle descendit chez M^me^ Leprestre qu'elle embrassa en l'appelant bonne maman comme autrefois. Puis elle prit les mains de Sébastien et, les serrant tendrement, lui présenta sa joue comme elle faisait dix ans en çà. Il y mit les lèvres en tremblant et y trouva une larme qu'il but. Puis on causa longuement du voyage de Nice, du petit ménage de céans et de ses fortunes. Après quoi ce noble et bon Sébastien, devinant bien qu'Iphise n'était pas venue pour cela seulement, parla de l'école dispersée et prononça le premier héroïquement le nom d'Olivier...

Je ne l'ai pas vu, dit Iphise d'un ton douloureux et interrogatif. — On ne le voit plus ici beaucoup ; et il ne sait pas sûrement votre retour. — Il a gagné le procès de Combalet? — Il l'a gagné et cherche à présent, dit-on, dans les archives du château, de quoi en gagner un autre. — On dit... qu'il y est intéressé doublement? — Je ne sais. — Vous allez à Combalet? — Rajuster l'horloge du salon qui est une merveille d'art du XVI^e^ siècle, mais pas un chef-d'œuvre d'horlogerie du tout. J'y allai dimanche ; Olivier m'a serré la main amicalement. — Qui est-ce, M. de Combalet? — Un gentilhomme jeune, poli pourtant, et qui

traite presque un horloger comme un homme ? — Mlle Rosemonde? — Ne sait pas que j'existe, bien qu'elle m'ait rencontré vingt fois. — Elle est bien ? — Ni bien ni mal... de beaux yeux couleur d'acier et *coupants*. — Elle a de l'esprit? — Elle passe pour méchante. — Riche ? — La moitié du million des Combalet la moins entamée est à elle. — Et pas mariée à... — Vingt-cinq ans. Deux jolis seigneurs lui ont offert leur main blanche. Elle a dit à son frère : pour épouser un sot et rester honnête femme, il faut des mérites spéciaux que je n'ai pas.

Iphise parla pour la forme de M. de Bléau, de Mme de Vauxelles, etc. Puis elle dit à Mme Leprestre : « Bonne mère, si vous voyez demain à la messe quelqu'un de mes élèves, dites donc qu'on vienne me voir. Je reste peu de temps. »

Le lendemain Sébastien trouva Olivier au cercle légitimiste (allant là pour la pendule qui représente le Louis XV de Pigalle à cheval entouré de ses *Vertus* à pied). Olivier lui sembla impatronisé dans ce lieu auguste, il posait devant le Louis XV, et démontrait avec une grande force à la jeunesse qui fréquentait là que le moyen de rentrer aux affaires était de s'abstenir d'une émigration à l'intérieur. On l'écoutait avec une faveur marquée. Sébastien l'avait entendu un an en çà traiter des thèmes assez différents dans le principal café de la ville ; il se dit qu'en changeant de sujet, il avait conservé toute sa chaleur, et n'avait rien perdu de son air de conviction. Il lui conta le succès d'Iphise, son arrivée et son départ prochain.

Le soir même Olivier était chez elle. La conversation fut pénible d'abord. Iphise était émue, elle eût voulu le dissimuler. Olivier aussi l'était, il en était étonné et quasi irrité de l'être, presque inquiet d'aimer autant cette belle

personne qui pouvait devenir dans sa vie un embarras, indécis non pas entre cet amour et son ambition, mais entre l'idée qu'une femme pareille pourrait seconder cette ambition et l'idée qu'un mariage pauvre le diminuerait. Ces deux préoccupations apparaissaient vaguement tour à tour sur sa figure mobile, dans son propos incohérent. Il se fit expliquer, motiver ce départ projeté, s'efforça d'en dissuader. De dire le mot, le demi-mot qui l'aurait retenue, il s'abstint avec une lâche adresse ou une honteuse probité. Il parla de l'affection qu'*on* avait pour Iphise, du vide qu'elle allait faire, des longs regrets qu'elle allait laisser en certains cœurs...

Au bout de ce discours
Recommencé dix fois, interrompu toujours,

il ne lui dit pas : Je ne suis ni décidé à demander votre main, ni résigné à y renoncer ; vous êtes aimée d'un homme comme moi, vous pourriez attendre ma résolution. Mais sa manière, son ton, ses insinuations, des silences, des regards le disaient plus qu'à moitié.

Iphise répondait peu, couvrant le lâche de son beau regard souffrant, le perçant à jour et suppléant trop bien à ce qu'il sous-entendait — et se rassasiant de l'ineffable douleur qu'il y a à mépriser ce qu'on aime. Certes, il ne jouait la comédie ni avec elle, ni avec lui-même. Quelque pitié se mêlait donc au mépris de la jeune fille, mais ces deux sentiments ne refont pas l'amour qui décline. Devant tant de calcul, d'irrésolution et de vanité, elle sentait qu'elle s'était trompée, que cet homme n'était pas celui qu'elle avait aimé, et l'idée qu'elle pouvait briser avec celui-ci, qu'elle le devait, lui vint...

Elle lui dit, chagrine, mais calme et déjà un peu dédaigneuse : Vous parlez de regrets ; j'y crois ; je vois qu'ils

ne seront ni bien amers, ni bien longs. Si je laissais un vide quelque part, comme votre ancienne affection l'appréhende, vous ferez sûrement qu'il soit rempli tôt et bien. Soignez votre avenir, c'est le plus sage, je le reconnais. Je mûris vite et dois songer moi-même au lendemain. Celui que je vais chercher n'est pas sûr et il faudra l'acheter par un labeur effrayant. Mais celui que j'attendrais ici est l'incertitude même. L'incertitude est un *bobo* que je ne sais pas endurer.

Il rougit en entendant ce propos répondant assez directement à sa secrète pensée, et partit irrité d'être compris, sentant dans le dernier mot une insulte, en quoi il ne se trompait pas... Mais un mieux aimant l'eût pardonnée à cause du motif.

## IV.

Les Combalet l'avaient *enguirlandé*. Le grand monde d'alors était l'héritier de fait, sinon l'héritier légal de l'ancien régime. Le libéralisme d'alors a résumé ses griefs contre lui en cette sentence assez juste : Ils n'ont rien oublié et rien appris. Mais il faut l'entendre.

Ils n'avaient pas oublié leurs vices et leurs travers d'autrefois, c'est vrai. Seulement quelques-uns de ces travers étaient assez aimables et gracieux. De plus ils n'avaient pas davantage oublié toutes leurs qualités dont quelques-unes étaient fort charmantes.

Ils n'avaient rien appris. Ils n'avaient pas appris par exemple les conditions de la société moderne qui n'est pas une utopie du tout, ou ils ne voulaient pas les accepter. Mais ils ne s'étaient pas inoculé encore quelques-uns de ses pires défauts. Tous n'étaient pas militants et agressifs.

Ceux qui se contentaient de la position conservée, laquelle était assez belle à vrai dire, étaient fort bons à hanter.

Sceptiques, je l'avoue, mais du moins sceptiques tolérants ; — gardant sans doute les apparences et toutes bienséances, mais plus polis encore que déférents avec l'Eglise : ils eussent trouvé le prosélytisme effréné de leurs hoirs d'un petit esprit et d'un goût douteux.

Est-ce à dire qu'ils étaient sans action sur le monde bourgeois qui les avoisinait et coudoyait ? Point ! L'élite de ce monde leur était à demi gagnée par avance. L'ascendant d'une sociabilité plus raffinée était accepté ou subi bien vite dès qu'il y avait contact. Olivier fut séduit sans qu'on y visât d'abord et avant qu'on l'eût distingué.

Mais on le distingua vite parce qu'il valait, après tout, beaucoup, qu'on le sentit très-éducable et par-dessus tout utile à acquérir. On l'avait caressé et écouté ailleurs, nulle part avec cet à-propos, cette finesse, cette bonne grâce et cette grâce. Il avait plus de délicatesse dans l'esprit que dans le cœur, fut enchanté et se forma à vue d'œil.

Mme de Combalet mère, en son nom Noelle-Aménaïde des Cornaux, qui l'avait pris en gré, se remémora qu'elle avait un peu connu son grand-oncle... qu'il prenait qualité avant la révolution du Chesne de la Chesnaie... que ces La Chesnaie étaient bons et cousinaient avec les bonnes maisons du Bailliage.

M. de Combalet, intelligent et poli, n'avait garde de prêcher un homme qui se rangeait tout seul à l'idée qu'il y a forcément dans le monde nouveau une place considérable pour le vieux monde ; — que les sceptiques de tous les partis n'ont qu'à s'entendre pour gouverner les partis et arriver au maniement des affaires. Olivier y venait par ce goût pour les transactions qu'ont les hommes irrésolus,

par complaisance pour des gens qui faisaient à un ennemi de la veille un accueil qu'il se surfaisait. C'était bien du chemin pour un homme dont les pamphlets de Courier et les chansons de Béranger avaient fait l'éducation politique. Et s'il ne fallait pas désespérer de l'amener plus loin, il n'y avait pas à le presser non plus.

M. de Combalet comprit tôt d'ailleurs que ce serait l'affaire de sa sœur, Mlle Rosemonde. Sous la branche aînée il eût été exaspéré d'une mésalliance. Sous la branche cadette, il se dit qu'un avocat du mérite d'Olivier, qui avait sa place marquée à la Chambre, entré dans sa famille, l'aiderait à arriver à la pairie, et qu'à eux deux ils gouverneraient le Département.

Mlle Rosemonde était une très-petite personne, bien faite, pourvue à vingt-cinq ans d'un embonpoint précoce, agréable à voir ; grandie par des talons d'un pouce, elle avait le port absolument hautain ; son profil, son regard, son sourire ardents, intelligents, un peu sensuels, la faisaient ressembler aux reines Lagides du Vatican si naïves et si grandes dames tout ensemble. Un cousin de sa mère, l'abbé de Ruffet, vicaire cathédral, qui l'avait élevée, avait fait d'elle une catholique assez éclairée et une royaliste assez raisonnable, sachant le pourquoi de ses convictions quelque peu, ce dont les personnes de ce sexe se passent d'ordinaire à présent, préférant naturellement les devoirs, les intérêts aux chiffons ; ce qui était déjà rare et n'est pas devenu commun. En épousant un sot elle eût bien cru déroger. Elle laissa voir de suite quelque bienveillance pour l'avocat plein d'avenir, caressant de manières et qui avait rendu un grand service à sa famille. Cette bienveillance mit quelque temps d'ailleurs à devenir de l'amour. Cet amour, pour s'amnistier et s'avouer, voulait d'autres

raisons que l'attrait premier ; ce fut d'un néophyte converti par elle à Dieu et au Roi que Mlle de Combalet accepta la recherche. Elle épousa Olivier au lendemain d'un magnifique succès oratoire obtenu à Riom, dans un procès criminel ayant un côté politique et qui préoccupa et passionna deux jours toute la France. Olivier s'était mis là ostensiblement au service d'une cause qu'il appelait, deux ans avant, la cause adverse.

Il aimait les femmes. Il aima la sienne pour cette raison, puis parce qu'elle l'avait choisi et l'aimait elle-même ; puis parce qu'elle était meilleure que lui, un avantage qu'il n'avait reconnu et ne devait reconnaître à personne qu'à elle.

Le troisième acte de la *grande trahison* de ce Mirabeau de province ne tarda guère. J'ai dit la religion de sa femme, il faut parler de la sienne. A dix ans, au collége de Montbeney, il servait la messe de l'aumônier, buvait, puis trempait d'eau le vin de la burette, riant quand on lui disait qu'il viciait la consécration. Le jour de sa première communion, il s'amusa fort avec ses camarades à cribler les robes blanches des jeunes filles qui s'avançaient vers la table sainte parallèlement aux jeunes garçons, avec des noyaux de cerises noires. Un peu plus tard, il s'amusa presque autant de la *religiosité* inventée par M. Chateaubriand. Ses opinions, en ces matières, étaient purement négatives. Il n'était pas même sceptique, le scepticisme est une doctrine. Il était simplement un incrédule moitié d'instinct, moitié d'éducation.

On se plaint de l'influence religieuse des femmes sur leurs maris et l'on s'étonne des étranges compromissions qu'elles obtiennent d'eux, non rarement : cette influence est bien légitime. Mettez en présence un homme dont

l'incrédulité dépourvue de toute science et de toute doctrine ne diffère pas au fond beaucoup de celle du Hottentot, et une femme qui a la foi assez solide et honnête de Fénelon ou de Bourdaloue. Si la femme est jeune, aimable, aimée, de plus mère de famille, l'incrédulité grossière faite de tempérament, d'ignorance et de présomption sera infailliblement battue, et c'est raison.

Olivier fut amené à recevoir la communion et la confirmation de la main de l'Ordinaire le jour de la Pentecôte 18.., jour où il fut de plus parrain d'une cloche que tint avec lui Mme Noelle-Aménaïde. De ce qui précède il suit que cet acte fut sincère, de ce qui va suivre il appert qu'il ne fut pas exempt de calcul.

Le député de l'arrondissement de Vignols (où la terre de Combalet est sise) venait d'aller de vie à trépas. Il était nommé depuis longues années par l'opposition avancée. L'occasion pour conquérir ce siége aux opinions conservatrices était jugée favorable, les circonstances politiques et *locales* étant ce qu'elles étaient. Il fallait d'abord pour cela unir ces opinions sur un même nom. Cela fait, rien n'était fait. Des électeurs à 200 francs enrégimentés et catalogués comme on sait, la coalition conservatrice avait à elle un peu moins de moitié. Il fallait pour vaincre débaucher dix votants au moins aux adversaires. Après le dîner qui suivit le baptême, M. de Combalet, chez qui le premier pasteur et le premier magistrat du Haut-Rhône étaient réunis avec quelques électeurs *centre-droit*, montra que le moyen topique était de choisir le candidat dans les rangs ennemis, à bonne enseigne d'ailleurs et après qu'il aurait montré patte blanche. De désigner ce candidat, il n'eut garde. Il en laissait la responsabilité aux plus considérables personnages de la réunion. Et qui pouvaient désigner

ceux-ci, sinon la brebis retrouvée? Quant au premier magistrat du Département, il savait trop les convenances du *parlementarisme officiel* pour intervenir autrement que par son approbation. Celle-ci, d'ailleurs, devait se traduire assez matériellement pour peser de quelque poids. On avait donné un candidat républicain à un collége républicain. Ce candidat établit dans un éloquent discours prononcé à quelque temps de là dans un comice agricole (où on s'occupait aussi d'agriculture parfois) qu'il restait fidèle aux opinions de sa jeunesse, que l'avénement de la démocratie conduit par les intempérants de la gauche serait combattu et retardé d'un siècle, que le moyen de l'accélérer était de le conduire de telle façon que la droite rassurée y connivât, que si les républicains de Vignols avaient assez confiance en son passé pour lui confier la tâche, sinon de faire prévaloir cette doctrine, du moins de la proposer et mettre en lumière, il ne désespérait pas tout à fait d'y réussir. Pour le cas prévu où on ne trouverait pas ce projet le plus sage et où les électeurs qu'on voulait ramener se montreraient défiants et rétifs, M. le Préfet tenait en réserve quelques arguments trouvés efficaces maintes fois et bons pour dix voix.

La rectification du tracé de la route départementale de Vignols à Montbeney devait apporter à elle seule 4 voix — une perception donnée en dot devait acquérir le beau-père et le gendre — un bureau de tabac important, douaire d'une veuve, conquêter ses trois fils électeurs embarrassés dans leurs affaires — un baudet périgourdin et un verrat anglo-chinois seraient placés chez deux ruraux pour travailler à l'amélioration des races asine et porcine et pour attendrir les deux ruraux — on donnerait un tableau de Delaroche à un curé de canton dont la sœur disposait d'une

voix. Total : 12 voix. Enfin le partage égal des annonces judiciaires promis à *l'Eclaireur* du Haut-Rhône éteindrait le feu de ses batteries. Et on afficherait le discours d'Olivier partout.

Comment une opération conduite assez savamment et avec tant de diplomatie échoua, on ne l'a jamais bien su. Il y a là-dessus deux versions ou même trois. Celle des conservateurs battus qui accusèrent les romans socialistes, la franc-maçonnerie, etc. — celle des républicains triomphants qui parlèrent du progrès des lumières — et celle des bonnes gens qui dirent que les moyens employés par la droite pour gagner dix voix lui en avaient fait perdre vingt. Les trois versions ont toutes trois du vrai.

Les deux *politiciens* changèrent de visée. M. de Combalet décida son beau-frère à vendre leur forêt deux millions. Muni de ce denier il se jeta dans la grande spéculation. Il était en 1847 président du Conseil d'administration d'une ligne importante et épousait au même temps, en pantalon de soie écrue et frac bleu, la fille et la caisse du fameux banquier castillan Escobledo.

Olivier Duplan de la Chesnaie entra dans l'administration où des protections non ostensibles, mais actives et efficaces dès lors, la situation acquise par son beau-père, et aussi un peu son mérite personnel lui valurent un avancement rapide. Après un stage fort court dans une préfecture de seconde classe, il fut appelé à gouverner une des plus grandes villes du nord de la France. Sa capacité administrative n'y est pas contestée. Mais les engagements pris avec ceux qui l'avaient poussé, ses liens avec le grand monde où sa femme vivait et qui le cerna, le conduisirent à se mettre en travers de l'opinion qui régnait là. Il livra les bureaux et les places qui dépendaient de lui à une

influence qu'on avait cru détruite en 1830, fonda des cercles catholiques, des bibliothèques de bons livres, prit l'initiative de souscriptions pour la fondation d'asiles qu'on accusa vite de devenir des manufactures. La révolution de Février se faisant là contre ces maisons, il essaya de les défendre, fut bloqué et menacé dans son hôtel et s'enfuit à grand'peine en Belgique. Son beau-frère à peu près ruiné pour avoir joué à la baisse au delà de toute mesure, l'y joignit un peu plus tard.

V.

Iphise à laquelle il faut revenir maintenant était descendue à Paris chez une sœur de sa mère, veuve d'un premier violon de l'Opéra. Elle put demander et, grâce à ses connaissances de Nice, obtenir, dans la salle Hertz, une *audition* qui réunit un public d'élite et réussit pleinement.

L'habile directeur de l'Opéra d'alors, estimant l'un portant l'autre son talent, sa beauté, la faveur dont elle était visiblement entourée d'avance, lui offrit tout de suite 12,000 francs de fixe, des feux proportionnés et deux mois de congé annuel. Elle consentit à condition de choisir les rôles dans lesquels elle débuterait, les choisit avec sagacité, les chanta et mima avec une puissance indiscutable et une sorte de correction passionnée bien rare. Ses succès, mêlés d'amertume par une rivale, ne tinrent pas tout à fait ce que le triomphe de Nice avait promis. Elle n'arriva pas au premier rang, non qu'à certains jours elle n'en ait paru digne. Mais il y avait une cabale contre elle, et elle ne sut ou ne voulut pas s'en faire une. Elle ne voulut pas faire à la popularité certain sacrifice. Elle ne

voulut pas mettre aux réclames des journalistes, aux bravos de la loge du *Jockey,* aux adulations des poëtes, le prix qu'il faut y mettre. Où les prêtres manquent il n'y a pas d'idoles. La sympathie de quelques amis honnêtes de l'art ne lui manqua pas et la soutint.

Ce fut un épisode de sa vie de théâtre qui amena le dénouement de cette histoire. En 48, elle faisait en province une de ces tournées qu'elle aimait, moins pour les recettes lucratives que pour les bravos enthousiastes qu'elle récoltait dans les grands rôles qu'une jalousie féroce lui interceptait rue Lepelletier.

Elle arriva en la capitale d'Olivier sans savoir qui régnait là. Un soir qu'elle jouait Othello avec une troupe italienne revenant de Londres, la salle frémissante venait de couvrir d'une triple salve de bravos le cri de Desdemona : « *Il padre m'abandonna !* » quand la loge de la Préfecture s'ouvrit avec plus de fracas qu'il n'eût fallu. M. Duplan apparut assez pâle : il avait réédité la veille, à l'inauguration d'une école des arts appliqués à l'industrie, sa thèse favorite : qu'il fallait que le mouvement libéral se laissât conduire par les classes dirigeantes. Il avait été accueilli par les représentants de ces classes peu intelligents avec une froideur hostile, accentuée le matin même par le journal du parti, et comptait vaguement que le parterre le dédommagerait de sa déconvenue. Un *chut* insolent et prolongé le détrompa. Il ne sut pas le subir avec impassibilité. La grimace méprisante qu'il trouva pour lui répondre provoqua un ricanement universel d'une férocité inouïe. L'ambitieux, souffrant mort et passion, se tourna décontenancé vers la scène, reconnut Iphise, écouta en pâlissant davantage le puissant finale du second acte, cachant sa figure dans ses mains de peur que sa compatriote y lût ses tor-

tures, mais elle ne l'avait pas reconnu tant il était changé.

Un instant après, comme Desdemona venait d'ôter son rouge, de dénouer ses cheveux et prenait la « lyre » avec laquelle elle allait rentrer en scène, on gratta à sa porte et on annonça M. le Préfet. Elle le reconnut à la voix. Une faible rougeur passa sur sa figure. Elle tendit la main au visiteur en lui disant : — Vous, Olivier, préfet du Nord ! Tous mes compliments...

— Des compliments de condoléance ? fut-il répondu avec une indicible amertume.

— Bah ! mais qu'aviez-vous donc rêvé ?

— De réussir...

— Mais... votre intérieur est charmant ?

— J'ai trois enfants maladifs et qui ne vivront pas....

— Allons, dit-elle émue de sa détresse, il faut, moi, que je chante le *Saule* et que je meure bien...

— Tout ce que vous faites, vous, est bien fait.

Et elle chanta le *Saule*, enfiévrée par des battements de mains et des cris qui semblaient compromettre la solidité de la salle. Elle salua, promenant son beau sourire triomphant de l'avant-scène de droite à celle de gauche. Dans l'une Olivier frappé au cœur souriait aussi bien douloureusement. Dans l'autre elle vit un homme encore jeune, gros et grand, d'une assez belle figure flegmatique, debout, immobile, la couvrant d'un regard où l'admiration était presque extatique. Tant que durèrent ses représentations elle retrouva là, tous les soirs, cet adorateur muet. Puis elle le reconnut dans ses promenades, à l'église, à la fenêtre d'un hôtel situé en face du sien. Elle était trop habituée à des aventures de ce genre pour s'en étonner. *L'inconnu* de Lille était évidemment d'un meilleur monde que beaucoup de ses congénères ; et rien, dans sa tenue

et son attitude, au théâtre et ailleurs, n'était fait pour inquiéter.

La misère est grande dans le chef-lieu du Nord ; elle l'était davantage en 1847 par suite d'une mauvaise récolte qui fut pour quelque chose dans la chute de l'établissement de 1830. Olivier demanda à Iphise de donner dans les salons de la Préfecture un concert où serait faite une quête pour les nécessiteux. Elle fit annoncer qu'elle chanterait un *Miserere* d'un beau caractère archaïque retrouvé récemment dans un antiphonaire à la bibliothèque de la ville. Elle venait de le dire avec une simplicité et une perfection magistrales, un long murmure d'admiration assourdi par des larmes la payait, quand elle vit M^me^ de la Chesnaie se lever, traverser le salon, prendre le bras d'un personnage qu'elle reconnut tout de suite pour *son inconnu* et qui avait, ce soir, un cordon rouge par-dessus sa cravate blanche, et le portait d'un assez grand air. C'était la quête qui commençait. Iphise demanda le nom du cavalier ; on lui nomma M. Louis Surquier, baron d'Espignies, sénateur belge, ministre deux fois et le plus grand propriétaire des Flandres. A la fin de la soirée les maîtres de la maison vinrent la remercier et lui présenter M. d'Espignies. Celui-ci lui dit le résultat de la quête qui était magnifique et lui demanda de vouloir bien le recevoir le lendemain ; il avait, disait-il, une communication à lui faire. Cela d'une voix si calme qu'Iphise imagina qu'on allait lui demander quelques représentations à Bruxelles ou à Gand.

Le lendemain, M. d'Espignies lui demandait sa main. Touchée de la proposition même et de la gravité simple avec laquelle elle était faite, elle remercia avec émotion et demanda du temps, pour réfléchir à la chose en soi et

pour connaître un peu celui qui la proposait. Le baron la suivit donc à Paris avec son agrément et lui fit sa cour pendant deux mois, au bout desquels lui, épris autant que Flamand puisse l'être, elle gagnée par cet amour même et par les qualités et la bonne grâce de cet honnête homme, mûr mais conservé de toutes façons, furent mariés à la Madeleine.

A peu de temps de là, M^me^ Surquier apprenant que Duplan et sa femme avaient dû se réfugier sur le territoire belge à l'improviste et étaient dans le dénûment le plus complet, leur offrit au château d'Espignies une hospitalité qui dut être acceptée, encore que pénible pour le mari et pénible pour la femme. M^me^ Duplan n'ignorait rien des caquets de Montbeney qui, comme d'ordinaire, avaient été au delà de la vérité. Ce fut chez celle qu'elle pouvait considérer comme une rivale que cette fière Rosemonde apprit la ruine de son frère qui était aussi la sienne. Et ce fut à M. d'Espignies, un des chefs du parti libéral en Belgique, que les deux familles qui étaient d'un autre parti durent de trouver des moyens d'existence sur la terre étrangère.

Nanette dite *Grand nez* avait accompagné sa sœur à Paris, elle tenait sa maison avec décence et conduisait ses affaires avec sagacité. Comme elle ne se décida pas à suivre Iphise en Belgique, celle-ci lui donna une part de ses économies, estimant qu'elle y avait quelque droit, y ayant eu quelque peine. Nanette ainsi pourvue revint habiter la vieille maison de la Grand'rue à Montbeney. Bientôt elle ne débougea de chez M^me^ Leprestre. Sébastien avait juré de ne pas se marier. Il fut combattu dans cette résolution ouvertement par sa mère, sournoisement par Nanette.

« Que vouliez-vous qu'il fît contre deux ? »

Il céda donc. Sa femme lui fit huit garçons ayant tous le nez de leur mère. Il commençait à aimer Nanette et à s'habituer à ces nez impertinents quand il mourut de la rougeole.

M^me d'Espignies n'eut qu'une fille aussi bien douée et aussi belle qu'elle. Cette enfant se tua à seize ans en faisant une chute de cheval. Iphise qui avait à se plaindre de la famille de son mari, fit élever les enfants de sa sœur. Elle voulait qu'ils fussent de bons ouvriers comme leur père ; ils se persuadèrent qu'ils devaient être des princes et tournèrent à mal, sauf l'aîné qui venait d'avoir la croix quand il fut tué en 1867, au Mexique.

M. de Combalet a sollicité et obtenu, grâce à son nom, un fauteuil au Sénat de l'Empire. Il refait sa fortune en achetant des maisons que la ville va démolir. Son beau-frère est entré au *Constitutionnel* où il gagne sa vie en donnant des articles médiocres ; cet homme qui parlait si bien n'a jamais pu écrire vingt lignes tout à fait françaises.

# LIBERTÉ DUPLAN.

La procession de la Fête-Dieu quatre-vingt-sept fut remarquable à Montbeney par trois choses. Premièrement, messieurs de la confrérie des Pénitents blancs y parurent avec des cagoules neuves d'une forme moins surannée et ayant quelque chose d'assez galant. Deuxièmement, en entrant dans le chœur de Saint-Andoche, M. le Bailli d'épée ayant eu sa perruque dérangée par un mouvement assez brusque de M. le Lieutenant civil, ces deux personnages qui se disputaient, au su de tous, les bonnes grâces de M^me^ la douairière Poncet de la Briche, échangèrent quelques gourmades sans qu'il en fût rien autre. Troisièmement, ce fut le petit Hublot qui fit saint Jean : il charma toute l'assistance par sa beauté singulière, la bonne grâce avec laquelle il portait son habit d'écarlate et morigénait ou caressait tour à tour son agneau blanc qui refusait d'avancer et bêlait désespérément.

Dix ans plus tard, cheminaient par les mêmes rues, vers la même église, presque tous les mêmes personnages avec des préoccupations différentes pour sûr, ayant aussi changé de costumes, de titres et même de noms. Comme eux les rues, la vieille église, avaient été rebaptisées. Saint-Andoche s'appelait le temple de la Raison. Les hommes au lieu de porter des cierges portaient des fusils. Les fem-

mes, au lieu de chanter les litanies, chantaient l'hymne de Chénier à l' *Être Suprême*. M. le Bailli d'épée, présentement procureur-syndic de la Commune, était coiffé d'un bonnet rouge de trois livres. Le ci-devant curé était là, mais dans le groupe des prêtres abdicataires. A la place où il marchait autrefois venait le Conventionnel en mission Bassal, devant lequel cinq départements tremblaient. Aux côtés du Représentant, on portait à bras d'hommes, sur des brancards couverts d'étoffes d'or qui avaient servi à un autre usage, les deux idoles de cette fête — une jeune femme, assise, vêtue de blanc, le bonnet phrygien sur la tête, tenant d'une main une pique, de l'autre une balance — un jeune garçon debout, demi-nu, une étoile au front, portant une torche. J'ai dit ailleurs le nom de la Déesse. Quant au Dieu, ou plutôt au Génie de la Révolution, c'était le petit saint Jean de quatre-vingt-sept, Jean Hublot.

La Déesse, qui était d'une famille déjà notable au XIV^e^ siècle, anoblie depuis, après quelques expériences épousa un officier de hussards qu'elle fit général. On a vu tout cela en l'histoire de *ce bon monsieur Rotard*. Elle rentra vite dans la bonne société qui accueillit à merveille la brebis perdue. Je l'ai vue à un bal de 1814, avec un chapeau de lis ; on riait bien un peu autour d'elle, et si chacun se remémorait sa grâce altière et presque divine sous le bonnet rouge, personne n'en parla tout haut.

Il n'en fut pas de même de Jean Hublot : il paya toute sa vie l'honneur d'avoir été Dieu une heure. Ce que fut cette vie, à quel point elle fut pauvre, laborieuse, dénuée de joies; — combien sacrifiée à cette idée sainte et folle qu'il faut être utile au pays, aux siens — je ne le dis pas. Ce n'est pas l'histoire de Jean Hublot que je veux dire aujourd'hui, c'est celle d'Elysée Hublot son fils, qui ne le valut

pas. Jean servit sept ans la République, rentra blessé, se maria mal, c'est-à-dire avec une honnête fille sans fortune, sans éducation, qui était d'ailleurs robuste, pas trop laide, un peu sensuelle et très-sensible. Elle l'aida courageusement à amasser chichement un petit avoir et lui donna un fils qui ressemblait à son père comme l'Apollino efféminé de Florence ressemble à l'archer superbe du Belvéder, et qui ressemblait à sa mère de caractère, sauf qu'il était moins brave.

Le premier malheur d'Elysée fut d'être fils d'un patriote; le second fut d'être bon écolier.

Il eut l'heur d'avoir pour condisciples, au fameux collége communal de Montbeney, sept ou huit gentils garçons, l'espoir et la fine fleur de l'aristocratie (assez équivoque) de la ville. Bons enfants, assez sots, fort précoces, ils lui apprirent à mettre sa cravate. En retour il faisait quelquefois leurs versions et thèmes. En 1825 il eut les trois premiers prix de sa classe ; son nom fut accueilli avec une froideur glaciale par le public élégant qui honorait la distribution de sa présence. Un second prix au fils du Maire, étonné de ce hasard, fut couvert de bravos. Le principal prit note de la chose et en causa avec les professeurs.

L'an d'après, celui de rhétorique donna à traduire pour la composition des prix un passage qui est peut-être de Sénèque, où est montrée la vanité de la poursuite du plaisir, de l'agrément, *leporis,* génitif de *lepos*, mais aussi de *lepus*. Tous les rhétoriciens, sauf Elysée qui n'était pas chasseur, virent là un lièvre ; ce qui les égara, comme on pense, bien loin du sens. L'idée que les jeunes seigneurs qu'ils étaient, daignant travailler eux-mêmes une fois par exception, pouvaient se fourvoyer, n'était pas pour leur venir aisément. Quand elle leur apparut, ils témoignèrent

leur surprise par des grognements indignés et piteux, ce qu'oyant le professeur, il descendit de sa boîte de sapin vermoulu, de sa chaire si mieux on aime, et d'un coup d'œil sur les griffonnages affreux à voir de ces messieurs, constata que, sauf l'élève Hublot, tous pataugeaient. Sur quoi il annonça qu'il allait dicter une autre version.

La première injustice qu'on rencontre dans la vie a une amertume à nulle autre pareille. Elysée outré remit sa composition au professeur, déclarant qu'il ne ferait pas la seconde, et alla conter, les yeux pleins de larmes, la chose à sa mère ajoutant qu'il ne remettrait pas les pieds dans le lieu où on perpétrait de pareilles iniquités.

Ce garçon fort doux prenait rarement la peine de vouloir, Mme Hublot le savait et aussi que quand il avait une volonté arrêtée, il s'y tenait quoi qu'on pût faire et dire. Elle renonça non sans chagrin à ce qu'elle avait rêvé pour lui, les hautes écoles, la carrière universitaire. Elle réussit à le faire entrer dans les bureaux de son parent M. Connot, le directeur des contributions directes.

Son application, ses bonnes façons, sa jolie figure le irent là goûter de tous, principalement de Mme Connot, iée du Roquet, femme de tête (c'est à Montbeney le grand loge) et qui notoirement dirigeait la Direction. Parisienne le la rue Saint-Denis, amèrement laide, pauvre, noble à e qu'elle disait, Herminie du Roquet avait été trop heureuse d'épouser à trente-trois ans Alcindor Connot, plus eune qu'elle et commis aux Finances. Elle avait une amition, celle de la Babonette des *Plaideurs*, elle voulait aire une *bonne maison*.

> Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes
> Elle eût du buvetier emporté les serviettes...

ospitalière d'ailleurs. Ses petits lundis où elle offrait des

sirops et des gaufres de sa composition, où Alcindor jouait invariablement sur son crin-crin les trois mêmes contredanses, sont restés célèbres à Montbeney. Il y avait parfois jusqu'à huit danseuses dont la dame du logis. Il va sans dire que les jeunes gens des bureaux payaient de leurs personnes et s'abstenaient de sirop. Elysée, le seul qui eût figure humaine, fut distingué tout de suite, notamment de M^lle^ Zéphirine, unique fruit de l'union d'Alcindor et d'Herminie. Cette aimable personne avait hérité de la figure de sa mère, plus désolante à voir chez une fille de dix-huit ans. Elysée était à l'âge où toutes les femmes se valent. Il fit pour elle une chanson dont la chanson de Fortunio : « Si vous croyez que je vais dire... » n'est qu'une pure redite. Jusqu'où ces deux innocences allèrent je ne l'ai point su. Mais un jour M^me^ Herminie dit *ex abrupto* à son époux qui lui rendait en costume de nuit une visite matinale : « Il faut mettre ce petit effronté d'Hublot à la porte de vos bureaux. » — Mais, chère mignonne, c'est mon meilleur employé. — Il vous manque grossièrement. — En quoi ? ma petite bonne...

Herminie savait à quel point M. Connot était commère. Il avait conté l'avant-veille, à toute la ville (c'est-à-dire dans les deux ou trois maisons ouvertes) qu'elle, M^me^ Connot, à quarante-huit ans sonnés, avait sérieusement peur d'être grosse. Elle soupira, se tut et arrangea le lendemain le mariage de Zéphirine et du capitaine Lamaulubecque, qui n'avait trop que son épée, mais qui était frère de lait de Mgr l'évêque d'Hermopolis.

C'est pourquoi Elysée n'épousa pas ses premières amours, M^lle^ Zéphirine Connot. Et c'est pourquoi dix ans plus tard il put épouser la belle M^me^ de Blaque.

Comment ces dix ans passèrent ? Comme passent les

nnées vides entre dix-huit et vingt-huit ans ; bien lente-
nent et bien vite. Il avança par son mérite et par le goût
u'avait pour lui le bon Connot dont il était petit-neveu à
a mode de Bretagne et avec qui il exécutait certains duos
our violon et flûte (ai-je dit qu'il jouait de la flûte pro-
rement ?) Il passait les longues journées invariablement
son travail monotone ; les soirs d'hiver il se formait l'es-
rit et le cœur par de bonnes lectures ; les soirs d'été il
aisait des vers au clair de la lune — une mauvaise habi-
ude en soi et la plus déplorable façon d'employer les
lairs de lune à vingt-cinq ans ! — Sage d'ailleurs comme
ne fille, disaient en riant ses camarades de bureau ; et
'était presque vrai... Il allait toujours les lundis aux
oirées de Mme Connot, et faisait d'ordinaire un tour de
alse avec cette quinquagénaire folâtre. Ce fut là que la
elle Mme de Blaque voulut qu'on le lui présentât.

Il me faut présentement parler de cette veuve au long.
En son nom elle était Liberté Duplan. J'ai dit ailleurs de
es auteurs ce que j'en sais, qu'elle resta orpheline à douze
ns, et que son tuteur dut la faire baptiser, communier et
onfirmer le même jour. Il la mit ensuite dans le petit
ensionnat de la bonne Mme Mouilhade, ci-devant ursu-
ne. Elle apprit là en trois ans tout ce qu'on y enseignait
t un peu davantage. Après quoi son tuteur, ancien cha-
oine de Saint-Andoche, la fit entrer au château de Magni-
ot, comme femme de compagnie. Pendant un an elle y
nontra l'écriture aux enfants, y lut les romans du jour à
 douairière aveugle, tailla des robes pour sa bru madame
 comtesse, et résista aux propositions de monsieur le comte.
Elle était moins belle alors qu'elle le fut depuis. Pour-
nt M. le vidame de Blaque qui la connut là s'éprit d'elle
t lui offrit de la tirer de ce milieu indigne. La situation

qu'il voulait lui faire en échange, on la devine bien. Elle refusa sans ostentation, passa de chez les Magnitot au château voisin de Grandval où elle n'avait pas les mêmes dangers à courir, et où son bon air, sa douceur, son esprit, son sens pratique la firent bien venir à ce point que quand de Blaque vaincu vint lui proposer de la faire M^me^ de Blaque, le marquis de Grandval, aux regrets de la perdre, mit dans sa corbeille de noce un joli écrin du bon faiseur d'alors et la marquise un petit cachemire de l'Inde.

Monsieur le vidame de Blaque est un personnage invraisemblable, mais je l'ai connu et je ne lui prête rien. Il avait dix ans en 1792. On le mit alors, aux termes d'un décret d'Albitte, en apprentissage chez un horloger patriote. A vingt ans il travaillait à La Chaux-de-Fonds de son état et évita ainsi le service de la République. A trente ans (en 1823) il était rentré en France avec un pécule honnête, s'était fait reconnaître des cousins et cousines qu'il avait dans les gentilhommières de trois départements et passait sa vie en allant de l'une à l'autre, *plaçant* par là (comme faisait jadis monsieur Jourdain) des montres de choix, tabatières à musique, boucles de souliers et boucles de culottes (cela se portait encore en 1823 aux bals de préfectures), épingles, bagues, bracelets du meilleur goût. On ne sortait guère de chez soi en ce temps reculé, les chemins n'étant pas beaucoup faits, et les *diligences* pas trop bonnes. Ce colporteur de bonne maison était fort accueilli dans les châteaux où il apportait d'ailleurs une figure et une gaîté comme il n'y en a plus, une science du boston consommée et les nouvelles de la Cour et du grand monde venant de bonne source et qui n'avaient pas plus de trois mois de date.

Au physique, ce gentilhomme était grand, un peu *voûté*,

avait de gros os maigres, la poitrine étroite, le visage mince, les pommettes saillantes, de petits yeux brun vert, un grand nez inquisitif et agressif, une grande bouche goguenarde, point de menton, un long col, un long buste monté sur des jambes courtes et grêles. Ainsi fait il manquait de charme, mais non d'une certaine bonne grâce qui venait toute de son caractère plein d'aménité et d'entre-gens.

Liberté Duplan méritait mieux. Elle avait la peau blanche et le teint éblouissant des femmes aux cheveux fauves, le front un peu étroit et altier, des sourcils, des cils châtains magnifiques, de grands yeux d'un bleu ardoisé dans lesquels on ne lisait guère, le nez droit et fier, une fraîche bouche aux lèvres charnues, le col, les bras, le buste un peu forts mais superbes, les mains point mignonnes mais très-bien faites. Le calme habituel et impérieux de ses grands beaux traits contrastait avec la vie intense et contenue de son regard, avec la mobilité inquiète de son sourcil, avec un sourire audacieux qui devenait caressant quand elle le voulait — elle le voulait souvent.

Monsieur de Blaque prétendait qu'elle ressemblait à Junon avant ses noces avec monsieur son frère et l'appelait mamzelle Saturne. Il lui donna par contrat de mariage tout ce qu'il possédait. Je suis obligé de dire que cette libéralité ne contribua pas peu à la décider au conjungo.

Elle fut madame de Blaque le moins qu'elle put, assez cependant pour enterrer le bon vidame en deux ans. Il laissait à sa veuve trois mille quatre cents livres de rente, placées sur une bonne maison de commerce de Lyon et sa petite propriété du Loriot, toute d'agrément, sise à trois quarts d'heure de Montbeney.

Le Loriot était un ancien château et parc dépecé par la bande noire en 1810. Le vidame avait eu pour un morceau

de pain un des pavillons de la demeure princière, intact, assez délabré, encore meublé, entouré d'un morceau de jardin abandonné depuis vingt ans et devenu un délicieux fouillis de verdure. M$^{me}$ de Blaque trouva bienséant de cacher là les premiers mois d'un deuil de pure forme.

Son *benochon* (petit bien en patois du pays) prenait issue sur une ancienne propriété communale qu'on appelait le Belvéder, que l'avant-dernier marquis du Loriot avait usurpée, annexée à son parc et que la Ville revendiqua à la Révolution. C'était une haute colline complantée d'une forêt de tilleuls et platanes centenaires, dominant les deux horizons du couchant et du matin. Elysée, après son long jour de travail monotone, venait se reposer là le soir, si seul qu'il regardait le beau lieu comme sien. Il s'asseyait invariablement sous un platane de cent pieds de hauteur, sur un banc de mousse, ne pouvant rassasier ses yeux du spectacle de l'immense voûte, découpant son réseau de dentelle noire sur le ciel clair de mai, laissant filtrer au bord de ce réseau mobile les derniers rayons et sourires du soleil couchant. Il se grisait, au pied de la lettre, de ces lueurs et de ces ombres, et tantôt du profond et auguste silence, tantôt de la chanson éperdue, amoureuse, du vent du soir. Que si, enfin, vers huït heures, sous ce couvert plus grandiose et plus beau mille fois que ceux faits de main d'hommes, tout rentrait dans la nuit ; aux bords du terre-plein, par les immenses arcades de verdure, il voyait d'un côté un grand pan de ciel pourpre où le soleil venait de plonger, de l'autre la lune levante épandant son sourire et son regard sacré dans un lac d'azur. A de certains moments les deux astres mélangeaient leurs rayons dans les ténèbres épaisses des grands tilleuls, sur les gazons dont la verdure se rayait d'or et, transfigurant tout, faisaient rêver aux vieux Edens...

Tous les jours Elysée arrivait là par un chemin assez rustique longeant un vieux mur lézardé, tapissé de plantes pariétaires et riant dans sa vétusté. Il s'arrêtait invariablement devant une porte vert clair, ornée de gros clous symétriques à têtes de diamant, sur laquelle pendaient de longues branches élégantes de clématites en fleur. Il s'arrêtait encore à l'endroit où une faible source suintait du vieux mur de briques et coupait le sentier graveleux de son onde rare et claire, faisant de petits remous et de jolis murmures... Pourquoi ? Parce que de ces deux points le magnifique bouquet d'arbres se groupait mieux et avec une beauté plus fière. Il regardait de là longtemps *ses* arbres comme le possesseur d'un Ruysdael regarde sa toile, avec un beau sourire d'admiration et un rayon dans les yeux.

Il y avait sur la terrasse que soutient ce petit mur lézardé, sous des lilas blancs en fleur, une femme qui attendait. — Quoi ? — Mais la fin de son deuil, l'heure où elle pourrait décemment, la chasseresse, se remettre à chercher ce qu'à son âge, dans sa solitude de cœur, dans sa soif d'amour, il lui était si permis de convoiter. A dix-huit ans elle ne demandait à Dieu que le pain de chaque jour. A vingt-deux ans elle l'avait. Elle demandait de vivre. Ce n'est pas bien criminel.

A vingt-huit ans Elysée n'en paraissait pas plus de vingt-trois ou vingt-quatre. Ses cheveux bruns un peu longs, bouclés naturellement, son teint d'une pâleur fraîche, ses traits assez délicats, dont une petite moustache soyeuse accusait à peine la virilité, sa taille svelte, ses hanches saillantes, ses jolies mains effilées, ses pieds petits et cambrés, sa mise recherchée l'eussent fait prendre aisément pour une *prima donna* déguisée en cavalier.

Un matin, madame de Blaque alla à la ville et s'informa de ce qu'il était. Deux jours après elle se fit inviter à la Direction, se fit présenter Elysée et dansa deux fois avec lui.

Il ne savait pas encore où elle habitait. Le lendemain, comme il arrivait au Belvéder, il la vit qui rentrait lentement chez elle, s'arrêtant souvent, oh! pour goûter la beauté du site et du soir. Elle ne se doutait point assuré-nt qu'il la suivait! Il marchait dans l'herbe, à la marge du chemin, on n'entendait pas le bruit de ses pas. Il eût désiré qu'elle se retournât, il cassa une branche à dessein. Elle fit un mouvement d'oiseau craintif, mais elle ne se retourna pas. Il vit pourtant un profil perdu ravissant, des cheveux d'or demi-dénoués, pleins de lueurs fauves, un col dont la pureté et la vigueur le firent frissonner, une taille amoureuse dont la robe de soie grise plutôt juste trahissait les contours charmants. La chaleur l'avait obligée d'ôter son chapeau de paille, elle le tenait par les rubans noirs, il était plein de roses sauvages qu'elle avait cueillies aux buissons en venant. Une de ces roses tomba, par hasard... Il pressa le pas, la ramassa et la baisa; mais comme il hésitait soit à la lui rendre, soit à la garder, elle disparut derrière la porte verte.

Le jour suivant, en revenant au Loriot, elle laissa tomber par mégarde à côté de la fontaine un petit carnet vêtu de nacre, à coins et fermoir d'argent ciselé. Elysée ne pouvait manquer de le trouver, il vit tout de suite sur le plat les initiales L. B. en semence de perles. Il se dit hypocritement qu'on pouvait lire Louise Burtin ou Lucile Bécat et ouvrit ce bijou coquet. Il y trouva une chanson de lui assez fraîche et gentille, que la *Gazette du Haut Rhône* avait publiée récemment, copiée d'une écriture

gracieuse et ferme, puis quelques profils spirituels, celui d'Herminie Connot, née du Roquet, peu flatté, et le sien qui l'était plutôt. Il alla sonner à la porte vert pomme. Le son clair de la cloche lui fit battre le cœur follement. Il était bien jeune pour son âge.

Il traversa le jardin fait comme une forêt vierge, où des fauvettes pépiaient, entra dans un petit salon gris perle, ouvert au dernier rayon du soir et trouva la maîtresse de céans demi-couchée sur un sopha de damas bleu clair un peu pâli, en face d'un pastel encore frais représentant *l'Amour instruisant l'Innocence*, un peu nu... Il fut bien accueilli, resta tard, revint tôt.

On les maria un mois après.

Elle l'aimait. Elysée eût pu la conduire s'il eût eu plus de volonté. Mais il était fils de trois générations de bourgeois ; elle, fille et petite-fille de vigneron. Dans le ménage elle était l'homme et s'en aperçut tôt. Heureuse deux, trois ans de la tendresse vraie, enivrée, mais inactive de son mari, elle lui dit un soir qu'il lui apportait du Loriot un sonnet et des roses :

Charmant ! mais fais-toi donc nommer inspecteur. — Je travaille bien. — Elle rit et partit pour Paris, vit là d'abord son ancien maître le marquis de Grandval, promu à la pairie ; puis un prêtre habitué de Saint-Thomas-d'Aquin pour qui M. de Grandval lui avait donné une lettre, passa aux Finances, y dépensa quelques sourires et revint à Montbeney avec la nomination, et, j'ai regret de le dire, des manchettes de point et une robe de moire antique louées tant par mois à une revendeuse à la toilette : (M^me^ Dagobert, correspondante de S. A. R. l'infante Pilar, de M^me^ la duchesse douairière de Saxe-Trotthausen, de la Validé-Sultane, et de M^me^ Jemima Saunders, septième

femme de l'évêque mormon Jedediah Saunders, — rue de Rohan, 5. — Envois en province. Discrétion. Prix modérés.)

Cette nomination et cette robe firent sensation à Montbeney et valurent à M^me^ Hublot d'entrer chez les Cunétemont et les Laripollière.

Je n'ai pas connu deux femmes comme elle. Méchante, elle ne l'était pas. Sensuelle, elle l'était médiocrement et médiocrement aimante. Ambitieuse, elle l'était fort. Active ou plutôt remuante, elle le devint infiniment. Son premier besoin était de compter. Le second était de s'occuper. Si elle avait eu six enfants, elle fût restée honnête homme ou même honnête femme.

Elle se gâtait; cela arrive aux meilleures quand elles sont désœuvrées et ne sont pas guidées. Elle jouait. Un soir elle fit charlemagne. L'odieuse Connot dit : Si elle avait continué le commerce de son premier mari, elle aurait vendu ses breloques à quarante pour cent de bénéfice intrépidement.

L'hiver 1829, elle fut occupée plus qu'il n'eût fallu des attentions du capitaine de hussards Barsac, périgourdin court, trapu, haut en couleur, de poil noir, dur, crépu; dont la bouche ressemblait à une grosse cerise fendue en deux, et les yeux bridés à des braises. Il est vrai qu'elle se moquait de lui avec Elysée le soir. Mais elle lui donna le matin deux ou trois rendez-vous dont on n'a rien su. Elle accoucha à neuf mois de là environ du petit Hublot. L'odieuse Connot répéta partout que cet enfant avait les yeux à la chinoise et demandait où sa mère avait pris le nom méridional de Léotade dont elle l'affubla...

Les caquets n'empêchaient pas Liberté de régner de par sa beauté, de par *sa* robe de moire et de par son inspection. Les hommes sachant vivre étaient à ses pieds. Les

femmes dites respectables l'abominaient. Les dévotes chuchotaient qu'elle était l'Ante-Christ. Les collégiens s'arrêtaient pour la voir passer. Elle jouissait pour le moins autant de ces colères que de ces hommages. Un événement de fortune, en 1830, acheva de montrer combien elle était supérieure. Sa dot était placée à Lyon dans une maison sûre qui faisait des affaires avec le sérail du Dey ; cette pratique venant à manquer, la maison sûre en profita pour offrir vingt-cinq pour cent à ses créanciers.

Elysée se montra écrasé par ce désastre. Il avait un petit génie sans doute ; mais il avait bien du goût et, par-dessus la manie des sonnets, la manie du bric-à-brac. Il avait réparé le Loriot fort gentiment, rafraîchi le précieux meuble Louis XV, se donnant garde d'ôter au jardin son caractère de forêt vierge ; cela faisait un ensemble unique. Il parla de vendre ce pavillon à un Anglais qui irait à 2,000 livres sterlings. Il parla de réduire son train de maison, etc.

Sa femme haussait les épaules. — Ne pleurnichons pas. Cela n'a jamais servi de rien. Et pas de ces petitesses-là. Madame la Dauphine passe ici le 30. Le sous-préfet qui me fait la cour (vous ne voyez rien), me désigne pour offrir à Son Altesse Royale le bouquet obligé. Qu'il soit dit que votre manie de rimer serve à quelque chose un jour. Mettez dans le bouquet un dizain où vous appellerez la princesse Antigone française, son père le Roi-Martyr, son oncle le Roi-Chevalier, son mari le héros du Trocadéro. Je demanderai le soir une direction au ministre qui accompagne M^me^ la Dauphine.

Ce que ces femmes-là veulent, leurs maris le font. La fille de Louis XVI écouta le dizain sans l'entendre, essaya de sourire et n'y réussit pas. Elle venait de lire son cour-

rier (le courrier du 28 juillet 1830) et regardait de travers le ministre qui l'avait amenée à Vichy pendant qu'on jouait sa couronne.

Le soir, le ministre accorda galamment la Direction à la belle personne qui la lui demandait. A huit jours de là son successeur mit Elysée à la retraite.

Mme Hublot ne perdit pas de temps à maudire la Révolution qui dérangeait sa vie. Elle se prépara à repartir pour Paris, furieuse disait-elle. Pas si furieuse. Elle était en vérité un peu dédommagée par cette perspective d'une affaire à conduire, d'une bataille à livrer, d'une victoire à remporter. En préparant ses armes, c'est-à-dire en faisant faire ses paquets, elle se regardait dans sa psyché. Elle vit dans ses épais cheveux d'or un fil d'argent, à sa tempe un petit sillon ténu qui la firent tressaillir. Elle enleva sa guimpe brusquement, examina ses épaules, son sein superbe et se rasséréna. Mais elle fit acheter, comme en cas, la plus belle dinde du marché et la fit truffer sous ses yeux avec soin ; elle avait vu à son précédent voyage quels progrès la science de gueule avait faits à Paris dans ce qu'on appelle les hautes régions.

Le pair de France avait suivi ses maîtres en exil. Le prêtre habitué de Saint-Thomas-d'Aquin s'était réfugié en Belgique, habillé en garde-national. Mais le *Moniteur* venait d'annoncer la nomination au poste de chef du personnel, d'un inspecteur des Finances avec qui elle avait coqueté quelque peu aux eaux d'Aix. C'était un ci-devant beau, passé au majestueux et qui ne manquait pas pour cela de femmes. Il mangea la dinde en tête-à-tête avec les deux nonnes les plus maigres du ballet de Robert-le-Diable ; il aimait les maigres. Si Mme Hublot fit pour l'attendrir d'autres frais, ce furent frais perdus.

On ne saurait dire toutefois qu'elle revint bredouille. Elle avait apporté avec elle un portefeuille bourré de billets représentant : 1° Ses revenus personnels depuis dix ans (elle avait constitué ses propres en paraphernaux et plaçait ses rentrées intégralement chaque année) ; 2° Les vingt-cinq pour cent de son capital remboursés par la maison Fricotot ; 3° Quelques douze mille francs provenant de sa mère et d'une sœur d'elle. En tout 71,000 francs, dont elle acheta du trois pour cent dans les plus bas cours — et une fort belle pièce de satin noir.

L'achat de rente la refit riche. Le satin noir agrémenté de rubans vert et argent, la fit légitimiste. Après sa seconde couche qui avait mis sa vie en danger, elle donna la petite parure de brillants de M. de Grandval à Notre-Dame-de-Bon-Secours, cela la fit mère de l'Eglise. Elle fonda une œuvre, fit tous les ans, comme présidente, un discours roulant sur la nécessité de rétablir l'aumône (la dîme). La cure de Saint-Andoche venant à vaquer, elle y fit nommer son confesseur, l'abbé Goupil, maigre, ascétique, débordant de zèle, un œil noir brûlé de l'amour divin, une bouche virginale...

Ce saint jeune prêtre vint faire son whist le soir et lui lire la *Mode*, journal de Madame. Il l'aidait aussi à composer la liste des conseillers municipaux de Montbeney ; à la première élection il ne passa que deux de leurs candidats, à la troisième ils passèrent en majorité.

Il lui fut aussi de secours pour l'éducation du petit Hublot et de sa fille Henriette qu'elle avait eue après son second voyage à Paris et qui ressemblait un peu à M. Hublot. La naissance de cette fille qui n'était pas attendue acheva de séparer son père et sa mère.

M. Hublot, à vrai dire, ne vivait plus ; il assistait à la

vie de sa femme. Il avait à lui le petit bien laborieusement gagné par son père et sa retraite. Il passait ses journées au Loriot, élevant trois variétés de poules, jouant de la flûte sur la terrasse, ou faisant sous les grands arbres du Belvéder quelques sonnets toujours plus mauvais, qu'il cachait et que Mme Hublot brûlait quand elle trouvait la cachette. Les soirs, il apparaissait encore un instant dans le salon de sa femme, mais dès qu'arrivait l'abbé Goupil qu'il ne pouvait souffrir, il allait voir souper les enfants, jouer avec eux, les coucher et retournait au Loriot le plus souvent.

Ce pauvre Elysée eut en 1833 un dernier malheur, le plus amer de tous peut-être et sûrement le plus étrange. Il arriva cette année à Montbeney une troupe de comédiens modèle. Elle était composée de sept artistes : M. Modeste, père noble, tyran, etc. — Mme Modeste, née Césarine Grimodet, sa légitime épouse, Philaminte, Mme Jourdain, Mme de Pimbesche et Mme La Ressource — Mme de Saint-Genêt, née Alcimadure Modeste, fort premier rôle tragique ou comique *ad libitum*, ayant dans ses cordes Agrippine et Célimène très-bien — M. Alcide de Saint-Genêt, légitime époux de l'Alcimadure et amoureux — Mlle Eudoxie, sœur dudit Alcide, ingénue — M. Balthazar Grimodet, frère consanguin de Mme Modeste, premier comique et fort violon — Mme Grognet, plus familièrement la Grognette, dans la vie privée servante des Modeste et au théâtre Dorine un peu trop mûre.

Le lendemain, on put lire dans la *Gazette du Haut-Rhône* une note du directeur, Pierre-Louis-Pie Modeste, où il exposait au « public de cette ville qu'ancien pensionnaire du Théâtre-Français et recherché par les principaux théâtres de province, il avait cru devoir rester fidèle à sa

mission, qui était de moraliser la scène. Il l'avait reconnu à la disposition particulière, il n'osait dire providentielle, qui lui permettait d'interpréter nos chefs-d'œuvre en famille. Il n'avait admis dans son répertoire que les plus réservés ; il n'avait même pas craint, dans l'intérêt des mœurs, de pratiquer quelques retranchements et retouches aux endroits trop crus ou trop nus. Quant aux produits contemporains, il y avait trié scrupuleusement un certain nombre de levers de rideaux irréprochables ou devenus tels par le même procédé. Enfin, il était en mesure d'offrir aux familles trois soirées chrétiennes, dédiées aux jeunes personnes et enfants des deux sexes, où seraient joués pour la première fois un *Sacrifice d'Abraham*, une *Fille de Jephté* et une *Mère des Macchabées* honorés de l'approbation de Mgr Fachinetti, évêque de Cythère *in partibus infidelium*. »

En 1835, (les Modestes revinrent trois saisons) ils entreprirent de jouer *Marie Tudor*, moyennant quelques retranchements, adoucissements et arrangements. La Grognette fut chargée du rôle de Joshua, le bon geôlier de la tour de Londres si entendu aux affaires d'état ; avec sa figure hommasse et sa moustache, elle eût pu sans invraisemblance revêtir haut-de-chausses et pourpoint ; mais l'Eglise réprouve ces travestissements ; et elle apparut, son trousseau de clés à la main, avec son vertugadin et ses coiffes, d'un air rébarbatif d'ailleurs et qui la fit couvrir d'applaudissements. La tirade où Joshua conte comme il se battait jadis « pour et contre le pape » avait été coupée naturellement. Le contrôleur Lelobriquet qui fait le théâtre à la *Gazette du Haut-Rhône*, sous le pseudonyme de Pierrot, reprocha à la Grognette de s'être rasée le matin ; mais il n'en fut rien autre.

L'envie de rester en bonne intelligence, si possible, avec l'autorité ecclésiastique n'était pas propre à Rosine Grognet. C'était à vrai dire un sentiment commun à la troupe entière. Et le dimanche qui suivit leur arrivée, en manière de profession de foi, tous les Modeste s'étaient rendus en corps à la messe paroissiale de Saint-Andoche, où leurs dehors décents et leur attitude honnête avaient donné une haute idée de leur piété aux honnêtes gens ; et aux gens défiants quelque admiration pour leurs talents professionnels.

A quelques jours de là, nous allâmes entendre Iphigénie en Aulide de Jean Racine, revue et corrigée par Pierre-Louis-Pie Modeste, fort décidés à nous divertir. Nous restâmes assez étonnés en trouvant des gens qui savaient leurs rôles, comprenaient ce qu'ils disaient assez souvent, disaient juste parfois et se tenaient bien sur les planches. L'Ulysse, à vrai dire, parlait du nez, mais l'Achille était un bel animal sympathique ; l'Iphigénie avait de la candeur ; ce sournois de père Modeste n'avait retouché que son profil qui n'était pas d'une grécité irréprochable ; et la pourpre à l'épaule, le bandeau royal au front, il faisait un Roi des Rois assez majestueux, plus majestueux que pas un de ses augustes frères les souverains régnants des quatre parties du monde. Il se fit applaudir dès les premiers vers :

Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché, etc., etc.

Nous étions volés, nous autres qui avions compté rire et qui allions bâiller deux heures, car après tout ces cabotins n'étaient que médiocres et la pièce manquait d'imprévu. Mais l'Alcimadure entra ; elle était d'une si triomphante

beauté, si royalement posée et drapée en Clytemnestre, si sœur d'Hélène et fille de Léda par le demi-sourire, par le décevant regard, par le geste moqueur, caressant, impérieux qu'elle nous jeta, que la salle tout entière frémit et la salua d'un grand applaudissement avant qu'elle eût dit un mot. Il nous parut que la soirée avait désormais un intérêt et serait courte, employée à regarder ce fier profil de la Vénus victorieuse vivant et parlant, à surprendre l'éclair de ce regard et le sens de ce beau sourire, douloureux quand elle se croyait reine d'Argos, triomphant quand elle lisait dans nos yeux que nous étions ses esclaves.

Est-ce que je vais dire à présent un détail qui consola un peu les rieurs de leur déconvenue? Vraiment oui. Clytemnestre avait commencé et continuait, incessamment interrompue par nos bravos, la splendide tirade dont elle écrase son auguste époux :

« Vous ne démentez point une race funeste, etc.

Le bon homme Agamemnon ploya d'abord la tête, comme faisait Jupiter son aïeul sous une mercuriale de Junon. Puis soudain il fût pris d'un tic assez singulier, expressif, mais peu majestueux. Qu'est-ce qu'il a? disait-on dans la loge des crevés d'alors. — Il a qu'elle l'agace à la fin et qu'il le laisse voir. C'est *très-nature* ce qu'il fait là. — Il passait la main droite nerveusement sous sa blanche chlamyde bordée de pourpre, la portait à sa figure vivement en prenant son coude droit dans la main gauche. — Qu'est-ce qu'il fait donc? — Eh bien, il prend la pose d'un homme qui se morfond, qui se résigne... — Eh non! Il prend une prise de tabac, de par tous les Dieux!

Le fou rire dont nous fûmes pris tomba devant un regard de pitié qui nous fut asséné par la fille de Tyndare.

Puis dédaigneuse elle continua, et quand elle jeta ces derniers cris :

> Ah ! toute ma raison
> Cède à la cruauté de cette trahison !
> Un prêtre, etc., etc.

Nous nous sentîmes tremblants et assez honteux. Depuis cette soirée elle régna sur nous et nous poussâmes la folie jusqu'à l'applaudir en fille de Jephté pleurant sur sa virginité en vers saugrenus.

Nous voilà bien loin d'Elysée Hublot. Comment pourrons-nous avec vraisemblance y revenir ? Le plus naturellement du monde, hélas ! quoique de façon inattendue. Cet homme de quarante-huit ans, désabusé de tout, s'éprit pour l'Alcimadure d'un amour insensé, de cet amour-maladie, rare chez nous, que les élégiaques grecs décrivent. Il fit pour elle les seuls bons vers qu'il ait faits et les lui fit tenir. Elle s'y connaissait et les goûta. Il avait été bien, il lui restait une jolie tournure et quelque chose de l'aimable physionomie d'autrefois. Elle trouva bon de l'afficher à cette fin de prouver qu'elle était sage. L'engouement alla croissant ; on finit par appeler M^me de Saint-Genêt dans les salons les plus exclusifs, les gens qui fréquentaient là n'allant plus au théâtre depuis 1830. Elle y disait le songe d'Athalie ou quelque scène de Polieucte. M^me Hublot s'engoua d'elle et finit par ne plus manquer une représentation ; le soir de la fille de Jephté elle lui jeta son bouquet renoué avec son collier de perles.

Ces deux belles personnes se lièrent intimement. Un jour elles allèrent en pèlerinage aux Saintes-Mères, qui sont sainte Anne, sainte Marie et sainte Elisabeth présentement et qui ont été des déesses gauloises jadis au dire d'un vieux celtomane de Montbeney. M^me Hublot, la

blonde, en noir; M^me de Saint-Genêt, la brune, en blanc; si belles toutes deux que les gens du village n'étaient pas bien sûrs qu'elles ne fussent pas deux de leurs Saintes.

Au retour, M. Hublot insulta sa femme grossièrement. Elle lui dit : Monsieur, je suis ici quelque chose ; vous n'êtes rien. Voilà une lettre sur papier rose que vous devez reconnaître. Avec ce chiffon-là je puis obtenir une séparation. — Vous l'avez volée sur sa cheminée ! dit-il, en devenant blanc comme son linge. — La dame arrangeait devant la glace sa guimpe dérangée pendant le voyage ; elle rit d'un rire féroce qui montrait ses admirables dents et dit : Nenni. On me l'a donnée en retour d'un *reçu* de mille francs que vous laissiez traîner chez vous et que j'ai ramassé ; il est, je pense, de votre dentiste... — Elysée levant le bras pour la frapper, elle sonna pour avoir un témoin.

Un moment plus tard, le coiffeur d'Elysée arriva, il lui dit en l'arrangeant que le bel Alcide montrait au café le *reçu* et les vers, faisant le mari offensé et parlant de bâtonner le vieux roquentin qui osait, etc.

Ainsi cette comédienne l'avait livré deux fois ! Et à qui ?... Nonobstant, tous les soirs, à la nuit close, il allait en rasant les murs, et à peu près déguisé, au théâtre, se cachait dans une loge grillée, et toute la soirée pleurait en la regardant et en l'écoutant.

Après les trois *dernières* représentations, arriva la représentation *définitive et sans remise*. Elysée fit tenir à Alcimadure, dans sa loge, le plus beau bouquet de roses mousseuses qu'elle eût jamais vu. Prise de pitié, elle le fit entrer. Il tomba à peu près à ses genoux. Elle lui dit : C'est vous, mon bon. Où prenez-vous vos roses? Comme vous avez vieilli depuis trois mois ! Je crois que

vous pleurez, vieil enfant. C'est égal, vous avez une bien jolie femme.

Il fit la figure d'un homme qui reçoit un coup de couteau. Elle lui donna la main de Phèdre à baiser, la plus belle qui fût et la plus blanche, avec le bout des doigts teint en rose. Et comme il ne faisait pas mine de partir, elle déclama avec un sentiment juste :

« Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent! »

Laisse-moi donc me défaire, tu sais que je vais paraître dans *Valérie ou la jeune aveugle*. Et d'un regard amusé et d'un geste impérieux elle lui montra la porte.

Comme il ramassait, en partant, une épingle à tête emperlée qui avait fixé le peplum à son épaule magnifique, elle lui fit signe de la garder.

Si ceci était une fiction, ceci finirait là. Elysée mourrait *d'un cœur brisé* dans les six mois.

Mais ceci est une notice biographique. Disons donc que l'infortuné vécut dix ans encore d'une vie bizarre. Il s'enfermait tout le jour, paraissait aux repas et par bienséance disait trois mots glacés. S'il rencontrait sa fille Laodice, il la regardait avec intérêt et parfois la baisait au front. Quant au petit Léotade, il avait pour lui une aversion insurmontable. Ces deux enfants ne laissaient pas que d'avoir peur de lui. Qu'on les y eût dressés, ce n'était pas bien douteux.

Il quittait le soir cet intérieur glacé pour se réfugier chez une sœur de lait à lui, mariée à un serrurier dont il avait, aux mauvaises années, payé le loyer deux fois. L'arrière-boutique était sombre, mal aérée, chauffée par un triste poêle de fonte, encombrée de petits lits à pauvre mine. Le repas du soir peu compliqué fumait sur la table

entourée de cinq enfants joufflus, affamés, saluant d'un grand cri de bonheur la brioche qu'il leur apportait. Il regardait ces bonnes gens souper, les écoutait raconter les humbles tracas de la journée, rire, pleurer, vivre... Cela lui réchauffait le cœur.

Pour Mme Hublot, il lui restait deux soucis : premièrement, accroître la fortune dont le maniement lui était laissé sans conteste ; secondement, faire de son fils et de sa fille deux *perfections*. Elle leur donna les meilleures leçons à cette fin et leur inculqua la morale la plus sévère. Sa fille fut nourrie de l'idée que la vie claustrale est la plus souhaitable ; son entrée en religion à dix-huit ans était une chose arrangée.

Le jour de la vêture était pris quand arriva à Montbeney un étranger de distinction, ayant noms et qualité Alcide, baron Oberheim. Il se présenta chez Mme Hublot ; elle reconnut tout de suite l'époux d'Alcimadure. Il avait gagné une baronnie à une loterie de Francfort et perdu sa moitié, morte d'une indigestion de queues d'écrevisses, mets pour lequel elle avait un faible. Elle renvoyait à son amie le fil de perles qu'on sait. Alcide, baron Oberheim, restait à trente-huit ans un mâle superbe. Son impudent sourire changea, paraît-il, la vocation de Mlle Laodice. Elle ne parlait plus de prendre le voile aucunement.

A la première allusion que sa mère fit à ce projet, elle répondit avec calme que rien de pareil n'était désormais possible. Mme Hublot consentit à faire baronne cette fille digne d'elle à condition qu'on ne lui parlerait pas de dot. Alcide, fils d'un sabotier nommé Piquaillon, manquait de monde et il le sentait ; il se trouva trop heureux d'emmener en sa baronnie une fille bien élevée et pouvant l'aider à jouer tolérablement le *nouveau seigneur de village*.

Du coup il devenait possible de faire faire une grande alliance à Léotade. C'était ce qu'on appelle à Montbeney *un gros bel homme*, d'un beau sang et haut en couleur, ayant pour attrait une robuste gaîté, menant un cotillon avec entrain, sachant les jeux, la vénerie, l'armorial de la province et ne sachant rien autre. Sa mère l'avait mené jusqu'à dix-huit ans : elle était plus qu'à demi supplantée dans cette tâche malaisée, car il avait du tempérament et de l'entêtement, par un valet de chambre allemand qu'elle lui avait donné et qui le débaucha. Il fallait le marier.

Mme Hublot jeta son dévolu sur la plus riche héritière du département, Mlle Cléopâtre Bigorne de la Bigornerie que recherchait pour son fils Mme de Bléau qui est italienne et nièce d'un cardinal. Mais le curé de Saint-Andoche était pour Mme Hublot. Il y eut entre les deux femmes un vrai duel avec passes savantes, feintes habiles, coups fourrés imprévus, ripostes désespérées. Ce différend occupa tous les esprits à Montbeney pendant six mois. Il était digne d'être tranché par un dieu, car un dieu intervint, qui est le dieu d'amour. Mlle Bigorne voyant passer sous ses fenêtres Léotade à cheval le trouva fort semblable au Bonaparte de David, calme sur un coursier fougueux, et s'amouracha de sa grosse personne, de ses gros favoris et de son gros rire.

Léotade eut donc l'heur de convoler avec cette personne qui méritait peu ce nom de Cléopâtre porté dans la famille depuis le XVIe siècle ; elle avait des yeux vairons chassieux et désagréables à voir et manquait pour tout dire de beauté, de santé et d'esprit ; mais il y avait un million dans son tablier, ce qui remplace avantageusement, paraît-il, ces dons naturels. Léotade eut d'elle, en moins de trois ans, trois garçons. Le premier était, comme sa

mère, un peu goîtreux ; le second fut goîtreux et idiot, le troisième goîtreux, idiot et gâteux.

Pour obtenir d'Elysée Hublot qu'il parût aux mariages de sa fille et de son fils, il avait fallu solliciter l'intervention de sa *sœur de lait*. Mais il refusa de figurer à titre de parrain au baptême des petits Hublot, et se faisait servir chez lui quand on les amenait dîner. Son fils s'étant fait, sur ses cartes, Hublot de la Bigornerie, les parasites et les laquais le firent M. de La Bigornerie tout court ; Elysée cessa de lui rendre son salut.

Les Oberheim allant en Italie lui présentèrent en passant leurs deux jolis enfants qui avaient quelque chose de lui. Il embrassa sa fille avec assez d'émotion. Elle voulait l'emmener ; mais le seul son de voix d'Alcide le faisait frissonner.

L'hiver de 185., il fut à la mort. Sa femme, qui n'était pas entrée dans sa chambre depuis vingt ans, vint l'avertir que M. le curé de Saint-Andoche désirait bien le voir.

C'est, répondit-il froidement, un désir que je ne partage pas.

Elle feignit de ne pas entendre et ajouta d'une voix fort calme et tout à fait pour l'acquit de sa conscience : Il voudrait vous dire un mot du bon Dieu.

Dieu n'est pas bon pour moi : ni vous non plus, Liberté Duplan. Laissez-moi donc mourir en repos.

Il passa dans la nuit.

A un an de là, le curé de Saint-Andoche fut nommé évêque de Saint-Pierre (Martinique). A son sacre M^me^ veuve Hublot fit fonction de diaconesse avec une robe et un turban de délicieuse étoffe lilas lamée d'argent.

16

# LA FAMILLE COTTU.

Ange-Gaspard Cottu de la Bordenne était de la meilleure famille de robe du Bailliage. Il était bien fait, poli infiniment, d'agréable manière, rimait des contes badins qu'il disait après souper aux dames, et travaillait aussi à une histoire généalogique des vidames de Montbeney qui sont issus de la première maison de Bourgogne, comme chacun sait ; et à une *Explication de la coutume du Bailliage*, laquelle est fort particulière.

Les agréments de son esprit et de sa personne lui valurent d'être distingué par demoiselle Nicole-Aglaé de la Grivonnais ; cette fille était assez mal pourvue des biens de fortune sans doute, mais apparentée à toutes les bonnes maisons ; sa grâce mutine et sa beauté diaphane l'avaient fait choisir, pour jouer dans l'opéra de Flore et Zéphire représenté en 85 chez M. le comte de Butenval, le rôle du joli dieu, rôle tout aérien, où elle n'était guère vêtue que de deux ailes de papillon de gaze d'argent, constellées de pierreries. Un madrigal bien galant d'Ange-Gaspard sur ce costume léger et l'air tout divin dont il était porté fit d'Aglaé pour la vie M^me^ Cottu.

Le succès de la *Coutume expliquée* ne fut pas moins considérable. Ange-Gaspard en théorie professait les doctrines philosophiques à la mode avec d'habiles tempéra-

ments ; dans la pratique il faisait des concessions aux privilégiés, qui n'étaient pas médiocres. Cette attitude fut trouvée conciliante et goûtée par les esprits timorés ; aux élections du Tiers, en 89, ils l'emportèrent sur les esprits ardents juste d'une voix. L'avocat démocrate Baudry (de la Rorthais) ne se fit faute de dire que cette voix était celle de l'élu.

A Versailles, le député de Montbeney s'assit sur les confins de la Droite et du Centre et se montra constant à passer tous les huit jours de l'une à l'autre, répondant à ceux qui l'accusaient de versatilité que le Sage évite les engagements de parti, la justice et la raison n'étant le monopole ni du parti monarchique, ni du parti populaire. Cependant, à mesure que la Révolution avança, le Sage inclina de plus en plus à résister au courant. On ne peut dissimuler qu'il avait des goûts aristocratiques, pour les nouveautés quelque complaisance au premier abord, qui se changeait tôt en aversion ; et que M^me^ de la Bordenne, sans en avoir l'air, avait une grande influence sur lui. Or, les femmes, esprits forts et pérorant contre les abus très-bien cinq ans en çà, étaient devenues toutes aristocrates en 90. J'ai longtemps cherché la raison de ce revirement ; quelqu'un qui a pratiqué ce sexe plus que moi me dit qu'il ne faut pas chercher de raison à ce que les femmes font. Je ne sais ce que le lecteur pensera de cette remarque ; j'avoue qu'elle me chagrine et ne me semble pas respectueuse pour la plus agréable moitié du genre humain.

M^me^ de la Bordenne ayant donné, la seconde année de son mariage, un héritier à la famille Cottu, blond comme les Cottu, l'avait mis en nourrice à la Bordenne. Du depuis elle ne s'était plus guère occupée que de sa toilette et de ses plaisirs et vivait à Paris dans une grande dissipation.

Pour la politique, elle n'y était pas portée ; toutefois sentant la nécessité d'en avoir des lueurs, elle prenait des leçons de M. d'Albenque.

M. d'Albenque, cadet de la maison ducale de ce nom qui se tient descendue des premiers ducs d'Aquitaine, c'est-à-dire des Mérovingiens (excusez du peu), était petit, bien fait, brun de teint, avait des yeux pareils à des diamants noirs, et pas d'autre marque de virilité qu'une petite moustache fine et soyeuse. Il ressemblait bien plus, ainsi fait, à un émir andalous qu'à un leude neustrien. Il était venu à Versailles en 87 pour monter dans les carrosses du Roi comme c'était son droit. Il fut admis aussi au jeu de la Reine et un matin, entre quatre et cinq heures, chez M^me^ Diane de Polignac, il perdit tout ce qu'il avait, au cavagnol, contre Sa Majesté, de la meilleure grâce qui se puisse. Quand on remit de sa part le montant de sa dette à son auguste partenaire vers deux heures de relevée, la Reine qui était à sa toilette sourit et, en manière de reçu, fit tenir au beau joueur le brevet de colonel de Royal-Cravate qui était une fortune. (S. M. l'avait en se levant fait demander au comte de Saint-Germain.) Et quand Gontran d'Albenque, paré de son joli uniforme, de sa joie et de sa jeunesse, vint remercier la Reine, il fut accueilli par elle d'une façon qui le rendit pour le restant de ses jours plus royaliste que le Roi.

Les leçons de politique données à la dame Cottu par un professeur si autorisé eurent ce résultat qu'Ange-Gaspard, flottant à ce qu'il disait par système et aussi par tempérament, passa décidément à droite, ce qui contribua un peu, lors de la révision de la Constitution, à faire gagner aux monarchistes quelques points de détail.

Au retour du couple Cottu à Montbeney, le mari fut

porté au Directoire départemental par le parti qui l'avait envoyé à l'Assemblée, grossi de l'appoint des Royalistes ; le chiffre assez considérable de sa majorité lui fit croire qu'il était populaire.

Pour M^me^ de la Bordenne, elle mit au monde en arrivant un petit garçon beau comme le jour, aux yeux noirs et vifs, dont M. d'Albenque, émigrant en Piémont, voulut bien en passant être parrain.

Aux élections à la Convention, en septembre 92, le citoyen Cottu, à sa surprise grande, fut battu par Baudry, ensuite de quoi il alla s'ensevelir à la Bordenne ; mais il fut, par les soins de son concurrent, mis premier sur la liste des suspects et incarcéré en novembre.

La citoyenne Cottu n'avait eu garde de quitter leur petit hôtel de la rue Large à Montbeney, qui était la meilleure maison de la ville et la plus apparente. Pour cette raison la Commune l'invita à recevoir successivement chez elle le Représentant en mission Aristide Moignot qui fit la Terreur, et le Représentant Eleuthère Basset qui fit la réaction. Elle les reçut l'un et l'autre de la meilleure grâce. Aux déjeuners nullement spartiates du premier, aux soupers tout à fait athéniens du second, elle présidait dans le costume léger du temps, une robe de mousseline juste sur la peau, un ruban rose à la ceinture, un autre retenant ses blonds cheveux, assez semblable avec sa jolie figure ovale, sa bouche mignonne, ses grands yeux souriants, son beau bras nu versant le nectar, à l'Hébé de Canova elle-même.

Les deux Conventionnels parurent si enchantés de son hospitalité que les mauvaises langues de la ville attribuèrent à Moignot la paternité de Fraternité Cottu qui est de thermidor 93, et à Basset celle de Marie-Antoinette de

la Bordenne qui est de messidor 95. Mais ce sont là de méchants propos nullement prouvés et qu'on eût pu, dans tous les cas, épargner à une femme bonne, aimable, et qui avait employé son crédit, sous les deux proconsuls, à empêcher bien du mal.

Cottu, à la réaction, fut nommé aux Cinq-Cents. Sa femme ne le suivit pas à Paris cette fois. Les années qui venaient de s'écouler (celles qui suivirent aussi) accommodèrent fort mal les fortunes privées. Bien qu'on ait répété à Montbeney que le chagrin du départ de Basset fût pour moitié dans la retraite de M^me^ Cottu à la Bordenne, et que la froideur du ménage y fût pour le reste, j'incline à penser que le besoin de faire des économies et de préparer des dots y fut pour le tout.

La belle dame retrouva là ses quatre enfants ; une bonne grosse fermière, au grand profit de ces marmots, avait épargné à la mère les tracas de leur nourriture. Ils étaient là en bon air, les trois métairies et le manoir étaient sis côte à côte sur une haute colline. Un vieux mur croulant, encore en partie crénelé, fermait au nord la vaste enceinte en terrasse sur la campagne des trois autres côtés. Les cours étaient plantées de magnifiques noyers et châtaigniers, tapissées à demi d'un gazon court et dru, arrosées par une fontaine maigre, mais fraîche et intarissable, dont une vaste *serve* d'un beau vert recevait l'excédant. C'est là qu'un peu pêle-mêle avec la jument et son poulain, je ne sais combien de vaches et veaux de lait, deux mères truies, leurs deux douzaines de gorets, un peuple de poules, pintades, canards, une couple de paons, d'innombrables pigeons, hirondelles, moineaux, etc., etc., barbotaient et finalement prospéraient, (avec leurs frères et sœurs de lait), quatre petits Cottu tout ronds, tout roses,

faisant plaisir à voir encore qu'un peu sordides et mal vêtus, assez sauvages aussi, patoisant tous quatre à qui mieux mieux, de quoi Madame leur mère resta confondue. Elle les fit laver à fond et vêtir malgré leurs cris d'horreur. Avant de quitter Montbeney elle avait fait élargir l'ancien curé de la Bordenne, un abbé de Croze ; l'église restait fermée, mais l'abbé disait le dimanche, pour les gens, une messe basse dans la salle à manger et dînait. Il aida Mme Cottu à seriner quelques premiers mots de français à ces jeunes iroquois. Mme Cottu n'avait pas l'instinct maternel bien développé, mais les trouvant jolis elle s'y intéressa comme, au sortir du couvent, elle avait fait à deux petites perruches vertes qu'un oncle marin lui avait rapportées des Iles. Toutefois, ces oiseaux-ci grandissant, certaines ressemblances s'accusèrent et certains sons de voix qui lui remuèrent le cœur ; elle commença à les aimer pour le souvenir des moments à jamais passés qu'ils lui rendaient. Et ces petites bonnes personnes lui retournant avec usure ce commencement d'amitié, elle finit par les aimer assez maternellement et pour elles-mêmes...

Ange-Innocent, l'aîné, ressemblait véritablement un peu à M. Cottu. Il était blond, de grande taille, de complexion blême, assez intelligent, un peu renfermé sinon couvert. Son père, le voyant à dix ans servir la messe du curé de Croze avec une grande dévotion et d'un air de comprendre les répons, avisa qu'il était bon de le mettre dans un autre milieu et le fit entrer au collége communal de Montbeney. L'éducation là était toute séculière et les habitudes n'avaient rien d'ascétique. Le jeune garçon fut rebuté de la licence de ses camarades ; son penchant au mysticisme s'en accrut. Le prêtre qui le prépara à sa première communion, pour qui ces dispositions assez rares

étaient « d'une grande consolation » les cultiva avec bonheur. Il nourrit bientôt son néophyte de la prose poétique de M. de Chateaubriant. Que cet apôtre singulier, qui ne croyait ni ne pratiquait, ait fait des croyants et des pratiquants, c'est un des faits de ce pauvre XIXᵉ siècle les mieux établis et aussi des plus instructifs pour l'histoire des religions. A quinze ans, Innocent Cottu était aussi avancé physiquement qu'un garçon de dix-huit ans, retardé à tous autres égards. Il s'avisa un lundi de Pâques, au sortir de la sainte table, de partir avec un jeune ami de son âge et de son humeur, de partir — pour Jérusalem seulement. Ces bons garçons avaient plus de dévotion que de géographie ; ils ne doutaient pas d'arriver au but de leur voyage vers la Pentecôte. Ils avaient entre eux deux pour viatique un pistolet de poche, un pot de confiture de groseille et onze francs dix sols (cinquante centimes). Le pistolet était destiné à contenir les Arabes du désert, la confiture à gagner le cœur de leurs filles.. Les onze francs dix sols étaient un en cas. Les pèlerins avaient prévu que les cœurs durs, les mécréants pourraient bien parfois refuser une hospitalité gratuite à des gens faits comme eux. Ils allèrent quasi jusqu'à la frontière, assez choyés par les servantes de ferme et les nièces de curé pour leur bonne mine et leur candeur. Le brigadier de gendarmerie de Bellegarde lui-même sourit de leur entreprise et les fit remener à leurs mamans en recommandant à ses hommes de ne pas les rudoyer trop et de ne pas se moquer d'eux plus que de raison.

Le second fils, Ange-Gontran, était tout charmant, aussi joli, aussi vif, aussi ouvert et caressant qu'Ange-Innocent l'était peu. C'était le préféré de la mère, le favori des sœurs et de l'abbé de Croze qui enseignait aux quatre

frères et sœurs tout ce qu'il savait, peu de chose en somme. Gontran n'apprenait rien, mais il devinait tout. Au logis il se querellait avec son aîné tout le long du jour et, bien que plus petit, le battait quelquefois. M. Cottu, en sa sagesse, avisa qu'il ne fallait pas les mettre dans la même pension et donna Gontran à morigéner aux Pères de la Foi qui avaient repris l'ancien collége des Jésuites au chef-lieu et s'y trouvaient chez eux. Ces révérends entourèrent de soins particuliers le fils d'un homme resté considérable. Malgré cela, ou peut-être à cause de cela, l'enfant espiègle et pétulant devint, sous leur férule, un vrai jeune démon. Le soir que les humanistes manquèrent de respect à M[lle] Euphrasie, la femme de charge quadragénaire, dans un corridor peu éclairé, cette vertueuse personne déclara qu'elle avait reconnu Gontran dans les ténèbres et que c'était lui qui avait poussé la témérité le plus avant. Quand ces garnements écrivirent au prélat qui gouvernait le diocèse que ladite Euphrasie prenait mesure de caleçons au Père supérieur, on reconnut l'écriture de Gontran. Enfin, dans la fameuse révolte de 1811 où ces démons assaillirent le novice qui surveillait le dortoir, le chassèrent dans l'escalier où ils l'ensevelirent sous les coussins de leurs lits et dansèrent une ronde en chantant la Carmagnole autour du malheureux à moitié suffoqué, Gontran avoua lui-même qu'il avait tout conduit. . .

Les Pères avaient toutes les complaisances dues pour le fils d'un homme qui avait ses entrées chez M. le duc d'Otrante. Ils fermèrent les yeux sur la première incartade, dénoncèrent la seconde à M. Cottu ; mais à la troisième ils renvoyèrent le relaps de la maison, sans bruit d'ailleurs, et en faisant dire qu'il avait eu quelques accès de fièvre et que l'air de la Bordenne lui ferait du bien.

M. Cottu fit entrer le polisson à Saint-Cyr (un peu avant l'âge réglementaire et avec un extrait de naissance retouché à ce que j'ai ouï dire). Gontran comprenant tout de suite qu'il n'y avait pas à badiner avec sa situation nouvelle, fut là exemplaire de tenue et premier ou second dans tous les exercices. Il sortit de l'Ecole sous-lieutenant et vit le feu pour la première fois en mars 1814, à Montmartre. Son attitude sous les boulets russes le fit avancer d'un grade. En juin 1815, à Ligny, Bonaparte lui donna la croix. Le lendemain, au Mont-Saint-Jean, son capitaine ayant la tête emportée par un boulet, Cambronne lui dit de ramasser ses épaulettes et de ramener la compagnie qui faiblissait sur la ferme de la Belle-Alliance. Il y fut blessé à la jambe et revint chez sa mère capitaine avant d'avoir de barbe. Pendant qu'elle lui vient, un mot encore des faits et gestes de Monsieur son aîné.

Ses études achevées, Innocent déclara qu'il voulait entrer dans les Ordres. Ce n'était pas alors une carrière pour un fils de famille. M. Cottu rudoya le jeune dévot. Sa mère pleura. Comme rien n'y faisait, elle lui fit parler par le bon abbé de Croze : après une conversation de deux heures dont rien n'a transpiré entre le vieillard et le jeune homme, celui-ci partit pour Dijon où il prit ses degrés. Après quoi Monsieur son père eut le crédit de le faire nommer substitut à..... En ce temps de peu de foi où Brillat-Savarin florissait, où Béranger chantait « la grisette d'un Président bon humain », la magistrature en fait de mœurs se contentait des mœurs *oratoires*. Et la Cour de..... passait pour la plus galante de l'empire, avec celle de Rome. L'attitude pudique du jeune substitut le signala à l'attention. Il avait hérité des goûts littéraires de

M. Cottu ; seulement, au lieu de contes badins, il rima une épître à M. de Bonald.

Homme des anciens jours que le ciel réserva
Pour venir au secours du monde qui s'en va,
Toi qui refis des lois, des mœurs et des idées
Aux générations vers leur perte guidées,
Et qui de l'Antechrist et de ses noirs suppôts
Arrêtas pour un temps les horribles drapeaux, etc., etc.

Cette poésie semi-politique, semi-religieuse acheva de le *poser*. A la Restauration, il fut nommé procureur du Roi à G..... où il eut presque immédiatement à conduire une affaire majeure et qui aboutit à trois condamnations capitales ; il les sollicita avec un fanatisme royaliste éloquent et effrayant. Et on les lui paya de la première place d'avocat-général qui vint à vaquer.

Les succès de son fils consolèrent un peu M. Cottu de la Bordenne d'une déconvenue. Il avait un de ces caractères auxquels la lâcheté de notre temps permet l'inconsistance et la versatilité pourvu qu'ils y mettent quelques restes de décence. Et il ne manquait pas de dextérité. Mais les circonstances furent trop fortes pour lui. Il était encore bonapartiste en 1813, pas bien plus que Fouché son patron. Il le redevint pendant les Cent Jours, dans la même mesure. Il ne put nonobstant persuader à la seconde Restauration que son cœur était à elle et qu'il n'avait servi le Corse que pour pouvoir le trahir. Il fit bien imprimer en 1816 que le « Roi Louis XVIII était la plus parfaite des images de Dieu... » Il faut que cette comparaison ait déplu aux deux intéressés, car elle ne releva pas sa fortune. Et à partir de 1816, on légiféra au palais Bourbon sans lui, ce qui depuis vingt ans ne s'était pas vu. Véritablement nos lois n'en furent ni meilleures ni

pires. D'ailleurs il avait économisé la moitié de son traitement de député pendant vingt ans ; il acheta de la rente à bas prix, doubla son revenu, fit une quasi-opposition entre haut et bas et du libéralisme à huis clos dans son salon de Montbeney.

Il allait jusqu'à soutenir à son fils, M. l'avocat-général, que l'ancien régime n'était pas parfait — que ce n'est pas Dieu qui a institué la dîme, encore que les fausses Décrétales l'affirment — que l'inégalité en matière d'impôt est fâcheuse, etc., etc. — Après quoi il remontrait à son autre fils, M. le capitaine en demi-solde, que la paix a du bon — que la guerre d'Espagne en 1808 fut inique — celle de Russie en 1812 peu nécessaire... Ainsi, en sa famille du moins, ce grand homme (méconnu) conservait l'attitude du Sage. Ces discussions avaient lieu à la Bordenne pendant les vacances où les deux frères ennemis escarmouchaient tout le temps. Gontran avait une éloquence moins majestueuse que celle d'Innocent, mais très-féconde en ressources imprévues: il attirait son frère dans des traquenards et l'y détruisait ou le tournait prestement et le forçait à se replier avec perte. Les dames, juges de ces tournois, lui donnaient l'avantage moins parce qu'il était le plus grand manœuvrier et au fond le plus beau génie, que parce qu'il avait la plus jolie figure du monde et de petites moustaches noires tout à fait convaincantes...

Les dames, c'était M[me] de la Bordenne, un peu vieillie et assagie, restée tout aimable, devenue pour tout dire une des meilleures femmes qui se puissent. C'étaient ses deux filles, celle qui avait nom Fraternité, mais qu'on appelait Louison, grosse personne rougeaude, ayant presque autant de moustache que le capitaine, fort colérique et ayant pour sobriquet Bon-Cœur — et Marie-

ntoinette, gentille et mignonne au possible, un peu ma-igne et *fûtée* et surnommée Fine-Mouche. Puis c'étaient ncore deux voisines, les demoiselles de Hautecloque, ante et nièce.

La tante, ci-devant chanoinesse de Neuville, avait gardé a légitime qui était mince et sa pension d'ancienne reli-gieuse qui n'était pas grosse, et vivait du tout pauvrement vec la fille de son frère mort dans l'émigration. Tante Iarielle était une petite vieille amèrement laide, fort rata-inée, bonne comme le bon pain, et qui jasait comme une ie. (Deux abbés mauvais plaisants parièrent qu'ils la fe-aient babiller quatre heures d'horloge sans rien fournir à a conversation chacun que quelques interjections bien lacées. Ils gagnèrent leur pari.)

La nièce, M^lle^ Lucile, à seize ans, était une grande per-onne, bien faite, très-blonde. Sa figure d'un ovale un eu long était plutôt pâle, ne se colorant qu'à de rares noments d'un rose léger ; ses yeux assez grands, couleur le turquoise, restés muets, et son bref sourire ne l'ani-naient pas beaucoup. Elle avait passé sa vie à écouter. )n la disait *insignifiante*. M^me^ Cottu avait songé de bonne ieure à en faire sa bru. M. Cottu n'en voulait pas entendre arler ; le petit bien du Chatelier qui faisait vivre la tante t la nièce étant, disait-il, moins que rien. La maisonnette tait en bon état ; mais il était sûr que la ferme croulait, on rendement était mince et ce serait une ruine de la elever.

La Restauration avait rendu de suite aux émigrés ceux e leurs biens qui n'avaient pas été vendus. Le marquis e Hautecloque, frère aîné du père de Lucile, recouvra la rêt de la Houleuse qui valait douze cent mille francs et it nommé pair de France. Pour profiter de ce retour de

fortune il essaya de redevenir jeune à soixante ans, s'usa en deux ou trois années à ces essais et, passant de vie à trépas entre les bras d'une demoiselle de l'Académie royale de musique, sans avoir fait de testament, laissa ses sœur et nièce saisies de son héritage.

M. Cottu, qui sut cette mort avant qu'on en fût informé au Chatelier, y vint dare dare demander la main de Lucile pour son fils aîné. Celui-ci fut autorisé à se présenter. Mlle Lucile lui dit, avec le calme dont elle ne se départait guère, qu' « elle voyait sa recherche avec quelque plaisir par cela seul qu'une alliance entre eux continuerait ou augmenterait des relations et habitudes de vie fort chères à sa tante et très-douces pour elle. Avant de s'engager elle désirait revoir M. Cottu quelquefois. » Et Mme la Chanoinesse permit au candidat *agréable* de revenir.

Le soir de cette première entrevue, la tante demanda à la nièce ce qu'elle pensait au fond de M. Ange-Innocent Cottu. — Rien, dit celle-ci. — Comment?... Mais ses dehors...? — Ne sont ni bien ni mal. — Son esprit?.. — Il a mis dans la conversation onze *oui* et quatre *non* placés avec convenance.

Tante Marielle convint avec elle-même (*in petto*) que ce garçon n'avait guère pu faire plus, elle-même n'ayant pas déparlé. Elle fit le ferme propos que le lendemain il en irait tout autrement. Le lendemain elle y mit de la bonne volonté ; au lieu de ces belles histoires de *son temps* qu'elle redisait aux occasions (les occasions venaient toujours) avec quelques variantes qui leur donnaient de l'imprévu, il est vrai, histoires qu'un homme bien appris ne pouvait trop qu'écouter avec toute l'attention et déférence dues, elle introduisit, avec une adresse dont elle paraissait fière, les deux ou trois sujets de conversation courant

alors entre gens du monde. C'était au mieux. Comme il se fit que M. Ange-Innocent prit congé dûment renseigné sur ce que Mme la Chanoinesse en pensait, sans laisser à la bonne dame la moindre ouverture sur ses propres opinions, je le sais bien. Quand tante Marielle en fit ingénument la remarque à sa nièce, Mlle Lucile sourit sans rien dire.

J'entends, dit tante Marielle, ce sourire peu respectueux signifie que j'aurai encore un peu causé. Eh bien ! demain je ne dis mot. Vous vous aiderez, mademoiselle ma nièce. — Le lendemain, pour tenir parole, pour ne pas succomber à quelque tentation et occasion, tante Marielle découvrit qu'elle avait cent choses à arranger ou déranger dans le petit logis. Les jeunes gens n'étaient pas censés seuls (ce qui eût été peu dangereux, mais bien incorrect), car toutes portes restaient ouvertes, et tante Marielle trottant de çà, de là, comme un follet, était en réalité partout. Comme il se fit que M. Ange-Innocent, au bout de cinq ou six minutes de tête à tête avec Mlle Lucile, commença à causer, causer... je ne sais. Je pense que cela arriva tout naturellement, Mlle de Hautecloque étant plutôt silencieuse et Ange-Innocent plutôt disert. Je ne dirai point qu'Ange vint à causer tout seul et continua huit jours durant; car Mlle Lucile intervint de temps à autre, sobrement, juste assez pour diriger comme elle le croyait utile cette copieuse et brillante oraison de l'avocat du Roi plaidant *pro domo suà*. Je ne dirai pas davantage que la semaine parut longue à cette jeune personne : car premièrement elle était faite à écouter; secondement M. Ange-Innocent disait bien; dernièrement il parlait de lui-même qui est le sujet que Lucile désirait connaître à fond avant de se lier.

Le huitième jour Mme Cottu, trouvant à son fils l'air

qu'il avait les grands jours, quand il avait obtenu quelque belle condamnation, lui demanda si son affaire était faite. Il sursauta comme un homme qu'on tire d'un rêve agréable et convint qu'il n'en était rien. Mais, ajouta-t-il, on m'écoute avec une faveur marquée, et, modestie à part, je crois parler assez bien et gagner du terrain — depuis que la tante ne s'en mêle plus. — Mais, dit la mère inquiète, la nièce ne cause guère... Qu'est-ce que vous lui racontez tant ? Monsieur mon fils. — Elle m'a amené à lui dire ma vie entière, mes principaux succès oratoires.

M^me^ Cottu changea de visage ; elle savait que Monsieur son fils, quand il abordait ce sujet-là, était effrayant. Elle proposa comme intermède et arrangea une partie à la cascade du Courlis, distante de la Bordenne de trois lieues de pays (15 kilomètres). M. Cottu et son fils aîné durent partir à pied de grand matin pour la montagne, allant commander le déjeuner au hameau du Courlis. Les dames de la Bordenne en voiture devaient arriver par la vallée, prendre en route, à Bellevue, le Capitaine que sa blessure faisait encore souffrir à certains temps de l'année, puis ensuite Mesdames de Hautecloque au Chatelier.

Bellevue était un ajoupa en bois non équarri, caché à demi par des plantes grimpantes, perché sur un promontoire planté de chênes, au confluent des deux ruisseaux qui forment la petite rivière de la Colubre, et dominant d'une soixantaine de pieds de hauteur trois vallons sinueux, verts en toute saison, semés de bouquets de frênes et de peupliers. L'abbé de Croze qui l'avait construit avait renoncé à y faire un jardin, ce qui n'eût été possible qu'en sacrifiant quelques-uns des chênes centenaires qui le couvraient de leurs larges ombres. D'ailleurs, au nord, sur la pente de la colline, il y avait un tapis vert tout étoilé

de pervenches, et les jacinthes sauvages prospéraient sur le versant ensoleillé du midi. L'abbé de Croze mort un an en çà avait légué ce joli coin à Gontran qui y passait l'été. Le nouveau propriétaire, pour tout changement, coupa au matin un arbre à moitié mort, ce qui lui laissa voir par la porte vitrée un bout d'horizon, la cime du Mont-Blanc, et permit au premier rayon du soleil de venir visiter son chevet — au soir quelques noisetiers, ce qui lui ouvrit la vallée de la Colubre close par les cimes de Bourgogne, bleues dans la brume d'or du couchant.

Dans les deux chambrettes, il n'avait trouvé que quatre fauteuils de jonc, une table à travail et les livres du prêtre, peu nombreux, bien choisis, dont les reliures précieuses brillaient à travers les vitres bien nettes d'un joli corps de bibliothèque façonné par M. de Croze. Il y envoya son lit de fer, couvert d'une peau de lion noir rapportée d'Egypte par Bonaparte, donnée par lui à sa sœur Pauline, mit sur la cheminée de bois un vase de Sèvres venant de cette dame, et à droite et à gauche deux miniatures d'Isabey, eprésentant le frère et la sœur. Il vivait là, lisant un peu, crivant un peu, chassant quelquefois.

La veille de la visite à la Cascade, vers onze heures de uit, il était assis à côté de sa cheminée où luisaient deux isons à cause de l'humidité du soir ; il regardait par la orte ouverte le clair de lune souriant dans le ciel à tra-ers les chênes, tirant d'une cigarette de tabac de Syrie uelques bouffées épandant une vague odeur de rose. Il it passer... non ; il vit venir dans le rayon de lune une mme en robe de soie gris d'argent un peu ample : du chu de guipure noire ses bras demi-nus, son col mince rtaient éclatant de blancheur ; quelques dentelles flot-ntes se mêlant à ses longues boucles blondes encadraient

un fier visage plutôt aquilin... Il crut voir l'ombre de Charlotte Corday d'Armans. C'était Lucile.

Elle entra chez lui sans hésiter, elle s'assit en face de lui, baissant les yeux sous son ardent regard et lui dit d'une voix fort claire et fort calme : Monsieur Gontran, je vous donne le bonsoir ; j'ai à vous dire, pour Madame votre mère, un mot qui passant par vous lui sera moins pénible. Je ne puis épouser Monsieur votre frère pour deux raisons. Je ne saurais l'aimer, j'en aime un autre.

Sur quoi il échappa au jeune officier une exclamation marquant assez peu de surprise et moins encore de chagrin peut-être. — Ah ! Mademoiselle, et... je n'ai pas le droit de vous demander le nom de l'heureux homme que vous avez choisi ?

Elle leva sur lui ses grands yeux bleus pleins d'une flamme indicible et, rougissant faiblement, elle lui répondit : Vous pourriez le deviner...

Il tomba à ses genoux comme devait faire un garçon bien appris, couvrant d'ardents baisers de beaux bras qu'on ne dérobait pas. Mais après ce premier moment de mutuel émoi, la jeune fille lui ordonna du geste de se relever et reprit d'une voix impérieuse et caressante :

Je ne ferai ici que ce que je suis venue faire. Je n'en sortirai que demain matin ; mais j'en veux sortir le front haut, vous m'y aiderez, monsieur Gontran. Vous allez vous asseoir là à votre table. J'y vois votre manuscrit. Je sais par votre sœur Marie que vous avez écrit la campagne de 1815. Vous me la lirez. Il y a sur la cheminée ce qu'il faut pour le thé ; je vous le ferai pour que l'envie de dormir ne vous vienne pas.

Il se mit à lire docilement. Il s'interrompait parfois pour la regarder. Alors, pressentant le danger, elle se moquait

de son exaltation bonapartiste en regardant d'un œil farouche le portrait de Pauline Borghèse. Ou bien elle lui demandait l'explication d'une manœuvre qu'elle ne comprenait pas, disait-elle. Mais elle comprenait tout, il le voyait bien. Il se mit à l'aimer. Emu profondément de son jeu, il y entra lui-même avec une bonne grâce tendre. Et, sauf quelques baisers sur la main qui lui présentait le thé dans la tasse de pâte tendre bleu et or, timbrée des deux L de Sèvres, il ne fut fait là que ce qu'elle était venue faire.

Et quand, telle qu'un passant indiscret, l'aube vint à la porte-fenêtre sans autre rideau que les branches d'une vigne vierge, montrer son visage frais et couler son regard curieux, elle trouva qu'ils ne lisaient plus. Ils s'étaient assis sur le bord du lit, sur la peau de lion aux ongles d'or, et les yeux dans les yeux, la main dans la main, lui plus pâle, elle plus rose que de coutume, ils se racontaient à demi-voix leurs premiers rêves. Elle mêlait intarissablement à ceux de la veille, si innocents et qui n'étaient pas bien finis, ceux du lendemain qui commençaient, et dont, sous l'ardent regard du jeune homme, plus émue qu'elle ne voulait paraître et le cœur un peu tremblant, elle soupçonnait vaguement les surprises...

Le bruit lointain d'une voiture les réveilla à temps et les rappela à la réalité. Cette voiture venait. Elle s'arrêta à la porte. On entendit les voix de Louison et de Marie qui chantaient à tue-tête : *Réveillez-vous ! bel endormi !* Mme Cottu donnant les rênes de la vieille jument borgne à sa fille aînée, descendit, frappa, ouvrit et resta stupéfaite, comme on peut croire, de ce qu'elle vit. Lucile, véritablement très-émue, mais sans nul embarras, prit la main de Gontran, vint à la vieille dame et lui dit : Chère Madame,

je vous veux pour mère, mais vous me donnez la permission de choisir entre vos enfants. — M^me Cottu les regarda tous deux un temps, les menaça du doigt, puis sourit, puis les embrassa. — Elle avait été jeune et n'avait garde de l'oublier.

MM^lles de la Bordenne furent aussi un peu bien ébaubies, mais étant bien apprises, elles ne le marquèrent seulement pas.

Quand on arriva au Chatelier, on trouva que tante Marielle dormait encore, elle ne sut jamais rien de l'équipée de Lucile. La journée se passa joyeusement à la Cascade ; on déjeuna, on dansa des rondes, on goûta. Il est vrai que pendant le goûter, sur quelque hasard de conversation qui rendit la chose possible, tante Marielle le demandant, M. Ange-Innocent dit l'Epître à M. de Bonald : « Homme des anciens jours, » etc., etc. Mais cette aimable compagnie était si gaie et si résolue à l'être que ce nuage tonnant passa sans l'assombrir.

Le soir on rentra, on dîna ; ensuite M^me Cottu prit son mari à part. Après quelque conversation entre eux, le père informa le fils qui écouta impassible et marqua son mécontentement par son départ immédiat. Il parut à tout le monde que le magistrat n'avait songé qu'à sauvegarder sa dignité offensée.

Quand on avertit la tante Marielle elle dit : Mademoiselle ma nièce a l'air d'une sainte-n'y-touche, mais elle a le goût bon.

A huit jours de là, comme on faisait des préparatifs de noce à la Bordenne et aussi au Chatelier d'où Gontran ne sortait plus, MM. les gens du Roi firent une descente à Bellevue, ouvrirent les portes, forcèrent les tiroirs, lurent force choses qui ne les concernaient pas, saisirent ce qu'ils

crurent propre à justifier leur démarche, puis allèrent arrêter le capitaine chez sa fiancée, lui mirent des menottes et l'emmenèrent en cet équipage au chef-lieu où ils le logèrent chez le Roi et le mirent au secret.

Son père et sa mère accoururent et apprirent du parquet que leur second fils était accusé de complot contre la Famille royale, la sûreté de l'Etat, etc., etc. M. Cottu prit une attaque d'apoplexie ; sa femme, après lui avoir donné les premiers soins, partit pour..... manda à son hôtel M. l'Avocat-général, son fils aîné, et lui demanda ce qu'il comptait faire.

Laisser la justice suivre son cours, fut-il répondu — ne pouvant mieux. Et c'est pour moi une grande *contrariété* que cette affaire, car les libéraux ne se feront faute de dire que je suis pour quelque chose dans la poursuite.

M. l'Avocat-général voyait bien. — Et les libéraux ? — N'y voyaient goutte évidemment.

M^lle^ de Hautecloque savait que son oncle avait vécu dans la familiarité du comte d'Artois. Elle se mit à dépouiller sa correspondance. Elle y trouva sept lettres du prince, deux un peu légères et qu'elle ne lut pas jusqu'au bout sans quelque rougeur — cinq concernant une affaire d'état sur lesquelles le marquis avait écrit : « A rendre à Monsieur. »

Elle partit pour Paris avec sa tante, mit en arrivant les lettres sous double enveloppe, y joignit une demande d'audience et fit tenir le tout à Son Altesse Royale.

Le lendemain M^me^ la chanoinesse de Hautecloque, comtesse de Neuville et M^lle^ Lucile de Hautecloque purent être annoncées au pavillon Marsan. Monsieur regarda Lucile avec intérêt, elle était assez belle dans son deuil et ressemblait au feu marquis son oncle ; le prince le lui dit. Puis il regarda la chanoinesse. La bonne dame avait

exhumé pour la circonstance un grand ruban bleu liseré de rouge auquel pendait la croix d'or avec la légende *Genus, decus et virtus* et l'image de sainte Catherine, elle ressemblait, elle, à une ressuscitée des morts ; le prince ne lui en dit rien, il était bien pour ce faire trop galant homme.

— Vous avez lu ces lettres, Mademoiselle ? fut-il dit à Lucile gravement ? — Oui, Monseigneur. — Vous ne les avez montrées à personne ? — A personne. — Vous oubliez d'ores et déjà leur teneur ? — Je l'ai oubliée, Altesse Royale.

Et, ajouta Monsieur d'un tout autre air qui lui était plus naturel, j'ai cette bonne fortune de pouvoir faire quelque chose pour vous ?

—M. le capitaine de la Bordenne, mon fiancé, a été arrêté, il y a dix jours, comme affilié à un complot. Un homme que j'épouse ne conspire pas, j'en donne à Monsieur ma parole d'honneur et la sienne. Il y a contre lui quatre choses. Il a été à vingt ans l'amant de Mme Borghèse. On a trouvé chez lui un portrait d'elle. Il a écrit un récit de la campagne de 1815 qu'il a faite. Surtout il est frère d'un avocat-général à la Cour de..... qui avait demandé ma main... Un mot de son Altesse Royale au ministre de la justice me le rendrait et gagnerait à la bonne cause un brave officier...

Le prince sourit avec un mélange de mansuétude et de malice et, se tournant vers la chanoinesse, il lui dit : Ne pensez-vous pas, Madame la comtesse, que ce sont là des affaires d'amour bien plus que des affaires d'état ?

— C'est bien mon humble avis, Altesse Royale. Mais, en ces deux matières, Monsieur a des lumières qu'une vieille nonne ne saurait avoir...

Monsieur écrivit quatre lignes de sa grosse écriture pour M. le garde des sceaux. Le lendemain MM^mes^ de Hautecloque repartaient munies de l'ordre de surseoir aux poursuites et d'élargir le Capitaine.

Et tante Marielle de dire à M^me^ de la Bordenne en lui contant leur expédition : Mademoiselle ma nièce à l'air d'une sainte-n'y-touche, mais c'est une fille de tête.

Le mariage suivit ; il fut heureux autant que mariage puisse l'être. Gontran, pour rendre plus facile l'établissement des demoiselles Cottu, acheta la Bordenne 300,000 fr. sur le produit d'une coupe de bois qui ne nuisit pas à sa forêt. Il avait deux petits garçons bien plantés et bien venants. La chanoinesse demanda au Roi de *relever son nom et ses armes*, c'est-à-dire de faire leur père marquis d'Hautecloque ; elle l'obtint. Mais les hommes sont experts à gâter leur bonheur. Le marquis, lors de la guerre d'Espagne, reprit du service. Il eut la maladresse irréparable de se faire tuer devant Cadix.

Le père Cottu, tombé en enfance, survécut peu à son fils. Ange-Innocent, destitué en 1830, se fit jésuite. Il a été l'un des dignitaires de l'ordre (Provincial de France).

M^me^ Cottu habite la Bordenne avec sa bru et ses petits-enfants qu'elle élève assez mal, quoi que leur mère puisse faire.

M^lle^ Fraternité Cottu, dite Louison, a trouvé preneur quatre fois ; elle a toujours rompu lors de la rédaction des articles. Elle habite la vieille maison Cottu à Montbeney et suit trois ou quatre procès qu'elle entend assez bien vraiment et qu'elle perdra parce qu'elle est laide.

M^lle^ Marie-Antoinette, tout le portrait de sa mère et assez tendre de nature, s'est éprise d'un capitaine de hussards qu'elle vit à sa fenêtre en veste de nankin, sou-

tachée de blanc, et bien joli avec sa poudre de riz au menton, son rouge aux pommettes et ses moustaches en crocs. On a dû les marier. Il a mangé sa dot et l'a battue. Elle a obtenu une séparation et, à demi folle de chagrin, elle vit d'une petite pension que lui fait la marquise.

La chanoinesse cultive son jardin comme Candide. Elle ne sait pas son âge ni personne. On croit qu'elle a cent ans et qu'elle ne mourra pas.

# LA MARQUISE DE BRÉVANNE.

---

Mme la marquise de Brévanne était une petite personne gracieuse encore, grassouillette et accorte, qui n'avait jamais été jolie, au dire de ceux qui l'avaient connue jeune. Elle avait les traits réguliers à cela près qu'un de ses yeux était plus petit que l'autre ; un teint blanc et uni, mais maladif ; un sourire attrayant, mais qui devint le bonne heure incurablement narquois. Sa taille bien prise était bien conservée. Son pied et sa main restaient les merveilles. Elle avait du bon sens, un peu gros ; de 'esprit, qui n'allait pas loin ; de la générosité, sans bonne grâce. Quelque instruction, comme les femmes de son emps. Plus de confiance en son infaillibilité qu'il n'eût allu. Un respect pour les conventions sociales — limité ur un ou deux points par ses convenances.

Sa mise était de quelque chose plus jeune qu'elle, pourint discrète, et surtout lui seyant à ravir.

Comme elle était de grande naissance, gardait une rande existence à Brévanne, obligeait un ami aux ocisions, donnait tous les quinze jours, à la bonne comignie du voisinage, un dîner assez fin dont elle faisait s honneurs avec gaîté, elle passait pour avoir du mérite, non du charme ; et la bonne compagnie ne la déchirait s trop. Elle était des Soyecourt, du Gévaudan, qui

sont dans la chanson d'Antioche, et se sentait ; mais de morgue elle n'en avait qu'avec les anoblis ; pour les petites gens *bonne pièce*, c'est-à-dire accorte, joviale, ronde en affaires — et *bonne pâte*, c'est-à-dire pitoyable et *donnante*.

Ainsi s'explique un fait rare. Elle avait une faiblesse ; tout le monde autour d'elle le savait ; personne n'en disait trop rien. Le mieux serait de faire de même assurément. Ce n'est pas possible ; cette histoire paraîtrait un effet sans cause.

Fénelon, pour un utopiste, ne manquait pas de logique ; il a dit que les filles, pouvant posséder des fiefs, devaient apprendre un peu de jurisprudence. Depuis, notre code a fait d'elles nos égales en droit (civil). C'est donc devenu plus urgent. Entre nos lois modernes et les vieilles mœurs que nous gardons, il y a souventes fois désaccord ; nous avons l'étonnante manie d'accroître la mésintelligence par une éducation qui semble appropriée à ce résultat. On enseigne dans la moitié de nos écoles l'art d'ignorer la loi, dans l'autre moitié l'art de lui désobéir. Cela ne nous empêche pas d'affirmer en toute occasion que la France est le pays du bon sens.... Qu'est-ce des autres ? Dieux bons !

Reine de Soyecourt n'avait pas appris les affaires. M[m] de Brévanne n'y entendait rien. Le feu marquis avait été pour elle un mari suffisant et un intendant parfait. Tant qu'il vécut, ces deux fonctions parurent à sa femme essentiellement connexes : après sa mort, elle continua de les confondre.

L'homme à deux fins, ce fut Simonnet, le factotum du château déjà pendant l'administration de M. de Brévanne. Il n'était pas beau en vérité ; il avait dix années de plu

que le défunt ; il lui ressemblait peut-être un peu physiquement. On disait même dans l'antichambre qu'il était son frère consanguin ; mais M[me] de Brévanne n'en avait jamais rien su.

Simonnet non plus. Du moins, il n'avait paru s'en douter en aucun temps. Ni avec le Marquis qui l'avait toujours traité avec bonté, ni avec Madame, ni avec leur fils, qu'il appellait ses « bons maîtres », il ne s'était méconnu, et restait absolument dans le devoir et la plus extrême modestie. On ne le voyait point. Il vivait dans un entre-sol où il disputait avec les gens de loi, comptait avec les fermiers et morigénait la livrée. Ou bien il courait par pays, plantant quelque borne, faisant quelque mensuration ; ou par bois, lançant quelque lièvre.

Le jeune marquis Aymon avait été mis de bonne heure chez les PP. de Dôle. En septembre, sa mère le conduisait en Normandie, où elle lui faisait prendre les bains de mer. Elle partageait le mois d'octobre entre M. de Soyecourt, gentilhomme de la Chambre, et M[lle] Bénédicte sa sœur, c'est-à-dire entre Saint-Cloud et la rue de Bourbon. Aymon était l'héritier désigné de ces deux sexagénaires.

Dans les châteaux voisins on approuvait en riant la chère marquise de tenir son fils à distance de Brévanne, où il aurait été gênant ou gêné. Les bonnes gens, eux, disaient : « Notre dame a craint que cet enragé de Simonnet ne fasse de son garçon un chasseur, comme était feu son mari » (mort de la dent d'un sanglier).

En la troisième année de sa gestion, cet enragé de Simonnet mourut d'une fluxion de poitrine ; ce qui contraria assez M[me] de Brévanne, obligée véritablement de lui donner un successeur.

Il y avait au bourg de Brévanne une famille de bonne bourgeoisie nommée Chamboran. Elle fournissait des juges-mages au marquisat et des tabellions au bourg depuis trois cents ans. Eloy Chamboran, IXe du nom, eut l'idée de faire sa fortune, qui n'était pas venue à ses huit devanciers, se mit dans la *bande noire* et s'y ruina. Sa veuve, en son nom Arthénice Gabet, avait été au château femme de charge. Elle était fort dévote et vice-présidente de toutes les œuvres pies du canton que la Marquise était censée présider. Mme de Brévanne baillait les fonds ; Mme Chamboran donnait son temps et sa peine. Toutes deux étant bonnes s'accordaient ; et la grande dame secourut la mère de famille aux occasions ; elle fit élever à Dijon, à ses frais, le petit Chamboran, et avança la somme avec laquelle il racheta l'étude de feu son père.

Que ce jeune homme, avisé et capable, et devant tout à Mme de Brévanne, fut appelé à succéder à Simonnet, cela ne surprit personne. On est peiné d'ajouter qu'il lui succéda en toutes ses fonctions...

Léon Chamboran, notaire, instruit en sa profession, bien élevé par l'ancienne femme de confiance du château, avait de bonnes façons et était beau garçon. Derrière ces dehors qui l'eussent fait bien venir partout dans le monde déjà mêlé de 18.., il y avait une ambition et des convoitises âpres. Un procès, où il allait de la fortune des Brévanne, fut par lui conduit à bien, non sans pourparlers avec le duc de Flavacourt, demandeur, qui s'était cru habile en témoignant le désir de conférer avec Mme de Brévanne, et se fit battre avec deux ou trois oui et deux ou trois nenni que Léon dicta d'un signe imperceptible. Léon, jusques-là, n'était entré ostensiblement chez la Marquise que pour lui demander des signatures.

A partir de ce moment, on l'y vit s'asseoir quelquefois. Puis il dut figurer dans un ou deux dîners électoraux. Figurer est une façon de parler; sans faire bruit, il y travailla plus à lui seul que tous les seigneurs réunis là dans l'intérêt de la monarchie et de la grande aristocratie de Bourgogne. Puis il parut dans une ou deux soirées où la même tâche fut reprise en sous-œuvre. Il avait autant de modestie dans sa tenue qu'il en avait peu dans ses visées. Il se tint à sa place, on vint l'y chercher ; il parlait peu, on l'écouta, quitte à peu suivre ses avis.

L'élection fut enlevée à la majorité piteuse de trois voix. Un groupe que Léon eût rallié si on l'eût laissé lui faire quelque avance, — mais on déclarait ces bourgeois centre-droit des Jacobins déguisés, — porta ses vingt voix sur un monarchiste incontesté, sans nulle chance, se chargeant ainsi de démontrer que le jeune notaire voyait juste.

La Marquise jouit décemment de ce succès d'estime. Elle faisait tout décemment. Il n'y eut que trois ou quatre sottes pour rire de ses airs maternels.

On donna à Flavacourt une grande fête pour célébrer la victoire. Le comité qui était censé avoir tout conduit fut chargé des invitations ; il fit un vrai coup d'état : il décida que « ceux qui avaient été à la peine devaient être à l'honneur ». — Le mot n'est pas d'une tricoteuse de 1793, mais d'une bergère du xv^e^ siècle; il fut admis comme programme. Mais les articles furent marchandés. M^me^ de Brévanne demandait une carte pour M^me^ et M^lle^ Chamboran. Il y eut, assure-t-on, un personnage bien appris d'ailleurs pour dire sur ce : « Quel secret ont donc les jeunes notaires, les jeunes médecins et les jeunes vicaires pour faire faire tout ce qu'ils veulent aux femmes

d'un certain âge? » M^me de Brévanne était conduite évidemment par la logique de la situation : comment refuser la porte à la sœur du notaire, quand on l'ouvrait à la fille du maire, M. Grosjean!

La vieille Chamboran, vêtue d'un fourreau de soie gris, fit au Duc une révérence profonde, rappela le temps où elle entrait là en *béyeuse*, comme étonnée d'y entrer en invitée, et demanda à Monseigneur sa bienveillance pour ses enfants.

Ceux-ci étaient personnes à s'en passer. Léon, à vingt-huit ans, avait la prestance d'un Apollon tournant à l'Hercule, toutes ses espérances dans les yeux, un sourire sensuel et qui montrait trop ses dents blanches. La générale de La Rochegibaud, qui s'y connaissait, le déclara le plus beau « malgré ses *abattis canaille* ». Cela, dans le vocabulaire de cette dame, signifiait qu'il avait les mains fortes.

Elise avait dix-huit ans et ressemblait à son frère. Il y a, au Louvre, un curieux dessin de Boucher, d'après Michel-Ange. Cette copie ressemble beaucoup au modèle; mais le copiste l'a corrigé, féminisé, *gracieusé*, sans lui ôter tout-à-fait son énergie native. Elise rappelait ce dessin. Elle était petite, admirablement prise. Ses charmants cheveux blonds encadraient l'ovale de sa figure un peu large de deux *anglaises* d'une merveilleuse légèreté. Ses traits étaient aquilins, mais mignons et mobiles. Son teint était d'une fraîcheur indicible; ses yeux pleins d'esprit, de gaîté, de malice... innocente? Oui : son sourire restait ingénu, étonné, enfant encore. Voilà pour le Boucher. Du Michel-Ange, il y avait la vie intense, la passion latente.

Les salons de Flavacourt gardent quelques beaux restes

de leur luxe d'autrefois ; un air de grandeur qui impose. Des femmes qui entraient là pour la première fois, il y en eut une qui ne fut ni éblouie, ni étourdie, ou si elle le fut un moment, qui réussit à n'en rien laisser voir. Ce fut cette petite fille.

Elle regardait le portrait en grand habit de cette duchesse Marianne, qui fut aimée de Louis XV quelque temps (une merveille de Largillière), et se voyant elle-même dans une grande glace à côté, avec sa petite robe de mousseline, sa ceinture blanche de pensionnaire, ses modestes perles aux oreilles, sa gentille couronne de marguerites dans les cheveux, et aussi ses yeux de pervenches, l'idée qu'elle n'était là l'inférieure de personne lui traversa l'esprit, anima ses traits et les couvrit d'une sorte de rayonnement.

Son danseur était du même avis qu'elle. Ebloui et ravi, il ne le lui cachait pas, ni à personne. Ce danseur, vous l'aurez deviné, c'était le jeune marquis Aymon, tout frais émoulu de Dôle, et débutant ce soir même dans ce monde qui était le sien.

Aymon était de la taille de sa mère, c'est-à-dire petit. Sur un corps assez robuste en apparence, plutôt trapu, et qui le faisait nommer au collège Pépin-le-Bref, il avait une tête grande et grosse, fertile en cheveux bruns, les sourcils épais, les yeux beaux, le nez busqué, les lèvres saillantes, le teint bilieux. Taille à part, il était *mieux que mal* (une locution bourguignonne, je pense). Au collège, il fut jusqu'à dix-huit ans appliqué indifféremment, apportant la même somme d'attention aux études et exercices divers ; et restait quatrième ou cinquième sur vingt élèves. Le travail de la puberté se fit chez lui tard et le transforma bizarrement. Ses yeux noirs, un peu

mornes, s'allumèrent. Sa grosse lèvre gagna à se voiler d'une fine moustache. Mais son caractère égal devint capricieux ; l'application en toutes choses lui devint impossible. Le tempérament se dénonça de plusieurs façons qui inquiétaient les Pères. Mme de Brévanne donna du fait une explication physiologique bonne à consigner. Il paraît, disait-elle en riant, que ce petit Aymon, qui était un Soyecourt tout pur, tourne au Brévanne à vue d'œil. Il pourrait y avoir du vrai dans cette façon d'expliquer un fait qui n'est pas bien rare.

Les bons Pères avaient écrit, en se séparant de lui, qu'il serait prudent de le marier tôt. Ce n'était pas l'avis de sa mère : elle sentait que la jeune femme d'un mari si neuf règnerait et gouvernerait ; elle ne pouvait pas évidemment s'en expliquer avec son fils. Elle s'arrêta à l'idée de lui faire refuser deux ou trois partis, après l'en avoir occupé du temps. Cela fut assez bien manégé.

La mère, peu pressée d'abdiquer, mit en discussion un mariage de son monde. A tout seigneur tout honneur. La fortune de M. de Flavacourt était embarrassée. Nathalie n'en aurait qu'une faible part. Mais le Duc, qui n'avait pu obtenir la pairie pour lui du roi Charles X, parce qu'il avait jadis partagé Mlle Duthé avec le comte d'Artois, l'obtiendrait pour un gendre de la haute noblesse. Nathalie, sans beauté, il est vrai, imposante de tournure, un peu faible d'esprit, serait facile à conduire....

— Sans beauté, c'est incontestable, ma mère. Imposante, cela vous plaît à dire : elle ressemble assez d'allure à votre garde champêtre Jean ; mais Jean, vêtu en fille, serait mieux. La prendre pour faible d'esprit, c'est l'avantager, j'en suis sûr ; elle nous ferait des enfants idiots...

Il fut question ensuite d'une affaire centre-gauche. Armide Le Bouteiller aura un million. Elle a été bien élevée. Son père, président de Cour, est du bois dont, par ce temps-ci, on fait les ministres...

— Bien élevée? Elle avoue qu'elle aime Mme de Staël. Elle aura lu Mme Roland. Puis elle a les cheveux pelure d'oignon, et mon enthousiasme pour les blanches tombe devant son teint et ses yeux d'albinos. *Non possumus.*

Avant d'épouvanter sa mère de l'aveu qu'il avait à lui faire, il fallait s'assurer de la complicité d'Elise. C'était moins facile qu'il n'eût paru d'abord. Il allait chez les Chamboran ouvertement et naturellement pour y apprendre ses affaires. Un prétexte si honnête fermait la bouche à tout le monde. Quant au motif, Elise, qui le savait très-bien avant qu'il fût dit, le lui fit répéter d'un air effrayé à demi, ravi à demi. Cette attitude séduisante et irritante dura ce qu'il fallait. Puis à ce premier effroi mélangé d'un bonheur tout instinctif, succédèrent en leur temps les scrupules, les fiertés, les indécisions de la fille pauvre et probe devant un mariage si inégal; scrupules qui veulent être levés, fiertés qui veulent être vaincues, indécisions qui ne répugnent pas à être persuadées. Puis — l'innocence d'une belle enfant a de ces instincts — au moment juste elle prit décidément la mine dévorée et subjuguée d'une colombe devant le serpent qui la fascine.

Aymon, dupe et demi d'un jeu savant et naturel à la fois, tomba dans un état qui l'effrayait lui-même. Il parla à sa mère. Reine de Soyecourt, marquise de Brévanne, devint, de stupéfaction et de colère, blanche comme sa cornette.

— On vous enguirlande là-bas, Monsieur mon fils.

— Pas tant. La petite fille, comme vous la nommez, n'a pas encore dit: Oui. Sa mère, ce matin, me disait:

Je ne donnerai mon consentement qu'après que Mme la Marquise aura donné le sien, c'est-à-dire jamais.

— Et M. Léon? dit la malheureuse femme se sentant rougir devant son fils.

— M. Léon répète que ces mariages-là ne sont pas heureux et me déconseille, à moi parlant, celui que je veux faire et ferai.

— Vous n'avez pas vingt-cinq ans, Monsieur, et voudrez bien attendre.

Elle manda Léon et lui dit: J'ai donné du pain à votre mère. Je vous ai élevé. J'ai payé votre charge. Pour salaire vous me volez mon fils!

— Mme la Marquise, répondit Léon amèrement, je n'ai oublié aucun de vos bienfaits, et de ma vie ne les oublierai. Nous sommes honnêtes; veuillez donc ne pas l'oublier vous-même.

Il voyait très-bien ce qui allait arriver et n'avait garde de ne pas prendre le beau rôle. — Nous savons, ajouta-t-il, les intentions de M. le Marquis de ce matin. J'ai tout de suite engagé ma mère à emmener sa fille passer six mois à Nantes chez une sœur de mon père.

— Eh bien?

— Eh bien, ma mère partira demain si vous marquez le désirer. Elle craint toutefois que M. le Marquis ne la suive; il est dans un état d'exaltation physique et morale bien étrange. Un esclandre est à craindre.... il rendrait nécessaire, il faut bien le dire, cette alliance... inouïe. M. votre fils d'ailleurs ne prévoyait pas la répugnance qu'elle vous inspire...

Un insupportable sourire soulignait ces derniers mots: ce qu'ils signifiaient ne peut guère se dire. Mme de Brévanne les dévora en silence, s'estimant assez punie.

Et comme il avait la cruauté de laisser ce silence durer, elle reprit d'une voix douloureuse et moqueuse (le perçant à jour et voyant qu'elle n'avait plus qu'à se résigner) : — Enfin, à quoi vous arrêtez-vous, Monsieur l'honnête homme ?

— Nous fermerons notre porte à M. de Brévanne. C'est tout ce que nous pouvons faire.

Elle acquiesça d'un signe de tête ironique, se disant que cette porte ne serait pas si bien close que son fils ne pût l'entre-bâiller. Elle se trompait. Mme Chamboran par honnêteté, Léon par calcul, prirent l'attitude la plus loyale et la plus irréprochable : et Léon s'arrangea bien pour qu'on le sût.

Mais Aymon perdit la tête de chagrin (et de tempérament). Il aborda un dimanche les deux femmes au sortir de l'église devant trois cents personnes. La mère sentant que cela allait rendre impossible pour sa fille un mariage honnête, le dit au jeune homme et ne put se tenir de fondre en larmes. Le bon garçon bouleversé l'embrassa en l'appelant : « Ma mère ! » Elise s'évanouit avec bien de la grâce...

On peut deviner ce que fut la clameur populaire et comme on traita la grande dame si peu sévère pour elle-même. Les petites gens n'avaient jamais été durs pour elle ; ils devinrent atroces.

De décrire l'état où resta Aymon, on ne pourrait l'essayer que dans un traité de physiologie. Un médecin consulté lui conseilla crûment « *de se distraire* ». Cela répugnait absolument au jeune dévot. Il essaya de s'occuper avec une grande bonne foi. Rien au collège ne l'avait passionné, on l'a dit : mais il montait à cheval, il chantait un peu, il avait montré quelque préférence pour les sciences natu-

relles. Toutes ces ressources furent essayées sans succès. Léon, sur le désir exprimé de la Marquise, le mit en demeure de s'occuper de ses intérêts (considérables et compliqués), et se mit en devoir de les lui expliquer au mieux. Au soir d'un long jour d'été passé en leçons fort intelligibles à travers bois, prés et vignes, le notaire en rentrant au salon fit à son élève une question à l'improviste. La réponse démontra que l'élève n'avait pas écouté la leçon du tout. Et comme le professeur grondait amicalement, Aymon sauta à son cou en lui disant : Vous ne voyez donc plus, ni toi, ni personne ici, que je deviens fou !

Il passait les jours à vaguer dans les bois. Le soir, avant de rentrer au château, il s'asseyait dans le jardin d'un café où il prenait du vin de quina en lisant un journal. A côté de lui se rafraîchissaient d'une autre façon quatre ou cinq jeunes gens, dont les deux clercs de Léon. Ils étaient habitués à ce voisinage silencieux et ne discontinuaient pas pour autant leurs causeries assez gaillardes. Un jour qu'elles étaient animées plus que d'ordinaire, l'arrivée d'Aymon les fit tomber brusquement. Les deux clercs proposèrent une partie de billard et rentrèrent avec leurs camarades dans l'intérieur du café. Aymon prit machinalement un petit journal laissé par eux sur la table qu'ils quittaient ; cette feuille était de celles qui commençaient à pulluler et qui vivent de scandales ; il ne l'avait pas vue là encore. Un titre à grosses lettres lui sauta aux yeux : *Comment on rend un mariage nécessaire*. Il lut, changea de couleur en lisant et partit.

Il eut un instant l'idée d'attendre au lendemain et de prévenir Elise. Mais il se souvint de ce propos familier à son frère : « On nous a dit de bonne heure que ce qu'il y a encore de plus habile c'est d'être honnête. » Il se décida

à agir le soir même, sans faire la jeune fille complice d'une entreprise... que son but seul excusait.

A l'est du petit clos des Chamboran, il y a un chemin creux, étroit, désert, côtoyé par le ruisseau de la Lisotte, et tout complanté de grands arbres dont l'un lui était cher. Enfant, il avait pêché des truites à son ombre, avec Léon. Et ces derniers soirs, il avait, après la nuit faite, grimpé dans les branches pour revoir Elise dont la fenêtre s'ouvrait de ce côté. De cet arbre on pouvait, d'un bond un peu aventureux, atteindre le sommet du mur assez bas de l'enclos moitié jardin anglais, moitié verger.

Il monta, souriant d'utiliser ainsi les leçons de gymnastique de Dôle, suivit le plus loin possible une branche qui se rapprochait du mur et fut sur ce mur d'un saut.

Il revit là d'un peu plus près ce qu'il avait vu les soirs précédents : dans la lumière d'une lampe recouverte de gaze rose, une délicieuse tête, enveloppée d'un flot de cheveux d'or que relevèrent deux bras nus d'une beauté parfaite. Mais, ce soir, à un bruit qu'il fit (une tuile brisée), elle tressaillit comme une gazelle entendant le chasseur, se couvrit le col et les bras d'un fichu, approcha de la fenêtre, interrogea la nuit du regard... Comme elle ne voyait et n'entendait rien, ce regard se dirigea sur la tour du château de Brévanne dont la lune, non encore émergée, argentait déjà la silhouette hardie. Ce regard s'arrêta là un moment, Aymon crut le voir ; il crut voir le jeune sein se gonfler. Puis quelques notes puissantes, ardentes, suaves... *Casta Diva*... saluèrent la lune sortant de la montagne. Il frémit tout entier à ce chant décelant des trésors de passion et de vie...

La persienne s'abaissa à moitié, la lampe s'éteignit. Aymon sauta dans le jardin, sur le pré, le traversa en

droite ligne, vint chercher sous la fenêtre d'Elise un treillis qu'il supposait là au mur derrière un immense rosier grimpant ; il n'y trouva que le rosier qui se renversa tout entier sur lui quand il essaya de s'y accrocher. Il rôda alors dans l'enclos, dans une remise ouverte, cherchant quelque échelle, ne trouvant rien. Finalement désappointé, il se réfugia dans un ajoupa, s'y jeta sur un divan et y passa des nuits la plus dévorée. Il savait les habitudes de nos campagnes, que l'été on s'y lève avant le jour pour donner la provende aux bestiaux avant de les conduire au travail. Il était sûr d'être vu en partant aussitôt après le chant du coq.

Il ne pouvait d'ailleurs *manquer sa sortie*. La maison Chamboran est sur la place, en face de la cure. L'église est à droite, à gauche la gendarmerie. On est matineux là.

Quand Aymon eut levé, puis eut laissé retomber, avec le plus de vacarme possible, le lourd crochet de fer qui assurait en dedans la porte du jardin, eut ouvert cette porte qui servant peu souvent, fit résistance, cria sur ses gonds ; quand la ramenant à lui plus bruyamment encore il l'eut fermée à grand bruit et enfin déboucha sur la place, il y trouva une douzaine de personnes ayant les yeux sur lui. Comptons :

1° Le marguillier Sauret, son trousseau de clés à la main, il venait ouvrir l'église et sonner la première messe ; 2° le père Niquet, maître d'école, il venait la servir ; 3° la Scholastique, servante de la cure, elle venait l'entendre ; 4°, 5°, 6° trois béates, elles la partageaient avec Scholastique ; ces vénérables se mettaient par là en avance avec le bon Dieu, y regardant moins ensuite pour se permettre les petites pécadilles journalières qui sont le sel de la vie ; 7° le brigadier en grande tenue, laissant ses ins-

tructions à ses hommes avant de partir pour Montbeney ; 8°, 9° ces hommes en négligé du matin, affreux à voir; 10, 11° le secrétaire de la mairie et le garde champêtre conférant, avant le départ du dernier, pour la tournée journalière employée surtout à semer dans les cinq hameaux de la commune, *bouchons*, maisons isolées, la nouvelle du bourg ; 12°, 13° les époux Follachon ; l'époux frappait avec un caillou à la porte de la cure, criant : « Msieu le curé, Msieu le curé, *le Grant* va passer. Faudrait les saintes huiles et le bon Dieu tôt ! » — L'épouse sonnait à dépendre la sonnette à la porte du notaire : « Msieu le tabellion, Msieu le tabellion, *le Grant* va passer. Faudrait un mot d'écrit pour qu'il nous donne valablement la maison. C'est ben juste. C'est nous qui le gardons depuis dix ans qu'il ne travaille plus, pendant que la Rose à la ville se fait du bon sang. » — *Le Grant*, c'est l'aïeul. Rose, c'est la sœur à Follachon.

Léon, tiré du lit par le tapage, apparaissait sur la porte de la maison, demi-vêtu, au moment juste où Aymon refermait à dix pas de là la porte du jardin ; comme il marchait droit sur le larron d'honneur, lui demandant d'où il sortait, une servante à l'intérieur du logis se mit à crier : « Msieu, Msieu, le rosier sous la fenêtre de Mamzelle est renversé... »

Aymon voulut continuer sa route sans répondre. Léon lui dit qu'il n'avait plus besoin de réponse en effet et lui donna, à haute et intelligible voix, rendez-vous pour le lendemain matin à la Croix-du-Bois, où il serait lui-même avec deux témoins et deux pistolets.

M. le curé Blancbonnet, éveillé par l'époux Follachon, se montra à sa fenêtre, *in albis*, en chemise, il vit, entendit et courut se vêtir.

Après avoir administré *le Grant*, *il donna* vers dix heures *un coup de pied au château* (locution usitée à Brévanne et lieux circonvoisins) et proposa aux caméristes scandalisées de l'introduire au petit lever de Madame la Marquise pour affaire urgente. Mme de Brévanne crut que le bonhomme venait solliciter pour quelque ménage sans espoir de déjeuner ce matin, et lui envoya sa bourse. Il força la porte et trouva la grande dame avec le visage à moitié fait. A la figure qu'il apportait, la Marquise pâlit (d'un côté) et congédia ses femmes (qui écoutèrent à la porte il est vrai). Il dit son affaire.

Mme de Brévanne quitta le petit meuble bois de rose, marbre, or, ivoire, glace, soie et dentelle (que le prêtre prenait pour quelque chapelle), se mit un peu frissonnante, car elle n'était pas vêtue, à son écritoire et griffonna en très-grosses lettres tremblées le mot que voici :

« Mme Arthénice Chamboran, née Gabet, en sa maison, à Brévanne-la-Ville.

» Ma toute bonne, sais-tu que ton fils veut tuer le mien seulement. Je suis décidée à empêcher cela par exemple. Toi aussi, je pense. Viens donc dîner et amène cette chère petite. Je n'engage pas M. Léon, c'est son jour d'affaires. Mais il viendra le soir et Elise lui fera comprendre qu'il ne peut pas tuer son mari.

» Ta vieille maîtresse affectionnée, R. de Soyecourt, marquise de Brévanne.

» Brévanne-le-Château, ce mercredi. »

M. Aymon fut mandé, il dut lire ; on lui demanda s'il approuvait l'écriture. Il prit la liberté d'embrasser sa mère, laquelle, voyant bien où cet enthousiasme allait, lui sut gré médiocrement de cette privauté.

L'*écriture*, comme disait la Marquise, servit à la jour-

née de programme, comme on dit aujourd'hui. La bonne Arthénice avait toujours pris *sa maîtresse* pour un ange. C'était un ange à ces deux détails près : la faiblesse qu'on a dû laisser entrevoir, et cet œil droit plus petit que l'autre, deux points non angéliques. Mais Arthénice n'avait jamais pris garde ni à l'un ni à l'autre. Elle passa tout le temps des larmes de tendresse aux silences d'adoration.

La petite fille fut parfaite. Elle eut de la distinction, du tact, de l'esprit quand ce fut mieux d'en avoir, et juste ce qu'il en fallait. — « Où a-t-elle pris ce qu'elle dit? » faisait la Marquise à son fils. — Ma mère, il y a des femmes qui naissent *reines*; il y en a qui naissent duchesses. » — « Vous devenez galantin, Monsieur mon fils. Allons, elle est du moins présentable... »

Aymon se possédait peu et disait des choses qu'on ne dit point. — On ne veut pas que je parle, s'écria-t-il le soir, eh bien, je chanterai. Et il chanta avec Elise un duo d'Hérold, débordant des langueurs d'une passion sans mesure et lasse d'attendre. Jamais cette phrase de Zampa : « *Pourquoi trembler? C'est moi qui vous implore!* » n'a été dite au théâtre comme cet enfant altéré d'amour la disait ce soir-là. Elise le trouvait effrayant et tremblait réellement un peu.

— Quel sabbat nous font-ils là? ma chère. On appelle cela de la musique à présent. — Il y a du naturel, nota la Chamboran, qui approuvait tout ce jour-là. — Il y en a trop. Mais voilà le coup de cloche de M. le tabellion. Vous verrez qu'il amènera M. le curé. Les gens raisonnables feront un whist. Quant aux autres, s'ils veulent chanter tout à travers, ils chanteront le *Devin du Village*, cela n'est point bruyant et reste dans la bienséance.

Pauvre Marquise ! A un an en çà vous aviez quitté votre bon appartement au *petit* château pour aller habiter l'aile gauche du *grand*, une masure à peine logeable et peuplée de chauves-souris. Vous aviez réduit votre train de moitié. Vous n'aviez plus que deux chevaux. Vous étiez la douairière. Oh ! jamais douaire ne fut plus ponctuellement servi. Mais il fallut compter, ce qui vous parut neuf, — compter avec vos caprices, compter vos dépenses, compter vos aumônes !

Et vous l'aviez voulu ! Et cela vous paraissait moins dur, ô majesté détrônée, que de voir la petite reine nouvelle régner en votre maison. Vous comptiez donc. Votre bru gouvernait et gouvernait au mieux. Cela ne se pouvait méconnaître. Quant à M. de Brévanne, on ne lui savait plus qu'une occupation qui était d'aimer. Cette occupation est de toutes la plus charmante. Elle a un grand inconvénient qui est de faire trouver toutes les autres sans saveur. On s'en lasse donc malaisément ; mais on s'y lasse fort bien. Or l'éducation qu'on avait donnée à M. de Brévanne a un tort, c'est d'augmenter cet attrait et ce danger. Je ne voudrais scandaliser personne. Pour expliquer ceci, j'aurai recours à un trait d'histoire contemporaine peu connu encore.

L'empereur de la Chine Tongt-Chè, monté sur le trône à six ans, a été élevé, selon les Rites, par les deux impératrices régentes, Tzé-Nagne et Tzé-Shi. Ces personnes augustes et vertueuses veillèrent avec une attention spéciale à ce qu'on sevrât le Fils du Ciel de pâtisserie et de confiserie ; ces mets, ayant un attrait particulier pour un peuple qui mange peu de bœuf et ne boit pas de vin, lui gâtent l'estomac, la taille et rapetissent son génie. Or, cet enfant, si bien morigéné, ayant été déclaré majeur à

dix-huit ans, le premier usage qu'il fit de son autorité fut d'abuser des douceurs interdites. Cela lui réussit mal. Quand, après cinq mois consacrés à la discussion du cérémonial, les ambassadeurs européens furent, le 29 juin 1873, admis à lui présenter leurs lettres de créance, ils trouvèrent que le Ciel avait, en ce jeune Tongt-Chè, un Fils mal venu, maigre, pâle, et qui ne paraissait pas ses dix-huit ans. Tongt-Chè est mort en 1874, pour s'être bourré de confiture.

Eh bien, chez nous, les jeunes maris élevés selon les ites, quand cette éducation réussit, font un peu ce qu'a ait l'élève et pupille auguste de leurs majestés Tzé-Nagne t Tzé-Shi. Les uns paient cette indiscrétion d'une fatigue emporaire de l'estomac, ce sont les plus favorisés. Il y en qui contractent une maladie de la moelle épinière avec amollissement du cerveau. D'autres enfin deviennent htisiques.

Ce dernier cas fut celui d'Aymon, qui mourut en deux ns. Il n'a eu ni mérite, ni travers, ni vertus, ni vices. Il était pas aimable, il était aimant. Il avait eu, neuf mois près son mariage, un petit garçon mal conformé, hyocéphale, qui lui survécut quelques mois. Cela assura très-majeure part l'énorme fortune de la maison de révanne à Elise Chamboran.

Celle-ci s'est remariée au capitaine Montrichet, aide-camp d'un des Princes. Elise fit de lui un maréchal de mp et un pair de France; mais n'en put faire un homme rieux. Ils n'ont pas d'enfants, au grand chagrin de ontrichet qui, devenu dévot sur le tard, vient de faire pèlerinage à la Salette pour en obtenir un de la Sainte erge.

Léon Chamboran, l'homme d'affaires le plus écouté du

Haut-Rhône, avait jadis fait un député centre-droit ; il a fait depuis un député centre-gauche, qui n'est autre que lui-même. Il a épousé cette rousse, un peu boîteuse, M^lle^ Armide Le Bouteiller ; elle lui a apporté un million et lui a fait sept enfants. Il a passé, vers quarante ans, la nature aidant et aussi quelques excès, au tempérament herculéen ; à cinquante ans, les excès devenant quotidiens, il est à la fois pléthorique et anémique. Il mange peu, boit quatre litres de vin par jour, dont moitié au lit, où il reste seize heures sur vingt-quatre. Il n'ira pas loin. Ses enfants, qui hériteront de Brévanne, pourront avoir un million chacun. Tous les sept sont scrofuleux ; les deux garçons sont rachitiques.

Il a été fait de grands efforts, notamment par M. de Soyecourt, qui est entré dans les ordres en 1835, pour convertir M^me^ la douairière de Brévanne. Elle prétend qu'elle n'en a nul besoin étant régulière. L'abbé-Comte hoche la tête et dit à sa sœur : Avec ces façons de traiter Dieu comme le percepteur, on va en purgatoire pour des siècles de siècles, ma chère dame : Dieu veut qu'on l'aime....

— A peine de purgatoire ? Si j'en fais un percepteur, vous en faites un sot, l'abbé.

# BLÉAU ET VAUXELLES.

---

Un Sylvain Bléau fut syndic de Montbeney en 1257. Son petit-fils, nommé aussi Sylvain, fut anobli pour s'être distingué, à la tête des Communes de Savoie, à la bataille de Varey, qui fut livrée en 1325.

« Tout ung chacun scait, dit le P. Cocon, de la Com-
» pagnie de Jésus, historien de l'insigne ville et bailliage
» de Montbeney (à Lyon, chez Rusinant, à l'enseigne du
» Caillou, place des Terreaux), que le 17e d'octobre 1600,
» jour où le Roy Henry IVe épousa, en l'esglise prima-
» tiale de Sainct-Jean de Lyon, Marie des Medicis, il y eut
» le soir, sur la place du Change, une furieuse batterie
» entre ceulx du menu peuple, resté fort Guisard, et les
» laquais de la Cour. Le duc de Nevers, s'efforçant de
» calmer cette émotion, ayant receu, bien qu'il fust
» reconnu, une navre au visage, fist arquebuser cette
» truandaille espagnolisée, qu'on savoit menée par Landry
» de Bléau, marquis de Vauxelles, qui estoit à M. de
» Savoye, et se cachoit depuis huit jours chez les filles de
» joie de la rue du Beau-Regard. Le dit Bléau fust pris,
» occis, et ordre fust donné à M. de Biron de démolir sa
» tour de Vauxelles, où on le soupçonnoit de faire de la
» fausse monnoie. La dame de Vauxelles étoit, en son
» nom, Pasquette Aneau, fille de Barthélemy Aneau, le

» principal du Collége de la Trinité, tué par le populaire
» le 5 juin 1561, en représaille d'une profanation d'hostie,
» encore qu'il fust homme de bien, de bonnes lettres,
» savoir et expérience, religieux et catholicque (voir
» première fasce du Janus français, Lyon 1594, in-4°,
» p. 72). Cette vertueuse Lyonnoise se fist pétarder et
» fust son chasteau gasconné, elle-mesme conduite en la
» prison de Roanne. De quoy le Roy Henry informé la
» voulut voir. Et la trouvant aussy belle comme elle
» estoit brave, il séjourna, à cause d'elle, en sa ville de
» Lyon jusqu'à la fin de janvier 1601. Son manoir et bien
» de Vauxelles lui fust rendu. Et le 25 septembre de la
» mesme année, elle mist au monde son puîné Henry de
» Bléau, contre lequel le frère ayné Sylvain, marquis de
» Vauxelles, soutint du depuis ce fameux procès, disant
» que le dit Henry, né neuf mois et huit jours après le
» décès de Landry ne pouvoit estre de ses œuvres, etc., etc.
» Le Parlement de Bourgogne, la dame douairière de
» Vauxelles entendue, maintint Henry de Bléau en pos-
» session des noms, armes, comme aussy du chateau et
» fief de Bléau, sis en fasce celuy de Vauxelles, sur la
» rive senestre du Rhosne », etc., etc., — et plus loin :
« Quand le Roy Louis treizième se vint à Lyon et Gre-
» noble en septembre 1640, pour ayder sa sœur Christiane,
» accusée d'adultère par ses beaux-frères, Henry de Bléau
» luy fist sa cour, et tout chacun fust émerveillé de la
» grande ressemblance qui estoit entre le fils de Marie de
» Médicis et le fils de Pasquette Aneau, lequel, caressé par
» le Roy comme frère, etc... fust promeu Mareschal de
» camp au siége de Perpignan... et commanda la Garde
» noble de M. le Cardinal-duc à l'entrée d'iceluy à Lyon,
» le 5 septembre 1642, en une litière portée par dix-huit

» gentilshommes que suivoit M. le Grand-Ecuyer (Cinq-
» Mars) enchayné », etc., etc.

Cette citation longuette montre bien comme les Bléau de Vauxelles se divisent en deux branches n'ayant pas sujet de se chérir mutuellement.

La branche cadette (les Bléau) était représentée, à l'époque où se passe notre histoire, par deux frères :

1° Henry-Athanase, devenu comte de Bléau à la mort d'un aîné. Athanase était entré fort jeune dans les Ordres et avait été pourvu, avec dispense d'âge, d'un assez beau bénéfice à la nomination de la famille. Il avait émigré en Italie, y avait vécu en donnant des leçons de latin ; Eugène Beauharnais, avec qui il s'était fort lié à Milan, lui fit rendre, en 1800, la terre et le château de Bléau non vendus, et lui offrait, l'an d'après, un évêché à son choix : il refusa en souriant et vint mener à Bléau une vie toute séculière, à quoi il se fit d'ailleurs autoriser par un bref de Pie VII. Le comte de Bléau était et resta, jusqu'à la fin de sa vie, un fort beau gentilhomme, superlativement élégant d'habitudes, imposant de manières, n'aimant, *disait-il*, que ses livres, ses estampes et ses pierres gravées qu'il montrait peu, pour raison, ne recevant pas de femmes à Bléau, et n'étant chez lui pour ses héritiers qu'au premier de janvier et le jour de sa naissance.

2° Henry-Gaston, baron de Bléau, trop jeune pour émigrer en 1792 : sa mère était Mourron et sortait de cet échevinage lyonnais, riche et féconde pépinière, où les familles nobles appauvries cherchaient des plants vigoureux et sains à greffer ; elle mit le petit baron en apprentissage chez un menuisier pendant la Terreur et logea gratis une famille de Sans-Culottes pauvres au second étage de son petit hôtel, à Montbeney. En 1805, un do-

mestique à elle, devenu valet de chambre favori de Cambacérès, fit obtenir au jeune Gaston une perception assez bonne. En 1809, un des membres du Sacré Collége dits Cardinaux noirs, étant interné à Montbeney, succéda aux Sans-Culottes au second étage de l'hôtel de Bléau. Cette Eminence était du monde, avait de l'esprit et de la figure et régna bientôt dans le salon et aussi dans le boudoir d'en bas. Et Gaston épousa, en 1813, M<sup>lle</sup> Lucrèce Angiolini, une vénitienne blonde, belle de visage, un peu contrefaite, nièce et héritière du cardinal, ayant de plus quelque génie et intrigue. Si elle eût été un peu aidée, elle eût refait la fortune de la maison. Elle donna tout de suite à son mari un fils (qui fut nommé Lyonnel), c'était bien commencer et par le commencement. Elle mit ce fils chez les Pères de la Foi qui étaient des Jésuites ; c'était continuer au mieux. Elle produisit Lyonnel chez le Comte son oncle dès qu'elle put, comprit vite que des importunités ou des indiscrétions seraient le moyen infaillible de compromettre un héritage acquis à l'héritier du nom, et fit en conséquence.

A ces deux visites annuelles du premier janvier et du deux mai jour de saint Athanase, la mère et le fils rencontraient à Bléau les deux demoiselles de Vauxelles, dernières de la branche aînée. Le marquis, leur père, croyait cela dû — à leurs intérêts peut-être, à la bienséance certainement. Pour lui, chef de la maison, naturellement il ne bougeait. M<sup>me</sup> Lucrèce était charmante avec les deux jeunes filles. Celles-ci la retrouvant à l'église, en maison tierce, marquèrent s'en souvenir ; elles parlaient naturellement de la mère et du fils à M. de Vauxelles. Tant fut procédé que l'envie vint au Marquis de connaître ce jeune garçon descendant des Bléau (ou

descendant d'Henri IV ?) qui allait, *de fait*, continuer la maison noble depuis près de six cents ans, dont il était le dernier mâle.

Ce désir exprimé, Mme Lucrèce en référa à son frère le Cardinal devenu Camerlingue, lequel conseilla un rapprochement. Forte de cette autorité, l'habile femme parla à M. de Bléau, son époux, qu'elle conduisait. Celui-ci en conféra par écrit avec le comte Athanase. Il fut arrangé que Mme de Bléau irait, avec son fils, à la fête de Vauxelles offrir un bouquet de roses à sainte Luce, patronne du lieu, selon un usage ancien dans la maison, tombé en désuétude; que les demoiselles de Vauxelles, la rencontrant là fortuitement, la présenteraient au Marquis lequel conduisait toujours ses filles à l'église.

Le vieux landau du château de Bléau vint donc quérir, à Montbeney, Mme Lucrèce et M. Lyonnel un samedi ; ils couchèrent à Bléau. Le dimanche matin, ils descendirent à travers les jardins, au bord du Rhône. Une antique machine, appelée *la traille* ne mit guère qu'une demi-heure à les transborder sur la rive droite, où s'élèvent vis-à-vis de Bléau, sur le haut de la colline le vieux donjon de Vauxelles, éventré par Biron, et au pied le château du XVIIe siècle, bâti par Simon Maupin, architecte de l'Hôtel de Ville de Lyon. A côté est la petite église romane de Sainte-Luce. Tout se passa comme il avait été réglé par une étiquette prévoyante.

Le Marquis était un grand vieux, à moitié blanc, à moitié fauve comme un renard, très-digne. Elevé par un archevêque janséniste, son oncle maternel, il était, après une courte jeunesse, plutôt orageuse, revenu au bercail dont saint Augustin est le pasteur. Sa charité, une sévérité de mœurs qui imposait, son attitude libérale à

l'Assemblée de la noblesse de la province en 88, l'avaient défendu en 1793, car il n'avait pas voulu émigrer. Il avait épousé tard, uniquement pour faire souche et perpétuer le nom, une fille noble des environs de Chambéry (propre nièce de la célèbre Mme de Warens). Malgré les prières du Marquis, les pèlerinages de sa femme, le fils attendu n'était pas venu. Et de sept filles, fruits de leurs efforts pour avoir un garçon, deux restaient.

Mlle Luce, l'aînée, ressemblait à sa mère, c'est-à-dire qu'elle était toute petite, toute ronde, brunette aux joues de pêche, aux lèvres de grenade, aux yeux brillants comme diamants noirs, aux cheveux bruns, épais, brillants, un peu crépus ; portant ces cheveux flottants sur le col et ayant sur la lèvre un peu de duvet, on l'eût prise aisément pour un joli garçon de dix-sept ans.

Quand on voulait plaire au Marquis, on disait que sa fille cadette Sylvanire était tout son portrait. Elle manquait de beauté sûrement, non d'attrait. De magnifiques tresses d'un blond clair chargeaient son front un peu grand de leur couronne et encadraient de leurs nattes un visage pâle, assez irrégulier; mais le franc regard de deux yeux d'un vert sombre, pénétrants et bienveillants, et un joli sourire pur ne laissaient guère songer à cette irrégularité. Un col un peu long, gracieux ; des épaules et des bras superbes, des mains fortes mais admirablement faites, ne laissaient pas trop voir que la taille était un peu longue et frêle.

Lyonnel n'eut pas de peine à être gracieux avec ces deux aimables sœurs. Le Marquis demanda ce qu'on disait à Paris, où il venait de passer trois ans aux Ecoles ; il lui fut répondu que le Port-Royal ressuscitait grâce à Cousin et à Sainte-Beuve : on peut juger si ce propos fut bien-

venu. Lucrezia regarda, en italienne qu'elle était, c'est-à-dire avec un intérêt réel, des tapisseries des Gobelins bien conservées et distingua, parmi les portraits de famille, un petit Porbus très-précieux, deux beaux Rigault, un excellent Largillière représentant la mère du Marquis en Hébé. Le tout fit paraître court un bon dîner qu'on prit à deux heures, *more majorum*, et charmante la promenade qui suivit sous la chênaie qui borde le Rhône et se mire dans le flot vert.

A la départie, le Marquis et la Baronne échangèrent un *Au revoir* cordial et comme repentant et un serrement de mains qui leur donna à penser la même chose à tous deux. Le Marquis voulut embrasser Lyonnel Bléau de Vauxelles, qui rougit de plaisir en s'entendant nommer ainsi, et se crut autorisé à baiser la main de ses belles cousines, ce qui ne déplut pas.

Sur le bac sa mère lui dit : Voilà le lien refait, mon cher enfant, il dépend de vous de le rendre indissoluble. Il comprit bien et resta rêveur.

Le soir, les deux sœurs qui n'avaient pas lu assurément *Le Spectacle dans un fauteuil*, étaient assises sous la chênaie, dans le rayon d'or du couchant écoutant cette grande voix du Rhône, d'elles si connuë et toujours émouvante. Aussi Luce était-elle émue en disant à Sylvanire :

— Mademoiselle, il vient pour vous, l'on s'y connaît.

A quoi Sylvanire lui répondait avec calme :

— Nenni. Pour vous il vient, ma belle. On n'en saurait douter.

Une des deux se trompait sans doute à demi. Laquelle ? Lyonnel ne savait pas trop encore.

Mais toutes deux savaient bien qu'il reviendrait.

Il revint. Il était doux, gracieux, aimant de nature ; il le fut davantage car il était fort séduit par ces deux jeunes filles, n'en ayant rencontré jamais qui eussent ce charme de pureté. Elles-mêmes étonnées demandèrent honnêtement à leur père « comment elles devaient être avec lui ».

— Comme des sœurs avec un frère ; comme il est avec vous, fut-il répondu avec un sourire attendri. Cela même fut imprudent, autorisant quelque abandon. Et Luce plus vive fut la première à en souffrir. A un trouble qui la prenait quand elle entendait le pas de Lyonnel ou sa voix, et quand leurs mains se frôlaient par hasard ; à une jalousie basse quand il s'occupait de sa sœur, elle connut bien qu'elle n'était plus avec lui ce qu'il était avec elle. Elle s'assombrit, devint inégale, et comme ils chassaient ensemble, un exercice que l'ardente fille aimait, que sa sœur aimait moins, elle se plaisait à les effrayer de ses courses folles, de ses escalades insensées à travers les halliers, les rochers, les ravines de la forêt sauvage de Glarin. Elle s'égarait pour être retrouvée, sûrement. Car de penser comme celle qui aimait Hippolyte, qu'ils pourraient aussi *se perdre* en ces bois, il ne faut pas le supposer.

Lui troublé une fois ou deux peut-être, comme un garçon neuf qu'il était, ne sentait pas son cœur de la partie. Il restait quelquefois étonné péniblement. Il ne ressemblait par aucun endroit aux héros des romans du XVIIe siècle que Luce avait trouvés dans une bibliothèque du même âge que le château. De taille médiocre et manquant d'élégance, il n'avait pour lui qu'un joli visage un peu féminin, et deux grands yeux bleu sombre, fins, toujours émus ; une vive intelligence, de l'agrément dans

l'esprit, une instruction variée, vraiment assez complète pour le temps, un goût marqué pour la poésie et les arts. En tout c'était un fort aimable jeune gentilhomme, tel qu'en eût souhaité le Chateaubriand de 1828 pour la société qu'il eût voulu arranger et conduire et qu'une révolution allait déranger bientôt si singulièrement. — Il aimait mieux la lecture que la chasse. Une vie intérieure lui plaisait. Et il était de jour en jour plus attiré vers Sylvanire. Celle-ci faisait pourtant peu de frais pour lui ; elle était habituée à l'idée que sa sœur se marierait la première, étant l'aînée et ayant des agréments qui lui manquaient ; elle restait indifférente ou même inattentive aux soins de Lyonnel, lesquels désespéraient la pauvre Luce.

Les soirs pluvieux d'automne, quand on s'était lassé au billard, on faisait quelque lecture. Le jeune homme avait rapporté le matin de Lyon un de ces romans qui sont la gloire de ce temps-là. Il lisait à ravir, passait certains détails, en sauvait d'autres par la façon dont il les disait. Le Marquis en était venu à trouver bon tout ce que faisait un neveu épris de Jacqueline Pascal et d'Angélique Arnaud. Luce parfois chantonnait dans un coin à cette fin de marquer son mépris pour ce qu'il lui plaisait de nommer le verbiage à la mode. Elle ne se gênait pas pour dire que la Fleur-de-Lys d'Arioste lui plaisait mieux que celle de M. Hugo, et que les révoltées de M$^{me}$ Sand étaient des personnes aussi vraies que Clorinde ou Bradamante. Mais Sylvanire faisant du point sous la lampe ne songeait même pas à cacher une larme qui perlait à des cils d'or, puis coulait sur sa joue pâle d'ordinaire, rose comme une rose de buisson ce soir. Cette larme versée sur Bénedict ou Amauri trompait Lyonnel. Sa voix tremblait alors *pour de*

*bon*. Et s'il voyait le jeune sein soulever un peu la guimpe virginale, si un regard ému bien sûr, et un peu étonné aussi, se croisait avec le sien, puis se baissait vite ayant vu ce qu'il avait dans le cœur, il se croyait compris (il l'était peut-être) ; il se croyait aimé (ce qui n'était point sûr).

Que le père, qui avait vécu jadis, ait vu clair et jugé que ces jeunes cœurs étant honnêtes infiniment, la situation se dénouerait toute seule, d'une façon ou d'une autre, sans coûter trop de larmes et sans déranger en rien son plan ; c'est à croire. Mais l'homme propose et la femme dispose. Celle-ci dispose d'autant qu'elle reste d'intelligence avec un allié qu'elle s'est choisi, à ce qu'on assure, dès le paradis terrestre.

Et d'abord un triste événement survint, la mort du Marquis. Il vivait bien avec son curé l'abbé des Brossons, un survivant de ce vieux clergé gallican qui avait de la théologie et n'était pas très-persuadé que les Jansénistes fussent damnés. Mais M. des Brossons venait de quitter sa cure, *volens nolens*, pour une maison de retraite ecclésiastique fondée par un nouvel évêque fort pressé de rajeunir le personnel de son clergé. Le successeur refusa l'absolution au vieil Augustinien obstiné. Lyonnel courut chercher à Lyon le dernier des chanoines-comtes, Agathange-Patient du Jarret, arrière-petit-cousin du mourant, lequel l'administra et le conduisit entouré de mille ou douze cents vignerons menaçants à la petite église bâtie par ses aïeux dont on ne s'exposa point à voir forcer la porte. Le marquis de Vauxelles repose là dans le Seigneur, à l'entrée du caveau de famille.

Cette mort faisait la Baronne maîtresse de la situation. Son mari était, le comte Athanase refusant, institué par le défunt tuteur des demoiselles de Vauxelles. Lucrezia

emmena les jeunes filles passer le premier mois de leur deuil chez elle à Montbeney. Encore bien que, par respect pour ce deuil, les trois jeunes cœurs se fussent faits silencieux à miracle, l'habile femme y lut comme à livre ouvert.

Elle consulta le Cardinal son frère qui conseilla de marier tôt Lyonnel et Sylvanire. Luce, ajoutait l'Eminence, entrerait en religion dans les six mois suivants.

Elle consulta le Comte son beau-frère, qui dit, non sans quelque dédain, qu'il n'y avait qu'à marier les deux sœurs le même jour. M[lle] Luce de Vauxelles ne manquant ni de fortune, ni d'agrément, on n'aurait pas de peine à compléter le quatuor.

Le conseil de M. le Camerlingue était le bon. Seulement Luce ne serait pas entrée en religion ; elle eût pleuré en secret quelque temps. Et, au premier enfant du jeune ménage qui n'eût pas manqué de lui ressembler, se serait sentie à demi consolée, et aurait accepté de bonne grâce le rôle de *spinster-aunt*, de tante célibataire, si considérable dans les romans anglais.

C'était bien le sentiment de M[me] Lucrèce. Mais elle ne voulut pas opter entre un frère et un beau-frère dont son fils était l'héritier et elle imagina de faire trancher la question à son mari. Le baron de Bléau avait la plus jolie ambe du Département ; et sa façon de porter un bas de soie blanc lui avait valu la députation en 1819. Il n'était pas fidèle à sa femme qui n'avait jamais paru s'en apercevoir. Touché de cette marque de bon sens, et confiant dans l'ordre et la lésine de l'Italienne, il la laissait gouverner chez lui, n'intervenant que pour garder les pparences, ce que d'ailleurs Lucrèce trouvait très-bon. l resta tout surpris de ce rôle d'arbitre entre deux hommes

d'église, proposé à lui qui *pratiquait* si peu que rien. Il était allé passer ce mois lugubre aux eaux d'Aix où il menait joyeuse vie. Il invita M<sup>me</sup> de Bléau à venir l'y joindre avec ses deux pupilles, voulant voir et juger, puisque juge il était, en connaissance de cause.

Il se prit d'affection pour Luce qui montait à cheval et courait les montagnes avec lui. Sa compagnie le rajeunissait, disait-il. Il la choisit donc pour bru *in petto*. Mais voulant pourvoir Sylvanire, il présenta à M<sup>me</sup> de Bléau et à ses pupilles un de ses camarades de plaisir, Frégose, vicomte de Lostade, qui était Marcelli, d'une famille de petite noblesse, originaire de Bergame, fixée à Lyon depuis 250 ans et enrichie dans le trafic des soies. Les Marcelli avaient acheté un petit fief dans le Vivarais et s'étaient remis à vivre noblement. Il se trouva qu'il y avait eu entre eux et les Angiolini qui sont de Côme deux mariages ; il existait donc entre eux quelque parenté.

A partir de cette découverte, Frégose vint tous les soirs chanter avec M<sup>me</sup> de Bléau et Sylvanire.

Frégose ressemblait au Jupiter *mansuetus* rajeuni de dix ans. Il avait les traits réguliers, le teint d'une pâleur mate, la barbe d'un noir d'ébène, abondante, fine, frisant naturellement, des yeux en amande, très-grands, d'un bleu très-clair, sans rayons et d'une inquiétante froideur, le rire rare, muet et lubrique. Il était grand, assez bien fait, le buste un peu court et épais, les membres un peu forts. Sa superbe figure n'était pas sympathique et sa grande tournure manquait de grâce. Les quelques succès qu'il avait eus tenaient moins encore à ces dehors qu'à sa façon d'être avec les femmes, très-simple, très-caressante ; à une complaisance infinie qu'elles prenaient pour de la passion. Mais sa bonhomie, ses caresses cachaient bien de l'égoïsme.

Et si une ou deux aimables personnes qui avaient lu Lélia le crurent un Trenmor, à cause de sa simplicité hautaine, et de son mépris pour les hommes, à coup sûr

Il n'avait mérité
Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Je l'ai dit ; le pauvre Lyonnel avait introduit à Vauxelles quelques-unes de ces compositions ardentes et charmantes qui ont séduit deux générations. Celle qui les a écrites nous a trop aimés et ses portraits nous flattent. On peut lui pardonner ce crime-là, quoiqu'il ait causé bien des méprises. Par exemple, le personnage dont s'éprit Sylvanire n'avait de Frégose que les dehors, le sourire caressant et le beau son de voix. La belle enfant lui prêtait, oh ! bien gratuitement ! le noble caractère, la passion chaste et indomptable d'un Mauprat...

Que si Jean-Frégose Marcelli sieur de Lostade eût lu Mauprat, il eût bien ri de sa métamorphose et transfiguration. Mais personne n'a jamais pu affirmer que ce gentilhomme sût lire. On a vu parfois dans ses énormes mains soigneusement épilées un petit journal de ceux appelés *fashionables* en 1832 ou 33, c'est vrai : des bâillements qui faisaient luire ses trente-deux dents blanches donnaient même à penser qu'il avait essayé de le déchiffrer. Mais s'il essayait de conter l'anecdote du jour, comme il n'arrivait jamais au mot de la fin, on se disait forcément que cet exercice insolite le fatiguait, et qu'il avait fait un somme à moitié route. Mais il avait une bien belle voix de baryton très-douce et très-mâle...

Comprend-on ces méprises du cœur ? Les sens y sont-ils pour quelque chose ? Et pour quelque chose cette ignorance de la vie en laquelle, sous des prétextes

édifiants, et pour un motif qui ne l'est pas, nous retenons soigneusement les filles bien élevées ?

Mme de Bléau jugeait son compatriote et allié. Elle essaya d'ouvrir les yeux à Sylvanire. Cette démarche devait être et fut suspectée, comme étant dans l'intérêt de Lyonnel. De plus ce qui fut dit fut mal compris, la jeune fille étant très-pure.

Un jour Mlle de Vauxelles en vint, pour finir, à déclarer sans barguigner que ce mariage était *nécessaire*. Il n'en était rien ; et à vrai dire elle ne savait pas bien le sens du mot qu'elle risquait et qui naturellement coupa court aux observations, objections et ajournements.

Lyonnel assista au mariage civil et partit pour l'Ecosse où il passa six mois. Luce s'équipa en fille majeure, se munit d'une lectrice anglaise, au nez rouge et pointu, aux longues dents jaunes, pérorant en trois langues, et alla faire le tour du Mont-Blanc lequel fut suivi d'un tour en Italie, puis d'un tour en Orient.

A l'entrée de l'hiver, la mort du comte Athanase de Bléau ramena Lyonnel, héritier du manoir patrimonial. Après quelque hésitation le jeune homme se décida à faire à Mme de Lostade une visite de bienséance qui devait durer vingt minutes et qu'il comptait réitérer deux fois l'an. Il resta deux grandes heures à Vauxelles et partit promettant de revenir le lendemain. Il avait trouvé Sylvanire changée bien sûr, peut-être embellie, mais assez triste. En voyant son cousin quelques larmes lui échappèrent, qu'elle eût voulu retenir et qu'il fit semblant de ne point voir. Il fut parlé de cent choses, du passé surtout comme s'il eût été meilleur que le présent, de M. de Lostade absent dans la mesure stricte que la bienséance imposait. Sylvanire avait paru singulièrement émue quand ce nom

avait dû être prononcé. Et ce fut elle qui, au bout d'une conversation pleine de douceur pour tous deux, avait demandé à Lyonnel de revenir. Cela simplement, et comme une chose allant de soi.

De ce qu'il avait pu espérer un an avant, il n'avait pas été parlé ; il n'y avait pas été fait par lui la plus lointaine allusion. L'attitude de Lyonnel, ses propos, son ton détaché donnaient à entendre qu'il était guéri de cet espoir. Son amour-propre le voulait ainsi. S'il y avait dans l'arrière-fond de son cœur quelque autre motif à ce silence affecté, je ne sais ; lui-même ne le savait pas bien.

Ce qui est sûr, c'est qu'en retraversant la nappe vert-sombre du Rhône éternellement grondant, en regardant ce grand paysage des deux bords qui n'avait pas changé, il lui sembla que les huit derniers mois étaient un mauvais rêve ; il sentit qu'il aimait Sylvanire plus qu'il ne l'avait aimée jamais. Il se dit qu'il avait été, en la voyant, en l'écoutant, en sentant qu'il ne lui déplaisait pas, en l'entendant lui dire avec une douceur charmante de revenir — ineffablement heureux pendant deux heures. Il se dit que cela pouvait recommencer demain — que c'était un avenir. D'en imaginer un autre, d'attendre davantage désormais, il se l'interdit absolument tout le soir — ce qui contribua bien à lui faire faire la nuit des rêves dont il était pâle le lendemain.

Mais Elle ? Oh bien, il ne lui avait pas fallu six mois pour apprendre ce que valait le beau Frégose. Il y avait un cœur dans sa large poitrine et elle était aimée — plus que le cheval favori Schwartz, autant peut-être que l'épagneul Rufo — un peu de la même façon — pour sa beauté, sa docilité, et sa complaisance inépuisable. Il y avait une personne que Frégose aimait bien davantage et

presque infiniment. Ce n'était pas la demoiselle Emeraude qu'il entretenait à Lyon (et qu'il ne vit qu'une fois le premier mois de son mariage). C'était lui Frégose. Il y avait une cervelle dans sa grosse belle tête barbue, même une cervelle de génie, il en était absolument sûr, si d'autres en ont douté. Du génie, il y a de grands hommes employant celui qui leur est départi, aux lettres, aux arts, au gouvernement, ou à la guerre, ou à la mécanique. Il employait le sien à vivre heureusement, n'excluant rien— je dis rien — par scrupule quelconque, de ce qui pouvait donner une heure de plaisir au galant homme qu'il était. Où cette théorie le conduisit parfois, on le verra plus loin : Sylvanire ne le savait pas encore bien. Elle en savait assez déjà pour juger son mari et comprendre combien elle s'était abusée.

Il est des cœurs hautains où le mépris une fois entré ne peut pas vivre avec l'amour et le tue. Il en est d'une trempe moins fière et qui continuent de chérir, quand même, ce qu'ils n'estiment plus. On peut les trouver faibles, on est forcé de reconnaître que ce sont ceux qui aiment le plus. Le pardon accordé à la fille de Magdala ne peut donc pas leur être refusé.

Sylvanire était de ces cœurs les seuls tout à fait fidèles. Elle lut peu à peu, et de plus en plus avant, dans l'âme de son mari, comme à livre ouvert. Elle sentit qu'elle le méprisait ; cela lui causa une affreuse douleur. Nonobstant elle l'aimait aussi éperdûment que jamais. Elle eût voulu cacher cela à elle-même et aux autres, non pas à Lyonnel. Elle ne lui dissimulait ni cet amour ni cette douleur, croyant se devoir, et lui devoir strictement de ne pas le tromper et de ne pas le laisser se tromper, puisqu'elle l'engageait à revenir...

Ce qu'il fit à peu près tous les jours, s'enivrant au calice si amer et si doux qui lui était ainsi préparé, sans s'en rassasier.

Quand sa mère qui eût voulu le marier lui demandait ce qui le ramenait à Vauxelles, et ce que c'était que l'amitié d'une femme éprise d'un autre homme, il répondait que « c'était proprement un charme » et qu'il en vivait. — Qu'il gardât quelque espoir, il le niait absolument, il ne se l'avouait pas. Ce n'est pas une raison pour qu'il n'en fût rien.

M^me^ de Bléau tendit une embûche ou deux à ce qu'elle appelait nûment du don quichottisme, une fois en collaboration avec M^lle^ Ildegarde Boisson des Essarts, brune svelte, aux yeux bleus mourants qui avait deux millions et eût aimé être marquise — une fois en complicité avec sa nièce et filleule Lucrezia Angiolini, qui devait avoir part à la fortune réputée énorme de M. le Camerlingue : celle-ci blonde, *grassotta*, dont les yeux noirs faisaient éclore un sonnet par jour au doux pays de sa naissance.

Lyonnel fut absolument gracieux avec d'aimables personnes protégées par sa mère et dont l'une était sa cousine. Les duos et cavatines allèrent un train enragé ; les vigneronnes de Bléau contaient bonnement que leur jeune maître, qui prenait des leçons de musique, s'y fatiguerait la poitrine. Ildegarde qui était une sotte maligne, et Lucrezia qui était une sotte tout court, se perdirent dans l'esprit de Lyonnel en risquant contre M^me^ de Lostade, la première un mot spirituel, la seconde un mot brutal, signifiant l'un et l'autre que la vertu de cette dame était problématique. Ildegarde épousa de dépit un juif espagnol, dix fois millionnaire, baron et chevalier des Ordres d'Isabelle la Catholique et du Christ. Lucrezia

s'accommoda d'un duc napolitain, possédant un domaine de cinq lieues carrées en Sicile, d'ailleurs bossu.

Lyonnel s'aperçut bientôt avec douleur que l'opinion des deux péronnelles était fort répandue. Il n'y avait guère que M. de Lostade et lui qui crussent à la pureté de Sylvanire. C'était l'essentiel après tout. Il passait le Rhône tous les jours vers onze heures, apportant des fleurs rares venant de la serre du feu Comte dont il faisait des bouquets merveilleux. Ces bouquets étaient payés d'un beau regard, d'un bon sourire, d'un serrement de main cordial qui lui causaient tous les jours la même profonde émotion : la jeune femme eût caché sa tête dans son sein qu'il n'eût pas été plus remué. Ils montaient à cheval ensuite et, suivis du valet de chambre du feu Marquis, ils suivaient les bords du fleuve ou s'enfonçaient dans la forêt. Au retour ils prenaient un livre qui les aidait à causer, ou se mettaient au piano qui les aidait à se taire, selon qu'ils étaient disposés. Lyonnel partait à six heures, restant le soir si M. de Lostade devait ramener du monde.

A ce monde même des châteaux voisins, la joie de Sylvanire quand son mari se montrait pour elle plus attentif que d'ordinaire, son attitude abîmée quand il restait distrait ou indifférent, paraissaient, hélas ! le comble de l'hypocrisie. Lostade riait intérieurement de ces figures des voisins. Celle de sa femme le laissait dans une sécurité entière. Peu intelligent, très-peu tendre, il ne comprenait pas grand'chose à la façon d'être de Lyonnel. Les plaisanteries qu'il échangeait sur le *patito* de M^me^ de Lostade avec Elphège de Lescombat, Joannès de Comberousse et le capitaine Amouroux, ses compagnons de plaisir, ne sont pas d'un goût à être répétées ici. D'ailleurs il se montrait bon prince avec le « cher cousin » qui occupait

si innocemment les loisirs forcés de « la vertueuse Sylvanire » : c'était le petit nom folâtre dont il affublait sa femme.

Le cher cousin lui donna une fois un grand sujet d'étonnement qui coupa court aux plaisanteries. Une actrice aussi connue par ses aventures que par son talent vint passer son congé à Lyon. Lostade s'éprit d'elle plus qu'il ne l'avait été d'aucune femme, bien qu'elle manquât de beauté ; mais elle avait le diable au corps et était superbe sur les planches, de l'avis de tous les connaisseurs. Lostade fit pour elle toutes les folies possibles ; il fut élégiaque, il fut jaloux, ce qui mit en joie les cercles de Bellecour.

A Vauxelles cependant, où on ne l'avait pas revu depuis deux mois, on était triste à mourir. Lyonnel ne tenant plus aux belles larmes qu'il voyait partit un matin pour la ville. Un billet (de banque ?) à la Diva, un brillant à la camériste lui ouvrirent le boudoir rose. Comment il s'y prit pour obtenir là un autographe où on l'appelait « bon petit chien », où le sieur de Lostade était qualifié « *un porco* », et qui était signé « ta chatte maigre » ; on ne l'a point su. Toujours est-il que, muni de cette lettre étonnante, il monta au joli entresol de la rue de la Reine où Frégose faisait la vie de garçon, seulement pour lui dire que M^me^ de Lostade se portait à merveille. Il ne négligea pas de laisser tomber de sa poche, en tirant son mouchoir pour s'essuyer le front, l'autographe folâtre.

Le gros Frégose lut deux fois, reconnaissant l'écriture et l'orthographe, eut un éblouissement, sonna pour faire atteler, cria au cocher qui prenait la route de l'Hôtel de Provence : A Vauxelles, imbécile ! — et pendant quatre mortelles heures se répéta que l'homme de génie qu'il

était était la dupe d'une femme à tempérament et d'un petit cafard. En arrivant, il eut l'indécence de conférer avec une femme de charge qui le rassura à demi, puis il monta chez M^me^ de Lostade. Il y avait sur sa table un feuilleton de théâtre où les amours de son mari étaient contées, et ses folies, et qu'il était la fable de la ville. M^me^ de Lescombat l'avait apporté à sa grande ami et voisine. Frégose trouva dans les yeux de sa femme un dédain qu'il n'y avait jamais vu. Puis les larmes vinrent ; il sourit dans sa barbe. Cependant il lui fallut huit jours pour reconquérir sa position d'époux idolâtré et se tranquilliser tout à fait. Au bout de ces huit jours, chose étrange, il se confia à lui-même qu'il méprisait quelque peu sa fidèle femme à cause de sa fidélité et de son honnêteté.

Il rejoignit ensuite la grande cantatrice en Suisse, où il fut trop heureux de partager ses sourires avec le dictateur d'un des cantons français, un hospodar romain et un tenorino sicilien. Il était resté jusque-là incapable, en fait d'actes déshonnêtes, bien qu'indulgent à leur endroit et en souriant plus qu'il n'eût fallu. Il se déprava plus dans les six derniers mois qu'il n'avait fait dans les six précédentes années. De dire une ou deux de ses étapes sur la pente mauvaise qu'il descendait cela serait plus exact :

Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes.

Mais les haltes dans la boue sont déplaisantes, et on ira sans transition autre à l'action honteuse qui amena le dénouement de cette historiette.

Un soir de la fin de l'été 183., M. de Lostade soupa au château de Lescombat avec les maîtres du logis. Il y avait, à Montbeney, vers 1700, un perruquier du nom d'Elphège ; M. de Vendôme allant commander en Itali

l'emmena et paya ses services d'un petit bien de fortune en Dauphiné. Elphège fit souche. Son arrière-petit-fils s'appelait à Paris, dans le monde des théâtres et des ateliers « le grand flandrin de vicomte » ; ilé pousa une belle personne répandue dans ce monde, qui en avait le ton et les mœurs, et qui avait amassé à la Bourse une fortune assez ronde. Mme Roxane de Lescombat, ce soir fort en beauté, prodiguait les attentions à son hôte dont les grands yeux morts retrouvèrent des étincelles quand elle mit son bras au sien et alluma au sien son *puro*. Un moment après, sur la demande de son mari, elle se mit au piano ; les deux hommes, tous deux un peu exaltés par le vin de Champagne, sa beauté et sa musique peu sévères, échangèrent, à voix très-basse, en ricanant, quelques mots difficiles à répéter. Puis Frégose donna deux clefs à Elphège qui, dans le vestibule, prit (par mégarde ?) le surtout gris-clair de son ami et partit.

Sylvanire attendait la nuit sous la belle chênaie au bord du fleuve. A l'heure où, autour d'elle, dans le village et dans la maison tout s'endormait, selon qu'elle se sentait disposée, elle faisait quelque gros tricot destiné aux vieillards ou aux enfants du village, ou relisait un auteur favori, ou s'asseyait à son piano et tout le soir s'enivrait de ses airs préférés ; les vieilles romances dont son enfance avait été bercée alternaient avec les chants passionnés dont le théâtre d'alors vivait. Dans les intervalles, elle écoutait la basse continue du Rhône, plus haute dans la nuit. Souvent en l'écoutant, cette voix si connue, elle revoyait tout un passé innocent et charmant, fait de trois ou quatre affections profondes ; elle rentrait, regardait les portraits de ses morts, songeait qu'elle n'avait pas d'enfants, que le présent était douloureux en tout, que l'avenir lui serait de

plus en plus vide, morne et désespéré ; elle pleurait alors une partie de la nuit.

Ce soir, rassasiée de ses larmes, elle allait se mettre au lit, quand elle entendit sur la route un pas d'homme qui la fit tressaillir. Elle se mit à une fenêtre qui dominait la route. A la clarté de la lune levante, elle reconnut le vêtement presque blanc de M. de Lostade sur un long corps titubant quelque peu. Un sentiment de dégoût et de lassitude, autant dire d'aversion la prit ; c'était la première fois que cela lui arrivait.

Cet homme se rapprochant, elle se dit qu'elle se trompait : M. de Lostade était moins dégingandé que ce personnage entre deux vins qui sans doute allait passer outre. Le personnage vint, à peu près droit, à la petite grille voisine du portail, tira une clef de sa poche et chercha quelque temps, à droite, la serrure qui était à gauche. Il ouvrit, ne referma pas, contre l'habitude du maître. Il regarda autour de lui dans les cours, comme pour voir si tout dormait, puis, marchant vers la porte du vestibule, il ôta son chapeau pour s'essuyer le front. Sylvanire reconnut, à n'en pouvoir douter, la figure de macaque de M. de Lescombat. Elle n'en était pas à savoir qu'elle était convoitée par ce personnage dont les yeux souillaient ce qu'ils regardaient. Quand elle le vit chercher, trouver une seconde clef, quand elle l'entendit monter l'escalier en trébuchant parfois dans l'obscurité, elle se prit à trembler de terreur, poussa le verrou de la porte qui séparait sa chambre du salon, et sonna une femme qui ne vint pas.

En voyant cet homme muni du vêtement et des clefs de son mari, elle s'était demandé s'il l'avait tué. Cette supposition la laissait froide ; elle se le dit avec épouvante, mesurant le chemin que son cœur avait fait en ces derniers

temps. Lescombat vint heurter à sa porte inutilement, la secouer sans plus de succès, finalement s'y agenouiller et commencer une supplication horrible et grotesque, qui finit par des hoquets, des bâillements et des mots sans suite, mais significatifs et ne laissant rien à apprendre à la femme outragée de ce qui s'était échangé entre son misérable mari et ce libertin.

Sylvanire de Vauxelles frémit sous l'insulte, cacha un moment son visage dans ses mains comme si on eût pu la voir rougir, puis releva la tête pour ne la courber plus. Elle ne répondit pas, est-il besoin de le dire, à cet homme ivre qui, essayant à la fin de sortir du salon, ne se retrouvant plus dans l'obscurité, se heurta à un canapé, y tomba et s'y endormit.

La femme de chambre et un homme de service, sonnés de rechef, arrivèrent enfin. Sylvanire les mit tout de suite à faire des paquets. Une heure avant que personne eût bougé dans la maison, elle était à Bléau. L'homme de service, dévoué à son père et à elle, avait ramené à Vauxelles le bateau dans lequel elle avait passé.

Fénelon, dans un traité plein de bon sens et de droiture, demande qu'on enseigne aux filles du droit dans la mesure où elles peuvent en avoir besoin. C'est un utopiste. Le catéchisme et un journal de modes leur suffisent dans un état bien réglé.

Lyonnel expliqua à M^me de Lostade ce que c'est qu'une séparation. Elle déclara qu'elle ne voulait d'éclat à aucun prix. Il n'insista pas, il savait que le tribunal où l'affaire eût ressorti, trouvant que la suppression du divorce ne suffisait pas à rendre le lien conjugal indissoluble, supprimait en fait, dans son ressort, le chapitre du Code qui permet la séparation de corps.

Sylvanire lui demanda de l'emmener dans quelque endroit perdu de Suisse ou de Savoie où elle vivrait cachée en attendant qu'elle pût rejoindre sa sœur qui, lasse de la vie nomade, avait acheté un *palazzo* au bord du lac de Côme et devait s'y fixer prochainement. Lyonnel l'établit dans un chalet près de Brienz. Lui-même se logea à Interlacken, non loin de là. Rien ne fut changé à leurs habitudes de Vauxelles. Il arrivait tous les jours au chalet vers midi et en repartait à la nuit; les promenades sous les bois charmants qui trempent les pieds dans le lac remplaçaient les chevauchées au bord du Rhône. Un soir d'automne, un tonnerre subit accourut de la Yungfrau avec un bruit épouvantable, brûlant et fracassant ces bois, Lyonnel resta... et le lendemain ne repartit point.

Ils vécurent là quinze mois dans une ivresse entière, de plus en plus profonde. A la fin de ces mois qui n'ont pas d'histoire, un fils leur naquit. Ses premiers sourires achevèrent de leur faire oublier le passé. A quelque temps de là, Lyonnel rapporta de Berne, au chalet, un numéro du *Précurseur de Lyon* ayant un an de date et contenant l'entrefilets suivant :

Deux gentilshommes d'une province voisine, passant la moitié de leur vie à Lyon, où ils sont bien connus : M. Fr de Lo....e et M. El..... de Le......t, après une nuit passée au jeu dans un cercle élégant, se sont rencontrés ce matin aux Charpennes. M. de Lo....., en tirant de son portefeuille dix billets de mille francs avait dit au gagnant : Nous avions troqué nos bagues ces jours-ci, on dit que vous n'avez pu mettre la mienne, je vous devais peut-être une soulte : nous voilà quittes, je pense. Puis se tournant vers la galerie, il avait ajouté, au milieu d'un silence à entendre une fourmi marcher : C'est cher !! Un rire étouffé d

l'assistance suivit, puis un défi dont l'issue paraît devoir être fatale. M. de Lo..... a reçu une balle en pleine poitrine : on a peu d'espoir de le sauver.

*P. S.* — Le blessé est mort ce matin « muni des sacrements de notre mère Sainte-Eglise. »

Un mois après Lyonnel et Sylvanire se marièrent à Berne. L'acte reconnaissait né d'eux le petit Annibal de Vauxelles.

Ils revinrent habiter leur terre au printemps 183... Lyonnel mourut d'une fluxion de poitrine presque en arrivant, après deux ans de l'union la plus tendre.

Annibal fut élevé par son aïeule, italienne, et par sa mère, bien éprouvée par la vie ; il dut à cette nourriture une dévotion tendre. A dix-sept ans il parlait d'entrer dans les ordres. Ses deux mères l'emmenèrent à Rome, Lucrèce comptant que sa dévotion ne survivrait pas au spectacle qui l'attendait là. Le Cardinal offrit tout de suite à son petit-neveu des bas violets et le premier évêché vacant. Le jeune homme refusa, troublé et effrayé comme l'aïeule avait prévu. Ce qu'elle n'avait prévu nullement, c'est son entrée subreptice au séminaire de la Propagande. Il fut ordonné prêtre (avec dispense d'âge) le plus tôt qu'il se pût et envoyé à la mission de Damas.

Il se fit aimer là, par sa charité et sa douceur, des honnêtes gens de toutes les confessions. Mais à la première Pâque les Juifs accusant les Chrétiens de leur avoir enlevé une petite fille pour la baptiser, les Chrétiens accusèrent les Juifs de leur avoir pris un petit garçon pour le sacrifier. On se gourma. Le père de Vauxelles se jeta dans la bagarre pour l'apaiser. Les habiles lui riaient au nez. Un fanatique le tua d'un coup de pistolet.

Le consul de France amena son pavillon et demanda

une réparation au Pacha. Une enquête fut ordonnée, elle établit que l'assassin était juif, ou musulman, ou druse, ou chrétien grec — que l'émeute avait été *chauffée* par deux maisons rivales, l'une génoise, l'autre israélite, chacune voulant faire piller l'autre; ensuite de quoi elles avaient été pillées toutes deux. Elles durent payer une grosse amende, dont les trois quarts à S. A. le Pacha, le reste à la maison des Missions.

Sylvanire mourut l'an d'après d'une maladie où le chagrin eut assez de part.

La terre de Vauxelles revint à M^lle^ Luce, sa sœur; celle-ci avait visité l'Orient et l'Occident; elle était devenue *scientifique*, comme on disait au XVII^e^ siècle, et savait beaucoup de mythologie, d'archéologie et un peu d'anthropologie. C'est pourquoi elle finit par se marier avec M. Adonia ben Yacoub, baron Gjalog, brun aux yeux bleus, israélite par son père, slave par sa mère, magnat hongrois, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire, propriétaire du chemin de fer de la petite Cumanie, d'un million sterling en consolidés et de trois journaux à Vienne, circoncis jadis, depuis baptisé. Il est venu à Paris, l'année de l'Exposition, demander au Sceau des titres l'autorisation de prendre les armes, titres et qualités de la maison de Vauxelles ; il l'a obtenu grâce à deux belles personnes dont l'une entre aux Tuileries par un escalier dérobé, l'autre par la grande porte ouverte à deux battants. L'almanach de Gotha de la présente année 1869 donne au nouveau marquis de Vauxelles deux fils et une fille, qui continueront le nom de Sylvain Bléau, le syndic de Montbeney en 1257.

# LE D[r] PÉLERIN.

Boniface Pélerin, maître-chirurgien-barbier de son état, tenait en sus, sa femme *la* Blaisotte Jolibois aidant, le cabaret le plus fréquenté de la rue Large. *La* Blaisotte débitant, bon an mal an, quelques cent vingt pièces du gros vin du pays ; et Boniface ayant pendant près d'un demi-siècle saigné, purgé, pansé aux termes de l'ordonnance du roi Charles cinquième, « tous clous, bosses, apostumes et plaies qui n'étaient pas mortelles » y avaient gagné de l'aisance. Aussi ils donnèrent la meilleure éducation qu'ils purent à leur unique rejeton Michel, et quand il fut d'âge l'envoyèrent étudier et prendre ses degrés en la célèbre école de Montpellier, « grande pépinière des archiâtres ». Le jeune homme reçut les pouvoirs qui avaient manqué à son père, *cum boneto venerabili et docto,* et vêtit la robe de Rabelais selon les rites le 17 août 1792, veille du jour où la vieille école périt.

Michel naturellement prit *la suite* de son père et accrut encore sa nombreuse clientèle, moins par sa science fort réelle d'ailleurs, car c'était un garçon intelligent et appliqué, que par ses qualités. Il était de bonne mine, actif, discret, point rude au pauvre monde, nullement âpre au gain. Sa visite coûtait à l'indigent un grand merci, au riche vingt-quatre sols, sauf le cas où Poulette était de la partie. Poulette c'était une petite jument ragotte, ni

blanche, ni grise, que le père Pélerin avait achetée pour son fils au père Putois, maître d'école et chantre de la paroisse des Maladroits un jour que celui-ci l'amenait vendre à la ville : elle fut payée, selle et licol compris, quatre-vingt-quatre livres. Quand Poulette sortait de l'écurie son déplacement était coté un petit écu, soit trois livres tournois, (3 fr. 60 c.).

Bien que garçon d'ordre, Michel fût resté, avec des gains pareils, quelques années à faire fortune. Mais en 1801 son père, se sentant au plus mal, l'appela près de son chalit et lui dit : Petiot (c'était un nom de tendresse, Michel avait près de six pieds), Petiot, tu vendras l'auberge, ce commerce ne sied pas à ta dignité et aussi bien il ne rend plus grand'chose depuis que *la* Blaisotte, que le bon Dieu ait son âme ! est allée de vie à trépas. Le mobilier ira avec la maison. Mais garde le drageoir qui est au grenier, à côté du saloir, il pourra te servir... »

Il y avait dans le drageoir vingt-sept mille livres en espèces d'or et d'argent bien sonnantes et trébuchantes dont Michel acquit le bois de la Sottilière qui venait des Chartreux du Pollet. Ceux des Maladroits avaient le droit d'*affouage*, autrement dit y prenaient *tout bois mort et mort bois*. Ils y faisaient donc, l'été, quand les gardes étaient à dormir ou à boire, du bois mort et l'hiver venaient paisiblement chercher le mort-bois.

Cela avait jusque-là empêché le bien national de trouver marchand. Michel offrit à ceux des Maladroits un cantonnement avantageux pour eux ; ils l'acceptèrent. Resté maître chez lui, il put se clore et se trouva avoir placé son argent entre 8 et 9 pour cent.

Il avisa, l'an d'après, qu'il était pour lui heure de se marier. C'était bien avisé, Mais il fit la faute de demander

la main de Mlle Antoinette Cottu de la Bordenne. Il avait soigné Mme Cottu qui avait été galante et à qui il restait de la complaisance pour les beaux garçons ; il la savait favorable à sa recherche. M. Cottu l'accueillit plutôt froidement. Mais Mlle Antoinette vit la demande sans déplaisir et le montra : il fut répété plus tard qu'il y avait là un peu d'innocent calcul ; la jeune fille aurait, ce faisant, voulu décider un autre soupirant (style empire) à s'avancer.

Un des principaux fonctionnaires de la ville donna une petite fête pour célébrer la paix d'Amiens. Michel dansa avec Antoinette ; il avait les traits un peu durs, mais il était bien fait et très à son avantage avec un habit gris juste, un flot de dentelles au cou, la veste, la culotte et les bas de soie noire collants. Il ne causa guère, on trouva pourtant qu'il avait de l'esprit et d'assez bonnes façons pour un homme de peu.

Vers dix heures les officiers de l'escadron en garnison à Montbeney firent irruption dans la salle. Les femmes ne purent dissimuler leur émotion qu'à demi. Ces garçons étaient les plus jolis du monde. Et leurs bottes de maroquin rouge, leur culotte de casimir blanc, leur petite veste écarlate brodée, bordée, soutachée d'or, moulant leurs formes, les rendaient, paraît-il, dangereux à regarder. Aussi Mlle Antoinette baissa les yeux quand le sous-lieutenant de Prébois vint lui demander de danser avec lui un pas de caractère : cela d'ailleurs voulait dire oui. La femme du colonel offrit son schall, long tissu d'une beauté et finesse merveilleuses rapporté d'Egypte par son mari et qui avait servi de turban à un de ces mamelouks dont les os blanchissent autour de la pyramide de Ghizeh. On monta sur les chaises et la danse commença. On l'a décrite partout. A la fin Mlle Antoinette, « *épuisée par le senti-*

*ment* », tomba évanouie dans les bras de son cavalier. Les malveillantes, sous l'éventail, demandaient « si c'était du pas ». La mère, la sœur de la danseuse, la dame du logis, deux voisines compatissantes offrirent les sels les plus variés. Antoinette les respira pêle-mêle, frémit, entr'ouvrit ses longs yeux couleur de pervenche, ses lèvres (un peu minces) où les roses revenaient et, dans le silence où on eût entendu une mouche voler, murmura faiblement ces mots entrecoupés, scandés par une émotion profonde : Non monsieur ! non monsieur Abel ! — On l'emmena bien vite. — Les camarades de Prébois le complimentèrent. Il fit le modeste autant qu'il put : très-peu. Trois des femmes là présentes qu'il alla saluer lui rendirent son salut imperceptiblement et le poursuivirent toute la soirée de regards absolument furieux. Le fat en partant pria ses amis de l'accompagner craignant, disait-il, qu'on ne le fît assassiner. Il se maria avec M^lle^ Cottu un mois après.

Cette aventure préserva le D^r^ Michel Pélerin du plus grand danger qu'il ait couru de sa vie. Cependant il en a gardé une dent contre les officiers de cavalerie, je l'avoue avec chagrin : c'est une des faiblesses de ce grand homme à qui l'on en connut si peu.

Il épousa la demoiselle Ursule Luneau, fille unique de l'unique confiseur de Montbeney, qui fit donation à elle, par contrat de mariage, de ses maison et jardin, rue aux Herbes, et du domaine *des Biscuits*, ainsi dénommé de ce qu'il avait été acquis avec le produit des célèbres Biscuits Anthelmintiques (vermifuges), inventés par ledit Luneau. Ces biscuits ont été le désespoir et la santé des mômes de trois ou quatre départements pendant soixante années. Je n'ai oublié ni leurs attraits trompeurs, ni leur salutaire amertume, et ne puis prendre sur moi de dire du

bien de la demoiselle Luneau, qui a pétri ceux que j'ai sur le cœur. Elle était cependant accorte, grassouillette, et en tout agréable à voir ; fit à son époux une belle petite fille, et ne rendit point la vie amère au père et à l'enfant : ceci est du moins affirmé par des personnes impartiales n'ayant pas tâté de ses biscuits.

Il ne se peut rien imaginer de plus méthodique et de mieux arrangé que la vie de ce grand docteur Pélerin, à partir de ce moment. Il était installé au premier étage de la maison de sa femme, lequel prend jour sur un joli jardin, par cinq fenêtres, dont trois ont la vue de la montagne et le soleil du matin. Le docteur se levait au jour, courait à l'hospice, où il dépensait exclusivement, avec les internes ou avec les religieuses, ce qu'il pouvait avoir amassé de mauvaise humeur pendant les vingt-quatre heures. Ensuite il revenait prendre, à côté du lit de sa femme, un chocolat de santé confectionné dans la maison, à leur usage personnel, et qui revenait à sept francs dix sous la livre de quatorze onces, puis allait faire ses visites. A midi son dîner l'attendait, un petit dîner sobre, mais exquis. Le chanoine du Douhet, directeur de M^me^ Ursule, qu'on priait poliment le lundi de Pâques, vous sentez pourquoi, me contait récemment avec émotion le menu de son dernier lundi, il en avait des larmes dans les yeux et je ne puis dissimuler que l'eau m'en vint à la bouche. Le café pris sous le plus bel arbre du jardin ; promenade hygiénique d'une heure, avec M^me^ et M^lle^ Pélerin, l'été sur un certain sentier ombragé, l'hiver sur un chemin abrité du nord par les collines. Au retour, trois heures de retraite données aux journaux et livres qui tenaient au courant cet esprit distingué et curieux. Un peu après, souper mince, délicat ; puis récréation d'une heure avec

la petite-fille, dont il était fou, et la maman qu'il aimait un peu. A huit heures il s'enveloppait, en toute saison, dans sa grande douillette de soie puce, et allait frapper à la porte de deux ou trois maisons où il était toujours le bienvenu, où on causait encore, où il y avait plaisir et profit à passer la *prima sera* ; coucher à onze heures.

En juillet trois semaines à Aix-les-Bains pour changer d'air, voir des figures. Au retour les plaisants lui disaient invariablement : Personne en votre absence n'est pourtant mort, savez-vous cela, docteur? — Il répondait : Je voudrais voir qu'on mourût quand je n'y suis pas.

Il avait le diagnostic infaillible et prévit de bonne heure qu'il ne conserverait pas sa femme longtemps : il la fit durer consciencieusement le plus qu'il put, et fut à son décès très-convenable (comme toujours) encore que ce fût pour lui un dérangement plus qu'un chagrin.

Il n'avait pas quarante ans. Sa petite Hélène en avait cinq. Il eut un moment la pensée de se remarier — un court moment. Toutes les femmes qu'il connaissait l'y exhortèrent avec une chaleur insupportable.

J'ai peur d'affaire, disait-il de mauvaise foi. — Allons donc ! Est-ce qu'il y a ici fille nubile ou veuve pour refuser un mari fait comme vous, aimable comme vous, situé dans l'opinion comme vous, riche comme vous, hypocrite docteur? — N'y a-t-il pas garnison ici toujours ? — Fi ! le vilain rancuneux. Mais vous lui devez une belle chandelle à ce pauvre Abel Prébois. Vous savez, sa femme est devenue folle deux mois après sa couche. Le voilà bien loti ! — Enfin, il y a de la ligne ici. — Oui, deux compagnies de l'ex-armée de Sambre-et-Meuse. On a mis ce monde en pénitence ici parce qu'ils sont tous jacobins. On ne reçoit pas ces gens-là. Etes-vous rassuré ?

Oui, Monsieur, elles sont dix-sept, cinq veuves et douze vierges qui vous regardent d'un œil favorable. N'attendez pas pourtant qu'on vous les amène pleurantes comme dans Esther

> Les filles de l'Egypte à Suse comparurent,
> Celles même du Parthe et du Scythe indompté...

Cela ne se fait plus. Soyez demain au *Te Deum* (au *Te Deum* d'Austerlitz?) à la bonne place, à côté du bénitier, vous les verrez défiler toutes, sous les armes, et pourrez, si vous voulez, offrir l'eau sainte à celle pour qui votre cœur parlera...

Il n'eut garde. Il savait son Montbeney sur le bout du doigt. Il se borna à passer en revue *in petto* l'essaim amoureux, puis en homme méthodique, il dressa le petit tableau suivant pour se fixer. L'ordre adopté est l'ordre de mérite. Les jeunes filles vont des n$^{os}$ 1 à 12 ; les veuves viennent ensuite :

N° 1. 2. 3. Sans vices rédhibitoires (connus); mais sans agréments ni mérites très-visibles. Donc pas de raison pour s'en affubler.

4. 5. 6. Manquant de santé ou devant en manquer après la première couche. C'est assez d'en avoir possédé une de cette variété.

7. Blonde, dite *la Belle et la Bête*, restera bête et ne restera pas belle. Alors...

8. Brune. Très-belle aussi. Ayant manqué trois mariages avant d'être majeure ; pourquoi ?

9. Laideur spirituelle, mais amère. Sera malfaisante à trente ans.

10. Laideur bestiale, effrayante déjà. Que sera-ce quand elle aura vécu !

11. Sotte, ignare, oisive, tracassière, bavarde. Une pie.

12. Sotte, ignare, oisive, gourmande, criarde. Une oie.

N° 13. Mme M. Fanatique du dieu *Chiffon*, le plus niais de tous les dieux. Volait, petite, les dentelles de ses sœurs.

14. Mme N. Joueuse enragée. Triche.

15. Mme O. Intéressée à 7 ans, avare à 18, processive à 25.

16. Mme P. Spirituelle, maligne, personnelle, brouillonne comme le diable.

17. Mme Q. Dévote.

Nota : pas une qui sache faire œuvre de ses mains blanches. Feu Mme Ursule faisait, elle, du chocolat qui approchait bien de la perfection.

Il ne le montra pas, ce bouquet de fleurs. On l'a trouvé dans ses tiroirs, non signé, mais écrit et daté de sa main.

Il fit savoir aux solliciteuses :

Qu'il avait deux ou trois travers, les dissimulait dans le monde par politesse — mais que dans son intérieur, à son grand regret, on en avait souffert. Il n'était plus assez jeune de cœur pour espérer qu'il les ferait supporter une seconde fois et ne se remarierait pas. Ceci, notez-le bien, était vérité.

Sur cette déclaration le Dr Pélerin partit pour le Pluvis.

Remontons, pour savoir bien ce qu'il allait faire là, à la neuvième année qui suivit son retour de Montpellier, en 1792. Le lendemain de Noël il fut appelé en ce village de montagne pour soigner un douanier récemment marié, nommé Lebel, venant de recevoir, dans une mêlée avec des contrebandiers, une balle à l'épaule gauche. Le cas était grave, un poumon étant atteint. Pélerin fit l'extraction heureusement. Ne pouvant revenir panser son opéré autant de fois qu'il l'eût fallu, il enseigna le pansement, assez difficile, à sa jeune femme, Provençale intelligente, assez belle, nommée *la* Pauline. Lebel l'avait épousée surtout pour un petit fond de mercerie assez complet qu'elle avait, et la battait souvent. En deux mois de bons

soins le Docteur et cette bonne femme tirèrent le méchant douanier d'affaire. Celui-ci, le 26 février 1800, voulant fêter son rétablissement, fit apporter chez lui un souper copieux et recherché, de vieux vin, et témoigna, après ce repas, sa reconnaissance à sa femme d'une façon immodérée. Ces excès déterminèrent, dans la journée du lendemain 27, des accidents très-sérieux. Pélerin, arrivé à sept heures du soir, passa trois heures à employer les moyens extrêmes inutilement. A dix heures tout était fini. Il prit son chapeau et descendit. Sa jument boîtant, il était venu à pied. Il avait deux lieues à faire dans des fondrières de montagne et n'en avait souci. Mais un mètre de neige, tombé entre huit et dix, couvrant tout, effaçant tout, donnant à tout le même aspect étrange, lui fit craindre de se fourvoyer. Le maire, seul cabaretier, logeait dans la montagne, à trois quarts d'heure, et, à l'heure qu'il était, tout était couché chez lui.

*La* Pauline offrit à Pélerin un lit de repos dans une arrière-boutique propre et chaude au rez-de-chaussée du petit logis, et lui prépara là une copieuse rotie au sucre. Il voulut absolument qu'elle en bût quelques gouttes, parla de partir si elle remontait au premier. Elle resta donc en bas et.... et ce docteur de 23 ans entreprit de *raisonner* et consoler l'Arlésienne de 25, la quelle se désolait......

.....................................................

Au matin, qui vint vite, il partit, passa à la Mairie pour déclarer le décès, et crut bon de le faire dater non du 27 à dix heures du soir, mais du 28 à six heures du matin.

Aux premiers jours de mai, Pélerin revint au Pluvis, appelé par la veuve Lebel souffrante ; il lui apprit qu'elle était grosse de deux mois. Il dut la revoir souvent pendant cette grossesse pénible (qu'on ne songea à dissimuler

aucunement). Il l'assista lors de ses couches qui furent le 25 novembre. Le beau petit garçon, né ainsi 270 jours après le décès constaté de Lebel, fut réputé posthume sans difficulté (conçu de la nuit où le douanier avait fêté sa résurrection). On l'inscrivit sous les noms de Paul-Michel Lebel, le Docteur, qui avait voulu être son parrain, le soigna avec intérêt dans ses petites maladies d'enfance, le fit entrer le plus tôt possible au Collége de Montbeney, et y paya sa pension.

Pendant les années qui suivirent, ce petit Paul vint passer les jours de sortie chez son parrain. Ces jours étaient employés à toute sorte de jeux dans le jardin, avec M^lle^ Hélène Pélerin, personne de quatre à cinq ans. M. Paul en avait de six à sept. Le jardin, ainsi nommé de ce qu'il y avait une ou deux corbeilles de fleurs, était un verger herbu et feuillu à ravir.

Le Docteur, en son beau cabinet, tendu de tapisseries de Beauvais encore fraîches, à sujets galants et champêtres, en face d'un beau groupe où Sèvres avait voulu copier à sa façon le *Triomphe de Galathée*, écoutait par une grande fenêtre, largement ouverte, les deux enfants pépier dans le jardin. S'apercevant qu'il ne lisait plus le livre commencé, il se levait pour fermer cette fenêtre, mais les voyant tous deux agenouillés dans l'herbe, à côté de l'abreuvoir de marbre blanc où buvaient les pigeons-paons, lançant sur l'onde claire des navires de papier rose, vert, doré, il trouvait qu'ils étaient plus jolis mille fois que ses amours de pâte tendre. Le petit Paul était blond et blanc, un peu gauche, fort tendre et doux. M^lle^ Hélène, brunette aux yeux de vif argent, était follement turbulente et tendre. Elle pourchassait avec des cris d'indignation Minette qui avait l'audace d'inquiéter les pigeons,

puis elle revenait embrasser Paul et le faire danser autour du bassin. Le Docteur restait une heure à cette fenêtre qu'il avait voulu fermer. Il envoyait aux deux enfants de la brioche et des fraises pour leur goûter, les regardait s'en rassasier, et mal rassasié lui-même de leur joie, de leur friandise et de leur gentillesse adorable, revenait écrire sur son *Mémorial* — que cette heure perdue pouvait bien être une de ses meilleures heures. . . .

Revenons, ceci connu, au jour où le docteur Pélerin, poursuivi par 17 filles et veuves, « traicta la difficulté de mariage » et, avec un sens pratique manquant à cet « esventé » de Panurge, « soulut très-bien le problème sans monter sur mer » ni quitter son beau cabinet. Nous l'avons laissé partant pour le Pluvis. Ce qu'il allait faire là, quelques-uns l'ont déjà pressenti. Il allait demander à madame Lebel de venir tenir sa maison.

L'Arlésienne avait (en 1808 ou 9) trente-six ans, elle était aussi vieille à cet âge qu'une Parisienne l'est à cinquante. Son visage gardait assurément quelque chose de sa beauté passée. La grâce lui avait toujours manqué. Ses traits réguliers, un peu courts, étaient devenus austères. Avec ses sourcils épais, presque réunis, ses grands yeux froids, sa lèvre grosse, serrée, qui souriait peu, sa taille forte, elle eût pu poser pour une Némésis. L'existence lui avait été dure. Dès l'âge de douze ans elle courait les campagnes avec sa mère, un ballot de soieries du Midi sur l'épaule. Quand elles rentraient ayant mal vendu, on les battait. A dix-huit elle continua seule ce métier, y gagna quelque argent, fut épousée à vingt-quatre moins pour sa beauté dépourvue de charmes que pour son pécule, par un homme qui valait peu ; ses années de veuvage furent donc les moins mauvaises de sa vie. Elle n'avait

jamais rien aimé ; elle se mit à aimer son bel enfant avec passion. Pour l'élever, elle s'éleva elle-même un peu. Elle apprit par exemple de la grammaire pour la lui enseigner. Pour lui tailler de petits vêtements, de petites chaussures propres, pour lui broder des cols, elle apprit tous les métiers. Il va sans dire que le parrain de Paul l'aidait de ses conseils, de sa bourse, donnait les livres, etc. La conduite de *la* Pauline était d'ailleurs rigide, sa dévotion marquée. Le paysan de ces montagnes ne causant guère, il n'y avait pas eu de caquets.

La requête du Docteur fut écoutée comme on croit bien.

Pauline céda son petit commerce de mercerie et vint s'installer, rue aux Herbes, au rez-de-chaussée, dans l'ancienne boutique du confiseur. L'enseigne du dernier locataire annonçait qu'on faisait là de la lingerie ; on la laissa en place. L'appointement qui fut alloué à Mme Lebel, comme gouvernante de la petite Hélène et femme de charge, la dispensait d'ailleurs de travailler *pour le monde*; sinon à son loisir.

Est-ce qu'on causa ? Montbeney étant Montbeney, on dut causer. Pas tant qu'on supposerait. L'arrangement du Docteur parut, faut-il le dire ? assez sensé. Le vieux tempérament gaulois, l'ancienne facilité de mœurs qui vit dans les fabliaux aux temps les plus sombres du moyen-âge, dans le Pantagruel à la veille de la Sainte-Ligue, qui se moque avec Lafontaine et Molière de la grimace du XVIIe siècle, survivaient intacts. Désaugiers était plus populaire que Châteaubriand. Ni le *cant* anglais, ni le pharisaïsme romain n'avaient encore sévi : la jaunisse britannique ne nous a atteints ici qu'après 1830, et la lèpre ultramontaine qu'après 1852. Une des ces historiettes raconte leur invasion et leurs ravages ; il n'est pas prudent

de l'imprimer m'assure-t-on. Mais en voici un fragment où figure le docteur Pélerin (il est de 1865) :

Au dernier petit jeudi de Mme de la Membrotte, le juge Miel, celui qui a des yeux de chat, ni jaunes ni verts, a dit avec onction, s'écoutant, s'admirant, se savourant :

La bonne bourgeoisie, après la bonne noblesse, revient au bon Dieu. Nous ne dansons plus. Nous hantons les concerts spirituels, les conférences du père Jéricho. Les jeunes femmes ne quittent pas le noir, brodent des nappes d'autel. Les jeunes hommes portent des croix dans leurs breloques. On a distribué à Saint-Andoche, le saint jour des Rameaux, quatre cent quarante-trois hosties. Le vendredi suivant une sarcelle s'est vendue onze francs. L'œuvre *des Vieux papiers* a détruit ce mois-ci une Ménippée, deux Lettres Provinciales, trois P.-L. Courier et cinq Béranger...

Le chanoine Du Douhet (je crois bien qu'il est janséniste en son par dedans) dit : Il faut croire que ce retour si consolant en apparence pèche par quelque manquement caché. Dieu n'y correspond pas, il nous refuse ces nombreuses familles qui sont le signe visible de sa bénédiction et qui étaient jadis la plus sûre richesse des bonnes maisons de noblesse et roture.

Les hommes se regardant, Mme de la Membrotte mit la conversation sur une nouvelle façon de couper les jupes que la Souveraine daignait approuver.

Mais le Président fit la figure d'un homme qui, ayant un mot à placer, se le voit couper. Le Dr Pélerin vint lui dire entre haut et bas : Les basses classes sont-elles gagnées à ces nouvelles mœurs ? Et y paraît-il à vos statistiques judiciaires ? Je ne sais plus rien de rien...

M. de la Membrotte regarda le juge Miel d'un air mauvais et dit : Les plus honnêtes filles du peuple se jettent dans les couvents. Cela peut avoir son bon côté...

— Cela en aurait-il donc un autre ?

— Hum ! Les mariages diminuent... et les crimes contre les enfants augmentent...

On n'écoutait assurément pas cet *a parte*; mais on l'entendit. Il y eut *un froid*. Puis le Chanoine annonçant une *Grande misère des quatre as*, tout le monde fit mine de s'y intéresser, y compris les jeunes gens qui ne savent plus ce que c'est que *misère des quatre as*...

## II.

Bien des fois depuis que cette série de petits tableaux de genre est commencée, on a fait la même faute contre la règle : on a mis deux sujets dans le même cadre, et on a éparpillé l'intérêt sur deux générations au lieu de le concentrer sur les petits amoureux. C'est qu'il n'y a trop ici ni genre, ni règle. Il est arrivé souventes fois que le sujet qui s'imposait à nous n'était pas la biographie d'un individu, mais celle d'une famille. Nous avions dès lors à en dire aussi long de l'arbre que de la fleur et de son fruit. J'accorde que ce soit faute d'art. Mais ce que je fais, c'est de la botanique encore plus que de la peinture. On a fait tant de peinture et de peinture de convention !

Les enfants grandissent, vous savez. Ce petit Paul devint donc un garçon très-grand, embarrassé de sa personne qui n'était point désagréable, et un peu gauche, mais sérieux et appliqué. Il fit d'assez bonnes premières études, guidé et assisté qu'il fut par son parrain ; entra comme interne à l'Hôtel-Dieu de Lyon, puis à la Charité à Paris, approcha de Corvisart, fut un peu son favori et revint à Montbeney (en 1822 ?), praticien instruit et sagace. Le docteur Pélerin lui transmit solennellement sa clientèle, autrement dit le présenta partout comme son successeur, se réservant de l'accompagner dans les cas graves. Paul Lebel fut bien accueilli. Il avait des dehors agréables, le ton doux, les façons honnêtes, savait écouter et disait juste. Les femmes prétendaient entrevoir chez lui, derrière une réserve ou même une froideur naturelle ou voulue, comme une vague promesse d'ardeurs qui s'éveilleraient bien une fois; cela ne leur déplaisait point.

En dehors de sa spécialité, ce jeune docteur était ce qu'on appelle aujourd'hui très au courant. Il se montrait initié à quelques-uns des travaux qui s'élaboraient alors dans l'ombre ; il avait suivi les cours de Geoffroy-Saint-Hilaire au Jardin des Plantes ; il avait lu dans la primeur, volume après volume, cette *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres* de Lamark, qui se continuait dans un silence protecteur et remuait toutes les questions fondamentales. Dans un autre genre il avait lu les premières lettres de Thierry (au *Censeur*), les premiers tomes de la grande histoire de Simondi, et était également prêt au mouvement qui allait recommencer dans la science et dans la politique après la longue torpeur (apparente) imposée par une réaction furieuse. Tout ceci ne l'eût pas recommandé à ceux qui menaient ostensiblement la petite ville.

Mais ces grands personnages sont coutumiers de n'écouter que le bruit auguste qu'ils font et de ne voir que ce qui leur sourit : aussi ne savent-ils rien, sinon qu'ils sont nos maîtres donnés de Dieu et que la Révolution qui est de Satan ne prévaudra pas. Mais à côté d'eux il y avait déjà un ou deux petits groupes où l'on parlait à demi-voix de choses défendues et Paul Lebel fut là le bienvenu.

Ainsi deux grands courants d'idées se continuaient parallèlement. On a indiqué tout-à-l'heure, anticipant sur l'avenir, où l'un nous mena après 1852. L'autre, à la date de cette historiette, préparait 1830. Qu'y aura-t-il au bout de ces soubresauts périlleux vers 1900 ? L'esprit humain à coup sûr ne retombera pas en enfance. Mais, ô pauvre France, à verser incessamment comme vous avez fait jusqu'ici tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, j'ai peur que vous ne vous brisiez les reins et ne puissiez plus vous relever... Faudra-t-il voir cela ?

Revenons vite. On avait établi Paul Lebel dans un joli logement sur la place Saint-Andoche. Sa mère venait tous les matins donner un coup d'œil à son ménage de garçon. M. Pélerin venait l'après-midi à quatre heures précises causer de Paris et du métier. Paul allait dîner rue aux Herbes les dimanches. Il avait trouvé M. Pélerin point changé, très-droit, muni d'une petite perruque ronde très-soignée destinée non à dissimuler ses 52 ans, mais à remédier à une calvitie totale, y voyant clair, marchant droit, opinant de même, ni plus ni moins que dix ans en çà. M^me^ Lebel, au contraire, était maladive, assez vieille et cassée, comme abîmée dans les pratiques d'une dévotion qui ne transigeait plus avec rien ni avec personne.

M^lle^ Hélène, *genius loci* disait le Docteur, c'est-à-dire un peu plus que la reine de la maison, sa fée si l'on veut, ne paraissait pas pressée de la quitter : elle attendait, disait-on, un mari qui ne la séparât pas de son père. Celui-ci l'avait élevée, à un seul détail près. Par respect humain, autrement dit pour ne pas s'indisposer les personnes qu'il voyait, le docteur « étranger à cette spécialité » fit donner à sa fille quelque instruction religieuse par l'abbé Du Douhet, « le prêtre le moins pharisien qu'il connût ». L'abbé sema dans la jeune âme deux ou trois germes qui s'enracinèrent assez profond : en fait de pratiques, l'indispensable strictement et la plus extrême discrétion.

En tout le reste le père voulut être le professeur et le fut. Après comparaisons et réflexions, il prit pour se guider M. de Cambrai qui, à l'ordinaire (et sauf certaines préoccupations concevables chez un évêque) a plus de bon sens et de largeur d'esprit que bien de ses successeurs. Il enseigna donc à sa fille « les principales règles du droit »;

de l'histoire de France et de l'histoire « des pays voisins » ; de la littérature; un peu de latin, langue plus saine au jugement de Fénelon que l'italien et l'espagnol dont son temps raffolait; pas de musique, mais un peu de chant et de dessin; et aussi « l'économie d'une maison bourgeoise ». A ce programme le médecin n'ajouta trop que des notions de botanique et d'histoire naturelle. En tout Hélène n'apprit pas beaucoup plus de choses qu'on en apprend aux filles de sa condition. Mais il y eut entre cette éducation à domicile et celles qu'on faisait alors dans les couvents et pensionnats à la mode, deux différences non médiocres. 1° Ce que le professeur enseignait, il le savait assez bien ; et ce qu'apprenait l'élève elle le sut véritablement un peu. 2° Le fond premier fut constamment entretenu et renouvelé par la conversation du professeur, très-nourrie de lectures et de réflexions, très-unie, non dépourvue de charme et qui était, non d'un grand esprit, mais d'un fort bon esprit... Du tout quoi on s'apercevait bien quelquefois à la façon de dire d'Hélène. On s'en apercevait toujours à sa façon d'écouter. Elle ne montrait pas avoir beaucoup d'esprit, mais elle aimait l'esprit. Cette disposition même n'était pas étalée, elle perçait. Une autre, qui était une aversion pour les sots insurmontable, s'accusait imprudemment et nuisit à cette jeune fille dans l'opinion à Montbeney où, comme partout, les sots sont en majorité, où ils font corps plus qu'ailleurs et sont coutumiers d'excommunier les dissidents.

M^lle^ Pélerin reçut Paul qui, pendant ces dix ans, était revenu à l'automne trois ou quatre fois, comme si elle l'avait vu la veille. La vieille amie de son père, M^me^ de La Membrotte, lui laissa entendre (à demi mot) qu'elle traitait ce jeune homme avec trop de familiarité. Hélène

fit une petite moue altière et badine, qui lui seyait à ravir et dit assez carrément : Honni soit qui mal y pense ! Vous allez voir que je ferai la princesse avec le plus vieux de mes camarades !

« Imaginez, ma chère bonne, disait Mme la Membrotte le soir à l'aveugle Mme de la Maulubecque, que ce camarade est un grand, grand garçon, large d'épaules, mince de taille, mis à ravir. Il a de plus de jolis cheveux châtain-clair, frisottants ; et sous des sourcils plus foncés, trop fournis, un peu sombres, de grands yeux bruns largement ouverts, d'une douceur froide : avec cela ce teint blanc s'animant pour peu de chose, que vous avez connu à sa mère l'Arlésienne, ses traits de camée, y compris le menton épais, la lèvre forte et les dents étincelantes... En tout une belle figure de jeune homme... » La vénérable dame qui faisait ainsi de la photographie avant Daguerre, eût pu ajouter que cette figure habituellement sérieuse avait dans l'intimité un grand rire enfant et bon enfant, rare, contagieux, qui gagnait Hélène. Ils vécurent ainsi, près d'un an, le plus innocemment du monde. M. Pélerin ne voyait pas là de péril pour eux, il avait toutes les incrédulités de cet affreux XVIIIe siècle ; il tenait l'amour pour une fiction gracieuse, née aux mers de Grèce ou de Sicile, que sous les cieux rieurs de Gaule on n'eût inventée jamais... Quant à la mère de Paul, elle avait une vision habituelle, celle du feu d'enfer ; et une idée unique, celle d'y échapper.

Lequel de ces deux jeunes gens fut troublé le premier par cette familiarité dangereuse ? Il n'importe guère. Paul écrivait vers ce temps deux ou trois notes que voici :

J'ai rêvé plusieurs nuits que le temps était revenu où je dormais dans l'herbe, à côté de l'abreuvoir où boivent les pigeons-paons. Elle

ansait autour de moi, me jetant à la figure des lilas blancs qu'elle ffeuillait. Puis elle venait m'embrasser ; elle était dans mes rêves estée une enfant de cinq ans. Moi j'étais un homme et... je souffrais. ela m'attriste, il me semble que je manque là son père à qui je ois tout, à elle à qui il ne m'est pas permis de penser, riche qu'elle st, moi si pauvre ..

J'ai rencontré des compagnes de hasard, que j'ai prises pour des emmes, qui ne l'étaient plus guères. J'ai appris d'elles à mépriser eur sexe, malheureux et indigne que je suis. Ah ! comme un regard, n mot, une inflexion de voix m'ont corrigé, converti, puni ! omme me voilà, dans le rayonnement de son honnêteté, de sa andeur, de sa décence profonde, éperdu d'admiration, prêt à l'agenouiller si j'osais.

Elle est petite, admirablement faite, un peu frêle, brune de teint, oins que dans son enfance, et devant l'être moins quand un juste mbonpoint viendra. Ses cheveux sont noirs, très-fins. Elle a de ngs yeux en amande, d'une couleur fort claire et qu'on ne voit u'à elle : ils sont gris d'argent quand ils sont calmes, d'acier quand s s'animent, une âme y vit plus vivante que les autres. Ses traits ont délicats, assez réguliers sauf que le front est un peu petit, ais c'est, dit-on, une beauté. Son sourire est infiniment intelli- ent. Pas de fraîcheur, ni d'éclat, c'est vrai. De petites mains xquises, bien que trop brunes. Et on n'entend pas dire qu'elle soit elle ou seulement jolie. Mais je vois dans les yeux de ceux qui approchent qu'ils la trouvent charmante, comme moi malheureux ! t tant de cœur ! Et tous les courages sous un calme apparent. Et n esprit si ferme, si juste, contenu toujours, toujours gracieux. u bonheur qui me prend quand je la vois sourire, je sens que l'aime ; mais alors tous ceux qui la connaissent l'aiment...

Une femme qui a une fille à marier et semble avoir jeté son évolu sur moi m'a mandé pour me parler, dit-elle, de sa santé qui 'est point mauvaise, en réalité pour me faire savoir que le mariage e Mlle Pélerin et du comte de l'Hozier est arrangé. Elle m'a deviné : avais envie de l'étrangler. Le désespoir dont je suis pris, dont rien e peut me distraire, a changé mon caractère en quelques heures. st-ce qu'on peut vivre en l'état où je suis tombé ? Ma raison au oins y périra...

M. Eustache Pineau de l'Hozier était enfant en 1793.

Sa mère, la belle citoyenne veuve Pineau, très en faveur auprès des maîtres d'alors, obtint que son fils serait mis en apprentissage chez le tisserand Courtois, son père nourricier. Ses biens ne furent donc ni confisqués, ni séquestrés. Vers 1821, orphelin et majeur, Eustache en eut l'entière jouissance et, menant la vie à grandes guides à Paris, ne laissa pas que de les entamer assez largement. A l'époque où nous sommes une aventure d'amour, qui eut des suites désagréables, le décida à se ranger. Une petite enquête sur sa situation de fortune lui démontra que, des trois domaines dépendant du château de l'Hozier, l'un était hypothéqué pour toute sa valeur, que son créancier était vraisemblablement son homme d'affaires Séraphin Loignon, plus connu sous le petit nom de Finot, et que s'il voulait épouser M<sup>lle</sup> Alcmène Loignon, elle lui apporterait en dot une quittance de 120,000 livres. Il dansa avec cette aimable personne à la fête patronale, la trouva bien rousse, bien obèse déjà et bien essoufflée, et manquant de distinction un peu. Il ne put se décider à la faire comtesse de l'Hozier.

Il s'informa des *partis* possibles : on lui en indiqua deux: il s'adressa d'abord au D<sup>r</sup> Pélerin. Il restait riche, encore beau garçon, noble ce qui redevenait une valeur. Il était d'ailleurs honnête homme et ne dissimula rien de sa situation et de ses nécessités. Le Docteur lui sut gré de sa franchise, pensa qu'on payait couramment de la même façon une charge d'agent de change ou de notaire, trouva en somme l'affaire faisable et dit à sa fille à peu près ceci : L'homme n'est pas neuf, il est un peu creux, mais fort agréable. La fortune est au soleil, assez belle encore. Il faut voir si tu veux être comtesse. Tu as refusé déjà bien des gens et tu as vingt-quatre ans.

Hélène demanda à réfléchir. Le lendemain elle descendit chez Mme Lebel malade, à l'heure où son fils venait la voir, et dit à celui-ci : Vous avez un ami avocat ; voulez-vous le consulter pour moi. On veut me marier. Ma dot libérerait un domaine hypothéqué par le futur conjoint. N'y a-t-il pas quelque biais pour que ce domaine que je paierais me soit attribué en propre au contrat ? Cela fut dit avec un bon sourire, le regard confiant et la petite poignée de main des meilleurs jours. Paul faillit tomber de son haut.

Il apporta le lendemain la consultation demandée ; il avait l'air désespéré. Elle le regarda doucement dans les yeux, haussa les épaules, lut le grimoire et s'enfuit en jetant au pauvre garçon un « grand merci » et un grand éclat de rire qu'il ne comprit pas bien, mais qui, sans qu'il sût pourquoi, lui ôta de dessus le cœur un peu du poids qui le broyait.

*Omnis homo mendax.* Je ne sais si les femmes sont comprises dans cette sentence biblique ; je consulterai les commentateurs sur ce point un jour de loisir. En attendant j'incline à penser que les filles d'Eve disent aussi de loin en loin la chose qui n'est pas. Hélène dit au Docteur : Père, j'ai lu ce matin le Code au titre du mariage. Je demande le régime dotal. Mon apport, ce sont les capitaux de ma mère. On écrira au contrat qu'ils seront employés à éteindre les hypothèques qui pèsent sur le domaine du Biol, et que cet immeuble me sera acquis et dévolu par le fait. Je ne vois nul inconvénient à ce qu'il soit expliqué à M. de l'Hozier que c'est moi, entendant mon droit, qui ai stipulé ceci. Si ledit de l'Hozier en demeure d'accord, je consens à ce qu'il me fasse sa cour, sans par là m'engager à rien qu'à l'accueillir poliment, à l'écouter attentivement et à le regarder de même.

Le Docteur fut ébahi autant que l'avait été son filleul. Il se dit que feu madame Pélerin et la mère d'elle, Madelon Luneau, ne laissaient pas que d'être intéressées, que cette petite fille devait avoir hérité cette disposition de ses deux ascendantes maternelles. (Cela s'appellerait aujourd'hui de l'atavisme.) De mal là, M. Pélerin n'en voyait pas, surtout dans le cas particulier. Quelque précaution était de mise avec un joli gentilhomme qui, en quinze ans, avait grignoté, en sus des 270,000 francs de son revenu, quelques 180,000 francs de son capital.

— Régime dotal ! Qu'est-ce là ? dit M. le Comte à son tabellion. On le renseigna. Il fut estomaqué de l'outrecuidance de ces petits bourgeois et alla offrir son cœur et sa main à demoiselle Flore Ribotier, fille d'un marchand d'hommes, orpheline de père et de mère, riche, laide, mourant d'envie d'être comtesse et ne sachant ce que c'est que « Régime dotal ».

Hélène montra une folle joie de ce dénoûment. Paul disait à sa mère, avec le plus de sang-froid qu'il pouvait : — La saviez-vous intéressée ? — Elle donne aux pauvres la moitié de la pension que son père lui fait. — M. de l'Hozier lui a déplu ? — Elle ne l'a jamais vu. — Elle en aime un autre ? — On dit, en ville, qu'elle a un peu coqueté cet hiver avec MM. Bastelica et Fromental. . . .

M. Giovanni Bastelica était corse ; il était petit, très-bien fait, avait une jolie figure efféminée, et de sa précieuse personne des soins extrêmes. Il avait encore un état honorable, quelque peu de fortune, bien de l'esprit, une conduite régulière à ce qu'il semblait. Il était toujours en voie de mariage ; pourquoi ne se mariait-il pas ? En réponse à cette question que nul ne lui faisait, mais qu'il lisait dans les yeux des gens, il donnait à penser qu'il

avait des bonnes fortunes assez glorieuses : on y avait cru un temps ; on n'y croyait plus. D'attachement vulgaire, on ne lui en connaissait pas dans une ville où ces choses-là sont publiques au bout de quinze jours.

Les personnes bien renseignées voulaient qu'il eût deux travers démesurés, qu'il ne parviendrait pas à faire accepter : 1° Il avait une religion spéciale, exclusive, intolérante, indiscrète pour cet être doué de toutes les perfections, monsieur Bastelica. Il ne manque pas d'égoïstes par le monde, mais ce jeune homme l'était avec une naïveté, une ampleur, une conviction superbes et n'ayant rien d'ordinaire. Les plus aimables, les plus séduisantes femmes et qui faisaient d'abord quelques frais pour lui plaire, prévenues favorablement par ses gracieux dehors, ne parvenaient pas à l'occuper d'elles un moment. Il les occupait de lui intrépidement des heures ; malgré son esprit l'ennui venait. — 2° Voyant les jolies personnes qu'il voulait bien, sinon tout à fait élever à lui, du moins accepter comme prêtresses ou plutôt « servantes du Seigneur », devenir à vue d'œil indifférentes à ses attraits, il se décidait, avec un peu de dédain, à jouer la passion. Il réussissait invariablement à les persuader de sa froideur, et, tranchons le mot, à les excéder.

Il honora Hélène de ses fatigantes attentions pendant trois mois. Cette fille de médecin était curieuse, savait observer, écouter, comprendre maintes choses. L'étude de cet oiseau, qui ne ressemblait pas tout à fait aux autres, l'amusa. M. Bastelica se crut apprécié. Il parla à M. Pélerin, qui parla à sa fille.

Celui-ci, dit M^lle^ Hélène, c'est l'oiseau bleu ou le merle blanc. Il est joli, il sait bien son air, mais il n'a qu'un air, lequel fatigue à la longue.

Tous les maris, répartit M. Pélerin, fatiguent à la longue. Il faut pourtant qu'une fille se marie. — Elle rit et demanda quelques jours pour se résigner à cette nécessité.

Entre temps il arriva à M. Bastelica une aventure bizarre.... dont on ne peut rien dire, sinon qu'elle expliquait son peu de chaleur auprès des femmes et le fit révoquer de ses fonctions. Naturellement il ne fut plus reparlé de lui à M^lle^ Hélène.

A quelques jours de là le Docteur tint à peu près ce propos à sa fille : Mignonne, tu sais, je suis de la Société de statistique ; d'après des observations faites là par un esprit bizarre mais exact, sur cinq épouseurs il y en a un mauvais, quatre médiocres. Le mauvais est à éconduire. Les médiocres se valent, on peut opter entre eux indifféremment. Et bien ! voici, de compte fait, quatre mariages que tu refuses : les trois premiers n'étaient ni bons ni mauvais, le quatrième était détestable. Ce dernier, épuisant véritablement la chance que tu avais d'être mal mariée, il faudra, vois-tu, t'accommoder de celui qui viendra cinquième.... As-tu suivi mon raisonnement? Je le crois péremptoire....

C'est, dit Hélène, que le médiocre est de soi peu tentant ! Il n'y a donc point de bons maris, mon père !

Un sur cent. Et il y a à parier quatre-vingt-dix-neuf contre un que celle qui attend ce phénix coiffera Sainte Catherine.

Celui qui vint cinquième fut M. Scipion Fromental. C'était le plus beau blond de la ville. On sait l'Achille des Musées, vêtu de son casque et de sa barbe naissante ; habillez-le à la mode de demain, posez-le en ténor d'opéra comique, prêtez-lui un grand beau rire niais montrant trente-deux dents un peu longues mais éblouissantes, vous

urez ce Scipion-ci, qui n'était point, comme le fils de 'aul-Emile, célèbre par sa continence. Il mangeait gaî- ıent la fortune assez belle que feu son père avait acquise n achetant du blé à bas prix et en vendant de la farine her. Ayant trente-six ans sonnés, las de ses succès dans es divers mondes, il laissait voir qu'il ne serait pas loigné, si peu qu'il y fût encouragé, de demander made- ıoiselle Pélerin. Cette brunette avait l'heur de lui plaire. ln un concert où ils chantaient tous deux, la trouvant nattentive, il risqua sa botte secrète, à savoir une chanson antasque, mêlée de rires et de pleurs, que le vieil Elléviou ui avait appris à chanter et mimer assez joliment. Au lernier couplet, qui était une mise en demeure passionnée, l y avait dans ses grands yeux bleus bêtes une étincelle, lans sa pose une grâce impudente qui avaient eu raison le plusieurs cœurs rebelles. Mlle Hélène, à cette exhi- ɔition, prit un air mauvais et dit à sa voisine ces deux mots lont, chez Mme Récamier, Châteaubriand affubla un jour ocelyn qui faisait la roue, « grand dadais ! » Mais Scipion ı'entendit pas. Il s'était rendu le père favorable. Il de- nanda une entrevue.

Les Pélerin devaient passer une journée chez la Prési- lente, en sa terre de la Membrotte. M. Scipion, filleul de la dame, fut engagé à venir dîner ; il s'avisa d'arriver à quatre heures. La voiture des Pélerin devant venir les chercher à neuf, ils furent condamnés à admirer M. Scipion cinq heures durant. Cinq heures d'horloge, sans entr'acte, ni intermède, ni répit, ni autre consolation pour le Docteur et la Présidente qu'une maigre partie d'échecs ! Scipion cependant se prodiguait, Scipion ne déparlait. Ce qu'il débita d'inepties, fadaises, fadeurs apprises ou de son fond, de petits vers saugrenus qu'il croyait avoir faits, de

billevesées, calembredaines et calembourgs éclos véritablement de son imagination, ferait la fortune d'un numéro du *Double Liégeois* et approvisionnerait le *Figaro* pour huit jours. Le Docteur battait la mesure de l'index de la main droite sur le bras de son fauteuil, comme il faisait quand sa provision de patience était à bout. La Présidente se jetait en travers du torrent avec courage, s'efforçant de dévier, d'endiguer. Mais Hélène, d'un mot, renversait la digue, saluait d'une fusée d'éclats de rires étincelants chaque *rentrée* du malheureux à mille lieues de soupçonner le guet-apens, ivre de son succès, allant *crescendo* et arrivant à dire des choses indicibles. M^me^ de la Membrotte en prit la migraine et se coucha à neuf heures pour la première fois de sa vie.

Le soir, la rusée petite fille s'assit sur un tabouret aux pieds de son père, mit sa jolie tête sur ses genoux et lui dit : Père, je suis prise d'une passion folle pour M. Scipion; il l'a vu : quel malheur ! Défendez-moi de l'épouser ; il vous ferait mourir à bref délai de quelque indigestion de calembourgs.

— Tu sais bien, mignonne, que tu épouseras qui tu voudras, mais enfin en voilà cinq que tu refuses. Tu finiras par n'en plus trouver.

— C'est, dit-elle, que j'en ai trouvé un.

— Ah ! dit le père regardant d'un air ravi sa fillette rougir. — Puis-je savoir le nom de ce monsieur ?

— Ce n'est pas, dit-elle, un monsieur : c'est Paul.

Le Docteur habituellement pâle, blêmit. Sa fille crut voir sa lèvre inférieure trembler. Après un silence mortel, il dit : Paul vous aime ? Il vous a parlé.

— Jamais. Seulement sa contenance parle, et sa voix, et son silence, et un rayonnement de sa figure. Lui si

calme il a l'air transporté quand j'arrive, et quand je lui souris, transfiguré.

— Et toi, mon enfant, tu l'aimes ?

— Comme je t'aime, papa... Non ; autrement, mais autant... presque autant... Toi aussi, cher bon père, tu l'aimes bien ; crois-tu que je ne le vois pas ? C'est tout simple, il est si bon, si doux, si intelligent ! Il n'y a que lui ici qui t'égale en intelligence... Et il a pour toi une vénération si profonde ! Je serais si heureuse entre toi et lui ! Et tu serais si heureux toi avec tes deux enfants à tes genoux !

Cela était dit d'une voix basse, voilée, profonde, avec une figure vraiment altérée d'amour que ce père ne connaissait pas à sa fille...

Il y avait dans cette prière éperdue des choses qui le remplissaient de joie et d'orgueil, il y avait ce mot d'enfants qui le faisait frissonner.

Il releva sa fille presque prosternée, l'embrassa tendrement et lui dit : Il n'y a rien que je ne fasse pour te voir sourire, ma bien-aimée. Je ne sais pas si ce que tu désires est possible...

Elle crut que son père connaissait à Paul ce qu'on appelle une amourette, elle ne savait au juste ce que ce pouvait être que cela, mais savait que cela n'a pas d'importance et rentra chez elle tranquille.

A peine était-elle partie que Paul arriva. M. Pélerin le regarda comme s'il ne l'avait jamais vu... Si tard ! lui dit-il.

— Cher monsieur, je n'ai pas voulu me coucher sans vous avoir annoncé que j'ai réussi... Il s'agissait d'une des opérations chirurgicales les plus difficiles que la science ait jusqu'ici osées.

— Eh bien, mon ami, que je t'embrasse donc ! C'est la gloire presque et c'est la fortune sûrement. Tes affaires d'ailleurs vont bien ?

— A souhait.

— Il va falloir songer à vous marier, mon beau monsieur. Le jeune homme hocha la tête.

— Tu n'as pas de goût pour le sacrement ?

— Je suis amoureux d'une personne que je n'aurai pas. Amoureux fou, ajouta-t-il avec un regard effrayant.

— Fou ? que dis-tu là ? Pas de mots pareils entre toi et moi ! Où as-tu pris les yeux que tu me montres, malheureux enfant ?... Voyons, tout s'arrange !.. Le vieillard tremblait de ce qu'il disait. Pour n'avoir pas à expliquer le dernier mot auquel le jeune homme ne comprenait rien, il le congédia d'un geste amical en lui montrant la pendule.

M. Pélerin ne se coucha pas. Il lui semblait qu'il venait d'être précipité d'un sommet lumineux dans un gouffre plein de ténèbres.

Il ne pouvait habituer sa conscience grondante à l'idée d'une telle union. Mais l'idée aussi d'interdire à ces deux êtres si chers un bonheur qu'ils croyaient permis le désolait : ce qu'il venait de lire de passion et de résolution dans les yeux de l'un et de l'autre l'épouvantait. Cet homme qui avait si peu la religion des idées toutes faites chercha toute la nuit dans ses livres une approbation directe ou indirecte à sa secrète tentation d'unir ces enfants, un auxiliaire contre la répugnance que cette union lui causait. Il ouvrit la traduction d'Anquetil-Duperron pour voir comment une grande religion, parente peut-être de celle de Judée, légitimait ce que nous appelons d'un nom effrayant. Il répéta l'invitation au sacrifice pur que font les deux prêtres parsis officiants « au jeune homme

dont les pensées sont saintes, qui sait les prières sacrées, qui a le mérite d'avoir épousé une proche parente » (Vispéred, 1re Kardé). Il se dit que si, comme veut la Genèse, la race humaine sort d'une seule famille, elle a commencé par ce que nous nommons un crime. Il se dit encore que ces noms pris à des langues étrangères dont on use sans entendre leur sens exact et premier, adultère, inceste, devenant odieux par ce qu'ils ont d'insolite et d'inexpliqué, ont contribué à des répugnances auxquelles il ne faut céder que dans la mesure du bon sens. Tout cela entendu, il ne se sentit pas le matin bien plus décidé que la veille.

Le matin, Paul, dans son cabinet situé au rez-de-chaussée, recevait ses clients, abat-jours clos, fenêtres ouvertes. Il entendit sous ses fenêtres M. Scipion Fromental conter à deux amis la soirée de la veille d'une façon légèrement impertinente pour Mlle Pélerin. Pris d'une fureur sauvage qui l'étonnait lui-même, il sortit et invita ce monsieur d'un ton absolument insultant à rétracter ce qu'il venait de dire. Scipion, lui riant au nez assez sottement, lui demanda de quel droit il lui faisait cette invitation. Un soufflet s'en suivit, puis une rencontre à l'épée. Scipion reçut une estafilade à travers la plus belle figure du pays : c'était un grand malheur sans doute. Un malheur plus grand c'est qu'il demeura établi que Paul était l'amant d'Hélène...

Que pouvait faire le Dr Pélerin de la situation quand il la sut si foncièrement gâtée ?

Il descendit chez Mme Lebel, lui exposa, sans réticences, ce qu'on vient de voir et que, malade et ne sortant plus, elle ne savait point. Il conclut comme suit :

Légalement nous pouvons marier nos enfants. Existe-t-il

entre eux tel lien naturel qui ferait cette union illicite en conscience ? Ils ne savent rien de cela; et de faute il n'y en aurait, en aucun cas, pour eux. Nous-mêmes ne sommes sûrs de rien. Rien n'établit que votre fils n'est pas de l'homme dont il porte le nom. Nous n'avons pas le droit de sacrifier l'avenir, le bonheur de ces enfants à une supposition ou à une présomption manquant de certitude.

Cette femme avait une vertu qui était d'aimer son fils autant qu'elle-même et un vice qui était d'aimer l'argent (elle le devait à sa première et dure éducation). Cette vertu et ce vice étaient d'accord pour la pousser à consentir à ce mariage. Elle se répéta à elle-même, vingt-quatre heures durant, la dernière phrase de M. Pélerin : « Nous n'avons pas le droit de sacrifier l'avenir, le bonheur de nos enfants à une supposition ou à une présomption manquant de certitude... »

Elle consulta ses souvenirs, son confesseur, son crucifix, et elle fit à sa religion un des plus grands sacrifices qu'on lui ait faits jamais. Elle fit prier Hélène de descendre, lui dit la proposition de son père, puis ajouta d'une voix à peine intelligible, comme si elle eût craint d'être entendue des murailles, quatre mots terribles....

Hélène poussa un cri, s'enfuit et s'enferma chez elle deux jours. Le troisième elle se présenta à la Supérieure de l'Hôpital et lui demanda de la recevoir le jour même comme novice. Cette dame, qui avait été du monde, apprenant que M. Pélerin n'avait pas été consulté, soupçonna un roman et répondit : Ni aujourd'hui, ni demain, ma chère demoiselle, mais bien dans un an si vous persévérez.

On essaya, rue aux Herbes, de reprendre ce train de vie antérieur qui, huit jours en çà, remplissait la maison de

contentement. Que faire autre ! Cela ne semblait pas difficile, consistant à recommencer aujourd'hui machinalement ce qu'on faisait hier. Cela fut de peu de réconfort. Paul, le moins informé, était le moins résigné. Il ne comprenait rien au changement de manières d'Hélène avec lui. Au sourire calme, heureux, par moments enivré, à la cordialité tendre, véritablement délicieuse de l'accueil ordinaire avait succédé d'un jour à l'autre une froideur morne. Une fois, trouvant la jeune fille seule au jardin, il lui demanda doucement, douloureusement : Que vous ai-je donc fait ? Il voulait lui prendre la main. Elle laissa voir des signes de terreur non équivoques et s'enfuit.

Paul entra chez sa mère pour la questionner. Mais sur le seuil il lui revint tout à coup à l'esprit un propos bizarre entendu par hasard dans un café, suivi d'un silence, auquel il n'avait fait nulle attention sur le moment, ne croyant pas qu'il pût le concerner. Ce propos (qui concernait peut-être M. Pélerin et M<sup>me</sup> Lebel) lui passa devant les yeux comme un éclair ; à sa lueur il comprit....

Il s'affaissa d'abord sous son malheur véritablement sans mesure et sans remède..... Il était brave, il essaya bientôt de se relever.... d'endurer.... de trouver une autre espérance où s'attacher.... Car il avait espéré un moment, il ne se l'était pas avoué tout à fait, il le sentait durement à présent que cette espérance était remplacée par le désespoir.... comme il sentait qu'il avait été heureux un an, à présent que ce bonheur lui était ravi. Il se mit à travailler avec acharnement à un livre sur la constitution médicale de la province, dont il trouvait les éléments dans les notes prises depuis 40 ans par M. Pélerin. Mais il s'interrompait sans cesse dans ce travail pour se faire cette question : Pourquoi travailler ? Pour oublier. Est-ce

que j'oublie? *Post equitem sedet atra cura.* Quand je le regarde, ce malheur affreux qui me tient, qui m'étreint, je sens qu'il va détruire ma vie ou ma raison ou toutes deux....

Il écrivit un jour à Hélène : Si je suis assez malheureux pour que la crainte de me rencontrer soit de quelque chose dans le dessein que mademoiselle Pélerin a de prendre le voile, je partirai pour le Brésil où l'on demande des médecins....

Hélène vivait depuis plusieurs mois dans un courant d'idées et dans des pratiques qui avaient ébranlé sa raison et changé son caractère. Elle croyait devoir expier. Expier quoi? — Sur nos démonstrations de plus en plus exagérées depuis qu'il n'y a derrière à peu près rien, nous nous croyons chrétiens et faisons de ces questions-là. La pauvre enfant se courbait sous cette pensée que « les fautes des pères sont visitées sur leurs enfants ». Elle avait à expier pour elle et pour d'autres. Elle répondit que le départ dont on lui parlait tuerait M^me^ Lebel, désolerait M. Pélerin, sans rien diminuer à l'obligation qu'elle avait de faire pénitence d'une vie passée dans l'oubli de Dieu.

Paul avait, depuis quelque temps, des hallucinations intermittentes et régulières (il les a notées et décrites). Le soir de la vêture d'Hélène, il prit de l'acide cyanhydrique. M. Pélerin le conduisit au cimetière, puis revint s'enfermer dans son jardin. Il sortait une fois le mois pour venir passer une heure chez M^me^ de la Membrotte, où il prenait peu de part à la conversation.

On fit fort vite sœur Marie-des-Anges supérieure de sa communauté, sans doute pour son mérite personnel. Elle fut autorisée à visiter de temps en temps son père selon la chair et engagée à le ramener. Ayant trouvé six ou

sept fois sa porte fermée, elle lui écrivit une lettre assez touchante. Il lui fut répondu par ce billet :

Madame la Supérieure, vous nous avez quittés, dites-vous, pour servir le bon Dieu et les pauvres, n'ayant véritablement rien autre à faire dans la situation où vous étiez. J'entends ; je ne discute ni ne blâme. Je n'ai à blâmer que moi qui vous ai élevée. Mais votre résolution m'a coûté une vie qui m'était fort chère ; elle attristera la fin de ma propre existence. Je n'ai pas l'étoffe d'un saint et garde au cœur quelque amertume, je l'avoue. Epargnez-moi le chagrin de vous la témoigner, parlant à vous. Cela aussi vous serait pénible si notre Hélène n'est pas tout à fait morte en vous. Veuillez, madame, agréer l'assurance de mon respect.

Quelques jours après avoir reçu ce mot cruel, madame Marie-des-Anges sentit les premiers symptômes de la maladie de foie qui l'emmena en deux ans.

M. le docteur Pélerin est mort presque nonagénaire. Il a affecté sa fortune à la fondation d'une école normale de filles. On a réussi jusqu'ici à empêcher cette fondation.

# LA COMMUNE DU MOLARD

(HAUT-RHÔNE.)

Le recrutement du clergé pendant la Révolution fut pendant longtemps chose assez difficile. Le paysan, pour exempter son fils du service militaire, consentait allègrement à lui mettre une soutane sur le corps, mais il fallait la payer. De même la pension au grand séminaire : bien qu'on eût fixé celle-ci le plus bas possible, elle paraissait lourde. Les denrées se vendaient peu et l'argent était rare. Le grand-vicaire chargé de l'administration du diocèse imagina de recevoir les lévites sortant de la charrue sans leur faire bourse délier, moyennant l'engagement signé de payer, une fois pourvus d'une cure, en quatre, cinq ans au plus, le montant des déboursés faits pour leur éducation par la caisse diocésaine. C'est ainsi que Rustique Bibet put entrer dans les Ordres et arriver à la cure du Molard qui n'était point mauvaise. Habitué à l'économie par la nécessité de faire honneur aux engagements pris ; assez dur à lui-même, pas bien tendre au prochain, Rustique finit par amasser du bien : il le laissa, le plus tard qu'il put, à *la* Jeannette Bibet sa sœur, mariée à Joseph-Marie Munière, du hameau du Cotret, dont il avait éduqué quelque peu le petit garçon Denis-Rustique.

Ce Denis-Rustique ne manquait nullement de ce que,

lans nos montagnes, on appelle *des moyens :* c'est-à-dire l'une habileté bonne ou mauvaise. Quand il fut d'âge, il fréquenta chez Rabut, dit l'Américain, revenu des Iles en 1788 avec un petit tonneau de poudre d'or. Il obtint en nariage *la* Pélagie Rabut, dont la mère, au dire des gens lu Cotret, avait été une manière de sauvagesse et qui ne aissait pas que de garder un peu des façons maternelles.

Il fit, par après, l'acquisition de la ferme et de la prairie des Rigolets qui est un bien de moines et la fleur du bays. Il démolit la ferme : les matériaux valaient gros, parce qu'en ce temps il n'y avait quasi pas de chemins pour amener des pierres de la montagne ; il vendit les erres en détail sans se presser et à bon prix ; avec quoi il se libéra et put garder la prairie ; elle ne lui a, comme on voit, rien coûté et vaut bien, *au jour d'aujourd'hui*, soixante mille livres.

Vrai est que le curé Crochard, qui remplaçait l'oncle Bibet, lui refusa l'absolution et à sa femme, comme détenant du bien d'église. *La* Pélagie s'en fatiguant, Denis Munière la conduisit à Montbeney chez M. le chanoine Du Douhot, *ci-devant*, mais libéral. Ce bon chanoine leur dit de faire une aumône et d'entendre sa messe le lendemain, où il leur donna le bon Dieu.

Munière continua d'acheter et revendre les biens des *forains*, si bien que par lui et ceux qui l'ont imité, il ne reste quasiment plus, dans la commune du Molard, de bien affermé : la terre par là est à qui la cultive.

La nièce du curé Crochard, la demoiselle Scholastique, qui était une béate, allait répétant que les Munière ne garderaient jamais d'enfants. Les deux premiers, qui étaient de beaux enfants, et avaient été baptisés l'un Marie et l'autre Joseph, étaient morts de vrai dans les huit

jours. Quand vint le troisième, le père Munière demanda au médecin un nom propre à lui porter bonheur. Le médecin lui dit de l'appeller Harmodius. Ce garçon « qui n'avait pas un nom de chrétien, » répétait *la* Scholastique, coûta la vie à sa mère. Mais *la* Jeannette Bibet, encore de ce monde, et en sa qualité de sœur de curé croyant bien valoir la nièce du curé Crochard, se chargea de faire vivre ce petit : elle le fit nourrir par une chèvre et l'amena tout de même à bien.

Quand il eut trois ans, on lui mit des culottes et on l'envoya à l'école, au Molard, avec les autres enfants du Cotret, chez le père Caille. C'était un vieux qui, dans le temps, avait étudié pour être prêtre. La Révolution venant, il n'avait pris que les Ordres mineurs et s'y tint. Il faisait donc l'école aux garçons et aux filles de l'endroit lesquels, en paiement, lui apportaient, qui un bichet de farine, qui une livre de beurre ou une douzaine d'œufs. La Commune le logeait petitement. Pour des habits, il s'en taillait lui-même dans les soutanes du curé Bibet, dont la vieille Jeannette lui avait donné la défroque.

Le père Caille enseignait la lecture, l'écriture et les quatre règles à ceux qui avaient cette ambition ; un peu de catéchisme à ceux qui n'avaient pas d'autre besoin. Depuis que la demoiselle Scholastique régnait il avait divisé son petit peuple en deux groupes, selon le sexe, puisque sexe il y a. Chacun avait donc son banc séparé, filles à droite, garçons à gauche, au grand profit des mœurs. Même les gens se faisant de plus en plus malicieux, le père Caille édicta que les filles sortiraient de l'école une demi-heure avant les garçons. Mais cette seconde précaution contre les inquiétudes de la béate, fut déjouée, je ne le dis pas sans rougeur, par les espiègles descendantes

d'Ève. Une fois les dernières maisons passées, et un certain chemin creux couvert de buissons de clématite et de vigne sauvage atteint, le groupe embéguiné s'arrêtait ; chaque fillette de s'asseoir sur son panier, le nez au vent. Bientôt une grande clameur annonçait l'autre bande, un peu semblable à une bande de jeunes sauvages. De mal entre ces enfants, il n'y en avait pas — encore bien qu'Harmodius eût déjà un goût assez vif pour Rosette du moulin Joly.

Ce fut un jour décisif dans la vie d'Harmodius que celui où son père et sa mère-grand l'amenèrent au collège de Montbeney. Le nouveau pensionnaire avait sept ans, les cheveux blond de lin, la figure rose et blanche, des yeux gris foncé, vifs ; il était bien pris et plus fort que les enfants des villes ne le sont à son âge. Mais les cheveux étaient coupés carrément sur le front et sur le col, comme ceux des angelots du XIV$^{e}$ siècle. Et il avait des vêtements de ratine, c'est-à-dire de drap grossier, dont la coupe eût fait sensation partout, tant Marin Béquet, tailleur au Molard, dans la louable intention de les faire servir plus longtemps, en avait allongé et élargi les dimensions : surtout la veste ronde, le gilet à revers, et le pantalon à *grand pont* étaient de la même étoffe bleu gris avec boutons du même ; ce serait peut-être aujourd'hui *bien porté*, c'était d'une inélégance et rusticité monstrueuse en ce temps-là. Enfin son joli cou blanc n'avait pas de cravate, ceci fut trouvé absolument choquant par M. l'aumônier, et la mère Munière fut invitée à lui en trouver une avant de repartir pour son village. La bonne femme laissa à son fils pour ses *goûters* une provision de fromages secs, d'où le sobriquet de *Fromage* infligé tout de suite au petit paysan par ses camarades de la classe de sixième où il

était entré d'emblée, ayant déjà un peu de latin, grâce au père Caille. Ce que ces quatorze démons de huit à dix ans dont deux étaient de naissance noble, six ou sept de familles bourgeoises, quatre ou cinq fils d'ouvriers, et qui se croyaient des messieurs, firent endurer de méchantes plaisanteries et de mauvaises farces au *rustique* ne se peut dire. Même une ou deux fois on entreprit de le battre : ce fut lui, il est vrai, qui battit les autres. Mais en tout ces traitements eurent une déplorable influence sur cette âme ulcérée, quelque peu sauvage par nature et qui acheva de s'*ensauvager*.

Après l'influence des premiers camarades, celle qui pèse le plus à cet âge et dans cette condition, c'est celle du *premier livre* : grande sur tout enfant, plus grande sur l'enfant peu sociable ou sans société. Le *premier livre*, trouvé sur les rayons de la chétive bibliothèque du collège communal, ce fut Robinson Crusoé. Le petit Munière le lut et le relut deux ans de suite. Et quand il le sut par cœur, il le recomposa en imagination avec des variantes inépuisables... Que de fois, armé d'un crayon et sur la marge de son cahier, d'un canif et sur son pupitre, d'un fétu et sur le sable de la cour, il fit et il refit le plan de l'île fameuse, Eden meilleur que l'autre, car s'il n'y a pas d'Ève il n'y a pas de serpent ; car le ciel qui la couvre lui sourit, car la mer qui déferle sur la plage la couvre et la défend,... le plan du bon champ qui avec l'aide du soleil devait le nourrir un an et qui ne payait de dîme à personne,... le plan de la caverne aussi, où il y a une source, un foyer, un lit fait d'une peau de gazelle, un arc, des flèches, pas de place pour deux... Un peu plus tard, vers quatorze ou quinze ans, il laissa entrer Vendredi chez lui. Vendredi, ce fut un de ses camarades, né humble-

nent comme lui, qu'il aima, car ce camarade l'aidait à se léfendre des Sauvages du collège, c'est à dire des *Messieurs.* Enfin vers sa dix-septième année une autre figure s'introduisit d'elle-même. Cela arrive, si on a lu Paul et Virginie, ou si, aux vacances, dans la prairie des Rigolets, sous les arbres, dans un endroit charmant et fort propice à prendre les petits oiseaux au filet de fontaine, on a revu et reconnu, en rougissant, Rosette... Rosette du moulin Joly...

A quoi on a pu la reconnaître, je ne sais. Elle s'est faite si grande et si belle que tout un chacun l'appelle aujourd'hui mamzelle Rose... Ce sera à son sourire qui n'a point changé.

Harmodius Munière, quand le collège de Montbeney le rendit à son père, était, au physique, un garçon de taille moyenne, bien bâti ; les épaules un peu fortes, les membres un peu ronds ; mais il avait un sang et un teint magnifiques, des traits agréables, éclairés d'un bon sourire, encadrés d'une barbe naissante de la couleur du froment mûr. Son sourcil se fronçant vite, son œil gris sombre s'allumant tôt, accusaient un caractère emporté. Au moral il était bon, intelligent et brusque. — Il avait lu trop de Rousseau, pas assez de Voltaire. Il savait trop bien l'histoire de la Révolution qui n'apprend des choses humaines qu'une moitié, pas assez l'*Essai sur les mœurs* qui les apprend presque toutes. Il osait mépriser Bénigne Bossuet, de Dijon, grand styliste de peu de science. Il goûtait plus que de raison l'Odyssée, Longus, les aventures de Télémaque, Bernardin de Saint-Pierre ; La Fontaine moins qu'il n'eût fallu. Ce goût avait contribué à le conserver pur.

Le père Munière avait deux cent mille francs de bon

bien ramassé, pour moitié au moins, par lui paysan sans instruction. Il avait fait instruire son fils dans l'idée que le jeune homme continuerait son œuvre, comme qui dirait avec un outil de plus, outil dont il avait reconnu cent fois la nécessité plus grande tous les jours. Harmodius y eût été amené aisément. Deux raisons détournèrent son père de ce projet. 1° Il était depuis longtemps maire du Molard. La commune était abonnée au *Messager* et au *Censeur* du Haut-Rhône. Le *Messager* traitait de feuille d'ortie le *Censeur*, qui appelait son concurrent feuille de chou. Tous deux s'accordaient à vanter l'Ecole centrale, ne s'accordant trop sur rien autre. Le père Munière qui les lisait prit une haute idée de cette institution, et décida que son fils y entrerait, en sortirait ingénieur civil, ferait une immense fortune dans les grands travaux qui commençaient partout ; à moins qu'il ne préférât revenir au Cotret créer quelque usine importante sur le bief des Rigolets, au bas de sa prairie, en amont du moulin Joly. Il était aisé, en captant les sources, d'avoir là un moteur puissant. Cette idée d'usine séduisit Harmodius ; il étudiait les lieux d'avance et ne sortait plus de l'ombre des grands peupliers d'Italie qui font au moulin Joly une couronne de verdure mobile. 2° Un séjour à Paris distrairait le jouvenceau d'une préoccupation qu'il ne cachait pas trop et qui contrariait fort le vieux marchand de biens. L'ombre des peupliers d'Italie ne vaut rien. Rose Joly est une fort sage et fort charmante personne et très bien apprise. Mais « *cela* n'a guère que vingt mille francs de bien et le père Joly a été de tout temps *mal pensant* »...

Michel Joly s'était engagé en 1799. Quand il partit son père irrité lui cria : « Michel, p... derrière la porte, tu reviendras avant que le mur soit sec ». Michel resta vingt-

quatre ans au service de la République et de l'Empire. Une blessure reçue en 1813 à la Moscowa lui avait valu le grade de colonel, sa retraite et une petite dotation en Westphalie. Quand nous repassâmes le Rhin, il lui resta de sa passagère grandeur mille napoléons et un service d'argenterie fort armorié. Avec ses napoléons il se fit meunier et à demi paysan. Mais le meunier mangeait dans de la vaisselle plate afin de ne pas oublier, et de ne laisser oublier à personne qu'il avait porté de grosses épaulettes.

On ne s'en souvint que trop pendant la Restauration. Le mot de persécution dont il se servait est un bien gros mot. Du moins les tracasseries furent prodiguées à l'ancien soldat accusé pêle-mêle de jacobinisme et de bonapartisme et assurément capable de regretter son drapeau. Si on traçait un chemin vicinal, on coupait en deux le meilleur pré du « sieur » Joly, de façon qu'une des deux moitiés ne pouvait plus être arrosée. On expropriait sa chenevière (de première qualité) pour agrandir le jardin de la cure. Les trois lettres qu'il recevait bon an mal an portaient des traces naïves de la curiosité autorisée de la Directrice de la poste. La fille-domestique du colonel, *la* Mariette, ayant dansé à la *vogue*, était condamnée à faire amende honorable un cierge à la main au milieu de l'église par un de ces prêtres « bouillants de zèle » dont parle Paul-Louis Courier, et qui ont réussi à abolir dans nos campagnes un exercice réputé national. Sa sœur, M[lle] Joly, ne fréquentant le sacrement qu'une fois l'an, était taxée en chaire de jansénisme, crime considéré au Molard comme une variété très maligne de paganisme. Enfin « le sieur » Joly, étant l'un des quatre intransigeants de la paroisse qui n'avaient pas *fait leur mission* en 1823, fut par suite qualifié par

M. le juge de paix, Blaise Putois, en son prétoire, de *terroriste* seulement.

Qu'une moitié de ces sévices pût être imputée au maire royaliste, Denis Munière, ce n'est pas bien douteux. Que Joly succédant à la mairie à Munière en 1848 et 1849, cette intrusion scandaleuse ait achevé de rendre ces deux hommes irréconciliables, je l'accorde. Mais on ne m'ôtera pas de l'esprit cette idée qu'il y avait à leurs divisions une cause plus profonde, absolument radicale, et comme telle *inextirpable*. Munière est propriétaire de la prairie des Rigolets, laquelle est en amont du moulin Joly. Or, entre l'amont et l'aval, il y a et il y a eu en tout temps, par tout pays, une incompatibilité d'humeur et antagonisme absolus qui se traduisent par le procès dit *des Eaux*, lequel sera pendant jusqu'à la consommation et fin de ce monde-ci et recommencera dans l'autre si dans l'autre il y a des moulins. Je crois que voilà le *mal pensant* dûment expliqué.

Il faut donc revenir à Harmodius. Il lui arriva à Paris ce qui lui était arrivé au collège de Montbeney : il tomba là dans un milieu hostile. Vraiment ce Paris du second Empire n'était pas spartiate beaucoup. La jeunesse même de ce temps ne croyait guère à la République et ne croyait pas à la vertu du tout. L'Ingénieur, jeune premier ordinaire des drames d'alors, en politique tient que tous les gouvernements ont des vices — avec lesquels il faut composer à cette fin que les chemins de fer soient faits et que la Bourse monte. Et s'il a une morale, elle dérive des lois de l'hygiène, tempérées par les articles du Code.

Mais cet ingénieur est un idéal, on le sent bien. Dans la réalité, celui qui compose avec les vices, même les vices d'Etat, en est d'ordinaire quelque peu contagionné. L'Ingénieur donc ne laissait pas que d'être latitudinaire en

théorie, et en pratique quelque peu relâché. Qu'était-ce, Dieux bons ! de ce qui n'était pas seulement ingénieur ? Ce qui n'était pas ingénieur se vautrait dans la boue.

Harmodius jugea du moins les hommes ainsi ; en quoi il eut à demi raison. Il laissa voir sa façon de penser, en quoi il eut à peu près tort. Il n'avait pas en effet pour mission de réformer les mœurs parisiennes. Les hommes bienveillants le prirent en pitié. Les hommes non bienveillants se moquèrent de lui. Pour les femmes de Paris, qui sont bien les plus intelligentes du monde, elles le jugèrent malgré sa bonne mine un garçon incomplet — autant dire un monstre. Et bien qu'on soit poli dans cette ville-là plus qu'ailleurs, par représailles on s'arrangea pour qu'il n'en ignorât pas. Cela acheva de l'aliéner.

Au présent siècle, qui est le plus éclairé des siècles, nous ne croyons plus à aucune infaillibilité, si ce n'est à la nôtre. Et plus un homme est honnête, plus il est féru de ce travers. On reconnaîtra peut-être au XX$^{e}$ siècle qui se fait proche, que personne n'est infaillible, pas même vous, lecteur, pas même moi. Harmodius, honnête infiniment et né vers 1836 ou 38, croyait l'être. Il estima que tous les Parisiens voyaient mal, se conduisaient plus mal et qu'il était juste et salutaire, *justum et salutare,* de se tenir à distance de ces hommes perdus.

Il prit la résolution de vivre seul pour éviter des contacts qui le meurtrissaient et qui pouvaient le souiller à la longue ; des disputes qui ne servaient qu'à l'aigrir et qui étaient en outre une perte de temps. Il quitta donc la chambre garnie du quartier latin où il s'était établi d'abord pour un logement assez étrange qu'il chercha hors du Paris habitable et habité.

Vers 1855, époque où ceci se passe, verdoyaient encore

derrière le Père-Lachaise et sur les mêmes collines, mais à l'exposition du midi et regardant Vincennes, de grands jardins dont les distributions à la fois régulières et capricieuses, les terrassements creusés de niches en rocaille, les bassins aux plans insensés accusaient l'origine. La petite maison d'un prince du sang avait, cent ans en çà, découpé ici ses bosquets et boulingrins érotiques, et contourné à plaisir ses labyrinthes aussi dangereux que celui de Gortyne aux Ariane et aux Phèdre d'alors. — Or, le sieur Hilaire Bornier, natif de Montbeney, employé tout jeune au potager de Versailles, qui avait fait de plus une petite fortune en établissant, sous le Directoire, un magasin de primeurs rue Honoré, devenu propriétaire d'une partie du parc de Bagnolet, l'avait transformé en jardin fruitier et maraîcher. Les *dessous* de la salle où des amateurs du plus grand monde qui soit avaient joué, pour la première fois, *la Vérité dans le vin*, pièce un peu nue du sieur Collé, lecteur de M. le duc d'Orléans, avaient été aménagés par Bornier en serre à ananas. Il avait fait une orangerie du *Pavillon des Bois*, retraite mystérieuse où « ce bon régent qui gâta tout en France » a dessiné d'un burin ingénu et lascif les estampes de son édition de *Daphnis et Chloé*. A l'étage au-dessus, Bornier serrait ses graines dans des meubles à demi détruits, encore merveilleux, sous un plafond azur où nageaient, dans des nuées roses, un Amour faisant l'éducation d'Hébé, œuvre de François Boucher.

Or, le père et la mère Bornier étaient parrain et marraine de Denis Munière, lequel gérait les intérêts qui leur restaient dans le Haut-Rhône et leur envoyait tous les ans, à la Noël, une dinde admirable. Le petit Munière, c'est-à-dire Harmodius, avait été reçu par ces bonnes vieilles

gens à bras et à cœur ouverts. Il imagina de devenir leur locataire et pensionnaire, et vint s'établir dans l'atelier de M. le Régent, où l'on installa pour lui un mobilier tiré de je ne sais quels greniers, fort délabré et croulant, et qui vaudrait aujourd'hui une somme folle.

A six heures du matin, l'antique Zénobie Bornier apportait au *petit* une jatte de lait tiède sortant de sa vache, nommée *la Colombe*, et une tranche de pain bis de sa façon. A sept heures, Harmodius partait pour la ville ; il arrivait à l'École centrale, sise au Marais, à huit ; y passait une journée laborieuse coupée en deux par un déjeuner sobre que les élèves, (tous externes), peuvent prendre là. Le soir il revenait au gîte de bonne heure. Le souper du vénérable ménage, cuisiné savamment par Zénobie, lui servait de dîner. Ensuite, selon la saison ou selon son humeur, il s'enfermait pour travailler — avec Hébé et l'Amour. — Mais quoi? on a converti maints temples grecs en églises ; la prière des vierges et des prêtres n'y est point troublée, qu'on sache, des souvenirs du passé. Il en était ici tout de même des austères études et des rêves purs du philosophe de dix-huit ans. Ou bien il allait faire quelque promenade dans la forêt de Vincennes et poussait jusqu'aux jolies rives de la Marne ; il y avait par là un moulin dont le tic-tac mélodieux l'arrêtait jusqu'à la nuit. Ou encore il restait à écouter, au coin du feu du père Bornier, ces belles histoires des premières journées de la Révolution, où le vieux avait joué son *rôlet*, en qualité de petit comparse : les comparses sont bons à entendre sur ce qui se passe dans les coulisses. Mais Zénobie préférait les récits de l'armée de Sambre et Meuse ; ils avaient leur prix aussi et rappelaient de plus à la bonne dame le temps où son Hilaire, déclaré impropre au service par une blessure, se trouva si propre à être son époux.

Les dimanches, le docteur Narcisse Bornier, attaché à la personne de l'ambassadeur de Russie, venait passer l'après-midi chez ses parents. Harmodius, se départit un peu de sa sauvagerie en faveur de ce personnage assez lancé dans le monde politique et dans le monde savant et qui avait les mêmes opinions que lui. Le docteur, constatant chez le jeune homme une idiosyncrasie, (un tempérament particulier) à étudier, finit par s'éprendre de lui. Ils échangèrent ou entre-choquèrent leurs idées, parentes, nullement identiques, au grand profit de Munière qui était en retard, sur l'élite de son parti, de soixante à soixante-dix ans. Il leur arrivait d'aller visiter ensemble, pour finir la journée, quelques-uns des grands travaux en cours d'exécution ; ou parfois de conduire les deux vieux aux Français ou à l'Odéon, quand il y avait par là ce que Zénobie Bornier, *née native* du cul-de-sac de la Bouteille (rue Montmartre), appellait un *bon* spectacle, par exemple quelque tragédie de M. de Voltaire, doublée d'une comédie de M. de Marivaux ou de M. Sedaine.

On aura peine à croire peut-être à une existence ainsi faite et réglée chez un garçon de dix-huit ans, bien bâti, de beaucoup de santé, de dévotion nulle, — laquelle existence de deux années ne se démentit pas. Bien des gens penseront qu'on en omet ici quelque particularité cachée ou inaperçue. En quoi ces gens doués de seconde vue ne se tromperont pas. Seulement ce détail, tout à fait particulier, n'est pas de ceux qu'ils soupçonnent probablement. Et si pour quelques-uns il augmente la vraisemblance de cette simple anecdote, à d'autres il va la rendre moins vraisemblable encore.

Le père Munière faisait à son fils une pension mensuelle de cent soixante francs. Les dépenses du spartiate n'attei-

gnaient pas cent francs. L'excédent était employé comme suit, dans les quatre derniers jours du mois. Harmodius choisissait chez un costumier un déguisement *possible*, c'est-à-dire le déguisant assez et n'attirant pas trop l'attention ; il cachait ses cheveux blonds sous une perruque brune, teignait sa moustache, prenait à la nuit un billet à la gare de Lyon, et débarquait au petit jour à la gare la plus voisine du Molard. De là, évitant la route battue, prenant par les bois des sentiers de lui connus, il arrivait en deux heures au Lointier, hameau proche du moulin Joly. Il frappait là trois coups à une porte de jardin à demi recouverte par un rideau de chèvrefeuille.

La bonne demoiselle Jeanne-Zulmé Joly, septuagénaire proprette, aux coiffes comme celles que les peintres donnent à Charlotte Corday, à la jupe collante en toile peinte, au vieux pet-en-l'air de soie noire usé mais net, ouvrait doucement.

Un roman champêtre, on le voit... Comment il était devenu possible ? Expliquons-le un peu. Mlle Joly, sœur du père de Rose, avait été élevée au château de la Ripollière par la dernière baronne dont elle devint la femme de chambre, puis la dame de compagnie. En mourant, sa maîtresse lui avait légué ce petit *benochon* du Lointier, un assez gentil mobilier de chambre, ses nippes, sa bibliothèque de poche, son bichon Frisquet et son perroquet Lubin, plus une pension insaisissable de cinq cents livres, dont elle devait vivre et faire vivre le chien et l'oiseau. Deux vaches ayant nom la Bise et la Fromente et quatre poules appelées Blanchette, Grisette, Jaunette et Noirotte, aidaient la vieille fille dans cette tâche. Elle glanait elle-même du foin en juin et du blé en juillet pour lesdites vaches et poules. S'il y avait chez *Mamzelle* Joly une femme de

chambre romanesque, il y avait aussi, heureusement pour sa nièce, une paysanne sensée. Et Rose élevée par cette tante, ressemblait, disons-le vite, à la Jeannette Joly primitive plus qu'à la Zulmé postérieure du boudoir de la Ripollière.

Nous avons laissé Harmodius à la porte ; revenons à lui. Il traversait le jardinet grand comme la main, complanté de pommiers d'api, rosiers, jasmins et lilas de Perse, entrait dans une chambrette au pavé de brique soigneusement rougi ; au papier nankin, semé de ponts chinois et pagodes noires ; au mobilier de cerisier incrusté de bois blanc, ici recouvert, là capitonné d'une toile de Jouy rouge où des amours joufflus pourchassent des tourterelles. M[lle] Zulmé le faisait seoir, lui servait sur un guéridon une énorme tasse de vieux Saxe pleine d'un café au lait fumant, puis relevant certain store, elle faisait certain signe, attendu sûrement. Car à peine était-il aperçu, qu'on eût vu sortir du moulin *Mamzelle* Rose, la Rosette d'autrefois. Elle prenait par les prés derrière les aulnes et arrivait le plus lentement qu'elle pouvait, assez vite encore. Elle entrait par la porte de la rue, faisait une jolie révérence à tante Zulmé, puis tendait sa main, un peu brune, mais si douce ! au voyageur qui s'agenouillait à demi pour la prendre et y mettre sa lèvre altérée.

Et les deux amoureux babillaient trois heures sous l'œil souriant de la bonne demoiselle. C'était tout ? Oui vraiment. Ce garçon étonnant, je ne puis le nier, était ainsi fait qu'une causette très vertueuse avec une petite fille lui était un bonheur suffisant pour le reposer et rafraîchir d'un mois de mathématiques appliquées ! Les poètes d'il y a quarante ans eussent comparé ces amants à deux anges. Je n'en ferai rien. Les anges, appelés par Dante « oiseaux

divins», ne font pas de mathématiques ; comme les lys de l'Evangile, ils ne travaillent ni ne filent. Nous, pauvres hommes, nous peinons souvent, nous nous reposons quelquefois, et avons en tout temps une soif de bonheur cuisante, jamais assouvie.

La prière adressée à ces célestes paresseux, l'*Angelus*, ayant sonné, le soleil étant au plus haut, la population rustique, lasse d'un labeur ardemment poursuivi depuis le chant du coq, rentre tout entière dans la fraîcheur et la nuit de la maison, s'accoude sur la grande table couverte de mets robustes et s'accorde un repas qui est long parce qu'il est aussi un repos. A ce moment, les deux femmes, sûres de n'être pas vues, remenaient leur visiteur par les prés.

La nature là, avec un grand tapis vert riant, partout animé et rafraîchi d'eaux courantes, partout égayé par les caprices charmants de la lumière et de l'ombre ; — avec quelques haies d'aulnes pleins des murmures du vent ; quelques groupes de saules pleins de cris d'oiseaux ; deux variétés de peupliers formant de longs rideaux inégaux, incessamment mobiles ; avec des hêtres d'une exquise coquetterie de forme çà et là ; et de loin en loin un ou deux noyers au dôme ample et magnifique ; — arrange le jardin le plus simple et le plus délicieux qui soit. Les sites varient tous les cinquante pas, étant toujours la grâce même. Et l'ensemble, sous les soleils puissants de midi, atteint à une molle grandeur. Ils traversaient cet Eden lentement, l'habitude n'empêchant pas les deux jeunes âmes d'en sentir la beauté. Mais au bout, des blés mûrs, des maïs berçant au vent du sud, qui leurs vagues d'or, qui leurs palmes vertes, rappellent soudain que l'homme, lui, est condamné au travail. Et la vieille croix de bois grise, aux

ais branlants, chuchote austèrement qu'il est condamné à se sevrer de ce qu'il aime. La bonne demoiselle séparait là ses enfants pour un mois.

On le voit bien à présent : Jeannette-Zulmé estimait l'amour d'Harmodius et de Rose providentiel, donné de Dieu pour réconcilier les Montaigus et les Capulets du Molard. Et cette honnête personne croyait pouvoir en toute sûreté de conscience, moyenner un mariage dont l'avarice du père Munière, la vanité du père Joly et leurs rancunes à tous deux n'eussent pas voulu entendre parler. Ce mariage ne paraissait nullement inégal à la ci-devant dame de compagnie de la Ripollière. Les Munière, assurément, étaient sept ou huit fois plus riches que les Joly. Mais les Joly étaient, à son sens, d'une extraction et condition plus relevée. Le bisaïeul de Rose était curial à Bas-en-Basset ; son aïeul huissier seigneurial au Molard. Son père, quoi qu'on pût faire et dire, était le colonel Joly. Sans doute, Harmodius était un brave et bon garçon, mais Rose était la perfection même.

Cette sentence, disons-le, n'était pas dictée exclusivement par un orgueil quasi-maternel. La jeune fille devait à son tempérament bien équilibré, à son esprit juste, une droiture rare. Elle tenait de sa mère une piété sans acrimonie, de son père le sentiment exalté de l'honneur. La société de sa tante, personne assez spirituelle et bien apprise, la fréquentation assidue de la bibliothèque *de poche* où il y avait quelques précis élémentaires de sciences, d'histoire bien faits, quelques beaux livres de poésie, avaient ajouté à sa culture. Sa supériorité modeste était implicitement reconnue du petit monde où elle vivait. Ayant perdu sa mère de bonne heure, elle conduisait le commerce assez compliqué de son père et avait su rétablir

l'ordre deux ou trois fois dans le ménage de sa tante, économe en certaines choses, dépensière en d'autres. Rose avait un genre de beauté qui ajoutait à son ascendant. Les jeunes gens du Molard, il est vrai, assuraient qu'il y avait dans la commune deux filles qui *la passaient* en agréments. Ils prétendaient que « *la* Rose Joly n'était ni rose ni jolie ». Jeu de mots à part, ils étaient dans le vrai. Son teint, d'une pâleur chaude, manquait de fraîcheur. Son front, un peu large et haut, dérangeait l'ovale de sa figure; des cheveux fins, frisant naturellement, mêlés de boucles quasi brunes et de boucles quasi dorées, d'opulents sourcils châtains se rejoignant presque, de grands yeux d'un brun orangé, pleins de lumière et de franchise, un profil droit, une petite bouche assez altière, à laquelle on reprochait son sourire rare, très grave et très pur, la faisaient en tout plus belle que jolie, belle d'une beauté qui imposait un peu à tous et devant laquelle Harmodius était pris d'un sentiment d'adoration singulier.

Les visites purent se répéter sans que ce sentiment changeât.

« La vieille Joly ne nous quittait point (écrivait le jeune amoureux), voulant pouvoir en témoigner au besoin. mais ne me faisant pas cette injure de croire la précaution nécessaire. Je me serais dégradé à mes propres yeux en pensant à mal devant Rose; je n'eusse plus osé la regarder (ajoutait Harmodius avec une sorte de transport). Je pensais, en l'écoutant, au culte de l'Hippolyte d'Euripide pour sa déesse, et je me répétais à moi-même l'invocation du pur jeune homme : « Souffle divin, quand je t'ai senti, j'ai été consolé. »

« Vous demandez comment ces entrevues étaient remplies ? Eh bien, de la joie de nous revoir, des souvenirs riants et inépuisables du passé, du rêve bienheureux, toujours recommencé de l'avenir; de mes études même, de mes progrès qu'elle disait comprendre à force de volonté, qu'elle comprenait, je crois, à force d'amour ; des

chers projets que nous faisions à deux et embellissions sans fin et dont nous jouissions sans mélange. — De quoi encore? du livre qu'elle avait désiré, que je lui avais apporté la dernière fois, qu'elle avait lu et me racontait — avec quel tour naïf! demandant si vraiment la vie était ainsi faite... »

Il faudrait dire ici les noms de ces livres choisis par elle et par lui : les uns sont bien illustres, les autres oubliés, ils feraient comprendre tous comment ces deux enfants, sans y trop tâcher, *s'élevaient* l'un l'autre, dans le beau sens du mot, et sciemment se préparaient à une vie intellectuelle commune, sans laquelle le mariage n'est pas une union véritable. Par ménagement pour des préjugés sans sincérité, ou des affectations grimacières, on taira ici les plus significatifs. Peut-être sera-ce trop d'y mettre encore ces lignes d'une lettre d'Harmodius :

« Elle n'en lut pas moins ensuite *les Evangiles* avec une émotion profonde. Toutes nos lectures n'étaient pas si sérieuses. La *Marie* de Brizeux nous ravit; elle la sut par cœur; elle disait ces aimables vers avec une passion contenue qui les rendait plus pénétrants et en doublait la grâce. *Hermann et Dorothée* lui plut moins. Les romans champêtres de la charmeresse de Nohant nous furent des événements. Les premières larmes que j'aie vues à ses beaux cils furent causées par le retour du *Champi* au moulin de la veuve Blanchet!... »

Le taupier Poivron, recomptant son gibier qu'il avait pendu aux aulnes de la prairie des Rigolets, rencontra une fois Harmodius arrivant vers la *planche* du vieux bief. Le jeune homme, qui était affublé ce jour-là d'un costume d'artiste à tous crins, s'assit gravement sur une tronche de saule renversée, prit en sa poche un carnet et se mit à *tirer* le portrait de Poivron qui, dans l'exercice de ses fonctions, ressemblait à un fantoche de Callot et qui se laissa faire avec une satisfaction visible. Et il n'en eût été rien de plus. Mais le même jour de malheur, au départ, ces dames furent vues vers la Croix par le petit Jean à la

veuve Boguet, lequel prenait par là des oiseaux au filet de fontaine. *Mamzelle* Zulmé estima qu'il y avait lieu de parer à des indiscrétions inévitables. Elle alla dire sa prière au cimetière un peu plus tôt que d'ordinaire, y trouva — « par un heureux hasard ? » — la dame Boguet et lui confia, sous le sceau du secret, qu'elle faisait faire le portrait de sa nièce à huis clos, par un peintre célèbre de Montbeney, à l'intention d'en donner la surprise à son frère le jour de sa fête. Ce mensonge *joyeux* ajourna la catastrophe. Dans ce coin du monde catholique, les dévotes appellent mensonges *joyeux* ceux faits à bonne fin, et ne se les refusent guères. L'inconvénient de cette théologie, c'est que quand on a quelque envie de dire la chose qui n'est pas, on peut toujours se persuader que c'est à bonne fin.

A la fin de l'automne 1856, des gendarmes du Chef-lieu à la piste de deux comasques, soi-disant marchands de figurines, suspects de certains projets politiques à la mode d'alors, demandèrent brusquement *ses papiers* à Harmodius à deux cents pas du Molard. Ne pouvant mieux faire, il invoqua le témoignage du garde-champêtre Taupineau qui les suivait et duquel il se fit reconnaître. Le garde-champêtre ne fut pas peu fier de protéger le fils de M. le Maire contre la force armée. Harmodius fit deux imprudences : il paya cette protection trop cher ; puis il demanda au subalterne ébahi le silence pour le présent et pour l'avenir.

Taupineau était un animal curieux ; il lui parut logique de savoir d'abord ce qu'on lui demandait de taire. Il suivit de loin le jeune homme ; de derrière un buisson, il le vit entrer chez M^lle^ Joly par la porte des prés ; puis, du cabaret du *Mouton d'Espagne*, où il s'assit pour se rafraîchir, vit arriver la jeune fille par la porte de la rue. Sur

quoi il s'estima renseigné. Or, il voulait mal de mort au colonel Joly qui, pendant son court passage à la Mairie, en 1848, l'avait destitué. L'idée d'une trahison qui serait une vengeance le hanta désormais ; il en rêvait la nuit. Cependant, il résista près d'un mois à cette mauvaise pensée. Mais un soir qu'il avait beaucoup bu, il dit au Maire la moitié de son secret; l'autre moitié lui échappa un matin qu'il avait bien déjeuné.

Ce que des compétitions et luttes entre murs mitoyens, dont rien ne distrait les compétiteurs pendant quarante années, engendrent de haines, allument de colères, font couver de rancunes et éclater de vengeances parfois ; on le sait bien dans nos villages. Ailleurs on ne le soupçonne pas. En ce que Taupineau lui conta, non sans quelque embellissement involontaire, et qu'il interpréta à sa façon et assez grossièrement, Denis Munière vit sa vengeance arrangée et acquise plus qu'à moitié, il mit sa haine, ses colères et sa rancune en travail pour la compléter et parfaire. Tout fut combiné pour qu'à la prochaine apparition de monsieur son fils, le pauvre garçon fût surpris sortant déguisé de chez « la fille Joly », appréhendé au corps par le brigadier et ses hommes, conduit solennellement et incarcéré en la prison du lieu (un poulailler humide, immonde et infect). — « Ledit prisonnier, après une détention d'environ deux heures », pendant laquelle tout le village s'attroupa à la porte de la geôle, « fut dûment interrogé, reconnu et élargi » publiquement, après une déclaration qu'on ne laissa pas de travestir.

Il y avait au Molard le parti de Monsieur le Maire et le parti de l'opposition ; le premier avait toujours la majorité. S'il advenait que le Maire fût pris dans la minorité opposante comme en 1848, cette minorité devenait la majorité

tout de suite par un grossissement spontané ; ce phénomène curieux a été aussi observé ailleurs. La majorité donc accueillit le prisonnier élargi avec un murmure désapprobateur ; le brigadier et le garde-champêtre lui avaient donné le mot d'ordre. Harmodius put entendre répéter autour de lui « que les demoiselles Joly étaient des rusées qui avaient séduit un mineur plus riche qu'elles ... »

Le jeune homme, dans un état de désespoir et de fureur indescriptibles, courut chez le curé et le juge de paix et les pria de vouloir bien l'accompagner au moulin. — Le juge de paix était rival d'influence et compétiteur annoncé du Maire aux élections prochaines du Conseil général. Et s'il y a sur quatre cents curés du Haut-Rhône quarante pasteurs pacifiques qui ne font pas la petite guerre avec l'autorité municipale, le curé du Molard, ancien professeur de théologie, n'était pas de ces quarante-là. Curé et juge de paix acquiescèrent donc d'assez bonne grâce à la demande qui leur était faite.

En entrant le premier au moulin, l'un des deux dignitaires dit un peu gauchement « qu'il venait, sur le désir exprimé de Monsieur Munière fils, assister à une réparation due... »

« Une réparation ! dit Rose d'un ton froid, bien que son beau visage se colorât faiblement ; ce mot n'est pas de vous, Harmodius. Vous n'avez pas de torts avec moi, Dieu m'en est témoin ; mon père, vous m'avez élevée, vous me connaissez et vous savez qu'on ne me manque pas. »

« Réparation ! dit *Mamzelle* Joly avec une urbanité voulue, aigrelette ; cher pasteur, vous oubliez que ces jeunes gens se voyaient chez moi... »

Harmodius intervint vite : « Colonel, vous en croyez bien votre fille et votre sœur. Je venais simplement, avant

de repartir, vous supplier de m'accorder la main de Mlle Rose. Si vous me l'accordez, je voulais déclarer devant deux témoins honorables, que je viendrai la réclamer le jour où la loi me permettra de me passer du consentement qui m'est refusé. »

M. Joly regarda le jeune homme dans les yeux, prit ses mains et lui dit : « Mon enfant, je compte sur votre loyauté. Quand vous reviendrez je ne serai plus là vraisemblablement, vous en serez plus lié, s'il se peut. » Harmodius embrassa le vieux soldat et, autorisé d'un signe, passa un anneau qu'il portait au doigt de Rose. Celle-ci mit alors sa main jolie sur les lèvres de son fiancé et lui dit : « Je vous attendrai. »

Cette scène n'était pas pour rester secrète. Le père Munière informé, rogna la pension de son fils de façon à rendre impossibles désormais toutes visites ultérieures du jeune homme au Molard. Pendant son dernier séjour à Paris, Harmodius tomba dans un état bizarre. La douleur de voir un mariage qu'il avait cru assez prochain ajourné peut-être de cinq années, y était pour beaucoup. Les veilles préparatoires d'un examen d'où il devait sortir ingénieur civil, l'incertitude du résultat de cet examen, y contribuèrent aussi. L'examen passé en bon rang, d'autres perplexités arrivèrent. Le nouvel ingénieur avait à trouver une *situation*. Il n'avait pas de protecteurs, il n'avait pas de camarades, il n'avait pas d'entre-gens, toutes choses en vérité aussi indispensables que le brevet laborieusement conquis pouvait l'être. Une ou deux cruelles déconvenues le lui montrèrent bien. Il commença à se ronger.

Narcisse Bornier, son ami, son confesseur et son médecin, lui offrit de le présenter à Mme Herminie Dupotet, belle personne un peu mûre, auteur d'un roman de mœurs

à allusions qui avait eu du succès, et maîtresse du duc de Rivadavia, président du Conseil d'administration du chemin de fer du Nord-Ouest. Harmodius plut à la dame pour sa bonne mine et sa belle innocence. On engagea les deux amis à venir dîner le lundi suivant avec le Duc, qui fut très bien pour le jeune ingénieur — et partit vers dix heures pour l'Opéra, où il devait conférer avec le Ministre des travaux publics. Dix minutes après son départ, Narcisse se rappela que son ambassadeur avait eu un peu de fièvre le matin et trouverait mauvais que son médecin n'assistât pas à son coucher : il laissa donc Harmodius occupé à dire un air patois assez tendre à la belle Herminie qui aimait la musique infiniment — et garda le jeune homme jusqu'au matin...

Le surlendemain, le docteur Bornier, qui croyait bien avoir, du même coup, guéri son ami de ses humeurs noires et l'avoir définitivement *lancé*, reçut de lui une lettre timbrée du Hâvre, la plus étonnante qui se puisse. Harmodius écrivait :

« Je me croyais honnête, et j'ai manqué à mon serment. J'étais confiant dans ma force, orgueilleux de m'être préservé de toute souillure, et je me suis laissé choir dans un bourbier.

» Je dois une expiation à celle à qui j'avais promis fidélité. Je m'en dois une à moi-même. L'odeur qui me suit, la nausée qui ne me quitte plus m'empêcheraient déjà de me pardonner et me rendent la vie odieuse.

» Quand un militaire a forfait à l'honneur et subi une dégradation publique, il se fait sauter la cervelle. Ce qui m'arrête, c'est l'idée que là-bas, sous les peupliers du moulin, on me pleurerait, je ne supporte pas la pensée qu'on pleure jamais là par ma faute ; et je ne vais pas réparer mon manquement par un autre.

» La punition que je m'impose me sera plus dure. Je vais m'exiler pour cinq ans. La république du Chili demande à l'Europe des ingénieurs pour de grands travaux que sa prospérité croissante lui

permet de commencer. On me paie mon passage et quelques mois de traitement d'avance. Je pars sans rien demander à mon père. Adieu à vous, à vos excellents parents. J'enverrai mon adresse aussitôt arrivé à Valparaiso... »

Tous les mois, au lieu et place de la visite qu'il faisait à sa belle amie, celle-ci reçut une lettre de lui. L'exilé volontaire reparlait de son amour, de son chagrin, de leur avenir en termes simples et émus. Il décrivait non moins simplement la belle contrée qu'il habitait, couchée entre les plus hautes montagnes de la terre et la grande mer Pacifique, et méritant assez ce nom de *Vallée du Paradis* donné à son port principal. Appelé par son service dans les états voisins, il racontait les événements qu'il avait sous les yeux, bien curieux et auxquels l'Europe reste inattentive. A Lima, à Guyaquil, les convulsions de la vieille race indigène qui a repris l'ascendant de fait, imposé sa langue aux conquérants, qui se transforme douloureusement et cherche à tâtons, dans la nuit que l'Inquisition lui a laissée, un lendemain possible. — A Santiago où le sang blanc domine, — le développement régulier et prospère d'une démocratie honnête, le meilleur et le plus rassurant spectacle qui soit donné à ce temps-ci.

Rose lui répondait quelques mots pour lui dire qu'elle l'aimait, lui témoigner qu'elle le comprenait, lui conter, parce qu'il le lui avait demandé, les petits incidents de son humble existence.

Deux années, dont le principal événement fut un échange de photographies, passèrent lentement.

Au commencement de la troisième, « la lettre de l'autre monde », dont tous les premiers du mois, Mme Hermance-Ludovise de Saint-Ange, veuve de la Grande-Armée et Directrice de la poste au Molard, fumant virilement sa

cigarette sur le pas de sa porte, faisait admirer les timbres variés à ses amis du café de l'Empire, — la lettre de l'autre monde vint à manquer. Il n'est pas besoin d'ajouter que ce fut au Moulin un sujet de chagrin et de souci cruel, et au Molard un événement.

Elle manqua quatre mois consécutifs. Le cinquième, arrivèrent du Hâvre deux mots brefs, l'un pour Rose : — Harmodius lui apprenait qu'il avait été malade longuement, qu'il allait mieux et qu'après quelques jours de repos, il accourait la revoir ; — l'autre, pour le père Munière : son fils lui annonçait qu'il avait pris la fièvre jaune à Guyaquil et en restait fort affaibli ; que son entier rétablissement était problématique, qu'il aimerait mourir réconcilié avec lui et mari de Rose...

Sur quoi le vieux marchand de biens qui n'était jamais sorti de *son* département, se décida à partir pour le Havre, bien résolu à chicaner la condition que son fils paraissait mettre à une réconciliation.

Il eut peine à reconnaître Harmodius tant celui-ci était changé. Son fils le reconnut lui tout entier à son marchandage. Il laissa le dur paysan répéter avec une émotion non jouée que « lui Harmodius, héritier d'un si beau bien dont l'acquisition avait coûté à son vieux père tant de pas, tant de peines, était simplement la dupe d'une fille adroite qui voulait devenir la plus riche femme du Molard... » Quand Denis Munière eut tout dit, Harmodius Munière répondit d'un grand sang-froid — qu'il remerciait son père de sa visite, mais ne pourrait pas la lui rendre. Ce qui lui restait de forces, il devait l'employer à conduire Rose Joly à Fribourg ou à Lucerne ; la loi de ce pays-là les ferait valablement mari et femme ; ensuite de quoi il reviendrait dater du moulin Joly une requête tendant à ce qu'il

fût rendu compte, à lui majeur et non interdit, du bien de sa mère Pélagie Rabut, mariée sous le régime de la communauté d'acquêts...

Denis Munière courut chez un homme de loi. Le Normand le jaugea tout de suite et lui dit : « Mais donnez votre consentement et gardez le bien ».

— Je crois, répliqua le père Munière, qu'il faudra leur accorder des aliments...

Sur ce il revit son fils, le caressa fort et partit pour faire publier les bans.

Rose aussi eut peine à reconnaître son fiancé, il avait perdu son teint rose et blanc ; sa barbe et ses cheveux étaient tombés pendant l'horrible maladie ; et il semblait que la forme de sa tête eût elle-même changé. Elle ne le retrouvait que dans son sourire et son regard. Ils ont eu deux enfants : une fille assez jolie mais idiote, et un garçon bien conformé d'ailleurs, qui, à douze ans, ne sait ni compter jusqu'à dix, ni manger seul.

Si les ci-devant *petits crevés* qui n'ont pas laissé d'engraisser et grossir au râtelier où cette bonne République provisoire les laisse, riaient un peu de notre églogue avec les personnes que le plus fameux appelait des langoustes pour la blancheur un peu malsaine de leur chair, je n'en serais pas trop désolé.

## LES APPARENCES SONT BONNES A GARDER.

Vous êtes entré une fois dans la chambre unique de la *femme de journée*, encombrée de petits meubles sordides : lit en loques aux rideaux troués, armoire branlante logeant le pauvre linge rapiécé, huche vermoulue, chaises dépareillées plus ou moins boiteuses, table écornée, débris de vaisselle errant sur le vaisselier de sapin. Sur la cheminée la lampe *à pompe* d'étain, à droite une image de la noire vierge de Fourvières, à gauche un bénitier de quatre sous. L'humble créature appelée *la* Josephte a mis vingt ans à réunir ces trésors ; c'est une petite femme, bien faite, vigoureuse, active on ne peut plus ; sa figure maigre et brune, qui n'a point d'âge, est celle d'un petit garçon de seize ans. *La* Josephte pouvait en avoir trente-cinq quand elle séduisit François Burdet, manouvrier de vingt-huit ans, n'ayant à lui que le vêtement qu'il portait et quelques outils de jardinage. Ce Burdet, Hercule de la variété courte et trapue, blême, blondasse, sans barbe qu'une moustache jaune sale sur la lèvre, apprit d'elle ce que c'est qu'une femme. Elle le vêtit, elle le nourrit, il fut donc à elle, comme le chien du chasseur est à son maître, — tant qu'elle fut jeune...

C'était ce qu'on appelle à Montbeney un *petit ouvrier*

que cet Hercule lymphatique. Il travaillait un jour sur deux environ ; et la gêne du ménage était souvent de la pénurie : la naissance d'une fille l'augmenta. Burdet ne décoléra plus : de la première cause de cette irritation, il vaut mieux se taire, comme de tout ce qui ravale l'homme jusqu'à la bête. Quand sa fille fut sevrée, il se plaignit incessamment de ce que la mère, pour nourrir mieux « cette marmotte », le rationnait trop maigrement. Il alla quelquefois, les nuits, pêcher illicitement du poisson dans les étangs, du produit vivait deux ou trois jours au cabaret, battait sa femme et sa fille en rentrant, les volait quand il pouvait trouver leur *cachette*.

*La* Josephte se tuait de travail. Mais elle parvint à faire grandir *la petite*, à lui avoir une robe blanche le jour de sa première communion. Le lendemain elle la fit entrer en apprentissage chez la couturière en renom. Au bout de quelque temps, Eugénie gagna soixante centimes par jour. La moitié de ce gain (six francs par mois) fut placée à la caisse d'épargne, malgré les cris de Burdet qui achevait de se dépraver.

La ville fit, en ce temps, construire un abattoir, le département une sous-préfecture, deux communautés de femmes, des palais. Cela donna du travail aux ouvriers, et augmenta la main-d'œuvre d'un tiers. Pendant quatre ou cinq ans, Burdet gagna deux francs par jour à servir les maçons ; il prit l'habitude d'en dépenser la moitié en eau-de-vie. Quand le soir il rentrait ivre-mort, « ses femelles », comme il disait galamment, s'estimaient heureuses ; tombant sur son grabat, il les laissait dormir sur le leur. Quand il rentrait lucide, il *leur faisait du tapage*.

La misérable Josephte mourut à la peine. Avant d'aller se reposer où l'on sait, elle eut encore à subir, après tan

d'autres, un supplice dernier, inattendu, horrible. Eugénie ayant près de seize ans, était devenue assez belle. Josephte avait vu bientôt avec étonnement, puis avec inquiétude, puis avec une épouvante indicible, l'aversion que Burdet avait toujours témoignée pour « sa marmotte » se changer en une complaisance étrange, dont les marques prenaient par moments un caractère — qu'il serait odieux d'indiquer ici davantage...

La mère s'en ouvrit avec désespoir au prêtre qui l'administra, le conjurant de conduire, de secourir l'enfant qu'elle laissait sans défense contre un danger qu'Eugénie ne pouvait deviner, qu'on ne pouvait lui dire. Le prêtre effrayé, embarrassé, crut bien faire en conseillant à la jeune fille d'entrer dans un couvent. Mais la petite somme qu'elle avait amassée avait été dévorée par les frais de la maladie, de l'inhumation, et, chose affreuse à dire, par *les lroits* dont ces successions-là sont frappées comme celles les millionnaires. Elle n'avait pas de dot. Et elle avait contracté, en faisant son métier de tailleuse à la journée ci et là, des habitudes d'indépendance et une liberté l'esprit qui lui eussent rendu la claustration insupportable.

Un soir noir et glacé de décembre, sous d'épais flocons le neige descendant avec lenteur du ciel sans étoiles, Eugénie dut s'enfuir, vers onze heures de nuit, à peine êtue, de la *chambre* où le journalier ivre venait de rentrer... Elle croisait ses bras nus frissonnant de froid et 'horreur sur sa poitrine, et jetait de temps à autre un ur sanglot. Elle n'avait pas d'asile possible; elle allait la rivière...

En traversant la place, elle vit sortir d'une maison fort clairée et venir à elle un homme en costume de soirée.

Comme elle passait de l'autre côté de la voie instinctivement, il fit de même, l'arrêta, et lui demanda, avec un regard et un son de voix pleins d'une compassion très sincère, ce qu'elle avait, où elle allait ainsi dans la nuit d'hiver, peu vêtue et pleurant. Elle répondit quelques mots à voix basse, en cachant sa figure dans ses mains. Il lui demanda encore quel âge elle avait, jeta sa pelisse fourrée sur ses épaules, et l'emmena sans qu'elle eût l'idée de résister, quoique cet homme fût jeune, d'une beauté singulière. L'intérêt qu'il lui témoignait semblait honnête, et l'était. Elle coucha dans une petite salle à manger tiède, sur un divan, sous la pelisse doublée de martre.

Le matin, M. Henri Capelle envoya sa femme de ménage acheter du mérinos noir dont Eugénie se fit, dans la journée, une robe. Le soir, il l'installa dans une petite chambre garnie du voisinage, décemment meublée, où il avait fait porter du bois.

Elle continua *ses journées*. Le soir, M. Henri venait quelquefois. Il lui apportait des fleurs, des gâteaux, lui apprit à faire du thé, et, découvrant qu'elle avait une jolie voix, lui enseigna un peu de musique. Il s'écoula ainsi près d'un mois avant qu'elle se donnât à lui, bien qu'elle l'eût aimé dès le premier jour.

M. Henri Capelle, d'une bonne famille de Picardie, ayant du bien, des protections, de la tenue, de l'application, était arrivé à vingt-huit ans à un poste assez bon dans une administration où l'on n'avance guère. Il était grand, fait comme l'Antinoüs, avec une figure régulière dont ses grands yeux couleur d'acier et sa légère moustache brune diminuaient un peu la froideur. Cependant il paraissait cinq ou six ans de plus, tant cette froideur était chez lui dominante et marquée.

A Montbeney, où on s'occupait beaucoup de lui, une ou deux aimables personnes qui avaient jeté leur bonnet par-dessus les moulins disaient que, quand il voulait plaire, ses yeux si froids et son sourire si rare prenaient une expression dangereuse.

L'homme de la ville le plus soigneux de sa personne, le mieux mis, le mieux logé, il avait à l'extrémité du faubourg neuf un petit jardin clos de trois côtés, ouvert par une claire-voie du quatrième sur la forêt; il y cultivait lui-même des rosiers remontants et de nouvelles variétés de fraises. Il dansait quelquefois, chantait un peu, lisait un peu, montait à cheval, allait partout et était de tout à Montbeney. Il y a force filles bien nées, menacées du célibat, dans cette petite ville où on avantage les aînés, où on dote les filles le moins qu'on peut, où les mœurs sont aristocratiques et où les fortunes ne le sont point. Henri eût pu choisir entre deux douzaines environ de vierges entre vingt et trente ans, toutes absolument parfaites de caractère, plusieurs très agréables à voir, deux ou trois assez belles, ayant de vingt à quarante mille de dot et des goûts de luxe auxquels dix mille livres de rente n'auraient pas suffi. Deux jeunes veuves, plus riches et non moins désirables, se mettaient aussi sur les rangs. Il avait étudié ces dernières successivement et, après avoir reconnu leur fort et leur faible, les avait mariées à deux amis à lui, l'un dans la marine, l'autre dans la magistrature et qui lui semblèrent faits pour elles....

Eugénie l'occupa exclusivement pendant les deux dernières années de son séjour à Montbeney, un peu plus que chacune de ces deux dames, cela parce que ce garçon était naturellement attaché à ce qu'il avait, de plus économe et ménager de ce qu'il avait, en tout, même en ses

plaisirs. Il traitait ses maîtresses en vérité comme ses rosiers remontants qu'il taillait selon la bonne méthode, ne chargeait pas trop, demandant à chaque saison et floraison ce qu'elle pouvait donner de boutons naturellement, non davantage ; les couvrant aux neiges, les arrosant aux chaleurs, et les faisant ainsi durer et vivre âge de rosier. Cette façon d'agir, rare même chez des hommes plus mûrs, vaut d'être notée chez un homme de son âge, doué comme il l'était.

Une autre cause de la durée de cet attachement, c'est la beauté, les mérites, les défauts et la conduite d'Eugénie. —Sa figure était un peu ronde, mais si fraîche! Ses yeux relevés à la chinoise, d'un vert noir, veloutés, pétillaient d'esprit. Son nez était joli et coquin. On ne prenait pas garde que sa bouche mutine, meublée de petites dents blanches rangées en perfection, était assez grande, et que son sourire était à la fois très naïf et très avide. Ses cheveux changeaient de ton selon la lumière : dans le rayon ils étaient d'or, dans l'ombre châtain-doré. Son col était ravissant de forme et de blancheur, ainsi que ses bras (plutôt forts). Son corps à seize ans entièrement développé était robuste et charmant. Chacun de ses mouvements un peu félins était plein de promesses. Son intelligence était rapide, lucide et curieuse de toutes choses. Henri la voyant éminemment éducable lui donna des livres, lui apprit ce qu'il savait, avec quoi elle apprit plusieurs choses (bonnes et mauvaises) qu'il ne savait pas.

Elle l'aimait plus peut-être qu'il n'avait été aimé encore. Cet amour était fait des fièvres qu'il avait éveillées ou attisées en elle, de l'admiration qu'une fille ardente a toujours pour un homme calme, enfin de sa reconnaissance pour celui qui l'avait tirée d'un abîme de fange pour l'en-

tourer d'un bien-être et d'un luxe dont elle goûtait les raffinements avec délices. Par ses sens et ce qu'elle avait d'esprit et de cœur elle lui appartenait. Il la trouva même capable de dévouement deux fois : lorsqu'il fut atteint de la petite vérole en 1868, elle le soigna admirablement, risquant sa vie et sa beauté. Et lorsqu'il quitta Montbeney, elle lui offrit de le suivre, sacrifiant une situation qu'elle avait conquise à force de travail, d'ordre et de tenue. La petite couturière à la journée devenue la première et presque l'unique tailleuse de la ville conduisait un atelier nombreux, toujours occupé, savant, et dont la petite noblesse et la grosse bourgeoisie ne discutaient pas les prix. Elle se faisait relativement riche ; elle en était fière. Les aimables personnes qu'elle habillait *à leur avantage* souriaient avec condescendance ou commisération, selon qu'elles étaient ou n'étaient pas dévotes, quand on faisait allusion à sa conduite. Elles avaient décidé que, vu son talent, il y avait lieu de la traiter en artiste, c'est-à-dire de ne pas, parlant à elle, l'écraser de leur vertu.

Quand cette fille qu'il savait âpre au gain, contente de cette situation, vint lui offrir très simplement de le suivre, le bel Henri se sentit dans la région du cœur remué et comme déchiré. Cette sensation lui était nouvelle. A l'altération de sa voix, à la caresse de son regard, à la douceur de l'étreinte dont elle fut payée, Eugénie crut son sacrifice accepté. Mais Henri retrouva vite sa froide manière habituelle pour lui dire en baisant ses deux mains un peu tremblantes :

« Ma chère petite, j'obtiens un avancement inespéré ; cela se paie. J'épouse dans deux mois la petite fille de l'homme auquel je succède. C'est une grosse personne sans agrément ni esprit ; on vante sa bonté, qui doit être

son seul mérite évidemment. Ce qui dans nos fonctions est toléré chez un célibataire, ne le serait pas chez un nouveau marié. Tu es bien jeune, plus belle que jamais ; tu as du sens, de l'esprit de conduite, de petites épargnes, un bon état. Je te donne ce petit mobilier et ce jardin que tu aimes. Tu seras assiégée par la jeunesse dite dorée de Montbeney (qui n'est guère dorée). Econduis-la en racontant ce qui excuse *ta faute*, et en ajoutant que tu n'en veux pas faire une seconde. Tu as gardé, sur mon conseil, quelques pratiques pieuses, répète-les ostensiblement, sans affectation. Je reviendrai ici dans quelque temps voir les amis que je laisse. On te fera faire un mariage décent. Que penses-tu de Guillard ? Il a au greffe douze cents francs d'appointement. Il est honnête, assez bien bâti (pour un mari), te lorgne, et vous feriez bien à vous deux souche de bourgeois... »

Il partit pour Paris le lendemain. Elle le rejoignit huit jours après, chargée d'emplettes pour *ses pratiques* et l'aida à composer la corbeille qu'il allait offrir à sa grosse fiancée. Ils firent durer cette opération importante quinze jours qui furent les plus heureux de la vie d'Eugénie.

Elle reparut à Montbeney, vêtue d'un petit deuil d'une extrême simplicité, d'un goût parfait, lui seyant à ravir et ne le quitta plus. Elle le fit remarquer d'un regard et d'un geste émus à deux ou trois personnages assez considérables (le député de l'arrondissement, le jeune sous-préfet, un membre du parquet entre deux âges, et un vieux receveur particulier) qui vinrent successivement mettre leur cœur et leur bourse à ses pieds. Et comme ils crurent possible d'insister, elle leur montra, en baissant la tête humblement, un petit meuble peu usité qu'elle avait ajouté au mobilier d'Henri, un prie-Dieu élégant

surmonté d'un assez beau crucifix d'ivoire. — Sur quoi le magistrat et le financier qui crurent à un caprice partirent en souriant. — Des deux autres qui crurent à une grimace, l'un fit un geste, l'autre dit un mot signifiant qu'ils étaient gens à partager avec Dieu. Au député qui avait la moustache grise, Eugénie Burdet dit d'une voix douloureuse qu'elle avait failli, il est vrai ; mais que si on pouvait douter de sa vertu, nul n'avait le droit de douter de sa sincérité et qu'elle n'avait pas mérité cette insulte ; au sous-préfet qui était un blanc-bec, elle montra la porte.

Ces messieurs n'en firent point de bruit. Mais de l'atelier voisin, (par hasard) entr'ouvert, on avait entendu et, un jeu de glaces aidant, on avait entrevu. M^lle^ Lise, première ouvrière, qui avait ses entrées à la Sous-Préfecture paraît-il, fit le soir de sanglants reproches au maître du lieu. Ce magistrat répondit entre deux bouffées de son *puro* : « Lili, vous manquez de dignité. Prenez des leçons de M^lle^ Burdet, elle en a énormément pour une petite femme. J'ai cru revoir Rachel jetant à Bajazet son fameux : Sortez ! ».

Pendant les huit jours suivants, on ne parla guère à Montbeney que de la conversion d'Eugénie. De bonnes personnes annoncèrent même son entrée au couvent de Sainte-Claire. Mais elle n'avait garde de rien exagérer et de rien presser. Ce ne fut que deux mois plus tard, vers Pâques fleuries, que, rencontrant l'abbé Du Douhot chez M^me^ la baronne de la Maulubecque à qui elle allait montrer des étoffes de printemps, elle demanda à ce digne prêtre une conversation d'une demi-heure.

Elle conta sa vie au vieillard, en peu de mots, avec une simplicité absolue et une sincérité relative. — « Vous me dites, ma chère demoiselle, qu'après l'abandon de votre

ami, l'idée de revenir au Dieu qui est la fidélité même vous a tout de suite hantée. Il y a de cela trois mois. Les avez-vous employés à résister à cette bonne pensée ? Plusieurs vous ont tentée, dites-vous. Avez-vous point hésité ? » — « Non, vénéré Monsieur. C'est ma raison qui me ramène à Dieu ; je n'ai pas cru pouvoir m'offrir à lui tant que mon cœur était plein d'un autre. Il y a trois mois j'étais convertie, mais malade. Aujourd'hui je me sens guérie. »

M. Du Douhot, sachant qu'elle aimait l'argent, lui enjoignit pour pénitence de faire une aumône par semaine. Elle lui demanda de la faire par ses mains et l'obtint. Il était de l'ancien clergé et de l'ancien monde et ne lui parla jamais de prendre le voile.

Montbeney a deux ou trois vices mignons ; celui qui est de tous les sexes, de tous les âges, de toutes les classes de la société, la médisance, y sévit particulièrement. Il y avait alors, dans la ville et la banlieue, jusqu'à trois personnes reconnues irréprochables. Eugénie Burdet fut déclarée quatrième par le jury de levrettes hargneuses et de bassets impudents qui faisait l'opinion.

Elle avait quelques épargnes dont on surfaisait le chiffre, c'est une des manies du lieu, une des formes de son patriotisme de clocher, de grossir les fortunes. Ce qui est sûr, c'est que quand on eut construit la gare à cent mètres de son jardin des Rosiers, elle le vendit comme terrain à bâtir, en quatre lots égaux, le premier trois mille francs, le second cinq mille, les troisième et quatrième chacun six mille cinq cents, total vingt-un mille francs.

L'an suivant M^me de la Maulubecque fut frappée de cécité congénitale. Elle était assez riche, dévote et n'avait pas de parents au degré successible. Elle pria son directeur, M. Du Douhot, de lui donner une personne sûre, capable de remplir tour à tour les fonctions de femme pour accompagner, lectrice et femme de charge. L'abbé lui parla d'Eugénie. La baronne se dit : que cette jolie et spirituelle fille n'éloignerait personne de son salon, lui serait d'une compagnie tolérable, conduirait sa maison décemment, même ses affaires au besoin, ayant en ceci fait ses preuves. Elle fit offrir à M^lle Burdet deux mille francs d'appointement, lesquels seraient après son décès transformés en pension viagère insaisissable. Eugénie pensa que la baronne avait soixante et douze ans et était gourmande, — qu'elle-même en avait vingt-cinq, qu'en payant de trois ou quatre ans de sujétion une place dans un des salons les mieux fréquentés du pays, et la chance d'y pêcher un mari *sortable*, elle ne ferait pas un trop mauvais marché, appointement à part. Elle accepta à cette seule condition qu'au décès de M^me de la Maulubecque elle pourrait, au lieu de la rente viagère proposée, demander à la succession le capital si mieux elle aimait...

« Quoi, quarante mille francs ! » dit le prêtre. — « quarante mille, fut-il répondu doucement. J'ai cinquante ans de moins que la chère bonne dame. La rente viagère pourrait donc bien en coûter quatre-vingt mille à sa succession... On devra aussi prendre en considération que je renonce à une indépendance qui m'est chère, à une industrie lucrative, à un mariage possible (le mariage Guillard ébauché). Une religieuse ne vous coûtera que huit cents francs et fera mieux que moi. »

La religieuse fut proposée. La baronne déclara qu'il

serait temps de l'enterrer quand elle serait morte, qu'elle entendait rester la maîtresse chez elle. Elle fit donation immédiatement par acte authentique à demoiselle Eugénie Burdet d'une maison rendant dix-neuf cent cinquante-quatre francs de loyer, impôts payés, à la seule condition « que la dite Burdet lui ferait bonne et fidèle compagnie, sa vie durant, et se souviendrait d'elle dans ses prières ».

L'affaire faite, M^lle Burdet manda le bonhomme Guillard. Il vint, rose, haletant, montrant toutes ses dents blanches, ses beaux gros yeux hors de la tête, et ressemblant assez, avec ses cheveux blonds frisés, à un bon barbet que juillet altère.

« Mettez-vous là, Monsieur Guillard. Vous avez chaud ? » — « Oui, Mademoiselle. » — « Nous nous connaissons depuis notre première communion. Vous étiez au banc des garçons juste en face de moi. Vous aviez bon air avec votre *complet* marron et votre cravate blanche. » — « Oh ! Mademoiselle! » — « Quand vous passez devant mon atelier, à huit heures, en allant au greffe, vous nous regardez toutes tant que vous pouvez. » — « Oui, Mademoiselle. » — « M^lle Lise Moniquet est bien plus belle que moi. » — « Oh ! Mademoiselle ! » — « On dit qu'elle a un bon ami... comme on l'a dit de moi. Et l'un est aussi vrai que l'autre. » — « Mademoiselle, je n'en croirai jamais que ce que vous voudrez. » — « Elle est de bonne humeur et avisée comme moi. » — « Je ne suis pas pour vous dire le contraire. » — « Son oncle Moniquet, sacriste à Saint-Pothin de Lyon, vient de lui laisser dix-sept mille francs par testament. Je lui vends mon commerce dix mille ; elle paie comptant. J'entre chez M^me de la Maulubecque et par conséquent ne vous épouse pas. » — « Oh ! Mademoiselle ! » — « Mais vous épouseriez bien Lise ? » — « Ce serait, Mademoiselle,

pour vous obéir. » — « Vous êtes bon comme le bon pain, Monsieur Guillard. Je suis un peu la mère de Lise, je vous permets de m'embrasser et de vous en vanter. » Elle embrassa en effet le gros garçon rose et blanc qui avait à la fois l'air triste de la perdre et pas autrement fâché d'épouser une belle brune comme Louise Moniquet, surtout heureux d'en finir avec le célibat qui lui pesait.

Mlle Burdet eut chez la baronne deux jolies pièces à l'entresol et y transporta son gentil mobilier. Elle avait à elle la première matinée, la baronne se levant tard. En deux ans qu'elle passa là, elle rétablit le plus bel ordre dans la maison où tout le monde avait la bride sur le col, dans les domaines où les fermiers faisaient leurs orges. Elle promenait l'aveugle vers le milieu du jour, lui lisait ensuite quelque roman. Après un petit dîner qu'elle avait ordonné et surveillé et que dégustait avec sensualité la vieille gourmande, seconde promenade; courte visite à Saint-Andoche ; toilette du soir. A huit heures, Eugénie en robe de soie gris de lin, un fichu de linon au col, deux petites perles modestes aux oreilles, recevait les habitués du salon, prévenante pour tous, caressante pour les vieux, sachant écouter, s'effacer à propos, avaler une couleuvre au besoin, faire un quatrième supportable au boston, perdre à l'écarté cinquante centimes, accompagner une romance, chanter une ronde, servir le thé comme on l'aimait et les gâteaux qu'on aimait, risquant à certains jours les jeux innocents, les animant ni trop, ni trop peu, parfaite en un mot.

Une des prévisions qui l'avait décidée à entrer là ne laissa pas que de se réaliser. Aux petits jours il venait quelques hommes encore jeunes, aux grands jours de jolis jeunes gens. Tous étaient un peu ou beaucoup amou-

reux de la demoiselle de compagnie. La baronne prétendait les deviner à la voix, et à son coucher en riait avec Eugénie : — « Petite, tu sais, je ne suis pas éternelle. Pêche un mari en eau claire, tu en as le droit et ce sera bien fait. Mais tu n'as que vingt-cinq ans, tu peux prendre ton temps. Je me suis mariée à trente-deux et je recommencerais plus volontiers les douze années de liberté qui ont précédé le sacrement, que les douze années de *bonheur* qui l'ont suivi... Que chuchotez-vous avec le petit Nervaux derrière mon fauteuil ? » — « Des riens. » — « Comment est-il, M'sieur Louis de Nervaux ? » — « Blond fade, de grandes moustaches qui veulent être terribles, en tout un sot qui pose pour les scélérats. » — « Je crois que tu ne l'aimes guère. » — « Il a deux ans de moins que moi. »

« Ta voix tremblait bien un peu, ma petite belle, quand tu as *répondu cœur* à Etienne Du Douhot. Est-il toujours le beau ténébreux ? » — « M. Etienne n'est point beau. Si j'étais émue, c'est de la peine que son attitude doit faire à Monsieur son oncle qui m'a mise ici et que j'aime et vénère. »

« Oui, dit la vieille heureuse de médire de son confesseur, le cher bon abbé, quand il a fait nommer son neveu receveur particulier à Montbeney a cru le mariage avec les Maignelai chose faite. Mais quand les futurs conjoints se sont vus, Etienne a trouvé que M^lle^ Alix avait les épaules bien inégales, le teint bien bilieux, le ton un peu aigre, la voix assez acide, en tout la trentaine fort acariâtre. Il a laissé voir son impression. M^lle^ Alix furieuse et prenant les devants, comme en pareil cas, à ma connaissance, elle a déjà fait deux fois, a déclaré qu'elle n'épouserait pas un mal appris et qui a de la barbe jusque dans

les yeux, un vrai gorille... L'abbé, mélancolique depuis cette déconvenue, devient morose depuis qu'il voit son neveu s'occuper de toi. » — « Je n'ai garde, dit-elle, d'encourager ce jeune homme ; je ne puis être sa femme ; je ne veux pas être sa maîtresse. »

A quelque temps de là, M$^{me}$ de la Maulubecque souffrant du mal qui allait l'emporter et sommeillant un jour d'été vers le coucher du soleil, Eugénie descendit au jardin chercher la fraîcheur.

Le jardin n'est point grand : il se compose d'une pelouse rafraîchie et reverdie constamment par une fontaine, de cinq tilleuls centenaires qui y versent leur ombre, et de quelques massifs de lilas et seringas qui cachent les murs. Le soleil descendu assez bas, passant par la large grille, coupait obliquement le joli enclos d'une large traînée d'or fluide jetant aux gazons qu'elle caressait, aux feuillages qu'elle inondait de bas en haut, des teintes d'une douceur et d'une gaîté inexprimables.

Etienne Du Douhot, assis sur un banc, la tête nue, semblait adorer cette lumière dont un reflet le baignait. Pour beau, on nous a dit qu'il ne l'était pas. Il était grand, un peu mince ; ses traits bruns, assez nobles, avaient une expression de sévérité que des cheveux châtains, plutôt longs, des sourcils noirs, épais, un peu rudes, eussent rendue décidément sombre. Mais de grands yeux d'un bleu très clair, singulièrement doux, et un très bon sourire passant sous sa grosse moustache éclairaient cette figure et la rendaient absolument sympathique. L'arrivée d'Eugénie mit dans ses yeux un rayon qui l'embellit presque.

Il s'avança vers elle, la saluant avec une gaucherie assez gracieuse. Elevé austèrement, il n'avait jamais été

dameret. Il lui demanda de la part de son oncle des nouvelles de l'aveugle qui n'allait pas bien. Comme après deux tours de jardin elle faisait mine de rentrer, il la pria de s'asseoir un moment sur le banc avec lui, rougissant faiblement de son entreprise, détournant son regard d'un col et de deux bras à demi nus, admirablement faits, qui le troublaient, puis l'y ramenant malgré lui...

« Vous allez être libre, Mademoiselle. » — « Je le crains. La servitude ici avait des compensations fort douces. Et je me croyais fixée pour six, huit ans, cette idée me reposait beaucoup. »

« Vous pourriez, si vous le vouliez, si vous aviez pour moi... quelque amitié, dit-il avec une émotion profonde, vous fixer pour toujours en sortant d'ici. C'est la maison où je suis né et la chambre où ma mère est morte que je vous offre. »

Elle le regarda avec un sourire où il y avait ce qu'il demandait, quelque amitié ; et aussi beaucoup de tristesse. « Merci ! lui dit-elle d'une voix douloureuse. Merci d'une telle preuve d'estime. Savez-vous ma vie cependant et à qui vous offrez la chambre de votre mère ? » — « Oui » dit-il à demi voix, avec un admirable regard signifiant en effet qu'il savait tout, comprenait et acceptait tout. — « Merci encore une fois ! Mais vous savez alors que je ne puis accepter », et elle lui tendait sa main charmante. — « Je sais surtout que je vous aime », reprit-il en mettant sur cette main un long baiser.

Elle se sentit touchée et dit : « Monsieur Etienne, j vous dois et je me dois d'être absolument sincère. J'a aimé, je n'ai pas à en rougir. J'en ai été heureuse, puis j'e ai souffert. C'est dans l'ordre et je ne me plains pas. Mai je crois bien que je n'aimerai plus. J'ai pour votre carac

re une entière estime, une juste sympathie. Votre esprit rieux me plaît, votre personne ne me déplaît pas. Le ntiment que je ressens pour vous est très doux. Il ssemble, je pense, à celui d'une sœur pour son frère. Il ressemble pas plus à l'amour que ce crépuscule tendre, ais pâle, qui nous baigne de sa fraîcheur, ne ressemble rayon du jour qui tout à l'heure nous enivrait de sa arté. .. »

Il lui dit alors avec une grâce timide : « Laissez-moi sayer de le rallumer, ce rayon sacré. » Et il mettait ses vres ardentes sur un beau bras qu'on ne retirait pas, ais qui resta inanimé. — « Je vous aimerais d'amour, on cher Etienne, dit-elle si froidement qu'il en fut glacé, i'il faudrait vous refuser encore. Nous devons trop à onsieur votre oncle, vous et moi, pour songer à un ariage qui serait le grand malheur de sa vie. »

Depuis trois ans, M^lle^ Burdet voyait l'abbé Du Douhot utes les semaines un quart d'heure. Elle avait avec lui entretien prolongé tous les premiers samedis du mois. core bien que de pénitente à directeur les noms des rs ne fussent pas prononcés (sans absolue nécessité), le tre sut beaucoup et devina le reste. Eugénie s'avouait plus faible qu'elle ne l'avait laissé voir à Etienne. dée qu'elle voulait être amenée à se rendre en sûreté conscience traversa l'esprit du confesseur. (Il n'y a un vieux théologien — et un vieux juge — pour concer des soupçons pareils.) D'ailleurs, le bonhomme en fit itence, car M^lle^ Burdet lui donna bientôt une preuve sa loyauté.

e mariage avec Alix de Maignelai manqué, M. Du Douhot it songé, pour son neveu, à M^lle^ Mainviel du Plantet. mne ne voulant pas pousser à bout ce vieillard qui

l'avait élevé, dont il était l'héritier, le laissait se travailler, comptant que la notoriété de son amour pour la *bell[e] Eugénie* suffirait bien à empêcher tout projet sens[é] d'aboutir. L'abbé ne connaissait pas les dames du Plantet; celles-ci voyaient Mme de la Maulubecque, mais l'aveugl[e] avait pour principe de ne se mêler jamais de mariages. « S'ils manquent, disait-elle pour sa raison, il y a bie[n] toujours un des deux partis pour imputer la chose [à] l'intermédiaire, et on se fait là un ennemi. C'est bien pi[s] s'ils réussissent : alors on s'en fait deux infailliblement, ca[r] les conjoints se repentent toujours peu ou prou, tôt o[u] tard, du marché qu'ils ont fait. » — Eugénie offrit d'ame-ner sa maîtresse à faire l'ouverture indispensable, et e[lle] vint à son honneur. Il fut répondu que Valentine d[u] Plantet était engagée avec Henri de Maignelai.

Eugénie le savait-elle ?

Mme de la Maulubecque vint à mourir. L'abbé fut con-sulté par sa pénitente sur ce qu'elle avait de mieux à fair[e]. « Il y a au chef-lieu, lui dit-il, une maison de dam[es] Annonciades qui reçoit des pensionnaires. La pension e[st] chère, les appartements agréables, l'ordinaire excellen[t]. Aucun engagement, hors celui de vivre chrétiennemen[t] n'est demandé. Les pensionnaires du meilleur mon[de] vivent beaucoup entre elles, sont reçues partout. S'il vo[us] agréait d'entrer là, je vous donnerais une lettre pour [la] supérieure, Mme Héricart, qui est ma cousine. Eugén[ie] accepta sans hésiter. »

Deux jours après, comme elle venait de se placer da[ns] le coupé de la lourde *diligence* qui, à cette date, c[inq] chevaux aidant, transportait en quatorze heures les na-rels de Montbeney au plus détesté et jalousé des chefs-lie[ux], Etienne Du Douhot parut demandant une place. On le c[a]

ur *l'impériale* où, vu la température de trente-cinq degrés entigrades, on était moins mal qu'ailleurs. La machine ourrée ou chargée de vingt-deux voyageurs s'ébranla. . cinq heures de Montbeney, dans la gorge de Saint-Bonnat, elle fut assaillie par un de ces orages d'été qui ont ans les montagnes une violence terrible. A travers le uage noir, bas, étouffant, tombaient de moment en moment des éclairs perpendiculaires, accompagnés d'un racas de tonnerre répercuté furieusement par deux ou rois échos. Les chevaux refusaient de marcher. Un coup e foudre plus fort et plus sec que les autres tua un des imoniers. Les chevaux, perdus de terreur, voulurent 'enlever et réussirent à verser la voiture dans un fossé.

Les voyageurs, plus ou moins contusionnés, sortirent e leur cage comme ils purent. Etienne, lancé à quelque istance et quitte pour un genou un peu froissé, vint uvrir le coupé et offrir le bras à Mlle Burdet qui n'avait oint de mal. La voiture était brisée.

Muets de terreur, les naufragés gravirent dans la nue nnante la côte au-dessus de laquelle on devait trouver petit chef-lieu de canton de Saint-Bonnat dont ils se artagèrent les hôtels, auberges et *bons logis* où quelques-ns durent prendre des chambres à quatre lits et n'en arurent pas trop étonnés.

Dans le plus ancien, le plus délabré, et cependant le us propre de ces taudis, au Mouton d'Espagne, Etienne btint pour sa compagne une assez belle vieille chambre. e papier blanc semé de grandes roses, le lit, le meuble et s rideaux de basin, les faïences à fleurs de la table à ilette avaient encore bon air. Eugénie brisée par l'orage, chute, la peur (inquiète aussi semblait-il de cette rencontre), voulut se coucher tout de suite. Vers minuit, se

sentant brûler sur ce lit inconnu, elle se leva, ouvrit une grande porte-fenêtre, regarda une petite terrasse plantée de six acacias, et, au-dessus, le ciel rasséréné et étoilé où la lune se levait. Après avoir bu un peu d'eau et un peu d'air, au lieu de se remettre au lit, elle s'assit sur un grand canapé de jonc où elle s'endormit rafraîchie, dans un grand rayon de lune qui entra par la porte ouverte et la couvrit de ses blancheurs.

Dans une chambre voisine, il y avait quelqu'un qui ne dormait pas non plus et se dévorait — quelqu'un qui l'entendit sortir, la crut plus souffrante, écouta si elle ne sonnait pas et, tout étant rentré dans le silence, au lieu de se recoucher, sauta par une fenêtre basse sur la petite terrasse fraîche, secoua avec volupté, dans l'air doux et le rayon de lune charmant, ses cheveux bruns, puis voyant la porte-fenêtre restée toute large ouverte, osa regarder... Ce qu'il aperçut lui ôta tout empire sur lui-même : il entra et ne sortit qu'au matin.

Ils restèrent là trois longs jours d'été, vivant sur cette petite terrasse riante, d'où l'on avait une jolie vue sur les montagnes, errant le soir au fond de la gorge, le long d'un torrent limpide, se baignant dans ses eaux glacées, errant la nuit sous les sapins et se rassasiant, lui de son premier amour, elle attendrie essayant de recommencer le passé et y réussissant parfois un moment.

Le quatrième jour, Etienne rencontra Maignelai qui tuait des grives dans les vignes — un peu avant l'ouverture de la chasse. — Le gros garçon lui dit en riant : « On a fort causé de vous ces jours-ci à Montbeney. » — « Qu'est-ce qu'on raconte ? » — « Qu'il n'y a pas de rencontres fortuites. » — « Dimanche dernier, chez Madame votre mère, Monseigneur a fait deux *misères des quatre as :* est-ce

qu'elles étaient arrangées...? D'ailleurs je ne veux pas empêcher Montbeney de causer; autant empêcher la terre de tourner. » — « Voilà qui est au mieux, mais vous savez, je ne suis pas convaincu. » — « Les femmes prétendent toutes que vous êtes un affreux sceptique. » — « Ta ! ta ! ta ! »

En rentrant à la ville, Eugénie s'installa dans sa maison de la rue Large et s'y enferma. On ouvrait pourtant à Etienne qui venait tous les jours.

Le vieux Du Douhot, gentilhomme et prêtre, était fort combattu. Il employa deux mois à arranger ses idées. Il repassa toute la conduite d'Eugénie depuis qu'il la connaissait, se démontra dix fois que s'il y avait bien de la prudence, il n'y avait pas de calcul apparent. Etienne avait pu savoir son départ, la suivre sans sa permission... Après tout ils n'avaient donné rendez-vous au tonnerre ni l'un ni l'autre. Janséniste de tendance, M. Du Douhot n'était pas accoutumé à marchander avec le devoir. Sa conscience lui faisait un reproche d'une indécision où l'orgueil du gentilhomme était pour quelque chose. Un matin, en descendant de l'autel, il reconnut M^lle^ Burdet agenouillée à la porte de l'église sous ses longs crêpes ; il lui fit dire par le *clergeon* qu'il l'attendait chez lui.

Il la reçut avec une aménité où elle sentit je ne sais quoi de voulu. De son côté, elle montra peut-être un peu plus d'émotion qu'elle n'en éprouvait.

— « Ma chère enfant, dit-il, je ne veux pas vous... affliger, je ne vous demande pas pourquoi, depuis deux mois, je ne vous vois plus. Je le devine bien. Vous recevez mon neveu tous les jours ; en quels termes êtes-vous ensemble? Ce n'est pas votre Directeur, je ne le suis plus, c'est l'oncle d'Etienne qui vous le demande. »

« Votre neveu, vénéré Monsieur, après... ce qui s'est

passé, a cru devoir m'offrir son nom, il renouvelle cette offre tous les jours. Tous les jours je lui réponds que je ne puis accepter qu'avec votre agrément... »

« Je vous reconnais là, ma chère fille. Mais pourquoi tardez-vous tant à me le demander ? »

« Hier encore nous n'osions pas... je n'eusse pas osé. Aujourd'hui, ajouta-t-elle avec une émotion qui n'était plus jouée en regardant son sein, aujourd'hui c'est devenu notre devoir... »

« Ah ! dit le vieux prêtre, heureux d'avoir à se donner à lui-même une raison pareille, et aussi d'avoir à la donner au prochain, — les choses en sont là. Eh bien, ce devient mon devoir aussi de ne pas vous le refuser. » Sur quoi l'honnête homme tendit sa petite main propre et ridée à Mlle Burdet qui, au lieu de la serrer, la baisa. Cela lui permit de cacher l'éclair qu'elle sentait flamber involontairement dans ses yeux.

Le mariage suivit, puis quatre ans de bonheur. Le Douhot, maisonnette antique, sise à huit minutes de la ville, au milieu d'un aimable paysage, logeait et cachait ce bonheur. On l'avait restaurée, sans en changer le caractère à demi gothique, pour recevoir sa nouvelle maîtresse. Un petit garçon y était né et grandissait au soleil ou à l'ombre dans le vaste enclos où il y avait beaucoup d'ombre, beaucoup de soleil, de belles eaux courantes, qui n'était, à vrai dire, ni français ni anglais, mais un peu pré *sous-bois*, un peu verger, un peu jardin, plein de fruits, de fleurs, de rossignols, et absolument agreste et charmant. Etienne, très amoureux de sa femme et de son enfant, Eugénie très calme, occupée du bien-être de tous, des soins de fortune et s'y entendant à merveille, ne sortaient guère, ne se jetaient à la tête de personne, recevaient rarement.

Le grand monde avait fait la mine tout d'abord : puis on le vit venir ; c'est, disait-il, que l'abbé était honoré, Etienne aimé de tous. C'est, disaient les médisants, que les petits dîners qu'Eugénie donnait de temps en temps étaient trop fins pour qu'on leur tînt rigueur beaucoup.

Il faudrait en rester là de cette histoire dont la fin ne sera pas moins triste que le commencement.

Pacolet, le vieux caissier de la Recette particulière, vint à mourir. Au même temps arriva de Paris Léonce Duclère, *copin* d'Etienne au collège. A seize ans, ils s'étaient aimés passionnément : Etienne étant sûr que Léonce avait du génie ; Léonce trouvant en Etienne le plus sûr, le plus tendre des cœurs. D'hommes plus différents, il en était peu : montrons-le mieux ; cela explique le dénouement.

Etienne était sombre de mine, mélancolique de tempérament, sérieux de caractère, plein de cœur, d'esprit médiocre, de manière brusque. Ce mari excellent, ce père tendre, cet ami sûr, semblait nul dans les salons, étant de ces gens rares qui, ne parlant pas quand ils n'ont rien à dire, passent pour être sans ressources de conversation et sans valeur intellectuelle.

Léonce, quand il se taisait, ce qui était rare, causait encore avec ses yeux bleu-noir un peu fous, son large rire, éblouissant, éternellement jeune. Sa folâtrerie sensuelle, mais sans venin, son entrain enragé mettaient en liesse les cénacles les plus gourmés et moroses. Au physique, il était grand, taillé en athlète ; il avait une grosse tête ronde, blonde avec des reflets rouges, bouclée naturellement ; un teint superbe ; de grands traits irréguliers, fort gracieux ; un ton singulièrement doux ; la manière ondoyante et caressante des grands félins. Pour de l'es-

prit, il en avait beaucoup. Pour du cœur, l'occasion d'en montrer lui avait manqué : dans notre état social cela arrive. Au demeurant, homme de plaisir, s'il en fut, et ayant fort ébréché une assez belle fortune.

L'amitié d'enfance ne meurt qu'à demi et ressuscite volontiers. La caisse fut confiée à Léonce.

Les femmes en Turquie, en Perse, dans l'Inde, en Chine, c'est-à-dire dans les deux tiers de ce chétif monde, partagent sans chagrin leur mari avec d'autres femmes. Le besoin de régner sans partage qu'on leur connaît en Europe est un vice d'éducation, non un instinct de nature. Ce vice chez nous va loin : il y en a qui sont jalouses de leurs filles. La guerre à l'ami intime ne tarda pas à commencer. M^me^ Du Douhot vit de suite qu'un tiers allait, par la force des choses, s'introduire dans cet intérieur qu'elle aimait comme elle l'avait fait. Il est très sûr que tout d'abord elle n'encouragea pas cette *intrusion* et n'y aida pas. Bien au contraire... Comment cette disposition vint à changer ? On ne veut pas le savoir. Le cœur humain est un abîme dont il vaut mieux quelquefois ne pas sonder le fond. La cause de ce changement selon les uns, le prétexte selon d'autres, fut un pur accident. Les accidents (un peu amenés, ou un peu arrangés, ou même tout à fait fortuits) jouent un grand rôle dans certaines existences. Ne demandez pas pourquoi. On n'a pas encore trouvé de réponse tolérable à ce pourquoi indiscret, — non plus qu'à ceux des petits enfants si embarrassants parfois pour notre théologie infaillible ou notre suffisance infinie...

La guerre du commencement était par nécessité une guerre sourde. Etienne avait pu à toute force ne pas la voir, il avait pu aussi faire semblant. Il n'avait pas marqué s'en apercevoir, c'est sûr. Quant à Léonce, il n'avait

combattu qu'en redoublant de cordialité et de bons services avec son ami, de bonne grâce, d'aimables procédés avec son ennemie. Celle-ci avait-elle désarmé déjà, était-elle réconciliée aux trois quarts ou même tout à fait, comme veulent les défiants et malveillants, quand l'accident survint? Avait-elle seulement suspendu des hostilités inutiles par pur bon sens? On répondra selon l'idée qu'on se sera formée d'elle.

Mais disons l'accident : il ne fut, celui-ci, arrangé ni en tout, ni à moitié. L'abbé dînait chez Mme Du Douhot les jeudis. Un second jeudi d'août, Etienne fut mandé au Chef-lieu pour affaires de service. Il pria Duclère de venir faire la partie d'échecs de son oncle. Le café servi et les combattants aux prises, Eugénie, un peu fatiguée par la chaleur, passa chez elle, se mit sur sa chaise longue et commencait à sommeiller quand des cris partant du bout du parc, dans la direction de la pièce d'eau, l'éveillèrent. Elle avait vu un instant auparavant de la fenêtre le petit Eugène se dirigeant de ce côté. Elle s'y achemina plus morte que vive. Ce qu'elle vit en arrivant ne s'effaça plus jamais de sa mémoire. Duclère sortait de l'eau, ayant dans les bras un petit corps qui semblait sans vie. L'abbé, les domestiques voulaient pendre l'enfant par les pieds. — « Madame, dit Duclère, empêchez cela si vous voulez que votre fils vive, et me laissez faire. » — Il étendit le petit sur le dos, dans le gazon en pente, la poitrine en haut, pria la mère de frictionner les membres, les flancs, le ventre de bas en haut. Lui-même, cependant, soulevant le buste par les aisselles, imprimait à la poitrine un mouvement en haut et en arrière qui rétablit la respiration au bout d'un instant. Comme le petit *noyé* rouvrait ses grands yeux bleus et essayait de sourire à sa mère, son sauveteur

qui s'était jeté dans une eau glacée en sortant de table, s'évanouit. Mme Du Douhot, son enfant dans les bras et achevant de le ressusciter de son étreinte et de ses baisers, pria l'abbé et le valet de chambre d'ôter à Léonce ses vêtements glacés et la cuisinière d'aller chercher des couvertures de laine dans lesquelles on l'enveloppa. Une heure après, Etienne de retour trouva sa femme assise, un peu pâle, entre ses deux ressuscités, couvrant d'un regard d'amour le petit qui s'enivrait d'un bon sommeil dans son berceau de soie, regardant sans haine aussi le grand, dormant non loin dans son lit à elle, un peu fiévreux et perdu dans des rêves ardents...

A partir de ce jour, les rapports entre Mme Du Douhot et Léonce devinrent moins froids, cela enchanta Etienne et scandalisa Montbeney, trois choses fort naturelles.

Dans ces biographies hâtées, où l'art n'est de guères, on ne saurait, comme dans un roman spacieux et conduit à plaisir, garder les proportions, les distances et ménager des transitions. A huit ou dix mois de là, Mme Du Douhot mit au monde une petite fille qui n'eut point les cheveux bruns et la pâleur chaude d'Etienne, ni le teint de rose de Bengale de sa mère, quoique blonde comme elle. Léonce devenu l'habitué de la maison, et qui y mettait une gaîté et une vie inaccoutumée, fut le parrain de cet enfant. A Montbeney on le lui attribua. Ce qui est sûr, c'est que ses camarades de plaisir déclaraient qu'on ne lui connaissait plus de maîtresse en ville. C'est que les personnes qui avaient vu Eugénie chez l'aveugle, si simple, si calme, si peu *en dehors*, ne la retrouvaient plus du tout dans cette belle dame ayant, pour garder sa beauté, recours aux ressources de toilette les plus raffinées, à un luxe fou; prodigue de démonstrations, inquiète toujours et sur la

défensive,— et de chez qui parfois, pour un mot douteux, on sortait égratigné. Etienne disait en riant qu'en faisant lire des romans à sa femme, Léonce la lui avait changée ; elle n'avait d'ailleurs jamais été si bien pour son mari. Etienne n'avait guère *vécu* ; il n'avait lu de romans que Télémaque et Robinson Crusoë. Il n'eut rien vu, soupçonné rien — s'il y avait eu quelque chose.

Y avait-il quelque chose ? Et qu'y avait-il ?

1° « Cette petite fille ressemblait, selon les mauvaises langues, à M. Duclère : elle avait son teint animé, et ses cheveux d'un blond ardent, bouclés naturellement. » Mais Etienne voulait qu'elle ressemblât à sa mère à lui, laquelle avait ces deux avantages, témoin le portrait du salon, où Mme Vigée-Lebrun l'a représentée *en chemise*, selon la mode du temps.

2° « M. Duclère ne hantait plus ni les bals de grisettes, ni les messes en musique, ni les sermons de charité, ni les salons de la générale Lecomte, ni généralement les lieux où les personnes de son sexe et de son âge exposent ce qu'elles ont de mœurs. » C'est qu'il faisait des chiffres à la Recette tout le jour, des parties d'échecs au Douhot le soir, des parties de bac la nuit au cercle ; on savait aussi qu'il jouait à la Bourse ; assurément il *se rangeait*.

3° « Mme Du Douhot devenait coquette.... » Mais les femmes qui ont le caractère fait comme elle, le deviennent délibérément quand elles trouvent leur premier cheveu gris. Pas plus tôt ; ce n'est pas nécessaire plus tôt. « Elle redoublait d'attentions et de petits soins pour son mari... » Oui : et tout cela était très voulu ; et ce n'était qu'une des formes de cette coquetterie fort logique chez les femmes de trente ans. « Est-ce encore pour cela qu'elle

était souvent inquiète, inégale, agressive ?.. » Non, c'est que depuis sa seconde couche, sa santé s'était un peu dérangée. Il n'est que de bien entendre les choses. *Omnia sana sanis;* tout est honnête pour les gens qui sont honnêtes. C'est de *l'Imitation*, qui est un livre presque divin, à ce qu'on dit.

En janvier 1857, les Inspecteurs des Finances arrivèrent à l'improviste. Ils trouvèrent dans les comptes des irrégularités, dans la caisse un déficit. Etienne, avisé, courut chez Duclère, il était neuf heures du soir; le caissier était au cercle. Etienne le fit mander, s'assit au coin de son feu à l'attendre ; sur la table, à côté de lui, sous la lampe qu'on lui apporta, il y avait un candjar arabe au manche d'ivoire sculpté, servant de couteau à papier ; il l'examina avec curiosité. Il y avait un livre, il l'ouvrit, c'était la *Théorie des jeux;* il le jeta avec humeur. Il y avait une lettre ouverte ; la couleur du papier, sa vague senteur de lavande le firent tressaillir ; il ne la lut pas, il la but d'un seul regard. Il se crut pris d'un rêve abominable, recommença les dix lignes en frissonnant de la racine des cheveux à la plante des pieds, déchira ce papier empoisonné, le jeta au feu, saisit le candjar et se coupa la gorge.

Duclère partit dans la nuit. On croit qu'il est au Mexique.

Eugénie Burdet ayant, comme on a vu, quelque fortune, Etienne avait voulu qu'elle fût mariée sous le régime dotal, et elle avait conservé l'administration de son bien. Elle l'avait accru depuis son mariage par ses économies qu'elle plaçait dans les bonnes valeurs. Elle combla le déficit de la caisse avec empressement, sans ostentation, puis se mit au lit, écrasée par cette catastrophe.

Elle y resta deux ans, ne pouvant marcher, disait-on, ne recevant que son médecin et l'abbé Du Douhot, qui ne venait pas souvent.

En 1859, apprenant que l'abbé s'en allait de vie à trépas, elle se fit conduire en voiture à Saint-Andoche, y entendit la messe fort dévotement, et, recouvrant miraculeusement ses forces, put venir soigner le mourant et le faire tester en faveur de son fils.

Ce garçon, délicat, reçut chez sa mère une éducation qui l'efféminа. On le voulait militaire pourtant. Il ne put résister aux fatigues de la campagne de 1870.

Sa sœur, grâce à cette mort et aux économies que fit sa mère dans la retraite où elle vécut, devint une riche héritière. Pour la marier, Mme Du Douhot consentit à reparaître dans le monde où elle fut accueillie un peu froidement. Mlle Du Douhot est entrée nonobstant dans une des plus grandes familles de Bourgogne.

# LA BELLE ÉLÉONORE

Une femme de talent, et qui se connaissait en hommes, a divisé notre sexe en deux catégories : il y a, selon M^me de Girardin, des hommes-chiens et des hommes-chats. On lui a répondu : Toutes les femmes sont chattes, c'est-à-dire caressantes et sans foi. Ce n'est pas vrai. Et ceci est le portrait d'une femme qui n'était point chatte du tout, encore bien qu'elle eût des griffes.

Le père de cette aimable personne, Etienne Chupier, lieutenant de cuirassiers, blessé à Mojaisk et impropre désormais au service, avait obtenu une perception rurale fort mince. Il épousa demoiselle Anne Chavagnat, propriétaire d'un magasin de draperie au chef-lieu de canton. La marchande, qui avait quelque quarante ans, mourut en mettant au monde une grosse fille qu'on baptisa Eléonore et qui fut élevée par le cuirassier.

Chupier avait été un homme magnifique et sa fille, à dix-huit ans, était une personne superbe. Les femmes de la bonne compagnie regardaient du haut en bas cette fille de soldat et tenaient sur elle un propos indiquant bien son genre de beauté ; le voici : « Il ne manque trop à M^lle Chupier que des moustaches pour faire un beau sous-lieutenant au régiment de monsieur son père. Il lui en viendra. Elle a déjà la voix de commandement indispensable dans la grosse cavalerie... »

Il y a du vrai dans cette méchanceté trouvée par deux laiderons minces, maigres et aigres.

Quand j'ai vu au Louvre la Pallas de Velletri, qui a neuf pieds de haut, j'ai cru revoir Eléonore Chupier. Seulement, la fille de Jupiter a dans le regard la sérénité olympienne, et les yeux bruns d'Eléonore largement ouverts, doux, fiers et gais, sont pleins de la joie de vivre et de l'orgueil d'être belle.

Le grand monde de 1828 exigeait de ceux et celles qu'il voulait bien adopter trois vertus n'ayant rien de commun avec les vertus théologales. C'était :

1° De la distinction et de l'usage : entendez par là une collection de façons gracieuses, de mines précieuses, de phrases mignonnes, d'inflexions de voix mignardes, etc. ;

2° Une certaine situation de fortune garantissant les gens de demandes d'emprunt imprévues ou d'apostilles compromettantes, etc., etc. ;

3° Le minimum d'honnêteté indispensable dans les maisons qui se respectent. — On n'aime pas à être appelé comme témoin dans une affaire de tricherie au jeu, de détournement de mineur, etc.

Le cuirassier et sa fille avaient de l'honnêteté... insolemment. Mais une chanson de ce temps dit :

Faut d'la vertu. Pas trop n'en faut.
L'excès en tout est un défaut...

Ce qu'Eléonore avait de reste en cette spécialité ne compensait aucunement, aux yeux du grand monde de la Pétaudière, ce qui lui manquait dans les deux autres. En fait de distinction, il lui manquait beaucoup. En fait de fortune, il lui manquait tout. Il y a bien un proverbe disant : Pauvreté n'est pas vice ! mais dans le canton de la Pétaudière il n'a pas cours.

Eléonore avait en revanche une grande qualité qui était un sentiment exalté de l'honneur ; beaucoup de petites vertus : par exemple, elle raccommodait passablement la dentelle et eût gagné sa vie à faire les reprises perdues qui sont le chef-d'œuvre de la lingerie. Elle faisait aussi un peu de cuisine, et bonne. Les dames *de la Société* ne sachant point, ce semble, que M^me de Genlis en ses *Mémoires* se vante de savoir apprêter jusqu'à douze plats exquis inconnus au *Cuisinier Royal*, méprisaient sottement la jeune fille pour cette bonne petite science.

M^lle Chupier avait aussi des défauts. Etant sujette aux migraines, comme les filles qui ont le sang beau, elle prenait parfois une prise de tabac d'Espagne dans une boîte imperceptible. On pardonne cela aux douairières, aux prêtres jeunes et vieux, aux magistrats assis, à la Faculté..., mais chez une fille de dix-huit ans, cela se peut-il accepter?

Autre crime. Elle avait pour les ressemblances un don, et avec du papier noir et ses ciseaux attrapait au vol votre silhouette pas flattée parfois. Non qu'elle fût méchante, mais elle avait aussi le don du rire, dangereux, chez une femme surtout.

Toutefois, en 1828, la mélancolie n'était pas encore à la mode dans le Haut-Rhône, qui est un département reculé. Et malgré ces vices rédhibitoires, les jeunes gens n'avaient d'yeux que pour la belle Eléonore ; ils trouvaient toujours des prétextes pour manquer aux fêtes où elle n'était pas priée : on la priait donc.

Je ne saurais mieux faire, pour donner un crayon du monde où elle avait grandi que de mener le lecteur au Crotet, chez la bonne M^me Oudry, le soir de ce grand bal où d'ailleurs le sort de la belle Eléonore se décida.

M^me Oudry, septuagénaire restée mondaine avec entrain,

sous prétexte qu'elle avait chez elle, cette fin d'automne, trois petites nièces à marier (ses héritières putatives), faisait danser toute la *gentry* et toute la bourgeoisie des sept communes du canton. La dame était de joyeuse humeur, ses trois nièces laides, mais bien faites et avenantes. On avait garni le grand salon, un peu froid et nu, de verdure égayée de touffes opulentes et inélégantes de dahlias, hortensias et roses de l'arrière-saison. La salle à manger resplendissait de vieux cristaux et de vieille argenterie. Et on menait dans la cuisine un vacarme de bon augure, lequel montant d'en bas (*de profundis*) couvrait de temps à autre les fredons d'un orchestre assez mince, maigre et enroué — et illuminait toutes les figures d'un rire d'espoir bien réjouissant.

Ayons de la méthode et classons le personnel curieux qui se trémoussait là en trois groupes ou familles :

1° Les femmes qui avaient été jeunes sous le Directoire. Elles portaient des robes de *gros de Naples* ou *gros de Tours*, luxueuses, montantes, pesantes, de nuances invraisemblables (*Caca Dauphin*, *Cheveux de la Reine*, *Puce qui meurt d'amour*, etc., etc.); sur la tête, des grappes de cheveux trop noirs, chargées de Malines folles, de rubans compacts aux couleurs crues, de fleurs extravagantes ou de diadèmes fantastiques : — par-ci, par-là, un diamant à l'oreille.

Les messieurs qui leur donnaient la main, se redressant sous le poids de soixante-dix printemps, avaient leur habit de noce (coupe de l'an x), le gilet et la culotte de bouls de soie, les bas chinés ; plus de poudre, mais on voyait que leurs *ailes de pigeon* en avaient porté, de beau linge chiffonné, la trogne peu solennelle, les mains peu soignées dans des gants larges ayant beaucoup servi ;

2° Les femmes ayant flori sous l'empire, décolletées largement, portant beau; coiffées de turbans roses, jaunes, mordorés, grands comme des roues de moulin ; enjoyautées de perles trop grosses et de camées trop larges ; munies de *schalls boiteux* à palmes luxuriantes.

Leurs cavaliers étaient obèses ou au moins rondelets, chauves totalement ou au moins à demi ; *facies* matois, narquois ; habit bleu à boutons de métal, pantalon de nankin, souliers de maroquin...

Tout ce monde faisait tapisserie ou garnissait les tables de boston, reversis, macao, etc. ;

3° Les danseuses, de 17 à 36 ans, en satin blanc, en percale, en mousseline. Le satin blanc manquait de fraîcheur ; les plumes qui l'accompagnaient étaient fripées, posées de plus comme celles dont Lebrun a paré le casque de son *Alexandre dans la tente de Darius*, c'est-à-dire avec trop de majesté. Les étoffes légères, brodées, taillées, empesées et repassées par celles qui les portaient, étaient plus fraîches, d'une coupe naïve, parfois un peu stricte... elles n'en décelaient que mieux des rondeurs délicieuses. Il y en avait de trop montantes, celles faites après la mission de l'abbé Coindre ; mais il y en avait de faites auparavant. Et toutes laissaient voir des bras... comme il n'y en a plus. Les bras d'à présent ressemblent à des ailerons de pigeon.

Eléonore Chupier éclipsait tout avec sa petite robe de basin d'un blanc de neige ; son beau col non moins blanc, ceint d'un velours noir étroit, semé par elle naïvement de petites perles fines venues de la corbeille de sa mère ; dans ses cheveux bruns crêpelés une rose à demi ouverte, composée par elle le matin, et à laquelle Redouté, peintre des roses, eût trouvé assez bon air.

Les danseurs étaient en majorité des collégiens en vacances peu ressemblants à l'Antinoüs. Dieux bons ! qu'ils étaient gauches, mal découplés, osseux, cagneux ! Que ces jeunes museaux déjà rasés étaient laids ! Comme leurs nez déjà rouges proclamaient franchement qu'ils étaient fils d'un canton vignoble ! Et comme on devinait à leur bouche fendue largement, à leur énergique et éclatante denture qu'ils préféraient aux petits fours une tranche de gigot, voire un quartier de lard ! — Ils avaient sûrement grandi et grossi depuis que leurs habits étaient faits : leurs pantalons, en revanche, flottaient autour de leurs fémurs grêles, donnant à leurs membres inférieurs l'air de colonnes torses. Et quels larges pieds ! Quelles puissantes mains ! Quelle rusticité de langage et de façons ! — Mais garçons à danser jusqu'à cinq heures du matin, et, la soupe au fromage ingurgitée, à chasser toute la journée pour se délasser de la nuit.

Au milieu de cette bande de jeunes Silènes sauvages, on sent de quel éclat doux devaient briller trois ou quatre petits demi-dieux des châteaux voisins, un peu grêles et pâlots, ayant pour auréole des cheveux en filasse, mais ayant aussi une grande distinction de manières, des attitudes prises au frontispice du dernier recueil de vers, des habits venant de chez le bon faiseur, des phrases lues dans les bons journaux.

Il y avait là aussi les trois amoureux de la belle Chupier.

Le premier était M. Belin, le juge de paix. Point jeune, mais conservé ; tout rond, tout rose ; jadis joli, encore gentil ; homme d'esprit d'ailleurs et ayant quelque fortune. Il avait deux vices. Il chantait la romance éplorée d'alors avec une petite voix de ténor grêle, voilée, chevrotante, sautillante, la plus drôle du monde. Il tournait avec fré-

nésie et remplissait le canton de la Pétaudière d'innombrables bibelots d'ivoire, d'ébène, de buis, de citronnier, que les justiciables étaient condamnés à admirer sous peine d'amende... Il ne déplaisait pas à M^lle^ Chupier.

Le second était le substitut de Montbeney, Nicomède Pacolet. Grand, gros, lourd, face ronde, rubiconde comme une pivoine, plus étonnante au milieu de sa cravate blanche inamovible. Cet homme était solennel dans la vie publique, grave dans la vie privée. On disait qu'il se déridait à table et ne laissait pas d'être folichon dans l'intimité. A ses moments perdus il faisait de l'érudition, restituait les inscriptions romaines détériorées, et avait créé le superlatif *tenerissimus*, à la joie de trois sociétés savantes dont il était correspondant. En son cabinet, entre une glace et une gravure des Sabines de David, il posait parfois pour lui-même, par pur amour du beau, en Romulus, c'est-à-dire vêtu d'un casque et d'un ceinturon. Tout Montbeney avait pu le voir en ce costume homérique d'un grenier en face dont il ne se méfiait pas. Eléonore s'amusait de la grosse admiration et du brutal amour qu'il avait pour elle et qu'il traduisait en phrases semées de fleurs à faire pâlir celles de Diafoirus junior.

Le troisième était Narcisse Bin-Lebadiné, dit Dolbreuse. Son père était cabotin ; la demoiselle Prudence Lebadiné, fille de l'hôte des Trois-Pigeons, chez qui il logeait, l'ayant vu en Tancrède, le voulut pour mari ; en 1793, il était secrétaire du club des Jacobins ; en 1816, il portait aux processions la bannière du Saint-Sacrement ; il avait dû sa place de premier commis de la Direction des douanes à son heureuse flexibilité et l'avait laissée à son fils. Celui-ci était grand, large d'épaules, mince de taille, blanc comme une femme, avait l'œil noir, le nez impudent, la jambe

superbe ; avec cela était beau diseur, beau joueur, beau danseur, et avait dérangé deux honnêtes femmes. M^lle^ Chupier l'aimait...

Cette époque de la Restauration fut une vraie recrudescence du XVIII^e^ siècle, à divers égards : (par les institutions qu'elle refaisait sournoisement ; j'ai vu le curé de la Pétaudière, en 1823, encenser la famille ci-devant seigneuriale au banc à dais fleuronné qu'elle avait réoccupé dans le chœur). Elle ressuscitait aussi, dans nos petites villes à demi rurales, une insouciance, facilité et jovialité de mœurs dont cette historiette-ci ne gardera que trop la marque. Les romanciers favoris de ce temps (Pigault-Lebrun, Paul de Kock) eussent conté avec bonheur la folle nuit qui décida du sort de la belle Eléonore.

On jouait petit jeu les fortunes étant minces, mais avec passion. On dansait avec un mélange d'abandon et d'ivresse. On mangeait avec frénésie et on buvait de même. Peu de gâteaux, force gaufres, trop de salaisons et de petit vin blanc du cru, sec et singulièrement diurétique. Il vint un moment où le XVIII^e^ siècle fut bien dépassé, où on *bauffra* véritablement, où on *soy rigoullà* comme il est fait aux bons endroits du Pantagruel. Ce fut en ce moment d'oubli entier, au milieu d'une valse folle qui, prenant l'allure d'une sarabande, courait la maison de haut en bas, que M^lle^ Chupier, dans un passage obscur, répondit à un baiser que Narcisse vola par un mot qui la liait.

Il pouvait être trois heures du matin, le tonnerre se mit de la partie. Un orage d'automne éclata bientôt en toute sa fureur. La vieille maison était battue par des torrents d'eau, envahie par les éclairs, remplie par les craquements du tonnerre ; ses charpentes aussi craquaient, il semblait qu'elle allait s'effondrer. Cela redoubla l'entrain des dan-

seurs, l'émotion des danseuses et leur abandon. Un peu avant le jour, Mme Oudry fit servir, pour rendre des forces à tout le monde, deux terrines de soupe au fromage fumante et deux terrines de punch flambant. Ce viatique avalé, on prit congé avec des effusions de reconnaissance amusantes, et on tenta de sortir.

La pluie s'était arrêtée, le tonnerre s'éloignait, de grands éclairs presque continus faisaient blêmir la nuit. On vit à leur lueur que le Rapinet, petit torrent de montagnes qui passe à dix pas de la porte du Crotet, avait notablement grossi. Les piétons le traversent là sur de grosses pierres placées dans l'eau, à la distance d'une enjambée moyenne l'une de l'autre, cela depuis le déluge. Le déluge ayant recommencé cette nuit, les pierres étaient sous l'eau. Il fallait cependant passer.

Les femmes poussaient de petits cris de terreur et de bonheur. Les cavaliers riaient.

Le vieux M. Pélissier de la Coudrette s'avança vers la bonne Mme de Wuenc et lui dit : Belle dame, vous en souvient-il ? Il y a de cela seulement quarante ans. En avions-nous vingt ? Je me suis agenouillé devant vous. Vous m'avez donné l'accolade et m'avez frappé sur l'épaule du plat de votre épée, selon « l'usage antique et solennel ! ». Moi, je vous ai prêté foi et hommage pour mon fief de la Coudrette lequel relève de votre tour de Wuenc. Je vous offre, pour passer ce gouffre, les épaules de votre homme lige et féal chevalier. Si je ne réussissais pas à vous sauver, nous péririons ensemble, ce qui ne manquerait pas de douceur, j'en suis sûr...

Et M. Pélissier se mit à genoux avec grâce. Les autres cavaliers ne pouvaient que l'imiter. Les dames, après s'être consultées du regard, acceptèrent en riant beaucoup.

Narcisse reçut le plus charmant des fardeaux et la traversée scabreuse commença.

A la tête de la caravane marchait le gros substitut Nicomède un peu aviné, le dirai-je ? et assez titubant. On lui avait, tout d'une voix, accordé l'honneur de porter la Présidente, une puissante personne en satin blanc, harnachée de panaches invraisemblables. C'était déjà quelque chose de désopilant à voir et à entendre que cette amazone ainsi faite sur cette monture peu assurée. La dame oscillait à chaque enjambée de Nicomède et à chaque oscillation, de sa bouche arrondie par l'effroi, sortait une onomatopée rauque impossible à rendre avec notre alphabet. Ses mains raidies serraient à la gorge le gros substitut suffoqué et se soulageant, lui aussi, par des interjections bizarres et des reniflements prolongés n'ayant rien d'humain. Au bout du pont, si pont il y avait, dans le transport que causa à Nicomède la proximité de sa délivrance, il caracola de façon à imprimer subitement à la Présidente un si imprévu et particulier mouvement de ses robustes jambes et de sa vaste croupe que toute la caravane, qui jouissait à la lueur des éclairs de ce spectacle sans pareil, «s'esclaffa» d'un prodigieux rire... du large rire retentissant qu'Homère en joie prête aux bonnes gens de l'Olympe...

Ce rire eut des suites... toutes terrestres : de quel biais me servir pour les indiquer sans trop blesser la réserve si délicate et la pudeur si chatouilleuse de ce temps-ci ! Le petit vin blanc sec de la Pétaudière est doué, ne me le faites pas répéter, de propriétés... que n'eut jamais l'ambroisie... Et les habits de cinq ou six de ces messieurs furent plus ou moins mouillés et gâtés. Le plus mal arrangé fut celui de Narcisse, qui était vert-pomme (avec boutons guillochés et dorés); il n'était plus *mettable* véritablement.

Mais à perdre un habit, ce beau fils gagna une femme. Il épousa la belle Eléonore à deux mois de là.

Je remémorais et peut-être regrettais plus haut les gaîtés permises par nos ascendantes à M. de Kock, ce vrai peintre des mœurs de la Restauration. Mais j'aurais besoin de la gauloiserie de Tallemant des Réaux, magistrat en son temps, ou du sieur de Bourdeilles, en son temps abbé de Brantôme, pour raconter la noce. Ce fut la dernière où, selon les us de nos pères, on enleva au souper la jarretière rose de la mariée par-dessous la table, où l'on porta en pompe le lendemain matin la soupe au vin réconfortante aux conjoints pâlis par la nuit, mais souriants sous les rideaux de soie du lit nuptial. Passons, passons. C'est trop d'avoir scandalisé une fois les ingénues et ingénus du XIX^e^ siècle finissant ; il suffit pour cela de leur montrer comme leurs mères-grands l'ont commencé.

Dans les deux années qui suivirent, la belle Eléonore donna à son mari deux grosses petites filles, puis deux gros petits garçons. Comme elle allaitait bravement les deux derniers, le préfet du Haut-Rhône, M. le vicomte de Kerhor, vint à la Pétaudière faire sa tournée de révision. Le cours d'anthropologie qu'on appelle ainsi est assez nauséabond. M. le Préfet se dédommageait volontiers de sa journée passée à voir mesurer des garçons mal faits et malpropres en étudiant un peu, le soir, l'autre moitié de la jeunesse du pays qui avait évidemment à ses soins un droit égal, et l'intéressait même davantage, on ne sait pourquoi. Il fut absolument transporté d'enthousiasme en voyant, chez M^me^ Oudry, la belle nourrice dans l'exercice de ses touchantes fonctions. Tant, qu'une place de chef de division à la Préfecture venant à vaquer, il y bombarda Narcisse au vif mécontentement des bureaux. Même,

ayant flairé que ce grand flandrin était bon à tout faire, et pour l'avoir toujours sous la main, il logea le ménage dans une ancienne dépendance du couvent des Annonciades où la préfecture du Haut-Rhône est installée.

Cette maison était vraiment, en ce temps-là, de mœurs assez délabrées. M. le Préfet était le plus folâtre des gentilshommes bretons. M^me^ de Kerhor était la moins collet-montée des créoles. On ne saurait répéter ici ce qu'on chuchotait au chef-lieu des privautés de Monsieur et de Madame avec... les personnes de leur service. Les lettrés plaçant à ce propos le *ne sit ancillæ tibi amor pudori* du poète latin, osaient insinuer qu'il n'indiquait qu'à moitié ce qu'on faisait par là.

M. de Kerhor était *encore jeune* : cela se dit dans le Haut-Rhône des gens qui ne le sont presque plus. S'il n'eût été préfet, on eût reconnu qu'il était mal tourné, court et inélégant. Mais il avait une figure agréable bien que fatiguée, et des yeux bleus assez jolis quand ils n'étaient pas éteints par ses veilles laborieuses ; il veillait trop.

Avec les femmes il était amusant et entreprenant autant qu'il se peut, ou un peu plus. Il avait une collection d'histoires cueillies dans les trois départements qu'il avait administrés. Je sais quelqu'un qui les a écrites ; je ne lui conseille pas de les publier. Elles sont court-vêtues comme la Perrette du fabuliste. Et le Tribunal de la Seine a condamné récemment, du haut de sa pudicité, la centième édition de certains Contes que M^me^ de Sévigné, écrivant à sa fille, citait bravement. Ces histoires de M. de Kerhor donneraient à penser, je ne le déguise pas, qu'en 1825, l'Église, la Justice, l'Administration, l'Armée, l'Université, la Faculté, la Finance, les grands lycéens, les petits clercs

de notaire et les gros courtauds de boutique, quelle que fût la variété apparente de leurs occupations, n'avaient au fond qu'une affaire qui était d'accroître la population du Royaume. A en croire les statistiques, ils y réussissaient. Depuis, tous ces gens-là sont devenus de petits saints et peuplent le Paradis, il faut le croire ; mais le chiffre des naissances diminue en notre pays à faire peur.

D'avoir choisi M. de Kerhor pour acquérir les cœurs au gouvernement paternel des Bourbons dans trois départements mal votants, cela prouvait quel homme d'Etat c'était que Son Excellence M. le Ministre de l'Intérieur. Quand ce préfet comme il n'y en a plus faisait le siège d'une vertu, par exemple de la vertu de la belle Eléonore, il commençait invariablement par placer ses histoires, les parfumant, sucrant, salant, poivrant même selon les appétences qu'il devinait. Il appelait cela faire ses approches. Ensuite de quoi, au moment psychologique, ainsi qu'on a dit depuis, si l'on aime mieux quand il sentait la garnison à point démoralisée et tout secours du ciel et de la terre impossible, il donnait l'assaut, et si on ne battait la chamade, cosaquait la place.

Le ménage installé au chef-lieu, Eléonore s'était vue négligée par son mari. M. de Kerhor avait présenté Narcisse en de bonnes maisons comme un sujet plein de promesses ; le chef de division s'occupait de justifier cette recommandation de son supérieur. Isolée absolument, obsédée par un homme à qui elle ne pouvait ni fermer sa porte, ni faire mauvais visage, intéressée par une tactique qu'elle dépistait et ne trouvait pas bien dangereuse pour elle, rieuse enfin et amusée, la jeune femme laissait travailler l'assaillant. Quelque chose dans ses façons, quelque chose de froid, d'altier avertissait Kerhor que le

dénouement n'était pas mûr et qu'il n'avait pas affaire à une place ordinaire. Narcisse étant dépensier, le ménage était besoigneux. Il arriva de petits cadeaux sans conséquence d'abord, puis d'autres indiscrets. Narcisse consulté fut d'avis qu'on ne pouvait refuser. Alors sa femme l'avertit. Il haussa les épaules.

La Préfecture, à l'hiver, rouvrait ses salons et donnait deux grands bals. Il fallut y aller. Les petites robes de la Pétaudière n'étaient plus de mise. A force de travail, de goût ingénieux, Eléonore parvint à faire assez bonne figure. Le maître du logis l'entoura d'attentions compromettantes et qui voulaient l'être. On en causa sous l'éventail.

— Le beau bouquet ! Où a-t-on trouvé ces roses en décembre ? — Mais vraiment, dans les serres de la maison ! — Cette guipure doit coûter cher ? — Elle ne coûte à peu près rien !

Elle vous coûtait, pauvre Eléonore, le repos de vos nuits, car le jour il fallait vous occuper de l'éducation de vos quatre marmots et du bien-être de leur père, épicurien raffiné ne sachant se priver de rien.

Deux contagions qui vont tuer l'esprit français, la bigoterie orthodoxe et le cant hérétique, commençaient à sévir au chef-lieu. Les deux groupes irréconciliables, sous les armes des deux côtés du salon, les femmes royalistes et les femmes libérales, mitraillaient de sarcasmes affilés, venimeux la « Vénus de la Pétaudière », ses grosses beautés et sa grosse gaîté. Mais les hommes de tous les partis et de tous les âges étaient à ses pieds. La jeune mère, en tout son développement radieux, avec sa physionomie plus tendre, moins insoucieuse, où se révélait une âme plus formée et plus charmante, était plus désirée et

entourée que la jeune fille jamais. M. de Kerhor, qui n'avait eu d'abord pour elle qu'un caprice ardent, en devint bel et bien amoureux. C'était la première fois que ce mal le prenait ; il en fut absolument hors de lui et un homme nouveau. Eléonore entendit pour la première fois la plainte et la supplication de la passion vraie. Elle en fut étonnée et peut-être émue. Kerhor croyant bien s'y connaître jugea l'heure venue. Ce qu'il prit pour les résistances dernières d'une honnête femme lui fut un appât affriolant entre tous. Il arrangea son triomphe avec une ivresse aveugle.

C'était le 26 juillet 1830. La Préfecture venait de recevoir l'ordre de s'entendre avec le Parquet pour dresser une liste motivée des meneurs du parti libéral contre lesquels il y avait lieu de sévir. Narcisse dut passer la nuit avec un magistrat à discuter et à rédiger cette liste. Ainsi garanti de la possibilité d'une intervention désagréable, M. de Kerhor, avec l'aide de Bibi, quarteron venu des Iles avec M^me^ de Kerhor, rouvrit une porte de communication condamnée quand on avait distrait du ci-devant couvent le petit appartement où le préfet avait logé le chef de division chargé de sa police.

Eléonore voyant entrer chez elle par ce chemin, à la nuit, dans un négligé étudié (insolent déjà) le galant émérite, comprit qu'elle était exposée à quelque indignité — à côté du berceau de ses enfants. Elle se leva tout debout de son fauteuil près de la fenêtre, un peu pâle, le front douloureux, le sourcil froncé, la lèvre irritée, si terrible et si belle en sa colère que le Kerhor, qui entrait en victorieux, changea d'attitude. Et comme elle lui demandait amèrement ce qu'elle devait penser de cette invasion inattendue, il répondit qu'elle devait bien l'attendre.

— Ne le savait-elle donc pas ? Il n'y avait plus pour lui d'existence possible que par elle, de bonheur qu'à ses pieds. Oui, c'était à genoux qu'il venait en implorer une miette. Il avait tout arrangé pour que leur cher secret fût bien gardé. Elle était à l'abri des propos des bégueules et des cafards. Il y avait une chose qu'elle ne soupçonnait pas, ce que l'amour d'un galant homme, pouvant beaucoup, ne marchandant rien, saurait faire pour une personne comme elle... Elle n'avait pas vécu encore... La voix sincère, pénétrante et qui tremblait, les yeux bleus profonds qui la couvraient de leurs éclairs ardents et tendres suppliaient aussi.

Elle détournait les regards, ils rencontrèrent un portrait de son mari. M. de Kerhor savait bien qu'elle ne l'aimait plus ; il rit et dit : Nous le ferons conseiller de préfecture ; il se laissera faire.

Elle tressaillit de dégoût. Il s'y méprit, saisit un bras superbe, dont la robe d'été flottante en percale rose faisait resplendir la blancheur, et y mit sa bouche ardente.

Elle était debout, près d'une fenêtre entr'ouverte donnant sur la cour de la Préfecture ; il y avait en bas des gens attroupés. Elle fit mine d'appeler. Lui ne se maîtrisait plus... La fille du soldat se retrouva sous l'insulte : elle frappa le ravisseur au visage si héroïquement que le sang jaillit...

Des cris menaçants partirent de la cour. Le rassemblement qui remuait là venait demander des nouvelles de Paris et en attendant criait : Vive la Charte ! Au milieu de ces cris, un violent coup de cloche résonna à la porte ; elle s'ouvrit. Le quarteron entra et dit à M. de Kerhor que Monseigneur insistait pour le voir de suite. Monseigneur, en province, c'est l'évêque diocésain. Kerhor partit après

avoir répondu à la révérence ironique d'Eléonore par un salut furieux.

Un évêché, une préfecture de province c'étaient alors deux véritables cours hostiles d'ordinaire, différant de physionomie (ou de masque), se ressemblant par le but poursuivi des deux parts qui était de régner, et aussi parce que les bruits du dehors n'entraient guère ni dans l'une, ni dans l'autre. Nos deux dignitaires, à en croire des gens dont c'est le métier d'écouter aux portes, échangèrent leurs nouvelles, leur surprise, leur inquiétude, quelques récriminations aussi, paraît-il, puis se séparèrent; Sa Grandeur pour manger une aile de perdreau, M. le Préfet pour faire descendre ses malles du grenier.

Le lendemain, au jour, averti que la ville se pavoisait de drapeaux tricolores, le gentilhomme breton partit pour son manoir du Morbihan — non sans se venger. Il laissait sur sa table, où son successeur la trouva, la liste de Suspects écrite de la main de Narcisse, lequel fut destitué immédiatement.

Le sieur Narcisse Bin-Lebadiné, dit Dolbreuse, croyait à ses mérites, à ses agréments et ne croyait à rien autre. Son scepticisme, son mépris pour les petits bourgeois *libérâtres* l'avaient conduit à faire une mauvaise action. La réprobation publique dont il fut entouré et, malgré son orgueil, accablé, acheva de le démoraliser. Il mangea le petit avoir de sa femme. Puis, dénué tout à fait, il se fit chevalier d'industrie, un métier moins pardonné, bien que plus difficile qu'au temps de Desgrieux et de Gil Blas.

Grâce au bavardage du quarteron, complice de l'effraction de M. de Kerhor, cette réprobation épargna Eléonore. Son père avait été camarade de lit du maréchal Gérard; elle écrivit à celui-ci une lettre touchante : il fit avoir l

croix au vieux Chupier et un bureau de tabac à sa fille. Elle broda. Elle fit des portraits au crayon d'une ressemblance et d'une vie extrêmes. Tout le monde voulut avoir de ces dessins qu'on payait 60 fr. et dont l'un a été vendu récemment 1,800. Elle vécut. Elle nourrit son lâche mari qui en était venu à exiger des dîners fins à ses heures, tandis que « *sa smala* » vivait de pain bis et de pommes d'api. Elle éleva vaillamment et sensément ses quatre enfants. Son fils aîné est lieutenant, le cadet est enseigne de vaisseau. Elle put même marier honnêtement (et pauvrement) une de ses filles. Mais elle mourut un peu après, à 42 ans, d'excès de travail et d'anémie... elle avait souffert de la faim. Le sieur Bin vendit son autre fille au maréchal ..., pacha de Lyon, un beau prix dont il vit.

M. de Kerhor n'a pu avoir d'héritiers de son nom, encore bien que sa postérité dans les paroisses de Saint-Tudual, Saint-Caradec et autres circonvoisines soit aussi nombreuse « que les étoiles du ciel et les sables de la mer ».

Il a été remplacé dans le Haut-Rhône par des Cotonet de Falaise, ceux-ci d'une grande pureté de mœurs, mais ladres superlativement. La dame Cotonet, ayant un dîner prié, fit demander à tous marchands de vin et cafetiers de la ville des échantillons de leurs caves : on lui adressa trente et quelques bouteilles des grands crus, en valeur de 150 fr. à peu près. Cette livraison était gratuite, la demande d'échantillons impliquant d'ailleurs une commande. Ces vins furent servis, dégustés, leur supériorité reconnue fit honneur aux amphytrions, lesquels demandèrent ensuite à chacune des deux principales maisons de la ville un tonneau (210 litres) de vin du pays en valeur de 17 fr.

# AMBROISE LEHALLEUR.

Le premier décadi de frimaire an II, le Représentant en mission Huguet appela les populations des campagnes du district de Montbeney à une fête civique dont le principal attrait fut l'abjuration solennelle de douze religieuses. La dernière de ces filles qui comparut en la chaire de Saint-Andoche (devenu le temple de la Raison) fut Jeanne-Marie Lehalleur de Vaumurier. Ces Vaumurier ont acheté des lettres de noblesse du duc de Savoie Charles III, en 1598. Les deux derniers mâles venaient de se faire tuer en Vendée.

La citoyenne Lehalleur avait gardé sa robe blanche de bénédictine, mais elle avait un ruban rouge dans ses cheveux blonds dénoués. Elle était grande, maigre, sans grâce ; ses yeux étaient assez beaux, ses traits aquilins et durs ; sa physionomie et son attitude étaient d'une Némésis. Elle dit d'une voix ferme et froide : « J'abjure des engagements qui n'ont pas été volontaires et dont j'ignorais le sens quand on me les a dictés. » Une longue acclamation suivit.

M^lle^ Lehalleur se retira ensuite en sa masure de Vaumurier, inhabitée depuis cent ans environ et assez délabrée. La suppression de la main-morte réelle, encore existante dans cette province en 89, avait supprimé les revenus de la famille. La maison de ville avait été vendue

pour faire l'équipage des deux Vendéens. La Demoiselle (ses anciens tenanciers nommaient ainsi la dernière des Vaumurier) vécut en ce donjon fort isolé et triste, avec une petite servante, du produit d'une ferme en métayage, dans une abondance relative quand les récoltes étaient bonnes, dans la gêne quand elles étaient maigres : elles étaient maigres le plus souvent, car Vaumurier est sis à l'orée des bois. On n'y voyait guère personne ; Mlle Lehalleur avait des livres et lisait, elle avait des chiens et chassait.

Un soir de décembre 1813, trois réfractaires poursuivis par les gendarmes demandèrent l'hospitalité à Vaumurier : on la leur donna ; ils en abusèrent d'une manière odieuse....

Neuf mois après, Mlle Lehalleur devint mère d'un petit garçon qui fut inscrit à l'état-civil sous le nom d'Ambroise.

La vie n'était pas clémente pour cette femme ; ce qui pour d'autres s'appelle bonheur n'avait été pour elle qu'immolation, opprobre, torture morale et physique : son caractère qui n'était pas tendre s'en aigrit. Elle éleva cet enfant... dont elle ne connaissait pas le père... durement. Le petit Ambroise la vit rarement sourire, et s'il l'aima, cet amour fut toujours mélangé de crainte.

De 1816 à 1824, quelques démarches bienveillantes mais maladroites du grand-vicaire Percier, oncle maternel de Mlle Lehalleur qui voulait la ramener, achevèrent de l'exaspérer contre tout ce que cette époque restaurait. Elle inocula à son enfant toutes ses rancunes et toutes ses colères. Elle lui avait appris à lire dans le *Nouveau Testament de Mons* et dans le *Contrat social.* Elle lui montra en M. de Robespierre le continuateur logique de Jésus de Nazareth. Du latin, elle en avait un peu et s'y

remit et perfectionna pour le lui enseigner. Quand il eut douze ans, elle le mit au lycée de Lyon ; il s'y rendit capable d'entrer dans une école savante où elle le destinait.

Il en sortit par-dessus les murs pour assister aux funérailles tragiques de Lamarque en juin 1832, fit le coup de fusil à la barricade Saint-Merry, se réfugia, pour échapper aux poursuites, chez un parent qui avait à Lyon une charge d'avoué. Ce cousin lui donna du pain et lui apprit les affaires.

Son existence là fut, paraît-il, assez rangée. Le temps que lui laissait le travail de l'étude était employé surtout dans les cabinets de lecture. Je lui ai entendu dire depuis qu'il n'y avait pas eu, en sa vie, vestige de roman. A l'heure du besoin, le premier mets venu lui était bon ; il n'en savait plus le goût ni le nom le lendemain. Il vivait en réalité par le cerveau et ne se passionnait pas médiocrement pour les discussions politiques, philosophiques, théologiques de cette époque. Dans la société secrète dont il faisait partie, il n'y avait pas de disputeur plus ardent.

Il ne revint à Vaumurier, où la police avait fait une descente à son intention, que plusieurs années après. Il trouva sa mère vieillie, supportant mal la solitude qu'elle avait cherchée : elle faisait l'école aux petites filles de son métayer, assistait en juin aux « fenaisons, le plus plaisant de tous les ouvrages », *dépeillait* le maïs avec les femmes à l'automne, *teillait* le chanvre avec elles les hivers dans la chaude étable à bœufs en chantant d'une voix frêle quelque air du *Devin du village* :

« Non, Colette n'est point trompeuse... »

Mais sa volonté et son intelligence restaient intactes. Trouvant son fils plus gagné qu'il ne l'avouait au vague

panthéisme et à l'épicuréisme formel de l'école saint-simonienne, la vieille janséniste et la vieille spartiate se scandalisa et se coléra fort. Ils se quittèrent froidement, et la mère resta deux ans sans répondre aux lettres soumises et assez tendres de son fils.

La troisième année recevant de Vaumurier un pli mal clos, à l'adresse tremblée, Ambroise pâlit ; il l'ouvrit et lut ces deux lignes :

« Venez, mon fils, et défendez mon lit de mort *de laqueo venantium*, des obsessions que vous savez. »

J.-M. L.

Il arriva le lendemain avec le major de l'Hôtel-Dieu. La malade donna à Ambroise son front haut et calme à baiser comme elle avait fait le jour où ils s'étaient séparés pour la première fois, puis elle demanda froidement au médecin combien de jours elle pouvait vivre et si elle resterait lucide jusqu'à la fin. Le praticien célèbre accorda huit jours, garantit la plénitude de l'intelligence pendant les dernières heures, et permit le bouillon gras et le vin de Bordeaux à petites doses. Il n'y avait de vin d'aucune sorte dans la maison. Ambroise fit quatre lieues à pied le soir pour en avoir. La malade passa ces dernières journées dans un repos profond, souffrant peu, sommeillant souvent, et dans les intervalles se faisant lire par Ambroise quelques beaux endroits des Évangiles. Le huitième jour, elle passa sans nulle agonie de vie à trépas au lever du soleil. Ambroise l'ensevelit de ses mains. Puis l'entrée du cimetière étant refusée, il creusa la fosse avec un des fils du métayer (qui avait servi) au bout de l'enclos, dans un bois de lilas qu'elle avait planté et où elle faisait sa prière du soir.

Le père Buart osa seul assister à l'inhumation : c'était

un voisin riche qui voulait acheter *le bien.* Ambroise avait songé d'abord à *faire valoir* son héritage. Il y renonça devant cette preuve des sentiments de la paroisse. Le bien se composait de la maison de maître, d'un bâtiment d'exploitation, écuries, four, cheptel, courtil, verger, chenevière, pré de maison, terres fromentières, trois bois taillis et pacage, le tout d'un seul tènement ; et d'une sixaine de parcelles détachées. Ambroise amodia le mas au métayer douze cent cinquante francs, vendit les parcelles détachées un assez beau prix, duquel il acheta à Montbeney une étude de notaire *un peu tombée.*

Cette ville est charmante, mais singulièrement contente d'elle-même. Les nouveaux-venus y sont accueillis sans enthousiasme et tôt excommuniés s'ils ne sont pas *comme les autres* et ne font pas *comme les autres.* Dans son vocabulaire courant, on appelle quiconque ne prend pas ses opinions dans la *Gazette du Haut-Rhône* et les livres approuvés, un original; et c'est une injure. *Avoir des idées* signifie avoir des lubies.

Ambroise avait la haute taille, les larges épaules, l'encolure mâle et indolente de nos paysans ; les traits assez réguliers, droits, durs ; le teint blanc ; peu de barbe ; des cheveux blonds abondants dont il n'avait pas soin ; un sourire intelligent et avenant. Il manquait de désinvolture absolument, sinon tout à fait de grâce. Il ne savait pas se vêtir, se tenir, entrer dans un salon, dans un café. En tout il était, on en convenait, assez bien de sa personne, mais il n'était pas *comme les autres*...

Il ne lisait pas les mêmes journaux que *les autres*, ne riait pas des mêmes calembours et calembredaines, n'admirait pas les mêmes caricatures immondes, les mêmes chanteuses lubriques, les mêmes chansons bêtes.

Il n'était pas curieux des mêmes *potins* et *racontars*. Il ne mangeait pas aux mêmes heures. Il n'aimait pas *la dinde*, qui est l'orgueil et le régal du pays. Il n'aimait pas le vin du cru et osait l'avouer.

L'intérieur qu'il s'arrangea dans le petit appartement de M. Bonelle, sur le derrière, était *impossible*. Il vivait là six mois dans une cour-jardin, aérée par une grille donnant sur la campagne et meublée d'un hamac, de deux fauteuils de canne, d'une table à écrire et d'un alcaraza.

Le client de l'étude, le trouvant sans nulle cravate, vêtu d'un pantalon et d'une chemise aux manches retroussées, sarclant ses rosiers, ou bercé sur le hamac, lisant Pierre Leroux et fumant, tombait de son haut et évoquait, en levant au ciel les yeux, l'ombre de Me Coqueret, le devancier septuagénaire d'Ambroise, que nul, Mme Coqueret exceptée, ne vit jamais qu'en noir, avec un œil de poudre dans les cheveux (ou quand il souffrait de sa goutte dans sa bonne douillette puce). On en gémit au Palais ; au cercle on s'en indigna ; on en fit des récits à demi grotesques, à demi effrayants au café, à la fontaine, au four banal.

Ainsi Ambroise manqua son entrée en l'insigne ville de Montbeney, à deux exceptions près, dont il y a à parler au long.

Il fut reçu convenablement dans la maison et famille de son propriétaire. Craignant pour son indépendance le lien qu'un voisinage étroit eût pu créer, il ne profita pas de cet accueil beaucoup aux premiers temps, et se borna avec les Bonelle aux rapports que la politesse stricte imposait. Mais les deux logements que contenait la maison étaient disposés de telle façon qu'on ne pouvait, dans chacun, à peu près rien ignorer de ce qui se passait en l'autre.

M. Bonelle, chef d'un service important (sur la frontière), lui donnait tout son temps. C'était un esprit cultivé et un homme bon, mais sec ; sa figure régulière était gâtée par une physionomie peu sympathique. Mme Bonelle, fille d'une anglaise, était d'une grande distinction, maladive, et ne quittait plus sa chaise longue que des moments. Leur fille aînée, Pauline, touchant à sa quinzième année, conduisait la maison et achevait l'éducation de ses deux cadettes, Elise qui avait douze ans et Chloë qui en avait dix. La mère voyant le peu de fortune de la maison et le train des choses en France, avait voulu qu'elles eussent toutes trois un *gagne-pain*. Pauline peignait : tous les mois elle recevait de Paris un paquet de lithographies (de peu de prix) qu'elle renvoyait enluminées avec assez de goût ; cela lui prenait deux heures par jour et lui eût en effet donné du pain. Elise brodait pour la plus importante fabrique d'ornements d'église de Lyon. La petite Chloë fabriquait avec une rapidité et une précision merveilleuses de ces dentelles à cinq sous le mètre dont les paysannes des environs couvraient alors toutes les coutures de leurs robes. Les trois sœurs travaillaient à côté de la chaise longue de leur mère, sur une terrasse voisine du jardinet d'Ambroise. Un double rideau de thuyas interceptait la vue, mais laissait passer quelque chose des chansons, des conversations ingénues, des rires frais, quand le vent du soir le voulait bien. Ambroise crut devoir en prévenir M. Bonelle ; celui-ci sourit et dit que de sa terrasse on n'entendait rien de ce qui se disait dans le jardinet. Ambroise rêva beaucoup à ce phénomène d'acoustique, et, pour le mieux constater sans doute, écouta quelquefois avec une sorte de ravissement.

Des servantes de ferme, à Vaumurier il n'y a que cela,

Des grisettes, il y en avait encore en 1832 à Paris. Il y a toujours à Lyon des *canuses*... De femmes, à vrai dire, Ambroise n'en avait pas connu. Il n'avait jamais lu de romans, sa mère lui ayant transmis son aversion pour ce genre de littérature. Il aimait les poètes, mais n'y croyait pas. La Didon fille de Bélus, la Phèdre descendue du Soleil ne lui semblaient pas moins fictives que la Vénus, fille de Jupiter, attachée à leur perte. On tomberait dans le romanesque qu'il haïssait tant si l'on essayait de dire le ravissement où le jetait la soudaine apparition et révélation de la pureté et de la grâce virginale. Un teuton dirait de l'Eternel féminin...

Il l'a tenté lui-même une fois. Un soir de la fin de mai, il avait entendu longtemps les trois jeunes filles répéter au soleil couchant l'aimable chœur de Grétry : *Veillons, mes sœurs*. A la nuit close, il les avait vues rentrer et était resté à écouter. Les rossignols de la plaine avaient entendu aussi et répondaient. Il se coucha, ne dormit pas, s'assit sur son lit, se récita des vers d'un poète médiocre qui rendaient mal ce qu'il éprouvait, eut l'idée d'en essayer lui-même de plus sincères, et trouvant qu'il manquait quelque chose à leur mélodie, se releva, chercha dans ses livres d'écolier les règles qu'il avait lues autrefois, ne trouva pas, resta à lire, rêver, écrire toute la nuit... Au jour, il m'apporta l'œuvre bizarre et sincère de cette insomnie. Je l'ai là. Je revois l'auteur me la lisant avec ses grands yeux d'un bleu clair jetant des étincelles et d'où son âme ardente semblait prête à jaillir. Ils sont trop bizarres pour être montrés, ces vers imparfaits mais assez puissants et naïfs, les seuls qu'il ait jamais faits... « Le ver de terre amoureux d'une étoile », de la tragédie de Ruy-Blas, y est presque textuellement,

Les trois sœurs avaient été élevées à se servir elles-mêmes. Brigitte, l'unique domestique, pouvait *faire la chambre* d'Ambroise, cela augmentait un peu son gage assez mince. En parachevant le lit du jeune homme et en battant ses habits, elle lui racontait sa vie fort dure et triste jusqu'à son entrée chez M^me^ Bonelle, qui était un ange du bon Dieu. Il écoutait la bonne vieille avec intérêt et curiosité, sentant, comme l'homme de Térence, que cela ne lui était pas si étranger. D'expliquer comme une fille hors d'âge s'éprend en tout bien tout honneur d'un jeune garçon, c'est bien inutile ; tout le monde le sait. Brigitte en vint à le morigéner tendrement, à le conseiller sur son avenir (elle lui conseillait de se marier au plus tôt), touchant un mot fort bien, aux occasions, sur le salut de son âme. Riant, il l'écoutait, et bien qu'il fût brusque et qu'elle fût sotte, il ne la rudoya jamais, et il lui arrivait une fois par mois de la mettre au troisième ciel avec un petit cadeau ou une bonne parole. Cette pauvre créature devint chez les Bonelle et partout le témoin et le garant de l'absolue honnêteté de sa vie.

Or, une veille de Noël, M. Bonelle étant en tournée pour son service, et Brigitte ayant accompagné Elise et Chloë à la messe de minuit, Pauline restait à veiller sa mère plus malade cet hiver. Quelques symptômes précurseurs d'une apoplexie épouvantèrent la jeune fille. Le docteur logeait à l'autre bout de la ville. Pour l'aller quérir, il fallait laisser la chère malade seule bien longtemps. On avait ouï M^lle^ Boisgonthier, la voisine unique, fermer sa porte à double tour et partir pour la messe *au premier coup*. Que restait-il à faire sinon à réveiller M. Lehalleur et à lui demander secours ?

Elle couvrit les boucles brunes de ses cheveux et ses

épaules frissonnantes d'émotion ou de froid d'un burnous de soie blanche, prit une lampe, alla frapper chez lui. Enseveli dans son premier sommeil, il ne bougea. Sa porte n'était fermée en aucun temps ; Pauline entra sans hésiter, s'approcha un peu troublée du lit, couchette de fer couverte d'une peau d'ours d'où ressortaient la tête du dormeur, qui ne manquait pas d'une beauté fière, et ses jeunes bras superbes. Malgré la taille encore frêle un peu de la jeune fille, dont le vêtement mince accusait la sveltesse délicieuse, son sein naissant ému pour la première fois, sa pose d'oiseau peureux prêt à s'envoler, son col délicat, son doux profil pur ; malgré la lampe tremblant dans sa main d'enfant ; je ne vais pas la comparer à la Psyché du vieux mythe, car ses yeux d'un bleu sombre étaient remplis de larmes. Pour lui, avec ses grands traits au repos encadrés de courtes boucles d'or, il ressemblait moins à l'efféminé Eros qu'à un jeune lion dormant. Elle l'appela deux fois par son nom, approchant la lampe de sa figure pour l'éveiller. Il tressaillit, ouvrit les yeux, la couvrit d'un regard ardent et d'un grand beau sourire nullement étonné... Elle dit sa requête vite, d'une voix basse, brève, coupée d'un ou deux sanglots, posa sa lampe sur un meuble et s'enfuit...

Maintes fois pendant la longue maladie qui suivit, et M. Bonelle étant en tournée, Ambroise fut rappelé par Brigitte pour aider à transporter la malade d'un lit dans un autre, et, quand la saison le permit, à charrier sa chaise longue sur la terrasse. Pauline ne le regardait point, le revoyant toujours comme une fois elle l'avait vu. Lui, en apercevant la jeune fille, rougissait faiblement et prenait un air attristé qui n'échappait pas à la malade — prévenante et affectueuse avec ce garçon, parce que

Pauline était froide pour lui, et que ses bons soins, sa réserve et son honnêteté méritaient mieux. Elle envoya son mari le remercier : celui-ci trouva chez son jeune locataire un grand luxe de livres, le seul qu'il se permît, et un luxe rare à Montbeney. Il en emporta. On les lisait chez lui le soir en famille, avec et y compris les notes marginales d'Ambroise, un peu bizarres parfois et véhémentes, mais témoignant d'une grande droiture et bonté de cœur. Quand la malade alla mieux, Ambroise fut prié à un dîner où l'on fêta son rétablissement. Il fit pour s'y rendre quelques frais de toilette inusités et y gagna. Surtout il fut bon, gai, simple comme toujours, gracieux comme il ne l'était pas souvent, attendri aussi de l'accueil qui lui était fait et du spectacle de cet intérieur si uni, décent et honnête. Il parla à M^me^ Bonelle, en lui faisant faire ses premiers pas sur la terrasse, pendant que le père jouait aux boules avec ses enfants, de l'envie qu'il avait d'en finir avec son existence solitaire et assez triste.

On tint compte de tout cela. M^me^ Bonelle n'était plus bien dupe de la froideur de sa fille pour le jeune voisin. Comme on la promenait dans une chaise roulante sur la terrasse, elle avait pris garde à deux choses. Pauline s'était établie, avec sa boîte à couleurs et ses pinceaux, dans le pavillon au Nord et un peu humide et frais ; l'été était si chaud ! Ce pavillon d'ailleurs était le seul endroit qui ne fût pas protégé par les thuyas contre une certaine fenêtre haute. Derrière cette fenêtre, sur le toit, il y avait une chambrette arrangée jadis pour servir de volière. Récemment, Ambroise y avait logé trois couples de pigeons-paons. Il montait nettoyer leur petit logis, remplir leur mangeoire, leur abreuvoir, et jouer avec ces êtres charmants juste à l'heure où Pauline se mettait à sa

peinture. Les pigeons descendaient quotidiennement sur la terrasse ; Chloë s'était éprise d'eux, les avait baptisés de noms ingénus, leur apportait du grain et n'en déparlait pas. Pauline n'en parlait jamais ; pour elle ils n'existaient pas évidemment.

Mme Bonelle fit appeler Ambroise un jour qu'elle était seule. Elle lui dit : Mon cher enfant, cette ville est maligne, elle cause de votre volière, cela m'est revenu. Il va, je le vois, falloir nous séparer. Je vous appréciais tous les jours davantage et cela me sera un vrai chagrin.

— Mais, chère Madame, répondit-il un peu tremblant, il y aurait, si vous le trouviez bon, un moyen de me laisser là où me voilà si bien, et d'imposer silence aux sots : ce serait de nous unir plus étroitement... Je serais si heureux de vous appeler ma mère...

Elle lui tendit sa main blanche qu'il baisa comme un garçon bien appris qu'il devenait. Elle ajouta qu'elle causerait de cela avec M. Bonelle un de ces jours.

— Cher Henri, dit-elle le lendemain à celui-ci, je vais vous manquer, à vous et à nos enfants, à une seconde attaque. Votre état vous oblige à des absences continuelles. Je serais bien heureuse de voir Pauline mariée avant de vous quitter. M. Lehalleur l'aime et ne lui est pas indifférent. Y a-t-il objection à notre petit projet ?

— Il y en a une, qui est la politique trop ardente de votre protégé.

— Il est de l'opposition, dit la fille de l'anglaise. C'est un tort aujourd'hui. Ce sera peut-être un titre demain.

M. Bonelle sourit, et baisant la main de sa femme : Si votre fille désire ce mariage et si vous l'approuvez, je pense qu'il se fera. Cependant je ne croyais pas marier Pauline si tôt, je ne suis pas prêt. Il me faudra quelque

réflexion pour me fixer sur le chiffre de la dot que nous pourrons lui faire, quelque temps pour la constituer. Ne changeons rien à nos rapports avec Lehalleur. Donnez-lui bon espoir, dites-lui de s'assagir. Ne m'engagez pas.

L'autre lieu où Ambroise avait réussi, c'est la Société secrète à laquelle nous l'avons vu affilié à Lyon déjà. Il arriva à la conduire. Elle dirigeait de fait le parti démocratique plus nombreux, plus influent et plus animé dans l'arrondissement qu'à Montbeney même. On sait que ce parti inclinait alors au socialisme. Le jeune homme aux habitudes si sobres et si calmes, aux mœurs si rangées, mais à l'esprit bouillant et à l'imagination vive, n'était pas pour modérer cette tendance. Cette ardeur (inconsidérée, car on ne regardait pas si le pays suivait), une supériorité très réelle d'instruction et d'intelligence, une activité latente infatigable firent en quelques années du jeune homme d'affaires sans fortune, sans considération chez ceux qui gouvernaient, le chef des oppositions de diverses nuances dans une moitié du Haut-Rhône. Il n'avait ni l'âge ni le cens requis par la loi d'alors ; sans cela il eût été le candidat de ces oppositions aux dernières élections faites sous la monarchie de 1830. Ce fut lui qui désigna pour cette candidature un écrivain très en vue, considérable par la part qu'il avait prise à la lutte des partis dans les derniers temps, appartenant au Département par ses origines. On réunit sur son nom le tiers des voix : cela prépara un résultat meilleur à deux ans de là. Surtout cela mit Ambroise en commerce de lettres, avec quelques-uns des chefs de la démocratie parisienne militante et eut par suite une grande influence sur son avenir. Il y gagna aussi d'apprendre un peu à écrire, chose assez nécessaire en ce temps quand on veut prendre part aux affaires

publiques. Les articles publiés par lui dans les six mois qui suivirent, à l'*Indépendant de l'Est*, transmettant le mot d'ordre reçu de Paris et le traduisant et commentant avec du bien dire et un commencement d'habileté, achevèrent de consolider et constater la situation qu'il s'était faite.

Cette usurpation d'un si petit garçon, d'origine inavouable, qui ne payait pas même les deux cents francs d'impôt sans lesquels on n'était pas apte à la vie politique, indigna, anima fort contre lui les meneurs du parti appelé *conservateur*, bien qu'il ne réussisse guère à rien conserver (deux ou trois institutions primordiales se conservent d'elles-mêmes). Il devint le bouc émissaire ou, si l'on aime mieux, la bête noire de ceux qui gouvernaient l'insigne ville de Montbeney, ce qui lui valut la popularité dont la sauvagerie de ses habitudes, son aversion pour les cercles, cafés, cabarets, son habitude d'esprit hautaine l'avaient jusque-là préservé.

On comprend, ceci vu, qu'un fonctionnaire tenant à conserver sa place hésitât à donner sa fille à un garçon aussi *compromis*. La campagne des *banquets* commençait. Ambroise venait d'assister à celui de Mâcon. Les Montagnards avaient là fort applaudi et caressé le Girondin et s'étaient concertés pour hériter de la Révolution qu'il allait leur faire. Les rôles étaient distribués et sus quand la crise arriva.

Ambroise marcha avec dix des siens sur la Mairie où il y eut une scène assez forte. Le maire s'était entouré de son conseil municipal composé des principaux de la haute bourgeoisie. Le démagogue invita, en bon termes, les élus du suffrage restreint à entrer dans le mouvement ou abdiquer. Le Maire, un excellent docteur, tout à tous,

davantage à ceux qui sont au pouvoir, lui répondit, avec une majesté tempérée de douceur, de vouloir bien préciser davantage sa première proposition. Ambroise demanda alors qu'on rendît les vieux fusils à pierre tirés du grenier municipal en 1830 et qui y étaient rentrés, à la Garde-Nationale, laquelle on inviterait à se réunir pour se prononcer sur les évènements de Paris et pour maintenir l'ordre.

M. le procureur du Roi, qui avait hérité cette haute position de son père et l'avait conservée sous tous les régimes, menait le Conseil sans qu'il y parût trop; il demanda avec simplicité à M. Lehalleur s'il était à sa connaissance que l'ordre dût être troublé.

Est-ce un de Messieurs de Ville qui s'informe? répondit Ambroise. Je lui répondrai, qu'aux dispositions du faubourg de la porte d'En-Bas, on peut le craindre. Quant à M. le procureur du Roi, il en sait là-dessus plus que moi.

Ce colloque assombrit les figures du Sénat bourgeois. Son chef dit d'un ton paterne : « Nous prenons en grande considération la proposition qui nous est faite par le citoyen Lehalleur, et allons en délibérer. » Cette réponse, interprétée par le salut courtois et narquois qui l'accompagnait signifiait bien qu'Ambroise n'avait pas qualité pour assister à la délibération. Il sourit, et engageant Messieurs de Ville à ne pas perdre de temps, il se retira.

Le procureur, assailli de questions, rassura ses collègues, affirma qu'au premier signal d'émeute deux ou trois arrestations prévues calmeraient tout. Un des compères qu'il avait là chuchota que ces arrestations prévues étaient peut-être faites à l'heure qu'il était. Le maire docteur dit entre haut et bas que Messieurs les gens du Roi avaient là une panacée que la Faculté ne laissait pas

de leur envier et proposa d'ajourner la question au lendemain, l'heure de dîner approchant. Ce fut voté d'enthousiasme.

Le maire passa dans son cabinet avec son conseil étroit composé de quatre personnes dont le procureur. On lui remit son courrier du soir. Il lut une lettre de Paris disant que les boutiquiers se repentaient de ce qu'ils avaient fait, que l'armée groupée autour de Vincennes allait rentrer avec un des princes à sa tête, et rétablir l'ordre à l'applaudissement universel. Gagnons des heures, fut-il ajouté.

— Mais ils vont piller le couvent de Sainte-Marie-Egyptienne, cette nuit...

— S'il faut, répliqua le plus politique de ces quatre hommes d'état, que la révolution se fasse ici quelque part, c'est encore là qu'elle fera le moins de mal. Un commencement de désordre donnera d'ailleurs à penser à ceux qui possèdent. Demain, si le courrier nous apporte des nouvelles meilleures, nous convoquerons les soldats citoyens, nous les aurons dans la main. Aujourd'hui, ils pourraient bien commencer par nous expulser.

Cependant le Démagogue avait fait là ce qu'il avait voulu faire exactement, c'est-à-dire qu'il avait offert une transaction et qu'il se l'était fait refuser. Il monta à la sous-préfecture, toujours entouré de ses décemvirs. Là, il n'avait pas de ménagements à garder. Il somma purement et simplement le plus prudent des sous-préfets de France de vuider les lieux. Il n'y eut ni résistance ni objection. Cinq gendarmes arrivant tardivement à la rescousse de l'*autorité* furent éconduits bénévolement par elle.

Lehalleur installa, comme Commissaire provisoire de la République, Gérard Frantin (de Lonlay), un tout jeune

garçon d'une bonne famille de la ville qu'on l'accusait d'avoir dérangé, c'est-à-dire amené à ses idées, et qui professait pour lui une admiration profonde. Ils passèrent la nuit dans le cabinet du Sous-préfet à examiner des dossiers, prendre des notes, préparer des listes de juges de paix, de maires, à rédiger des proclamations, etc., etc.

Cependant, le faubourg industriel avait assailli le couvent plus haut dénommé, qui recevait des filles repenties peu repentantes et s'évadant parfois par-dessus les murs. La dévastation de cette maison, commencée à la nuit, et à laquelle les femmes du peuple prirent autant ou plus de part que les hommes, se prolongea plusieurs heures sans qu'il fût fait d'effort visible pour l'empêcher.

Au jour, les lettres confirmèrent la débâcle de la monarchie. Le Commissaire imberbe put faire placarder une affiche accusant les fonctionnaires préposés au maintien de l'ordre d'avoir manqué à leur devoir, révoquant le Maire et nommant en son lieu et place le vieil avocat Reynard à qui Ambroise donnait des affaires à plaider. Une publication de ce maire improvisé appela tout de suite la Garde-Nationale à s'assembler. Reynard lui distribua des fusils et lui remit un drapeau rouge ; après quoi le plus jeune et le plus joli des Commissaires de la République la passa fièrement en revue *Sous les Tilleuls.* Le soir, comme l'émeute de la veille, reformée, se portait sur un couvent d'hommes au milieu de la ville, elle trouva la porte ouverte à deux battants, la cour pleine de fusiliers auxquels le jeune Commissaire cria d'une voix de ténor très résolue : « Croisez *ette* ! » Les émeutiers s'en allèrent souper.

Le lendemain, le Commissaire du Gouvernement provisoire arriva ; c'était un M. Benoist de Sautrot, vieux

gentilhomme *décavé* auquel M. de Lamartine donnait là du pain. Il alla tout droit chez Ambroise qu'il trouva bras nus, arrosant ses œillets. — Monsieur, lui dit-il avec un sourire aimable, tout va bien ici, grâce à vous ; nous le savons..... Au drapeau rouge près que nous allons ôter. Vous nous aiderez, ou tout au moins vous nous laisserez faire ; nous ferons, nous, de notre mieux pour votre candidature aux futures élections. — Citoyen, répondit Ambroise, la réaction commence tôt ; je ne puis m'y associer. D'ailleurs, je ne suis rien ici. Voyez le Commissaire provisoire, le Maire, ils ont conduit hier la Garde-Nationale ; et la tiennent. Elle acceptait le drapeau qu'on lui a donné, je crois devoir vous en prévenir. Le citoyen-vicomte fit la grimace, une histoire de commissaire expulsé dans le département voisin lui revenant en mémoire.

Il manda le Maire et le regarda bien — perruque ronde, poivre et sel, nez pointu, bouche tordue, dent mauvaise, menton rasé, voix éraillée. On le donnait comme le légiste de Montbeney qui s'entendait le mieux à saigner le client et à diffamer le parti adverse, au demeurant de l'avis commun le praticien le plus madré, le plus retors et le plus occupé de l'arrondissement. Un mauvais chien, et un mauvais choix qu'avait fait là notre ami Ambroise. — Le citoyen-vicomte se remit en voyant cette tête. Il s'acquit l'homme tout de suite en lui offrant la vice-présidence du tribunal (vacante).

Puis le citoyen-vicomte manda notre jeune Commissaire — un blondin, au sourire de femme, le plus caressant, le plus attrayant garçon, le plus intelligent aussi qui soit jamais sorti de chez les pères de la rue Sainte-Hélène, — curieux de tout par nature, propre à tout, prêt à tout — peu sûr dès lors, bien qu'il aimât avec le même entrain de

cœur son premier ami et sa première maîtresse. — Ce sont là « de douces choses » d'abord et elles ont un ragoût particulier quand ce sont des choses défendues. Ce jeune Frantin aimait aussi beaucoup le luxe, la vie large et les honneurs déjà, et ce pouvoir dont il avait tâté 48 heures et qui lui était monté à la tête. Le vicomte le perça à jour, prit ses airs du faubourg Saint-Germain, son plus avenant sourire et témoigna au jeune homme son regret bien sincère de ne pouvoir le maintenir dans la position dont il s'était montré si digne. — Vous avez un défaut que je vous envie : c'est de cette belle jeunesse que je veux parler. Mais si vous vouliez être secrétaire-général, cela ne ferait pas de difficulté, je pense. J'en ferais mon affaire.

Là-dessus, le grison matois et le blondin ingénu vinrent tous deux expliquer à Ambroise, qui sourit amèrement, comme, dans l'intérêt du parti, ils devaient accepter ce qu'on leur offrait. Pendant ce temps on rassemblait la Garde-Nationale, et le Commissaire se mit en frais d'éloquence pour lui expliquer qu'il fallait au plus vite reprendre les trois couleurs. C'était de l'éloquence perdue. Sur quatre cents citoyens soldats, il y en avait bien quarante comprenant ce dont il s'agissait et ceux-là auraient tout de même pris le drapeau blanc, tant ils avaient peur des autres.

Et Ambroise resta de l'opposition, comme devant.

M^me^ Bonelle avait compris bien vite à certains étonnements et à certains embarras de son jeune locataire qu'il avait bien des choses à apprendre dans la société des honnêtes femmes. Ni le tact, ni l'intelligence, ni la bonne envie, ni même la bonne grâce ne faisant défaut à l'élève, elle n'avait pas désespéré de le former. Sa nature droite

lui plaisait. Ce mariage enfin ne l'eût pas séparée de sa fille ; elle était bien sûre qu'elle y amènerait son mari. Interprétant l'autorisation de continuer les rapports antérieurs avec Ambroise à sa façon, elle les avait régularisés. Ambroise venait tous les dimanches apporter un journal hebdomadaire qu'il lisait et dont la vogue était grande. Il passait sur la terrasse deux heures à causer avec Pauline et sa mère, à jouer avec Elise et Chloë, au milieu des lilas et des cytises en fleur. Ces heures furent bien vite pour tous les meilleures de la journée et les plus attendues de la semaine.

L'amour d'Ambroise était ainsi fait qu'il semblait envelopper la mère et les trois filles de la même affection tendre et étonnée. Il ne marquait sa préférence pour Pauline que par un peu plus de réserve et une sorte d'adoration qui se traduisait, quand elle parlait, par quelque émotion dans la réponse. La beauté et le caractère de la jeune fille étaient pour beaucoup dans cette attitude d'un homme de vingt-huit ans.

Pauline était de taille moyenne, bien faite, peu formée encore. Sa tête était un peu forte ; ses yeux assez grands d'un bleu noir, fort lumineux et doux, étaient pleins d'une tendresse calme, un peu couverts par des sourcils noirs, épais, presque rectilignes. Son front haut, bombé, se couronnait d'une opulente chevelure d'un brun mêlé de reflets d'or, qu'elle relevait avec une simplicité superbe. Elle avait l'ovale un peu long, le profit un peu aquilin, le teint blanc des blondes, pâle ou rosé selon la flamme intérieure, un sourire d'enfant. Mais sa voix richement timbrée semblait presque trop forte quand on regardait la taille encore frêle, sa poitrine encore peu développée. Elle parlait peu, disait juste, lisait bien, souriant silen-

cieusement aux endroits affectés, aux phrases vides, chantait avec expression la musique simple, la seule qu'elle aimât, peignait largement comme un homme, travaillait dans la maison comme une femme de charge, taillait la vigne et les trois pommiers. Devant les adorations muettes d'Ambroise elle était attentive, calme en apparence. Seulement, parfois, chantant pour lui, quelque frémissement, et l'accent profond la trahissaient. La mère les voyant ainsi, sentant qu'ils n'auraient jamais de meilleures heures, ne pressait rien. Quand le père, de loisir par fortune, assistait à ces *matinées*, il était plus gai que pas un, il disait à sa femme : « Ta fille te ressemble. Quant à ce garçon, je n'ai pas vu d'homme de son âge si jeune. Si tu les maries, cela pourra aller, Pauline le conduira. »

Le jour où il avait fallu, pour défendre l'ordre, croiser la baïonnette devant l'émeute, le futur beau-père et le futur gendre s'étaient trouvés dans les rangs coude à coude, avec bonheur. En revenant le soir tard, M. Bonelle remarqua la pâleur de son jeune camarade et lui demanda s'il était souffrant. Non, répondit Ambroise, mais je n'ai pas trouvé aujourd'hui le temps de déjeuner ou de dîner et je vais essayer de faire l'un et l'autre à mon hôtel. M. Bonelle lui dit : « Je n'ai pas dîné non plus, et l'on m'attend. Je vous emmène. » Il ne se fit pas prier.

Son couvert fut mis entre M^me^ Bonelle et sa fille aînée. « Mangez, chers soldats, dit la mère, nous savons quelque chose de la soirée par Brigitte qui a été à la fois aux provisions et aux écoutes. Vous nous direz à loisir le reste, nous le soupçonnons à vos figures qui ne sont pas des figures de vaincus. » M. Bonelle conta ; Ambroise regardait Pauline. Et comme il vit une belle larme couler sur son visage et tomber sur sa main charmante, il prit cette main.

autorisé par un sourire de la mère et la baisa. Elle tremblait. Il eût trouvé ce baiser amer s'il eût su qu'il serait unique.

Ceux qui restaient fidèles à Lehalleur vinrent lui proposer une candidature ; la défection du vieux Reynard et de Frantin, leur opposition, certaine dans la situation où ils étaient, lui semblèrent insupportables ; il hésita un moment. Il vint consulter la famille dont il était désormais. M. Bonelle était absent pour la semaine. M$^{me}$ Bonelle était malade. Il parla à Pauline pour la première fois d'un sujet auquel les filles de dix-sept ans sont chez nous peu préparées.

Je vis au chevet de ma mère, lui fut-il répondu. Même là on parle politique. J'écoute, car cela vous touche. Il y a deux choses que je n'entends pas : « Pourquoi a-t-on peur de vous ? Que voulez-vous donc faire ? »

Ceux qui gouvernent, répondit Ambroise, ont peur quelquefois de ceux qui veulent leur succéder ; c'est instinctif — ou ils font semblant ; c'est habile. Puis il dit ce que son parti voulait faire avec une simplicité d'exposition et une chaleur d'âme éloquentes et qui charmèrent la politique novice. Elle croyait le bien facile à ceux qui le veulent et voyait l'âme sincère de son ami dans ses yeux clairs. — Portez-vous, lui dit-elle sans hésiter, et passez. — Une politique de jeune fille vraiment, et héroïque.

Il se porta donc et ne passa pas.

M. Bonelle eût été converti à demi par un succès. Il s'effraya d'une défaite. Quand sa femme reparla mariage, il dit qu'il fallait ajourner ; premièrement, à cause de l'état de santé où elle était, et jusqu'à ce qu'elle fût debout, sinon remise ; secondement, pour donner à Ambroise le temps de faire un peu oublier sa tentative malen-

contreuse. Lui, Bonelle, donnerait sa fille contre son gré à un *politicien* manqué, volontiers à un légiste appliqué et travaillant.

Cela, bien qu'atténué quand on le redit à Ambroise, mit du froid dans les rapports. Les gaies matinées de la terrasse, auxquelles ne pouvait plus présider M^me^ Bonelle qui ne quittait plus guère son lit, étaient interrompues. Si Pauline en souffrit, l'état de sa mère de jour en jour aggravé, les occupations que cet état lui créait l'aidèrent à n'en rien laisser voir. Ambroise blessé dans son amour, dans ses amitiés, dans son amour-propre, dans toutes ses espérances, voulut se remettre à vivre seul, comme il faisait jadis, avec ses livres. Mais il trouva cette solitude peuplée des rêves qu'il avait rêvés les six derniers mois ; il souffrit de ces rêves autant ou plus qu'il n'en avait joui : c'est aussi l'histoire des six mois suivants.

Vers la fin de l'été, la malade allant mieux, on l'envoya prendre je ne sais quelles eaux. Pauline dut l'accompagner. Dès lors, les dernières et minces consolations, une apparition fugitive sur la terrasse, un beau regard attristé, un sourire aussi montant vers lui, lui disant de savoir attendre et lui remuant le cœur profondément, lui manquèrent. Il écrivit une fois à M^me^ Bonelle pour avoir des nouvelles de sa santé. Il trouva la réponse courte, plutôt froide. L'idée qu'on avait emmené Pauline pour la séparer et la distraire de lui ne le quitta plus. Ce mot jeté en passant par un ancien camarade revenant des eaux — M^lle^ Bonelle? elle éclipse tout de sa beauté là-bas. Elle a deux ou trois soupirants à ses pieds, entre lesquels elle ne peut manquer de trouver un mari..., le jeta dans le désespoir.

Il essaya un moment de se soustraire aux préoccupa-

tions politiques, de revenir aux spéculations religieuses dont sa mère l'avait jadis nourri. Mais l'élection à la Présidence arrivant, il se rejeta dans la lutte avec une ardeur inouïe qui le désigna aux rancunes et à la malveillance des vainqueurs. Les sociétés secrètes, un moment désorganisées au lendemain des journées de Juin, se reformèrent après l'élection du 2 décembre. Ambroise fut averti par son ex-ami Frantin que l'ancienne police parisienne ressuscitait aussi et avait un pied dans les réunions soi-disant occultes et qui l'étaient si peu. Il n'en tint compte, travailla avec activité au recrutement d'une *association pour la défense des lois*, qui parut au parquet du Haut-Rhône ne pas se souvenir suffisamment de certaines dispositions du Code. Pour aider le parquet à poursuivre en toute sûreté de conscience, la police susnommée fit entrer dans l'*association* trois ou quatre bons *démocs* criant au modérantisme et à la trahison à tout propos et qui lui firent faire vite la culbute qu'elle risquait en suivant de si près le bord du fossé...

Arrestations, — poursuites, — condamnations. Ambroise eut à son compte trois ans de réclusion dans une enceinte fortifiée. Il fut conduit à Belle-Isle ; les détenus avaient l'île pour prison et étaient traités avec humanité. Le séjour d'Ambroise là lui fut bon à deux choses : premièrement, il le préserva d'aller, après le Coup d'état, à Lambessa où la Commission mixte conduite par son ami Reynard n'eût pas négligé de l'envoyer ; secondement, il lui donna le loisir de réfléchir fort à ce qui s'était passé et se passait en France depuis quatre ans. La façon dont l'Empire fut accepté et supporté ne laissait pas de montrer que la république de Platon n'était pas mûre. Il était palpable que pour y amener la France il fallait toute une éducation

préalable, lente si elle était régulière, douloureuse si elle ne l'était pas.

Ambroise avait laissé ses intérêts à gérer à Frantin, assez lié avec les nouveaux gouvernants pour accepter cette corvée sans se compromettre, et resté bien pour lui (pour l'avoir aimé et aussi parce qu'il se disait que rien en France ne dure ; les jeunes hommes de cette génération sont ainsi faits). Frantin dut, par suite, voir M. Bonelle et lui demander, pour éviter de vendre les meubles d'Ambroise, que le loyer de l'absent, réduit de moitié, courût tant qu'il ne se présenterait pas d'autre preneur. Il revint deux fois l'an payer ce loyer. Il vit Pauline, s'éprit d'elle, et songea dès lors à l'épouser aussitôt que sa position serait stable.

Trois ans passèrent lentement, non exempts à coup sûr de soucis et de chagrins, mais si vides d'événements qu'on n'a à leur donner ici que ces trois mots.

En un matin de mai, tiède et rafraîchi à la fois par une de ces douces pluies qu'on appelle des pluies de sève, Ambroise rentra dans l'étroite ruelle solitaire qu'il avait habitée les quatre meilleures années de sa vie. Rien par là n'avait changé. Les deux murailles blanches étaient toujours bordées au pied de hautes herbes, au sommet de touffes de lilas. Il recompta les petites portes vertes, grises, à l'air mystérieux et curieux, et qui semblent, avec leurs judas, épier les rarissimes passants. La sienne était la cinquième et dernière à gauche. Quand il fut en face, il fut pris d'un battement de cœur étrange. Il sonna ; après quelques minutes d'attente, Brigitte vint ouvrir. Elle poussa, en le reconnaissant, un cri de joie et de chagrin, lui sembla-t-il. Les cheveux de la bonne fille avaient grisonné, elle portait une pauvre robe de deuil râpée,

trop courte et trop large, qui faisait peine à voir. Ambroise lui demanda d'une voix émue qui était mort. — C'est, lui dit-elle, vous le pensez bien, la pauvre Madame. Le Monsieur ne peut pas se remettre de son chagrin. Depuis qu'il n'est plus employé, il est devenu bien difficile à servir, *malplaisant* pour mes pauvres petites, et pour moi si rudoyeur ! — Comment vont, dit Ambroise tout pâle, les deux enfants et M^lle^ Pauline ? — Les enfants ? Çà grandit et devient tous les jours plus joli. Mamzelle a bien pleuré, mais elle a pris le dessus ; vous savez si elle a du cœur ! C'est-il heureux que la pauvre Madame leur ait appris à travailler ! Autrefois, elles brodaient pour s'acheter des rubans, aujourd'hui pour acheter du pain.

Profondément remué, Ambroise entra, traversa le jardinet, plein des fleurs d'autrefois, et s'avançant vers sa porte ouverte vit que sa chambre, où un rayon de soleil riait, était dans le même état que s'il l'avait quittée la veille. Il regarda ses livres, ils brillaient comme s'ils avaient été époussetés le matin. Il en manquait deux : un tome de Corneille et un Choix de Pensées dont M^me^ Bonelle avait dit en le rendant — qu'on y apprenait à souffrir. Et comme il revenait sur la porte pour revoir ses fleurs, il reconnut dans le sable humide de la pluie du matin la trace légère de deux petits pieds cambrés ; ils étaient arrivés par l'allée de droite, repartis par celle de gauche, s'étaient arrêtés devant un rosier précoce où deux, trois fleurs avaient été cueillies, puis vers la grille ouverte sur les prés. Là, une des roses avait laissé choir deux pétales, il les ramassa, suivit la trace chère jusqu'à la porte de communication fermée jadis, aujourd'hui entr'ouverte, là il s'agenouilla et baisa la marque des deux petits pieds. . .

Vers le milieu du jour, entendant quelque bruit sur la

terrasse, il monta au colombier, ne vit rien, mais entendit la voix de Chloë que son père avait gourmandée et qui pleurait d'une façon déchirante, puis une autre voix chère qui essayait de la calmer avec des mots tendres coupés aussi de quelques sanglots.

Au soir, comme il rentrait, il aperçut de loin M. Bonelle se promenant avec ses deux filles cadettes. En moins de trois ans, l'homme était devenu un vieillard et ce vieillard tournait à la caducité. Les deux jeunes filles avaient grandi et embelli, bien que pâles et maigres toutes deux. Leur deuil était d'une simplicité et sévérité absolues ; leur tristesse morne faisait mal à voir.

Elles dirent sans doute à leur sœur qu'elles avaient reconnu de loin Ambroise. En rentrant, il trouva sur sa table les deux livres qui manquaient sur ses rayons et une des roses coupées le matin chez lui. A côté était un pli à son adresse ; il l'ouvrit en tremblant et lut :

« Monsieur et bon ami, le malheur est entré chez nous le jour où ma mère est morte. Mon père, devenu incapable de travail, a été révoqué avant d'avoir droit à une retraite. Mes sœurs et moi le faisons vivre pauvrement au jour le jour, à bien peu près. Notre unique souci c'est d'y suffire demain comme hier. Tout avenir pouvant compliquer cette tâche nous est absolument interdit. Une de nous avait eu meilleur espoir ; il lui a été pénible d'y renoncer ; vous ne ferez rien pour aggraver sa peine. Elle a refusé un mariage riche. Notre père croyant que vous êtes pour quelque chose dans ce refus ne peut plus entendre prononcer votre nom sans s'emporter. Vous voyez qu'il faut renoncer à nous voir. Adieu, bien cher Monsieur. Soyez heureux. »

Il y avait entre les deux feuillets une photographie fort belle : M^me^ Bonelle au milieu de ses filles.

L'écriture était ferme, droite, nette, si résolue qu'elle ne lui laissait pas une lueur d'espoir.

Il partit le lendemain, emmenant ses quelques meubles et ses livres en sa maison de Vaumurier où il s'enterra. Il vécut là jusqu'en 1870, ayant renoncé à la politique ostensiblement. Il écrivait deux fois l'an à ses coreligionnaires de Paris et de Bruxelles des lettres découragées, qui étaient ouvertes, et dont le ton empêcha qu'il fût inquiété. Les paysans du bourg l'ayant vu petit s'avisèrent de le vouloir pour maire. Ils rendirent la vie si dure à celui que la Préfecture leur avait imposé, qu'il fallut finir par leur complaire. En cette nouvelle qualité, il eut des rapports obligés avec le jeune curé qui voulait démolir la vieille église, une de ces églises de village modestes, pauvres, prêchant déjà par leur mine touchante la vie humble, sobre et chaste. Ils disputèrent fort sur l'art ogival, le style byzantin, tant qu'ils ne purent plus se passer l'un de l'autre. Quand la dispute sur ce sujet fut épuisée, ils firent ensemble un peu de théologie, spéculation à laquelle Ambroise s'était adonné autrefois. Tout en défendant le sens commun et le budget de sa commune contre ce qu'il osait appeler les pretintailles gothiques et les oripeaux byzantins, il se débattait lui-même avec le docteur Angélique et le docteur Séraphique, etc., toute la grosse artillerie de l'Eglise ; puis avec MM. de Bonald, de Maistre, qui sont son infanterie de ligne; et la troupe légère que mènent MM. Veuillot, Coquille, don Margotto et autres bachi-bouzouks. Il consignait par écrit les résultats de ces escarmouches. Ces notes ont peu à peu formé un petit traité qui a du mérite pour une dialectique assez vigoureuse et serrée. Deux choses manquent à cet appareil logique : 1° L'auteur ne sait rien des sciences naturelles et n'entrevoit pas ce qu'elles dérangent à son argumentation ; 2° Il ne connaît pas davantage les travaux

récents d'érudition qui ont déplacé et transformé la dispute. Les points qu'il défend ne sont plus même attaqués ; et aux attaques de ce temps-ci, il n'oppose rien. En tout, ce travail, qu'Ambroise a intitulé *Histoire de ma conscience*, n'avance pas des questions controversées depuis quelques sept mille ans.

Mais il faut revenir à la petite maison de la rue des Lilas. Un peu après le départ d'Ambroise, les médecins ordonnèrent le climat du Midi à M. Bonelle, sous peine de mort. Ses filles, ne pouvant subvenir à une dépense pareille, mirent la maisonnette en vente. Le haut fonctionnaire qui avait demandé la main de Pauline, informé, renouvela sa proposition. C'était Gérard Frantin de Lonlay. (Peut-être dira-t-on ailleurs comment il avait fait, en assez peu de temps vraiment, une aussi belle fortune administrative.)

Il écrivait : « Mademoiselle, je ne vous parle plus du sentiment que j'ai pour vous, vous le connaissez ; si j'étais agréé, je ne vous demanderais en retour que votre estime et un peu d'amitié.

» J'ai besoin en ma maison, pour qu'elle soit tout à fait respectée, de votre mérite, de votre dignité, de votre beauté grave ; cela, je puis vous le dire ; et que la place qui vous est offerte, la première d'une grande ville, est digne de vous.

» Je n'ajouterai rien sur Monsieur votre père dont vous adouciriez les chagrins, sur vos sœurs que vous marieriez. Votre cœur vous dira cela bien mieux. »

En réponse, il demandait une entrevue.

Pauline, depuis la maladie de son père, était devenue chef de famille et se sentait responsable. Sa mère (méthodiste) lui avait enseigné qu'il n'y a pas à transiger avec le

devoir. Le devoir parlait. Et la démarche de cet homme qu'Ambroise avait aimé, d'un goût si amer pour elle, était licite au fond, très honnête en la forme. Elle accorda l'entretien demandé, vit de suite que le jeune homme avait gagné à devenir un homme, et fut humiliée de le voir. Elle lui dit donc d'une voix un peu émue qu'elle avait eu un engagement de cœur, mais elle ne nomma pas Ambroise, craignant (déjà !) que ce nom fit quelque peine à M. de Lonlay. Celui-ci ne marqua pas d'étonnement ; il était informé. Elle ajouta qu'elle n'était pas bien consolée. Lonlay dit qu'il souffrirait de cette pensée, que cela rendrait leur condition pareille, et empêcherait, s'il avait le bonheur d'être accepté, ce bonheur d'être insupportable ; mais que rien au monde ne diminuerait son amour et son respect pour elle. Où aboutit une conversation qui débutait ainsi? On le voit assez.

Le jour même du mariage, toute la famille partit pour le département du Midi que Lonlay administrait. A trois ans de là, M. Bonelle sur son lit de mort, après avoir baisé et béni son petit-fils, Edme de Lonlay, remercia tendrement sa fille aînée de ces trois années fort douces qu'elle avait ajoutées à sa vie. Pauline put marier sa sœur Elise, avec une perception pour dot. Chloë épousa un lieutenant qu'elle fit capitaine.

Pendant les sept ou huit ans qu'elle vécut avec son mari, M^me^ de Lonlay fut aimée et je crois qu'elle avait fini par aimer cet homme attrayant et qui, s'il manquait de vertus, ne manquait pas de qualités. Il laissa à sa femme mille écus de rente et autant à leur unique enfant que la veuve vint élever dans la petite maison de la rue des Lilas rachetée à ses sœurs.

Au 4 septembre, les deux correspondants d'Ambroise,

membres du gouvernement de la Défense nationale, lui donnèrent, quoi qu'il en eût, son département à administrer. Ensauvagé par sa vie solitaire depuis vingt ans, il parut aux hommes de 1870 une manière de revenant. Il se dévoua avec une ardeur entière à cette double tâche de fonder dans son pays l'institution républicaine et de préparer la défense contre l'invasion qui menaçait. L'existence sans repos et sans contentement d'aucune sorte à laquelle il fut condamné pendant l'Année terrible développa les germes du mal qui l'emmena un peu plus tard.

Un matin d'octobre, après une nuit de travail fiévreux et de discussion insupportable avec un général idiot, il prit trois heures d'un sommeil lourd, un déjeuner hâté, puis se remit à écrire. Une dame lui fit demander un moment d'audience. En voyant sa carte, il tressaillit, changea de visage et courut la recevoir.

Pauline avait conservé, à trente-huit ans, sa beauté. Seulement, sa figure énergique et tendre, un peu plus pleine qu'autrefois, était encadrée de deux longs rouleaux d'admirables cheveux blancs... Elle était accompagnée d'un très beau jeune homme de dix-sept ans qu'Ambroise crut reconnaître...

— Monsieur le préfet, dit M^me^ de Lonlay, je vous présente mon fils. Vous avez connu et aimé son père. Il a été élevé par moi à chérir la France. Il veut me quitter pour aller la défendre. Vous connaissez, je crois, deux membres du Gouvernement ; je viens vous demander pour lui votre recommandation auprès d'eux.

Ambroise embrassa le jeune homme, si semblable à son père, avec un sentiment mêlé qu'il n'avait ressenti jamais. Puis il le félicita de sa résolution, et il allait en féliciter sa mère, quand il vit qu'elle pleurait.

— Je vais écrire, chère Madame, lui dit-il. Je vous demande la permission de vous remettre les lettres moi-même et de causer avec vous un moment.

Il écrivit, se fit habiller avec plus de soin que d'ordinaire, fut introduit dans la chambre d'hôtel, s'assit bien ému, lut le plus lentement possible pour se remettre ses lettres fort pressantes, les mit dans la blanche main qui lui fut tendue, qu'il serra et qui le lui rendit doucement. Puis il commença à conter à Mme de Lonlay, en la regardant avec le regard d'autrefois, sa triste et terrible vie. Il finit en lui demandant de s'y associer. — Vous avez et vous avez seule, disait-il, le cœur qu'il faut pour cela. Et il serait grand d'accepter.

Elle le regarda quelques secondes avec une émotion qu'elle ne cherchait pas à cacher. — Vous êtes resté bien jeune, lui dit-elle, et moi je suis bien vieille. Il me semble que j'ai eu trois ou quatre existences, une seule a été heureuse ; elle a duré peu. Vous m'offrez de la recommencer; je ne puis. Ma force sur laquelle vous comptez est brisée. Cette Pauline que vous avez connue est morte plus d'à moitié. Ce qui reste d'elle est à cet enfant et ne peut se partager. Son départ va me faire un dur, un égoïste souci. De ce souci et des vôtres nous ne parviendrions pas à faire du bonheur.

Et comme il insistait avec une éloquence navrante, un cri de naufragé qui se sent sombrer, trouvant impossible de le refuser en face, elle demanda à réfléchir, partit pour Montbeney d'où elle écrivit.

Dominé par le souvenir de la grande faute de 1848, Ambroise fit la faute contraire. Il laissa aux adversaires leurs charges et emplois, comptant les gagner à la République. Ils le firent naturellement révoquer au 24 mai.

Il se retira à Vaumurier. Là, repris de la maladie de sa génération, il se remit à faire de la théologie avec son curé. Il n'avait pas accès aux textes : en 1847, à travers les traductions de Pierre Leroux, il y voyait la métempsychose ; il ne laissa pas d'écouter le prêtre lui montrant là, resplendissante, l'Immaculée conception. Mais un de ses condisciples de l'Ecole, revenant d'Italie, lui parla du prophète d'Arcidosso — qui ne pouvait tarder de descendre de sa montagne pour proclamer le règne de Dieu et la communauté des biens. Cela le fixa et il est mort croyant à cette religion la dernière éclose de toutes.

On l'a mis à côté de la Bénédictine, dans le bois de lilas. Les paysans qui n'avaient pas suivi le convoi de la mère sont venus à celui du fils.

Edme de Lonlay, blessé au pied à Nuits, fut emmené en Allemagne. Il parvint à s'échapper, s'achemina vers la France, marchant la nuit, se cachant le jour dans les bois, vivant de pommes de terre qu'il arrachait dans les champs, risquant parfois d'entrer dans quelque chaumière où les femmes lui donnaient du pain et un chiffon pour panser son pied. Après d'indiscibles souffrances, il atteignit la noble Suisse où les secours lui furent prodigués. Quand il rentra chez sa mère, elle ne le reconnut qu'à la voix. Bientôt elle dut pleurer sur sa résurrection. La vie de bivouac l'avait dépravé ; l'effort qu'il fit ensuite usa ce qu'il avait de ressort. A vingt ans, il ne valait plus rien... et ce serait une douleur pour moi de dire ce qu'il fit contre l'honneur. Sa mère en est morte.

# MADAME LE SORBIER DE LÉAL.

---

M^me^ Eulalie Servien, née de La Porcherie, était une grande femme, maigre de corps, jaune de visage, aigre de caractère, qui avait été jadis une belle brune. Sa famille, à peu près pauvre, de petite noblesse récente, vivait de son chétif domaine de La Porcherie, à côté de Montbar. La bru du grand naturaliste se prit d'affection pour Eulalie. M^me^ de Buffon n'avait pas de « préjugés », comme bien on sait, et débarrassa tôt sa jeune voisine de ceux dont une éducation plutôt campagnarde n'avait pas laissé de l'affubler.

Mais M^me^ Servien était droite et resta honnête, à une faute près, qu'elle n'eût pas commise en vérité si elle eût été mariée d'une manière sensée. On la donna jeune encore et altérée de vivre à un procureur fiscal, podagre, et qui avouait cinquante ans. M. Servien ne parut jamais s'apercevoir d'une infortune dont il n'avait pas à souffrir. Il poussa le savoir-vivre jusqu'à décéder après cinq ans de mariage, laissant à sa veuve la moitié de son bien qui était honnête. Le reste revint à leur petite Denise, née d'eux neuf mois juste après la bénédiction nuptiale. Tout le monde, à Montbeney, crut bien que la veuve convolerait, dans l'an et jour, avec le major Gueulette, ce petit homme si joli, si grassouillet, si douillet, qui avait du linge si fin. Il n'en fut rien. Quelqu'un avec qui M^me^ Ser-

vien avait tous les ans une conversation assez courte au temps pascal lui insinuant que cela était dû, elle répondit du haut de la tête qu'elle se devait tout entière à sa fille, — subsidiairement, qu'elle ne savait lequel était le pire en ménage d'un grison ratatiné, toussant et ayant peur de mourir — ou d'un beau fils, idolâtre de sa délicieuse personne, et furieux contre tout l'univers créé pour un mal de dents.

Et elle se mit tout entière, en effet, à l'éducation de sa fille, n'admettant personne à partager les soins qu'elle lui donnait. Son domestique était composé de deux femmes : la grosse bourguignonne Tontine, qui pouvait beaucoup dans la maison ; la veuve l'avait amenée de son pays, et elles patoisaient ensemble ; l'autre, nourrice de Denise, était restée sur le pied de femme de chambre. Il était interdit à l'une et à l'autre de parler sans nécessité absolue à l'*Infante*. Celle-ci eut donc sa mère pour maîtresse de lecture, écriture, grammaire, couture, etc. Mme Servien apprit même un peu de catéchisme pour l'enseigner à Denise, dans sa défiance sans réserve contre les influences étrangères.

Il y en eut une pourtant à laquelle cette mère si jalouse ne put soustraire sa fille, à savoir celle de son propre salon. Il était composé de dix à douze personnes, âgées ensemble d'environ sept cents ans. Ces personnes mûres vivaient intellectuellement de quelques parties de piquet à écrire et de boston, peu intéressées, assez animées pourtant ; et aussi d'un peu de médisance, mais fort trempée de convenance mondaine, ou édulcorée de charité chrétienne et tout au plus aigrelette. Pas de politique, on ne savait pas là qu'il existât telle chose. Un seul journal entrait, un journal de modes, grâce auquel Denise taillait

ses robes, brodait ses cols et entretenait le logis de tapis de table, dessous de lampes et autres ouvrages innocents. Du fait, la maison était close à la race égrillarde et perverse des couturières, lingères, modistes, etc.

Quelques livres, il est vrai. Mme Servien, qui n'avait ni musique, ni dessin, se piquait de littérature. Denise lut une Histoire de France *à l'usage des Écoles militaires*, expurgée de faits choquants et finissant à la mort de Louis XVI, présentée comme le plus grand de tous les crimes, *ex-æquo* avec le déicide de Jérusalem. Elle lut le *Théâtre chrétien*, composé d'Esther, Athalie et Polyeucte ; trois romans, la *Princesse de Clêves*, le *Télémaque* et *Robinson*. En fait de science, les *Morceaux choisis de M. de Buffon* (le cheval, le chien, le cygne). En fait d'édification, le *Petit carême*. Quant à saint François de Sales, Mme Servien disait qu'il avait du faux goût et du précieux. Mais l'*Abrégé du Génie du Christianisme* (où *Atala* manque) et les *Soirées de Saint-Pétersbourg* furent tolérés. Denise ne sortait qu'avec sa mère pour quelques visites rares, une messe basse le dimanche. En carnaval, on s'enfermait à cause des masques licencieux souvent. Mais une année on lisait, le soir du mardi gras, les *Plaideurs*, et une année le *Malade imaginaire*. Cela se faisait dans la famille de La Porcherie.

La jeune fille, sur ses dix-sept ans, tenait que le monde était un fort bel ouvrage, commode aux honnêtes gens, point méchant en gros, un peu monotone en détail. — Que la vie, quand on savait vivre, était assez tolérable. — Que la religion était un ensemble de pratiques faciles, de cérémonies touchantes, et conservait l'ordre sur la terre et dans le ciel. — Que l'Etat était l'affaire du Roi ; il était présomptueux et ridicule aux petites gens de s'en occuper.

— Les passions de l'amour étaient criminelles et nuisibles à la santé du corps et de l'âme. — Le mariage était un échange de rapports aimables avec un homme encore jeune, assez agréable à voir, bien élevé, d'humeur égale, ayant peu de défauts et quelque fortune. — L'existence d'une personne comme elle serait employée à bien tenir une maison, à élever deux enfants beaux comme des anges. — Il y avait des affaires, mais il y avait des gens de loi pour les arranger. — Des maladies, c'était matière à visites plus assidues du docteur Tribollet, petit vieux propret, le plus amusant et le plus rassurant homme qui soit. — Il y avait même des contrariétés : elles étaient envoyées de Dieu pour exercer les vertus. — Au bout, il y avait la mort ; mais Denise n'avait encore vu mourir personne, et l'abbé Double, qui lui parlait une fois l'an des choses sérieuses d'un ton doux, lui disait : « Ma chère fille, le poète peint ainsi la mort du juste : Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour. C'est la vérité, mais incomplète. Ce beau jour a le ciel pour lendemain. »

Cette chère enfant, si bien préparée à la vie, était d'ailleurs une personne grande, bien faite, un peu frêle et nerveuse, ayant le teint blanc, des yeux d'un gris très sombre et très doux, des traits délicats, un joli sourire froid, des sourcils et des cheveux épais d'un beau brun. Sa douceur habituelle n'excluait pas la fermeté aux occasions. Sa candeur n'excluait pas la discrétion. Elle avait de l'esprit et plus de pénétration qu'elle n'en laissait voir.

Ainsi faite, et jouissant d'ores et déjà d'un petit bien au soleil fort attrayant, Denise fut, avant d'avoir dix-huit ans, demandée en mariage quatorze fois... On avait mis ici la liste des prétendants, célibataires et veufs, par rang d'âge

avec indication sommaire de leurs titres et agréments. Ce renseignement eût servi pour l'histoire des mœurs. On l'a ôté parce qu'il allongeait une exposition déjà démesurée.

M. l'abbé Double présenta quinzième un pénitent à lui.

Parlons un peu de M. l'abbé Double d'abord. C'était le fils d'un paysan d'Auriat, entré au Séminaire sous l'Empire pour échapper à la conscription. Il s'était muni là du petit bagage qu'on y ramassait alors, et n'était pas grand clerc. Mais il avait des dehors : une belle prestance, de grands traits (un peu durs), presque réguliers, quelques soins de sa personne. Avec cela une grande idée de sa profession, qu'il faisait respecter par son extérieur très digne ; des mœurs non soupçonnées, des manières d'une extrême simplicité. Il n'avait jamais bien su ce que c'est que le quiétisme ; mais il était sensé, clairvoyant, mêlé à cette société de la Restauration si peu croyante malgré son envie de croire, si rétive aux pratiques austères ou gênantes ; il avait compris qu'il était dans l'intérêt de la religion (et dans le sien, car l'égoïsme ne dort jamais) de la rendre aimable ou au moins facile aux gens du monde. Il s'y employait donc de son mieux. Et, le temps pascal revenant, son confessionnal était assiégé par les fonctionnaires de tout rang, voltairiens croyant prudent de pratiquer ; et par les dévotes mondaines voulant se munir « à tout le moins une fois l'an » du pardon garanti à celles qui ont beaucoup aimé. Ce succès mérité le fit, dans le Haut-Rhône, correspondant de la Nonciature toujours renseignée, et Mgr Aldobrandini fit accueillir à la Quotidienne des articles de lui, signés Z.., peu prodigués, fort goûtés pour une méthode excellente, la propriété du style, l'exactitude des principes et une prudence consommée dans les conclusions.

L'homme présenté par lui, M. Angelo Le Sorbier de Léal, élevé par les PP. de Dôle, était dans sa main et conduit par lui absolument. La famille, des environs de Beaune, était honnête, sans grande fortune. Le prétendant était petit fonctionnaire, mais appliqué, recommandé et ayant bien des chances d'avancement. A Montbeney, où l'idéal de la beauté masculine est le gros Hercule des écus de la République, M. Le Sorbier passait pour laid : il n'était pas grand, et encore que bien pris, assez grêle et maigrichon ; son visage était mince, ses traits un peu bien aquilins. Un teint d'une pâleur maladive faisait ressortir ses yeux noir-charbon. Ses cheveux étaient déjà rares, bien qu'il n'eût que trente printemps et fût toujours demeuré vertueux. Malgré ses soins pour sa personne, sa tenue correcte, il avait l'air vieillot, on ne peut le dissimuler. Mais ceci, dans le salon de Mme Servien, n'était pas une dissonance, et ce jeune homme, qui ne semblait pas jeune, y plut tout de suite par cela même. Il était aussi catholique que le pape, plus royaliste que le roi, plus romantique que M. de Chateaubriand, (de la nuance Marchangy ou d'Arlincourt). — « Contenez toutes ces ferveurs, pour honnêtes qu'elles soient, lui dit l'abbé ; cela se peut sans péché. Elles déplairaient à ces voltairiens latents et à ces vieilles païennes. Soyez convenable toujours, ni plus ni moins. Si vous vous sentez de l'esprit, gardez-le pour vous. Avec Madame-mère une vénération tendre. Avec l'Infante, tous les respects ; vous devez cela strictement à une personne qui est très pure. Et d'ailleurs toute la grâce et la bonne grâce possible. Vos fins étant légitimes, il l'est de chercher à plaire. »

Mais M. Le Sorbier plut à Mme Servien parce qu'il avait un peu d'accent bourguignon et parce qu'il était tou-

jours du même avis qu'elle. Rien dans sa façon d'être ne dérangeait trop l'idéal de mari de M[lle] Denise. Il la regardait cependant d'une manière qui la troublait un peu; elle s'en ouvrit avec Madame sa mère. Celle-ci sourit, lui dit qu'il n'y avait rien là contre la bienséance dans la situation où ils étaient, ces regards un peu... émus étant le langage permis à une affection autorisée.

Tant il y a qu'un matin de printemps 182., l'abbé Double donna la bénédiction nuptiale, à St-Andoche, à ces conjoints de sa façon. Il était revêtu d'un ornement blanc et or très riche, qui était leur cadeau de noces, et fut majestueux et paternel à ravir. La mariée, sous son voile et sa couronne, était belle et calme comme une canéphore de la frise du Parthénon. Le marié ne se possédait point beaucoup et ressemblait plutôt à quelque saint de la légende dorée en habit noir, très macéré, blafard et brûlant.

Au dîner, M. Double bénit la table sans affectation : le docteur Tribollet fit une laide grimace. Parmi les candidats évincés par M. de Léal était son neveu, un charmant garçon, mais mal pensant et médecin. Dans cette haute bourgeoisie, on n'épousait pas un médecin. La rancune de Tribollet se donnait toute licence. Il avait à sa droite M[me] Matifaux (née de Sévelinge), une tante du marié, encore belle, et la seule qui fût venue là décolletée. Pour mieux voir ses éblouissantes épaules et en respirer le parfum, le docteur s'inclinait de l'air de vouloir lui dire un mot à l'oreille ; il lui disait, par exemple :

— Avez-vous vu comme ce prêtre s'est ménagé au premier service ? Cela pour se dédommager au second, en détail, lentement, savamment, luxurieusement.

— Taisez-vous, affreux docteur. Toutes ces dames affirment que l'abbé Double est un saint.

— Un saint? au premier service; je l'ai constaté. Mais au second! Tenez, le voilà qui reprend de la dinde truffée. Un saint! avec ces bonnes dames : je le crois bien!... Mais avec une jolie pénitente comme M^me^ de Léal, avec une belle dame comme vous, avec M^lle^ de Lenclos, ou Aspasie, ou la belle Hélène..., il ferait comme avec la dinde truffée, sans comparaison. Il y a des pécheurs avisés qui ne succombent que quand le péché en vaut la peine...

— Allons, docteur, vous êtes jaloux des quarante ans de ce prêtre. Si on vous les rendait, comme vous en abuseriez!

— Point. J'en userais, moi aussi, avec discernement, selon la prudence; encore que je n'aie pas fait vœu de chasteté... Reprenez de cette bombe à la vanille, elle est parfaite...

Aux *grâces*, une octogénaire, M^me^ la chanoinesse Austreberthe de Lesperut, grand'tante de M. de Léal, proposa, entre haut et bas, de ressusciter une louable coutume de sa jeunesse, la bénédiction du lit nuptial. Depuis qu'on l'avait abolie, les unions fécondes étaient rares...

Il y eut des marques d'étonnement contenues, mais perceptibles. L'abbé eut un petit signe de tête bien éloquent et qui disait : Hélas! ce n'est plus possible.

Le docteur Tribollet ne laissa pas de chuchoter à sa voisine : « A la messe, on a dit en latin à ces enfants de croître et multiplier, mais ils y sont aussi inexpérimentés l'un que l'autre. La bonne M^me^ de Lespérut elle-même l'a connu; son petit procédé est plus ou moins topique, mais sa préoccupation part d'un bon naturel. » M^me^ Matifaux lui donna de son éventail sur les doigts en riant. On lui passait tout, parce qu'on ne pouvait se passer de lui.

De ce qui put suivre on en causa fort dans le *meilleur*

monde, en affectant de baisser la voix par pudicité. Mais le meilleur monde est fort méchant et sa pudicité se contente de voiles d'une transparence assez grande. Traduisons ces propos comme suit : La lune de miel de M. et Mme de Léal fut une lune de novembre grise, aigre, acariâtre, battue de bises aiguës, d'averses de givre glaciales, coupée d'éclairs aveuglants et de deux ou trois éclats de tonnerre impitoyable, après quoi les froids commencèrent, l'hiver s'établit. C'est le moins après un temps pareil.

Transportons-nous, ceci dit et entendu, à un an de là.

Mme de Léal trône dans un petit salon décoré par elle avec assez de goût : on n'a point vu une toile de Jouy bleue et blanche et quatre gravures d'Edelink faire plus d'effet. Denise est là, en robe de soie bleu foncé, avec un ruban dans les cheveux, et un fil de perles au cou, sur une chaise de citronnier de forme grecque. On dirait d'une Muse, la plus calme des neuf, attendant le Dieu... (Les physionomistes de Montbeney s'obstinent à dire qu'il n'est pas venu.) Vis-à-vis de cette jeune figure presque auguste et qui ne se départ point d'une sérénité vraiment divine, M. de Léal a deux attitudes variées : quand il se contient et devant le monde, il est le premier ministre respectueux, attentif, agenouillé de la jeune reine ; quand il s'oublie, il prend la plus laide mine qui se puisse, celle d'un mauvais chien affamé quêtant un os, les yeux suppliants, caressants, courroucés, la gueule ouverte et la langue pendante, prêt à mordre et prêt à lécher, passant des plus plates courbettes à une trogne de cerbère enragé.

On n'y prend point garde. On ne sait pas seulement s'il existe !

Le personnage le plus assidu là est M. Béliben, de Carcas-

sonne, M. Béliben est Directeur du service dont M. de Léal dépend. C'est un bellâtre de quarante ans, fort infatué de sa personne magnifique et lourde,—pour ce travers baptisé le Narcisse de l'Aude (ce temps était mythologique). — Déjà chauve, toujours folâtre, plein de ressources imprévues et saugrenues dans la conversation, sachant les jeux qu'on joue et ceux qu'on ne joue pas, parfilant, faisant de la tapisserie, du point, du filet, du crochet, faisant toutes les choses possibles et prêt à faire beaucoup de choses impossibles pour plaire, car il veut plaire, ce n'est pas douteux. Il réussit certainement à amuser.

L'abbé Double ne bouge de chez M^me^ de Léal. Son attitude est énigmatique. Une chose n'est pas douteuse : c'est l'intérêt passionné avec lequel il assiste à la comédie qui se joue là. Il y a des moments où il en oublie le soin de sa dignité. Il sait, pour raison, l'état d'âme cruel, le martyre, le crucifiement du mari. Il ne confesse plus M^me^ de Léal, il s'abaisse jusqu'à l'épier... Pourquoi ?.. Pour qui ?..

« On ne sait jamais ce qui se passe dans ces âmes profondes », disait Tribollet en reniflant. O ! docteur, docteur, vous n'aimez pas ces médecins de l'âme. Ce que vous dites là de l'un d'eux, Pline-le-Jeune l'a dit des hommes en général. — *Vita hominum altos recessus magnas que latebras habet.* Cela signifie à peu près en français : il y a, chez tous les hommes, le fond et le tréfonds qui sont remplis de ténèbres et malaisés à sonder.

Il venait par là, les jours de sortie, un collégien de dix-sept ans, Gaston Matifaux de Sévelinge, grand garçon osseux, blondasse, à la barbe naissante. Il portait à son bras le cachemire blanc de sa belle cousine, s'agenouillait devant elle pour mettre un coussin sous ses pieds, lui offrait de longues mains rouges, frémissantes, pour dévi-

der son écheveau de soie... un Chérubin en somme, mais comme en font nos collèges, gauche à ravir et que Suzanne ne trouverait pas « si joli que cela ». Peut-être même l'aimable fille aurait eu quelque peur des yeux de ce monsieur qui avaient la couleur, le feu et la fixité sauvage de l'œil de l'épervier.

Il fut répété en bons lieux, par des personnes graves et indignées, que la dame à la robe bleue, formée par le Narcisse chauve, faisait l'éducation du collégien à la crinière d'or. Voici ce qu'il y avait d'exact en ces gros propos :

M^me^ de Léal frémissait à l'idée de la destitution possible de son mari. M. de Léal fonctionnaire passait la journée dans son bureau. M. de Léal oisif ne quitterait plus la chambre bleue. Ce serait pour devenir folle dans les huit jours. Il fallait donc être gracieuse pour le Narcisse de l'Aude. De ce côté c'était tout.

Quant au collégien, ce garçon assez bien planté, aux yeux ardents, aux rougeurs de vierge, à la voix toujours frémissante, était si prodigieusement gauche, inélégant et respectueux, que même quand il eut convaincu M^me^ de Léal (oh ! sans rien dire, il ne savait rien dire) qu'elle était de lui aimée d'amour, il ne parvint guère à exciter chez elle qu'une assez grande curiosité d'abord.

Comment cette curiosité cessa peu à peu d'être tout à fait indifférente ; comment la gaucherie du collégien parut pudeur virile ; le manque de recherche de sa mise, simplicité ; son tremblement et son mutisme, le langage éloquent de la passion sincère ; je ne sais pas bien ; mais il en fut ainsi. Et on en vint à le regarder avec un intérêt assez tendre. Rien de coupable ; ce n'était pas de l'amour, M^me^ de Léal estimait que c'était un sentiment maternel.

Des lettres anonymes inquiétèrent le pauvre mari. Elles

partaient habilement de faits véniels, exacts, connus de lui, donnant créance par là à d'autres plus gros affirmés carrément. Le Sorbier resta huit jours sur des charbons ardents. Saint Laurent, dans la même situation, demanda quand il fut rôti d'un côté à être tourné de l'autre. A peine l'infortuné avait-il réussi à se rassurer sur le compte du Matifaux, qu'il se dévorait en voyant le rire avantageux du Béliben. Il consigna le collégien à sa porte, mais il ne pouvait éconduire le Directeur.

Il versa ses angoisses avec des larmes de rage dans le sein de son père spirituel. Il avait pu, lui dit-il en rougissant, se ranger au rôle étrange de mari honoraire, mais plutôt que de subir le rôle déshonorant de mari trompé, il ferait un éclat.

M. Double lui dit: « Le bruit ne fait pas de bien. Le bien ne fait pas de bruit. Un éclat! Mais fût-il motivé (et il ne l'est pas), il provoquerait une demande en séparation de corps, que notre tribunal, bon humain, ne refuserait pas à une personne aussi belle et aussi intéressante que M^me^ de Léal. Un peu de sang-froid, mon cher fils. On fera moyen de vous délivrer de ce Directeur, bien qu'il ne soit plus dangereux, et aussi de cet écolier... qui pourrait le devenir. En retour vous me promettez de mettre, à réclamer vos droits conjugaux, moins d'emportement et de rudesse. Les sagesses divine et humaine sont ici d'accord; la première a dit: Bienheureux les doux! Et la seconde: Plus fait douceur que violence. »

Avec ou sans le concours du prêtre, Béliben passa dans un département de première classe. Mais M. Double mit un zèle tout particulier à faire nommer le jeune Matifaux sous-lieutenant (dans la Légion étrangère).

Il y eut chez les Léal un moment d'accalmie. Denise sut

à qui elle le devait, c'est certain. Qui l'informa ? Le lecteur est trop avisé pour soupçonner que ce fut son mari... Bien des choses en cette historiette devront être devinées.

Une fois encore on baissera la toile pour douze ou quinze mois. Quand elle se relève, M^me^ Servien, infirme, ne sort plus ; Denise reste le plus souvent en tête-à-tête avec un béat malade d'amour (comme les cerfs au printemps) dont l'approche lui est odieuse. Cela en est venu au point que le seul son de voix de M. Le Sorbier soulève en elle un tressaillement d'aversion. En vain devant les quelques visiteurs elle s'efforce de dissimuler ce sentiment; il se traduit malgré elle dans un sourire, dans un mot, dans un silence. Une fois, il y eut entre eux, à une petite soirée chez M^me^ Servien, à propos des *Fiancés* de Manzoni, dont on parlait alors, quelque chose comme une altercation : — « Un singulier motif à échanger des choses désagréables ! », notait le bon chevalier Brochet-de-Loise. — « Oh ! ne vous y prenez pas, Chevalier, dit M^me^ de Launette. Ces petits époux ne se soucient des *Fiancés* pas plus que vous et moi. Ils s'épanchent ; voilà tout. »

La situation de M. Double entre ces deux conjoints si peu unis devenait de plus en plus difficile. Un autre se fût fait rare. Sa charité pour eux l'en empêcha sans doute. Denise avait perdu de sa confiance en lui pour des raisons qu'elle n'a pas dites ; mais connaissant bien son influence sur M. Le Sorbier, elle croyait devoir le ménager. Dans l'isolement où elle vivait maintenant il lui était aussi devenu une ressource. Il n'avait assurément qu'une science ; c'était la science des hommes ; il l'avait apprise à les pratiquer ; c'est la vraie manière. Avec tout autre, M. Double n'en montrait rien ou en montrait peu de chose. Avec Denise il n'en était point avare, ayant reconnu à cette

jeune femme un mérite solide par lequel il s'avouait gagné. « La conversation de ce prêtre m'intéresse comme un chapitre de Saint-Simon, disait-elle à sa mère ; même un peu davantage, car c'est ce temps-ci qu'il m'explique. » Le prêtre semblait heureux de ce succès ; il mettait un grand prix à se conserver auprès de Mme de Léal. « C'était, répétait-il aux occasions, la seule chance de renouer le lien formé par lui et aux trois quarts brisé. » Son intervention y aidait-elle ? C'est difficile à discerner, car elle était occulte par nature ; et là-dessus on n'est pas d'accord à Montbeney.

— Tu ne m'ôteras pas de l'esprit, disait Mme Servien à sa fille crûment, que ce prêtre est amoureux de toi. Il peut tout sur ton mari, et d'un mot le rendrait raisonnable ; non-seulement il ne dit pas ce mot, mais il autorise les incartades de M. de Léal.

— A quoi, si ce que vous pensez est vrai, cette conduite peut-elle bien lui servir, ma mère?

— A vous forcer à quitter M. Le Sorbier, ma fille.

— Et ensuite ?

— Oh ! ensuite il compte bien... Brisons-là, veux-tu ?

Denise laissait toujours le dernier mot à sa mère.

Mme Servien, qu'elle vît bien ou mal, avait oublié que la théologie fait un devoir strict à la femme d'obéir à son mari. Le confesseur de M. de Léal ne pouvait donc le dissuader d'user de ses droits.

Au printemps 1830, Mme de Léal, après une scène impossible à dire, se retira chez sa mère. M. l'abbé Double n'était plus reçu chez celle-ci. La jeune femme alla le voir deux fois ostensiblement, croyant par là se prémunir contre les propos des béats.

Puis elle cessa d'y aller... Pourquoi? Elle ne l'a dit à personne.

Selon M. Tribollet, elle y fut obligée par un accueil et des façons qui donnaient raison aux soupçons de Mme Servien. Dans les salons libéraux, on répéta cette version avec bonheur. On la repoussa avec indignation dans les salons royalistes.

Rien ne fut avéré; rien ne pouvait l'être.

M. Le Sorbier de Léal, quelque temps après la fugue de sa moitié, dut être enfermé dans une maison de santé où on ne le laisse voir à personne à cause de la nature de sa folie.

Vers la même date M. Double fut appelé à des fonctions éminentes, dans un département voisin : cela le dédommagea et le consola des mauvais propos.

Un peu après, il y eut quelques remuements en Savoie ; le gouvernement (de Juillet) envoya sur la frontière deux ou trois bataillons, dont l'un fut logé chez l'habitant, à Montbeney, cette ville n'ayant pas de caserne. M. le capitaine Matifaux demanda à la Mairie de le mettre au nº 27, rue aux Herbes, c'est à savoir chez Mme Servien, laquelle avait une chambre d'officier.

Le Capitaine dut présenter ses respects aux dames du logis, qui ne le remirent pas d'abord. La vie de garnison aidant, il avait pris du corps ; si l'on aime mieux, ses grands os s'étaient capitonnés d'une musculature opulente; son masque maigre et anguleux s'était rempli et coloré ; des moustaches de chat-pard, rutilantes, en augmentaient l'expression ; au sourire un peu niais et un peu souffrant d'autrefois avait succédé une grimace ineffable, particulière aux beaux hommes de profession. Et la gaucherie du collège était remplacée par toute sorte de grâces quelque

peu soldatesques. Les femmes le trouvaient « changé à son avantage ». M^me Servien le lui dit assez gracieusement.

En revoyant ce jeune homme exubérant et exultant de force et de vie, Denise, ordinairement un peu pâle, rougit faiblement, et ne put, elle si habituée à se maîtriser, retenir quelques larmes, ni les cacher tout à fait. Le bel officier, dont la modestie n'était pas le défaut dominant, crut voir là je ne sais quel repentir et reproche tendre. En réalité, ce que Denise pleurait, c'est sa jeunesse qui venait de lui apparaître tout entière, si sevrée de bonheur, si trompée en son humble espérance. A ce sentiment poignant se mêlait-il quelque regret instinctif ? Je ne sais. Entrevit-elle sous ce regard altéré du soldat, qui la bouleversait, et à son émotion même, que sa jeunesse n'était pas finie ? Je ne sais.

Elle n'avait guère vécu. Mais, depuis son mariage, elle avait un peu vu, un peu écouté, un peu lu : elle avait appris ou deviné bien des choses. Et elle ne jugeait plus du tout le monde et la vie comme elle faisait à dix-sept ans. Si sa raison égarée en vint à appeler duperie ce qu'elle appelait jadis devoir, si son cœur plus égaré encore, si ses sens fascinés lui criaient que sa part de bonheur était là, à portée de sa main et de sa lèvre, si elle fut tentée (ce n'est pas certain), accusez-la, accusez aussi cette éducation qu'on donne aux filles de sa condition et qui les prépare si peu aux déconvenues et aux surprises de la vie. Accusez même la chance que cette jeune femme eut jusqu'au bout d'être mal, oh ! bien mal aimée...

L'hôte inattendu occupa, au bout du jardin, un pavillon avec porte sur la rue. N'étant pas invité à revenir, il ne rencontrait guère ces dames. Mais tous les jours celles-ci

descendaient un moment au jardin, — un carré long, avec une allée découverte au nord, au sud une allée ensevelie dans les arbres : dans l'intervalle, les rosiers plantés jadis par Denise vivaient en paix avec les légumes cultivés par Tontine. Vers le soir, les deux dames apparaissaient, l'infirme appuyée d'un côté sur sa fille, de l'autre sur sa longue canne du siècle dernier, à bec de corbin en ivoire sculpté. Elles faisaient trois fois le tour du petit enclos à pas lents, et, quand le temps le permettait, s'asseyaient un peu sur une causeuse de jonc, sous la véranda du pavillon, en face d'un paysage des tropiques peint sur la muraille. A ce moment, M. Gaston de Sévelinge n'avait garde d'être ailleurs qu'à sa fenêtre ; il était bien trop enivré de sa robuste et florissante jeunesse pour que ce spectacle touchant l'attendrît. Il croyait remarquer seulement qu'en longeant le pavillon l'infirme ralentissait le pas et cherchait la fenêtre des yeux. Denise, au contraire, regardait avec opiniâtreté partout ailleurs, au couchant par exemple : le jardin, en terrasse de ce côté, laissait voir là un grand pan de ciel or et pourpre. Les lieux étaient ainsi disposés que l'officier pouvait alors admirer le beau visage de la jeune femme comme transfiguré par le rayon et perdu dans une contemplation rêveuse. Denise se savait-elle regardée ? Je ne le pense pas. M. Gaston n'avait, lui, garde d'en douter.

Il chantait un peu ; sa voix mâle, tendre et menteuse avait achevé plus d'un cœur déjà ému par son regard d'oiseau de proie. Un matin, Denise vint dans la rosée faire un bouquet. Il risqua une cantilène de sa composition, farouche et lascive, ayant déjà bien servi. Le refrain qui disait : « Ah ! fais-moi vivre ou laisse-moi mourir ! » était fait d'un cri et d'un sanglot ; le cri était sincère, le

sanglot était une grimace. On s'oublia à écouter de derrière un massif de lilas. Mais on ne revint plus seule au jardin. Gaston vit là, pour lui, un double succès.

A l'entrée de l'hiver, des gens qui voulaient s'amuser arrangèrent une soirée *artistique*, au bénéfice des pauvres. Pour lever de rideau, des sous-officiers imberbes jouèrent l'*Ours et le Pacha*. M. de Sévelinge dit, entre les deux parties du concert qui suivit, une élégie d'un *ami à lui*; un chuchotement assez doux à entendre et un petit rire d'incrédulité accueillirent cette précaution. Sa tournure superbe, sa pose impudente, ses dents blanches et ses yeux ardents avaient déjà gagné la moitié de l'auditoire avant qu'il eût dit un mot.

Il osa raconter, en vers de dix pieds, faciles, simples, nullement poétiques, mais brûlants et nus, qu'il aimait depuis cinq ans (fidèle le plus qu'il pouvait, pas beaucoup, mais plus épris à chaque infidélité) une personne qui savait son amour, bien qu'il n'eût jamais pu le lui dire. Mais elle était là, forcée de l'entendre enfin! Et à son émotion, à sa pâleur, à son regard divin qu'on n'avait pu lui dérober, il sentait qu'il était aimé... Le dernier mot : « Elle est à moi ! » fut dit admirablement. Toute la salle éclata en bravos, sauf une belle personne qu'on regardait beaucoup : sa robe basse en velours noir faisait valoir, il est vrai, ses épaules, son col charmants; quant à son visage, elle le cachait derrière son bouquet de roses mousseuses. C'était M^me^ de Léal; elle eût jeté ce bouquet au poète, comme firent trois ou quatre dames sur le retour, qu'on eût moins glosé.

Les jours suivants, Denise ne parut pas au jardin. Sa mère était plus souffrante. Comme on faisait du feu chez la malade jour et nuit, le feu prit à la cheminée, vers onze

heures du soir, et, le tuyau étant crevassé, gagna le plafond, le perça, déborda dans la pièce au-dessus habitée par Mme de Léal. A minuit, Matifaux rentrant et regardant par habitude les fenêtres de la jeune femme les vit briller d'une lueur aveuglante ; au-dessus, la cheminée était couronnée d'une aigrette de feu.

Il accourut, brisa du poing la porte vitrée du rez-de-chaussée, monta un degré d'instinct, força une autre porte, et, à travers une chambre pleine de flammes et de fumée, enleva de son lit et emporta dans ses bras, le cœur pantelant, la jeune femme évanouie de terreur. Il l'emporta, pour l'éloigner le plus possible de l'incendie, au bout du jardin, dans ce pavillon qu'il habitait. Là, il la déposa sur son lit, et, comme elle restait sans connaissance, pour la rappeler à la vie, il la couvrit de caresses ardentes...

Elle frémit, rouvrit les yeux, respira longuement, pria le soldat en pleurant — Oh ! les belles larmes ! — de s'occuper enfin de sa mère. Il obéit... un peu tard...

Mme Servien, ayant pris le soir un narcotique, ne s'éveilla que quand une partie du plafond s'effondra ; elle ne fut pas atteinte, mais elle eut une peur affreuse, fit effort pour se lever et tomba frappée d'apoplexie.

Denise resta malade des événements de cette nuit, la plus terrible de sa vie et la plus pleine d'imprévu. Elle refusa plusieurs fois, avec une émotion singulière, de recevoir son sauveur. Ce refus fit jaser. Si elle l'eût reçu, on eût glosé autant ou plus. Elle céda à l'envie de savoir jusqu'à quel point elle était malheureuse. L'entrevue qui suivit dura cinq minutes, assez pour la renseigner, hélas ! Au premier regard intolérable de ce soldat, à quelques mots sur la mort de Mme Servien, mal dits et assaisonnés d'un sourire étrange, aux consolations qu'il osa faire

entrevoir, l'infortunée comprit ce que cet homme valait — et que son malheur était complet.

Stupéfait du silence écrasant, de la figure indignée qu'il rencontra, l'officier s'en alla désarçonné, doutant de son mérite. (Cette modestie lui dura peu.) A un mois de là, son bataillon dut partir pour la Flandre. L'hiver suivant, on apprit à Montbeney qu'il épousait une riche héritière de Saint-Amand.

Mme de Léal, plus malade, alla consulter un célèbre médecin de Lyon. Il lui ordonna, paraît-il, de changer d'air, car elle vendit ce qu'elle possédait et alla, à ce qu'on croit, habiter Cannes. Toutefois, au premier tour que je fis en Suisse, en 1835, je crus la reconnaître à Interlaken. Elle habitait, me dit-on, un chalet au bord du lac de Thoun et avait une petite fille d'environ quatre ans, aux yeux bruns et aux cheveux d'or.

Matifaux, vers les quarante-cinq ans, était obèse et absolument abêti ; cela ne l'empêcha pas cependant de faire la campagne de Crimée et l'aida à obtenir des épaulettes de colonel. Veuf dix ans après, il se remaria avec une dame d'honneur de l'Impératrice, qui lui apporta en dot le brevet de Général de brigade et lui donna une petite fille (arrivant avant terme d'un mois ou deux) qui fut nommée Napoléone par son auguste parrain. C'est le général marquis de Sévelinge qui fit, en 1870, cette fameuse campagne où il ne perdit que dix-sept hommes. Il fut promu à l'un de nos grands commandements militaires ; il a fait exécuter, en 1873, dans sa capitale, une messe en musique de sa composition, qui a eu bien du succès.

# SOUS LE DERNIER RÉGIME.

## I

Faustine Durier est la fille unique d'un homme de finance qui avait épousé une belle servante. Sa mère mourut jeune. Elle n'y perdit rien.

Son père ne lui donna d'éducation d'aucune sorte : mais à dix-sept ans elle avait tout lu et devinait le reste.

Elle avait une grosse tête ronde, chargée d'une magnifique chevelure d'or fauve. Son front était grand, très bombé ; ses sourcils, ses cils longs étaient d'un brun très doux ; au-dessous riaient de beaux yeux larges à la prunelle d'un vert pâle et brillant. Sa figure était un peu courte, son teint blanc et rosé plutôt que rose. Ses lèvres assez fortes, couleur de corail, s'ouvraient rarement. Mais on ne voyait pas ses petites dents claires, luisantes comme des perles, sans souhaiter d'en être mordu. Sa physionomie calme avait de celle du sphinx ; il y passait subitement des éclairs singuliers, un peu moqueurs. Son col et ses bras étaient superbes, sa taille courte, carrée. Ses mains, ses pieds, bien faits, n'étaient pas mignons.

Avec cela, elle était plus sensée que sensuelle, plutôt bonne que méchante, curieuse comme Eve...

Sur ses dehors, en voilà long ; on fait court sur son caractère : ce n'est pas qu'on accorde aux dehors une importance exagérée ; c'est qu'ils sont aisés à connaître et

parlent quelquefois beaucoup. Ce qui manque à son portrait (je l'ai peu connue après tout) sa vie le montrera.

M. Durier l'aimait presque autant que ses maîtresses. Il crut devoir la marier jeune, sentant que chez lui elle avait chance de se gâter. A dix-sept ans, elle épousa donc, ne le connaissant guère et ne se connaissant pas non plus elle-même très bien, Romain Salvetat, avocat sans talent, riche, dont ceux de Montbeney, dans la disette d'hommes où ils étaient en 1848, avaient cru possible de faire un député. Ce n'était guère plus qu'un politique d'estaminet et un orateur de tribunal correctionnel. On n'a point vu d'ailleurs de garçon plus dégingandé, décousu, délabré et inconsistant au moral et au physique que ce grand dadais-là. Durier le prit pour sa fortune. La raison qui le fit accepter par Faustine fut le désir ardent qu'elle avait de vivre à Paris, d'y connaître deux ou trois des hommes alors régnants dans la politique, les lettres et les arts, avec qui le hasard d'une éducation commune (à Henri IV) avait lié Salvetat. Celui-ci ne s'occupa réellement de sa femme qu'environ trois mois, et il n'est pas bien sûr qu'elle ait gagné au complément d'éducation qu'il lui donna. Elle se trouva ainsi lancée sans guide au milieu du tourbillon parisien plus vertigineux en temps de révolution. Les hommages, les tentations périlleuses, plus périlleuses pour elle que pour d'autres, l'entourèrent. Parmi ceux qui lui offraient de la venger de son délaissement impardonnable deux valent d'être notés.

Deux hommes célèbres? (pendant près de dix ans !) : — Le romancier N... Il la mit dans une de ses plus chaudes nouvelles, lui prêtant un peu de faiblesse « pour lui donner, disait-il, ce je ne sais quoi d'achevé qui manquait encore à son mérite et à sa beauté ». Il voulut s'en payer;

elle le renversa d'un mot féroce et d'un pli méprisant de sa narine rose. — Le jeune et beau peintre D. . . Il la peignit en Cléopâtre sur le fleuve Cydnus, dans la galère d'ivoire aux rames d'argent, le lotus à la main, l'uræus au front, au col des perles valant chacune un royaume, serrée dans une robe juste en gaze d'or, décelant toute sa beauté... Il lui offrit cette page merveilleuse « dans les prix doux ». — Mais combien ? — Un bon baiser. — « Ce n'est pas si doux », dit-elle d'un ton glacé...

C'était vertu ? — Mais oui — et tempérament. — D'ailleurs N... avait les favoris pelure d'oignon. Et D... fleurait le patchouli, bien porté alors, mais elle détestait cette odeur.

Le coup d'état la rendit à la province, encore bien que son mari ne se fût pas conduit ce jour-là en farouche romain du tout. Faustine s'occupa chez elle, à la Peyrière, de l'éducation d'un beau petit garçon qu'elle avait; et accessoirement de l'acclimatation des vaches bretonnes, mignonnes bêtes qui font bien dans un parc. Elle eut aussi des paons blancs du Japon, très décoratifs. Quant à son mari, ayant hérité d'un oncle opulent, il eut des pur-sang, monta, fit courir. Il présenta à Faustine, sur *le turf*, son ex-collègue Fleuriot qui prenait la particule maintenant. Salvetat et lui avaient été voisins à l'Assemblée, votaient l'un pour l'autre, faisaient la débauche ensemble. Pour son attitude en décembre, on avait nommé M. *de* Fleuriot procureur-général à Lyon et Salvetat louvetier du Haut-Rhône, ce qui était assez proportionné à leurs mérites et montrait bien la sagesse du nouveau gouvernement. Ces messieurs restaient intimes : le magistrat vint passer un mois à la Peyrière et fit la cour à la dame de la maison. Elle le dit à son mari.

— « Pas de pruderie, ma chère ! Cet héritage me vaut un procès ; monsieur mon frère en prétend une part, il faudra voir à la faire petite, et Fleuriot y peut quelque chose si on nous mène à Lyon, comme je le crains ; car Clément Salvetat, dit l'Américain, est têtu. Ne maltraitez pas mon ami le Procureur-Général plus qu'il ne faut.

— Ne le maltraitez pas, cela s'entend. Plus qu'il ne faut est vague. Veuillez donc préciser, monsieur.

— Vous vous moquez, laissez-le espérer. »

Elle y eut quelque répugnance. Fleuriot était l'homme le mieux fait pour déplaire à cette femme intelligente et droite, pétri qu'il était d'affectations misérables. On peut juger un homme à sa grimace, elle décèle sa secrète ambition. Qu'attendre de celui dont l'ambition même est méprisable ? De sa personne, il était plutôt bien. Mais Faustine qui n'était pas rieuse avait des accès de fou rire devant les airs d'Apollon du Belvéder qu'il affectionnait. Pour obéir à M. Salvetat, elle fut gracieuse sans plus. Fleuriot en inféra généreusement qu'elle était éprise de ses charmes. Il mit dans son album un madrigal intitulé *La biche blessée* où il en prenait acte. C'était calligraphié : sa grosse ronde, son orthographe archaïque étaient encore des mines ; et sa signature en lettres d'un centimètre de hauteur, imitée de celles de Henri II et Henri IV, était une profession de foi politique et religieuse. Il partit convaincu que l'occasion seule lui avait manqué pour achever de vaincre.

Le procès vint en appel à Lyon comme Salvetat l'avait prévu. Il alla le solliciter à sa façon : entre autres manœuvres il arrangea une partie au *Bâton rouge* avec Fleuriot, un vieux conseiller et trois jolies personnes. S'étant surpassé au dîner, il voulut faire de même au dessert et

mourut d'apoplexie ou d'indigestion dans les bras de celle de ces filles qui se faisait appeler M[me] de Beauséant, et qu'on appela depuis *la petite mort* (avec un *t* ou un *d*, *ad libitum*). Le tapage fut grand : la Cour renvoya le procès à six mois pour laisser les criailleries tomber.

Faustine prit donc le deuil, mais elle le portait en laine blanche comme les reines. Pour sortir elle eut des robes de crêpe noir si transparent (on veut à Montbeney qu'elle l'ait fait fabriquer exprès) qu'au travers, ses bras et ses épaules resplendissaient.

Et à six mois de là elle partit pour Lyon à cette fin de *voir* ses juges. Elle s'était munie, pour ce faire, d'un demi-deuil délicieux. Cette veuve charmante se présenta chez M. *de* Fleuriot, il lui fit des propositions bien galantes. Elle alla ensuite chez le Conseiller et eut à se défendre des entreprises du vieux drôle.

— « Oh ! oh ! dit son avocat ; voilà notre affaire mal en point. Vous avez quitté Caton l'ancien et le plus joli des Procureurs généraux plus que froidement ; mais vous n'avez pas fait de bruit ?...

— Certes !

— Envoyez donc à chacun d'eux un mot de votre écriture ; marquant, sans le dire trop ni trop peu... que vous vous ravisez ; et nécessitant un mot de réponse. Vous l'aurez, vous le mettrez, avec un petit narré de l'affaire à l'adresse de M. le Garde des sceaux. Le moins que celui-ci puisse faire, c'est d'engager ce Caton galant et ce Brutus dameret à se récuser...

— Je crois, dit Faustine,

Que j'aurai le plaisir de perdre mon procès... »

Elle était descendue à l'hôtel B..... et mangeait à la table d'hôte, la meilleure de Lyon, où la présence de

M^me^ B..... était une garantie. A sa droite s'asseyait un homme jeune encore, d'assez haute mine, ayant de l'officier en costume civil, de bonnes façons, lui marquant avec assez de grâce les attentions qui se doivent.

Pendant ces repas un peu longs la conversation était générale. Elle roulait d'ordinaire sur des représentations que M^lle^ Rachel donnait ; allant souvent de la grande actrice aux poètes interprétés par elle. On aime en France ce sujet de causerie ; il permet à chacun de s'ouvrir sans conséquence. N'est-il pas écrit : Confessez-vous les uns aux autres. Oh ! le beau précepte ! L'exercice spirituel qu'il recommande est bien, entre honnêtes gens, le plus attrayant qui soit.

— On s'ouvre, mais du beau côté, en s'avantageant ?

— Mais non. Nous n'aimons de nous rien plus que nos défauts et nous les étalons avec plus de secrète complaisance que nos mérites, quand nous pouvons le faire avec sécurité, devant des figures que nous ne reverrons plus : aux eaux, pendant une traversée, à une table d'hôte...

M^lle^ Rachel venait de jouer *Britannicus* (a-t-elle abordé ce rôle d'Agrippine à Paris ?) — M^me^ B....., femme de cinquante ans, étalant ses belles boucles blanches avec fierté, disait : « J'ai été élevée à Ecouen. J'ai entendu sans rire, chanter *Femme sensible*. Je crois qu'Agrippine aime encore son fils. L'actrice ne le montre pas assez, ou même est d'un autre avis. J'ai pour moi dans la scène assise, le beau cri : « Ingrat ! L'avez-vous cru ? » Et au cinquième acte, la duperie avec laquelle la mère se réjouit de l'épanchement filial qui est la préface du crime :

> Ah ! si vous aviez vu par combien de caresses
> Par quels embrassements il vient de m'arrêter... »

Le voisin de Faustine, qu'on appelait colonel, répondit : « Ces deux beaux endroits sont de Tacite, par lui mis plus tard, le second la veille même du parricide de Baïa. Qu'Agrippine aime encore son fils, ou qu'elle trouve prudent de faire semblant, ces deux démonstrations sont également de mise ; elles ne tranchent donc pas la question. »

Un journaliste qui avait ses entrées dans les coulisses essayait là l'effet possible d'un feuilleton qui le lendemain fit scandale. — « Oh ! disait-il, elle aime son fils, cette terrible mère ! mais d'une façon à elle. Elle lui en a donné une preuve qu'elle oublie dans la revue des services scabreux qu'elle lui a rendus. Néron toutefois doit y songer avec un peu d'ennui. Racine y songe à coup sûr quand la fille de Germanicus reparle, un peu bien au long, de son premier inceste avec Claude son oncle, que le Sénat « séduit » innocenta par une loi opportune. Rachel sourit affreusement en parlant de cette « loi moins sévère ». Elle a l'air de savoir, de Tacite, ce que Racine traduit... et ce qu'il ne traduit pas...

M^lle^ Rachel sait tout, dit le Colonel. Mais si vous ne vous trompez pas sur son sourire, elle mérite là le reproche qu'Hamlet fait au comédien d'Elseneur qui *out herods Herod*, c'est-à-dire fait Hérode plus méchant qu'il n'est. Elle calomnie la mère de Néron. Sur les rapports coupables entre elle et son fils, Tacite cite deux anecdotiers contemporains : l'un prête à Néron un infâme désir, l'autre prête à la veuve de Claude un infâme projet, sans suites l'un et l'autre. C'est tout ; et c'est bien assez !...

Faustine disait à M^me^ B....., le tableau que nous fait, de cette cour, un poète de cour est assez sombre sans ces

embellissements imprévus. Burrhus, l'homme vertueux de la pièce, dit à Agrippine :

D'une mère facile affectez l'indulgence !

Il n'y a là d'honnête que les deux enfants ; on ne les écoute guère si touchants qu'ils soient. C'est que dans un milieu pareil ils sont invraisemblables ; le prince ne soupçonnant pas seulement l'existence de Locuste ; sa princesse parlant d'entrer chez les Vestales, ce qui ne se fait plus. L'intérêt est à la lutte entre Néron et sa mère. Celle-ci n'a ni les vieilles croyances ni la nouvelle sagesse, elle a vécu sans frein et elle prêche ! Quant au dernier César, il a tous les mauvais instincts de sa race, quelque esprit, et s'impatiente des homélies de la veuve de Claude. L'œuvre est froide, mais la peinture est de maître ; il y a plaisir et profit à la regarder, elle montre les cœurs.

— S'il en reste à ces gens : dit le Colonel. Je ne vois trop chez le jeune loup que l'envie d'ôter sa muselière. La louve, elle, tremble d'être mordue. Ils ont peur l'un de l'autre, se voyant *intùs et in cute*, c'est-à-dire à nu. Voilà le vrai. Le grand poète précise en deux vers. La mère a dit :

Je le craindrais bientôt s'il ne me craignait plus...

Et le fils :

Mon génie étonné tremble devant le sien. »

Le feuilleton dessus dit fit tapage. Une seconde représentation fut annoncée ; Rachel avait toutes les audaces. Elle appuya sur le scabreux passage où il est parlé des scrupules enfantins de Claude et des complaisances toujours prêtes du Sénat. Un murmure désapprobateur partit des loges ; le parterre rit. Mais quand Néron, à la fin de la scène, feint de capituler, l'acteur s'avisa de

regarder Rachel d'un œil assez peu filial, il fut salué de deux ou trois coups de sifflet.

Faustine était en loge avec son enfant et M^me^ B..... Le Colonel vint les saluer et leur dit : « Quand Agrippine est rentrée dans la coulisse, M..... qui l'a suivie ici lui a dit :

« Les bourgeois sont parfois de farouches romains »

Ne va pas te faire siffler en soulignant « les caresses » du cinquième acte. Et parle à ton bêta de Postel. » Elle a ramassé ce grand veau sur les chemins. C'est un lieutenant de cuirassiers fou d'elle. Elle dit qu'elle est lasse de donner la réplique à des *muffles* et elle lui a seriné ce rôle de Néron. Vous verrez qu'ils vont être tous deux très corrects tout à l'heure ».

Il en fut ainsi. Quand la grande actrice jeta au fratricide d'une voix glacée ce : « J'ai deux mots à vous dire », que nous admirerions tant s'il était d'un dramaturge anglais, quand elle le foudroya de l'imprécation vengeresse de l'avenir, un grand soupir de soulagement, un cri d'admiration, une chaude salve de bravos la payèrent.

Ceci est long et a l'air *plaqué*. Le trouvant quasi tel quel dans un manuscrit du Colonel intitulé *Jours de bonheur*, dont cette histoire sort, je n'ai pas le courage de m'en priver. On y voit bien d'ailleurs les deux voisins de table tels qu'ils se montrèrent l'un à l'autre. A partir de ce moment il se forma entre eux une secrète intelligence : un mot entre haut et bas, un regard coulé ou décoché, un demi-sourire malicieux ou bienveillant, ou tous les deux à la fois, une rencontre fortuite entre deux mains moites, le frôlement léger de deux bras étaient les truchements discrets et éloquents de cette franc-maçonnerie assez charmante et assez dangereuse. L'impression des premiers jours alla s'affirmant davantage. Les deux heures

des repas devinrent pour le Colonel les plus parfaitement heureuses de la journée, pour Faustine même les plus pleines et les plus amusées.

Les plus *amusées*..... c'est déjà dire que la belle veuve n'avait pas jusque-là songé un instant que cette rencontre pût avoir un lendemain. Mais lui était réellement épris : cela lui changeait le caractère et quasiment la figure.

Il était grand, bien pris, simple de manières et portait haut une tête un peu bizarre. Il avait un grand front osseux, des cheveux d'un blond-foncé, durs, coupés ras, des yeux brun-clair sous d'épais sourcils fauves, une grosse moustache tombante d'un blond de lin, un col blanc, énorme. Gleyre l'avait peint (pour son chef-d'œuvre) en chef gaulois, les bras nus, une peau d'ours sur les épaules, des défenses de sanglier sur la tête.

Auprès de Faustine son caractère un peu froid devenait aimable, sa figure un peu sauvage prenait une beauté passionnée. Ainsi éclairé et quasi transfiguré par l'amour, il valait tout ce qu'il pouvait valoir.

Faustine avait été ardemment recherchée, elle n'avait pas encore été aimée. Elle avait bien trop d'intelligence et de cœur pour ne pas sentir la différence. Elle savourait avec délices ce culte inconnu, profond, dont elle était l'idole. Elle n'était coquette que naturellement, sans le vouloir, sans le savoir (c'était bien sa seule ignorance). Elle voulait être franche, elle l'était... presque. Elle se montrait, à peu de chose près (bien peu), telle qu'elle était ; c'était un grand charme. Et cette femme très belle, qui pensait librement comme un homme (comme un honnête homme et instruit), le laissant voir, sans nul étalage, avec un peu d'orgueil, quelque moquerie, plus de gaîté que de fiel, avait un charme de nouveauté sans cesse re-

naissant. Charme irritant d'ailleurs, car le Colonel, à travers cet *amusement* qu'elle ne songeait pas à céler, discernait très bien qu'elle gardait toute sa liberté. Il était si peu de chose dans la vie de cette femme qu'elle n'avait pas même demandé son nom. Voici comment elle le sut :

Elle était assise un matin au Jardin des Plantes, belle promenade aujourd'hui à peu près détruite : elle tenait un livre qu'elle ne lisait pas, regardant son beau petit garçon sauter à la corde autour d'elle.

Le Colonel déboucha de la place de Sathonay, chantonnant dans sa grosse moustache un couplet de Béranger. Il ne pouvait éviter de passer devant elle. En la voyant sa figure blanche rougit faiblement et en passant il salua d'un air respectueux. Il lui fut répondu par un signe de tête amical qui l'obligea à s'arrêter... hésitant. Alors un demi-sourire doucement moqueur l'autorisa à s'asseoir au bout du banc. Une causerie bonne et douce suivit. Faustine parla de son départ prochain. Il tressaillit et comme se parlant à lui-même il murmura un « si tôt ! » et un « me revoilà seul ! » bien éloquents. Faustine le regarda et voyant ses traits mâles bouleversés, elle prit après une minute d'indécision une résolution subite, et lui dit : « Je pourrais faire semblant de n'avoir pas entendu ou de n'avoir pas compris. Ce serait pure coquetterie. J'aime mieux vous répondre tout de suite : qui êtes-vous ? et que me voulez-vous ? »

C'était brusque en la forme, mais il y avait, dans le ton de la première question, une sympathie marquée et, dans le regard accompagnant la seconde, un encouragement qui le transporta.

Il prit une main dégantée, superbe, la baisa et dit : « Je veux qu'il me soit permis de vous aimer, de vous offrir un

nom qui est avouable. » Et il lui donnait une carte où elle lut : Ennemond Salvetat, colonel au service des Etats-Unis...

Elle lut deux fois, surprise et émue, puis elle appela le petit Léo et lui dit . « Monsieur est votre oncle. Vous savez que j'ai procès avec lui. Cela ne doit pas vous empêcher de l'embrasser. »

Le Colonel prit entre ses jambes le beau petit garçon de six ans rougissant, le regarda dans les yeux, crut y reconnaître l'âme des siens, le regard de sa mère morte, il le baisa sur ses yeux charmants, l'enserra dans ses bras et lui dit : « Cher petit Léo, c'est toi qui jugeras le procès. Qui est-ce qui va le gagner? — L'enfant regarda tour à tour sa mère et son oncle, puis répondit : C'est vous deux. »

Sa mère l'embrassa à son tour sur les yeux aussi.

— « Mais vous, madame, vous ne répondez pas à ma très humble requête ».

Elle lui prit le bras en souriant et lui dit : « Il faut que nous rentrions et que nous causions. Prenez cependant possession de votre neveu, » ajouta-t-elle en voyant Léo l'admirer et lui donner la main.

Ils rentrèrent donc et après quelque conversation, comme le Colonel la pressait, Faustine répondit : « Mon frère, nous menons ici depuis quinze jours une vie agréable, assez près l'un de l'autre sans doute, mais dans un milieu particulier qui n'est ni le vôtre ni le mien. Cette vie est factice. J'y ai appris de vous beaucoup, non pas tout. Et vous y avez su quelque chose de moi, peu de choses. Vous dites que vous m'aimez, je le crois : mais est-ce moi que vous aimez? Ce sera peut-être bien une personne agréable à une table d'hôte. Seulement la vie ne

ressemble pas beaucoup à la table d'hôte de l'hôtel B.... Venez passer un mois à La Peyrière. Si au bout de ce temps vous persistez dans ce projet bizarre de m'épouser, nous en reparlerons.... »

La Peyrière, ancienne terre que M. Durier avait achetée de la Nation, et qu'il s'était plu à augmenter et à embellir, était une propriété superbe. L'habitation, reconstruite au milieu du siècle dernier, était large, simple et presque magnifique en cette simplicité. Le financier avait avant sa mort tout arrangé dans ce petit monde de cinquante personnes (domestiques et fermiers) ; le gouvernement en était facile. Toutefois à cette tâche, les goûts quasi virils de Faustine s'étaient fort développés. Elle ne restait plus femme que par le soin extrême qu'elle prenait de sa beauté. Elle était un père, c'est-à-dire un professeur pour son petit garçon, et apprenait du latin et de la géométrie pour les lui enseigner. Avec les dépendants elle n'avait pas les caprices d'une femme. Avec quelques belles dames des châteaux voisins (qui venaient rarement), elle n'en avait pas les petitesses. Quand leurs maris faisaient les galantins, elle se moquait d'eux, leur faisait de la politique radicale, les exaspérait. Le notaire prétendait qu'elle eût au besoin verbalisé congrûment ; le vieux docteur et le jeune curé étaient tous deux amoureux d'elle, le docteur hautement, loyalement, sans rien attendre d'ailleurs que la permission de lui baiser la main ; le curé avec l'air contrit, les remords obligés, toute sorte de frissons, de pâleurs, de macérations préventives et qui dérangeaient sa belle santé de paysan. Une des joies de Faustine était de les mettre aux prises à la fin du dîner. Elle riait à mourir de leurs passes-d'armes, les scandalisant d'une incrédulité qui allait, par-dessus Liguori, attenter à l'infaillibilité de

Broussais. Le plus souvent elle décernait le prix de la joûte, le dernier verre de Sauterne, au misérable jeune homme, ayant pitié de lui en femme qu'elle restait. Le docteur grondait sourdement : « Il n'est, avec les plus sages, que d'avoir trente ans. Mais vous allez damner votre pasteur, belle dame. Son maître, clément aux péchés d'amour, ne pardonne pas ceux d'orgueil. Ce rustre titube. Est-ce sa victoire qui le grise ou ce verre de vin blanc? » Elle lui donnait sur les doigts un coup d'éventail, accompagné d'un criminel sourire qui rendait la victoire du prêtre douteuse et rassérénait le vieux diable.

Le Colonel voyait, entendait et restait séduit absolument. Où était donc la séduction? Peut-être dans une profonde raison, bonté et honnêteté qu'on n'a pas toujours, j'ai regret à le dire, à louer chez une personne du sexe ; il leur suffit d'être charmantes généralement. Elles n'arrivent guère à plus. Peut-être dans une grande ingénuité et quasi virginité d'impression gardée, contrastant avec une science que les vierges n'ont pas ; dans un mélange imprévu de candeur et de sorcellerie, dans sa beauté enfin plus visible et triomphale en ses négligés du matin, parfaits en leur simplicité, plus affriolants dix fois que les toilettes étudiées du soir.

L'admiration du Colonel en devint plus folle, son amour plus profond et plus humble, sa soif de posséder cette créature si forte et si gracieuse, plus âpre et plus cuisante.

Elle l'écoutait bien. Elle le regardait beaucoup. Elle le voyait vivre. Elle ne dissimulait ni à elle-même, ni à lui, ni à personne qu'elle avait assez de sympathie, beaucoup d'estime et quelque goût pour lui. Elle retrouvait chez lui la plupart de ses prédilections. Sa conversation lui était douce et nécessaire. Il ne semblait pourtant ni à el

ıi à lui que ce fût là de l'amour. L'idée même de se donner . cet homme aimable ne lui venait pas. Peut-être ses facul- és étaient trop bien équilibrées pour que le mal d'amour, ui est une demi-folie, pût troubler ce rare équilibre.

Seulement il y a des heures où les plus froides s'émeu- ent.

Un soir, sous les grands marronniers roses du parc, alançant dans le ciel bleu leurs larges palmes et leurs igrettes charmantes, sur un banc de marbre blanc, par e dangereux vent de mai qui transporte et transfigure ɔute chose douée de vie, il la priait d'amour. Elle le ɛntait sincère. Et dans le rayon du soleil couchant qui rûlait sa tête blonde, elle le trouva beau. Lui, la voyant oubliée (pour la première fois), mit ses lèvres sur son ras brillant, d'une forme parfaite, d'une fraîcheur qui le t tressaillir tout entier... Elle regardait le petit Léo qui ɔurait après un papillon en poussant de grands cris.

Salvetat la conjura par ce bel enfant qu'elle voulait éle- ɛr elle-même.

« Nulle femme, pas même la meilleure, n'y peut réussir ut à fait. Moi j'y tâcherai. Je l'aime autant que vous ıimez. Vous l'avez porté ; mais il me ressemble : il a ma ɔix, vous me l'avez dit. S'il n'est pas à moi comme il est vous, il est une part de moi, vous le voyez bien. Ne ɔus séparons donc pas. »

Cela fut bien dit et lui alla au cœur. Elle était vaincue. lle mit sa main sur l'épaule mâle du soldat qui frémit de tête aux pieds. Elle lui dit :

— « Oui, nous ne pouvons plus nous séparer. Peut-être ême je pourrai vous aimer.... Vous me jurez que nous sterons les égaux, les amis que la nature a faits... que demeure maîtresse de moi....

— Je jure d'être votre esclave.

— Il faut consulter Léo cependant.

— Petit Léo, veux-tu que je reste avec vous et sois ton père?

— Je l'ai demandé à maman le jour où vous m'avez donné le poney. »

## II

Les existences régulières sont faites de lentes évolutions insensibles dont le secret souvent échappe aux intéressés eux-mêmes, bien plus à des témoins qui y assistent de dehors et de loin.

Comment donc descend-on, sans le vouloir et sans le savoir, des sommets éclairés et riants, par de molles pentes invisibles, où rien n'arrête et n'avertit, dans les bas-fonds arides, sans ombre, sans eau, où les printemps n'ont plus de roses, où les automnes n'ont plus de fruits? Est-ce que cela se peut raconter?

Le Colonel aimait définitivement trop Faustine pour savoir se faire aimer d'elle. Elle le traitait à l'ordinaire comme un frère, à de certains jours rares comme les hommes traitent leurs maîtresses. Cela suffit pour déranger, au profit de Faustine, cette égalité qu'elle avait, en son légitime orgueil, stipulée au mépris de la loi. Elle régna donc et gouverna. Elle n'eut pas d'enfant et resta belle à miracle et jeune.... C'est son mari qui, fatigué d'un amour mal payé, d'une vie désoccupée et manquant d'espoir, s'affaissa quelque peu.

Leur vie d'ailleurs était fort arrangée et assez simple. Il n'y avait pas entre eux telle chose que des apparences à

garder. Chez elle, à La Peyrière, Faustine gouvernait ostensiblement, son mari était là son hôte. Dans la maison de ville qui venait des Salvetat, les rôles étaient intervertis parfaitement ; et sans nulle comédie, de la meilleure grâce, ci et là, les deux hôtes respectaient le pacte non écrit qui les liait. Chacun restait le maître absolu de ses heures, de ses rapports. Pour que cette liberté mutuelle amenât de la froideur ou des froissements, ils avaient l'un pour l'autre une préférence trop réelle. Salvetat se plaignait bien quelquefois à elle de n'être pas assez aimé. Faustine alors répondait qu'elle l'était trop, et sous ce prétexte assez tyrannisée. Mais tout cela ressemblait encore beaucoup à du bonheur, plus inégal pour lui et plus enivré, plus calme pour elle et plus doux.

On ne prémédite nullement ici de réformer l'institution vénérable du mariage. Et on ne présente point l'arrangement de Faustine comme le meilleur. La preuve qu'on n'en est pas infatué, c'est qu'on montre son côté faible et qu'on va le faire voir s'altérant.

Pourquoi il s'altéra? Parce que « toutes choses se meuvent à leur fin », ce qui est sensé et ce qui ne l'est pas. Mais si la cause qui dérangea une union si belle fut quelque vice inhérent, l'occasion fut bien une agression et revanche de l'ordre « antique et solennel » que cette libre union défiait.

La réaction qui sévit après le Deux-Décembre 1852 les assaillit. Le colonel fédéral était fort justement accusé d'aimer l'institution républicaine. Sa femme, qu'on ne voyait point aux fameuses conférences du R. P. Colinet, de la Compagnie de Jésus, qui ramenèrent la *Société* de Montbeney aux saines doctrines, était suspecte au premier chef. Lors de la *retraite* annuelle, le curé de

la Peyrière dut avouer à Monseigneur qu'elle « ne fréquentait pas les sacrements » ; le curé de Montbeney ajouta qu'elle n'envoyait pas son fils au catéchisme. Enfin, on vint à savoir que la nourrice de Léo, une anglaise, restée dans la maison comme femme de charge, allait faire la Pâque à Genève. Ce scandale horrible dans une ville que l'hérésie n'avait jamais contaminée fit déborder la douleur et la colère du R. P. Colinet : une allusion, une comparaison tout apocalyptique, permise, paraît-il, en la chaire de vérité, impossible ailleurs, ameuta les jalousies, déchaîna les rancunes, amena une sorte d'explosion contre ce ménage composé, disait-on, d'un mari jacobin et d'une femme athée. Les cafards et les bigotes, les pecques et les pleutres, à qui mieux mieux s'égosillèrent — tant que le Colonel ne put faire mine d'en ignorer. Il vint dire au Cercle « qu'on ne souffletait guère un moine, mais qu'il était prêt à corriger de sa main quiconque relèverait devant lui l'inqualifiable propos du frocard. » Personne ne souffla.

Ils allèrent s'enfermer à la Peyrière. Un petit valet de chambre, tout aux bons Frères qui avaient formé son esprit et continuaient à former ses mœurs, leur conta qu'au château on recevait des livres de Belgique, attaquant le bon Dieu et l'Empereur (c'étaient les *Châtiments* et un roman assez *décolleté* d'une personne de la famille Bonaparte.) La justice de Montbeney en sut quelque chose, paraît-il ; car elle vint inventorier les livres et visiter les papiers de M. et M^me^ Salvetat.

Le paysan de ce canton était impérialiste ; il devint tout de suite insolent. La nuit de Noël on mit le feu aux écuries du château.

Le Colonel, trouvant la situation peu tenable, proposa

à sa femme de partir pour le Midi. Les femmes qui s'occupent de politique y mettent plus de passion que de mesure. Faustine eût voulu lutter. Elle céda, mais elle en mésestima son mari. Ils passèrent les deux pires années de ce régime, les hivers à Cannes, les étés à Clarens.

Ils vécurent en Provence dans une société internationale, fort aristocratique, étonnée et amusée des sottises dont on gavait le pays de Voltaire abêti à moitié de cette nourriture. C'est dans ce monde exempt de préjugés qu'ils connurent le comte Koloman Pask , descendu d'Arpad (sinon d'Attila) comme toute la noblesse Madgiare. Ce seigneur avait visité le haut Orient, y compris le Thibet, et contait avec agrément les mœurs de cette bizarre contrée où la polyandrie florit. Il avait vingt-cinq ans, des yeux de feu, une petite moustache noire irrésistible. Faustine ne parut pas autrement effarouchée de ses apologies de l'institution thibétaine et ne dissimula aucunement qu'elle avait du goût pour lui. Le Colonel se sentit jaloux pour la première fois ; inquiet non. Il savait que du moins il ne serait pas *trompé* , c'est-à-dire que si sa femme était infidèle, elle le lui dirait. Cependant il souffrait. Elle le vit. Elle restait en pleine possession d'elle-même. Elle lui dit avec un mélange de compassion et de dédain : « Vous avez la figure à l'envers. C'est de la nostalgie, j'en suis sûre. Quand partons-nous pour le Haut-Rhône ? » Il lui baisa les mains et partit le cœur moins lourd. Toutefois la nuance de dédain persistant, il sentit qu'il n'avait fait que changer de supplice.

Cinq pesantes années passèrent, pendant lesquelles la froideur entre eux alla croissant. De différends qu'on ait pu savoir, il y en eut deux. On offrit à M. Salvetat une candidature d'opposition : de chances de succès il n'y en

avait guère. Sa femme voulait nonobstant qu'il acceptât, un échec aujourd'hui devant être un titre demain ; il n'y voulut pas entendre. L'autre sujet de mésintelligence était l'éducation de Léo ; son oncle la trouvait romanesque ; on ne l'écoutait pas.

— « Romanesque ! Vous n'y songez point. J'en fais presque un savant.

— Romanesque , affirmait M. Salvetat ; c'est-à-dire nullement appropriée au monde comme le voilà fait, bonne pour un autre temps.

— A la bonne heure ! Le monde comme le voilà fait sera défait demain. C'est pour le monde qui le remplacera que j'élève mon fils.

— Voilà qui est au mieux. Vous savez, paraît-il, ce que le monde sera demain. Ne prenez-vous pas vos désirs pour des réalités ? »

Mais elle avait la foi. Ce jeune Léo avait dix-sept ans. Il ressemblait de figure à son oncle, il était plus frêle toutefois, plus nerveux, plus beau aussi en cette première fleur et avec un rayon de pureté incomparable dans les yeux. Il avait de sa mère l'intelligence avide, la droiture, non la fermeté ; surtout il s'annonçait plus passionné qu'elle.

Faustine avait reporté sur lui tout ce qu'elle avait eu d'affection pour le Colonel, avec surcroît. Elle voulait faire de lui ce qu'elle avait cherché à faire sans succès de son second mari, un homme utile à la France et d'elle connu. On avait d'abord indiqué ici tout ce que, dans cette pensée, elle avait osé, sinon apprendre, du moins aborder, non plus pour l'enseigner à son fils, mais pour y entrer avec lui, l'y encourager. Mais ceci même allongerait et ennuyerait : on l'ôte donc...

... Cette éducation eut des inconvénients. Le Colonel vient de nous en dire un assez notable : Léo vécut trop avec les livres, pas assez avec les vivants. Ajoutons, bien que cela doive sembler d'abord paradoxal, qu'il fut nourri trop exclusivement de livres choisis et exquis. Les bucoliques de Théocrite et de Virgile trop lues et trop goûtées lui firent trouver médiocres ou laides les souriantes campagnes qui l'entouraient — les campagnardes aussi. Et ce fut pour lui un malheur irréparable de s'être de trop bonne heure enivré de l'Hippolyte d'Euripide, de l'Ariane de Catulle, de Pauline, et de Phèdre, et de la princesse de Clèves. Plutarque est un dangereux livre de chevet, si on ne le corrige par un peu de Candide ou au moins de Gil-Blas. Et on n'adore pas impunément à treize ans ces plus belles idoles qui soient, la Vénus victorieuse du Louvre, le Gaulois mourant du Capitole et cette délicieuse figure qu'on appelle au Vatican l'Amour grec. Ce jeune garçon ne se réconcilia jamais bien avec d'autres fables moins belles. Les filles et les fils des bourgeois de Montbeney lui semblaient de véritables barbares, croisés de Franks et de Bagaudes, manquant de naïveté totalement, d'une astuce et d'une grossièreté vaniteuses. Pour les damoiselles et damoiseaux des gentilhommières voisines, leurs élégances lui semblaient cherchées et baroques, leurs politesses étaient sournoises, leurs figures étaient usées comme celles des Chinois de paravent. La nature butorde des premiers repoussait ; la grimace féline des seconds inquiétait.

Le Colonel disait au jeune athénien dédaigneux : — « On ne peut refaire pourtant la société moderne à votre goût, mon beau neveu. »

Il répondait : — « Ni ma mère, ni vous n'êtes de cette

société. Je veux vivre avec vous deux. Vous, mon vrai père, êtes transplanté ici des défrichements du Missouri. Ma mère est une sœur de Mme Roland. »

C'était un peu vrai. C'était dit avec une conviction et une grâce charmante. L'enfant gâté achevait de vaincre en se pendant au bras de son oncle et en baisant les mains de cette mère, du sourire de laquelle il ne pouvait plus se passer.

De temps à autre pourtant M. Salvetat disait à Faustine : « Il faut que votre fils voie le monde et l'apprenne ! »

Faustine était plus entourée depuis qu'on s'était aperçu de son refroidissement pour son mari. Elle le voulait bien, cela lui semblant bon précisément à apprendre le monde à son fils.

Des plus assidus chez elle était M. d'Ularre, le député régnant, de cette jeunesse tarée qui fut complice du Deux Décembre et l'exploita de deux façons, c'est à savoir en « se bien amusant » et en s'enrichissant de même. Il passait à la Chambre pour un *boursicoteur*, posait à la Bourse en homme politique, en roué dans les coulisses des petits théâtres. Les petits journaux le traitaient de *farceur*. Son arrondissement le regardait comme un grand homme. Mme Salvetat voulut bien le distinguer parmi ses assiégeants. Elle fit, c'est sûr, quelques frais de coquetterie pour lui — donnant donnant. En paiement de deux ou trois sourires de la mère, M. le baron reçut le fils à Paris et lui ouvrit le monde qui gouvernait alors.

Léo écrivit tous les jours. Lisons une de ses lettres, excessive je crois, mais donnant un peu idée de ce qu'il voyait, davantage de sa façon de voir :

Je fais presque toutes les nuits le même rêve. Je suis à la Comédie-Française. On joue une longue rapsodie, soi-disant historique ;

bouffonne le plus souvent, tragique parfois; en prose alternativement boursouflée et plate. L'auteur a brouillé les époques. Son action languit. Tous ses personnages ont un défaut : ils ne sont pas eux-mêmes. Ils posent pour tel ou tel grand homme avec une grimace appropriée, marquant trop la grimace, outrant les effets : défigurant plus ou moins les héros qu'ils veulent copier.

Le grand premier rôle a le laurier d'or au front ; c'est tout ce qu'il a su prendre d'Auguste. Hélas! l'envie d'être César lui vient. Vous voulez *faire grand,* ô Picrochole : c'est disproportionné. Où nous menez-vous, Sire?

La prima-dona fait les Marie-Antoinette avec conviction; elle a les cheveux d'or du rôle. Mais la Reine n'était pas dévote.

Le traître est pitoyable : en vérité ce Talleyrand ne sait pas cacher notre pensée à M. de Bismarck.

Trop de paillettes, M. le duc.. de Richelieu, et vous n'avez pas seulement pris Mahon.

Les femmes de la cour et de la ville copient le maquillage, les déshabillés, les airs des demoiselles de l'Opéra. Leurs maris font les Law avec succès : c'est plaisir de les voir canoter, barbotter, tripoter (avec la garantie du gouvernement) sur plusieurs Mississipis très-suffisamment boueux.

Des Mirabeau s'essaient : ils ont déjà les mœurs du modèle, son français douteux aussi. Honoré Riquetti va souvent du ridicule au sublime. Ses imitateurs s'arrêtent à moitié chemin.

La partie farouche du rôle de Jean-Jacques est tenue, que bien que mal, par un imprimeur franc-comtois. La moitié tendre est reprise par une dame berrichonne d'une grande expérience, d'une fougue que rien ne lasse, ayant le charme parfois du bon sens, rarement.

Ils sont trois, quatre qui se partagent la défroque du vieux de Ferney. Ce sourire charmant et cruel, ce babil étincelant qui vient de nature au vieux, les bons jeunes gens le cherchent. Ce qu'ils trouvent ressemble à l'original comme le soleil d'une gravure en bois ressemble au soleil de Dieu.

Le rédacteur... du *Cosmos* a quelque chose de Voltaire, à savoir ses défauts (grossis). Il les emploie très-bien à refaire ce que Voltaire a défait, à restaurer la très-sainte Trinité et la sainte Inquisition, à défendre la Dîme, le Droit du Seigneur; à mon-

trer que les taxes de la Chancellerie apostolique ne sont pas du pape Jean XXII... Ces tours de force n'ont pas le succès qu'ils méritent....

Il y a un Bossuet; il manque de dignité, il a l'accent savoyard.

Les Pères de l'Eglise courent les rues. Les Mères de l'Eglise courent les salons. Les RR. PP. courent les ministères. Il n'y a pas encore de miracle à Paris. Il y en aura fin courant...

Le parterre va-t-il supporter longtemps encore une pièce mal faite, traînante, où ce qui est copié est défiguré, ce qui est inventé détestable? des personnages mal sûrs d'être ce qu'ils sont, ne croyant peu ni prou ce qu'ils font métier de croire, ne pensant pas bien plus ce qu'ils font état de dire, voulant à moitié ce qu'ils veulent, n'aimant pas ce qu'ils aiment beaucoup, et s'en faisant si peu accroire qu'ils ne peuvent en faire accroire aux autres? Tartufe est un méchant, mais c'est un homme. Parmi ceux-ci il y a des eunuques, il y a des fantoches, il y a des poupées...

Ce jeune homme sincère en toutes choses, d'esprit sérieux, de vie chaste, d'habitudes sobres, était écœuré, on le voit. Comme le pigeon voyageur, il revint à tire-d'ailes au nid attristé de son absence, où son retour ramena le contentement, et qu'il trouva, pouvant comparer désormais, plus doux, plus tiède, plus décent, plus charmant, meilleur à habiter que jamais.

Il avait aimé jusque-là sa mère parce qu'elle était sa mère. Il l'aima autrement encore, et parce qu'elle était la meilleure, la plus sensée, la plus généreuse, la plus belle des femmes qu'il connût. Il lui trouva des richesses de cœur, des ressources d'esprit qu'il ne lui savait pas. Ce n'était pas elle, c'était lui qui s'était transformé pendant cette absence de quatre mois. Il était devenu un homme, sentait avec un sens nouveau, un cœur plus large, il voyait avec d'autres yeux. Sa mère avait été toujours sa compagnie préférée, elle devint sa compagnie unique, c'est-à-dire la seule où il fût à l'aise, heureux, joyeux; tout à fait

lui-même et tout à fait compris. Il sentait, il pensait, il rêvait avec elle.

On avait arrangé qu'à son retour de Paris, après une courte halte à La Peyrière, il se mettrait à voyager, passerait d'abord à Londres ce qu'ils appellent *la saison.* Quand M. Salvetat en reparla, Léo trouva d'excellentes raisons pour ne bouger. Il se persuada qu'il avait du goût pour l'agriculture *intensive*, la chimie agricole, toutes les choses agricoles. Il voulait être *gentleman farmer.* Il démontra à sa mère que pour entrer dans la vie politique où elle voulait le pousser, c'était sinon le plus court chemin, du moins le chemin le plus droit. Les mères sont aisément de l'avis des fils qui veulent rester près d'elles.

Mme Salvetat avait été singulièrement émue en revoyant cet enfant, qu'elle avait engendré deux fois, changé en homme. Aussitôt qu'il eut témoigné son désir de ne pas s'éloigner de ses parents, elle pensa, avec un mélange de joie et de tristesse, à le marier. Son bon sens croyait devoir cela à un garçon resté sage, et l'ambition excessive qu'elle avait pour lui parlait comme son droit sens.

Le baron d'Ularre invita Mme et MM. Salvetat à un bal où tout ce qui comptait dans le Département était prié. Le Colonel n'y voulut pas paraître. Il disait à sa femme : « Cet homme, sous prétexte de pendre la crémaillère en son château du Biolay, veut prendre possession du Département convoqué là pour lui faire hommage-lige. Il est l'incarnation du Régime chez nous. Le Régime penche. Nous sommes d'avance avec celui qui succédera ; vous l'avez voulu. Qu'irions-nous faire à cette fête qui est un plébiscite...? »

Faustine répondit : « Un plébiscite dansant ! En quoi

cela lie-t-il? M. d'Ularre, vous le savez bien, me fait un doigt de cour. Je suis une vieille femme (elle avait trente-cinq ans, sa beauté, conservée par une vie sobre et heureuse, n'avait jamais été plus grande). Vieille, oui. Dupe, non. D'Ularre sent venir... ce qui vient, il veut se garder à carreau. Si nous lui demandons sa fille et ses deux millions pour Léo, il nous les donnera...

Le mariage de mon fils fait par moi ostensiblement, ne vous engage pas. Soyez malade exprès, si vous voulez, pour ne pas venir au Biolay, et qu'on le sache. Léo me donnera le bras. On viendra vous dire que j'ai été provocante avec le Député. Vous hausserez les épaules et maugréerez contre la perversité des femmes, si vous le croyez nécessaire. Cela ne l'est guère; on sait que je me conduis moi-même.

— Mais on ne marie pas un garçon à dix-huit ans!

— Léo est plus sérieux à dix-huit ans que les gros et les petits crevés de vingt-huit qui se meurent d'amour pour les deux millions de M[lle] Ermelinde.

— Vous faites entrer votre fils dans ce régime que vous haïssez.

— Il sera mieux placé pour le jeter bas.

— Ce que femme veut le diable l'arrange.

— Cela s'est vu plus d'une fois. »

## III

Le dernier mot de la société grecque, c'est une représentation de l'Œdipe Roi au théâtre de Bacchus, entre le Parthénon et le temple de Jupiter. — Celui de Rome ce sera le triomphe de Titus : derrière les vases d'or du temple de Iaveh, on mène nus les fils et les filles de Sion, au milieu

des cris de luxure du Peuple-Roi. — Celui du Moyen-Age sera une grand'messe de Pâques, aveuglée et enivrée d'encens, sous l'œil béat des saints du Paradis regardant par les verrières bigarrées les clercs rusés, les barons féroces et le populaire hébété entonnant l'*Alleluia*.

Le suprême effort de notre civilisation, à nous, c'est un bal de nuit dans un parc plein d'eaux courantes jetant leur murmure, de fleurs jetant leurs parfums, où la lune levante mêle ses grandes effluves d'argent aux feux follets fantasques des lanternes de Venise, où de larges musiques bercées par le vent d'été flottent, riantes, passionnées, capricieuses, chantent la joie de vivre, la volupté, avec vos voix, Mozart, Rossini, Boïeldieu. — Cinquante femmes vêtues un peu de leur beauté, un peu de dentelle et de soie, une rose dans les cheveux, une perle à l'oreille, dansent avec de jeunes hommes qui leur parlent d'amour à voix basse. Les vieux regardent, complaisants, et il y a là, dans la glace, un vin d'Aï qui les console de vieillir.

Faustine s'était arrangée pour être en beauté ; ce ne lui fut pas difficile. Quand elle entra dans le salon fraîchement décoré du Biolay, un murmure d'admiration assez doux à entendre la salua. Elle avait une robe de moire d'un blanc mat, fort simple mais fort basse ; un ruban rose et blanc à la ceinture ; dans ses cheveux ondés, dénoués à demi, une couronne de grandes marguerites-reines roses et blanches. Deux diamants dansaient à ses oreilles ; ils n'éteignaient de leurs feux ni ses beaux yeux, ni son beau sourire étincelant.

Son fils à son bras n'était pas sa moindre parure : elle semblait une sœur aînée. Il était beau comme elle, — non, moins beau. Il avait, à côté de sa mère, de l'air d'un Dyonisos de Lysippe à côté de la Démeter de Phidias. On

voyait bien qu'ils étaient de même race, de même sang, ils avaient le même profil pur et le même sobre sourire. Mais la mère avait gardé pour elle la vigueur superbe. Le bel enfant n'avait à lui qu'une grâce tendre. Il ne voyait qu'elle, l'entourait du regard et en la regardant il était ému : elle avait le calme des Olympiens, voyait tout le monde et souriait dans la mesure juste à tout ce qui valait un sourire.

Le jeune homme plut pourtant à force de grâce timide. Le docteur F... me disait : Voyez donc comme les races s'énervent en s'affinant. L'aïeule maternelle de cet éphèbe si joli était une magnifique paysanne ayant quatorze frères et sœurs tous géants. Le neveu de ces Briarée, frêle et fin comme une fille, s'il parvient à vivre ce qui n'est pas sûr, fera souche d'homoncules, nerveux comme des ouïstitis, moins vivaces... Nous descendons, dit-on, des singes, j'ai plutôt peur que nous le redevenions..... Regardez donc ce Grand d'Espagne, est-il assez bossu, tordu, poilu ?

Le baron d'Ularre, jeunet à quarante-cinq ans, rougit de bonheur en voyant entrer Mme Salvetat. Il baisa sa main superbe, lui demanda de vouloir bien ouvrir le bal avec lui et pria Léo de faire vis-à-vis à sa mère, avec Mlle d'Ularre.

Mlle Ermelinde d'Ularre, blanche comme un lys, blonde comme les blés, en robe bleu-ciel, des myosotis dans les cheveux, des turquoises au col, agréable plutôt que jolie, d'une distinction un peu voulue, fit plus de frais avec son jeune cavalier qu'elle n'en faisait avec le reste des hommes mortels, étant fille d'un demi-dieu. Léo fut gracieux avec elle, l'étant de nature. Mais elle vit bien qu'elle n'était pas arrivée à le distraire d'une préoccupation absorbante et qui lui fit paraître cette nuit interminable.

Il faut donc le dire ! Il se sentait ulcéré des hommages dont sa mère était assiégée. Il pensait qu'elle les accueillait trop bien... qu'elle valsait trop...

La vieille générale Lecomte (cousine de Satan) disait : « L'amitié est jalouse aussi quelquefois. Ce bel enfant en a véritablement beaucoup pour cette mère si jeune. »

Faustine en effet se retrouvait jeune, belle, entourée et adorée. Et elle eut un instant d'enivrement. Vers le matin, M. d'Ularre et M. César Lecornu (préfet du Haut-Rhône par la grâce de Mme Lecornu et du ministre dirigeant) se disputaient sa dernière valse et faisaient assaut de fadeurs. Elle eut la nausée et leur dit : « Voilà qui est bien bourgeois, je la danse toujours avec M. Salvetat ; en son absence je la danserai avec son neveu... »

Cela fut dit trop haut pour que Léo, très sombre, pût refuser comme il en avait envie.

L'orchestre se mit à jouer une mélodie voluptueuse et turbulente. Et dans les minutes enivrantes et terribles qui suivirent, le jeune homme apprit, en frémissant, son propre secret. Il n'en a rien dit jamais. Le mieux est de l'imiter.

Il tomba, à partir de ce jour, dans un état de marasme bizarre. Les rapports qui s'établirent entre La Peyrière et Le Biolay ne parvinrent pas à l'en tirer. Il y avait eu une demande en forme : Mme Salvetat l'avait risquée, son mari ne disant plus mot, Léo n'ayant pas de prétexte de s'opposer.

Il se serait volontiers laissé marier pour changer de situation, trouvant la sienne intolérable.... Elle l'était plus qu'on ne peut dire.

Il fut sauvé de ce pis-aller par Mlle Ermelinde ou Ermentrude (je ne sais plus, mais un nom wisigoth bien sûr).

Cette jeune fille l'avait d'abord regardé d'un air assez clément. Elle chantait force duos avec lui — tout de travers ; elle n'est pas née musicienne, et n'a jamais travaillé sa voix (à quoi cela pouvait-il servir à une personne ayant d'ores et déjà deux millions en consolidés anglais, ce du chef de sa mère, Astrée Mitouflet, fille de Mitouflet et C^e^, rue des Lombards, 5). Elle prit garde au peu d'attention de ce jeune bourgeois pour les mérites qu'une fille ainsi pourvue, et agréable à voir bien que maigre, ne manque pas de se connaître et surfaire un peu. Cette inattention impertinente la rendit sévère pour le prétendant distrait.

La générale Lecomte (cousine du diable) lui disait :

« Est-ce fait, chère ? Oh ! c'est au mieux. Le jeune homme est un bon jeune homme, très joli (un peu mince). Mais surtout sa mère est une mère idéale, toute jeune ! Presque aussi jeune et aussi charmante que vous, cher oiseau bleu. Le mari de M^me^ Salvetat est son serviteur. M. Léo idolâtre sa mère. M. d'Ularre est amoureux d'elle, vous savez... Oh ! bien, c'est une femme de tête, comme disent les bonnes gens. Elle ne peut manquer de conduire sa maison, celle de son fils et celle de M. votre père. Vous n'aurez, ma petite bonne, qu'à vous laisser vivre. C'est ce qu'il y a de plus doux... » — Autant de mots, autant de morsures.

Le soir, M^lle^ ... Ermengarde dit à son père qu'elle n'épouserait pas M. Léo.

— Peut-on savoir pourquoi, ma fille ?

Elle chercha dans sa jolie tête une raison coupant court à toute controverse et répondit de l'air le plus candide :

— Parce que M. Léo est blond...

— C'est tout, mademoiselle ?

— Je me suis presque engagée à Wiesbaden avec le prince de Pompignan...

— Presque... Ce n'est guère. M. de Pompignan a la moustache brune ou à peu près, je l'accorde. Mais il n'a avec cela que son épée.

— Et son titre? dit superbement M^lle... Hermanrique. Elle se croyait issue des premiers ducs d'Aquitaine. (On ne lui avait jamais dit que son bisaïeul, nouveau chrétien et marchand de salaisons à Bayonne, ayant nom Jean tout court, était appelé par les acheteurs Jean-du-Lard...)

— Allons, dit le père ravi de la conviction de sa fille, vous serez princesse de Pompignan ; vous êtes digne de l'être. Mais vous allez me ménager quinze jours pour me dégager honnêtement avec les Salvetat. »

M^lle ... Hermanrique sourit, d'un air d'entendre ce que M. d'Ularre ou du Lard voulait faire de ces quinze jours. Il n'en fit rien du tout ; au changement de façons de M^lle sa fille, Faustine comprit tout de suite que l'affaire était à vau-l'eau.

Et l'habile femme employa ces quinze jours-là à ruiner a candidature du député au Conseil général ; elle fit élire Eustache Lesourd, dernier survivant de l'opposition du Tribunat de 1805. Lesourd, qui ne faisait pas de visites, en fit une à La Peyrière. On la lui rendit. On trouva chez lui la fille de son frère, le principal marchand d'ornements d'église de Lyon (dévot et conservateur parce que l'ex-tribun était jacobin et athée et qu'il faut se garder). M^lle Chrétienne Lesourd est une petite brune caressante, ronde, colorée, charnue, croquante comme une alberge. Le blond Léo lui plut tout de suite.

Il allait se laisser marier cette fois encore. Mais le grand vicaire Bernier, oncle maternel de Chrétienne, intervint.

Ce prêtre zélé ne se résignait pas à voir une fortune très considérable et toute sainte passer aux mains des impies. Et ce fils de paysan voulait sa nièce marquise. Il introduisit chez sa sœur le sieur Hugues de Sauve. Ce lieutenant de carabiniers, roux de poil, un peu ventru, beaucoup camus et désagréablement lippu, mais haut d'un mètre quatre-vingt-dix-huit, large à l'avenant, avait des façons héroïques : il fit Chrétienne Lesourd marquise la première fois qu'il resta seul avec elle...

A l'été 1866, Léo tomba dans un état morbide inexplicable. Sa façon d'être avec sa mère avait changé, était devenue d'une froideur et réserve bizarres. Il s'adonnait avec fureur à des exercices corporels qu'il n'aimait guère. Il finit par demander à son beau-père de voyager, de passer un an à Paris... M. Salvetat, moins étonné de la demande que de la manière fébrile avec laquelle elle fut faite, pria le vieil ami et médecin de la maison de venir.

Le docteur Fonteyne arriva, dûment prévenu. Il écouta, regarda deux jours durant, ne crut devoir inquiéter personne de ce qu'il crut bien découvrir.

Le second jour, rencontrant, non tout à fait par hasard, Léo dans le parc, il trouva moyen de lui conter amicalement, discrètement, l'histoire d'un cas pathologique singulier qu'il venait d'observer. En le contant il n'eut garde d'apercevoir la rougeur du jeune malade. « Cette fièvre-là, lui dit-il, est comme tant d'autres, un peu le fait de l'imagination effrayée du fébricitant, beaucoup le fait de son âge, de sa complexion, même de sa pureté; des circonstances qu'il n'a pas faites sont responsables du reste. J'ai engagé mon jeune ami à ne plus se tourmenter d'un malaise assez rare, qui est un malheur, non une faute. C'est très curable, avec de la volonté », ajoutait-il avec le sou-

rire du vieillard qui sait l'homme et garde pour ses folies une immense pitié. — « J'ai conseillé à cet enfant que j'ai tiré avec les mains que voici du sein de sa mère, de voyager deux ou trois mois, mais à pied, en Suisse, en s'occupant à herboriser, à dessiner, cela huit ou dix heures par jour. »

Léo serra avec émotion ces mains qu'on lui tendait et qui l'avait en effet reçu à sa naissance. Il partit deux jours après avec un sac et un bâton pour Genève.

Là, trouvant que ce bleu Léman est ce qu'il y a de plus charmant sur la terre, il en fit le tour deux fois, et ne pouvant s'arracher de ces grands bords délicieux, il s'établit non loin d'Evian, au second étage d'un chalet isolé (dont un seigneur étranger occupait le premier).

Les soirs, éperdu dans la contemplation du golfe bleu, du pan de ciel riant sous la lune dans un encadrement de châtaigniers centenaires, il éprouvait le besoin d'adorer pour la première fois, et n'ayant point de croyances religieuses il adorait la nature éternelle, la Vénus mère des choses...

Ces extases réitérées, prolongées plus qu'il n'eût fallu, lui ôtèrent le sommeil. C'était pour agraver son état. Il prit des anesthésiques ; leur action s'usant il força les doses. Une fois (fût-ce bien inadvertance ?) il tomba dans un assoupissement et engourdissement accompagnés d'un délire sourd, continu, qui dura deux jours.... Quand il reprit connaissance il trouva à son chevet une figure brune déjà vue quelque part, le regardant avec intérêt. C'était le seigneur du premier étage, le comte Pask, qui lui dit : « Que vous voilà grand, mon cher Léo, mais vous n'êtes pas devenu sage à proportion. Vous fumez du hachisch ? »

Léo avait d'abord écrit un mot tous les jours. Une se-

maine ayant passé sans qu'on vît de sa chère écriture, on était inquiet à La Peyrière. Enfin arrivèrent dix lignes du comte Pask : il avait trouvé son jeune ami à Evian assez souffrant ; un mieux avait suivi, mais le docteur voulait que lui Pask ramenât le convalescent à sa mère dont le sourire achèverait de le guérir.

Ils arrivèrent le lendemain. En quelques semaines Léo avait grandi et singulièrement maigri. Dans ses yeux élargis il restait quelque chose de fébrile et d'assez sinistre. Il s'évanouit quand sa mère l'embrassa.

On ne pouvait recevoir M. Pask qu'avec un ressentiment marqué du service qu'il rendait. Il était d'ailleurs devenu depuis cinq ans un des hommes les plus considérables de son pays, était pourvu d'une grande ambassade et mêlé aux principales affaires de l'Europe. Dans le plein développement de la force physique et de la beauté virile, d'une valeur intellectuelle reconnue, rangé de toute façon parmi ceux qui conduisent les autres, il avait réellement quelques parties d'un homme supérieur. Tout cela fut bien vite vu à La Peyrière. Ni Monsieur, ni Mme Salvetat ne parurent se souvenir de la raison qui leur avait fait quitter Cannes cinq ans auparavant. Ils invitèrent le Comte à rester quelques jours.

M. Pask était chasseur, le pays était giboyeux. On tuait des sangliers le matin. Le soir Mme Salvetat entretenait le diplomate du désir qu'elle avait de voir son mari entrer dans la politique active. Les conseils conformes d'un homme placé comme M. Pask devaient être écoutés. L'Empire penchait sous les fautes commises. La France était lasse de le subir ; l'Europe davantage. N'était-ce pas l'heure ou jamais? — Elle parlait aussi du chagrin que lui causait l'état de Léo. Cet enfant se rongeait, il

avait besoin de quelque occupation et distraction considérable.

Le Comte consentit à dire au Colonel quelque chose de ce que l'on pensait à l'étranger de notre situation, et il offrit d'emmener Léo avec lui à X.... comme secrétaire particulier. Il fallait quelque temps pour persuader l'oncle et le neveu. Pask s'établit donc.

En revoyant Faustine restée superbe en sa maturité, il s'était repris tout de suite pour elle d'un de ces caprices ardents que les Orientaux (il avait du sang turc dans les veines) prennent sincèrement pour de l'amour et qui sont peut-être le seul amour à eux connu. Il se croyait plus de chance de réussir cette fois, parce que Faustine était refroidie pour son mari; cela sautait aux yeux — parce qu'elle avait trente-cinq ans, un âge où les femmes qui n'ont guère été jeunes s'en repentent parfois et le redeviennent un moment....

Elle dut entendre une fois encore, sentant que ce serait la dernière, la supplication fervente, profonde et charmante de la passion vraie. Elle en fut troublée plus qu'il n'eût fallu... Elle en fut en même temps ravie et attristée.

Ce ravissement fut bien coupable, je ne puis le nier.... Autant que le vôtre, Madame, qui avouez avoir pleuré trois larmes hier soir en entendant le Chérubin de Mozart prier sa marraine d'amour. Autant que le mien quand je relis, frissonnant comme à vingt ans, le duo de Roméo et Juliette :

> Wilt thou be gone? It is not yet near day!
> Tu veux partir? Mais ce n'est pas le jour!

Il n'y a pas deux morales, une pour mon sexe, une pour le vôtre, Madame. Et je ne mésestime pas cette femme parce

qu'elle fut tentée. Votre Dieu et vos saints l'ont été. Moi pauvre je le suis souventes fois. Si vous ne l'êtes jamais, pardonnez à votre sœur plus faible à cause de la tristesse dont son enivrement d'un instant sera si vite mêlé et empoisonné.

Une voix froide et dure, celle de la raison, lui disait : « Qu'est-ce ? De l'amour ? Non. Un caprice au plus. Est-ce que je vais perdre ma propre estime à jamais pour contenter ce caprice dont je serai lasse demain ? Cet homme lui-même qui croit m'aimer devra partir et partira demain, quand même je l'écouterais ce soir... »

Et elle écoutait le Comte, manquant de force pour lui imposer silence.

Ceux qui sont entrés dans cette maison le savent ; il n'y a pas là telle chose qu'une porte fermée. Rien n'avait été fait qu'il fallût cacher. Et personne là n'épiait personne. Mais il y avait quelqu'un qui, regardant, ne put pas ne pas voir, et vit avec une affreuse angoisse l'intimité apparente, l'entente formelle établies entre M^me^ Salvetat et le Comte. Ce n'était pas le Colonel, sa femme ne lui était plus rien depuis deux ou trois ans et il connaissait les projets ambitieux dont elle occupait le diplomate hongrois. Ce quelqu'un, c'était, hélas ! ce fils qui aimait trop sa mère...

Un matin de la fin d'août, M. Salvetat partit pour un comice agricole voisin où sa femme et M. Pask avaient décidé qu'il ferait son début comme homme politique et orateur. Son neveu l'accompagnait. A mi-chemin, le cheval de celui-ci perdit deux fers. Le jeune homme peu contrarié de l'aventure ramena l'animal par la bride à La Peyrière.

En arrivant, il s'enquit de M^me^ Salvetat : elle était descendue vers la rivière, à travers le parc, au bras de

M. Pask. Léo rentra chez lui, sombre. Et ayant peur de ses pensées, il prit un livre au hasard, l'ouvrit de même et lut :

Thou lovedst me too much, as I loved thee, etc.

Et tout ce cri de Manfred poursuivi par sa faute, sans refuge que la tombe, reculant devant elle, en sa peur de l'immortalité dont tant d'hommes ont soif.

Il referma Byron avec un rire amer. Il prit un autre poète sur un autre rayon de sa bibliothèque.

O douleur non encore éprouvée !
A quel nouveau tourment je me suis réservée !
Ils s'aiment.....

Phèdre conspirait contre lui avec Manfred. Il jeta là Phèdre. Il sortit pour avoir de l'air, il en manquait. Une fois dehors, il descendit sans réflexion vers la rivière par la grande allée du parc. Elle est bordée de deux rangs de daturas de dix pieds de hauteur, balançant sous le soleil de grandes fleurs blanches qui font donner à la plante des bords du Nil le nom de *Trompette du jugement*. Il était enivré par la senteur capiteuse et délicieuse de leurs calices empoisonnés. Il arriva pris de vertige au bord du canal étroit et profond qui sépare le parc, tracé à la française, d'une île grande et haute qu'on avait laissée à l'état de forêt vierge. Il y a sur le canal un pont primitif en claies d'osier et sur l'autre bord un ajoupa en troncs d'arbres non équarris, à la porte duquel était attachée d'ordinaire une balancelle grande comme la main. La balancelle n'y était plus. Léo entra dans l'ajoupa, aussi élégant à l'intérieur que rustique au dehors, à demi rempli et tout embaumé de fleurs de serre. Il y trouva un lit de repos en désordre et sur les coussins froissés un fichu de dentelle noire qu'il reconnut en pâlissant.

Il monta, le cœur douloureux et la tête courbée, dans la haute futaie. La beauté des grands chênes groupés avec un indicible bonheur et semblant converser entre eux dans une joyeuse quiétude, entre le soleil au zénith perçant leur dais de ses mille rais souriants, et le tapis d'un vert fin, frais, lumineux, ondulant à leur pied avec une grâce infinie, le surprit comme s'il les voyait pour la première fois. Il s'arrêta un instant, halluciné plus qu'à demi, voyant soudain apparaître, qui dans l'ombre, qui dans le rayon, tous les rêves qu'il avait rêvés là : ils le regardaient d'un air de sombre pitié. Des larmes lui vinrent, il les but et les trouva amères.

Un vent violent du sud se leva soudain, poussant dans les arbres une désagréable clameur. Léo atteignait le sommet de l'îlot rocheux resté découvert, et d'où l'œil planait sur une grande étendue de montagnes et de rivière. Il chercha la balancelle : il la vit descendant le courant vent debout, ayant cargué sa voile et cherchant à doubler la pointe sud de l'île, au-delà de laquelle, dans le canal, une large plage basse permettait d'aborder. A l'arrière, Faustine en robe blanche était à demi couchée sur un tapis pourpre. Pask debout, les bras nus, la barre en main, s'efforçait de gouverner et n'y réussissait pas. Quand la frêle embarcation fut par le travers de l'îlot, une bourrasque furieuse la prit en flanc et la retourna. Un double cri partit. Pour y répondre Léo ne trouva pas de voix dans sa gorge serrée. Il se précipita vers la plage. Comme il y arrivait M. Pask sortit de l'eau tenant dans ses bras Faustine évanouie.

Le sauveteur pâle dit au jeune homme, sans le regarder, de porter sa mère au soleil, d'essayer de la ranimer. Lui-même courut au château chercher des vêtements secs,

des couvertures, un cordial.... Faustine en rouvrant les yeux murmura un nom indistinctement.... Son fils crut reconnaître ce nom et se mordit la lèvre de fureur.

Elle fut prise d'une fièvre assez forte, mêlée d'un peu de délire. Léo resta près de son lit, les dents serrées, pâle, ridé, vieilli de dix ans, jusqu'à la nuit. A ce moment la fièvre tomba et la malade s'endormit.

Le jeune homme monta alors chez Pask, entra sans frapper, et lui parlant dans la figure, d'une voix furieuse, il l'insulta et le défia...

« Un duel ? Entre nous ? s'écria le Comte ; mais c'est impossible ! »

Cela signifiait : je suis l'hôte et l'ami de la maison, je vous ai sauvé la vie à Evian, je ne puis me battre avec vous. — Mais cela pouvait signifier aussi : je sors des bras de votre mère, je ne vais pas vous tuer...

Léo s'y méprit, hélas ! Absolument hors de lui sous l'insupportable affront, il frappa Pask au visage.

Le Magyare rugit, ses sourcils épais croisés sur le front, sa moustache grêle se hérissèrent. Il dit au jeune homme avec un rire qui montrait toutes ses dents claires :

« Soit ! A l'épée. J'ai à écrire. Dans une heure, au bout du parc. Mon cheval sera là pour celui qui aura tué l'autre. »

Il faisait nuit noire. Un reste de vent délicieux apportait les parfums d'une corbeille de roses voisine. Un bout de lune apparut. Les deux adversaires croisèrent le fer. Tout l'avantage était à Pask, fait comme un hercule, dans la force de l'âge, et de plus se possédant. En voyant son adversaire frêle, émacié, hâve, dont la figure contractée par une intolérable souffrance semblait, sous cette

lumière dure de la lune levante, celle d'un réprouvé qui cherche en vain la paix, il eut une aperception soudaine du secret et si triste motif qui mettait vis-à-vis l'un de l'autre, l'épée au poing, l'enfant malade d'Evian et celui que cet enfant appelait hier son sauveur... Il se sentit surpris pour le malheureux Léo d'une immense pitié ; il lui parla...

Léo se sentit deviné. Il se jeta comme un forcené sur Pask, lui criant : « Défendez-vous donc, lâche, larron d'honneur ; ou je vous tue comme un chien. »

Les deux épées attristèrent de nouveau la nuit d'été de leur dur cliquetis. Pask manœuvrait pour désarmer Léo, mais la furie du jeune homme déjouait sa tactique incessamment. Il se mit enfin simplement sur la défensive. Léo s'enferra lui-même peut-être volontairement. Se sentant perdu, il poussa un grand cri, un cri de délivrance ! et tomba.

Pask s'agenouillant à côté de lui s'assura qu'il ne respirait plus. Il y avait dans ses traits détendus par la mort, sur sa lèvre apaisée, vaguement souriante, un profond sentiment de bien-être. Pask lui ferma les yeux non sans frémir, car ils ressemblaient aux beaux yeux pâles de sa mère, jeta sur lui son kalpak, dit au domestique gardant son cheval de retourner au château et d'avertir M. Salvetat dès que celui-ci serait rentré...

Puis il sauta sur sa monture, sentant quelles suites graves ce duel sans témoins, avec un enfant de dix-huit ans, pouvait avoir. Il chevaucha toute la nuit, et passa la frontière au jour.

En entrant dans la chambre de son neveu, M. Salvetat trouva sur sa table un Sophocle ouvert et cette note aux marges de l'Œdipe : « Les Grecs rejettent tout sur leur

*anankè* et restent debout sous sa main de fer. Faisons comme eux. Notre science, d'accord avec leur religion, nous montre bien que la fatalité est la loi du monde. Où est mon crime ?... Mais entre ce qui nous reste de christianisme et la science libératrice combattue par le dogme qu'elle détrône, oh ! qu'il y a place pour bien d'inénarrables, incurables douleurs !... Enfin, si j'étais croyant, j'aurais peur du diable et de moi-même. Quelle lumière et quelle force cela me donnerait-il pour la lutte ; quel remède contre ma blessure ? Laissons-là les rêves. Voyons les choses comme elles sont.

« Qu'est-ce que le monde ? une succession d'êtres qui » se suivent, se poussent et disparaissent. Nous nous » promenons entre des ombres, ombres nous-mêmes pour » les autres et pour nous. Le monde est éternel pour » vous, vous l'êtes pour l'éphémère qui ne vit qu'un » jour... Cependant nous passerons tous. L'espèce hu- » maine n'est qu'un amas d'individus plus ou moins » malades... *Out ! Out ! brief candle*... Triste flamme, » éteins-toi... »

Les sept lignes de prose sont peut-être de Diderot, les quatre mots d'anglais sont de Hamlet ; et leur traduction est de Ruy-Blas.

Quand M. Salvetat revit sa femme, il lut dans son regard désespéré, mais froid et calme, qu'elle n'avait manqué ni à elle-même ni à lui. Il lui dit : « Nous voilà seuls sur la terre. Il faut nous aimer ». — Elle répondit : « Je ne peux plus... »

Il partit pour la Louisiane où il avait des intérêts, afin d'occuper sa vie. L'*Ohio* qui le portait ayant forcé son feu pour dépasser la *Delaware*, sauta devant Memphis. Il périt avec les deux cents passagers.

Faustine resta un temps courbée sous la douleur. La nuit, en rêve, Salvetat lui reprochait, l'œil morne, d'avoir mal conduit leur enfant... Léo, lui-même, lui disait en cachant sa plaie au sein, mais d'une voix amère : « Le sourire que vous adressiez à cet étranger m'a trompé... »

Elle en répétait quelque chose au Dr Fonteyne qui savait sa vie et qui avait enseveli le pauvre Léo. Le docteur lui disait : « Nous ne gouvernons pas notre mémoire, cet instrument que nous avons forgé. Nous ne nous gouvernons pas nous-même davantage. L'éducation que vous avez donnée à votre fils est la suite et la conséquence de celle que vous avez reçue. Ces pauvres sourires qui ont navré le malheureux enfant, c'était la floraison dernière, inconsciente, de votre jeunesse sobre et conservée. Il n'y aurait pas là sujet de se repentir, admis que le repentir serve à quelque chose. Fatiguez-vous à cultiver vos roses pour avoir des sommeils sans rêves.

— Quel emploi de la vie me proposez-vous là ? cher bon docteur.

— Je vous propose là un exercice hygiénique simplement. Quant à l'emploi de votre vie, choisissez : ou d'épouser M. d'Ularre ; il vous aime, l'une dans l'autre, votre fortune et vous. Vous régnerez trois ou quatre ans sur le Haut-Rhône. Ce régime a encore trois ou quatre ans dans le ventre ; — ou de gouverner ce royaume peuplé de cinquante habitants qui vous reste. Cela consiste à faire l'école aux enfants, à porter de la quinine aux fiévreux, des bas de laine aux vieilles gens. Si vous prêtez mille francs à Jean qui est *dans les dettes*, si vous laissez Jacques qui n'a pas de bois vous voler un fagot, vos métayers et vignerons grossir indûment *leur moitié* et amoindrir la vôtre de quelques gerbes de blé ou *barailles* de vin, ces gens sont

capables de vous aimer... Vous irez à Aix l'été, pour changer d'air, voir des figures, et entretenir la haine que vous avez du monde!... »

Elle s'arrêta au second parti. A Aix elle revit son premier adorateur N..., tout jeune avec soixante printemps, se disant capable de l'épouser. Elle n'en voulut rien croire. Toutefois comme N... était devenu un écrivain grave, avait gravi de l'Académie des Sciences morales à l'Académie des Inscriptions et frappait à la porte auguste de l'Académie française; comme il était de la Cour, du Sénat, de la Société protectrice des animaux, elle ne refusa pas d'entrer en correspondance avec lui. N... lui a raconté avec de bons détails le déclin du régime impérial et sa chute. Cela s'imprimera quelque jour.

Cette année elle a rencontré le peintre D..... au Casino. Il s'est converti. Il lui a dit: « Je fais des madones e j'enseigne le catéchisme à ma fille. C'est le plus sûr. »

N.... donnait le bras à M^me^ Salvetat. Il a répondu: « C'est tout-à-fait sûr. Toutefois, Eve qui avait appris le catéchisme du Bon Dieu a flirté avec le Serpent, et a mal élevé son fils aîné. »

A La Peyrière sa vie est fort unie. Le matin elle arrose ses rosiers, coupe les fleurs fanées, en apporte de fraîches sur la tombe de Léo. Elle met son courrier à jour, tient ses comptes. Vers midi elle visite son royaume qui a une lieue de tour, y semant la joie. A quatre heures, elle se repose sur un banc de gazon, dans le jardin de l'école parfumé de seringas, ou à côté de la fontaine de l'ouvroir qu'enveloppe un noyer de son ombre. A côté d'elle se couche Tobie, le lévrier de Léo, dont l'œil tendre ne la quitte pas. Elle ressemble au grand ange sombre d'Albert Dürer, instruit et las des choses. Un pli vertical plisse son

beau front, mais son sourcil est moins dur que celui de « l'oiseau divin ». Elle retrouve un sourire quand M. Jean (élève d'Hofwil) lui amène les petits garçons, groupe folâtre, arrivant avec une étonnante gravité, fuyant avec cris en se culbutant quand elle a baisé le plus sage. Après quoi M^me^ Jean amène l'essaim propret et rose des petites filles; elles font à Madame une révérence et lui montrent leur ouvrage : Madame donne à la plus habile quelque dé d'argent ou des ciseaux fins ; alors elles s'éparpillent dans l'enclos, s'arrêtant près des groseilliers. Depuis la mort de son fils, la mère emploie son cœur à l'école ou à l'ouvroir. Le soir elle fait de gros tricot, de la musique avec M. Jean, une partie d'échecs avec le docteur, ou relit Montaigne.... D'autres encore tenant, en ce temps-ci, le flambeau dont Lucrèce a parlé, *Vitaï lampada.* Mais taisons leurs noms ; ils blesseraient plusieurs parmi ceux-là même qui auront lu ce conte jusqu'au bout.

M. Pask a épousé une princesse de Reuss-Schleinitz, grande comme un grenadier poméranien, aussi laide et quasi aussi velue ; il a d'elle quatorze enfants. Il ne peut manquer d'être premier ministre un jour.

# TANTE LYTE.

Le père Berthier a eu deux enfants. Le fils, nommé Jean-Dorothée, des noms de ses parrain et marraine, est un beau paysan. La fille qui a nom Hippolyte est fort laide. Voici à quoi on attribue cette laideur. Tous les poulets de *la* Rose Berthier prenaient des poux, devenaient étiques et mouraient. Rose alla donc *en voyage* à Saint-Coqueret, offrit au desservant douze douzaines d'œufs, puis récita trois Pater et trois Ave devant le Saint : elle fut frappée de sa figure (en d'autres temps, ce bienheureux a dû être quelque Sylvain, Panisque ou Ægipan). De là vient qu'Hippolyte, dont *la* Rose était grosse pour lors, a les yeux petits et vairons, un grand nez crochu, de larges oreilles, la peau noire, les os gros et le poil crépu, comme ce bon petit saint Coqueret ennemi du goupil, patron des poulailles.

Lyte, pour être fille, pour être une laideron, fut toujours traitée par ses père et mère, et par *le fils*, comme une servante — une servante sans gages. Cependant on l'a entendue répéter plus tard qu'elle avait passé là, de douze à dix-huit ans, son meilleur temps. La vie est commune du moins à la ferme, on mange le même pain, chacun en a sa part. Aux veillées on rit, garçons et filles, du même rire. Et il n'y a pas, les jours de *vogue*, de joies permises aux uns, interdites aux autres. Et Lyte pleure au

ressouvenir de ce temps où elle sarclait en avril sous la pluie glacée, moissonnait sous les lourds soleils de juillet, semait dans les boues d'octobre, nu-pieds — parce qu'elle avait cassé ses sabots, dont son père l'avait battue.

Le Fils, lui, ressemblait au *Bon Dieu*, c'est-à-dire qu'il était grand, gros, fort, blanc de peau, frais de visage, roux de cheveux comme le principal personnage d'une Résurrection, copiée de Rubens, qui est sur le maître-autel de Virinieu. Louise Poiret, belle brune, la plus riche quasiment de la paroisse, avait toujours été dévote à ce tableau. Une après-dînée de juin, comme Dorothée était au joli bois des Claies, refaisant les fossés, *la* Louise, passant à l'orée du bois, ne put se tenir d'y entrer pour prendre la fraîcheur. Elle y trouva son plaisir, car elle y resta jusqu'à la nuitée. En rentrant elle dit à ses sœurs qu'elle avait dormi sur l'herbe tout le temps. Mais trois mois après, il lui fallut bien confesser à sa mère, non sans larmoyer, que dans le joli bois des Claies, elle avait eu compagnie d'homme, savoir de ce méchant Dorothée, et qu'il était prudent de les marier. On les maria donc.

Quand cette bru riche et belle arriva en la maison, Lyte en son petit entendement se dit qu'il y avait là désormais plus de femmes qu'il n'était besoin. Elle déclara donc qu'elle avait toujours eu l'ambition de servir à la ville où, forte comme elle était et membrue, elle pouvait gagner un gros gage, vingt-quatre écus (soixante-douze francs) peut-être. On ne l'en détourna pas, ce qui la peina un peu. Elle partit donc pour Montbeney, approchant la Saint-Jean d'été qui est l'époque de la *louée* des domestiques, emportant six francs que sa mère lui donna en cachette et son paquet de hardes qui n'était pas gros.

Elle allait sur ses dix-neuf ans, ses traits un peu angu-

ieux et durs n'étaient pas désagréables absolument, son teint poussé au rouge-brun par le hâle accusait la santé. Elle manquait de gorge et de taille. Ses pieds, ses mains bien faits, mais énormes, sa grosse voix, son absence totale de coquetterie l'eussent aisément fait passer pour un garçon; et si peu qu'elle l'eût voulu, on l'eût reçue pour tel dans un régiment ou dans un séminaire.

Elle alla loger chez la mère Porriquet, béate qui recevait chez elle, à juste prix, les servantes sans place et les plaçait. Si ces filles n'avaient pas de quoi payer leur mince pension, elles engageaient leurs gages à venir; de là l'empressement de la logeuse à leur trouver des *conditions*; ceci est l'histoire d'une pauvre servante, j'emprunte donc parfois le vocabulaire de la profession. M^me^ Porriquet étant une sainte femme n'avait garde de dire la chose qui n'est pas. Mais la loi de Dieu n'interdit pas de voir le bien partout, au contraire. Donc à entendre la bonne femme toutes ses pensionnaires, même les plus affreuses guenipes, étaient de petits anges. On était fait à Montbeney à cet optimisme effréné de la béate. On n'acceptait donc de servante de sa main qu'à toute extrémité. Elle plaça Lyte chez un jardinier nommé Buisson dont la femme était un fagot d'épines; garantissant la douceur de sa pensionnaire, sa sobriété, etc. Or Lyte, brave et rude paysanne, n'était pas douce et ne fut pas trouvée sobre. Entendez que le pain relativement blanc de la ville affriandant la pauvre créature elle en dévorait trois livres par jour. *La Buissonne* lui reprochant sa vie matin et soir, elle demanda son compte.

Elle revint chez M^me^ Porriquet qui lui dit : Ma mie, tu es restée chez les Buisson quinze jours. C'est huit de plus qu'on ne fait d'ordinaire. Cela te recommande. Et elle mit

Lyte avec cette recommandation chez le gros boucher Goirot, brave homme un peu sanguin et colérique, de plus s'enivrant tous les dimanches et battant *la Goirotte* et le petit Goirot tous les lundis. Il battait Lyte une ou deux fois la semaine. Celle-ci crut que c'était une habitude de la ville et elle s'y *faisait*. Goirot fut décousu d'un coup de corne par un bœuf qui avait mauvais caractère. La dame Goirot, se suffisant désormais, donna congé à Lyte.

Celle-ci ayant appris dans cette maison à *faire* une chambre proprement et à cuisiner quelque peu put aborder des conditions plus relevées. Elle entra chez les Cheminhaut.

Mme Cheminhaut, laide spirituelle, d'une grande avarice, avait longtemps contenu sa passion dans les bornes de la bienséance, elle n'y pouvait plus réussir. Elle avait d'ailleurs, en femme supérieure qu'elle était, dressé son bonhomme de mari qui s'avisait de l'aimer, son fils et sa fille qui avaient peur d'elle, à se faire complices dévoués de ses projets d'épargne : toute la maison conspirait pour économiser un bout de chandelle. Lyte était d'une si bonne nature au fond qu'elle fut amenée à entrer dans cette conspiration singulière, cela par de bonnes façons et des traitements humains. Le fils, M. André, avait une manière de l'appeler ma pauvre Lyte qui l'eût fait passer sur des charbons ardents. Mlle Delphine lui enseignait la couture.

Mme lui apprit à retirer six du cent de ses gages en les prêtant à de petits merciers qui les mettaient dans leur commerce. Cela alla quatre ans. On maria Mlle. M. André alla étudier à Paris. M. Cheminhaut était, par profession obligé à de fréquentes absences. Mme sa femme, exaspérée par les débours qu'elle avait dû faire pour pourvoir sa fille

arriva à des prodiges de lésine. Pendant les absences de son mari, on éteignait les feux dans la maison. De midi à une heure, elle sortait pour aller voir ses marchands et fournisseurs, et les trouvait à table invariablement. — Vous avez là, Mme Loignon, une épaule de mouton qui a bonne mine et une matelote qui fleure bon ? — Si j'osais offrir à Madame d'en goûter ? — Eh ! Eh ! Vous avez été cordon bleu en votre jeune temps, on sait cela ; on le devinerait rien qu'à la façon dont vos deux bons petits plats sont dressés. Ma foi, je n'y résiste pas. — Et elle s'asseyait, et mastiquait théologalement. Et lés Loignon confus de l'honneur envoyaient la fille de magasin chercher dare dare du dessert chez le confiseur. Ainsi Mme Cheminhaut avait dîné sans bourse délier. — Et Lyte ? Et bien Lyte au logis mangeait du pain de l'avant-veille et des noix rances qu'elle arrosait d'eau de fontaine. Elle fit tant de régals de cette sorte que sa santé en souffrit ; elle l'attribua surtout, en fille d'un canton vignoble, à la privation de vin. Pour la première fois de sa vie, non sans terreur, elle alla à l'hôpital.

Au sortir, la dame Porriquet la fit entrer chez les Briolet, une de *ses bonnes maisons*. Elvire Tubœuf, femme Briolet, est une puissante brune, à voix mâle, qui se rase tous les deux jours. Elle est dévote, mène un peu la sacristie, beaucoup la salle d'asile, est influente au secrétariat de la mairie et règne au bureau de bienfaisance, etc., etc. On sent qu'elle gouverne aussi sa maison composée de son époux Jean-Louis Briolet, plumitif assez bien appointé, et de leur garçon, Eudore Briolet, collégien.

Ce ménage est fort régulier, il fait maigre aux jours prescrits, jeûne aux Vigiles, aux Quatre-Temps « et le Carême entièrement ». A cela près, l'ordinaire est copieux et

aux bonnes fêtes, succulent. Toute coquetterie d'ajustement y est fort défendue. Cela était bien égal à Lyte. Des messes, vêpres, saluts, etc., on en consommait beaucoup; mais Lyte dormait avec délice en la maison de Dieu, surtout quand il y avait des encensements. Elle se croyait chez les Briolet à long bail.

Un soir de printemps elle venait de se mettre entre deux draps. La lune éclairait sa cuisine, elle ne dormait pas. Et je ne puis le dissimuler, entre les dits draps et ses coiffes, sa grosse tête rouge-brique, glabre, ressemblait à une de ces têtes de momies dont le sexe est douteux. Pourtant faite comme la voilà, elle avait un sexe pour les Ignorantins, les *pioupious* et les collégiens...

Elle vit entrer M. Eudore en chemise. C'était un éphèbe de dix-sept ans, laid comme un singe; sa chemise qui venait de son père était trop longue et il était coiffé d'une cornette de sa mère qui lui faisait une drôle de tête. Lyte le croyant malade sortit du lit effarée. Il se jeta sur elle. Elle voulut crier, mais des lèvres ardentes lui fermèrent la bouche. Elle voulait se dérober, mais les jeunes bras qui l'enlaçaient la remplirent d'un ravissement inconnu. Elle retomba sur son lit sans force.

A ce moment on entendit une voix redoutable dans la pièce voisine où reposaient les époux Briolet. Madame avait ouï son fils se lever, s'était mise sur son séant, prêtant l'oreille, avait entendu ou peut-être deviné ce qui se passait dans la cuisine. Elle cria à son époux : Jean-Louis lève-toi donc ! N'entends-tu pas ce que fait ce polisson d'Eudore ? — Jean-Louis ne bougeait, elle le secoua par le bras, le pinça... Il s'éveilla enfin, écouta, comprit, et se mit à rire. M^me^ Elvire lui planta un grand soufflet, en l'appelant : indigne libertin ! se précipita hors de la couche

conjugale, entra dans la cuisine, terrible, semblable en sa colère (au costume de nuit près et à un aimable embonpoint que ce costume trahissait), à l'ange exterminateur. Un grand rayon de lune, par la fenêtre sans rideaux, éclairait la pièce. Elvire vit à terre, près le foyer, une branche de bouleau feuillue, préparée par Lyte pour le feu du lendemain. Elle s'en arma et fondit sur les délinquants avec furie, tapant dans le tas...

Eudore s'enfuit en piaillant comme un chat dérangé dans ses amours. La dévote continua de fustiger Lyte qu'elle éborgna à demi. Madame! exclama la pauvre diablesse exaspérée, votre galopin de garçon m'a voulu forcer, et vous, vous me battez comme si j'en pouvais mais ! comptez que j'irai me plaindre demain à la Justice ! — Ce propos calma subitement la Furie, il impliquait qu'elle était arrivée à temps...

Non, Lyte, vous n'aviez pas perdu le droit de siéger un jour, en Paradis, au pur banc des Vierges. Mais, hélas ! votre chasteté et pudicité avaient reçu une atteinte indélébile, et dont elles ne se remirent jamais. A partir de cette heure fatale, vous n'avez pas revu de jeune garçon, si laid fût-il, sans quelque émotion secrète. Et votre confesseur *intransigeant* a eu l'imprudence de vous dire que cette émotion si indomptable n'était pas moins qu'un péché mortel ! Le vieux janséniste lettré, mêlant le sacré et le profane, murmurait en vous entendant : « *hœret lethalis arundo*... Il n'y a presque rien de véniel en cette matière ! » La conséquence c'est que Lyte dut sortir de chez les Briolet. Son salut, disait-elle à Madame, y était en péril. Elle ne pouvait plus supporter le regard éhonté de M. Eudore sans tomber en tentation.

Pendant les dix ans suivants Lyte *fit* cinq ou six *places*.

Ce fut en somme sa faute si elle ne se fixa pas, comme elle eût voulu. Par ses qualités et ses défauts elle était assez propre à la servitude patriarcale, comme on l'entendait jadis, dans la petite bourgeoisie et chez les gens du peuple aisés. Par les mêmes causes elle était impropre au *service* moderne, chose importée d'Angleterre. Le domestique est devenu une machine de louage, entretenue d'huile ou de cambouis strictement, fonctionnant avec ponctualité tant d'heures par jour, sans retarder, reculer, s'arrêter jamais. Il doit avoir des yeux et des oreilles à propos et à propos doit les fermer; il doit comprendre certaines choses, d'autres non, il est dispensé d'avoir du cœur. Cela ne ressemble pas à Lyte beaucoup.

Suivons-là chez Mme Baron. Cette dame est une genevoise catholique, ce qu'il y a au monde, avec une genevoise méthodiste, de plus intolérant, de plus pédant et de plus tracassier. Elle avait les meilleures traditions de famille, des manuels variés incomparables, au moyen de quoi elle était en mesure pour mener l'Eglise, l'Etat, la Ville, son mari, sa maison, les maisons voisines, selon les bonnes méthodes, dans le droit chemin. En théorie, elle convenait qu'elle n'était pas infaillible, mais en fait elle croyait bien toujours avoir raison, et que le prochain avait toujours tort. Elle ne dissimulait pas assez cette conviction et, dans son monde, on disait couramment que Mme Baron était bien le contraire d'une personne facile à vivre.

Elle avait un mari. Elle l'avait muselé, aplati, annulé de bonne heure. Il passait son temps à faire de petits cartonnages agréables et à traduire en vers de quatre syllabes les psaumes de David. Assez sournois de nature, cet animal fort curieux ne manifestait guère plus son existence dans la maison que par des grondements sourds et

des coups de boutoir, détournés sur gens n'en pouvant mais...

« C'est à vous que je parle, ma sœur ! »

Les parents en avaient leur part, les *amis* un peu plus de la moitié, les inférieurs le reste.

M^me^ Emmeline Baron avait, aidée par la nature, fait son bras droit, son premier ministre, son *alter ego* de sa fille Flavie qui à treize ans était déjà aussi terrible que sa mère. M. Baron cartonnant dans son antre, les têtes de turc sur lesquelles ces deux dames s'exerçaient d'ordinaire étaient les deux femmes de service.

Lyte était devenue, ayant de l'application et quelque génie pour cela, une assez bonne cuisinière. Mais elle travaillait d'inspiration. Elle n'avait jamais su exactement combien de grains de sel il devait entrer dans une soupe, ni même combien de tours une grive devait faire devant le feu. On le lui dit avec douceur, on le lui fit épeler dans un manuel approuvé (par les *Chefs* de la Nonciature Apostolique et de la Chancellerie de France). Non-seulement cette intelligence de paysanne, lourde et rétive, se révolta contre de pareilles autorités ; mais elle osa dogmatiser. On entendit Lyte prétendre que son instinct de cuisinière la conduisait suffisamment. C'était la doctrine protestante qui levait la tête. M^lle^ Flavie proposait de couper court à un scandale pareil. Sa mère, songeant que Lyte était la sixième cuisinière entrée chez elle depuis huit mois, se dit que si elle la congédiait, elle avait bien des chances d'avoir à faire elle-même son dîner désormais. Elle condescendit donc à laisser Lyte faire la preuve de son génie culinaire — admirant d'ailleurs et faisant admirer sa condescendance à M. Baron, lequel marqua cette admiration imposée par une assez laide grimace. On fait ce qu'on peut.

Un dimanche, la Dame étant en train de *benoitonner*, à quoi elle était fort adonnée, il y eut au logis une scène très forte. M^lle Flavie, quand sa mère était dehors, passait le temps à espionner ou tracasser les servantes. Entre les ménages de très petits bourgeois chez lesquels Lyte avait débuté, et ceux de la haute bourgeoisie qu'elle servait maintenant, il y a une notable différence d'habitudes. Chez un petit commis, un gros mercier, la servante mange avec les maîtres. Elle n'y gagne souvent rien. Elle n'a pas de chez soi, couche à la cuisine. Chez M^me Baron, Lyte avait une niche à elle au grenier, s'y retranchait à de certains moments, s'y reposait, s'y habillait, rangeait et dérangeait ses nippes dans un placard fermant à clé, s'y plaisait malgré la pauvreté et nudité du bouge. Flavie y entrait pendant son absence, furetait dans le placard dont il y avait dans la maison une double clé. Si Lyte y était, Flavie épiait ce qu'elle faisait par la chatière. Lyte ferma la chatière avec une brique ; Flavie colla son œil au trou de la serrure. Elle accusa Lyte de passer des heures à la fenêtre les soirs de lune, à regarder le voisin d'en face. La pauvre Lyte regardait la lune, hélas ! la lune qu'elle n'avait pas revue de sa fenêtre depuis certaine blessure faite à sa vertu, non guérie et qui se rouvrait, faut-il le dire? sous le regard de l'astre vanté à tort par les poètes pour sa chasteté. O Lyte ! il eût été moins dangereux de regarder le voisin d'en face qui n'était pas un Adonis.

Tant il y a que Lyte était absolument exaspérée de l'espionnage et des dénonciations de la *moucharde*. Cela la conduisit, le dimanche en question, à des extrémités déplorables. On attendait quelques personnes à dîner et il y avait à la broche une dinde farcie de marrons. Le tournebroche, machine « antique et solennelle », marchait mal,

la bête ne cuisait pas. Lyte mit une bûche de plus au foyer. Flavie entrant cria du haut de la tête qu'on ruinait la maison, ôta la bûche. Lyte furieuse jeta sur le brasier une brassée de menu bois. Le feu prit à la cheminée. Flavie terrifiée courut chercher les voisins. Lyte mit ceux-ci dehors, éteignit le feu, comme elle l'avait vu faire dix fois, en tendant un drap mouillé à l'orifice de la cheminée. Mais quand Madame rentra, le dîner n'était pas prêt. Flavie lui raconta ce qui s'était passé. La mère et la fille se réunirent pour accabler Lyte d'objurgations, celle-ci dénoua son tablier sans mot dire, remit sa clé à Madame et monta faire *son paquet*.

Ce voisin que Lyte était accusée de regarder criminellement était un gros petit serrurier, ayant cinquante ans et en paraissant soixante, un cyclope au museau noir, aux yeux jaunes, au poil crêpu et à moitié blanc, à la lourde carrure d'athlète trapu. Non, Lyte ne le regardait aucunement, mais lui regardait Lyte, c'est vrai. Et il pensait : Voilà une montagnarde qui est vigoureuse, qui a du bien ; elle ferait à mes trois. marmots une mère de première qualité et me consolerait même un peu de ma défunte.

Quand le serrurier sut Lyte hors de chez les Baron, il vint lui dire : J'ai ma maison, cour et jardin, une terre de 27 coupées au Dérontay, trois ouvrées de vigne à Cornoz — le pain et le vin — plus un état qui ne chôme guère, témoin mes deux apprentis. J'ai rendu ma défunte heureuse, tout le monde vous le dira dans le quartier. Je n'ai pas le temps de soigner mes trois petits. Si vous voulez de nous je vous donne au contrat le tiers de mon avoir en valeur de 8,000 francs.

Lyte lui demanda huit jours de réflexion et vint me consulter. (J'étais en relation d'affaires avec sa famille.)

Vous avez quarante-cinq ans ? — Oui. — Vous... n'aurez pas d'enfants ? — Non. — Qu'avez-vous à vous ? — Tant que le père a vécu, je lui ai porté mes gages. Quand il est mort, il a avantagé le Fils. Celui-ci me donne le revenu de 4,000 francs à quoi il estime ma part. Je gagne à présent 90 francs de gage. — Et vous le placez à six pour cent ? — Oui bien. — Vous avez un millier de francs d'économie ?

—Ah ! me dit-elle d'un ton douloureux. Et le Petit ? — Votre neveu ? Eh bien ? — Eh bien, il étudie pour être prêtre : cela coûte ! — Comment ? C'est vous qui payez sa pension ? — C'est moi qui l'ai voulu au Séminaire. — Un mauvais service que vous lui aurez rendu là. — Oh ! mon bon monsieur, il n'est pas fait pour travailler la terre, il est si mignon !

— Ma fille, vous avez le choix entre deux partis. Continuez le métier héroïque de tante. Dans quelques années vous ne pourrez plus servir. Vous n'aurez pas quatre sous d'économies. Vous irez garder les poules de votre belle-sœur. Après tout, là on ne vous refusera pas du pain.

L'autre parti c'est d'épouser votre serrurier. Ne dites pas que vous n'êtes pas tentée. Si vous ne l'étiez pas, vous ne seriez pas venue me consulter. Qu'est-ce qui vous duit en l'affaire ? ce sont les 8,000 francs : ce n'est pas l'homme ?

— Il ressemble au nègre de M[me] *la Préfète*, sauf qu'il a les dents moins blanches et qu'il n'est pas si faraud. Mais je suis bien lasse d'être au service des autres. Les maîtres se font trop exigeants. *M'ame* Baron me renvoyait avec mon verre d'eau s'il n'était pas sur une assiette. Lui dire : vous, c'était lui manquer. Des bêtises ! Ma patience

s'en va. La malice me vient. Je ne sais plus obéir sans grogner...

— M. le curé vous dira, Lyte, qu'il faut obéir à son mari sans grogner.

— Bah ! j'ai vu bien des ménages ; de ce que le curé dit on en prend et on en laisse.

— Vous vous décidez à épouser le noiraud ?

— Monsieur ne pense pas que j'en puisse trouver un plus...

— Blanc ? Si fait. Vous avez quatre mille francs. Il ne manque pas de garçons mieux lavés qui trouveront votre argent bon à prendre et qui, lorsqu'ils l'auront bu ou mangé, vous battront...

Après un combat intérieur qui dura huit jours et dont je ne compris pas tout de suite l'âpreté, la pauvre Lyte décida de rester *Tante Lyte*.

J'avais, l'ai-je dit ? quelque affaire avec son frère. Ayant à me louer de lui, j'envoyai à Lyte deux ou trois volumes pouvant être utiles au *Petit*.

Sous prétexte qu'il avait à me remercier, mais en réalité pour me montrer son neveu, Lyte me l'amena. Ce jeune homme qu'elle trouvait « si mignon » était aussi grand qu'elle, sinon plus ; il réussissait à ressembler fort à sa tante, et cependant à être assez joli — plus joli qu'il n'eût été nécessaire dans l'état auquel l'avait poussé l'ambition et dévotion des siens. Dans cette courte entrevue, je fis deux découvertes, fâcheuses l'une et l'autre. La première, c'est que le garçon de dix-huit ans était d'une innocence entière et ne soupçonnait rien du sacrifice qu'on lui faisait faire. La seconde, c'est que Lyte était amoureuse de lui.

Soyez tranquilles, lecteurs bien pensants et lectrices

austères. Je ne puis dire, c'est vrai, que cet amour fût absolument platonique. Lyte n'avait rien de platonique du tout. Mais sa flamme tenait trop de l'adoration pour qu'elle cessât jamais d'être honnête. Le *Petit*, grand, frêle, blond, rose, et tout pareil, me dit Lyte, à l'ange Gabriel de la Visitation, mais aussi pudique et sage que lui, n'était pas pour Lyte véritablement beaucoup distinct de ce messager des divines amours. Et une fille si pieuse ne pouvait guère manquer de respect à un pareil amant. — Non, pas même en pensée. — Pas même les nuits de lune, en rêve...

Voilà d'ailleurs l'accueil fait au serrurier *machuré*, dûment expliqué.

Entrons encore, avec Lyte, chez les Des Gareaux, pour un autre tableau de genre, celui-ci un peu cru, et propre à troubler les pudeurs peu sûres d'elles-mêmes : (ainsi averties, elles passeront les deux pages suivantes, je n'en veux pas douter.)

Luc Poivre, baron des Gareaux, un beau brun, passa de la rue des Postes à l'école de Saint-Cyr. Là il se montra fort propre à servir la messe de l'aumônier et les dames de l'Etat-major. Il sortit de l'école sous-lieutenant, poussa, pendant ses garnisons, ces deux parties importantes de l'art militaire à la perfection, mais il négligea les autres, les jugeant accessoires. Il eut de l'avancement, pas assez à son gré. Son père vint à mourir. Luc Poivre des Gareaux avait trente ans. Il était las de l'ingratitude des hommes et de la reconnaissance des femmes. Il quitta le service, vint planter des choux en son manoir, et finit par se marier avec une voisine, M^lle^ Pierronne Grignot du Beysson, plus âgée que lui, amèrement laide, mais ayant un beau corps — et ayant du bien — deux choses aux-

quelles Luc Poivre, désabusé de tout, tenait encore un peu. On a ses faiblesses, même quand on a sucé, rue des Postes, le lait des bonnes doctrines.

Luc fit à Mme des Gareaux trois garçons en trente mois, après quoi le but du mariage lui semblant atteint, il la laissa se reposer et s'occupa de l'éducation de sa femme de chambre. A la première impertinence de cette fille, Mme Pierronne la mit dehors un peu plus bruyamment que de raison. Même histoire avec la fille qui succéda, à cela près que Mme des Gareaux fit, cette fois, peste et rage.

Luc lui dit d'un ton doux, avec des yeux mauvais qu'elle ne lui connaissait pas : Madame, vous êtes malheureuse en filles domestiques. Je vous en ai choisi une de ma main : elle est ma sœur de lait, a des mœurs douces et ne manque pas d'agréments. Il se peut que j'aie pour elle des bontés. Faites taire des susceptibilités ridicules chez une personne de votre âge, de votre figure, et à qui on a pris la peine de faire trois enfants. — Sinon, j'accepterai une épaulette à graines d'épinards que Lamoricière m'offre chez le Saint-Père et emmènerai cette petite avec moi pour me soigner...

Mme des Gareaux, hélas ! était amoureuse de son mari. Elle acheta la paix... et quelques minces attentions d'un prix qu'on devine !...

Un peu après, Lyte entra comme cuisinière dans ce ménage à trois. Elle n'y comprit rien. La sœur de lait, Mlle Colette, la traitait de haut en bas. Elle en était estomaquée. Un matin, vers neuf heures, cette jeune personne onna pour avoir un consommé substantiel qu'on lui portait quand sa nuit avait été agitée. Lyte la trouva debout, evant un bon feu, faisant ses ablutions dans un déshabillé... primitif. Elle faillit tomber à la renverse, jeta un

pouah ! brutal, et s'en allait, rouge de colère. Colette lui cria : Mais laisse donc le consommé, grosse bête !

Lyte lui jeta très bien le consommé à la figure et descendit tout courant conter la chose à M^me^ des Gareaux. Celle-ci versa une ou deux larmes, les essuya et dit à Lyte chrétiennement : Je ne veux pas de bruit chez moi, ma fille. Montez faire des excuses à votre compagne, ou sortez de la maison.

Faites-moi *mon compte*, ma pauvre dame, je ne suis et ne serai pas la compagne de cette gourgandine.

Suivre Lyte dans ses dernières *conditions* serait pour n'en pas finir. Deux ou trois furent tout-à-fait tolérables. Celles-là n'ont pas d'histoire. Pour en donner une idée, disons ce que c'est qu'une bonne *condition*. Ce n'est pas une maison « où on mange son pain de paresse ». C'est une maison où l'on ne demande à l'esclave volontaire que ce qu'elle peut raisonnablement donner de travail, où on la traite pour le vivre et le dormir humainement, où elle a une part de loisir stricte, mais non contestée, sa part aussi des fêtes et joies de famille dont elle se sent devenir ainsi un humble membre. Les maisons où la domesticité est entendue de la façon deviennent de plus en plus rares. Lyte resta huit ans chez les Obry et croyait bien y finir sa vie. Disons encore ce que les Obry étaient et comme elle en sortit.

M^lle^ Caroline Obry de l'Obryer était restée orpheline à vingt-trois ans, avec une maison, et un bien de 1,200 fr. de revenu pour vivre, elle, son frère David âgé de sept ans, sa sœur Edith qui en avait cinq. Par quels prodiges d'ordre, d'économie, par quels expédients de génie elle avait pu pourvoir aux besoins, et garder les apparences, je ne sais ; voici ce qui est public :

Le rez-de-chaussée de la maison était loué 200 francs au bonnetier M. Bonnot. Le premier occupé par un notaire, rapportant 400 francs. Le jardin, vaste, avec une chambre pour le jardinier et une écurie pour la vache, 150 francs ; ci, 750 ; total, 1,950. Mais il y avait bon an mal an 350 francs d'impôt et de réparations. Restaient nets 1,600 francs. La femme du jardinier servait de domestique, moyennant six francs par mois.

M^lle^ Caroline était vêtue très proprement de noir. Edith avait tous les ans une petite robe fraîche. David était élevé à la Manécanterie, peu coûteuse, où il avait tous les prix. Ces demoiselles, il faut le dire, travaillaient *pour le monde*. Ceci qui était bien su était une des causes de la vénération dont elles étaient entourées dans le quartier.

Lyte prit le jardin, la chambre, l'écurie et la vache au prix dessus dit. Elle demanda, au lieu du gage de 72 fr., à être nourrie, ce qui fut accordé moyennant qu'elle fournirait la maison de pommes de terre. M^lle^ Obry était l'âme de la famille. Lyte en fut l'outil humble et actif. Elle vit grandir Edith et David à travers ses plates-bandes ; les appelait « les enfants » et avait désormais nom par toute la ville « la Lyte aux demoiselles Obry ».

Vers 182., les fatigues, les privations, les soucis assez pesants parfois de M^lle^ Caroline semblaient récompensés. Elle avait quarante ans ; bien qu'il ne lui restât rien de sa beauté et que ses grands traits détruits fissent mal à voir, elle gardait de la santé et de la force d'âme.

M^lle^ Edith, « jolie comme les amours » — une expression de 182., était fiancée avec Augustin Bonnot, professeur de septième au collège, très épris d'elle.

M. David, ayant fini ses classes, était entré comme petit clerc chez le notaire du premier. Il était appliqué, intelli-

gent, avança en grade, et gagnait 80 francs par mois. Il en donna la moitié à sa sœur pour sa nourriture, ce qui permit à Mlle Obry de faire à Edith 600 francs de pension en la mariant.

M. David était resté jusqu'à vingt ans sage et soumis comme une fille. C'était un grand garçon très svelte, très gracieux de visage, très silencieux et doux de façons. Vers l'époque où il lui poussa une petite moustache blonde, sans qu'il changeât de manières aucunement, il paraît qu'il changea de vie. Il vécut hors de la maison, fréquenta la jeunesse dorée et fit quelques dettes chez son tailleur.

Il ramenait souvent avec lui au logis un camarade qu'il nommait Georges de la Nerthe, le fit dîner quelquefois chez ses sœurs et passait avec lui de longues soirées dans le jardin et dans sa petite chambre au troisième. La figure imberbe de M. Georges, assez belle, pâle, fatiguée, ses cheveux bruns, longs, bouclés, parfumés ; son ton, ses façons agréables non exemptes d'apprêt, sa tournure efféminée, sa toilette d'une recherche singulière déplaisaient à Mlle Obry — non à Edith visiblement occupée de cet étranger plus qu'il n'eût fallu. Lui semblait fort amusé de l'attention de la jeune fille. Mais David en était choqué et contrarié et emmenait son ami chez lui le plus tôt possible. Lyte qui montait le soir du thé et des gâteaux aux deux jeunes gens était scandalisée de leurs éclats de voix, de leurs chuchotements, de leurs rires singuliers, de leurs attitudes qui l'effrayaient tour à tour ou étonnaient sa pudeur, du désordre aussi dans lequel elle les trouva une ou deux fois...

Dans la crainte de peiner Mlle Caroline « bonne pour elle comme le Bon Dieu », elle ne souffla mot de ses soup-

çons, dont on peut dire ici un seulement ; elle croyait son jeune maître ensorcelé...

En quoi Lyte ne se trompait pas bien. M. Georges de la Nerthe n'était autre qu'une D^lle^ Georgette Mullin, cabotine échouée à Montbeney Dieu sait comme. Cette belle emmena un soir M. David, non sans qu'au préalable le malheureux ait vidé la caisse de son patron. Elle l'emmena au Caire où il a du succès comme jeune premier.

M^lle^ Obry vendit la maison, puis le bien, remboursa le notaire, partagea le reste avec sa sœur qui entra dans un couvent. Elle-même loua une petite boutique et y fait de la lingerie. Lyte lui offrit de la servir pour sa nourriture. Elle refusa. Elle était lasse d'entendre Lyte répéter que cette prétendue Mullin qui avait induit au mal son pauvre jeune maître est justement Jean Mullin, le lieutenant du grand-maître du sabbat, cela au su de la Quivogne, la tireuse de cartes.

*Nota* : Berbiguier, contemporain, qui donne les derniers renseignements sur la cour infernale, fait Mullin premier valet de chambre de Belzébuth. (Voir *Les Farfadets*, 3 v. in-8°, 1824.)

Lyte avait pris, chez les Baron, dans sa niche sous le toit, des douleurs rhumatismales : elle se décida à quitter le service. Voici comme cela devenait possible :

*Le Petit* avait fait ce qu'on appelle de bonnes études. Il avait une prodigieuse mémoire. Il y emmagasina toutes les formules autorisées qu'on voulut et nombre de phrases sonores prises aux bons auteurs. Il exhibait le tout à l'heure, sans bévue aucune, dans l'ordre juste, avec quelque bonne grâce et habileté. On l'avait ordonné et nommé vicaire. Ce jour-là Lyte avait été payée de toute une vie de privations. Dans un même *Pater* et *Ave*,

seule prière qu'elle sût, elle avait dit son *Exegi monumentum* et son *Nunc dimittis*. « Le Petit est prêtre, c'est-à-dire Dieu sur terre, et c'est moi qui l'ai fait tel ! Il demandera et obtiendra le pardon du Dieu du ciel pour moi ! » — Pardon de quoi ? bonne fille ! Ah ! oui, de tes pauvres rêves et de tes pauvres murmures. — « Et Dieu permettra à sa petite servante, son œuvre étant finie, de se reposer...»

Car le Petit se suffirait, on n'en doutait pas. Lyte avec les deux cents francs de rente que son frère lui servait en rechignant un peu, le produit de quelques *ménages* qu'elle ferait les matins (elle fit le mien deux mois), un petit mobilier à elle, légué par une avant-dernière maîtresse qu'elle avait soignée à son lit de mort, allait pouvoir vivre tranquille *chez elle !*

Ainsi les bons et sensés proposent. Les méchants ou les fous disposent souvent.

Les grands séminaires se recrutent dans la partie la plus saine et la plus vigoureuse de la population. On la morigène là quatre années. Elle en sort un peu maigre, un peu affamée aussi. Qu'elle continue à réfréner les appétits de nature comme généralement elle fait, c'est de quoi s'étonner et admirer les fortes disciplines de l'éducation ecclésiastique. Si un tel résultat ne comportait pas quelques exceptions, ce serait là un miracle, et au XIXe siècle on n'en fait plus même en ce lieu-là.

L'abbé Berthier, pour des dehors gracieux, une jolie voix, une élocution facile et sa riche mémoire avait semblé devoir faire un prédicateur à succès. On le plaça dans un chef-lieu de canton, dont le curé fort cassé et édenté ne montait plus en chaire. Il y avait à Borgnieu (17 kil. au S.-E. de Montbeney), trois ou quatre familles

d'anoblis, une bourgeoisie riche, (quelques employés), tous acquis à notre mère Sainte église, depuis la réaction dévote du milieu du siècle, mais qui, sous l'Empire, se dissipaient fort, grâce au méchant exemple donné par un député, *boulevardier*, *boursicotier*, etc., par deux familles parisiennes, et une famille anglaise passant là les automnes.

Il fallait retenir ces brebis en voie de s'égarer.

Le jeune prêtre honnête, très joli, disant bien, ayant le devoir et le désir de se faire bienvenir dans cette société bien disposée au fond malgré ses... égarements, ne fut que trop séduit lui-même et étourdi par elle. Tout ce petit monde, fort désœuvré, fort avide de nouveauté, de plaisir, peu vertueux en somme, s'éprit d'abord de la recrue souriante qu'on lui envoyait là et se mit en frais pour elle. Les jeunes gens furent absolument caressants, traitèrent le gentil jeune abbé en camarade, sa vertu en convention bienséante. Ce fut là le premier danger pour le prêtre, celui contre lequel il ne se gardait pas. Des femmes il se défiait : de ces bons garçons aucunement ; ils étaient si bien pensants et si aimables ! L'apôtre ne s'est-il pas fait tout à tous ? Se faire l'un d'eux, c'était le moyen de les conduire.

Le joli prêtre ne laissait pas de leur toucher un mot du bon Dieu aux occasions. Les bons garçons l'écoutaient poliment. Ils lui apprenaient à fumer, à jurer ventre-saint-gris, à conduire, à parier, à jouer, à lire le *Figaro*. Ils voulaient faire de lui un parfait gentleman. Quelle objection y avait-il à cette entreprise ? On avait soin de sa chasteté ; on ne contait devant lui d'histoires grasses qu'à demi-voix, en gazant. On avait poussé les procédés honnêtes jusqu'à le prévenir que si M^me^ de Molleveine lui proposait

de répéter chez elle son bel *Ave, maris stella*, il fallait se dire enrhumé, si mieux il n'aimait s'exposer sciemment à enfreindre... les articles 6 et 9 de la loi du Seigneur.

Les rôles étaient bien un peu intervertis. Mais finalement le prêtre est séculier, il faut bien que son éducation séculière se fasse. Cependant deux ou trois vieux dévots à moitié jansénistes grondaient sourdement. A la réunion des Dames de la Croix (les plus riches et les plus titrées de la ville, les plus mûres aussi — quatorze siècles répartis sur dix-sept têtes), on gémissait sans sourdine aucune ; même on ajouta au chapelet un *Pater* « pour une âme en voie de se perdre ! »

Un beau succès qu'eut le jeune prêtre imposa un moment silence aux grognements et gémissements. Le banquier libéral Révol mourut de mort subite, laissant un million et demi à sa fille unique. Il y eut autour de l'héritière une course au clocher. L'abbé qui la confessait arriva *bon premier*. En français il la maria avec un de ses professeurs de *sport*, Elzéar Patissier de La Haultoy, ex-zouave pontifical, secrétaire du Cercle catholique, n'ayant d'autre fortune que son nom, sa maigre figure et sa moustache fauve.

Que le jeune prêtre fût de tout dans cette maison, on le comprend. Au premier dîner que M$^{me}$ de La Haultoy donna, on fit boire à l'abbé deux petits verres de vin grec, c'est-à-dire un de plus qu'il n'eût fallu. Puis, les six à huit jeunes femmes présentes découvrirent qu'elles étaient en costume de soirée, et parlèrent entre haut et bas de faire une contre-danse. La Haultoy fit monter les gens sérieux au fumoir et les y laissa avec du tabac, des liqueurs et des cartes. L'abbé joua et perdit quatre-vingt-dix francs sur parole.

Le traitement d'un vicaire est de trois cents francs. Une messe qui valait douze sous au siècle passé en vaut aujourd'hui vingt. Un vicaire a donc à peu près soixante francs à manger par mois. Berthier portait des bas de soie quand il allait *dans le monde*, dépensait quelque argent en gants, parfumerie, etc. Il était hors d'état de payer.

Il courut à Montbeney demander la petite somme à sa tante. Le père Berthier la lui rendrait bien sûr. De s'adresser à un homme qui l'avait battu jadis rudement, pour avoir joué un sou au bouchon, il n'avait pu s'y résigner.

Lyte en l'entendant perdait sa première et dernière illusion, elle se mit d'abord à sangloter, puis fondit en larmes désespérées. *Le Petit*, peiné du chagrin qu'il causait, s'avisa de l'embrasser. La pauvre créature fut bouleversée par cette caresse, elle osa pourtant la lui rendre, sentant qu'elle se damnait. Puis elle courut à la Caisse d'épargne où elle avait déposé cent francs qui devaient la faire vivre six mois, et comptant les écus à son neveu, lui dit qu'elle allait être forcée du coup à « se remettre en condition ».

Mais elle tomba malade de chagrin, et vécut quelques temps de petites provisions de ménage que son frère lui apporta et de secours qu'on lui fit avoir du bureau de bienfaisance.

Elle commençait à se remettre, quand un second coup plus lourd que le premier l'acheva. Il faut le raconter le plus sommairement possible.

Une demoiselle Gabrielle Lormeau, quadragénaire, encore belle, poursuivait le vicaire de ses attentions. Il ne marquait pas s'en apercevoir. Un jour, cette personne se disant malade, le fit appeler pour qu'il eût à l'entendre

en confession. On aura lu au chapitre 39 de la Genèse, un passage célèbre débutant ainsi. — « Or, Joseph était beau de visage, et ravissant à voir. Sa maîtresse leva les yeux sur lui et lui dit : Dors avec moi. » Il se passa chez cette dame une scène commençant de même, et qui aurait fini autrement.

L'Évêché informé ne crut pas devoir sévir. Le jeune prêtre fut avisé toutefois qu'on avait l'œil sur lui, qu'on jugeait que sa conduite, en son ensemble trop mondaine, pouvait bien être la première cause du scandale ; et qu'un second manquement ne serait pas pardonné.

Ce vigoureux jeune paysan de vingt-quatre ans, qui avait mordu au fruit défendu tard, en était plus affamé qu'on n'ose dire, et bien résolu à le dévorer jusqu'aux pépins. Tous ses scrupules s'étaient évanouis aux premiers frissons du plaisir. Il partit pour Genève, on devine bien avec qui, sans même se cacher.

Une béate, amie de Lyte, vint lui conter la chose. Lyte répondit qu'elle n'y croyait pas. Elle passa quelques jours dans une attente affreuse. La lettre de Genève qu'elle sentait venir arriva. *Le Petit* lui mandait qu'il était marié, qu'il avait ouvert un petit restaurant sur le quai des Bergues, qu'un peu d'argent qui serait rendu tôt serait le bienvenu. Avant d'avoir fini l'épitre, Lyte tomba, frappée d'hémiplégie et ne se releva pas.

# LES INSÉPARABLES.

Ces enfants, de la même ville, de la même classe et situation de fortune à peu près, du même âge, élevés dans le même collège, n'étaient pas de la même race.

Jules Lemercier grand, blond, blanc, aux joues rosées, aux yeux bleu-clair, à la tête ronde, aux traits arrondis, aux membres charnus, à la taille grêle, était changeant, pétulant, assez insolent et peu travailleur.

Cyprien Sorel petit, châtain, au teint ardemment coloré, aux yeux bruns, à la tête ovale, aux traits fins, aux membres nerveux, à la taille épaisse, était laborieux, doux, calme, régulier en tout.

Au Collège, pendant la récréation ils étaient toujours ensemble, toujours à se chamailler, se gourmaient souvent, se boudaient avec ostentation, se réconciliaient avec ivresse.

Ils se disputaient et se partageaient les prix. Sorel avait ceux de grammaire, de mathématiques : Lemercier ceux d'éloquence, de dessin. Sorel n'eut jamais qu'un *pensum* et il n'était pas mérité; Lemercier en avait tous les jours un, mérité dix fois.

A dix-huit ans, ils partirent ensemble pour Paris. Ils descendirent, le 4 novembre 1832, rue de la Mortellerie, où la *Poule Noire*, diligence qui les avait amenés en trois jours et trois nuits, perchait. Ils trouvèrent la ville laide et triste et se logèrent en la même chambre dans une

maison meublée à côté de la Sorbonne. Cette chambre prenait jour dans une cour assez propre, complantée de deux arbres d'essence indéterminée, dont l'un avait des feuilles. Il y avait encore une plate-bande où M^me^ Loret, la logeuse, faisait pousser de la salade. Là habitait un coq célibataire, à la mine triste et à la voix aigre, rendu agressif par sa vie ascétique et passant les jours à faire la guerre aux chats du voisinage. Quand Jules et Cyprien lui avaient jeté les miettes de leur sobre déjeuner, le premier montait la Montagne Sainte-Geneviève pour aller à l'École de Droit, le second s'acheminait vers l'École de Médecine. Ils se rejoignaient le soir pour dîner chez Flicoteau, place Sorbonne, et finissaient la journée dans le cabinet de lecture de la rue des Maçons, lieu austère, où il n'y avait que deux romans : *Séthos* par l'abbé Terrasson et *Zélie dans le désert*.

Le samedi matin, la petite Micheline, blanchisseuse à Noisy-le-Grand, leur rapportait leur linge. Elle avait été rosière, et en gardait des airs pudiques et un ton décent. Elle déjeunait avec eux et passait la journée à réparer leurs chaussettes, à mettre des boutons à leurs habits, etc., etc. Le soir ils la promenaient au Luxembourg ou la conduisaient au théâtre du Panthéon, selon la saison. M^lle^ Rosalinde, grande coquette, et fille de la mère Loret, leur remettait des billets à des prix doux. On n'a jamais vu théâtre plus lugubre que celui-là, bâti en carton peint dans la nef gothique de la ci-devant église Saint-Benoît. Les noirs drames à la mode de 1832, hurlés et mimés par des acteurs mourant de faim, en étaient d'autant plus lamentables. Micheline et ses deux amis, tendres cœurs, y versaient toutes les larmes de leur corps, après quoi on soupait avec de vieux cidre, des marrons, des gâteaux assaisonnés de chansons, devis et rires ingénus et infinis.

Le dimanche matin ils nolisaient un vieux *coucou* (les *coucous* étaient les petits frères de la *Poule Noire*). Cette machine les voiturait en quelques heures à Noisy-le-Grand où ils débarquaient chez le père Michelin « Et là passaient toute la journée à faire la plus grande chère dont ils se pouvaient adviser, raillans, gaudissans, beuvans d'aultant, jouans, chantans, dansans, se voytrant en quelque beau pré, dénigeans des passereaulx, prenans des cailles, peschans poissons en la rivière de Marne et soy baignans ». Les deux jeunes gens revenaient à Paris, à pied, le soir.

Je n'entends pas dire qu'ils fussent tout-à-fait heureux. Ils se querellaient à propos de politique en dînant, Jules qui était de vieille bourgeoisie tenant pour les Conservateurs, Cyprien, fils d'un petit marchand, était démocrate. Ils étaient aussi parfois jaloux l'un de l'autre : ils demandèrent une fois à la petite Micheline lequel des deux lui plaisait le plus. Cette aimable fille, qui était leur aînée de deux ou trois ans et avait du sens, réfléchit un petit, les regarda l'un après l'autre, comme récapitulant leurs mérites en son pardedans, puis de sa voix la plus grave et de son air le plus sérieux, édicta cette sentence mémorable, dont « Bridoye, lequel sententioit les procès au sort des dez » n'eût pas laissé que d'être jaloux : « Pendant le premier quartier de la lune, j'aime mieux Jules : pendant le plein, Cyprien, je vous ai toujours préféré : pendant le dernier quartier, je vous chéris vraiment autant l'un que l'autre : à la nouvelle lune vous m'êtes tous les deux absolument odieux. M'avez-vous point parlé d'un roi qui a dit : Souvent femme varie. Le bon Dieu nous a faites ainsi. Vous n'y voulez rien changer. » Et elle leur donnait à chacun une main à baiser.

Quand, leurs études finies, ils durent regagner Mont-

beney, le licencié en droit dit au docteur en médecine d'un air embarrassé : « J'ai là dans le secrétaire une petite somme que j'ai épargnée sou à sou sur mes dépenses pour laisser un souvenir à cette bonne Micheline. Qu'est-ce que nous pourrions bien lui acheter? »

Sur quoi le docteur en médecine ouvrit la commode, ramassa dans le fond d'un tiroir une quinzaine de louis, et répondit au licencié en droit : « J'ai eu la même idée que toi. En réunissant nos deux magots, nous pourrons peut-être lui avoir un mari. Cet article ne doit pas être bien cher à Noisy-le-Grand. »

Ils partirent pour Noisy-le-Grand. Ils ne voulaient tromper personne. Ils proposèrent l'affaire, telle qu'elle était, à Jean Clopin dont la femme venait d'aller de vie à trépas, lui laissant un enfant de trois ans : Jean pouvait avoir trente-cinq ans, son métier de tisserand ne lui laissait pas le temps de s'occuper du petit ; il topa d'abord. Micheline pleura un peu, mais ne dit point non. Elle épousa Clopin à quelque temps de là et lui a été bonne femme et honnête.

Il n'y avait pas de relations entre M^me^ Lemercier née Marcelle Du Cosquet, et M^me^ Sorel née Julie Paton. La première était une grande blonde, de façons aristocratiques, elle avait vécu froidement avec un mari plus âgé qu'elle, podagre et grognon : confinée dans un ménage aisé d'abord, puis peu à peu gêné par le simple fait du renchérissement de toutes choses ; s'occupant des soins qu'exigeait M. Lemercier qui ne sortait plus, de l'éducation du sieur Jules le seul être qu'elle aimât. Jules avait à lui une petite fortune venue de feu M^lle^ Lemercier,

sœur très aînée de son père. Il prit un joli appartement sur la Place, à côté du Palais, et y établit son cabinet d'affaires.

Mme Sorel, fille d'un gros marchand de toile, femme d'un petit marchand de drap, veuve à trente ans, restée jolie comme à vingt, avait cédé son commerce et vivait en sa maison qui fait le coin de la place et de la rue Aux Herbes. Elle établit son fils dans l'ancien magasin transformé en un salon d'attente assez beau ; l'arrière-boutique, sur la cour, devint un cabinet fort décent.

Les deux jeunes gens étaient ainsi proches voisins et passèrent les soirées l'un chez l'autre. Les deux mères, plus souvent chez eux que chez elles, se virent forcé-ment, se convinrent et se lièrent. Ces quatre personnes formèrent ainsi tout naturellement une petite société étroite, fort charmante.

On n'avait jamais pu médire, ni médit, de Mme Lemer-ier, encore belle, mais froide, imposante, toute à ses levoirs. Il n'en était pas tout-à-fait de même de Mme Sorel, etite brune, aux joues de pêche, aux jolis yeux bruns rûlants. Après le décès de M. Sorel, elle n'avait pas uissé de *flirter* quelque peu avec divers.... Oh ! pour le on motif, et sans conséquences au dire des bonnes gens ; as si innocemment que cela à écouter les autres. Je n'ai u me fixer sur le cas.

Touchant cette question de la vertu des femmes en gé-éral, des veuves en particulier, il y a deux façons de voir rincipales. Les uns croient au pire, les autres inclinent au ieux. Il faut bien de l'expérience et bien de la réflexion our en connaître. L'expérience me manque plutôt : je mande la permission de réfléchir quelques années core, avant de sentencier.

Ceci s'applique à ce qui précède et à ce qui suit.

Julie, née Paton, avait été bien élevée dans un pensionnat de la Croix-Rousse, et avait de la littérature, (en ce pensionnat on retardait un peu); Julie goûtait le philosophe de Genève, l'Héloïse. Elle avait essayé de refaire, dans un jardin à elle, sis à un quart d'heure de la ville, en un ravin boisé, arrosé d'une source, l'Élysée de cette Julie d'Étanges qu'elle appelait sa patronne. Cet Élysée-ci non moins clos et couvert que celui de Clarens, avait de plus d'un côté sur la montagne, de l'autre sur la plaine, deux échappées de vue fort riantes. Au milieu, dans une clairière semée de massifs de lilas blancs, de rosiers et de cytises, le ruisseau s'épandait en un bassin clair. Au bord était assis un ajoupa, en troncs d'arbres, fort rustique au dehors, meublé avec recherche à l'intérieur. En face une volière élégante logeait des faisans dorés et des pigeons-paons.

Les quatre amis vinrent bientôt finir leurs journées là, apportant eux-mêmes ce qu'il fallait pour un souper sobre et exquis. Point de domestiques donc, ni marteau, ni cloche à la porte. Ce mystère si voulu devait paraître suspect. On me dispensera de répéter ici les propos qui coururent : je veux les tenir, je les tiens pour calomnieux en grande, en très grande partie. Si on me demande ce que ces quatre aimables personnes faisaient tous les soirs dans « ce jardin d'Armide » comme on disait à Montbeney, je réponds que M^me^ Lemercier brodait — que M^me^ Sorel dessinait — que Jules jouait du violon — que Cyprien émondait les arbres, peignait les allées, composait des bouquets merveilleux. S'il pleuvait, on faisait quelque lecture. Racine et Molière y passèrent tout entiers, chacun des lecteurs muni d'un exemplaire et tenant un rôle. Puis vint

Lafontaine, chacun disant une fable préférée. Puis le premier et plus ravissant proverbe de Musset : *A quoi rêvent les jeunes filles*. Puis Mme Sorel proposa aux jeunes gens de composer des proverbes eux-mêmes ; ils consentirent à condition qu'on les aiderait. On les aida. Cyprien en composa un discret, tendre et fin comme lui ; Jules en improvisa un assez passionné et très folâtre.

Trois, quatre années s'envolèrent ainsi, occupées fort agréablement à coup sûr — assez innocemment quoi qu'en aient dit une vieille plaideuse devant la perte de son procès à l'éloquence remuante de Jules ; et une jeune dévote au nez masculin, chez qui le docteur Cyprien, une première visite faite, refusa de rentrer.

*Il n'y a pas de fumée sans feu*, m'objecte-t-on. Oui bien ; c'est le titre et le sujet même d'un des deux jolis proverbes sus-mentionnés. Eh-bien, je conviens que Jules, ce beau garçon entreprenant, persuasif, et Mme Sorel, cette veuve tendre, nullement rigide, avaient l'un pour l'autre un goût vif, étaient exclusivement occupés l'un de l'autre. Cela est su. Ce qui a été dit de plus, les concernant, est une supposition.... tout au plus vraisemblable.

Quant à Mme Lemercier, elle avait pour ce doux Cyprien une affection maternelle qu'elle laissait voir, bien sûr, en toute occasion et qui était assez justifiée par l'aimable figure, la nature caressante et les qualités de cœur et d'esprit de ce garçon. Elle était encore très belle et on sentait à ses façons qu'elle n'avait jamais été aimée comme elle méritait de l'être. Je crois parfaitement que Cyprien la payait de retour, je veux dire qu'il était un second fils pour elle plus attentif et plus tendre que l'autre.

Cela concédé, il me paraît que tout est dit.

Cela concédé, chuchotez-vous, tout est possible. Oui,

mais enfin tout est toujours possible. De supposer que le possible est déjà fait et que l'impossible se fera, c'est contre les règles d'une saine logique.

Toutefois, une nuit, de méchantes gens écrivirent sur la porte de « l'Élysée » cette inscription en gros caractères :

*O-Taïti, ou la Nouvelle Cythère.*

Puis les deux femmes reçurent des lettres anonymes parfaitement odieuses. M^me^ Lemercier versa quelques larmes et dit à M^me^ Sorel qui était colère :

— Ma chère belle, il faut les marier.

— Mais ils n'y songent pas et nous sommes si heureux !

— Notre bonheur n'est pas tout-à-fait dans l'ordre, dit M^me^ Marcelle en regardant à la glace son beau front où le chagrin mettait une première ride ; et ses longues grappes de cheveux blonds où elle distinguait deux ou trois fils d'argent...

Ces deux aimables garçons se ressemblaient très peu (c'est pourquoi ils s'étaient si fort attachés l'un à l'autre). Cyprien, par la régularité et quasi fixité de ses opinions et de ses habitudes, par la constance de ses sentiments, semblait fait pour le mariage. Jules ne se gênait pas pour dire qu'il se marierait quand le divorce serait rétabli.

La Société réunie extraordinairement à l'Élysée, un matin de printemps, séant sur l'herbe semée de pervenches et pâquerettes, et après en avoir délibéré, tout en déjeunant avec de la crème fraîche et de la brioche ;

Condamna Cyprien Sorel, vu la propension qu'il ne déguisait pas pour l'institution surannée du mariage, à aller

ans le monde, à faire son choix, et, après l'avoir fait pprouver à la compagnie, à épouser, *à peine de punition*, ans les trois mois.

Cyprien donc proposa successivement au jury trois *can-idates* d'âge, de taille, de mœurs et de fortune conve-ables, lesquelles furent successivement, après discussion ; débat contradictoire, reconnues et déclarées impos-bles.

« Subsidiairement ; et attendu que ledit Sorel était, par fait, convaincu d'avoir sciemment et malignement soumis ı jury jusqu'à trois propositions inacceptables, ce dans vue perverse d'éluder l'arrêt qui le condamnait au *njungo* ;

« Ledit jury déclarait ledit Sorel déchu du droit d'élire moitié, s'investissait *proprio motu*, par mesure de salut ıblic, du droit précité, puis l'exerçant sans délai ni rsis, décidait et statuait que la personne destinée par ture, de toute éternité, à devenir Madame Cyprien Sorel à entrer par suite *de jure* en la Société de l'Élysée, ıit demoiselle Raymonde-Bénedicte Bonyvet et nulle tre. Fait à l'Élysée les an et jour que dessus, et signé à minute, Marcelle Du Cosquet femme Lemercier, Julie rel née Paton, Jules-César Lemercier ».

Demoiselle Raymonde-Bénedicte Bonyvet était le plus he parti de l'arrondissement, de l'avis de tous. Elle ıit perdu ses auteurs de bonne heure et vivait avec une ur de son père, en son nom Clorinde-Victoire, vierge blématique, quelque peu bossue, justifiant son nom bel-ıeux par son humeur processive, ayant cependant assez n et correctement élevé sa nièce.

Les naturels de Montbeney à qui on s'informait de ladite ce répondaient imperturbablement que Mlle Raymonde

était fort instruite, bien distinguée et assez laide. De plus difficile à marier, car ainsi que

« Certaine fille un peu trop fière »

elle ne voulait pas moins que « le Phénix des maris ».

Instruite? — Elle avait lu tout ce que fille peut lire. Son père avait laissé en son hoirie une belle bibliothèque. Tante Clorinde la lui avait livrée de bonne heure, réservant juste une armoire où elle enferma une trentaine d'ouvrages estimés par elle, en connaissance de cause, pour trop décolletés.

Distinguée? Elle l'était d'esprit, de ton, de manières, de mise. Il fallait que cela fût inné chez elle, tante Clorinde étant quelque peu caillette et beaucoup pimbèche.

Laide? — A Montbeney soit. Ailleurs non.

Précisons. Elle était de stature moyenne, avait la taille bien ; le pied, la main passables ; un corsage attrayant et sur un joli col une tête un peu forte ; les cheveux clairsemés, mais soyeux et d'un beau brun ; le front grand ; les yeux noirs, longs, pensifs et doux ; les traits irréguliers mais délicats ; une bouche bien meublée ; dans le regard, dans le sourire tout l'esprit du monde. Cela ne compensait pas, au sentiment de ceux de Montbeney, une absence totale de fraîcheur, un peu de maigreur et une froideur voulue.

Il n'y avait dans le monde que M. le capiscol (doyen du chapitre de Saint-Andoche) lequel avait, il est vrai, pendant l'émigration, confessé les personnes du sexe dans toutes les capitales de l'Europe, qui reconnût que cette fille de vingt-trois ans, manquant en apparence de jeunesse, ferait une femme délicieuse.

Cyprien dansa avec M^lle Raymonde, plus d'une fois. Il avait, l'ai-je dit? la figure la plus aimable, une tournure

bien gracieuse et causait avec agrément. On lui répondit juste, non sans un demi-sourire approbateur. Puis on fit tout le même accueil à deux maîtres sots qui lui succédèrent. Il parut au jeune homme que cette façon d'être de Mlle Bonyvet était dictée par une bienveillance calme dont elle ne se départait avec personne et qu'au fond il n'avait nullement su mériter son attention.

Ce sera, mon cher enfant, lui dit Mme Lemercier, que votre manière est trop discrète, que vos intentions n'ont pas percé. Il faut parler ou faire parler.

Jules Lemercier avait, l'an d'avant, été occupé d'un procès assez important lequel eût pu compromettre en partie la fortune de Mlles Bonyvet. Il en avait conféré avec elles plusieurs fois, avait conseillé et finalement procuré une transaction satisfaisante pour elles. Il devait être bien accueilli et fut chargé de parler pour son ami.

Tante Clorinde le reçut de son mieux, lui montra sa figure la plus avenante, une figure qui disait : oui, avant qu'il eût parlé. Il exposa donc ce qui l'amenait ; dès que le nom de Sorel fut prononcé, cette figure se refroidit visiblement et ce fut avec une politesse contrainte et d'un ton glacé qu'on lui répondit comme il seyait : qu'on était bien honoré, etc., etc. Qu'on allait en référer à qui de droit, Mlle Raymonde ayant seule qualité, etc., etc.

De la conférence qui suivit entre la tante et la nièce on n'a trop rien su. Quand l'avocat revint le lendemain il lui fut dit : — Mlle Raymonde est désolée de répondre par un refus. Elle fait un trop grand cas de M. Sorel pour devoir agir autrement.

— C'est là une énigme, ma chère demoiselle...

— Dont vous devriez bien deviner le mot, mon beau monsieur...

— Mlle Bonyvet en aimerait un autre ?

— Elle ne me l'a point avoué tout-à-fait. Mais....

— Vous le croyez.

— Je crois que vous lui plaisez.

Jules se travailla trois jours ; *l'honnête homme* en lui rendant un dernier combat contre *l'homme de plaisir*. La lutte finit par une transaction. Il fut accordé au *premier* (toujours dupé en ces marchés-là) qu'il était dû à Mlle Raymonde une somme raisonnable de bonheur en échange de sa fortune. Le *second* retint que cette fortune serait employée à lui passer certains caprices énormes qu'il avait dû se refuser jusques-là.

Restait à s'arranger avec Cyprien. Ce ne fut pas difficile. Jules mit les deux mains sur ses deux épaules et, rougissant et caressant, lui dit quelques mots à voix basse.

Cyprien l'écouta avec un bon sourire et lui répondit d'un air délivré : J'approuve.

A quelques semaines de là, Jules Lemercier épousa Mlle Bonyvet. Tante Clorinde fit stipuler le régime dotal.

Raymonde aimait son mari. Aimer, alors même qu'on n'est payé de retour qu'à demi, c'est déjà du bonheur. Et le bonheur embellit. Jules s'éprit donc quelque peu de sa femme. Cela put bien durer six mois. Et il lui fut fidèle un an.

Raymonde avait fait une faute, c'est vrai. Intelligente et curieuse comme Ève, elle avait voulu voir le monde qu'elle ne connaissait que par les livres : elle y avait mené son mari. L'inconstance naturelle de Jules y trouva l'aliment qui devait l'attiser. De nature Jules était amusant, caressant, quelque peu despote. Il ne lui manquait pour faire un émule de Don Juan qu'un grain de perversité, lequel germa à vue d'œil et fit fleur. Le bel éphèbe qu'il

était à dix-huit ans était devenu à vingt-huit un superbe cavalier. Sa désinvolture confiante, son regard impérieux, un sourire plein de promesses, une moustache en croc irrésistible, etc., etc., troublaient les cœurs ingénus, tentaient les vertus expérimentées. Ce qu'il y avait d'aimables pécheresses à Montbeney se jeta à sa tête. Quelques vierges sages firent de même. Jules eut des bontés pour toutes. Leur complaisance infinie acheva de le dépraver. Après les liaisons dites avouables, il en eut qui ne l'étaient pas. Et une de ces dernières fut suivie, hélas! d'une poursuite en détournement de mineure (de seize ans).

Raymonde avait donné, au bout d'un an, à ce mauvais mari un beau petit garçon. Les médecins voulurent qu'elle le nourrît. Elle put ignorer une autre année les déportements de Jules. Puis elle les sut, souffrit... comme les autres... et fière et sensée qu'elle était ne le laissa pas voir... ayant assez vite compris ce qu'est et ce que vaut juste sous son masque et sa grimace la vie réelle... que la plainte est vaine, la pitié cruelle, la vengeance creuse, le sort en tout triste et mauvais.... que le peu de ressources et de remède que nous avons contre ses insultes, nous l'avons en nous... qu'un cœur et un esprit occupés ne sont pas tout-à-fait malheureux. Or l'amour de l'enfant la dédommageait à demi de l'amour perdu du mari ; les soins qu'exigeait le superbe bébé, qu'elle ne voulut partager avec personne, l'occupaient. Elle avait de l'affection et de l'estime pour sa belle-mère excellente pour elle. Elle se prit de goût aussi pour Cyprien. Celui-ci était *l'ami-né* à ce qu'il disait, non sans sincérité, non sans quelque hypocrisie : occupé comme médecin, distrait par l'amour des sciences naturelles qui lui vint, il s'était d'autant plus facilement arrangé du célibat qu'il vivait en réalité entre

ces deux femmes ; — si c'est vivre que d'aimer, penser et converser ensemble tous les soirs quelques bonnes heures. Un de ses soins principaux était de leur cacher, de leur pallier les torts du sieur Jules, de leur ramener l'ingrat quelquefois et un peu de gaîté avec lui.

Quant à Mme Sorel, elle était en train de se faire dévote : mais sa dévotion romantique, mélancolique, comique aussi tant soit peu, n'était pas agressive (encore). Si elle prêchait, c'était d'exemple, je veux dire en portant des toilettes assez sombres (qui lui seyaient d'ailleurs). Elle avait fait monter son beau fil de perles en chapelet (les *paters* en corail rose). Elle avait déguisé son boudoir en oratoire (et y disait ses patenôtres devant un séraphin de Fra Angelico). Tout en haut du ravin, à côté de la source, sous le plus bel arbre du ci-devant Élysée, elle avait mis un Bon-Pasteur rapportant la brebis qu'on sait. Ce Bon-Pasteur était joli. Elle lui offrait des roses tous les matins. Nicole disait à Mme de Sévigné qu'elle était une jolie païenne : que dirait-il des petites femmes fétichistes de ce temps-ci ?

Faiblesses à part, c'était pourtant un honnête monde que ce petit monde de l'Élysée et je veux mal de mort aux sots et aux méchants qui l'ont dérangé. Le père Cornu, qui fit tant de bruit de ce que Jules avait séduit sa fille, avait payé sa place à la Mairie en fermant les yeux sur les complaisances de sa femme pour M. l'adjoint... L'avocat Grelet qui fabriqua contre le séducteur un *Mémoire* si pudibond et si furibond passait sa vie aux mauvais lieux. J'ai fort ouï dire que ce fut la petite Cornu qui en toute candeur et ferveur de tempérament, fit oublier à Jules ce qu'il devait aux convenances, notamment en cette année de jubilé 18... où nous redoublâmes de vertu.

Ce pauvre Jules aimait toutes les femmes, ce avec une grande sincérité ; c'est pourquoi il en a trompé beaucoup. A cela près il était honnête et ne dit, ni ne laissa dire que c'est lui qui avait été *détourné* par une ingénue. D'ailleurs on ne l'en eut pas cru.

Il allait bel et bien être condamné aux travaux forcés à temps, conformément aux réquisitions d'un substitut hétérodoxe en fait de galanterie, par des juges dont l'un venait de mettre à mal sa domestique. Heureusement Cyprien eut l'idée de s'adresser à la probité du père de la mineure. Celui-ci était un bon humain, de la mort du pécheur ne se souciant mie.

Oui ! le moindre grain de mil
Faisait bien mieux son affaire !

Avec dix pauvres billets de 1,000 francs, un rien pour M. Lemercier, M^lle^ Rosalie Cornu, un court moment détournée de la voie droite, y pourrait rentrer bien peu avariée et appuyée sur le bras d'un mari *sortable*. Ces 10,000 fr., il fallait les trouver. Cyprien trouva que Jules avait mangé son bien et ne les avait pas.

Il dépensait lui-même ce qu'il gagnait, au fur et à mesure, en produits chimiques. Il s'adressa à sa mère ; elle lui fit grise mine. Les vieux Lemercier étaient dans la gêne. Cyprien osa aborder Raymonde : il dut tout lui conter, atténua comme il put les torts de Jules et invoqua, en finissant, l'intérêt de l'enfant qui jouait à côté d'eux.

M^me^ Lemercier écouta avec stupeur, son visage pâle blêmit, elle le cacha un instant dans ses mains un peu tremblantes, puis elle le releva et montrant à Cyprien une figure douloureuse, mais résignée, elle lui dit : « Merci. Vous savez bien aimer. Je vais vous donner ma signature, vous irez chez mon banquier tout de suite. »

Jules vint remercier sa femme, voulut rentrer en grâce, la trouva de marbre « — Monsieur, lui dit-elle froidement, je ne vous aime pas. Celui que j'ai aimé était un honnête homme. Ce que j'ai fait, je l'ai fait pour mon fils qui porte votre nom. Je pourrais demander une séparation et l'obtiendrais. Épargnons-nous des débats fâcheux pour vous, pénibles pour moi. Séparons-nous de fait. » — Il s'inclina et partit.

A six mois de là Mme Marcelle Lemercier tomba malade. Sur son lit d'agonie, voyant son fils à sa droite, à gauche sa bru tenant dans ses bras leur petit Raymond, au pied du lit Cyprien qui l'avait soignée, elle dit à celui-ci : « Mon ami, réconciliez-les ». Elle mourut peu après.

Au retour des obsèques, Cyprien parla à ces époux désunis avec une émotion profonde, d'un ton singulier, qu'ils ne lui connaissaient pas et marquant bien ce que cet effort lui coûtait. Puis ils les laissa seuls...

Raymonde l'avait écouté avec une admiration qu'elle ne songeait pas à dissimuler. Après quoi elle les avait regardés longtemps tous les deux d'une façon qui était pour son mari une double et mortelle offense, et qui le remplit d'étonnement et de colère. Elle lui dit :

« Ce rapprochement qu'on nous demande est bien impossible à l'un et à l'autre.

» Vous avez voyagé trois mois avec Mlle Rosalie. Vous avez ensuite donné six semaines à Mme de Lescombat. Ma rentrée en faveur, à moitié sincère, à moitié de bienséance, durerait bien quinze jours. Je ne fais pas de baux à si brève échéance. »

Se sentant transpercé, il fit un geste qui voulait être ironique, et n'était que dépité.

Raymonde rougissant faiblement, tremblant un peu,

reprit d'une voix ferme : « Vous me savez vraie : J'aime quelqu'un qui est digne de cet amour. Je ne veux pas me manquer à moi-même, ni vous manquer. Je vais partir pour Lyon où je vivrai chez ma tante Clorinde, si vous le trouvez bon. »

— Comment donc ! Mais tout ceci est la raison même, répondit-il un peu humilié, beaucoup délivré.

Peu après, il rencontra à Genève M^lle Z...., hollandaise de vingt-sept ans, qui allait chercher les sources du Nil. Elle s'éprit de lui et l'emmena. Ils ne sont pas revenus. Certains disent que Jules s'est enrichi à faire la traite et vit à Khartoum au milieu d'un harem où toutes les races d'Afrique sont représentées. D'autres veulent qu'il ait été mutilé par les Abyssins et se soit fait moine dans un couvent de Gondar.

M^me Sorel a vendu son Élysée à une Société qui y a établi un Cercle catholique ; l'acte, enregistré aux frais de la venderesse, porte quittance. L'ajoupa est devenu une chapelle dédiée aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

M^lle Clorinde habite ce singulier quartier de Lyon où la Saône, entrant dans la Rome des Gaules entre deux collines, ressemble au Tibre sortant de l'autre Rome : c'est le même mélange grandiose d'eau, de ciel, de rochers, de fabriques et de verdure. Au flanc de la colline orientale, à mi-côte, la promenade des *Tapis* suspend aux rochers ses terrasses abritées du Nord, couvertes d'une végétation quasi africaine et domine l'immense ville. Il y a par là, dans un site magnifique, une jolie petite maison du temps de Louis XVI dont le jardinet ouvre sur *les Tapis* par une grille enguirlandée de clématites. C'est là que le petit Raymond pousse au soleil. Sa mère l'élève elle-même. Cyprien dirige cette éducation, il vient passer dans cet hermitage

deux ou trois jours chaque mois. Le prétexte c'est la santé de M^lle Clorinde dont l'estomac est perdu à ce qu'elle dit. Le fait est que son souper ordinaire, composé l'hiver d'un cent de marrons et d'un litre de vin blanc ne passe plus comme autrefois. Les visites de Cyprien lui font du bien.

Les gens de Montbeney donnent à ces visites un autre motif : à l'appui de leur opinion il n'y a pas de preuve.

Le docteur Pélerin disait hier chez M^me de La Maulubecque : « Si une dame dont le conjoint fait élection de domicile à Khartoum ou à Gondar à 1,200 ou 1,500 lieues de sa moitié, n'ayant pas la ressource du divorce, acceptait, en toute bienséance, les soins discrets d'un ami, ceux de mon âge ne verraient rien là que d'assez naturel... mais peut-être radotons-nous.... Les *Incroyables* de ma jeunesse sont remplacés par les *Gros et petits crevés* avantageusement; l'industrie des *Compagnons de Jésus* qui travaillaient sur les grands chemins étaient moins rémunératrice que celle des brigands de plume embusqués dans les feuilles bigotes; la piscine de Lourdes, comme valeur commerciale, doit être cotée plus haut que la croix de Migné dont on ne pouvait pas mettre les rayons en bouteilles. Voilà des progrès! d'ailleurs ils ne changent guère rien à la nature des choses.

— Croyez-vous au progrès, docteur? dit quelqu'un.

— Hum! notre montre retarde parfois. Elle s'arrête de temps en temps. Même souvent on la fait niaisement rétrograder. Mais le soleil va toujours, et finalement nous le suivons.

# LE LOUP-GAROU.

Le soir des Rois 1817, Mme Rosay, grande femme blonde, hommasse et *poufiasse*, ayant des restes de jeunesse à quarante-cinq ans sonnés, mettait le couvert dans sa petite salle à manger au rez-de-chaussée. La pièce était bien close, bien chaude ; la nappe était bien blanche. Entre la carafe et la bouteille, Mme Rosay venait de placer le gâteau traditionnel que, cette année, par économie, elle avait pétri elle-même. — Va appeler ces messieurs, dit-elle à Suzanne, une fillette de douze ans, cousant à la lueur de l'unique chandelle à côté de Rose qui pouvait avoir deux ans de plus que sa sœur.

On sonna violemment à la porte de la rue. Rose se levait pour ouvrir. — Reste, j'y vais, dit Mme Rosay entendant dehors les chanteurs errants de porte en porte, demandant *la part à Dieu*, c'est-à-dire leur part du gâteau des Rois, un vieil usage perdu.

Mme Rosay leur attribuait le coup de cloche. Elle ne trouva sur le seuil qu'une jeune fille en costume de la Montagne défaillant visiblement de froid et de faim.

Les générations qui ont vu la lugubre année 1816 depuis huit jours finie, n'en ont pas perdu le souvenir surtout dans nos campagnes. On l'appelle là *la mauvaise année*. Aux maux encore saignants causés par la double invasion, par la réaction brutale, (en deux ou trois endroits sanglante,) qui suivit, un autre fléau était venu se joindre.

L'été ayant été exceptionnellement pluvieux, les blés n'avaient pas mûri. Et cette population, dont le pain est l'aliment principal, manqua de pain.

La fille que Mme Rosay trouva à sa porte était d'Allier-le-Bas. Son père était un paysan vivant *sur son bien* et réputé riche. La disette, pour arriver chez lui un peu plus tard que chez ses voisins, n'y fut pas moins dure. De ses six enfants, la mère Poncet mit hors la seule qui pût gagner sa vie. Nicole avait dix-huit ans. Elle vint à la Ville avec son petit paquet, pour s'offrir comme servante, mendiant sur la route, et était tombée d'inanition à la première maison du faubourg de Suisse.

Mme Rosay la conduisit à la cuisine, l'établit devant un grand feu, lui fit boire d'abord une tasse de bouillon, puis un peu après lui fit manger une soupe de gros pain copieuse. Ensuite elle la coucha dans le lit de la servante vacant depuis la Saint-Sylvestre (le 31 décembre).

Cela fait, la bonne dame vint présider au petit régal cuisiné par elle pour son époux et leurs trois enfants.

M. Rosay, gros petit homme joufflu, rose comme une pomme d'api (ridée), güilleret bien que grisonnant, était un humble fonctionnaire, assez appliqué et rangé (à un travers près qui alors ne tirait pas à conséquence). Son fils Eloi, âgé de vingt-un ans, lui servait de premier commis. Mme Rosay tenait sur *la Place* un petit magasin de draperie qui était sa dot.

Au logis, sis tout au bout du faubourg de Suisse, on avait donc besoin d'une servante. La dernière avait été congédiée au jour de l'an par la maîtresse de céans. Pourquoi? On ne l'avait pas dit, ni dû dire aux deux petites Rosay. Eloi l'avait peut-être deviné, car son père était embarrassé avec lui.

Le soir, sur l'oreiller conjugal, M. Rosay dit à sa moitié avec expansion : Ma pouponne, ma toute belle, il faut garder cette fillette que tu as recueillie. C'est le bon Dieu qui nous l'envoie.

— Monsieur, dit la matrone colérique avec un commencement de clémence et un reste de courroux, vous n'êtes qu'un gros débauché.

— Je te jure, bebelle...

— Taisez-vous ! Quand on pense que la dernière n'avait plus que trois dents !

— Je te jure, mignonne...

— Taisez-vous, monstre d'impureté ! si vous touchez cette enfant-ci, je quitte la maison avec mes deux filles. C'est moi Céleste Pascalet qui vous le jure devant Dieu. (Il y avait dans l'alcôve un crucifix, lequel avait assisté impassible à bien des scènes du même genre.)

Rigobert-Hégésippe Rosay tira la couverture à lui, s'enveloppa chaudement et s'endormit. Il rêva que le printemps était venu, qu'il avait oublié ses serments, que Céleste Pascalet tenait le sien... Du pas de la porte, il voyait à main droite Nicole, le front baissé, s'acheminant son petit paquet sous le bras, vers sa montagne — à main gauche Céleste s'en allant du côté de la ville, avec ses deux filles, non sans se retourner pour foudroyer l'infidèle d'un regard indigné. Il avait du tout le cœur gros et se mit, toujours rêvant, à sangloter. C'était au fond un bon homme que Rigobert Rosay, trop badin, il est vrai ; et de son aveu « trop porté par l'abondance et l'effervescence des esprits animaux à transgresser les articles 6 et 9 de la loi du Seigneur ».

Quand elle arriva chez les Rosay, Nicole à peine formée, maigre, hâve, avait paru sinon laide, du moins peu

agréable. Mais elle était forte, accoutumée à la peine, prévenante, adroite, plus instruite au ménage qu'on ne l'eût attendu d'une paysanne arrivant en droiture d'Allier-le-Bas. C'est que sa mère, la Poncette, avait servi dix ans à la cure ; la nièce de M. le curé (quasiment une dame) l'avait fort éduquée : elle avait donc pu enseigner à Nicole à conduire un bas, ourler un torchon, repriser le gros linge, même faire trois ou quatre petits plats assez bons. Par contre elle lui avait farci l'imagination de toutes les croyances superstitieuses survivant dans nos montagnes.

Le plus simple, pour donner une idée précise de l'état mental des naturels de la contrée, c'est de rappeler une histoire assez atroce arrivée en 1811 à Allier-le-Bas. Une fermière nommée Pinier trouva un matin son enfant âgé de onze mois décapité dans son berceau. Le coupable n'était autre que Joseph Clunet, le grand valet de la maison ; il passa aux assises et dit aux jurés avec une parfaite candeur qu'il croyait bien qu'avec une tête d'enfant à la main en guise de lanterne, on devenait invisible. Il avait compté sur cette propriété pour pouvoir faire impunément un peu de maraude dans les châteaux des environs. On l'a guillotiné le 9 décembre 1811 devant l'église d'Allier, entre la Croix et le Puits où il avait jeté la tête de l'enfant.

Il y a encore, dans ce pays-là, des noueurs d'aiguillettes qui empêchent les gens d'user du mariage ; des *embarreurs* qui d'un signe vous paralysent un bras ou une jambe ; des *chevilleurs* qui d'un mot mettent en interdit certaines fonctions quotidiennes de nature — ou même empêchent mauvaisement les âmes des agonisants de sortir de leurs corps et par ainsi prolongent très douloureusement leur agonie... Sorciers et sorcières foisonnent et font rage.

Par contre force bons petits saints spécialistes, reçus ou non au *Propre des Saints*, s'occupent par là de rétablir un peu (pour espèces, ou menus dons, tels qu'un quartier de lard, une douzaine d'œufs, une motte de beurre, voire une chandelle de deux sous) le bon ordre de Dieu perturbé par le Maufès (le Démon) et ses suppôts. Saint-Languin guérit de langueur ; Saint-Oculi des maux d'yeux ; Saint-Jean-le-Criard soulage les enfants de la colique tout le long de l'an ; Saint-Paul les soulage de leurs convulsions le 25 janvier, jour de sa conversion. Saint-Pisseret est secourable aux infirmes qui mouillent leur lit la nuit sans le vouloir. Saint-Guignefort vient en aide aux maris maléficiés ; Saint-Avit aux femmes stériles. Enfin, Saint-Melin est propice aux mouches à miel ; Saint-Coqueret défend les poules contre le goupil ; Saint-Taurin fait perdre aux veaux l'habitude de se ronger la queue si préjudiciable à leur santé, etc., etc. Sans cette assistance d'en-haut les bonnes gens auraient bien la vie trop dure.

Aux veillées de famille dont Nicole n'était pas exclue, (cela épargnait l'huile et le feu,) elle faisait donc des contes fort pieux et effrayants aux petites Rosay. Madame n'y voyait pas d'inconvénient : à ses yeux cela contrebalançait l'effet possible des gaillardises dont Monsieur, quand il était en joie, c'est-à-dire presque tous les soirs, ne savait pas se priver même devant ses enfants. Ce système, autorisé par l'ancienne médecine qui opposait les contraires aux contraires, n'est pas en morale démontré le meilleur.

Eloi, le plus mûr et sensé de la famille, en voyait peut-être les dangers et essayait d'y obvier en travaillant avec bien de la bonne volonté à l'éducation des jeunes filles, les longs soirs d'hiver. Il n'était pas grand clerc ayant été

instruit au collège communal, bon lieu où on n'enseignait ni la physique, ni les mathématiques, ni l'histoire, ni la géographie, ni la grammaire française. (La grammaire française y fut introduite en 1827, l'histoire de France *à l'usage de l'Ecole militaire* l'escortait. On commença la physique en 1829, mais le professeur ne la savait pas.) Ce bon garçon, Eloi Rosay, soupçonnait que son instruction était incomplète. De la petite, très petite somme que son père lui donnait tous les mois, il achetait les premiers livres à bon marché, les classiques stéréotypés d'Erhan, à 50 centimes le volume, et les lisait les soirs à ses élèves. De celles-ci Nicole seule écoutait un peu, mais de ces auteurs trop graves elle n'entendait guère que ceux qui parlaient à son imagination.

Au printemps, c'est-à-dire trois mois après son entrée en ce nid assez doux, tiède et sain après tout, la jeune fille s'était transformée au moins physiquement. Déjà grande, elle avait grandi ; elle était svelte, souple, onduleuse comme une couleuvre. Sa tête était mignonne. Ses cheveux, blonds ou fauves, ou tous les deux, toujours ébouriffés, ressemblaient dans la lumière à une auréole. Elle avait de jolis yeux longs, langoureux, couleur d'or bruni, un teint de rose de bengale, une charmante petite bouche boudeuse, laissant voir rarement des dents claires, couleur de perle, un peu pointues.

Si Rigobert-Hégésippe s'aperçut de ce changement, il n'y parut pas ; il contint ses déplorables penchants avec une force qu'on ne saurait jamais louer assez ; — soit que voyant toujours Nicole entre ses deux fillettes, il sentit qu'en jetant un regard impur sur la première, il manquerait à toutes trois ; soit que, de temps à autre, une grimace soupçonneuse et bien réfrigérante de maman Rosay, vînt

lui remémorer qu'il était marié sous le régime dotal, que le commerce de draperie appartenait à sa femme, laquelle demanderait une séparation de corps indubitablement s'il... se mettait une fois encore dans le cas prévu par les articles 230 et 306 du Code civil... Il était tenté quelquefois, je ne puis le céler : cela même tournait à sa gloire, car il faisait profiter de ces retours de jeunesse Céleste Pascalet, « sa lionne », la férocité de celle-ci en était agréablement tempérée, et la maison en était comme remplie pour un jour d'une paix et d'une joie paradisiaques.

Mais, hélas ! le bon Eloi, ce gros garçon majeur, bien sain, bien planté, au frond rond, aux grands yeux d'un bleu doux, au teint blanc, à la physionomie sérieuse, ouverte et avenante, s'éprenait à vue d'œil de Nicole. Il était aimant bien que froid de manières, rangé absolument et neuf. Deux choses préservèrent Nicole, savoir l'honnêteté absolue du gros garçon et sa propre froideur. Elle se savait aimée bien qu'il n'eût rien dit. Elle était trop femme pour ne pas lui en savoir un peu de gré. Elle lui marquait sa reconnaissance pour les attentions muettes dont il l'entourait. Mais dès que ces attentions devenaient tendres, elle se sentait repoussée. Et il le voyait bien.

Vers la Saint-Jean d'été, la mère Poncet, qui avait « la main à la plume », manda assez lisiblement à sa fille la mort de la tante Velu, laquelle, Nicole étant sa filleule et nièce préférée, lui léguait son bien, laissant l'usufruit à M. Velu octogénaire. Ce legs ne faisait qu'agraver pour le moment la condition de l'héritière. Car celle-ci ne jouissant provisoirement de rien, avait des droits de mutation à payer au fisc. La Poncette conseillait à sa fille d'y employer ses gages, partant de rester au service quelques années encore.

Eloi ne s'était pas demandé jusques-là où son amour pouvait le conduire. Il n'aurait jamais osé proposer à son irritable mère de consentir à un mariage inégal. Après cet héritage rapprochant les distances, il crut devoir d'abord parler à Nicole et lui parla avec une émotion sincère, inquiète, pénible à voir chez ce garçon si peu démonstratif. Nicole, d'avance résolue à refuser, désolée de lui faire de la peine, se mit à pleurer abondamment, parla de quitter la maison. Eloi n'eut qu'une idée, savoir de la retenir. Il lui jura en tremblant qu'il la regarderait désormais comme une de ses sœurs. Elle resta donc.

Et la vie continua d'aller comme elle va pour nous, grise, avec de rares jours ensoleillés. Ces jours de joie, c'étaient pour maman Rosay les jours de foire du commencement de l'hiver quand, les froids venus, la vente allait — pour Rigobert qui prenait du ventre, les jours où il rapportait de sa promenade matinale un levraut ou six grives bien grasses acquis à bon prix de quelque chasseur sans port-d'armes — pour les trois petites filles les jours fériés où, le temps paraissant sûr, Madame leur permettait de risquer leurs belles robes et les menait, après messe ouïe et dîner pris, faire le tour de la Ville avec ces messieurs. — Y avait-il de bons jours pour ce brave Eloi? Oui, ceux où un sourire, accordé sans conséquence, venait le tromper un moment; ceux encore où il avait conquis et rapportait quelque volume longtemps convoité, le pauvre garçon!

Mais l'année 1817 se termina par deux mauvaises, bien mauvaises journées.

La veille de Noël, ces messieurs ayant de la besogne de fin d'année à terminer, maman Rosay ayant sa migraine, les trois jeunes filles allèrent seules à la messe de minuit,

dûment enveloppées, et munies de leurs chaufferettes. La ville, si triste depuis trois ou quatre ans, s'était déridée un peu à l'approche du réveillon. Elle était fort bruyante ce soir et ce bruit insolite ne laissa pas d'émouvoir déjà es trois fillettes. L'église était pleine, une vieille dame encore alerte, bien qu'elle allât sur ses quatre-vingt-quinze ans, vint occuper la chaise vacante de Mme Rosay. Pendant l'*Introït*, elle conta aux *petites* que, dans son enfance, elle avait vu là, en avant de l'autel, ce que nous appellerions un tableau vivant, composé d'une jeune femme, d'un nouveau-né, d'un vieillard, d'un bœuf et d'un âne, groupés sur de la paille fraîche. Autour affluaient les bonnes gens ayant les mains pleines. En volailles, gibier, beurre, œufs, la cure de Saint-Andoche moissonnait cette nuit-là plus qu'en un an elle n'eût pu consommer de vicuailles. Elle en faisait argent au marché du lendemain.

En 1817, on était fort en train de restaurer tous vieux ıs et il avait été parlé en bon lieu de ressusciter celui-là. Des plaisanteries, trop voltairiennes pour être répétées ici, ur la personne désignée pour le rôle principal firent journer ; mais faute de mieux on chanta, à la fin de l'office, e Noël patois qui accompagnait et commentait autrefois exhibition pieuse :

Una pucella a fait n'éfan
Ben plus vite qu'un matafan, etc.

Or, au couplet ou indûment le Diable se fait de fète t où

San José de sa varlopa
Li f..... na bardoulia
Tan qu'il en eut, la salopa,
Lo grouin tout écramalia...

on vit soudain, derrière l'autel flamboyant, sur le mur

du fond se profiler en noir une hure énorme, au rictus monstrueux, armée de deux oreilles ou antennes mobiles dont elle faisait positivement *les cornes*... à Saint-Joseph sans doute.

L'assistance poussa un cri de terreur et se précipita en désordre vers les portes.

Les trois jeunes filles furent dans la foule pressées, poussées et un moment séparées, ce qui les troubla fort et épeura ; elle se rejoignirent sur la place.

Au dehors, elles trouvèrent les rares lanternes éteintes par un vent de tempête ; des flots de neige, tombés et tombant, répandaient une clarté blafarde, assez sinistre, changeant la physionomie des lieux. Les trois enfants pressèrent le pas, vaguement inquiètes. Comme elles entraient dans la rue du Pot, elles y trouvèrent une troupe effarée, sortie de l'église par la porte du transept, et fuyant vers le faubourg en donnant tous les signes possibles de terreur. C'était leur route de suivre ces gens qui criaient, les uns au voleur ! les autres au loup-garou ! Soudain, comme elles dépassaient la noire ruelle adjacente du Vieux cimetière, en déboucha le monstre, cause de cette terreur. Il marchait sur ses pieds de derrière, à grandes enjambées, ses longs bras ballants, hurlant de son mieux et riant à gorge chaude pêle-mêle.

Les trois pauvres fillettes, affolées de terreur, tombèrent dans la neige. Le loup-garou se baissa sur Nicole à demi-pâmée, la serra dans ses quatre membres velus, mit deux ou trois baisers sur son cou en râlant de plaisir, puis comme il était poursuivi, il passa outre.

Un quart d'heure après, ces enfants rentrèrent au logis, à demi mortes de froid et d'épouvante. Mme Rosay les rabroua d'abord dûment, puis les réchauffa comme elle put

et les coucha. Le lendemain Nicole avait du délire et Suzanne quelques symptômes d'épilepsie qui furent heureusement passagers. Mais le malaise de Nicole dura ; il semblait que son caractère naturellement gai fût changé. Elle tomba dans une sorte d'hébétude, reste de la commotion ou contusion cérébrale reçue. Et il lui arriva de demander à l'aînée des petites Rosay si l'endroit de son joli col où la bête avait posé son horrible mufle n'en gardait pas la marque; à certains moments elle sentait une haleine forte y passer et la brûler.

L'autre mauvais jour fut celui du 2 janvier. M. Rosay, allant à la Recette toucher son bien modeste traitement, apprit qu'il était réduit. La France s'était mise, depuis trois ou quatre ans, on le sait, à jouer au régime parlementaire, — un peu comme les petites filles jouent à la madame, avec un sérieux apparent couvrant mal leur folâtrerie native. — Le ministre dont Rosay dépendait trouva indispensable cet hiver de renouveler le mobilier fané d'une petite maison, annexe du ministère, et où Son Excellence allait se reposer le soir des soucis de l'administration, en aimable compagnie. Pour ne pas occuper les Chambres devenant tracassières de ce petit détail intime, Son Excellence réduisait (d'un cinquième seulement !) les émoluments des bas employés du ministère...

En rentrant, le bonhomme Rosay annonça la fatale nouvelle à sa femme et à ses enfants. Il leur devenait impossible de *joindre les deux bouts*. On chercha au registre où M^me^ Rosay notait ses dépenses laquelle pouvait bien être supprimée ou amoindrie. On n'arrivait pas, en rayant toutes les emplettes de luxe (pauvre luxe !) à trouver la somme nécessaire.

Eloi dit avec un accent d'angoisse — je vous coûte plus

que je ne vous rends. Je vais m'engager. — Le père ne soufflait mot. Mais la mère prit l'attitude d'une lionne à qui l'on veut ôter son lionceau. — Je vais vendre mes nippes, dit-elle. Cela nous fera aller un an. — Ne pouvons-nous, dit Eloi après un instant de réflexion, louer notre salle à manger qui ouvre sur la rue et n'est qu'un vestibule, et le salon voisin qui a une alcôve fermée ? Ce salon nous est inutile, et nous pouvons manger à la cuisine. Les deux pièces nues valent 100 francs de loyer ; meublées comme elles sont, nous en tirerons 300 francs...

On s'arrêta à ce parti. Les appartements meublés étaient et sont encore rares dans cette petite ville où chacun habite sa maison ; et la population flottante, si peu nombreuse qu'elle soit, a de la peine à se loger. Un monsieur Godefroid se présenta. Il était étranger, complètement inconnu, très jeune, et on ne savait pas de quoi il vivait. Mais il était bien couvert, avait de bonnes façons et offrait de payer d'avance. Cette offre leva tous les scrupules. Il demanda si la servante du logis ne *ferait pas bien sa chambre* au prix ordinaire avec quelque étrenne en sus... Nicole fut appelée. En voyant ce monsieur, elle se mit à pâlir et à trembler, répondit d'une voix à peine intelligible qu'elle avait assez d'ouvrage à la maison et s'enfuit...

Une des petites Rosay la questionnant sur la cause de son effroi et de son refus, elle répondit toute frémissante : — Ce monsieur marche comme le loup-garou. Et il a les bras très longs comme lui...

La cuisine où Nicole couchait avait une porte sur la salle à manger devenue vestibule. Il fallut pour tranquilliser la pauvrette qu'Eloi charriât un pesant garde-manger derrière cette porte.

Ce M. Godefroid avait quasi six pieds ; à ses longs bras

près, qui avaient frappé Nicole et lui donnaient l'allure simienne, il était bien fait, encore que très ossu, et maigre au point d'en être anguleux. Sa tournure et sa démarche accusaient une grande vigueur. Sa figure, large d'en haut, pointue d'en bas, avec cela fort busquée, était bizarre et peu sympathique. Le regard de ses yeux gris de fer, saillants et flamboyants, chargés de sourcils bruns, épais, broussailleux et très arqués, contrastait avec une bouche fanée au rire morne. Son regard avait vingt ans. Son rire en avait cinquante. Il avait un accent étranger désagréable et était toujours vêtu de noir, chose insolite en 1818. De sa fortune on ne savait rien. Ses dépenses le faisaient passer pour riche. Ses habitudes de vie le faisaient passer pour dissolu. Habitant Montbeney depuis un an, il ne s'était lié avec personne, ne sortait que le soir pour dîner seul dans un hôtel. La nuit venue, il chassait à un gibier qui se lève à cette heure-là à Montbeney et ailleurs, puis rentrait à des heures réputées impossibles en cette ville de mœurs faciles, mais pudibondes, très pudibondes.

Du reste, les Rosay habitant leur premier étage et Nicole habitant sa cuisine communiquaient avec le dehors par un corridor indépendant. Sortant peu le soir ils ne rencontraient à peu près jamais ce locataire bizarre. S'il arrivait à Nicole de le croiser dans la rue à l'heure où il sortait, l'impression pénible qu'elle avait subie en le voyant la saisissait de nouveau irrésistiblement. Godefroid, lisant le malaise de la pauvre enfant dans sa contenance, lui faisait un petit signe de tête d'une grande impudence. Cela achevait d'épouvanter Nicole ; elle en avait pour huit jours à se remettre. Pendant ces huit jours ses prières doublaient de longueur et de ferveur.

M. Rosay était fils d'un paysan de Virinieu. Il avait là

une sœur Yolande et une nièce Sophonisbe faisant valoir elles-mêmes leur *part et portion* du petit bien patrimonial. Or, le dimanche gras 1818, la nièce épousant un Benoît Festaz, avait invité l'oncle Rigobert à venir lui servir de père, et la tante et les cousines Rosay à assister à sa noce. Eloi parla d'y mener Nicole qui pourrait aider au service. Ce serait indiscret, dit Mme Rosay. Il y soixante-douze invités tous couchant.

Les Rosay arrivèrent le samedi dans une vieille carriole de louage. Ils étaient les seuls de la Ville et la fête fut toute rustique, à un détail près. La mariée, au lieu de la robe de soie de couleur voyante et de l'immense tablier de soie tranchant crûment sur la robe, avait un costume blanc ; mais elle avait gardé au col la *Jeannette* ou croix d'or émaillé, d'un curieux travail, ayant servi à deux ou trois de ses ascendantes, au côté gauche l'énorme bouquet de fleurs lié de deux longs rubans flottants. L'époux avait décoré sa veste d'un *floquet* de satin blanc large comme une assiette, aux deux bouts non moins longs et mirobolants que ceux de l'épouse. Quant aux six garçons d'honneur, ils venaient trois à trois derrière les mariés, ornés par leurs danseuses, chacun de trois ou quatre bouquets de filigrane d'or ou d'argent placés où il est possible et impossible d'en porter, s'admirant eux-mêmes avec une candeur et un épanouissement non dissimulés. Puis arrivaient les mères, mères-grands, bisaïeules, serrées dans des fourreaux de drap bleu clair, vert pomme, coquelicot, agrémentés d'étroites dentelles blanches à toutes les coutures. Les pères étaient superbes sous leurs mmenses tricornes et dans leurs longs tabliers de peau bien blanche. L'essaim matois des fillettes suivait, pimpant, introduisant sans bruit, en tout ce bel arroi si franchement rusti-

que, maint affiquet et bibelot de la ville dérangeant la *couleur locale* un peu bien. On eut grand soin d'empêcher les mariés de manger avant la messe, cela porte malheur. Au repas qui suivit, chez la mariée, on resta sept petites heures à table. A celui du lendemain, chez l'époux, on mangea de neuf heures du matin à neuf heures du soir sans trop désemparer. Les Rosay devaient repartir le lundi soir. Une fatale indigestion de M. Rigobert les retarda de quelques heures.

Voici ce qui se passait au logis pendant leur absence :

Le lundi soir, M. Godefroid partit vers neuf heures pour le bal masqué de la salle des Pénitents. Il avait fait faire à Lyon un costume séant à son air et à sa tournure. C'était un maillot rouge rigoureusement collant, mettant ses avantages en relief sans beaucoup de vergogne; un capuchon de même couleur, cantonné de deux cornes dorées, pendait sur son large dos : il le releva en entrant dans le bal. Ainsi encadrée, sa figure pointue, osseuse, pâle avec des yeux flambants, et décorée pour la circonstance de deux moustaches crochues, faisait de lui un Méphisto assez réussi.

Il se mit à danser un pas inconnu à Montbeney, qu'il vaut mieux ne pas décrire et qu'il est inutile de nommer. Son accoutrement, sa mimique, son parlage eurent ce qu'on appelle dans la langue élégante de 1880, un *succès bœuf*. A minuit il emmena souper au buffet deux sœurs, une Colombine blonde d'un embonpoint... succulent (*corpus solidum et succi plenum*), et une Pierrette brune d'une maigreur délicieuse. A deux heures il les ramena chez elles suspendues à ses deux bras et à son sourire et monta. On le renvoya un peu avant le jour. On avait une réputation à garder? Non. En ce pays reculé et

cette nuit des temps on croyait devoir garder les apparences.

Il sortit exténué, non rassasié. Il savait les Rosay absents. Il frappa à leur porte trois petits coups au rythme saccadé, imitant dans la perfection la manière impérieuse de la maîtresse du logis quand elle oubliait ses clefs.

Nicole se levait. Elle crut ses maîtres à la porte, jeta un fichu sur son cou, et arriva peu vêtue, une lampe à la main. En voyant l'étrange figure qui se présentait, elle poussa un grand cri et tomba à la renverse. Lui, affamé de sa demi-nudité fraîche, la prit dans ses bras, l'emporta dans la cuisine et la jeta sur son lit.

Au bout d'un instant..... qu'il ne put employer comme il eût voulu... il entendit un bruit de voiture. Cette voiture s'approchait, il n'eut que le temps de rentrer chez lui. La pauvre enfant restait sur le lit, presque inanimée, sauvée sans doute du dernier outrage, mais l'âme souillée à jamais... et le cœur à jamais asservi...

M^me^ Rosay, en arrivant, la chercha en haut, en bas, finit par aller à l'alcôve dont le rideau était baissé, le releva. Nicole, au contact de la lumière, jeta un cri terrible. Des murmures inarticulés succédèrent, puis des mots affreux, non intelligibles, puis une phrase étrange qui ne l'était que trop...

M^me^ Rosay recula épouvantée. Eloi accourut, vit tourbillonner devant lui quelque chose qui soufflait, qui râlait, qui hurlait... une tête battant sur les épaules, secouée avec une violence qui ne laissait plus distinguer les traits : un corps tantôt roulant comme un serpent, tantôt bondissant, par soubresauts terribles, à se briser aux murs... Les efforts qu'on fit pour calmer la misérable enfant l'exaspéraient. Eloi parlait d'aller chercher le médecin. M^me^ Rosay

dit : C'est un prêtre qu'il faut quérir, elle est possédée du diable.

Celle des deux petites Rosay que Nicole aimait le mieux, sur ce propos de sa mère, fondit en larmes, tomba à genoux au chevet du lit, puis d'une voix angélique se mit à dire son *Pater*. Les convulsions, à cette voix, diminuèrent, furent remplacées par quelques soubresauts, puis par un petit tremblement. Au dernier mot de la prière : Délivrez-nous du mal ! le corps de la malade s'affaissa, une sueur vint, puis un lourd sommeil, puis un état de stupeur effrayant.

Eloi alla chercher le Dr Pélerin, lui dit ce qu'il savait.

Le docteur étudia *le cas* avec un intérêt et une curiosité passionnés ; ce cas était rarissime en effet au commencement du siècle : depuis, la réaction religieuse aidant, il est devenu assez commun. Fixé une fois, il administra l'extrait de belladone qui eut de bons effets. Ensuite il dit à demi-voix à Messieurs et à Madame Rosay : Nous avons affaire à un cas de démonomanie déterminant, comme c'est ordinaire, des accidents épileptiques. Ce cas est curable ; mais il faut à tout prix éloigner cette enfant du misérable qui l'a mise dans cet état. C'est prudent aussi à cause de la constitution d'une de mesdemoiselles Rosay. Le mal est contagieux...

M. Rigobert alors : Nous allons renvoyer la malade à ses parents à Allier-le-Bas.

— Comment ? dans le pays de ce Joseph Clunet qui prenait une tête d'enfant pour lanterne ?..

— Et que vous avez nonobstant fait et dû faire déclarer sain d'esprit, ajouta Eloi, ce qui a mis le jury à l'aise. Allier-le-Bas est un lieu où on croit en Dieu un peu, au diable beaucoup. Si Nicole y rentre, elle est perdue !

Le docteur regarda le jeune homme qui avait prononcé ces derniers mots avec une émotion profonde. Il comprit et dit : C'est tout à fait mon avis. J'essaierai, si vous voulez, de faire entrer cette fille à l'hôpital.

Eloi prit la main du docteur et la serra. En le remenant il lui dit : Ils vont l'exorciser là ? — J'y mettrai ordre, répondit M. Pélerin. Ce remède-là agrave le mal.

Dans la plupart des hôpitaux, il y a, dit-on, aujourd'hui deux partis. — Le parti laïque composé du Conseil d'administration, de l'économe, du médecin et des internes. — Le parti ecclésiastique composé de l'aumônier, de la supérieure, des sœurs et de leurs infirmiers et servantes. Le but du premier serait, assure-t-on, *de gouverner* au mieux du bien-être des malades. Le but du second serait *de gouverner* au mieux des intérêts de la Communauté. Qu'en faut-il croire ? Je ne sais, n'étant pas allé y voir.

En cet âge préhistorique, il n'en était pas ainsi à l'Hôtel-Dieu de Montbeney. Il y avait bien là deux factions en guerre réglée — Celle de l'aumônier appuyé sur un Conseil d'administration que l'évêque avait fait nommer ; elle était en politique ultra-royaliste, en religion propagandiste à outrance. — Celle de la supérieure qui prétendait n'avoir à faire ni politique, ni prosélytisme et passait pour bonapartiste ; elle s'appuyait sur le médecin et les internes. Quant aux sœurs, on m'assure qu'en ce temps-là elles soignaient les malades, ce qui, avec la confection du *pain à chanter messe* (elles y excellaient et avaient trois diocèses pour consommateurs) — quoi encore ? Un peu de commérage (elles n'étaient pas cloîtrées), suffisait grandement à occuper ces bonnes filles.

M^me^ la supérieure, en religion Mère Agathange, dans le siècle Jeannette Magaud, était une bonne grosse vieille

paysanne moustachue, rougeaude, peu intelligente, fort honnête, assez avide, très délibérée et despotique ; d'une piété exacte, routinière, ennemie des œuvres surérogatoires, et tenant avec Dieu (et avec les hommes) ses comptes en règle. De plus étant fille d'un patriote de 89 et sœur d'un officier de la grande armée, elle était populaire dans sa maison et dans la ville.

M. l'aumônier était un abbé Collinet, flegmatique, blême, replet, au poil noir et huileux, à l'œil couvert et mauvais. D'une voix doucereuse qu'il maniait avec les intonations et les minauderies complaisantes d'une Dugazon d'opéra-comique, il proposa tout de suite l'expédient prévu par Eloi.

M^me^ Agathange ne fit qu'en rire et, de sa grosse voix de commandement, déclara que dans une maison régulière comme la sienne le diable n'avait que faire. M. Pélerin voyait dans le cas de Nicole Poncet un mélange d'hystérie et de monomanie. Qui est-ce qui doutait à Montbeney du diagnostic de M. Pélerin ?

De la lutte couverte qui suivit on ne peut montrer ici que deux incidents.

Le premier fut une consultation provoquée par le docteur Pélerin, signée par les quatre premiers aliénistes de France, publiée par les journaux de médecine. Elle fixa l'opinion des gens sérieux.

Le second fut une polissonnerie des internes. Ils subornèrent un bergamasque montrant tous les soirs sur *la Place* des marionnettes assez jolies. On donna à l'un des petits acteurs le museau glabre et blafard de l'abbé, enrichi d'une paire de cornes triomphantes ; il eut le pied de bouc de rigueur ; et un appendice caudal exorbitant et incessamment frétillant retroussa impudemment sa soutane rapée

et malpropre. Il brandit une fourche terrible avec conviction. A un autre fantoche on donna la trogne couperosée, la moustache grise, la cornette, et la désinvolture guerrière de M^me^ la Supérieure. On lui attacha au dos deux maîtresses ailes et on l'arma d'un sabre de bois. Quand les deux fantoches se chargèrent, quand l'abbé houspilla la Révérende, quand celle-ci embrocha son adversaire et l'emporta sur son dos en dansant la gavotte, un rire inextinguible monta de la foule. Le lendemain toute la ville accourut à la seconde représentation. Le troisième jour M. le Procureur du Roi fit déguerpir le Signor Lanza. Mais l'abbé ne s'en releva pas.

Nicole passa plusieurs mois à l'hôpital, visitée assidûment par Eloi et ses sœurs. Elle se montrait sensible aux efforts que le jeune homme fit pour la distraire, aux marques d'intérêt qu'il lui prodigua. Un jour n'osant aborder avec elle un sujet interdit sévèrement par M. Pélerin, il voulut faire dire par celui-ci à la malade que Godefroid avait été chassé de la ville par la réprobation publique. Le docteur s'administra une prise de tabac pour avoir le temps de réfléchir. Puis il dit au jeune homme contristé : Le mieux est de ne pas prononcer ce nom devant elle.

Cependant, à Pâques, on trouva Nicole assez calme pour l'admettre à la Sainte-Table et elle communia fort dévotement.

A la Pentecôte, comme elle allait sortir de l'hospice, elle apprit la mort de l'oncle Velu, usufruitier du bien à elle légué. Le notaire en offrait 17,000 francs. La mère Poncet manda qu'il en valait 21,000.

M^me^ Agathange restait paysanne et était une religieuse aussi, si peu qu'elle le fût. A ces deux titres elle aimait *le bien*. Elle engagea tout de suite Nicole à entrer en reli-

gion. — Ma bonne petite, lui disait-elle, je ne vous surfais pas notre état. La vie que nous menons est tranquille, unie, dispensée de soucis, exempte de toutes les grosses peines. Vous êtes aimante. Aimez Dieu un peu. Aimez même les malades, il y en a qui vous le rendront : C'est une grande douceur.

Nicole consulta le Docteur dont la manière douce et sensée lui inspirait confiance. Je ne me mêle pas de ces choses-là, répondit-il. Vous aviez l'abbé du Douhot pour directeur. Il a du sens. Voyez-le là-dessus.

Le vieux janséniste voulut d'abord entendre sa pénitente en confession générale. Elle insista sur ce qui lui était arrivé depuis deux ans. Elle ajouta qu'elle s'était crue possédée et que bien qu'elle fût guérie, une chose lui faisait de la peine infiniment. « Sa vie était comme double. Le jour, elle détestait comme elle devait... l'auteur de son... épreuve. Mais la nuit, en rêve, elle... ne le repoussait pas... » Ceci fut dit avec d'abondantes larmes.

M. du Douhot lui fit une ou deux questions difficiles à répéter. Puis, avec un singulier mélange de science chimérique, de perspicacité et de bon sens nullement rare chez ceux de sa profession :

— Vous vous trompez, ma fille. Le Démon prend quelquefois la forme humaine, c'est certain. Mais il se décèle toujours par quelque endroit. Dieu le veut ainsi pour que nous soyons avertis et en mesure de nous défendre. Selon certaines autorités, Satan pue comme un bouc; selon d'autres il porte avec lui une insupportable odeur de soufre. Tous conviennent en ce point qu'il a un pied de cheval. Ceci n'est pas pour diminuer l'horreur que vous devez avoir pour le misérable qui paraît avoir souillé votre âme plus que votre corps.

Il se mêle, je crois le voir, à cette horreur... — comment dirai-je? une sorte d'attrait coupable, instinctif. L'eau du baptême n'a pas lavé tout à fait en vous la tache originelle. Vous ne feriez pas une bonne religieuse. Vous ne seriez pas seule avec Dieu dans votre cellule. Vous y retrouveriez ce cauchemar qui vous hante dans les ténèbres. Mariez-vous chrétiennement : Ayez des enfants. *Non timebis à timore nocturno..* Vous n'aurez plus peur de vos nuits. Des enfants vous feront oublier les souvenirs malsains...

Une autre voix moins austère disait de même.

L'amour qu'Eloi avait pour elle ne s'était pas démenti pendant la maladie qui avait fait d'elle un objet d'épouvante. Après tout ce qui était arrivé, Eloi osait lui reparler de mariage. Toutes les fois qu'elle se sentait assez de calme pour revenir à ce passé auquel le médecin lui défendait de penser, elle se disait qu'elle devait en grande partie sa guérison à ce bon et aimable garçon. Elle se disait qu'elle ne trouverait jamais d'ami plus sûr, de mari plus dévoué. Mais elle sentait aussi à sa froideur invincible avec lui qu'elle n'avait pour lui que de la reconnaissance. Elle le lui disait. Il souriait douloureusement et répondait : J'en suis content. Ce sera à moi d'en faire de l'amour.

Elle ne disait plus non. Elle voulait être convaincue. Elle entrait dans les raisons d'Eloi. Si elle n'était pas gagnée, elle semblait touchée ; elle l'était.

Hélas ! un songe ; moins que cela, un souvenir qui la surprenait à l'improviste ; une ombre sinistre qui passait à travers son esprit, un frisson dont tout son être tremblait détruisait en une seconde le labeur de huit jours.

A un moment elle se crut menacée d'une rechute. Le

sourcil sévère du médecin de l'âme l'effrayant, elle alla au médecin du corps dont la chère bonne figure paternelle la rassurait :

M. Pélerin se dit à lui-même : Ce cerveau était une cire vierge ; la première empreinte qu'il a reçue sera difficile à effacer... Pour possédée, ajoutait-il, ma pauvre enfant, vous l'êtes. Possédée par un rêve insensé. Ce rêve vous a pris une belle année de votre vie déjà. Vous n'avez pas vingt ans. Voulez-vous passer dans ce cauchemar les cinquante années qui vous restent à vivre ? Changez donc de condition, changez de place si vous aimez mieux, pour changer de préoccupation. Allez *travailler votre bien*. Ou faites mieux, acceptez les offres de M. Eloi. Je ne connais pas de meilleur homme que lui.

Le médecin de l'âme et le médecin du corps ne parlaient pas la même langue. Ils disaient la même chose. Nicole, dont l'intelligence était simple et droite, en fut frappée. Elle crut conseil, hélas ! non sans inquiétude, car elle n'aimait pas Eloi d'amour, et elle n'était pas sûre, faut-il le dire ? de ne pas en aimer un autre.

On avait trop parlé à Montbeney de tout ce qui vient d'être raconté pour que le mariage n'y fît pas un peu événement. Ce pays-là est assez peu démonstratif. Mais la sympathie universelle étant acquise aux deux fiancés, on pouvait craindre qu'il ne leur en fût donné quelque marque. Le moins qu'on pût prévoir c'est que la moitié de la Ville les entourerait dans le trajet de la mairie à l'église. Dans l'état d'esprit où restait Nicole, tout ce qui émeut est dangereux et peut amener une rechute. M. Pélerin conseilla de faire le mariage à Allier-le-Bas et on suivit son conseil.

Allier-le-Bas est une bourgade de deux cents habitants

cachée dans un pli de montagne, et comme semée dans le plus vert et le plus souriant des vergers. Je n'ai vu nulle part un mélange de masures se lézardant depuis trois siècles, de noyers contemporains, de prés frais dans leur ombre, de sources chuchotant dans les prés, plus avenant en tout et plus joliment rustique. J'ai passé là une matinée, rêvant de Philémon et de Baucis, bien que leur héritage fût, s'il m'en souvient, complanté non de noyers, mais de tilleuls, m'enchantant moi-même des vers merveilleux :

Ils savent cultiver, sans se voir assistés,
Leur enclos et leurs champs, par deux fois vingt étés, etc.

Hélas! je fus interrompu en pleine bucolique par une vieille ressemblant plus à Atropos qu'à Baucis : elle menait paître un bélier d'un noir roux, sale et malodorant, en chantant une chanson que j'ai retrouvée depuis au pays de Gruyère, dans la Suisse romande. Cette chanson est fort propre à corriger de l'idylle ceux qui y sont enclins. De plus elle montre que la superstition, qui est une des formes les plus exaltées de l'idéalisme, ne préserve pas des sept péchés capitaux. En voici deux beaux endroits :

J'aime bien mon mari !
Je l'aime mieux mort qu'en vie.
Quand je fus à l'enterrement,
Je sautais comme un cabri ..

La pieuse veuve regrette le linceul : « sept aunes de bonne toile » que le défunt emporte pourrir avec lui. Elle se décide après un peu d'hésitation à aller le lui reprendre...

Je pris mes petits ciseaux fins ;
Point en point je décousis.
Il avait la gueule ouverte,
Je craignais qu'il me mordît, etc...

Si nous trouvions cette douce cantilène dans Shakespeare, comme nous l'admirerions ! — Tout ceci est du langage, je le sais bien, et retarde le dénouement de cette histoire. C'est que ce dénouement me fait horreur.

La journée passa assez bien. La joie tendre et contenue du jeune mari avait quelque chose de pénétrant. Nicole était triste, mais calme. Qui peut savoir ce que ce calme apparent couvrait de perplexité et coûtait d'efforts ? Quand il fallut dire le oui qui la liait, elle leva ses beaux yeux sur Eloi et, voyant sa joie, elle trouva la force de le dire ce oui. Pourquoi les fit-il tous deux frissonner ? Devant l'autel son prosternement profond, son adoration fervente, sa prière désespérée frappèrent tous les assistants encore que personne là ne les comprît bien.

Pendant le long repas servi sous les noyers, près d'une fontaine, elle semblait perdue dans un rêve, absente, comme disent les bonnes gens. Un rayon de soleil, passant à travers les grandes branches et les larges feuilles brillantes des noyers, venait se poser sur ses cheveux d'or et achevait de la transfigurer... A la fin la chaude cordialité des honnêtes cœurs qui l'entouraient la gagna, elle mit les lèvres à un verre de vin vieux qu'Eloi vida ensuite lentement. Et leurs mains se rencontrèrent.

Rigobert-Hégésippe, ayant bu quelques verres de vin de trop, chanta au dessert « *Ma Zétulbé !* » (du Calife de Bagdad) sur un air qui eût étonné Boïeldieu et qui tenait vaguement de celui du *Magnificat.*

Les jeunes gens voulurent danser. Après une seule figure avec son mari, Nicole alla se reposer chez sa mère. Mme Rosay fit valser malgré lui le petit père Poncet. Ensuite ce dernier emmena son gendre à travers pays, et le promena dûment autour des onze parcelles de vignes, ter-

res fromentières, prés, bois taillis, pâquis, etc., appartenant à sa fille, lui en faisant admirer les beautés.

Enfin, à la nuit, on conduisit les époux en leur *demeurance* et on les y laissa seuls. La vieille petite maison, à un seul étage, était faite tout entière, le toit compris, de grosses pierres grises, en partie non taillées, tout enveloppée et quasiment couverte de vignes vierges, rosiers grimpants, clématites en fleur, et entourée du plus agreste et souriant courtil. On montait à *la chambre* par un degré extérieur un peu délabré et branlant. Au-dessus de la porte en accolade, dans leur niche à dais, la Vierge et l'Enfant, pas bien mutilés, faisaient une honnête et débonnaire figure. Mais la porte étroite, semée d'énormes clous saillants, avait l'air plutôt rébarbatif.

La chambre dallée, vaste, haute, bien close, très fraîche et sombre, gardant le grand châlit, l'ameublement cossu et pas trop fané de xv^e^ siècle, était éclairée avarement par une lampe de cuivre à trois becs pendue au plafond sculpté et colorié. A gauche du lit une grande gravure enfumée représentait le dernier jugement. Les Ressuscités, sexagénaires pour la plupart, cachaient mal dans leur linceul en loques leur crâne au poil gris, leurs maxillaires édentés, leur poitrine flasque, leurs fémurs maigres et leurs ongles longs et crochus. Ils étaient tiraillés par des chérubins à quatre pieds, à têtes cornues — et par des démons de race porcine ou ovine. Mais le Dieu en trois personnes et à trois têtes rétablissait l'ordre et d'un geste rangeait à sa droite ceux qu'il avait élus, à sa gauche ceux qu'il avait réprouvés de toute éternité. Les réprouvés étant fort tonsurés, mitrés, et couronnés, il se pouvait que cette image fût calviniste d'origine. A droite du lit, il y avait une grande croix d'ébène portant un cru-

cifié d'étain au masque convulsé, aux membres émaciés et strapassés, dont les cinq plaies étaient barbouillées de vermillon. L'échelle, le marteau, les clous, l'éponge au fiel, le coq (du reniement), une tête de mort sur deux tibias en sautoir, d'étain aussi, mais doré étaient distribués sur les bras, et sur le pied de la croix.

Nicole pria longtemps devant cette sculpture lugubre...

.........................................................

Vers minuit elle s'endormit d'un sommeil paisible : Eloi, assis à côté d'elle, les bras croisés, un sourire d'ivresse aux lèvres, ne se lassait pas de regarder, d'adorer sa tendre petite figure étonnée encore, délicieuse à voir dans sa pâleur fraîche sous l'auréole que lui faisaient ses folles boucles blondes, brillantes dans la pénombre. Rassasié de bonheur plus qu'à demi, il baisait doucement, de temps à autre, une petite main posée sur son bras avec confiance.

Au chant du coq, un rayon lumineux perça le vieux vitrail à damier rouge et or, et passant sous le lourd rideau de serge, vint poser son reflet ardent sur la figure de la dormeuse. Elle rougit, tressaillit, entr'ouvrit ses lèvres pâles d'un air de langueur, respira longuement, et se mit en son rêve à murmurer quelques paroles sans suite, bien émues pourtant. Eloi, sur un mot étrange, frissonna de tout son corps... il allait l'éveiller; s'arrêta pour leur malheur à tous deux, écouta, rougit de honte, et frémit de colère à la fois... Puis à un certain moment des yeux entr'ouverts, un sourire terrible, des gestes parlants expliquant trop bien les paroles entrecoupées, le jeune mari outré et pris d'une indicible fureur, se jeta hors du lit, s'assit en face sur un vieux fauteuil à bras... Nicole cacha sa figure dans ses cheveux d'or et se tut. Lui se dit qu'il faisait lui-même un mauvais rêve, essuya son front moite

comme pour s'en délivrer, se rapprocha du lit pour mieux voir, dans l'ivresse d'un sommeil redevenu calme, la figure divinement belle, prit la douce main blanche pendant hors du lit, y mit un long, long baiser dévorant... Nicole frémit, poussa un cri, prononça un nom qui entra dans le cœur du jeune homme comme un glaive. Il vacilla, recula, tomba sur le fauteuil où il se mit à sangloter, puis à pleurer son bonheur perdu.

Nicole au bruit s'éveilla. Il la vit s'asseoir... chercher à côté d'elle... quelqu'un... Etait-ce lui ? Ou l'autre ? Celui qu'elle avait nommé en rêvant...

Elle aperçut son mari en face d'elle, les coudes sur les bras du fauteuil, la tête dans les mains crispées. Elle l'interrogea du regard, chercha son nom, l'ayant oublié, le prononça à voix basse... Lui la regardait avec de grands yeux clairs terribles, et qui la perçaient de part en part, ayant aux lèvres un frémissement et un rire de dégoût et de rage... La misérable enfant poussa un cri affreux et retomba sur son oreiller en se tordant les bras.

Eloi s'habilla sans la regarder et sortit. Il y avait au bas du degré une femme qui semblait attendre. C'était une femme stérile, convaincue que de passer sur l'ombre d'un époux de la veille, en invoquant trois fois Saint-Guignolet, fait concevoir dans le mois. Cette femme vit le jeune homme aller à la fontaine se laver la tête et les mains, regarder une dernière fois le village souriant dans un premier rayon d'aurore, essuyer dans ses yeux une larme et partir d'un pas ferme par le chemin de Montbeney.

Vers midi la mère Poncet, ne voyant pas sa fille paraître, entra dans sa chambre et trouva Nicole sur son lit dans l'état comateux qui suit une crise et refusant de parler et de se lever.

Vers le soir, à un moment où on ne surveillait plus la malade, celle-ci se leva, mit sa robe blanche de mariée et alla à la Croix.

Cette croix est à côté de l'église, à gauche, peu éloignée du Puits qui est à droite. Elle est peut-être bien du XIIe siècle, en pierre grossièrement taillée et porte un lourd crucifié quasi de grandeur naturelle, assez barbare et affreux par l'expression douloureuse de son masque convulsé. Elle se prosterna aux pieds du supplicié divin, et d'une voix aiguë éleva le cri d'angoisse et suprême appel des croyants qui n'ont plus réconfort, ni recours, ni espoir ici-bas.

« *O crux, Ave, spes unica!....*
*Reisque dona veniam !* »

La Févrette, qui demeure en face et veillait dans la nuit son cadet malade, l'entendit et a répété que de la vie elle n'avait ouï voix plus triste, et s'était, à l'ouïr, sentie glacée en ses os. Puis la voix se tut... il succéda un bruit comme d'un corps tombant dans l'eau. Mais la Févrette ne bougea, son petit prenait des convulsions et elle lui chauffait des linges et disait des prières.

Le matin allant à l'eau de bonne heure elle trouva que Nicole s'était noyée dans le Puits.

Rigobert est mort d'une indigestion de porc aux choux.

Céleste Pascalet, veuve Rosay, se remaria un an après avec un sous-officier de cuirassiers qui la bat.

Eloi a succédé à son père dans son modeste emploi. Sa sœur aînée un peu contrefaite tient son ménage et lui sert de commis. Ils sont heureux si le bonheur est dans une vie unie, mêlée de petites jouissances simples et de petites contrariétés sans importance.

La sœur cadette, fort belle blonde (un peu hommasse

comme sa mère) a été mariée par M. le curé de Saint-Andoche au marguillier, Boniface Caquot en son nom : elle conduit le conseil de fabrique et est surintendante des œuvres pies à Montbeney.

Les frères et sœurs de Nicole ont partagé sa succession : Aucun n'étant satisfait de son lot, ils passent leur vie à plaider les uns contre les autres et se gourment de temps à autre.

Mère Agathange est morte en 1822 d'une maladie bilieuse selon les uns, selon les autres des tracasseries que lui valut le départ de sa nièce, sœur Florentine, avec un joli officier de dragons : les deux versions ne sont pas inconciliables.

En y mettant du temps et de la suite, on a su que M. Godefroid ou plutôt Gottfried, était fils d'un banquier israélite de Varsovie. En 1818, il courait le monde mangeant la fortune de son père. Il s'en fit une autre en 1831 en vendant aux Russes le plan de campagne de l'insurrection polonaise. On le retrouve en 1848 député à l'Assemblée de Francfort; il y sert les intérêts prussiens chaudement. En 1870-71, il travaille à Paris, pendant les deux sièges, pour le compte du Chancelier de fer, dans plusieurs journaux de nuances diverses. Il est mort en 1873, à Berlin, où il rédigeait une feuille piétiste, subventionnée par la caisse des Reptiles.

# COMMENT LAURENCE PRIT LE VOILE.

Cette anecdote bien simple est retenue ici parce qu'elle aide peut-être un peu à comprendre la marche et les étapes de la réaction religieuse dans nos campagnes.

Le culte avait été supprimé là en 1794. Le Concordat le rétablit officiellement, mais à demi ; sous le premier empire les prêtres manquaient. Ils se recrutèrent lentement pendant la Restauration. Les Missions aidèrent : on dut à celles-ci les premiers miracles, notamment celui de Migné. Sous Louis-Philippe gallican le mouvement fut contenu et enrayé. La République de 48, naïve infiniment, voyant le clergé bénir les arbres de la Liberté, crut bien qu'il acceptait la Révolution, ôta toutes les petites digues construites par le Gallicanisme. Pendant les vingt-deux ans suivants le flot pieux monta, monta doucement, envahit et recouvrit tout. Voyons cette invasion sainte à l'œuvre (vers 1860 ?).

Le petit pourpris, sis à la septième borne kilométrique sur la route de Montbeney au Vernier, est à Jean Muloir. Le bien peut valoir 22 ou 23,000 fr. Muloir vit dessus depuis trente ans, y a amassé de quoi refaire la maison ; elle était en pans de bois, torchis et glaise, il l'a rebâtie en bonne pierre mureuse voiturée par lui de la carrière. Il a replanté le verger dont le voisinage de la Ville lui

permet de tirer bon parti. Il a doublé la valeur du pré de *maison* en y menant les eaux de son écurie. Il fait là tous les ans deux bœufs gras. On ne voyait pas alors les bœufs des grands seigneurs du Milanais arriver sur nos marchés et faire tomber les prix de ceux de nos petits colons ; Monsieur le boucher venait prendre les bêtes de Muloir en son étable et les payait comptant.

Il y avait encore du vin dans ce temps-là. Muloir allait en chercher un *ponson* à la montagne vers la Noël. Ce faisant, une fois, par un grand froid, il gagna une fluxion de poitrine. Les médecins de la Ville prennent gros d'argent, les apothicaires davantage. La Muloire pensa qu'elle aurait meilleur marché à aller en voyage au Grand-Fayet, elle y alla de son pied et brûla un cierge à la *Sainte-Mère* connue (depuis les temps préhistoriques) pour arrêter les mauvaises toux. Au retour la Muloire trouva son homme guéri.

Depuis ce temps Jean fut travaillé d'un souci. On ne sait qui vit ni qui meurt. Quand Benoît, *le garçon*, aura *passé la conscription*, il faudra le marier, — le plus richement qu'on pourra bien sûr, — et pour ce faire lui garantir le bien. Il y a *la fille*, la Laurence, qui va sur ses douze ans. Elle est délicate, disait Muloir, la vie de la campagne serait trop dure pour elle. Le mieux sera de la mettre chez sa tante, Mme la supérieure de Sainte-Rosalie, à Montbeney, laquelle ne manquera pas d'en faire une bonne religieuse.

La Muloire, quand son homme s'ouvrit à elle de ce projet édifiant, se rébecqua, défendit sa Laurence. Mais Muloir la battit, cela la mit à la raison ; Laurence entra donc au couvent sur le pied de pensionnaire.

La vie n'est bien dure pour personne en cette maison

non cloîtrée de Sainte-Rosalie, séminaire d'où sortent les trois mille *sœurs* qui enseignent dans nos campagnes. Ceux qui croient avoir inventé la solidarité pourraient apprendre à la pratiquer là : et nulle part le communisme n'est si rigoureusement imposé et observé. Tous les ans les abeilles qui ont essaimé rapportent une part de leur miel à la ruche qui prospère. La maison-mère est devenue peu à peu une manière de palais, vaste, aéré, bien tenu. Le jardin est immense. La vie est sobre et saine. Les pratiques religieuses sont distribuées habilement de façon à ne pas engendrer trop d'ennui et de lassitude. Les filles d'ouvriers ou de paysans vivent là assez heureuses (sauf celles qui ont du tempérament). Elles en sortent assez propres à l'enseignement, à quelques défauts près dont le dédain pour la vie pratique est le principal. Une piété sincère vaut beaucoup. Une page d'anglaise a son mérite, une bonne soupe en a davantage. Savoir ourler un mouchoir de poche, tailler et bâtir une robe (même une paire de culottes) n'est pas inutile dans un ménage. Le jardin étant dans nos campagnes la chose de la femme, si la femme savait cultiver des asperges, tailler des pêchers, greffer des rosiers, où serait le mal devant Dieu ? Quant aux hommes, ils y profiteraient et peut-être en seraient reconnaissants.

A dix-huit ans Laurence intelligente et appliquée savait ce qu'on lui avait enseigné de religion, d'histoire sainte, de grammaire, d'écriture, de chant et d'ouvrages de main. Elle n'avait pas de goût très marqué pour les exercices de piété. On lui reprochait d'avoir des amitiés particulières, ce qui est un manquement à la règle. Et M^me^ la Supérieure l'ayant faite maîtresse de chant des petites (élèves externes de la ville, riches et payantes), elle s'était éprise pour deux

de ces enfants d'une si folle amour que M^me^ sa tante lui avait ôté sa charge.

M^me^ Marthe Muloir, malgré le succès de son gouvernement, l'extension donnée à son *œuvre* répandue en trois diocèses, non sans l'approbation de NN. SS. les évêques, n'avait pas été heureuse dans son état et ne voulut pas le donner à une enfant qui lui était chère et qui n'y semblait pas appelée.

Elle fit venir son frère, lui rendit sa fille, lui dit de la marier tôt s'engageant à donner à celle-ci, au contrat, une part de son bien propre. Jean Muloir contrarié osa bien proposer à M^me^ sa Sœur de reporter ce don sur *le fils*. La vieille religieuse lava la tête au paysan et lui dit que si *le fils* assez mal réglé en ses conduites ne s'amendait fort, il n'aurait pas d'elle *un rouge liard*.

En ce temps-là on n'eût pas aisément persuadé aux paysans qu'une femme ayant remué entre deux et trois millions comme la R. Mère Muloir, n'avait pas *fait ses orges* (ramassé un pécule). La nièce de cette femme devait donc être richement pourvue. Tous les hommes mariables (dont quelques-uns ne l'étaient guère) s'empressèrent autour de Laurence malgré son peu de beauté.

Entendons-nous. Elle était de taille moyenne, un peu frêle, bien faite. Elle avait le teint blanc, des cheveux et sourcils d'un joli brun, des yeux gris, grands et doux, une bouche fraîche, les dents belles, un col charmant, la main menue et blanche. A la ville on l'eût trouvée jolie, au Vernier elle passait pour laide et parmi les rustres qui vinrent la *courtiser* plusieurs le lui laissèrent voir.

Laurence en distingua successivement trois. Le premier était Simon Rafin, maître d'école, secrétaire de la mairie, chantre et géomètre-arpenteur. Simon avait des façons

agréables, une physionomie douce et intéressante, une jambe un peu courte, une épaule un peu haute et pas de santé. Nonobstant il était bien accueilli, non que Laurence l'aimât, mais elle sentait qu'elle était aimée de lui, ce qui est assez doux toujours. Il prit une toux à l'automne, dont il mourut au printemps suivant. Laurence, au retour de son enterrement, se sentit malade, perdit l'appétit et refusa la nourriture. Le médecin lui fit mettre des sangsues à l'estomac, ce qui la remit pour un temps.

Son second préféré fut Gustin Levet. Il était veuf, avait trois petits enfants et trente-deux ans d'âge. Mais il passait pour le plus bel homme du canton. Etant fils d'un petit *chambrier* et sans bien, il avait servi à la ville cinq ans, ensuite avait épousé, pour sa bonne mine, la fille du Maire, riche et belle. Laurence prit en gré les petits enfants, puis le père. Elle se disait bien que Gustin Levet était trop faraud pour un homme de la campagne. Mais il savait mieux qu'eux ce dont les femmes à présent ont besoin en fait de toilette et de douceurs. Bien que ses façons fussent froides en comparaison de celles du pauvre Simon, elle agréa sa recherche sauf le consentement de sa tante.

La Révérende, quand on lui présenta Levet, parut apprécier médiocrement le savoir-vivre équivoque étalé par le personnage, lui fit deux ou trois questions sur son contrat et sa situation de fortune, puis ajourna sa réponse et pria le notaire de la communauté de s'enquérir. Celui-ci apprit que Levet avait vendu mille écus un pré appartenant à ses enfants sans se faire autoriser par le conseil de famille. Les 3,000 fr. avaient pour partie couvert une ancienne dette. Le reste payait les frairies qu'une ou deux fois la semaine le sieur Levet venait faire à la Ville,

en un cabaret mal famé, avec des gourgandines et des sacripants. Il va sans dire que les projets de mariage en restèrent là.

Jean Muloir et son fils Benoît gourmandèrent Laurence rudement sur le goût qu'elle avait pour les paysans « faisant les *villatis* (les messieurs). Si elle manquait un troisième mariage, pour certain elle coifferait Sainte-Catherine ; ces essais-là défraîchissaient les filles et ne leur laissaient guère de leur fleur... »

Elle en prit du chagrin et redevint malade. Jean Muloir ne voulant plus payer au médecin une visite qui valait douze livres, la Muloire alla chercher une *mère-sage*, un peu rebouteuse et sorcière. Celle-ci déclara que Laurence avait l'estomac *décroché*, frotta la partie malade avec un onguent en marmottant une prière ayant fort servi depuis les Druides et perdu par ainsi de son efficace. Laurence ne guérit donc pas. Mais la mère Guitte n'avait demandé que douze sols et un verre de vin pour ses peines.

Bouverey (Antoine), fils d'une sœur de la Muloire, bien que parvenu au grade de sergent-major pour sa bonne conduite, rentra du service vers ce temps, préférant à son avancement l'air du pays et le petit avoir de son père. Il vint visiter ses parents du Vernier et se prit d'amitié pour sa cousine. C'était un grand garçon, bâti en force, ayant le poil frisé, entre brun et rouge, de gros yeux bleus riants, l'air d'un bon géant. En tout fort travailleur — bien disant — caressant de manière plutôt et plaisant : cela contrastait avec ses dehors de bête fauve.

Ainsi fait, il plut à Laurence beaucoup. Elle ne lui en marqua rien, ne voulant pas se marier avant que sa santé fût remise, et ne se souciant pas d'encourir, par trop de presse, de nouveaux désagréments.

Depuis deux mois Antoine fréquentait chez les Muloir ; il n'avait pas encore obtenu un mot ou un regard qui engageât sa cousine. A la Saint-Pierre qui est la fête et vogue du Vernier, c'était l'accoutumance des Muloir d'inviter toute leur parenté. Le festin est quasi comme une noce : chacun des invités mange autant, en cinq petites heures qu'il peut durer, qu'en toute la semaine d'avant ; et boit autant qu'il a fait dans les derniers trois mois. Laurence qui servait ne voulut prendre qu'une tasse de lait presque sans pain. Le cousin Binochon, sottement travaillé de jalousie contre Antoine, dit avec un gros rire qu'elle vivait d'amour. Antoine appliqua sur ce au cousin un maître soufflet, et pour prix eut de Laurence un joli sourire.

Il voulut alors l'emmener au bourg où l'on dansait. Elle refusa ; le bruit, la poussière, la chaleur l'effrayaient, davantage les grossiers empressements des garçons avinés. Alors Antoine et Benoît déclarèrent qu'ils resteraient avec elle pour lui faire compagnie. Ils burent beaucoup, s'enivrèrent effroyablement, et dans le vin se mirent à chanter en patois des chansons déshonnêtes, puis à danser ensemble avec des grimaces, des gestes, des pas qui l'étaient plus encore. Laurence se mourait de honte, de peur, de désespoir... Sa mère rentra et mit dehors les deux ivrognes.

Le lendemain Laurence refusa absolument de manger. Sa mère fouilla la paillasse en maugréant, atteignit un mauvais bas dont elle tira un louis de 24 livres, un écu de ix francs, trois petits écus, et une mont-joie de gros sous. Elle avait volé le tout à son mari liard après liard. Muloir urvenant, elle lui dit : Nous allons, la Laurence et moi, Bort voir le curé.

De quoi vivrez-vous, dit son homme qui fit grise mine.

Nous demanderons notre pain, répondit la vieille sans sourciller. Muloir lui jeta une pièce de cinq francs en jurant laidement.

Le curé Perrenod avait étudié à Lyon. Ses notes du séminaire le donnaient comme un garçon pieux, petit théologien, un peu simple d'esprit.

Il *vicaria*, sans marquer en rien, dans deux petites paroisses, puis on le nomma curé de Bort qui pouvait avoir trois cents âmes et s'est accru par lui du depuis.

Etant homme de bien et sobre, il y fit quelques fruits par la charité, l'exemple, plus que par la prédication qui n'était pas son fait.

Quand on rétablit les conférences cantonales il n'y brilla point. Mais ses collègues, mangeurs formidables et buveurs horrifiques, le voyant, après avoir pris une assiette de soupe et un petit morceau de bœuf, se dérober pour aller se prosterner au pied du Saint-Sacrement de l'autel, disaient, — les naïfs : c'est un saint ; — d'autres : c'est un ambitieux.

Mgr lui offrit Solard qui a six cents communiants, il répondit que cette charge excédait ses forces. Il est charitable, disait le prélat, et ce n'est pas commun. Il est humble, ce qui est tout à fait rare. S'il plaît à Dieu d'en faire un saint, que son nom soit béni. Nous avons besoin grandement d'un saint !

Une des deux *sœurs*, anémique ; puis une veuve d'une quarantaine d'années, hystérique, auxquelles la parole de Perrenod, en confession, faisait du bien, parlèrent de miracle les premières.

Mais ce fut à sa servante, la Bugnon, vieille paysanne qui avait été sa nourrice, que le curé de Bort dut d'être, en son vivant, canonisé de fait. Un soir elle trouva la

huche à la farine quasi vide. De ce qui manquait, M. le curé avait, le matin, rempli le sac de la Barbette, une pauvresse chargée d'enfants. La Bugnon grogna toute la soirée. Le lendemain, la huche était quasiment comble. Cela se renouvela deux fois. Comment? je n'en sais rien.

Il y a là-dessus, à Bort, deux versions. D'abord celle des cinq maisons bourgeoises du lieu. Les bourgeois de nos campagnes, avec les gens du *high-life* se montrent bien pensants, affirment que Marie Stuart et Marie-Antoinette étaient fidèles à leurs maris, et croient au baptême des cloches. Ils sont parrains des cloches si on les y convie. — Entre eux ils affectent des mines sceptiques; on dirait des augures du temps de Cicéron qui ne se regardaient pas sans rire. — Enfin en leur par-dedans, et devant un miracle, ce sont d'affreux mécréants, plus voltairiens que Voltaire, je vous le dis.

Or, il y a à Bort une bonne demoiselle Pélagie Férux, septuagénaire, riche, pratiquant toutes les vertus. C'est elle qui habille la Sainte-Vierge, elle lui parle et obtient d'elle des communications bien intéressantes (un peu bizarres) pendant la pleine lune. Elle est de tout à la cure de Bort depuis quelque cinquante ans. Elle y gouverne le temporel haut la main et dit son mot sur le spirituel doucement. Elle est si foncièrement bonne et si près d'être une sainte qu'elle réussit à bien vivre avec la Bugnon qui ne vit avec personne. Quand les habits du curé sont usés ou sales, elle les remplace sans qu'il s'en doute. Quand la charité imprévoyante de M. Perrenod vide son tiroir, elle y met de l'argent sans qu'il y prenne garde jamais. Elle aura, selon les cinq bourgeois, regarni la huche en cachette autant de fois qu'il fallut.

L'autre opinion est celle de Marie-Anne Bugnon qui

affirme que le fait était proprement un miracle tout pareil à la Multiplication des pains.

M. le curé questionna la demoiselle Pélagie. Celle-ci consulta la Sainte-Vierge qui lui aurait dit de se taire, ce qu'elle fit. Ajoutons un détail important qui n'étonnera pas bien les gens habitués à ce monde-là : M^lle^ Férux ne se confessait pas à M. le curé.

Les bonnes gens de Bort et lieux circonvoisins optèrent avec enthousiasme pour l'opinion de la Bugnon.

Sur le bruit que le miracle fit, M^me^ la conseillère Legruel, dont le mari était malade, accourut de Saint-Méen, la paroisse au matin de Bort, et offrit à la Bugnon « de l'or et de l'argent » en échange de la dernière chemise portée par M. le curé. Marie-Anne refusa « l'or et l'argent », mais ne résista pas à l'offre qui fut faite « de douze chemises en toile de ménage » pour son maître. La chemise *portée* fit merveille. Le bruit fut grand dans le monde dévot à Lyon. L'église de Bort ne désemplit plus de malades venant implorer la santé.

Le grand-vicaire chez qui Perrenod allait *en direction*, tous les mois, le questionna, avéra qu'il était du tout ignorant et innocent. Il lui dit donc : « Mon fils, le Seigneur choisit souvent, pour glorifier son saint nom, de pauvres pécheurs comme vous. Ceux-ci ont alors à remplir une tâche terrible, à savoir de correspondre à l'élection d'en haut, à justifier le choix de Dieu devant les hommes. Ce qui est aux autres conseil évangélique devient pour vous obligatoire. Ce qui serait véniel pour les autres devient mortel pour vous. Désormais vous devrez vous dire cela sept fois le jour. »

Sous cette charge redoutable, Perrenod se courba de corps et d'esprit visiblement. Mais sa foi devant l'autel

lui relevait la tête. Il était petit, très maigre, très blême, très chauve. Sa figure couverte de milliers de rides ressemblait à celle de Voltaire, sauf que le nez était plus long, plus gros du bout et que l'œil était atone et mort. Ainsi fait, quand de sa voix claire, calme, convaincue, il disait dans le silence sacré le « *Veni, sanctificator omnipotens, æterne Deus!* », sa foi resplendissait en lui de telle façon que l'auditoire féminin sentait Dieu venir et frémissait tout entier. Celles qui souffraient de cœur étaient consolées pour un jour. Celles qui étaient malades de corps étaient guéries pour un mois.

La femme et la fille Muloir logèrent dans la plus humble des trois hôtelleries bâties à Bort depuis que [illegible]utation du curé attirait les malades.

Ces malades et affligés étaient d'abord entendus en confession générale par le curé. On le savait et on y était préparé. Laurence conta donc sa vie, non sans émotion, au vieux prêtre que cette émotion toucha. Après quelques questions et un petit silence il lui dit : « Ma fille, vous me demandez de vous guérir. Tout ce que je puis, c'est demander cette guérison à Dieu. Je le ferai, en célébrant la Sainte Messe, tous les jours de cette semaine. Ces huit jours seront pour vous des jours de retraite, de prière et de pénitence. Vous repasserez en esprit tous vos manquements, faisant de cœur le ferme propos de n'y plus retomber. Non-seulement je vous dispense du jeûne, mais je vous ordonne de prendre trois bouillons par jour. Vous reviendrez samedi chercher l'absolution. Dimanche, à la première messe, je vous donnerai Celui qui est la santé et la vie. »

Le samedi suivant (de bon bouillon aidant) Laurence allait sensiblement mieux. Elle parla à M. le curé de ses projets de mariage.

La pratique de la confession rend les mauvais prêtres plus mauvais. Les bons s'y attristent. Les simples s'y affinent. M. Perrenod vit clairement que l'éducation du couvent, la supériorité relative qu'elle donnait à cette créature délicate, la rendaient peu propre à faire une paysanne. (Autant dire une servante, choyée et caressée un an ou deux, puis rudoyée laidement et descendant, sans résistance possible, à mesure que le travail et une vieillesse précoce la flétrissent, au sort d'une bête de somme.) Mais le confesseur expérimenté voyait non moins bien qu'elle était éprise de son prétendu plus qu'elle ne se l'avouait. Il considéra donc : 1° que s'il déconseillait le mariage, il ne serait pas écouté ; 2° que cette fille aimante, sensée, instruite relativement, avait chance de conduire un mari qui n'était pas un méchant homme. Il dit à sa pénitente :

« Si vous m'en croyez, ajournez de quelques mois. Pendant ce temps, ou jamais, on vous écoutera. Parlez doucement à ce garçon du bon Dieu. Montrez-lui bien comme l'ivrognerie, mère de brutalité, ravalant l'homme au-dessous de la bête, vous répugne absolument et aux anges. Si votre prétendu est honnête, il essaiera de se corriger. Et le bon Dieu l'y aidera si vous le lui demandez bien et si vous le méritez... »

Benoît Muloir, trois mois en çà, avait épousé la Marion Rapet grosse de ses œuvres. Le cas n'est pas très rare. Le paysan avait alors tellement peur des unions stériles qu'il prenait volontiers une garantie contre cette chance. La Marion ne vivait bien ni avec sa belle-mère qu'elle appelait *la touche-à-tout*, ni avec sa belle-sœur qu'elle appelait *la sainte-n'y-touche*. Voyant Laurence retarder de propos délibéré le moment où elle lui quitterait la maison, elle parla à son mari.

Benoît parla à Antoine : « Tu ne l'auras que si tu la prends de gré ou de force, lui dit-il. Nous allons tous sarcler le maïs demain. Il a un peu plu, ça presse. Elle reste au logis ; la terre est trop *basse* pour elle. Viens donc *lui montrer son devoir.* »

Antoine suivit conseil. On nous permet de passer une scène odieuse.

Le lendemain, le coupable osa reparaître. Il avait, au visage et aux mains, des ecchymoses et des égratignures assez apparentes. En le voyant, Laurence s'enfuit tremblant de tout son corps. Comme il la suivait elle se mit à pousser des cris lamentables qui l'arrêtèrent.

La nuit d'après, la pauvre créature s'en alla péniblement à la Ville, et sonna, à sept heures du matin, à la porte de Sainte-Rosalie. En l'écoutant, la Révérende Mère supérieure se frappa la poitrine par trois fois. Elle logea sa nièce dans une maison voisine récemment acquise (le couvent était en train de s'annexer tout un quartier). Laurence put ainsi manger au réfectoire et suivre les exercices. Sentant à quoi cette hospitalité l'exposait, dénoncée une fois par mois, par la jalousie aux aguets et active là comme ailleurs, la mère Marthe manda sa disgrâce à l'Evêché où on appréciait son mérite tout en l'accusant d'y croire elle-même un peu beaucoup. « Hélas ! notre cas n'est pas unique, Monseigneur. Nos brebis sont à nous, c'est-à-dire à Dieu. Mais les tigres et les lions les dévorent. Et notre œuvre périt. Et Jérusalem ne sera pas rebâtie ».

Derrière ce jargon professionnel il y a une vue juste des choses. Cela veut dire : « Le sexe dans les campagnes nous est acquis, mais il reste esclave de l'homme et celui-ci nous échappe ».

C'est vérité. Les paysans vous échappent. Les paysans

restent des brutes. — Hélas ! oui. Vous voulez en faire des anges, il faudrait en faire des hommes. « Qui fait l'ange fait la bête. » (Pascal.)

Antoine vint redemander sa promise. Le géant fauve témoignait de son repentir en larmoyant comme une femme. Madame Marthe lui dit : « Si Dieu veut que votre crime ait des suites, il faudra vous rendre cette enfant, bien que vous soyez indigne d'elle. S'il en est autrement, si le Seigneur nous épargne cette douleur, vous ne reverrez jamais ma nièce ».

Comme Antoine s'acheminait vers *son endroit*, il rencontra Jean Lupin, son caporal. Ils burent dans tous les cabarets de la route et rentrèrent ivres-morts.

Un an après son malheur, Laurence Muloir prit le voile.

Elle a depuis gouverné, dans un département voisin, une importante colonie de son ordre, et s'y est montrée à certains égards digne de sa vaillante tante qui voulait « rebâtir Jérusalem ». Mais dans ce milieu assez difficile, elle a dû se mêler au monde et en a souffert.

Elle est morte d'anémie en 1874. Le prêtre droit et dur qui la dirigeait, l'a-t-il usée de macérations salutaires ? La seconde moitié de son existence, non moins dénuée de contentements que la première, fut-elle *une tempête sous un voile* ? On le dit. Des documents là-dessus me sont offerts. Peut-être en userai-je ? Peut-être non ? « Car celui qui dict tout, il nous saousle et nous desgoute. » (Montaigne.)

On contait cette anecdote en 1875, chez Mme Lemercier devant le Dr Sorel ; il dit : On m'appela au chevet de la Mère Muloir quand on eut constaté que l'eau de Lourdes augmentait sa toux et que les tisanes du médecin de la

maison (chevalier de St-Grégoire-le-Grand) ne la calmaient pas. A mes prescriptions la malade comprit qu'on eût dû m'appeler plus tôt... J'ai vu une dizaine de femmes mourir sans illusions ; Mme Muloir est du nombre.

Le narrateur reprit d'un ton amer : On est bien placé dans les couvents de femmes pour se désabuser de tout.

Le Docteur répliqua avec une douceur un peu perfide : Ces maisons font peut-être encore plus de bien que de mal. Le pouvoir qui les autorise a qualité pour les régler. Sur cent filles nubiles, il y en a dix atteintes de monomanie religieuse, il faut que ces dix puissent prendre le voile. Une onzième non. On devrait tourner leur infirmité à l'utilité commune. Vous les voudriez jardinières, cuisinières un peu. Soit. Même elles enseigneront, à cette condition seulement de savoir ce qu'elles enseignent. Elles feront de la pharmacie, j'y consens, mais après l'avoir apprise...

Puis avec une ironie croissante : Les apôtres guérissaient les malades sans diplômes. Leurs successeurs ont recours à nous. Je n'ai pu empêcher l'un d'eux de mourir d'une indigestion de haricots de poulet. Des vicaires de campagne, confiants dans les lumières reçues avec le Sacrement, faisaient tout récemment l'opération césarienne. Le législateur devra donc obliger les séminaristes à disséquer trois ou quatre ans dans l'intérêt des femmes grosses...

En 1875 ce doux docteur Sorel était déjà bien aigri. On l'a fait Député depuis, il a pris, à la tribune, d'autres revanches, assez cuisantes...

Cependant le flot pieux monte toujours.

On travaille à la béatification de M. Perrenod. Pour conduire l'enquête préalable on a choisi un prêtre érudit,

auteur d'un traité *De l'Enfer selon la science et de sa situation topographique.* Ce docte met l'enfer au centre de la terre. Ses orifices sont les volcans, notamment « une bouche existant dans l'Inde et nommée l'Aria, où l'on sacrifiait tous les ans plus de trente mille animaux, lesquels n'y étaient pas amenés liés avec des cordes, mais y étaient naturellement entraînés et s'y précipitaient d'eux-mêmes pour servir de pâture aux âmes infernales que l'on savait friandes de l'odeur du sang ». Cet inappréciable renseignement est exhumé d'Elien, *De naturà animali*, (traduit du grec par Ajasson de Grandsagne, Paris 1832). Il y a de présent, dit le bon auteur, cinq cents et quelques volcans en ignition : le poète latin a donc bien pu dire : *Facilis descensus Averni.* Cette grande facilité de communications nous explique très bien la fréquence des apparitions de revenants. Il y a cependant, au su des géologues, beaucoup de volcans éteints. Avec un peu de réflexion on voit bien pourquoi. Depuis la venue du Messie, le culte de Vénus, Bacchus et autres démons étant tombé en désuétude, il y a moins de presse aux portes de la Géhenne ; quelques-unes de ces portes ont donc été condamnées.

# LA FAMILLE MOIGNEAU.

## I. De M. et Mme Alexis Moigneau.

Le père Moigneau était cirier de l'abbaye de la Mort-Dieu. Sa fortune était faite quand la Révolution détruisit son commerce. Il ne pardonna pas, néanmoins, au nouveau régime et se mit à dire du bien des moines qu'il avait daubés, voire quelque peu friponnés toute sa vie.

Son fils Alexis, qu'il avait fait clerc de Procureur, était un garçon madré de nature, en train de devenir le légiste le plus retors du District. Ayant entendu monsieur son père souffler ainsi le chaud et le froid, mais ne jamais varier sur ce point *qu'il faut faire fortune*, il avait pris le parti de faire fortune sans phrases. Il traversa 93 et 94, portant sans affectation la carmagnole et le bonnet qu'on portait; applaudissant au club *tous* les orateurs d'un air ingénu et convaincu ; signant les adresses qu'on signait, celles qui appelaient les échafauds, celles qui applaudissaient à leur renversement du même paraphe compliqué, calme et pur dont un maître d'écriture eût été jaloux. En 95, 96, il fit sans bruit, sur les grains, sur les biens nationaux, sur les fonds publics, de petites affaires modestes, assez lucratives, pas assez pour faire crier. En 97, son patron mourut, on lui offrait l'étude à prix doux, il la refusa, préférant la conduire sous M. le fils qui était de la jeunesse dorée et ne

savait pas bien ce que c'est qu'un protêt. En 98, le père Moigneau alla de vie à trépas. Alexis, riche, voulant se marier, et en bon lieu, accepta la mairie de Montbeney qui avait vaqué par démission trois fois en cinq mois et dont personne ne voulait plus. Cette charge devait le décrasser, pensait-il. Et il se mit résolument au service du parti royaliste auquel Brumaire allait (dans les provinces), rendre enfin le pouvoir.

Le premier préfet de la République voulait le conserver à la Mairie. Il crut habile de faire donner cette position au marquis de Gassion qui la convoitait, préférant pour lui des fonctions administratives (rétribuées), devinant l'importance qu'elles allaient prendre. En retour, le marquis, dont la première femme était arrière-petite-cousine du consul Lebrun, l'aida. Il fut nommé secrétaire général et gouverna le Département ; son préfet, homme de plaisir, ayant de bien autres affaires.

Tout le monde à Montbeney crut bien que Moigneau épouserait Eucharis de Gassion, fille du premier lit du marquis. Cette grande demoiselle, mûre, maigre, jaune, sèche, haute, accusait médiocrement de goût pour le fils d'un marchand de chandelles, plus grand, plus sec et plus bilieux qu'elle. Mais elle ne voulait pas coiffer sainte Catherine. Et à vrai dire, l'affaire était conclue quand M^lle^ Eucharis trouva moyen de se faire enlever par un gros capitaine de cuirassiers, au mufle rougeaud, au poil carotte, n'ayant que ses épaulettes, mais dénommé de Brossac, et estimant que cette parente d'un Consul, ayant du chef de feu sa mère 1350 livres de rente, était de bonne prise.

Moigneau, pour qu'on ne rît pas trop de sa déconvenue, en rit tout le premier. M^lle^ de Gassion, répétait-il, m'a

sauvé d'une faute ; c'est clair. Je lui en suis fort obligé et à son cuirassier. Je serai d'ailleurs marié avant eux.

Il demanda incontinent la main de M^lle Sylvie Coitier, d'une famille alliée à toute la vieille bourgeoisie du chef-lieu du Haut-Rhône et ayant de bon bien au soleil. A l'appui de sa recherche, il envoya à M. Coitier ses titres de propriété. Celui-ci, les lui rapportant, trouva Moigneau occupé à ranger dans une cassette qu'il venait d'acheter, 84 rouleaux d'or de mille livres l'un. Les titres l'avaient à moitié convaincu que Moigneau était un gendre parfait. Ce spectacle étourdissant (le numéraire était rare en 1802), acheva de l'en persuader. Moigneau fut donc autorisé à présenter ses hommages à M^lle Sylvie.

M^lle Sylvie avait 19 printemps. Elle était un peu courte et épaisse. Ses robes justes trahissaient des formes déjà opulentes, encore gracieuses. Son visage était trop rond, son col et ses bras trop forts, mais éblouissants de fraîcheur et de santé. De petits yeux gris riants, un joli fripon de nez, une bouche poupine, une physionomie ingénue, presque caressante, une douce gaîté passant pour de l'esprit, la faisaient préférer aux beautés régulières. Elle avait une gentille dot, des *espérances* (c'est-à-dire un frère infirme et peu propre au mariage). Elle pouvait choisir.

Son père lui dit la fortune de Moigneau, puis ajouta : Ce n'est pas le *pastor fido*, c'est le Secrétaire général du Haut-Rhône. Il n'est point beau, mais il est bien bâti. Il n'est pas muscadin, mais il a la manière honnête. Avec lui, ma fille, tu auras une *bonne maison* et de beaux enfants solides. Fais d'ailleurs ce que tu voudras.

M^lle Sylvie était le produit net de cinq ou six générations occupées à ramasser du bien. Quand on avait voulu lui donner un talent d'agrément, on avait choisi la guitare,

une harpe coûtant les yeux de la tête. Son père lui avait enseigné en théorie toutes les vertus, en pratique une sévère économie, un ordre strict. Il l'avait persuadée que ce qu'il y a au monde de plus charmant c'est un joli *avoir*, que le bonheur c'est de l'arrondir, bon an mal an, de quelque futaie ou chenevière. Elle savait qu'une terre à chanvre est la première qualité de terre, — que le pain fait au logis revient à deux liards de moins la livre que le pain de boulanger, — que le rizon de Piémont *potage* aussi bien que le riz de la Caroline et vaut quelque chose de moins. Elle savait en ces matières tout et un peu plus que tout. Ceci n'est pas une façon de parler et signifie qu'elle inventait aux occasions. Exemple : le lacet de soie de son corset refusant le service, elle imagina de le remplacer par une de ces cordelettes roses dont les paquets de plumes à écrire d'alors étaient ficelés. Cette imagination la mit en joie huit jours.

Eh bien, Sylvie ainsi faite avait douceur de cœur pour Launoi, ci-devant secrétaire du Conventionnel hébertiste Maignet ; muscadin quand même et en plein 1793 ; de présent aide de camp du général Camus commandant le Département, et plus muscadin que jamais. Elle avoua ingénûment cette *inclination* à son père.

Que ce Launoi n'avait sou ni maille, à Longueville tout le monde en était d'accord. Les gens bienveillants disaient qu'il vivait du jeu. Les autres voulaient que des deux liaisons qu'on lui savait (Mme Camus et la petite Nanon), la première rémunérât généreusement ses assiduités.

Coitier demanda à sa fille « si Launoi et elle s'étaient parlé ». — Elle déclara ne pas savoir le son de sa voix. — Comment le connaissez-vous, mademoiselle ? — Je le vois tous les jours de ma fenêtre entrant chez Mme Bondieu.

Coitier descendit chez sa locataire : Je voulais *vous augmenter* de 50 livres à la Saint-Jean, belle dame. Disons à la Noël. Mais vous allez me donner copie du compte de M. de Launoi.

Il remonta muni de la pièce accusatrice et la tendit en silence à Mlle Coitier...

« Doit M. de Launoi, à partir du 1er janvier 1800 (style barbare), 24 paires de bas de soie blanche à 24 livres l'une, ci. 576 livres.

« *Item.* Deux douzaines de mouchoirs, batiste, avec lettres N. B. brodées au coin, remises la veille de la Sainte-Anne 1802 chez demoiselle Nanon Bancal, ci. 120 livres.

« *Item.* Un cachemire long, bouton d'or, à palmes riches (tout le monde avait vu la Générale fagottée dans le cachemire bouton d'or), ci. 1,200 livres, etc., etc. »

Le total était beau ! « Votre dot y passera, ma fille », dit Coitier d'un ton glacial, après quoi il laissa Mlle Sylvie à ses réflexions.

Deux heures après Mlle Sylvie entra chez son père, la tête basse, et lui dit, d'une voix un peu étranglée, ces mots héroïques : « Je veux bien de M. Moigneau ».

On les maria donc.

Ce ménage ne fut pas plus malheureux qu'un autre. Moigneau le comprit tout de suite : il n'avait rien de mieux à faire que de s'en remettre à *sa bergère* (petit nom donné dans l'intimité à Sylvie) de tous soins de fortune et de ménage. Il était accoutumé à une vie sobre et ne souffrit pas trop de la lésine de sa moitié, justifiée d'ailleurs à ses yeux par une fécondité rare. Sylvie Coitier lui fit en sept ans quatre filles et trois garçons. C'était vraiment beaucoup pour un ménage de tant d'ordre et de prudence. Mais sur les sept il en mourut trois...

Sylvie, d'ailleurs, était fort pénétrée de la grandeur des fonctions de son mari. Aux occasions elle savait *tenir son rang*. Quand le Préfet changeait, — il changeait déjà souvent, — le Secrétaire général donnait au nouveau venu un dîner où les chefs de service étaient priés d'assister. Toute la ville s'amusait des ressources que trouvait Mme Moigneau pour faire bien les choses sans mettre trop d'argent dehors. Le sucre coûtant alors 6 fr. la livre, elle cuisinait, d'après le procédé de Cadet-Gassicourt, des gelées de fruit économiques ayant bien du succès. Les femmes et filles des invités venaient le soir. Il y avait un boston, un loto. On faisait des jeux innocents. On dansait des rondes aux chansons. Mme Sylvie, s'accompagnant de sa guitare, chantait d'une voix aigrelette la romance plaintive

Il faut partir, disait un chevalier
A la jeune et tendre Imogine.....

On servait des gaufres épaisses d'un doigt, et de petit vin blanc pas méchant, aigrelet comme la voix de la dame du logis.

Le chef-lieu riait. Mais Moigneau gouvernait le Département. Comment le gouvernait-il ?

Je suis né en 1813 peu avant la fin de son règne. Je n'ai pas là-dessus d'idées qui me soient propres. Je sais qu'il était bien noté à Paris, ayant fait voter au Conseil général en 1808 (ou 9 ?) une frégate sur sa part du fonds commun, et *son* Département étant celui où les levées d'hommes rendaient le plus. Pendant les invasions, nous changeâmes quatre fois de préfet. Moigneau se conserva. Il était parvenu, dit la tradition, à faire croire au maréchal Augereau que la défense du territoire n'avait pas d'auxi-

liaire plus zélé que lui, et au général autrichien Bubna qu'il était, autant qu'il pouvait, complice de l'invasion. Talleyrand n'a pas fait si bien.

En 1815, le Ministre lui donna le choix entre une préfecture du Midi et la députation. Le Midi lui semblant houleux et malaisément navigable, il opta pour la députation, choisit, comme on faisait alors, les électeurs qui naturellement le nommèrent à la presque unanimité.

Il parut à la tribune une fois et y prononça le : « *Si veut le Roi, si veut la loi !* » dont on parla près de huit jours. Le mot irrita les libéraux qui prenaient la Charte au sérieux et les ultras en train de forcer la main à Louis XVIII. M. Decazes ayant congédié peu après la Chambre *introuvable*, Moigneau ne fut pas réélu. Il avait fait fausse route pour la première fois de sa vie.

Un malheur ne vient jamais seul. Ses chagrins domestiques commencèrent bientôt.

### II. De Baptistine, Marc-Antoine, Horace Moigneau.

Sa fille aînée Baptistine lui ressemblait de complexion et de figure. Elle était maigre, bilieuse ; ses traits n'étaient pas laids, mais semblaient trop grands pour sa petite face jaune. Elle avait la physionomie dure, aisément agressive ; le caractère à l'avenant, c'est-à-dire inquiet et jaloux. Sa mère la détestait, son père était meilleur pour elle ; mais n'avait jamais eu le temps de s'occuper de ses enfants beaucoup. Les quelques personnes fréquentant la maison Moigneau voyant cette enfant malmenée, mal vêtue, mal peignée, ourlant des torchons dans un coin du salon d'un air souffrant (et furieux) l'avaient baptisée la petite Cendrillon.

A l'automne 1819, au Vernet, bien de campagne où Mme Moigneau passait trois mois chacun an à surveiller les rentrées et à vivre des redevances, Baptistine eut, à propos d'une robe déchirée en passant un buisson, une altercation atroce avec sa mère, et entendit celle-ci dire à M. Moigneau : Cette pécore est intraitable et insupportable. Elle me fera mourir, si vous ne m'en délivrez. Est-ce qu'il n'y a plus de couvents ? M. Moigneau répondit : Nous verrons, nous verrons, ma chère. C'était le *veto* suspensif avec lequel il gouvernait chez lui. Mais Baptistine avait vu, en plus d'un cas, Mme Sylvie amener, par de la persistance, son mari à ses fins.

Souventes fois, aux mois qui suivirent, dans un bois de hêtres jouxtant le jardin du Vernet, bois ombreux et frais au temps chaud, elle rencontra Jean Rochon. Le bois était indivis entre les Rochon et M. Moigneau. Jean était un demi-paysan, vivant sur son bien, un peu géomètre ou arpenteur, assez bien lavé. Il avait près de six pieds, des yeux bleus à fleur de tête, un grand beau rire et les dents blanches. Ces rencontres eurent des suites. Mme Sylvie dut renoncer à ses projets de claustration..., hélas ! il n'y avait plus rien autre à faire pour sa fille aînée que de la marier au plus vite avec Jean Rochon. On constitua à la pauvre Cendrillon une pension alimentaire de 600 fr. pour toute dot. Il n'y eut pas de noce. Défense fut faite aux époux Rochon de se présenter chez Mme Moigneau.

M. Moigneau allait voir sa fille, en cachette, deux fois l'an et lui laissait quelques pistoles. Jean Rochon fit onze enfants à la pauvre créature. Comme elle devint plus acariâtre avec l'âge, il la battait quelquefois.

Le fils aîné, Marc-Antoine Moigneau, de grande taille comme son père, largement musclé comme sa mère, était

d'un génie assez court. Mais il avait de l'application. Il eut les prix de thème et de récitation au Collège. On l'envoya à Paris faire *son droit* et travailler dans une étude d'avoué. Il fut reçu avocat en août 1824. On l'attendait donc au Vernet au commencement de septembre. En son lieu et place on reçut une missive surprenante.

M. Moigneau, tenant à ce que son fils vît et sût le monde, lui avait donné des lettres pour quelques personnes, notamment pour une dame de Verrière, veuve d'un de *ses* préfets (avec laquelle, au dire des médisants, le Secrétaire général avait été du dernier bien). Cette dame vivait rue Notre-Dame-des-Champs avec une fille unique fort nubile. Elle reçut Marc-Antoine d'une façon quasi maternelle, s'employa à façonner un peu et lécher l'ourson qu'il était, lui ouvrit deux ou trois maisons. Il réussit peu vraiment dans ce monde parisien. On le trouvait lourd et court, incurablement provincial. On le devinait grigou, ce qui est le crime irrémissible là-bas. Si poli qu'on soit à Paris, la répulsion perçait dans les façons. Peu pénétrant qu'il était, il s'en aperçut. Mais les bontés des dames de Verrière le consolaient et rassuraient. Il finit par s'éprendre de M^lle^ Emmeline qui lui avait paru d'abord peu agréable.

Cette aimable personne était un peu maigre et pâle sans doute, et chétive ; mais sa taille était jolie. Ses yeux presque incolores n'étaient point grands, mais pétillaient d'esprit. Son sourire manquait de naïveté, non de charme. Elle dansait à ravir, chantait bien (trop bien), peignait un peu, savait beaucoup, causait de tout avec agrément, se mettait avec un goût infini. De parisienne plus parisienne, je pense qu'il n'en fut jamais. Elle écouta dix-huit mois les gros soupirs de ce gros Marc-Antoine patiemment,

sans lui rire au nez, avec une figure amusée et une douceur imperturbable.

A l'été 1824, Marc-Antoine prit garde que la manière de Mlle de Verrière avec lui changeait. Elle était rêveuse, elle avait des attendrissements soudains, des caresses dans le regard et dans la voix involontaires, suivis de froideurs voulues. Elle risqua même un élan de passion après lequel elle s'enfuit et resta invisible deux jours.

Le gros garçon candide crut bien que son mérite opérait. La vérité, c'est qu'il y avait eu, en un an et demi, dans cette maison où il allait tous les jours, deux mariages manqués sans qu'il en eût vent.

Mme de Verrière, expérimentée, sentant qu'Emmeline n'y gagnait pas, l'avait *raisonnée.*

— Lis des romans, chérie, puisqu'ils t'amusent. Mais n'en sois pas dupe. Crois-moi, tout homme qui n'est ni bossu ni boiteux en vaut un autre. Tu as vingt-trois ans ; il faut en finir. J'ai passé trois années assez gaies à Longueville. Résigne-toi à t'y exiler. Je me charge, ton parrain aidant, de ne pas t'y laisser vieillir...

Huit jours après, Marc-Antoine parla à Mme de Verrière. Celle-ci marqua une douce surprise, embrassa le jeune homme, puis tressaillant lui dit : Mais vos parents ? Avez-vous l'agrément de vos dignes parents ? — Je vais leur écrire, répondit Marc-Antoine. Et il écrivit.

M. Moigneau lui manda de revenir sans demeurée.

Mais il avait économisé 700 francs sur sa très mince pension, avait grossi ce pécule à la Bourse, touchait depuis un an de son avoué 60 fr. par mois. Il ne bougea.

M. Moigneau savait Mme de Verrière sans autre ressource que sa pension. Il partit pour Paris, courut en arrivant rue Notre-Dame-des-Champs, fit tenir sa carte à

la dame du logis. Pendant qu'elle se levait, il regarda les êtres. Tout accusait une certaine opulence. Mais les apparences, trompeuses partout, le sont à Paris davantage.

Mme de Verrière apparut, fraîche encore, dans un déshabillé flottant permettant les illusions. Elle alla à lui avec un signe de tête amical, lui tendant des mains toujours belles. — Vous ne vous étonnez pas, cher Alexis (il tressaillit en s'entendant nommer de ce nom par cette voix connue). Vous ne vous étonnez pas que nos enfants s'aiment... Mais vous êtes riche ; et je n'ai rien. Voyez pourtant ces vingt lignes de M. le Garde des Sceaux. Vous savez qu'il est parrain de ma fille. — Il lut : « Non, bien chère Adrienne, je n'oublie pas ces moments de bonheur ; je ne les oublierai jamais »... — Passez au dernier feuillet dit la dame. — « Quant à ma bien-aimée filleule, disait, au dernier feuillet, cette écriture curieuse, je lui donne, lors de son entrée en ménage, 500 louis pour cadeau de noce, au mari d'elle, une place de juge à la seule condition qu'il pourra décemment la remplir... »

C'était signé Charles, un des prénoms du comte Charles-Ignace de Peyronnet... Etait-ce de lui ?

Mme de Verrière, lisant la pensée de Moigneau dans ses yeux, lui dit : « Voyez le Ministre, mon cher, je vais écrire à S. Exc. un mot qui vous ouvrira la porte. »

Moigneau fut bien accueilli à la place Vendôme. Une place de juge venait justement de vaquer à Montbeney. Il a demanda pour son fils, puis voyant Son Excellence sourire, il ajouta intrépidement : Le Vice-président du même siège arrive dans deux ans à l'âge de la retraite... Si mon fils se rendait digne d'ici-là de lui succéder... — Nous verrions à faire ma filleule Vice-présidente, c'est

entendu. Dites-lui d'étudier ce rôle, il veut de la gravité, elle en manque un peu...

La nomination suivit. Le mariage se fit huit jours après.

La Parisienne trouva la société de Montbeney invraisemblable, le climat du Haut-Rhône affreux. Pour seule consolation elle écrivait à sa mère de longues lettres moitié éplorées qu'elle portait elle-même pour raison à la poste. Mme de Verrière les montrait, lui transmettait les compliments de sa petite société, lui en contait la gazette, et aussi celle de la ville. Elle vint l'assister lors de sa couche qui fut laborieuse et laissa la jeune femme fort affaiblie, incapable de nourrir son fils qu'on nomma Charles-Ignace. Au bout de deux mois, Mme de Verrière fit dire par le docteur Pélerin à son gendre qu'un second enfant tuerait sa fille et emmena celle-ci à Paris pour quelque temps, le temps de se reposer et refaire un brin.

Ces quelques mois amenèrent à l'hiver. On toussait un peu. On ne pouvait se mettre en route en cette saison. Il fallait alors quatre-vingt-seize heures pour faire la traversée de Paris à Montbeney. On attendit le beau temps. Au beau temps il fut expliqué au mari perdant patience qu'on n'était plus qu'à quelques semaines de l'époque où la vice-présidence convoitée allait vaquer. Tout avait été bien préparé. Au bal du ministère le Secrétaire de S. Exc. avait dansé trois fois de suite avec Emmeline. Sur ce le parrain menaçant la filleule du doigt, celle-ci s'était enhardie à demander « si sa gravité, en faisant la *Chaîne des Dames*, laissait à désirer ? » — « Plus rien », avait dit M. de P. avec un sourire marquant bien qu'il se souvenait. Il fallait que tout ce travail aboutît, et pour cela qu'on fût là *à l'heure* pour parler et agir...

Quinze jours juste avant l'*heure*, M. de Peyronnet fut

remplacé par M. Portalis. Et l'*heure* sonnant, ce dernier donna la vice-présidence à un rédacteur du *Journal des Débats*, se disant licencié en droit...

Marc-Antoine furieux alla chercher sa femme. En arrivant rue Notre-Dame-des-Champs, 71, il y trouva une belle dame qu'il ne connaissait pas et qui lui dit d'un ton doux : « J'ai pris, il y a deux jours, le logement *garni* de M^mes^ de Verrière. Elles m'ont laissé pour vous, en partant pour l'Amérique, une lettre que j'allais vous expédier... Où l'ai-je donc logée ? »

Voici succinctement la teneur de cette épître. La santé d'Emmeline était compromise. Le docteur baron Richerand, médecin du Roi, avait, non conseillé, mais ordonné le séjour aux Bermudes, sous peine de mort. M^me^ de Verrière s'était décidée à accompagner sa fille. Celle-ci laissait à Paris quelques dettes. Elle priait son cher mari d'y faire honneur.

Oh ! Deux petites robes bien simples. Une modeste parure de perles pour se présenter décemment aux bals du Ministère. Une épingle en brillants offerte au Secrétaire de Son Excellence. Les notes du médecin, du pharmacien, du masseur. Quoi encore ? Ah ! le gage de la femme de chambre d'Emmeline (vingt mois, à 50 fr. l'un). Enfin divers achats d'objets indispensables pour un voyage de long cours et une installation dans un pays perdu... L'addition alla à 22,593 francs 75 centimes, aujourd'hui une misère, mais une somme alors ! Enfin 2,593 francs 75 centimes de plus que la dot constituée à Marc-Antoine par M. et M^me^ Moigneau.

La dot était en rente. Le pauvre homme vendit. A la Bourse, il rencontra le Secrétaire à l'épingle, lequel était un de ses camarades de l'Ecole de droit. Ce garçon eut la

cruauté de lui dire : Vous avez la figure renversée, cher. N'ayez donc pas d'inquiétudes. Ces dames sont escortées par Jack Milne, le plus beau capitaine des Horse-Guards. Il a bien un peu flirté avec M$^{me}$ Moigneau cet hiver...

Marc-Antoine revint à Montbeney absolument hébété et dépravé par le malheur. Il retrouva chez lui une magnifique nourrice allaitant le chétif rejeton de sa scélérate moitié. Il se mit à vivre maritalement avec elle.

M. A. Moigneau s'était proposé, comme but de sa vie, non pas seulement de faire fortune, mais de fonder une maison. C'était l'ambition de cette bourgeoisie dont il faisait partie, qui était encore monarchique alors, qui allait devenir libérale. Ambition instinctive, très sensée et du succès de laquelle dépendait l'avenir de cette classe. Le mariage de sa fille aînée avait été pour lui une première et pénible déconvenue. Mais il y en a dans la vie et il faut savoir les subir. La ruine de son fils aîné lui causa une commotion terrible : une hépatite aiguë suivit ; on eut de la peine à la guérir. Un jour, voyant sa femme pleurer à côté de son fauteuil, le convalescent releva soudain la tête et dit : Ma bergère, nous avons encore deux enfants.... Les deux aînés étaient jetés à l'eau. Et le père de famille courageux se retrouvait, allait se remettre à sa tâche.

Le second fils Horace, était charmant de figure et de caractère. Sa mère l'idolâtrait. Aussi il eut d'elle à 15 ans une pension d'un petit écu par mois (3 francs), à 18 ans un écu de six livres. Et, le dirai-je ? M$^{me}$ Moigneau paya deux fois les dettes qu'il fit à 20 ans pour la petite Jeannette Riquet, montant à 83 francs ! — Oh ! Sylvie, Sylvie, je ne vous reconnais plus là. Et vous perdîtes cet enfant...

Son père l'avait fait entrer dans les bureaux de la

Préfecture ; il les avait composés jadis et les regardait avec raison comme à lui. En 1828, Horace était chef de la division dont les maires dépendent. Les élections venant, il consulta son père. Celui-ci avait donné force gages au parti royaliste, mais il avait du flair, sentait ce qui allait arriver et engagea son fils à appuyer les candidats libéraux discrètement, en s'arrangeant toutefois pour le leur faire savoir. Le ministère Martignac, fatal à Marc-Antoine, fit Horace conseiller de Préfecture.

Ce point acquis, M. Moigneau entreprit de marier son cadet. Il obtint pour lui, en le dotant mieux que ses aînés (1829), la fille d'un conseiller à la Cour de Grenoble, charmante personne un peu frêle. Des déportements variés auxquels le sieur Horace se livra quand il se vit maître et seigneur de 7,000 livres de rente, on ne veut rien conter ici. Il fut le seul des quatre enfants Moigneau qui confirma le proverbe : A père avare enfant prodigue. Il fit impitoyablement à sa jolie moitié trois gros garçons en 30 mois, ce qui la tua. Après quoi il travailla méthodiquement à se tuer lui-même à force d'excès trop ignobles pour pouvoir être contés ici. Mais il était plus solidement construit que « sa petite défunte » et ce suicide, très égayé, put bien durer 20 ans.

M. A. Moigneau mourut en 1835 de deux blessures incurables, savoir de la ruine désormais pour lui certaine du labeur de sa vie par ses propres enfants, et de la chute de son parti. Il avait été assez sagace pour la prévoir. Il avait cru pouvoir s'en arranger et avait peut-être imaginé aussi que les libéraux victorieux s'arrangeraient de lui, il fut trompé dans ces deux espérances. Les libéraux le poursuivaient de son « *si veut le Roi, si veut la loi* ». Lui-même était trop passionné pour se résigner aux nouveautés qu'il lui fallait voir.

Il testa avant de passer de vie à trépas, donna à sa femme ce qu'il put lui donner ; et au lit de mort lui remit de la main à la main ses titres de rente au porteur (quelque 120,000 fr.). « Ma bergère, lui dit-il avec un sourire aimable, voilà la dot de notre *dernière*... Marie-la vite ; et si tu peux avec un homme de valeur qui puisse vous défendre contre *les autres*... »

*Les autres*, à savoir Baptistine et ses onze *poulots ;* Marc-Antoine et son maigre fils ; Horace et ses trois gros rejetons, assistèrent aux obsèques, puis à l'ouverture du testament, comme il séyait, c'est-à-dire en larmoyant le plus qu'ils purent.

Huit jours après ils attaquèrent le testament. Au procès ils affirmèrent l'existence des valeurs mobilières, la rendirent vraisemblable et, passant toute mesure, dirent qu'elles avaient été soustraites. La défenderesse interrogée répondit posément en se tournant vers les demandeurs : Mes enfants, je ne suis pas une voleuse. Je vous ai mal élevés, Dieu m'en punit.

Le testament était bien cimenté. Sylvie Coitier était parente (au XVII[e] ou XVIII[e] degré) de tous les membres du tribunal. Elle gagna son procès.

### III. D'Octavie Moigneau, par mariage M[me] Eyrague.

*Sa dernière,* Octavie, était une aimable fille, une droite et franche nature, point sensiblement contagionnée par les petitesses et vilenies dont elle était entourée. C'était de plus une magnifique personne. Grande, un peu forte, elle avait les traits aquilins des Moigneau, le teint blanc des Coitier, des yeux bleu sombre, brillants sous de superbes

cils noirs, un joli rire ingénu. Assez de cœur. D'esprit point. D'instruction moins encore. A peu près rien de la frivolité de son sexe. Sa mère n'ayant plus qu'elle se laissa dominer par elle. Octavie put soigner les enfants d'Horace livrés à une servante et tricoter des bas de laine pour les petits Rochon.

Les prétendants à sa main arrivèrent à la queue leu-leu, tous pourvus d'innombrables vertus, biens de fortune ou fonctions publiques, attraits personnels, diversement assortis et dosés. Ils étaient 7 bruns, 11 châtains, 14 blonds et 4 rouges.

Sylvie Coitier patronnait Sylvain Coitier, son petit-neveu et filleul, un des blonds. Selon Octavie, ce garçon était, à son nez rouge et à son rire de Silène près, tout le portrait du juge Marc-Antoine ; je croirais, disait-elle, épouser mon frère, ce qui ne se peut. Puis j'ai peur de la brusquerie de ce M. Sylvain.

Le fils du Président du tribunal, substitut à Marmande (rouge), eut la sottise d'insinuer qu'au procès la voix de son père avait décidé de tout. — Octavie trouva l'insinuation malséante. — Puis elle avait ouï dire par les vigneronnes du Vernet que « les hommes rouges ont le foie blanc, mangent la fraîcheur d'abord, ensuite la vie de leurs femmes ». — Puis, l'an d'avant, elle avait vu, au bal costumé de la Préfecture, le jeune robin déguisé en *arlequin-squelette*, déguisement séyant à sa figure émaciée et livide ; elle le revoyait toujours quoi qu'elle en eût, gambadant et ricanant en cet accoutrement macabre et cela lui donnait des frissons dans le dos.

Eyrague était le *favori*. Je n'ai pas connu de méridional plus attrayant. Son père, enfant de Nîmes, avait épousé demoiselle Jeanne de La Chambre, héritière de la petite

terre de ce nom, perdue dans les sapinières de l'arrondissement de Montbeney. Sa mère, veuve de bonne heure, était revenue habiter La Chambre où il avait grandi. Ce fils nommé Jean était un grand brun svelte, aux yeux noirs veloutés, aux traits fins, aux dents étincelantes. Sa voix était une caresse, son babil intarissable un enchantement. Avec cela il était musicien fou, poëte à ses heures, brillait à tous les exercices du corps — et ne fumait pas.— Je l'ai entendu chanter dans un concert un air de Cimarosa. Toutes les femmes en étaient folles. Tous les hommes en étaient jaloux. Quand le matin à onze heures il passait à cheval devant la maison Moigneau, blanc vêtu, ses bruns cheveux au vent, et faisait faire, sous la fenêtre d'Octavie, une courbette à sa jument fleur-de-pêcher, puis partait comme le vent, Octavie restait une heure pamée et charmée derrière son rideau de soie.

M^me^ Sylvie elle-même était séduite et étonnée de l'être. Mais Horace avec qui Octavie restait bien, Marc-Antoine qui lui écrivait, la Rochon qui venait les matins, avant que sa mère fût debout, caresser et égratigner sa sœur, poussaient les hauts cris. « Prends garde, Octavie ! Ce garçon vaut très peu. Il mangera ton avoir. On ne peut ni voir, ni avouer sa famille. Il a, d'un premier mariage de son père, un frère qui joue la comédie à Toulouse. Sa mère était une cabotine. Et il y a une sœur d'elle qui vend du poisson à Cette. Quant aux La Chambre, ils ont beaucoup vendu. Ce qui leur reste ne vaut pas 50,000 fr. »

Ce que ces cris pouvaient faire d'impression s'évanouissait au bruit du pas, au regard enivré et enivrant d'Eyrague. Le juge, le conseiller de préfecture entourèrent Octavie de machinations savantes. Elle les déjoua d'un mouvement

railleur de ses belles épaules et elle fut Mme Eyrague au mois de mai 1856.

Les deux beaux jeunes gens furent heureux bien près de trois ans. Le bonheur ne se raconte pas. Mais on peut dire les déboires de Mme Sylvie. Elle avait remis à son gendre le fameux portefeuille, lui recommandant de le grossir tous les ans quelque peu. On ne tint guère compte de cette sage recommandation. Sa fille eut des diamants, un châle de l'Inde, des robes de gros de Tours bouton d'or, de velours amarante. Son gendre se faisait vêtir, chausser à Paris. La jument fleur-de-pêcher mangeait de l'avoine énormément. Il y eut, les automnes, des parties de chasse à La Chambre ruineuses. L'hiver, Mme Eyrague donna des bals. La mère et la fille ne s'étaient pas séparées. Mme Sylvie dut donc voir servir dans son salon du pâté de foie de Strasbourg et du Moët frappé. Elle disait à Octavie une fois par jour, d'un ton de voix désolé et avec la figure de la *Mère de douleurs*, au cœur sept fois percé du glaive : « Ma fille ! ma fille, enrayez ! Votre capital doit être entamé ». Octavie, sur cela, laissait voir à son mari quelque inquiétude. Mais Jean Eyrague répondait par un grand beau rire fort charmant et absolument rassurant.

Si vous me demandez comment cela changea, je ne le sais pas bien. Sur dix hommes il y en a neuf à qui le changement ne déplaît pas. Et l'on tient que, sur dix femmes, il y en a... dix mobiles « *come la piuma al vento* ».

Le mal, je crois, est qu'ils n'eurent pas d'enfants. Un petit enfant, c'est aux époux, même unis, un lien nouveau ; on sent celui-là indissoluble. Puis ce bébé est un magicien et il transforme tout. La jeune épouse, devenue la jeune mère, a pris une beauté nouvelle plus tendre, presque

divine ; on cherche, on voit à son front ce nimbe dont Sanzio revêt sa madone. Et voilà l'époux, jeune homme hier, devenu un homme. La famille est commencée, la vie a changé de sens et de but.

Où l'enfant manque, le plaisir reste la fin et la loi ; Jean et Octavie l'aimaient tous deux. Ils en usèrent. Puis le plaisir ne tenant jamais ce qu'il promet, ils en abusèrent. On cesse, quand on en est là, de vivre l'un pour l'autre, et peu à peu de vivre l'un avec l'autre, chacun des deux ayant son caprice et suivant son feu follet.

Eyrague était honnête ; il n'entama pas le fameux capital, mais il fit quelques dettes. Le juge put le savoir et le fit savoir à sa mère. Mme Sylvie, de sourdement grondeuse qu'elle était, devint furibonde. Elle aboya et mordit. Sa fille pleura. Jean qui souffrait depuis du temps, comme on peut croire, des petitesses et des grimaces de sa belle-mère et de la neutralité de sa femme, se mit à vivre hors de chez lui, au cercle en réalité ; ailleurs encore, disait Horace à sa sœur.

A l'été 1840, le ténor Eyrague écrivait à son demi-frère qu'il se mourait. — Je voudrais te revoir, cher Jean, toi dont, vers mes douze ans, j'ai guidé les premiers pas. Je voudrais te présenter, te recommander ta nièce, qui demain n'aura plus que toi de parent sur la terre.

Octavie, quand son mari lui annonça son départ, fit la figure la plus soupçonneuse qui se puisse. Eyrague lui montra la lettre timbrée de Montpellier et partit.

Il resta absent deux mois. Les Moigneau mirent ce temps à profit. Ils rentrèrent dans la maison avec l'agrément de leur mère qui avait besoin d'alliés. Le juge parla à celle-ci de séparation de corps. Avec un peu de savoir-faire, disait-il, on la rendra possible. Mlle Sylvie, effarée d'abord,

finit par mordre à ce hameçon. Ses enfants, affolés par l'espoir de mettre hors de la maison un intrus qui y avait introduit le désordre, et qui pouvait, à la mort de Mme Moigneau, les en chasser, se relayèrent autour d'Octavie, l'obsédèrent pour l'amener à leurs vues.

— Il n'a pas touché à ma dot, disait-elle froidement.

— Mais premièrement il en dévore le revenu. Et toute fortune qui, en ce temps-ci, ne s'accroît pas, diminue. En second lieu, il s'est endetté et on ne tardera pas à te demander de répondre pour lui.

— La Chambre valait 80,000 francs.

— Ils sont mangés et au-delà.

— Mais il a quelque chose dans son pays.

— Oui, dit le juge en ricanant. Un métayage indivis entre son frère le cabotin et lui, pouvant rendre 700 francs aux bonnes années. La mendicité, quoi !

— Non, dit Horace, la pauvreté. Mais elle est délicieuse, sur les bords fleuris du Gardon. Il a sûrement là une chaumière, des moutons, un galoubet.

— Et ce beau Némorin y aura bien retrouvé une Estelle, dit la Rochon.

— On veut m'inquiéter, répondit Octavie pâle.

— Ma pauvre chère ! il en a deux à La Chambre !

— Et une ici, ajouta Horace à demi-voix.

Octavie pâlit. Aimait-elle encore son mari ?

C'est douteux. Cependant elle était follement jalouse de lui. Son cœur saignait, son amour-propre se révoltait à ces misérables propos.

Ils le virent, et ayant constaté la blessure, ne se firent faute d'y verser du poison aux occasions.

Pendant ce temps, Jean Eyrague, dans leur modeste petit mas de la Gardonenque, aidait son frère à mourir. Quand

ce fut fait, il écrivit à sa femme qu'il allait revenir avec une nièce de seize ans, charmante de tout point, et la priait de faire bon accueil à cette enfant pour l'amour de lui.

Si la vie apparaît plus sérieuse à côté d'un berceau, elle le semble bien davantage à côté d'un lit de mort. Sous le coup de l'émotion qu'il ressentit en fermant les yeux de son frère, sous le poids de la responsabilité que ce frère lui léguait, Jean prit deux résolutions graves.

Il mit en vente le petit mas et la métairie, pour le prix être affecté à la dot de Léocadie Eyrague ; honnête et charmante qu'elle était, avec ces 40,000 fr., elle trouverait un mari sortable.

Que s'il ne pouvait plus vivre avec M^me^ Moigneau, il proposerait à Octavie d'aller s'établir à La Chambre. Pour persuader cela à sa femme, il aurait à la reconquérir. Mais en tout état de cause, qu'avait-il de mieux à faire ? Ils étaient liés l'un à l'autre d'un lien qu'on ne brise pas, jeunes encore, sans reproche grave à se faire....

Le projet était sage. Ce n'était pas une raison pour qu'il réussît. Il faillit réussir pourtant.

Octavie fut très froide d'abord. Mais quand elle revit dans les yeux de son mari son regard d'autrefois, quand elle se sentit enveloppée des caresses de sa voix mâle et tendre, elle s'émut. Il redevint son maître...

Il la savait droite, il n'hésita pas à lui dire ses projets pour eux, qui l'attendrirent, ses vues généreuses pour sa nièce : elle les épousa avec joie. L'innocence, la vivacité de Léocadie évidentes, lui prouvaient la fausseté des propos qu'on lui avait tenus et la rassuraient. Glaciale d'abord avec la jeune fille, elle devint gracieuse pour elle. Et elle se chargea de ramener M^me^ Moigneau fort revêche, bien que son gendre, depuis son retour, fût pour elle parfait.

Octavie décida sa mère à aller passer l'automne au Vernet, à faire ses recouvrements et provisions d'hiver. Ils eussent mieux fait de l'emmener avec eux, à La Chambre, où ils allaient, dit Octavie à sa mère, faire des économies et vendre une coupe de bois, devant rembourser une notable part de la dette de M. Eyrague. Sylvie Coitier, à ce mot d'économie, eut un tressaut de joie, à celui de remboursement un douloureux soupir. Elle acquiesça et partit.

A peine était-elle au Vernet que Marc-Antoine y arriva avec son fils Sylvain, filleul de Sylvie. Baptistine, coalisée avec le juge, disait: Ce petit ressemble à sa marraine *comme deux gouttes d'eau*. Il est tout le survivant des Coitier. Selon l'ordre de nature, ce beau bien du Vernet qui est leur œuvre, devrait aller à lui.

— Il y a peu d'apparence qu'il en soit ainsi, dit le juge à voix basse, mais de façon à être entendu par sa mère qui, assise à son rouet, ne faisait pas mine d'écouter. Nous avions un ennemi chez nous. Nous en avons deux.

— Oui. Et la nièce est plus dangereuse que l'oncle. Les femmes jouent mieux la comédie que les hommes. Avouez, ma mère, que cette petite masque vous a déjà séduite à moitié.

M^me^ Moigneau regarda ses deux aînés et vit à leur figure qu'ils avaient une révélation à lui faire. La curiosité la prit.

— Cette petite? mais elle a l'air honnête.

— C'est dans son rôle, s'écria Marc-Antoine tonitruant. Elle a joué les ingénues; je le sais de bonne part.

— Une comédienne chez nous! fit la Rochon joignant les mains et élevant au plafond, à défaut de mieux, ses yeux chassieux. Une comédienne chez nous! Ce n'est pas possible...

Véritablement, en voilà assez pour indiquer ce qui se

trama là pendant trois mois. Il y a de vilaines choses dans le monde et il est bon de le savoir. Les traités de tératologie ont leur utilité et raison d'être. Mais ceux qui s'adonnent à l'étude et à la description des monstruosités en viennent trop souvent à montrer des déformations, rares en somme, comme des qualités courantes de l'espèce humaine, visibles ou secrètes. Ils se trompent, je crois. Mais ils verraient juste qu'il ne faudrait pas l'afficher. Montrer que l'espèce ne vaut rien c'est encourager ceux qui hésitent à faire le mal, excuser ceux qui le font.

Réfugions-nous dans la vallée de La Chambre. J'étais bien triste quand je l'ai vue, elle ne m'a pas consolé ; mais elle m'a ravi. Longue, étroite, sinueuse, elle s'enfonce à trois kilomètres dans la première rangée de nos montagnes. Les sommets peu élevés qui l'enclosent, ravinés par des torrents descendant des plateaux supérieurs encore boisés, affectent les formes les plus diverses. Leurs pentes sont couvertes de petits bois riants, de pelouses fraîches, et à l'exposition du midi de vignes complantées de pêchers. Ici et là de grandes roches calcaires montrent leurs faces graves et cinq ou six petites cascades babillent. Le fonds est un pré ondulé, semé de bouquets de hêtres, coupé en deux par un ruisseau profond, sinueux, à demi caché sous un double rideau d'aulnes, de saules et de peupliers, et peuplé de truites et d'écrevisses.

En cet Eden ignoré est le manoir plus d'à moitié ruiné. Au milieu d'un amoncellement de murs croulants vêtus par les plantes pariétaires de draperies vertes et écarlates, il reste deux corps de logis en bon état, savoir une métairie avec 40 têtes de bétail et une grosse tour carrée du XIV[e] siècle, encore logeable, ayant été réparée au XVI[e], et gardant un riche ameublement de cette dernière époque.

Octavie était venue là aux fêtes de la première année de son mariage : elle n'avait bien vu alors ni les fêtes, ni les lieux. Avec son Jean d'autrefois, bon, affectueux et gai ; avec l'enfant vive, aimante, spirituelle qu'il avait amenée du Midi, elle y passa les meilleurs mois de sa vie, le plus bel automne qui se puisse voir, à chasser au filet, à pêcher, à se baigner dans les ruisseaux, à cueillir des morilles dans les bois, des nymphéas dans les eaux dormantes ; dans les prés ces fleurs lilas que nos paysannes appellent des *veilleuses* de ce qu'elles fleurissent quand l'on commence à veiller. Jean prenait des grives à la pantière. Octavie composait avec le laitage parfumé du pays des crèmes parfaites ; Léocadie des pâtisseries faisant bien de l'honneur aux nonnes de Montpellier qui l'avaient élevée. Le soir ils enseignaient à lire, à chanter en parties aux enfants des fermiers. Ils chantaient eux-mêmes de la musique composée par Jean. Ils lisaient des vers, des romans, un monde nouveau pour les deux jeunes femmes élevées l'une au ménage, l'autre à la dévotion...

Les trois mois finis trop tôt ; tristes de quitter ces beaux lieux, cette vie idyllique, ils rentrèrent à la ville. Ils y trouvèrent M[me] Moigneau armée en guerre à nouveau. Trois petits mots qu'Octavie lui dit à l'oreille firent sauter son vieux cœur coriace dans sa poitrine, et la *retournèrent* une dernière fois.

Octavie était grosse. Cette grossesse fut laborieuse. Jean bouleversé par son espérance et par sa crainte ne quittait plus sa femme — vivant du baiser dont elle payait son adoration muette — se disant que jusque-là il n'avait pas connu la vie tout entière et ne s'était pas connu lui-même tout à fait.

A la fin de mars et un lundi, il dut aller à Longueville

toucher le prix de sa vente de bois, et avec le montant rembourser une somme qu'il avait empruntée là.

Le mardi, Mme Moigneau se mit au lit avec un rhume accompagné de fièvre. Le mercredi, Octavie fit une fausse couche. La Rochon accourut, fut maîtresse au logis ; la nuit suivante, (Léocadie veillant Mme Eyrague), elle ouvrit avec un *rossignol* le secrétaire de la jeune fille. Elle y trouva un *mémorial* où elle lut :

« 7 octobre. A ma place, dans la chapelle des Augustines, j'avais devant les yeux un Saint-Michel vainqueur du dragon, d'une altière et charmante beauté. Je l'aimais plus que Dieu. Ce matin, quand Jean a écrasé du pied cette vipère, j'ai trouvé qu'il ressemblait à l'archange. Comment cette ressemblance m'avait-elle échappé jusqu'ici ?

» 11 novembre :

Du déplorable amour dont la honte me suit
Jamais mon triste cœur n'a recueilli le fruit....

» 31 décembre. Je lui ai donné pour étrennes deux portraits que j'ai faits en cachette, un de mon père, l'autre de lui. Il a pâli. Il a pris mes mains tremblantes. Il m'a donné sur le front, sur les yeux un baiser dont je meurs...

» 29 janvier. M'aime-t-il? M. de Goulart m'a demandée, il est agréable, il a du bien, il est très épris de moi. Jean m'a dit : « Le veux-tu ? ». J'ai répondu : Je ferai ce que vous trouverez bon. Il m'a transpercée de son regard de feu et m'a dit : « C'est donc non » d'un air soulagé... Il m'aime donc?...

» 28 février. Il m'aime ! !

» 21 mars. Octavie a fait une fausse couche ! Si... elle mourait ?... »

Au matin, la Rochon, tremblante de joie, courut à sa mère, lui lut, lui fit lire la pièce fatale. M$^{me}$ Moigneau se leva fiévreuse, fit appeler Léocadie, lui cracha au visage et, assistée par sa fille aînée, la jeta hors de sa maison.

La malheureuse fille alla droit au couvent des Bernardines qui recevait des pensionnaires. Elle demanda à voir la Supérieure, lui dit en pleurant ce qui lui arrivait et implora d'elle un asile.

— L'affection de M. Eyrague pour vous est coupable? Vous... en êtes sûre, Mademoiselle ?

— Hélas ! Madame, on croit vite ce que l'on désire...

— Mais alors il ne vous a rien dit, et... vous restez... pure ?

— Oui, Madame.

— On va vous donner une cellule. Jetez-vous vite aux pieds de Jésus crucifié, remerciez-le de vous avoir, si votre soupçon est fondé, préservée d'une chute totale. Mais s'il ne l'était pas, vous auriez à demander pardon à Dieu et de votre détestable amour et de ce soupçon criminel.

Leur première vengeance prise, Mesdames Moigneau et Rochon avaient fait appeler Horace. Le trio tint conseil. La vieille femme, restant mère à quelque degré, hésitait à prévenir immédiatement sa fille, cela pouvant aggraver son état. Ce que la Rochon pensait mais n'osait dire, le débauché sans cœur le dit : « Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, prendre un parti aujourd'hui. Aujourd'hui tout est facile. Demain l'intrus sera là. Nous aurons une lutte à soutenir. Car vous ne voulez pas, ma mère, d'un adultère qui est un inceste chez vous. Eh bien, cette lutte sera plus pénible pour Octavie qu'une communication faite de suite avec les ménagements nécessaires ».

Mme Moigneau ayant acquiescé à moitié, il alla parler à Octavie. La malheureuse femme prit des convulsions accompagnées d'un peu de délire, puis tomba dans une sorte d'engourdissement. Horace courut chez un homme de loi, revint deux heures après avec un grimoire, tira d'Octavie, à une proposition qu'elle comprit peu ou point, un consentement à peine articulé, et lui fit signer une requête au Président du tribunal où elle se pourvoyait en séparation de corps, ladite requête « contenant les faits sommairement, et accompagnée de la pièce à l'appui », comme veut le Code de procédure civile.

Quand le lendemain Eyrague arriva, la porte de la chambre de sa femme lui fut refusée par Horace et la Rochon. Il trouva sur la cheminée copie de la requête, lut deux fois, poussa un cri d'homme qui se noie. A ce cri un domestique, qu'il avait amené du Midi six mois auparavant, entra. Eyrague lui dit d'aller chercher sa nièce. Ce garçon lui répondit qu'il avait conduit la veille Mlle Léocadie aux Bernardines puis, sur ses questions, lui raconta par le menu ce qui s'était passé dans la maison depuis son départ. Il ajouta : « Il faut que Monsieur sache tout. Hier soir il y avait du monde sur la Place, on causait de l'affaire. On m'a questionné de façon à me faire voir qu'on la savait. »

Le Président, au reçu de la requête, avait couru au Cercle en dire le contenu. Son fils (l'Arlequin-Squelette) avait été supplanté par Eyrague ; il s'en souvenait.

Dans la journée Jean se présenta de nouveau chez sa femme. Il trouva la porte défendue par trois demoiselles Rochon larmoyantes, aboyantes, fort affreuses à voir. Il insistait : il vit apparaître derrière ces trois furies, la Rochon elle-même, hérissée comme la Gorgone, laquelle

lui cria le plus dramatiquement qu'elle put : « Monstre, votre vue achèverait ma sœur, . . Jusqu'à quand souillerez-vous de votre présence une maison honnête où vous avez apporté la honte et la mort ! »

Jean battit en retraite devant ce mouvement d'éloquence d'autant plus beau que la Rochon n'avait jamais lu Cicéron.

Il fit tenir à sa femme, par une femme de chambre à laquelle il donna deux louis, le mot que voici :

Ma chère Octavie — laissez-moi vous nommer ainsi une dernière fois — vous n'avez pas dicté cette requête qu'on me signifie, j'en suis bien sûr. Vous l'avez signée ; tout est fini entre nous. Je n'y ferai pas opposition. Je veux vous dire surtout que je n'ai manqué ni à la mémoire de mon frère, ni à sa pauvre enfant que je lui avais promis de traiter comme ma fille ; ni à vous, chère femme, dont l'amour reconquis me rendait si heureux ; ni à moi-même qui suis faillible, mais incapable de forfaire à l'honneur. Adieu pour toujours.

Il écrivit ensuite à la Prieure des Bernardines :

Madame, je vous suis profondément reconnaissant d'avoir bien voulu accueillir une enfant malheureuse, coupable au plus d'un rêve malsain Vous m'approuverez de ne pas la revoir. Le prix des Aigualades, qui est sa dot, est déposé chez le notaire Marcel ; le revenu lui en sera servi jusqu'à l'époque de sa majorité où le capital sera mis à sa disposition. Ne la gardez pas chez vous. Elle ne saurait faire une bonne religieuse ; elle peut assurément faire le bonheur d'un honnête homme.

Ensuite il délégua régulièrement à ses créanciers une part du revenu de La Chambre suffisant à éteindre sa dette et à en servir les intérêts.

Puis il quitta le pays où on ne l'a pas revu. Il serait, dit-on, entré au service de Savoie et aurait été tué à Novare.

Les quatre enfants Moigneau sont morts entre cinquante et soixante-cinq ans d'une maladie de foie, comme leur père.

Sylvie Coitier leur a survécu. Elle est morte dans un grand âge d'un rhume capillaire qu'elle traitait avec des tisanes froides pour ne pas allumer de feu. Elle avait eu quinze petits-enfants. Le fils du juge par suite de débauches précoces, les trois fils d'Horace, un peu scrofuleux et phtisiques, trépassèrent avant vingt ans. La Rochon, ayant des préventions contre la vaccine, n'avait pas fait inoculer ses enfants ; elle en perdit sept dans une épidémie de variole : un, soldat, a été tué par les Kabyles ; un, arpenteur, par une vipère. Deux filles restent. Elles ont hérité du bien des Moigneau et se sont faites religieuses.

Mme Moigneau de Verrière a débuté avec succès en 18.., au théâtre de la Nouvelle-Orléans comme Dugazon. Ayant en peu d'années mis de côté 4 ou 5,000 dollars, elle a monté *sur la Levée* un magasin de modes prospère. Elle l'a vendu une bonne somme, et a épousé Franklin Smith, arrière-petit-fils d'un marchand d'esclaves de Liverpool et d'une négresse marronne de Saint-Domingue, donc sang-mêlé très authentique, mais le plus beau mâle qu'on puisse voir. Après la conquête du Sud, ce quarteron a été nommé, plus ou moins régulièrement, par la Louisiane, sénateur des Etats-Unis. Mme Smith de Verrière, ni mieux ni plus mal à soixante ans qu'à vingt, a un hôtel en marbre blanc à Washington, dans la cinquième avenue, et un salon politique où on a préparé plus d'une résolution du Congrès. Si j'étais *cause-finalier*, j'ajouterais qu'elle a été créée pour importer les modes françaises en Amérique.

— Mais Léocadie Eyrague ? Elle a dû quitter le couvent

par la porte, ou par la fenêtre... et j'ai dans l'idée qu'elle doit jouer la tragédie quelque part, comme à Carpentras, Aubenas ou Pézénas...

— Bien dit, lecteur gouailleur, à un détail près.

Léocadie Eyrague devait prendre le voile un certain dimanche après Pâques. Dix jours avant, un vendredi saint, comme on sut qu'à l'office elle chanterait le *Stabat*, toute la ville accourut, car elle avait une voix de contralto superbe et disait avec une grande dévotion et une simplicité puissante. Parmi les auditeurs fut Aymar, baryton de la troupe qui avait passé l'hiver à Montbeney ; ce garçon avait appris ce qu'il savait de musique du ténor Eyrague, il avait chanté souvent chez son maître avec Léocadie et la reconnut à la voix tout de suite. Comment il parvint à avoir deux ou trois entrevues avec la novice au fond du petit bois enclavé dans le jardin du couvent, je ne l'ai point su. Mais tout Montbeney sait que la veille de sa profession, Léocadie partit avec le baryton. Comme celui-ci était honnête il l'a respectée et en a fait sa femme. De la dot de M^lle^ Eyrague, ils ont acheté à Marseille un fond de droguerie de quelque importance, ayant des relations directes avec le Levant qui est le pays de production. M^me^ Aymar reste belle, quoiqu'elle ait pris un peu trop d'embonpoint ; elle a été une assez fidèle et bonne épouse, est une mère excellente et une marchande de drogues modèle.

# YVES MORIER.

La famille de Rozay est une des bonnes familles de Franche-Comté. Depuis des siècles, elle avait la coutume de placer ses filles non mariables dans l'abbaye noble de Viry-les-Comtesses. En 1780, une demoiselle de Rozay, Marie-Gabriel, était doyenne, une Aimée-Philiberte était chantre, qui sont les premières dignités de cette célèbre maison. M. de Rozay ne voulant pas laisser éteindre un usage constatant à lui seul l'ancienneté de sa famille (car pour entrer à Viry, il faut prouver neuf quartiers du côté paternel, des marques honorifiques jusqu'au septième aïeul et que la mère soit demoiselle); M. de Rozay envoya à ses deux sœurs, en cette même année 80, sa fille Julie-Sabine, âgée de quatre ans.

Cette enfant fut élevée sur les genoux de M^me^ la Doyenne. A la date où elle arriva, il y avait, parmi les Chanoinesses-titulaires, trois filles de la maison royale de Saxe, alliée si étroitement à la maison de France. On sent que des personnes de cette qualité ne venaient pas chercher là les mortifications, les pratiques austères et mornes de la vie cénobitique. Les comtesses de Viry ayant chacune leur maison et prébende séparée, exemptes de clôture, avaient une existence agréable. Les pères, frères, neveux, cousins des cinquante-deux *recluses* fréquentaient

chez leurs filles, sœurs, tantes et cousines sans difficulté et sans scandale, encore bien que les deux tiers d'entre eux fussent de brillants jeunes officiers du Roi.

Dès la première année de son Décanat, M^me^ Marie-Gabriel avait établi chez elle l'usage, existant en beaucoup de maisons conventuelles, de monter et jouer le jour de l'Epiphanie quelque pièce de théâtre. On commença par Esther, puis on vint à Polyeucte, puis on arriva à Phèdre.

Si bien que Sabine de Rozay, prenant le voile à la Noël 89, était (accessoirement !) occupée à cette date à apprendre le rôle d'Aricie. La prise d'habit du 25 Décembre fut d'ailleurs fort belle et presque aussi touchante que la représentation du 6 janvier suivant. M. le colonel Abel de Lanty, neveu de M^me^ de Lanty, *la Secrète* (troisième dignitaire de la maison), chanta (à la prise d'habit) un motet dans la perfection. C'est lui qu'à Montbeney on appelait le Séraphin pour sa beauté pudique et ses façons de vierge. On racontait, d'ailleurs, qu'il avait par la ville onze enfants naturels et aux champs deux ou trois. Mais dans ce pays-là on surfait tout.

A la représentation de Phèdre, toute la noblesse d'alentour accourut. Quelques bourgeois, gens d'affaires, fournisseurs de l'Abbaye, furent admis aussi sur le pied de *beyeux* (voir le *Dictionnaire de l'Etiquette*, le meilleur ouvrage de M^me^ de Genlis, au dire du roi Louis XVIII). Et c'est là qu'Yves Morier vit Sabine pour la première fois. Les acteurs et actrices furent de l'avis commun au-dessus de tout. Phèdre, M^me^ de Lanty, grande brune, portant avec aisance et majesté ses... quarante printemps, dotée de larges appas, mûrs, magnifiques encore ; d'une figure irrégulière, mais expressive ; de grands yeux vert-

de-mer au regard de feu ; d'une voix quasi virile, d'un geste fiévreux ; justifiait tout à fait le vers terrible :

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.

Son neveu, demi-nu sous sa courte chlamyde et sous son carquois d'or, était le plus bel Hippolyte qui se soit vu jamais. Et toutes les personnes du sexe là présentes étaient, comme la fille de Minos, assez enclines à aller l'attendre « à l'ombre des forêts... »

Il faut excepter pourtant « la timide Aricie ». Elle allait avoir quatorze ans. Une longue robe de fin lin accusait la maigreur délicieuse de ses formes. Un fil de perles faisait ressortir la blancheur de son col. Sa figure fine, pâle et pure restait froide au milieu des égarements qu'on sait. Son œil large, d'un bleu noir, regardait, écoutait sans comprendre. A la voir accepter l'offre du beau chasseur d'un regard fraternel et d'un sourire innocent, on sentait qu'elle n'entendait cette offre qu'à demi...

Ce contraste inattendu sembla tout à fait piquant et ajouta un attrait rare à cette soirée fort charmante et qui n'eut pas de lendemain — encore bien que peu après on eût affiché à la porte de l'Abbaye un placard annonçant que les comédiens ordinaires de Viry donneraient incessamment une représentation de l'*Incestueuse sans le vouloir*, où M^me^ Lanty et son neveu joueraient les rôles de Sémiramis et de Ninias. Cette polissonnerie fut attribuée généralement au marquis de F..... dont Phèdre avait dédaigné les hommages.

La Révolution venait. Elle ouvrit les portes peu sévères de cette Thélème et dispersa ses recluses.

M. de Rozay avait disparu. On le disait émigré. Le Directoire de Poligny avait mis ses biens sous le séquestre.

Les trois dames de Rozay se réfugièrent chez les Morier, bonnes gens de la ville à qui Mme la Doyenne avait donné la fourniture des cires de l'Abbaye, et qui les reçurent avec joie. La maison était composée de deux vieux Morier, qui ne comprenaient guère rien à la Révolution, et de leur fils nommé Yves, qui s'y était jeté avec enthousiasme.

Mme Marie-Gabriel avait de l'âge ; elle ne put se faire à ce qu'il fallait voir et entendre, et, à deux mois de là, passa de vie à trépas. Mme la Chantre employait la moitié du temps à dormir, l'autre moitié à gémir. Elle s'affaissait rapidement. Mme Sabine, sortie du couvent enfant, devint jeune fille le lendemain du jour où Mme la Doyenne mourut. Il lui semblait que sa vie avait été jusque-là un songe gracieux et que la vie réelle, sombre, menaçante, commençait pour elle. Elle en comprit les conditions fort vite. Elle demanda à apprendre un métier. La mère Morier parla de lui enseigner à faire la dentelle. Yves à vingt-quatre ans n'eût pas osé contredire sa mère ; mais il conseilla à Mme Sabine, prenant sur lui pour cela, car il n'osait trop lui parler, d'entrer dans un atelier de lingerie ; il lui en dit les raisons, à savoir, qu'en l'état des choses la dentelle manquait de débit, mais qu'on porterait encore longtemps du linge.

Les vieux Morier avaient acquis un petit bien de leurs épargnes. Yves était armurier habile. Sabine au bout de peu de mois gagna sa vie. Rien ne semblait devoir troubler ce modeste intérieur inoffensif. Mais on apprit à Viry que M. de Rozay avait péri les armes à la main, à la dernière sortie des Lyonnais (8 octobre 1793). Presque immédiatement, sur un avis venu de la municipalité de Rozay, le Comité de surveillance demanda l'incarcération des deux Bénédictines.

Yves acheta un bonnet phrygien et courut à la Société populaire. Elle siégeait aux ci-devant Pénitents noirs dans une chapelle large, peu profonde, peu éclairée et semblable à un four. A la voûte on voyait encore grimacer d'affreuses figures de démons et de damnés ayant représenté jadis le Jugement dernier : elles rendaient le public réuni là presque agréable à voir. Le Président était le citoyen Aristide Lejuste, petit bourgeois noiraud et finaud, déguisé de son mieux en sans-culotte. En cette bourgade où la Révolution n'a pas fait de mal, n'y étant attaquée par personne, on disait de lui « qu'il n'était pas si diable qu'il était noir ». Yves lui demanda la parole et l'obtint.

Ce garçon était grand, bien pris, avait de beaux traits sympathiques, la physionomie heureuse et la plus ouverte qui se puisse voir. Son patriotisme était connu. Il parla tout de suite, avec une émotion et un frémissement singulier, de la vieille religieuse qui n'existait plus qu'à demi, de la jeune fille qui s'était improvisé si courageusement ouvrière, c'est-à-dire citoyenne... « Certes, ni son aiguille, ni son sourire ne sont bien menaçants pour la République (rire général). Je pense plutôt que l'exemple par elle donné aux oisifs de sa caste paraîtra un service rendu, à tous les bons citoyens. » (Marques d'approbation.)

Le juste Aristide répondit qu'outre l'avis de la municipalité de Rozay, il venait d'arriver ordre du représentant Bassal, de présent à Franciade (Lons-le-Saunier), de s'assurer des deux béguines qui n'avaient pas abjuré.

Yves reprit avec un accent de détresse qui secoua tous les cœurs dans le rude auditoire : Un peu d'humanité citoyens ; la vieille femme est malade. La jeter en prison, c'est la tuer. Je ne vais pas proposer de désobéir au

Représentant. Mais on peut mettre les deux nonnes aux arrêts domiciliaires...

— Où çà ? dit Aristide Lejuste. Chez la mère Morier, n'est-ce pas ? Entendu, c'est une bonne patriote. Et, bien que tu n'aies pas précisément la trogne d'un geôlier, je m'assure que tu garderas les deux prisonnières très bien, surtout la petite ci-devant : hein ?

Yves rougit comme une fille. Toute la salle applaudit, Aristide donna l'accolade au jeune homme et lui dit : Fils, tu promets de faire ton possible pour décider la petite à abjurer ? Les Jacobines qui tricotaient par-là voulurent aussi embrasser le beau garçon qui le leur rendit, ayant de la joie plein le cœur...

Pendant les quatre mois suivants, un grand sentiment de sécurité régna dans la maison Morier. Les trois vieillards ne sortaient guères que les jours de Décade, pour se montrer au *Temple*, munis de vastes cocardes. La jeune fille, le jeune garçon passaient la journée à travailler. Le soir Yves allait un instant au club, plaçait un mot et revenait souper. L'heure était douce et le payait de ce qu'il avait fait. La petite salle close aux bruits du dehors, chaude, éclairée doucement, était presque gaie. Après le repas sobre, dans leurs bons fauteuils, les vieux dormaient à demi dans une quiétude comparable à celle des deux minets assis aux coins de la cheminée, Sabine cousait sous la lampe. Sa tête charmante était nue ; ses cheveux, châtains avec des étincelles d'or, lui faisaient comme une auréole. De longs cils noirs le plus souvent baissés laissaient passer parfois son beau regard sérieux. Quand ce regard passait sur Yves qui lisait quelque livre choisi, à haute voix, cette voix mâle et tendre tremblait, la figure du lecteur se couvrait d'une rougeur courte, et il sortait de

ses yeux clairs comme des rayons. Mais Sabine ne le regardait plus et ne lui adressait la parole jamais...

En février 94, Bassal arriva, s'enquit, fronça le sourcil. Le soir même Sabine dut partir avec sa tante pour les prisons du Chef-lieu, sur une charrette mal couverte. Avant de la suivre, il faut dire pourquoi cette fille inoffensive était poursuivie avec un tel acharnement.

Son père avait un cadet, qu'on avait fait bon gré malgré chevalier de Malte. Ce déshérité avait scandalisé La Valette, qui n'est pas prude, de ses déportements. La Révolution éclatant, il accourut, jeta son ruban noir aux orties, fut tout ce qu'il fallait être pour se pousser, à savoir Girondin en 92, Dantoniste en 93, Hébertiste en 94 ; se maria, bien qu'il n'aimât pas les femmes, à la sœur surannée d'un représentant montagnard du Doubs. Il voulait, pour tout dire, la succession de son frère et à cette fin ne reculait pas devant l'idée de se défaire de sa nièce.

L'incarcération de celle-ci dans une ville où le parti Hébertiste resta le maître jusqu'en mai 94, où l'on parlait couramment de septembriser les détenus, était un pas vers ce but. Bassal fut circonvenu et donna l'ordre.

Yves suivit la charrette à pied. Il avait lentement économisé sur ses gains d'ouvrier une vingtaine de louis. Il obtint pour les deux captives, à la couchée, des lits plus décents, aux deux dînées quelques égards.

Il y avait au Chef-lieu cinq prisons contenant près de cinq cents hôtes. La geôle qu'habitaient les ci-devant religieuses était un vieil hospice délabré, ouvrant au nord sur un faubourg, au sud sur les champs. Yves se logea au sud, dans une ferme dont le grenier dominait le jardin de l'hospice. Il gagna le perruquier qui coiffait tous les matins les recluses (on changeait celui-ci souvent

par précaution ; mais tous ces Figaros étaient hostiles à une révolution qui supprimait la perruque). Il échangea un ou deux billets avec M^mes de Rozay, et put correspondre avec elles, de sa fenêtre sur le toit, au moyen de signes convenus.

Vers la fin d'avril, le bruit qu'une tentative sur les prisons était imminente se répandit. Quelques figures sinistres venant de Commune Affranchie circulaient dans les cabarets. Yves paya à boire à l'un de ces émissaires, l'ivrogne s'éprit de lui et lui dit le jour, l'heure, les noms des personnes particulièrement menacées : la jeune de Rozay en était. Yves s'assura du paysan qui le logeait, se prépara à pratiquer avec son aide un trou dans le mur du jardin de l'hospice, mur en cailloux roulés et menaçant ruine, et à enlever Sabine à temps.

Une nouvelle arrivant de Paris, la révocation de Bassal, son remplacement par Léautier qui venait d'arrêter à Lyon l'effusion du sang, suspendit tout.

Le jour de son entrée à Longueville, le nouveau proconsul se montra à la Société populaire. C'était un homme de haute taille, à la contenance grave, ayant le regard éteint de ceux qui peuvent tout, des traits fatigués encore assez beaux, le teint factice de ces hommes-femmes recourant pour le conserver à des secrets de toilette quasi-perdus. Il prit un ton uni et plutôt doux pour dire des choses hardies. Il demanda à l'Assemblée stupéfaite d'abord, puis effervescente, de ne pas vouloir être plus républicaine que la Convention et d'accorder à son mandataire un vote de confiance qui rendrait sa mission d'apaisement plus facile. On comprit qu'il s'en passerait au besoin. Une discussion orageuse suivit, pendant laquelle il écouta avec une impassibilité railleuse, jaugeant les

orateurs, prenant des notes et des noms. Entre autres celui d'un jeune homme dont les dehors, le ton honnête, le sens droit, le patriotisme intelligent lui plurent.

Huit jours après, le Représentant *confia* une mission à Genève à un secrétaire amené de Paris qui le trahissait et fit appeler ce jeune orateur, lequel était Yves Morier. Il lui fit à brûle-pourpoint quelques questions auxquelles Yves répondit sans hésitation et sans réticences. Après quoi Léautier donna la place vacante à ce garçon qui n'avait pas d'engagement de parti et était honnête.

Yves vit donc de près de quoi est fait ce qu'on appelle gouvernement. Le sentiment dont il resta frappé et dont je retrouve l'expression dans ses notes ressemble assez à celui dont j'ai été pris moi-même quand, ayant lu sur la Révolution dans notre province une brochure de soixante pages et croyant connaître la redoutable époque, je me suis vu en face des deux cents énormes in-folios manuscrits laissés par elle dans nos archives départementales. Que ne puis-je le faire partager quelque peu par nos aimables improvisateurs croyant bien faire de l'administration ou du gouvernement en troussant un entrefilet ou un speech après boire, et disant, et croyant qu'on se tire de tout sans tant d'affaires, avec des principes et de la décision.

La série de soucis, d'inquiétudes, de complications, de tiraillements, de déconvenues par lesquelles il faut passer; la somme de veilles, d'études, de labeurs qu'il faut donner frappa ce jeune esprit droit et sagace de stupeur, puis de respect, puis de reconnaissance pour ce juge de Louis XVI. Il comprit tôt d'ailleurs que Léautier venait dans le Haut-Rhône diriger la Révolution dévoyée, nullement l'enrayer, encore moins la faire rétrograder. Il s'associa à cette tâche

avec zèle et intelligence. La première chose que fit le Proconsul fut d'ouvrir les prisons encombrées à ceux et celles qu'on pouvait élargir sans danger pour la République, après enquête toutefois. Il demanda l'avis du jeune secrétaire sur deux ou trois prisonniers. Il le suivit une fois. Ce que voyant, Yves se décida à parler pour les dames de Rozay. Il en parla avec trop de chaleur. Le Conventionnel sourit, ce qui ne lui arrivait guère. Il consulta des notes apportées de Paris, hocha la tête ; puis voyant l'air désolé d'Yves, il mit sa main belle et toujours glacée dans les cheveux blonds du jeune homme et lui dit : « Mon enfant, j'entends bien ce que vous me dites et ce que vous ne me dites pas. Il y a contre ces deux personnes un prétexte, c'est qu'elles n'ont pas abjuré, et une raison, c'est une inimitié intéressée, puissante. Rendez-leur, sans me commettre, la captivité douce. C'est tout ce qui se peut pour le moment. »

Ce qui se pouvait fut fait. Les deux prisonnières, malades pendant ce dévorant messidor de l'an III, eurent quelques douceurs, purent descendre matin et soir dans le jardin de la maison, vaste, agreste, plein d'ombre, d'air, d'eaux courantes. En passant sous la fenêtre de la ferme (une lucarne sur le toit), Sabine levait des yeux reconnaissants vers l'ami qui ne l'abandonnait pas. Il semblait à Yves que la divine figure pâle se colorait un peu en le voyant. Mais ce pouvait être le reflet de l'ombrelle rose.

Et les jours suivaient les jours, pleins d'une attente et d'une anxiété pesantes. On sentait vaguement venir la journée qui devait ou redoubler, ou arrêter l'effusion du sang humain. Yves, visitant les districts à la suite du Représentant, avait trouvé les campagnes désaffectionnées à cause des réquisitions et du maximum. En rentrant au

Chef-lieu il le trouva murmurant à cause de la cessation totale du travail. Le parti montagnard était et voulait rester le maître. Il pouvait se porter, aux premiers murmures, à des extrémités terribles. Il était provisoirement muselé ; mais Yves avait entendu Léautier répéter ceci : « Rendre la République tolérable, ce n'est que notre second devoir ; le premier, c'est de la sauver ». Il ne doutait pas qu'au jour où la cause serait menacée, le Représentant ne démuselât les lions... et les tigres.

Le jeune homme tremblait donc pour les deux captives et songeait de nouveau à les faire évader. Mais ayant pour Léautier, à côté duquel il était en deux mois devenu un homme, un respect et une reconnaissance profonds, il voulut, avant de rien faire, lui parler une seconde fois. Il fut entendu à demi-mots. Et voici ce qui lui fut répondu :

« Je ne peux, mon cher Yves, compromettre sciemment pour aucun intérêt particulier, même le vôtre, l'œuvre que je conduis ici. Il y a au Comité de Salut public une voix, il y en a à la Convention une douzaine qui demanderaient mon rappel si j'ouvrais la porte de leur prison à vos protégées, sans avoir de raison ou de prétexte pour me couvrir. Elles sont de noblesse ; religieuses réfractaires ; leur parent est mort en combattant contre nous ; la vieille est aristocrate ; la jeune ne l'est plus, vous le dites, je le crois ; il faudrait au moins qu'elle le marquât publiquement. Une journée décisive se prépare ; vous lisez mes lettres, vous le savez. Si cette journée donne gain de cause aux amants de la guillotine, je suis condamné d'avance, que j'aie élargi ou non ces deux femmes. Mais même avec les autres, qui entendent bien sauver la Révolution en renversant l'échafaud, j'ai besoin

pour faire ce que vous désirez d'une garantie. Lisez donc ceci », et il tendit à Yves le *Moniteur*.

« Nantes, 10 messidor. Rose de Tanlay, l'ex-bénédic-
» tine de Fontevrault, depuis brigande, prisonnière au
» Martroy, a accepté la main de Brutus Dimier, le vaillant
» officier de l'Armée révolutionnaire. Elle a été élargie
» hier. Le mariage a été célébré ce matin par le Maire de
» Nantes. Le représentant Carrier était témoin du mari... »

Le soir, Yves passa par-dessus le mur de l'enclos de l'hospice, suivit une allée couverte, arriva sous les trois platanes, vit à côté de la fontaine, dans le rayon dernier du jour, luire doucement une forme blanche. C'était Sabine descendue seule, Mme Aimée souffrante s'étant couchée tôt. Peut-être pensait-elle à lui, car elle ne fut pas étonnée en le voyant. Elle lui sembla moins mince et plus grande sous sa robe de fine laine blanche devenue un peu juste, et plus belle avec ses cheveux un peu défaits où elle avait piqué, en passant le long de la pièce de blé, des épis mûrs, des bluets et des coquelicots.

Elle lui souriait. Pris d'un courage dont il ne se croyait pas capable, il lui dit la situation, ses risques affreux. Une évasion était possible, mais l'état maladif de Mme Aimée ne permettait guère de l'emmener. Eût-on réussi à fuir, où se cacher le lendemain ? Et comment vivre ? Surtout la protection de Léautier compromis et irrité manquant. Un expédient restait, suggéré par le Représentant, que lui, Yves, n'eût osé proposer jamais, qu'il devait faire connaître...

Et tout tremblant, il lui donna le *Moniteur*. Un peu de jour filtrait encore sous les plâtanes : pour pouvoir lire, Sabine tourna le dos au rayon. Yves ne put donc voir sur sa figure la rougeur qui y monta. Après avoir lu, elle

garda un moment le silence. Puis d'une voix calme, elle dit au jeune homme presque agenouillé devant elle, non pour la prier d'amour, mais pour lui demander pardon de tant oser :

Monsieur Yves, un vœu fait à Dieu par une fille vaut autant que la parole d'honneur d'un homme. Manqueriez-vous donc à votre parole d'honneur pour sauver votre vie ?

Il changea de visage et ne répondit pas d'abord. Puis il dit : Votre vie ? Soit, vous avez le droit de la sacrifier. Mais vous risquez celle de M^me^ votre tante...

— Eh bien, je vais donc consulter celle-ci. Et d'un signe de la main, elle le congédia.

Il partit affreusement pâle, désespéré bien qu'il se dît qu'elle n'avait pas marqué de colère en l'écoutant, et ne lui avait rien opposé que son vœu. Elle le regarda et voyant sa douleur, elle sentit aller à lui toute son âme, le rappela et lui dit d'une voix mêlée de joie et de tristesse : Je ne crois manquer à rien en vous remerciant, Monsieur et bon ami, de votre courageux et fidèle... attachement. Il se peut que nous ne nous revoyions pas. Voici un petit portrait de ma mère. Il ne m'a jamais quittée. On dit que je lui ressemble. Gardez-le, mon cher Yves, en souvenir de moi. Et elle lui donna sa main à baiser. La cloche sonnait le coucher des captives. Il partit n'espérant rien.

Sabine dormit peu. Au jour elle n'était pas levée contre son habitude. Quand elle descendit au jardin elle trouva M^me^ Aimée disant matines sous les platanes.

La vieille religieuse, avec ses cheveux gris, coupés ras, sa figure carrée barbouillée de rouge et de céruse, sa taille courte et épaisse, sa pauvre robe blanche jaunie, rapiécetée, ses gros souliers à boucles, très peu féminins, avait l'air d'un homme déguisé en femme. D'une main elle

tenait sa boîte d'or (dont elle usait incessamment), de l'autre l'Office de la Vierge qu'elle récitait sans l'entendre, tous les jours, depuis cinquante ans. D'intelligence, elle n'en avait jamais eu beaucoup : et ce qui lui en restait, depuis la mort de sa sœur sommeillait d'habitude, mais non sans réveils soudains et brefs quand son pauvre vieux cœur, encore très vivant, souffrait de quelque nouvelle atteinte.

Elle s'arrêta court au milieu de son *Regina cœli*, *lœtare* (si étrange là), en voyant arriver sa nièce bien-aimée plus pâle que d'ordinaire et les yeux plus cernés ; l'embrassa, lui demanda si elle était malade ; et sur sa réponse négative, s'écria : Alors c'est un nouveau malheur que tu viens m'annoncer !

— On m'avertit que, pendant les quinze jours qui vont suivre, nous courrons ici les derniers risques... On nous propose un moyen d'en sortir...

— Ce moyen ? balbutia la pauvre vieille nonne pâlissant visiblement sous son fard.

Sabine lui raconta ce que l'on sait, le plus clairement qu'elle put ; sa tante ne répondant pas, elle imagina qu'elle n'avait pas été comprise et se mit à pleurer...

La vieille religieuse, les yeux baissés, les mains jointes, regardait « devant Dieu » la situation sinistre, et aussi sa conscience bouleversée. Dans ce dernier miroir sa vie tout entière lui apparut — son amour à seize ans pour Jésus notre frère et notre sauveur. Une figurine d'ivoire copiée sur le Christ de la Minerve, si peu chrétien et si beau, avait nourri cet amour des années. — Mais à Viry elle s'était éprise de Madeleine Du Coudray, grande brune tendre, aux yeux bleus toujours noyés, et au pied des autels très semblable à un archange — puis de Marguerite

de La Prée, petite blonde souriante, perverse comme un démon — puis, hélas ! de M. l'aumônier du Chapitre, Louis de la Roche, fils naturel de Louis XV, beau et égoïste comme son père. . . .

De ces folles amours dont la honte la suit
Jamais son triste cœur n'a recueilli le fruit. . . .

Elle les a expiées pendant vingt années les plus mornes, les plus arides, les plus dénuées de toute consolation qui se puissent. Enfin, Dieu ayant pitié d'elle lui avait envoyé l'enfant de son frère. Le sentiment maternel s'était éveillé chez elle. La petite fille l'avait payée de retour. La pauvre créature s'était sentie aimée pour la première fois. Elle avait aimé, elle aimait Sabine plus que tout, plus que Dieu... Dieu allait-il la punir de ce dernier manquement ?.. *Fiat voluntas !* Mais elle ne se sentait pas la force de sacrifier elle-même son enfant. Cela l'aida à se convaincre qu'elle n'en avait pas le droit... Elle dit à Sabine avec véhémence :

« De quoi pleures-tu, ma fille ? Est-ce de la nécessité de manquer à ton vœu ? J'ai tenu le mien... Dieu aidant... Je l'avais fait à vingt ans, en connaissance de cause. Mais toi, quand tu as promis au Seigneur de rester tout à lui, savais-tu à quoi tu renonçais ? Si un engagement dont on ne connaît pas l'étendue, dont on ne soupçonne pas le poids, pouvait lier, moi ta vraie mère, de l'autorité que Dieu me donne sur toi, je te délie...

« Tu rougis ! Est-ce de l'amour de ce jeune homme ? Il manque de naissance, bien sûr. Mais quoi ! C'est un des nôtres, c'est celui qui devrait et pourrait nous protéger qui nous poursuit de sa cupidité sanguinaire ! Et c'est ce pauvre ouvrier qui nous entoure depuis deux ans de son affection généreuse, qui expose sa vie pour nous sauver !

« Ce petit Morier manque aussi de monde, j'en conviens : il m'a appelé citoyenne une fois, et même mademoiselle ! Mais il ne manque pas de cœur. Dans cet univers nouveau, impossible, où je vais bientôt te laisser, ma chère enfant, l'étiquette, je le crains, sera de peu d'usage. Ce serait pour moi un grand repos d'esprit de te savoir appuyée à ce cœur courageux et dévoué... »

Ce discours, le plus long que M^me^ Aimée ait jamais fait, leva les scrupules de Sabine — s'il lui en restait.

Le lendemain au jour, une douzaine de personnes sortaient de l'hôtel occupé par Léautier, pour entrer à la Mairie. En tête, entre sa tante et le Représentant, venait Sabine vêtue d'une longue robe de mousseline aux plis droits : son voile jeté sur ses épaules laissait voir son front altier et pur, et son sourire tranquille. Derrière elle, marchait Yves conduisant sa mère ; il était pâle et avait l'air d'un homme qui rêve. Quand ils redescendirent de la Mairie, au bras l'un de l'autre, quelques ouvriers se rendant au travail, émus de leur beauté, les saluèrent de cris joyeux.

Le soir les émissaires d'Egalité Rozay voulant gagner leur argent, conduisirent aux prisons un attroupement qui recula devant le Représentant en écharpe et bien entouré, et se dispersa de lui-même.

A six jours de là, les nouvelles du 9 et du 10 Thermidor arrivant, le parti réactionnaire fit à son tour une démonstration contre Léautier. Il maintint l'ordre envers et contre tous jusqu'à l'arrivée du successeur que les Thermidoriens lui donnèrent.

Egalité Rozay était comme toujours depuis cinq ans du parti victorieux. Il s'était fait délivrer les biens de son frère aîné et de sa nièce les disant émigrés. J'ai sous les

yeux le *mémoire* éloquent (et peu correct) qu'Yves rédigea contre lui. Un procès suivit. Rozay restant le maître en son District, le résultat était douteux. Yves transigea. Une part suffisante du bien de sa femme lui fut attribuée.

Après la mort des vieux Morier et de M^me^ Aimée, ils allèrent se cacher dans un village des bords de l'Ain nommé aussi Viry, et y vécurent ignorés et assez heureux. Ils n'ont eu qu'une fille, laquelle refusa toujours de se marier et après leur mort se fit Carmélite.

En l'obituaire de la maison où elle prit le voile sous le nom de sœur Fébronie et en deux ans alla de vie à trépas, on lit : « Notre sœur Fébronie avait un très-vif désir d'expier « sa naissance, laquelle n'était, à vrai dire, ni un petit « mal devant Dieu, ni un médiocre scandale pour les « âmes. Elle imputait à ce vice originel les aiguillons de « la concupiscence qui étaient chez elle assez particuliers. « Ainsi en prenant le repas de communauté, lequel, se- « lon la sainte règle, n'est que de racines cuites à l'eau « sans aucun des condiments comme poivre, sel, huile, « beurre ou lait, inventés par la sensualité de la nature « corrompue, elle commettait non rarement le péché de « gourmandise; ce que voyant, elle s'imposa, pour domp- « ter sa malice, tous jours de communion qui étaient qua- « tre en la semaine, de prendre sa nourriture à la porte « du réfectoire, accroupie sur ses coudes et ses genoux, « en la gamelle du chien de la maison Doctrové ; et y « persévéra jusqu'à sa délivrance qui fut le second jour « des Rogations en l'année du salut 1870. »

Nous sommes bien fils du Sicambre, et la nouvelle génération adore ce que la précédente a brûlé.

# UNE ÉLECTION EN 1849.

## I.

De ses auteurs Mme E. Bonnet Du Moulin n'en parlait guère. Encore bien qu'elle procédât d'eux en quelque chose, l'éducation chez elle avait fait bien plus que la nature ; l'air ambiant bien plus que le... terreau natal. Elle s'en doutait, se sentait Parisienne avant tout ; et un peu par conscience, un peu beaucoup par vanité, se taisait de la rue Quincampoix où elle avait ouvert les yeux à la douce lumière. La douce lumière est mise ici par euphémisme : la lumière, rue Quincampoix, étant assez grise et aigre.

Elle naquit de peu — et si l'on veut que je précise, dans l'arrière-boutique d'un gros magasin de mercerie. Son père, Letripotier Remy, avait, à en croire les mauvaises langues du quartier, posé pour Henri Monnier et prêté sa solennelle silhouette et sa grandiloquence à M. Joseph Prudhomme. Mais la ressemblance s'arrêtait là : le mercier avait du sens, l'esprit des affaires. Pour Mme Letripotier, en son nom Madelon Canard, c'était une bonne femme, dans tous les sens du mot. Les époux avaient vingt-sept ans de mariage quand leur fille (unique) vint au

monde. Sa mère la baptisa donc Désirée. Mais son père ajouta à ce nom un peu commun le nom rare d'Erigone.

Letripotier ayant servi, sa fille fut élevée à Ecouen. Comment cette enfant du plus gaulois, bourgeois, grivois des ménages, cette élève d'une maison où tout à cette date était la modestie et la discrétion même, se trouva être, à dix-sept ans, la plus éveillée, la plus avisée et sagace, la plus informée fille de Paris, la plus Parisienne pour tout dire, je ne prétends pas l'expliquer. J'ai déjà, pour pallier mon ignorance, accusé l'air de cette diablesse de ville, lequel est particulier et ne doit avoir que peu d'éléments communs avec celui de la Beauce, de la Brie, de la Brenne et de la Bresse.

Voici ce qu'on a pu savoir des commencements de Désirée-Erigone. A Ecouen, elle avait appris de musique, de grammaire, de religion, la petite dose réputée indispensable. Remy Letripotier lui enseigna les affaires qu'elle entendit ; Madelon Canard les beaux sentiments qu'elle comprit moins bien. On la menait au Gymnase quand on était content d'elle : elle s'éprit là d'un jeune premier, M. Paul, un brun assez beau, de trop de santé. Ce caprice innocent l'empêcha de succomber aux charmes de M. Cyparisse Lalouette, le courtaud de boutique, blond, mince et malsain pour qui son cœur avait parlé à quinze ans.

Richement pourvue, quasi-jolie, tout-à-fait gracieuse, pas plus brillante qu'il ne séyait à sa condition, elle avait été recherchée avant d'être nubile. Son père lui disait : Choisis ton mari. Premièrement c'est ton droit. Subsidiairement je t'en reconnais capable. Que si tu veux d'un conseil, choisis-le comme tu ferais d'un manteau d'hiver — pas *voyant* — d'un bon usage — propre à te tenir au chaud, à abriter contre vent et pluie ta personne et ta toi-

lette... Un texte gros de bon sens, que grâce à des commentaires et corollaires aux occasions, et à son génie naturel et pénétration, la petite entendit.

En trois ans elle refusa cinq prétendants, non sans avoir un peu *flirté* avec eux et leurs amis, non sans les avoir jaugés, un exercice psychologique auquel une ingénue ne s'adonne pas sans perdre un peu de sa fleur première, j'en conviens. En retour elle acquiert d'utiles notions sur les hommes en général, en particulier sur les hommes à marier, une des variétés de l'espèce les plus trompeuses. M<sup>lle</sup> Erigone donna une grande preuve de sa judiciaire (ou de son flair) en éconduisant les candidats patronés par la sensible mais vaniteuse Madelon Canard, de beaux fils pourtant et bien *posés* dans le monde. Le premier, marquis fort prouvé, un peu vieillot, et dont la terre ne laissait pas d'être hypothéquée. — Le second, fils adultérin d'une Grande duchesse, doté d'un nom bienséant et d'un domaine en Pologne, frayant d'ailleurs avec les nihilistes tout en gardant des attaches avec l'ambassade. — Le troisième, neveu d'un évêque, administrateur d'une grande ligne mais vicieux, à en croire *la Gazette des Tribunaux*.

Le mortel qu'élut M<sup>lle</sup> Erigone était bien près d'être le mari idéal. Il se nommait Eustache Bonnet du Moulin, était seigneur du fief de ce nom, sis en la première circonscription électorale du Haut-Rhône et *attaché* au ministère de l'Intérieur. Ce bon garçon n'était pas tout-à-fait noble, ni tout-à-fait bourgeois — ni grand, ni petit — ni beau, ni laid — ni brun, ni blond. — Il avait de la santé et était vacciné. — Il n'était point sot. — Il n'avait guère d'esprit. — D'imagination pas. — De cœur ni beaucoup ni trop peu. — De bon sens une dose moyenne. — De l'honnêteté. — De la facilité de caractère. — Une aimable

gaîté. — Peu d'instruction. — Mais du monde. — Pas de finesse, mais quelque habileté. — Flûtiste supportable, un peu menuisier et cartonnier. — Digne dans les occasions solennelles, souple d'habitude.

Le jeune ménage s'installa gentiment dans un joli troisième. Madame eut un coupé, un valet de pied. Elle prit *un jour*. Elle donna un dîner les 1er et 15 du mois. Son mari amena le secrétaire particulier du Ministre, ce grand flandrin de Guy Lamberet qui est amoureux de toutes les femmes. Et M. Mauduit, le député de Longueville. Mme Erigone fut bientôt en coquetterie réglée avec l'un et l'autre. Mauduit présenta le jeune collègue influent qui votait pour lui en son absence. Guy annonça le Ministre qui ne vint pas. Mais la femme du Ministre vint deux fois. A l'hiver le salon de Mme du Moulin était classé parmi les salons politiques.

Au premier anniversaire de son mariage elle reçut donc la nomination de son mari au poste de chef de bureau à l'Intérieur. Au second, Du Moulin fut décoré « *pour services exceptionnels* ». On se demanda pendant huit jours ce que pouvaient bien être ces services, et ce que cette décoration invraisemblable avait bien pu coûter à Mme Du Moulin... Je suis absolument certain qu'elle lui coûta au plus quelques sourires bien placés et une ou deux quasi-promesses non tenues. La preuve, c'est que le député Mauduit l'appelait tout haut : « Femme sans foi. » Elle avait fait ce miracle, le député Mauduit était amoureux d'elle. Pour faire entrevoir ce qu'il avait de prodigieux, je devrai ouvrir ici une large parenthèse.

A l'époque pré-historique où ceci s'est passé, tous les Députés de la Nation étaient des grands hommes. Cependant il pouvait y avoir à la Chambre une trentaine

d'honorables de l'acabit de ce bon Mauduit (de son petit nom Solon et qualifié naturellement de Solon du Haut-Rhône). On leur donnait à rapporter les lois d'intérêt local. Ce que leur médiocrité de vues et leur probité têtue en ont disloqué ne se peut nombrer. En politique ces bonnes gens étaient des girouettes affolées. Aux combinaisons et visées secrètes des partis ils n'entendirent jamais goutte et déroutaient et annullaient fort bien les plus savantes en portant en masse et à l'improviste leurs voix là où on ne les attendait nullement, en les refusant là où on croyait pouvoir les attendre. Leurs scrupules d'honnêtes gens myopes menaient, le front bas, la corne en avant, ces bêtes bovines ombrageuses, piquées par les taons. Les bureaux des ministères dont ils détruisaient la besogne et déconcertaient l'intrigue les abominaient et les avaient baptisés crûment « les oies du Capitole ». Le *leader* de la majorité d'alors, dont ils avaient fait échouer les plans vingt fois, les appelait « les trente indécrottables ».

En la vie privée Solon Mauduit était une perle. Il était honnête avec insolence, disaient ceux qui le sont avec modestie, et ceux qui ne le sont pas du tout. C'était son principal titre à la confiance de ses électeurs qui lui étaient fidèles depuis longues années. Il avait épousé une Sévillane à seize ans merveilleusement belle, à trente ans assez laide, dont la moustache virile annonçait bien le caractère tyrannique. Solon lui était fidèle à Longueville par intimidation, à Paris par habitude.

Le matin notre député écrivait son journal, un document où ses digestions tenaient trop de place pour qu'il servît à l'histoire du temps. Il l'expédiait tous les dimanches à sa chère Carmen. A la Chambre, après le défilé quotidien des lois d'intérêt local qu'il surveillait d'un air rogue, il écri-

vait à ses deux fils, à ses trois gendres et envoyait des directions à ses cinq fermiers. Quand le Président du Conseil parlait, il écoutait, donnait des signes d'approbation bruyants, mais finissait par voter pour ou contre selon qu'il avait ou n'avait pas le ventre libre.

Le soir, il se montrait invariablement au théâtre du Palais-Royal, dans une avant-scène du second rang qu'on nommait la loge des Attachés. Il savait vaguement qu'il y avait à Paris d'autres théâtres : il n'y entrait pas, étant fixé « chez la Montansier », comme il disait, par ses souvenirs d'étudiant et, je crois aussi, par sa prédilection pour les gravelures et encore parce qu'il entrait là sans bourse délier grâce aux coupons de loge dont Guy Lamberet ne le laissait pas manquer.

Un jour de *première*, M^me^ Erigone eut la fantaisie d'essayer une coiffure inédite dans la fameuse loge, entre Guy et Mauduit. La pièce était une insanité. Au second acte le feu prenait au cabaret où Monsieur et Madame soupaient en cabinet particulier, il prit aux décors. Les spectateurs, comme il arrive en pareil cas, se précipitèrent, affolés de terreur, vers les issues. Guy Lamberet venait de s'esquiver; il était dans le foyer des acteurs à flirter avec deux ingénues. Au premier cri d'alarme, une d'elles, M^lle^ Mélina, se jeta dans ses bras avec un aimable abandon. Il dut, on le sent, se consacrer à son sauvetage qu'il opéra à leur satisfaction mutuelle.

Par suite, le Solon du Haut-Rhône, malgré sa réserve avec les personnes du sexe, dut rendre le même service à M^me^ Erigone. Il l'emporta plus ou moins évanouie, à travers la presse, jusqu'à la voiture. Cette traversée fut lente, incertaine, compliquée de mouvements de terreur, frissons, petits cris de la belle dame. Tout ce que Solon Mau-

duit avait amassé de sang-froid et pudicité dans le commerce de la chaste et âpre Carmen, et sous sa jalouse surveillance ; au contact prolongé, délicieux d'un jeune sein palpitant d'effroi, se fondit soudain... Faut-il le dire ? Dans les couloirs peu éclairés, puis dans la voiture le législateur égaré usa, voulut même abuser des avantages que lui donnaient la demi-pamoison, le désordre de sa compagne. Mais elle, reprenant à temps une complète possession d'elle-même, repoussa le téméraire avec un mélange de dégoût et de mépris absolument cruel. Il sentit bien ce qu'il y avait d'outrageux pour lui dans cette punition de son crime et en resta tout-à-fait désarçonné...

Corrigé non. Le baudet de la fable, qui tondit d'un pré de moines la largeur de sa langue, demeura friand de cette bonne herbe savoureuse, fort prêt à recommencer. Donc le Député revint le lendemain rue Lord-Byron, protestant de son repentir, et implorant son pardon. On vit très bien que ce repentir n'était pas sincère, on ne lui en sut pas trop mauvais gré, et on lui octroya son pardon avec un petit rire et un petit mouvement d'épaules où il perçait du calcul, du dédain, et de la moquerie assez.

Puis arriva le seigneur Guy, excusant sa désertion de son mieux. M^me Erigone, qui se possédait si bien d'ordinaire, ne put contenir sa mauvaise humeur et pour tout dire sa jalousie. Le pauvre Mauduit fut éclairé et ulcéré par le contraste si marqué de l'accueil qu'on venait de lui faire et celui qu'on faisait au jeune bellâtre. — Qu'y avait-il entre Guy et la dame ? Rien que de véniel, je crois. Vous êtes d'un autre avis. A votre aise ! En matière pareille on n'est jamais sûr de rien. — Le bonhomme Solon était de votre sentiment. Il se trouva si malheureux qu'il commit, presque sans le vouloir, car il n'était pas mé-

chant, une assez méchante action. Le sieur Du Moulin lui parlant de ses chances d'avancement, il l'engagea à quitter le Ministère pour quelque poste de province, « *moins périlleux pour son honneur* », et lui offrit de l'y aider. Le mari effaré demanda des explications. Celles qui lui furent données atténuaient bien le mot lâché, mais elles étaient si gauches et embarrassées qu'elles en augmentèrent l'effet.

Du Moulin parla à sa femme. Celle-ci prit la tête blondasse et bonnasse de son cher bon gros conjoint en ses deux blanches mains, la couvrant comme on fait celle d'un bon chien, de petites tapes amicales, lui mettant ses yeux dans les yeux, et lui fit ce discours de sa plus câline voix :

Mais, mon gros bon, je suis à toi, à toi, toute à toi, rien qu'à toi ! Que j'aie fait quelques menus frais avec ce benêt de Solon, même avec ce grand fou de Guy, je te l'ai dit avant, je te l'ai dit pendant, je te l'ai dit après. Tu sais bien ce que nous y avons gagné. Pendant cet incendie, Guy s'est conduit affreusement, c'est sûr. J'en ai été indignée... On est femme ! Puis j'en ai été ravie... On est femme de tête ! Je lui ai fait une scène, une scène voulue, cela de mon mieux : je suis contente de mon petit talent. Il en a été dupe très bien, le sot. Il me demandera pardon à genoux, ce soir. Je le lui accorderai à un prix raisonnable. Que faut-il lui demander ? Une préfecture ? Laquelle ? Une préfecture pas trop loin de Paris...

Ce qu'il y avait de sincère là, ce qu'il y avait de joué, je ne le discerne pas. L'époux fut persuadé. Toutefois Mauduit gardait sa grimace sceptique, de plus en plus soupçonneuse. Cette grimace agissait sur Du Moulin, l'inquiétait. La manière entreprenante de son bon camarade Guy lui faisait peur. Il avait de mauvais rêves. Ce qui n'était pas arrivé hier pouvait arriver demain. Bref, la

place de secrétaire général du Haut-Rhône venant à vaquer, il la demanda directement au Ministre.

Celui-ci, informé de ce qui lui fut dit par le mari et de ce que le mari ne lui disait pas, sentit que Mme Erigone ne pardonnerait pas à Mauduit un exil à 500 kilomètres de l'Opéra. Il voulait mal de mort au Solon du Haut-Rhône d'un amendement qui avait ébréché son budget à un endroit sensible. Les élections à la Législature approchaient. Il savait de quoi Mme Du Moulin était capable. Il la mit, sans marchander, en lieu où « elle pouvait rendre des services ». Et quand elle vint le remercier, la mort dans le cœur, mais faisant à mauvaise fortune bon visage, il lui fit entrevoir ce qu'on attendait d'elle et lui montra en perspective, comme récompense, une place de chef de division à l'Intérieur.

Depuis soixante-dix ans le Haut-Rhône a changé cinquante-trois fois de préfet. Ces changements, assez fréquents en vérité, n'ont pu être inspirés à nos gouvernements que par le fervent désir du mieux ; ils prouvent bien par suite le tendre intérêt que Paris porte aux Départements. Un collectionneur a dressé le catalogue de nos premiers magistrats avec la date et la durée de leur passage, leurs noms, provenance, physionomie, moralité, etc., et aussi un classement par espèce.

L'espèce *politicienne* est la plus nombreuse, elle compte vingt-huit individus dont le règne a duré en moyenne un peu moins d'un an. Ces personnages sont agités, bruyants, et entendent nourrir leurs sujets de la manne plus ou moins azotée de leur parole. Les plus continents pondent de cinq à six discours en dix mois. Il y en a qui vont jusqu'au *speech* hebdomadaire. Leur prose ressemble bien à celle du journal qu'ils ont lu le matin (un peu gâtée).

Ils ont enseigné successivement à nous pauvres bonnes gens quasi ruraux, aisément séduits aux charmes de leur *bâgout*, les dernières idées ayant cours sur le Boulevard — idées monarchiques (1824) — idées libérales (1830) — idées démocratiques (1849) — toujours les meilleures possibles ou même les seules bonnes. Nous avons toujours trouvé les dernières en date supérieures aux précédentes infiniment et les avons adoptées avec tant d'innocence toujours, une unanimité si touchante qu'un grand ministre a daigné dire un jour que ce bon département du Haut-Rhône mériterait d'être appelé département de l'Eden. On croit à tort ou à raison que le Préfet du *Panache* qui, pour commencer les réformes par le commencement, veut rétablir l'équilibre (numérique) entre les deux sexes par voie administrative, nous a administrés près d'un an. Si j'étais jeune je ne désespérerais pas de voir établir chez nous, par les éloquents missionnaires en habit galonné de la civilisation de Lutèce, une polygamie modérée telle qu'Abraham, Isaac et Jacob l'ont pratiquée, et cette égalité des biens édictée par Moïse au Lévitique (ch. 35, vers. 10) — et qui sont la transition naturelle devant nous ramener de progrès en progrès à la communauté de toutes choses, telle que l'a connue l'homme *quaternaire*.

La seconde variété est la variété *épicurienne*. Elle compte dix-neuf individus. Ceux-là se laissent vivre et ne se travaillent pas. Il y en a eu qui ont borné leur ambition à enrichir leur palais d'une serre où on servait des glaces l'été sous les bananiers. Un, trouvant cette végétation exotique devenue exubérante, fort malsaine, en a évacué les produits dans une propriété à lui qu'on nommera tout d'abord. Je ne parle pas de ceux qui ont borné leurs désirs à faire changer le billard, mettre de la moquette

et des doubles portes partout. Mais je dois une mention à d'autres qui, ayant le cœur plus haut, des vues moins étroites, n'ont pas visé à moins qu'à établir ici, une entière liberté de mœurs, compensation suffisante à la liberté de penser qu'au même temps on nous interdisait. De ceux-là tel a montré les charmes du baccarat et du lansquenet à nous bons hommes qui faisions encore le whist en famille. Tel a appris aux bégueules de Longueville certaines modes coquettes, dont une fort commode s'appelait *un demi-terme*, et était portée avec désinvolture par une parente à lui (mariée ?) qui venait de Lyon passer la fin du Carême avec lui. Le ménage à trois de Celui-ci n'étonnait nos gens après tout que parce qu'il était à peu près officiel. Mais aux parties carrées de Celui-là « à l'ombre des forêts » on ne peut encore toucher qu'avec discrétion. Le dernier se dévouait à quelques éducations féminines bien commencées mais incomplètes, leur donnant ce je ne sais quoi d'achevé, qu'un peu d'art et de dilettantisme ajoute à la nature...

Enfin nous avons eu jusqu'à cinq *administrateurs* dont un fort despotique, tâtillon et brouillon, et quatre absolument parfaits.

Convenons-en d'ailleurs ; car ceci n'est pas de la satire ; dans les trois séries, il y a eu quelques hommes aimables, bien des hommes déliés ; de malhonnêtes gens peu vraiment, peut-être deux ou trois ; et en tout trois ou quatre sots. Le collectionneur qui a établi ce catalogue (innocent comme un album de timbres-poste) ajoute cette note : Des quatre sots deux avaient des femmes très belles ; deux avaient pour moitié des laiderons pleins de génie. Ces dames auront aidé à la fortune de leurs seigneurs. — Combien nous avons eu de rois, je ne sais plus. On a démonétisé Phara-

mond. Mais un savant de province vient de découvrir un Clovis III inédit. Sous tous ces bons hommes la gynécocratie a été le vrai gouvernement de la France. — Quand on médit de l'espèce humaine, il est poli d'excepter les personnes présentes. C'est pourquoi j'excepte le Roi, Empereur, Consul, Président sous la houlette duquel vous paissez, lecteur, et qui vous tond pour votre plus grand bien du mieux qu'il peut, très paternellement.

Toute comparaison cloche, dit-on. Toute classification aussi. Le Préfet que nous avons à présenter au lecteur échappait à celle-ci en vérité.

Il s'appelait Alphonse Broyer. Il était de cette vieille bourgeoisie parisienne, toujours influente quand elle veut bien. C'était un ex-joli homme, charmant homme encore, un peu vieillot (il se donnait 41 ans), plein de savoir-vivre, d'aménité, caressant et vraiment séduisant pour ceux qui l'amusaient, montrant aux ennuyeux une résignation gracieuse et ressemblant tant à de l'intérêt qu'ils s'y trompaient — paresseux ! oh ! paresseux avec délices, signant après tout, vers cinq heures, sans barguigner, toutes les paperasses qu'il plaisait à ses bureaux lui présenter ; même donnant un moment par-ci par-là à sa correspondance qui était un modèle de sobriété, de précision élégante et de bon sens.

*Politicien*, il l'avait été comme tout le monde à dix-sept ans. Il en était déjà revenu à vingt-un. Il avait toujours à la bouche le vers fameux

« Vos discours sont fort beaux, mais j'aime mieux des roses »

*Epicurien*, il l'avait été pratiquement tant qu'il avait pu. Il disait ne l'être plus qu'en théorie, dans le sens élevé du mot. Les femmes disaient qu'il fallait l'en croire.

*Administrateur*, il avait essayé de l'être au début. Puis il avait trouvé le zèle fatigant en soi et mal payé. Il en était venu tôt à la doctrine des économistes : Laissez faire. « Les choses vont, disait-il, toutes seules, tolérablement. A les déranger en leur *train-train*, on les gâte. »

En tout, c'était bien le plus jeune, le moins laid, le plus aimable et le plus ennuyé de tous les préfets de France. Il aspirait à se rapprocher du soleil — qui est le lustre de l'Opéra — mais sa sagesse lui nuisait. Tout ce que ses camarades du foyer de la danse pouvaient faire pour lui, c'était de le préserver d'une mise en disponibilité toujours suspendue sur sa tête et des petites conspirations de ses bons amis de la tribune des journalistes.

Quand, pour amener à bien la grosse affaire de l'élection à la Législative, on donna les Du Moulin pour collaborateurs (ou surveillants) à Alphonse Broyer, celui-ci venait de ramener de Nice sa mère, Mme veuve Langlade, et sa demi-sœur Suzanne Langlade. Sa mère à laquelle il rendait de grands devoirs était infirme, ne sortait pas de sa chambre où on ne la voyait point.

A sa sœur utérine, Mlle Suzanne, jolie personne de dix-huit ans, peu habituée au monde, incombait la tâche de faire les honneurs des salons de la préfecture.

Pour les gens qui la voyaient là, vêtue avec une extrême simplicité, faisant de frais le moins possible pour une maîtresse de maison, s'effaçant visiblement de parti pris, s'éclipsant dès qu'elle pouvait le faire avec bienséance, c'était une petite fille qui ne comptait pas, se confinait par goût dans les soins domestiques et se rendant justice en s'y confinant.

Pour les quatre ou cinq personnes, reçues les lundis dans un petit parloir à elle, où son frère apparaissait quelque-

fois, c'était un esprit formé, droit et fin. Et M. Broyer qui lui laissait le soin de gouverner sa maison l'avait consultée parfois en matières graves.

Ce demi-frère auquel elle ressemblait assez peu l'aimait. Il souffrait de la voir recluse, avait voulu qu'elle sortît quelquefois et lui avait donné pour chaperon Mme Lointier, mère du Secrétaire-général, femme distinguée à tous égards. Celle-ci s'était prise pour la jeune fille d'un goût très vif et la disait douée d'un cœur tendre et fier, capable de tous les dévouements.

Cette dame Lointier était une calviniste de Lausanne. Il n'y paraissait qu'à son sérieux habituel qui n'excluait pas une grande aménité et une sereine bonne humeur. Mlle Langlade entrait chez elle tous les jours vers dix heures et y passait la première matinée en des entretiens, lectures, ouvrages de mains d'une singulière douceur. Elle s'y plaisait malgré la différence des âges, se sentant là, moins esseulée qu'ailleurs, et comme dans une civilisation autre, plus saine.

Le Secrétaire-général, Eumène Lointier, y passait un moment assez court, debout, lisant ou faisant semblant de lire ses journaux et ses lettres, au fond écoutant, le front détendu et souriant, ne marquant trop à Suzanne qu'une sorte d'affection ou reconnaissance tendre, réservée, et où n'apparaissait pas une ombre de galanterie.

S'il fallait nommer amour le lien doux et honnête qui se formait là silencieusement sous les yeux de Mme Lointier? Vous l'eussiez demandé à Longueville qu'on vous eût répondu : Lointier est par tempérament à l'abri de ce soupçon-là : c'est un ambitieux, il se mariera richement dès qu'il sera *arrivé* ; non avant, et non autrement — Quant « à *la petite fille* », on la voyait gracieuse avec

tous, on la savait sans fortune quelconque, on la déclarait calculée parfaitement. Il y avait du vrai dans tout cela — dans ce que Mme Lointier pensait de Suzanne et dans ce que disaient les mères ayant des filles à marier. Mlle Langlade avait le cœur assez haut placé et une raison assez mûre. Elle était fille à sentir que la situation de son frère peu solide pouvait l'aider à trouver un mari sortable — et pour elle c'était un homme ayant du cœur et un avenir — fille aussi à ne pas hésiter si elle le trouvait.

On comprend quel événement ce fut à la préfecture de Longueville que l'arrivée des Du Moulin. Mme Erigone laissa voir tout de suite à M. Broyer l'objet de sa mission. Quelques mois auparavant le Président du conseil étant venu passer deux jours à X..., d'où il était *né-natif*, le Préfet du Haut-Rhône avait couru là prendre langue. On lui avait dit : « Oh ! pas de pression. Mais conservez-nous nos cinq députés. Mauduit est tâtillon et dans les petites choses nous gêne, dans les grandes il est avec nous. »

Mais le Président du Conseil, on avait déjà lieu de le soupçonner, n'était pas le ministre dirigeant. Et celui de ses collègues qui avait le mot de l'Elysée avait d'autres vues. Cela s'était vu souventes fois en somme depuis qu'on joue en France cette savante et perfide comédie du régime parlementaire... Oh ! elle a ses beautés, cher monsieur ; je vous l'accorde. Mais elle a ses petites difformités aussi, convenez-en...

Broyer ne s'étonna pas plus que de raison. Il avait vécu dans les salons parisiens et navigué dans les couloirs de la Chambre. — Qui donc veut-on ? demanda-t-il, avec un sourire d'intelligence.

La belle dame répondit : Je joue avec vous cartes sur table. Vous êtes homme, aussi bien, à lire dans mon jeu.

On ne veut plus de Mauduit. Quant au successeur d'iceluy, montrez-moi donc ceux qui seraient possibles... Vous verrez qu'en nous concertant, nous choisirons.

— Je vais ouvrir mes salons. Vous y verrez la ménagerie au complet, dit le Parisien et demi. Les oiseaux de basse-cour y abondent. Il y a quelques busards, peut-être un ou deux oiseaux de haut vol.

Les salons furent donc ouverts, et M. Broyer entreprit de montrer et expliquer *ses bêtes* à M^me^ Du Moulin qui trônait avec une modestie mal jouée (voulant bien qu'on ne s'y trompât pas). Broyer y réussit peu ; il ne connaissait pas très bien son peuple, le trouvant trop laid pour l'étudier à fond.

Mauduit était là,

« Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris. »

L'habile femme alla tout droit à lui, lui parla gentiment, et comme si entre eux il n'y avait rien. Il rougit de bonheur. Ou elle ne savait pas ses perfidies, ou — au pis — elle les savait, mais avait besoin de lui. En ce dernier cas une réconciliation apparente, bien ménagée et conduite, pouvait amener un rapprochement sincère.

Et ce fut le bonhomme Mauduit qui, ne sachant ce qu'il faisait qu'à demi, dans le grand bal où *tout* le Haut-Rhône fut prié, fit à M^me^ Erigone la carte du pays, guida à travers cette *terra incognita* la Parisienne en mission...

Contre mes habitudes je n'ai pas encore fait le portrait de cette héroïne : le voici pris à ce fameux bal.

Elle n'avait pas un bijou, pas un ruban, pas une fleur. Sa robe de soierie de l'Inde, rose de Chine, semée de légers pois d'argent, coupée avec une extrême simplicité, était riche et grave. Elle était coiffée d'un fichu de même étoffe,

savamment chiffonné et dont les franges d'argent jouaient sur ses épaules pèle-mêle avec les boucles de ses cheveux d'or rouge. Cette coiffure, moins solennelle qu'un turban, ayant plus de style que la *marmottine* dont Prud'hon couronne volontiers ses minois délicieux, encadrait à ravir une figure d'un ovale assez long, un peu délicate et pâle, aux traits droits, fins, peut-être sans beauté, mais d'une mobilité, d'une vie, d'une grâce indicibles. Les yeux grands, gris d'acier, en soixante secondes disaient soixante choses (dont deux ou trois bonnes à taire). Ces yeux vous caressaient, vous égratignaient, vous sondaient, vous jugeaient vous transportaient, vous anéantissaient — ils vous séduisaient surtout si peu qu'elle le voulût bien. Elle ne daignait causer que dans l'intimité (jamais avec les femmes). Dans le monde elle parlait donc très peu — disant, il est vrai, toujours le mot qu'il fallait dire. Les hommes pour la plupart étaient fous d'elle. Un petit nombre en avait peur, dont ils se cachaient. Deux ou trois irréconciliables osaient médire de sa maigreur savamment dissimulée, de son pied menu et cambré — mais long, de sa curiosité que rien n'effrayait, de sa science effrayante...

Toutes les femmes qui étaient là se sentant éclipsées restaient furieuses. Erigone n'avait cure des colères sottes, des petits caquets, des gros agréments de ces pecques de province. Il n'y avait pas là de rivale pour elle.

A son attitude triomphante, à celle du Préfet prosterné, à celle du Député tout à l'heure *grand premier rôle*, tombé *confident*, moins que cela *utilité*, il n'y avait personne là qui ne comprît qui elle était, ce qu'elle pouvait, ce qu'elle venait faire...

M. Broyer lui nomma ses trois sous-préfets, deux renards sortis de Mongié et un louveteau venant d'Oulins,

un blondasse, deux rougeauds, tous trois assez jolis au demeurant, tous trois républicains rose-thé ou républicains blancs. Elle ne dansait guère ; elle daigna danser avec eux. Après la première figure les deux plus dévots lui étaient acquis ; le troisième l'était avant.

Le même magistrat lui présenta ensuite ces autres instruments nécessaires de l'élection, les deux journalistes. Ils avaient cela de commun qu'ils parlaient principes beaucoup tous deux, et vraiment assez bien. D'ailleurs, pour eux, personne n'en doutait, les principes c'étaient leurs intérêts (un pessimiste dit qu'il en est tout de même de vous, de moi et du reste du genre humain). Un était républicain clérical et *réac*, il était tout au Préfet ; et un républicain *démoc;* il gardait avec le pouvoir des mesures. Elle les fit causer. Elle devina tôt la pensée de derrière la tête de ces deux citoyens. Oh ! ils étaient de leur parti, mais ils comptaient bien s'arranger pour être du côté du manche le jour d'un coup de balai dont on commençait à parler beaucoup. Partant de cette petite découverte (prévue), Erigone leur dit à demi-voix ce qu'ils se disaient à eux-mêmes tout bas, savoir qu'il fallait ne s'emporter à aucun excès, ménager tout ce qui était un peu avouable, faire des listes conciliantes — ouvertement — et cela était dit de façon à impliquer la pensée qu'il y avait moyen de le faire... subrepticement... Surtout elle leur promit de bons renseignements ; de ceux qui ne courent ni les rues, ni les coulisses des théâtres, ni les couloirs de la Chambre : c'est là le plat de lentilles auquel le journaliste de province se laisse tenter. Elle leur en donna une becquée dont ils se pourléchèrent, les laissa enchantés d'elle et fort prêts à nouer avec elle des rapports plus ou moins ostensibles.

Puis elle demanda à Mauduit, la scélérate, de lui présenter ses collègues possibles.

Le Haut-Rhône nommait alors quatre représentants. Deux des sortants étaient indiscutés. On croyait bien Mauduit enraciné et inébranlable à Longueville. Restait à pourvoir l'arrondissement de Montbeney. Il y avait deux concurrents que produisit innocemment Mauduit. — Un notoirement Élyséen — un d'un républicanisme fervent.

Le premier, M. de La Gorce, avait quarante ans sonnés, paraissait davantage, et faisait le jeune homme. Assez grand et fortement charpenté, il manquait de légèreté et grâce juvéniles beaucoup : sa figure complètement rasée, énergique, n'avait de très bien que les yeux grands, vifs, couleur d'or. C'était l'homme à moi connu ayant le plus d'esprit, de bien dire et ayant le moins de cœur et de bon sens. Il séduisait au premier abord ; à l'usage on était repoussé par le plus étonnant et naïf égoïsme que le savoir vivre ne gênait guère. M. de La Gorce était d'ailleurs aussi ignorant que spirituel, catholique gallican de parti-pris et sans ombre de conviction, légitimiste passionné, mais prêt à toutes les compositions et compromissions avec qui lui garantissait sa fortune, sa religion et un fauteuil dans une Chambre haute; il ne voyait rien de trop haut pour lui.

Il parla de Paris à la Parisienne en idolâtre de Paris, caressa habilement toutes les vanités de la femme supérieure et toutes les prétentions de la jolie femme — écouta, consulta comme il séyait à un politique et à un quadragénaire — ne dériva vers la passion que lentement, entraîné et subjugué par une admiration jouée dans la perfection, car elle était en partie sincère.

Dans quelle mesure fut-elle gagnée par cet homme qui parlait trop ? Elle resta certaine que le candidat convenait,

médiocrement sûre que l'homme lui fût acquis. L'instinct féminin flairait le comédien et ne laissait pas de s'inquiéter. Quand, devant son mari, Mauduit lui dit : C'est bien notre affaire ? — Elle répondit : C'est bien l'affaire de M. de F... — Je n'ai donc que faire de vous présenter le concurrent ? — Voyons toujours le concurrent, répondit-elle. Oh ! pour l'acquit de notre conscience. — Sur quoi Mauduit lui présenta Lointier.

Eumène Lointier était, vers 1848, l'avocat le plus occupé de Longueville. Aux dernières élections du suffrage restreint, il avait présidé le comité réformiste qui présentait aux électeurs un professeur du collège de France peu goûté pour raison de l'Evêché. Ce professeur eut les 60 voix du chef-lieu. Les 120 voix de la campagne, ameutée par qui de droit, firent l'élection. Au 24 février, Eumène fut nommé conseiller de Préfecture (puis Secrétaire-général). Sous M. Broyer, avec sa science du droit, l'intelligence des affaires, une éloquence froide, claire, sobre, assez assortie au tempérament du pays, il conduisait. Il *démissionnait* pour se faire candidat.

Ce garçon avait trente-deux ans ; il en paraissait vingt-cinq. Il était fils d'un paysan du Jura enrichi ; grand, svelte, musclé comme un athlète. Il avait la tête grosse, ronde, pleine ; la barbe et les cheveux bruns bouclés, le visage carré, le profil grec, le front haut et blanc, de beaux yeux d'un vert noir, le regard franc et froid, le sourire aimable mais rare ; la manière silencieuse ; un port et une démarche annonçant une vigueur mâle et quelque confiance en lui-même.

Voilà l'homme *extérieur* qui séduisit cette femme. Quant à *l'autre*, celui qu'Erigone ne séduisit pas, c'était un ci-devant romantique, un ci-devant lamennaisien, et un

ci-devant phalanstérien, revenu vers trente ans, tant on vivait alors ! à l'*école expérimentale*. Il disait ainsi (je pense que nous dirions aujourd'hui *au vieux jeu*). Sa sagesse tenait toute dans cet axiome : Il faut vouloir *le mieux*, savoir se contenter *du mieux possible* et l'atteindre. Il le dit à M^me^ Erigone, peut-être. Elle ne l'écouta pas. Le *mieux* pour elle, c'était désormais de vivre dans la lumière froide des yeux de cet homme, l'âme suspendue à ses lèvres hautaines.

Les femmes sont femmes — même celles-là. Le cœur de M^me^ Erigone était resté fermé jusque-là ; et si singulière que la chose puisse paraître, ses sens étaient restés presque muets. Ils s'émurent pour la première fois vraiment à l'aspect de cet homme au front sévère, au regard indifférent, à la lèvre altière, à la voix si froide qu'elle en semblait hostile. Elle trouva le son même de cette voix éloquent et troublant. Je ne sais pas de plus bel exemple de ce que Beyle traitant *de l'amour* a nommé le coup de foudre. Ce que le glacial jeune homme avait à lui demander, elle se le dit avec une sorte de terreur, était accordé d'avance. Et comme il ne le lui demandait pas, elle se sentit quasi entraînée à le lui offrir, — ayant une sorte de désespoir à la pensée qu'il l'abordait par convenance et pouvait la quitter sans qu'ils se fussent entendus et arrangés.

Après une conversation qu'elle trouva moyen d'allonger et qui lui sembla courte, elle réfléchit un moment, tira son mari à part et lui dit :

. La situation est simple et la marche à suivre est indiquée. Le Ministre ne veut de Mauduit à aucun prix. Il nous faut donc deux candidats. Si nous ne prenions pas le La Gorce, nous deviendrions suspects à l'Evêché, ce

Monsieur me l'a donné à entendre tout le premier. Quel autre alors que ce.... Secrétaire-général.... comment l'appelez-vous ? Je ne dis pas qu'il convienne au *Prince*. Mais il couvrira la liste, qui sera dite liste *de conciliation*, contre les gens du *Peuple souverain*. Il faut que cela soit *seriné* au Préfet et écrit demain par vous et par lui à Paris.

Elle alla au Préfet et en causa avec lui, au coin de la cheminée, tout le temps qu'il fallut pour déguster un sorbet au marasquin, près d'un quart d'heure. Avec lui aussi elle crut devoir afficher quelque froideur pour « ce Monsieur jacobin ». Broyer sourit. Il voyait clair et il était sceptique. Cette combinaison le gardait à carreau.

De Paris on acquiesça.

## II.

Quand les femmes font de la politique, on peut toujours s'attendre à les voir y mêler un peu de roman. Lord Beaconsfield hier faisait tout de même. Lamartine alors faisait pis. Il ne faut donc pas reprocher trop cette faiblesse aux femmes. Le projet définitif arrangé par l'amour faillit être dérangé par la jalousie, on ne va pas trop s'en étonner non plus.

En face de la maisonnette rustique occupée par M^me^ Lointier au faubourg Saint-Romain, était un petit hôtel habité par M^me^ Bonard, riche veuve, célèbre en 1830 par ses galanteries, devenue en 1848 une manière de sainte. L'abbé Doucet, secrétaire de *Monseigneur*, venait tous les jours à deux heures de relevée prendre son café avec cette dame. Elle disait au jeune prêtre les nouvelles du quartier, celui-ci lui donnait des directions.

L'abbé Doucet croyait Calvin mort d'une maladie vénérienne et l'inceste une pratique répandue à Genève. On enseignait ces choses au grand séminaire de Longueville. Le jour où l'on connut à l'Evêché la liste dite de *conciliation*, Mme Erigone reçut une lettre anonyme, dictée à ce qu'on croit par le jeune prêtre, écrite de la blanche main de Mme Bonard, dénonçant le commerce réglé qui existait entre les Lointier protestants et Mlle Langlade.

L'épître savante sous-entendait, ou insinuait, ou affirmait que ce commerce n'était pas innocent beaucoup ; que Mme Du Moulin, en faisant député ce beau garçon qui avait trouvé grâce à ses yeux, tirait les marrons du feu pour une autre. L'élu épousera notre petite sœur. Son beau-frère et lui gouverneront le Département en famille. On ne sera pas ingrat, non. On *retournera* à Paris la femme supérieure ; on lui fera même avoir un de ces bureaux de tabac du boulevard qui valent autant qu'un évêché.

Suzanne était de taille moyenne, bien faite, très blanche, avec une profusion de cheveux d'or bruni jouant, demi-longs, resplendissants, sur son col un peu frêle. Malgré cette coiffure, elle ressemblait assez à la Jardinière du Sanzio dont elle avait, sinon les traits réguliers, du moins le doux regard timide, la grâce virginale, l'attitude modeste, — un peu plus de décision pourtant et avec la même fleur je ne sais quoi de plus grave et mûr.

Elle n'avait pas vécu, on le voyait tout d'abord ; mais elle avait appris ou deviné quelque chose de la vie, plutôt le côté sérieux (sa mère n'avait pas été heureuse). Ainsi faite, peu ou point *causante*, résignée à la plus extrême simplicité de mise, elle passait facilement pour insignifiante dans les salons où la vogue allait déjà aux beautés insolentes, aux poses tapageuses et aux propos provoquants.

Mme Erigone l'avait vue ainsi faite, chez son frère. Elle ne l'avait pas regardée. Avant d'avoir ouvert cette lettre elle ne se souvenait pas distinctement d'elle. En lisant, elle revit soudain, en sa grâce et fraîcheur, la charmante fille comme si elle était là et rougit de colère et d'inquiétude. — Et quelques mots, chuchotés à côté d'elle les jours précédents, non écoutés, non compris, non avenus, lui revinrent subitement à l'esprit et la firent tressaillir. C'étaient bien des avertissements !

Ces deux phénomènes de vision et d'audition rétroactives tiennent de l'hallucination et du rêve. Tous les cœurs passionnés les connaissent par expérience... Quant aux cœurs froids, ils peuvent toujours suivre le conseil de la jeune fille de Venise à Jean-Jacques : *Studia la matemathica, Zanetto...*

Erigone courut rendre à Mme Lointier une visite due. La mère ambitieuse pour son fils dut faire accueil à la Parisienne qui ne lui plaisait guère. Mme Du Moulin s'installa ; elle avait besoin de force renseignements et conseils sur les personnes, sur les choses. On les lui donna de si bonne grâce qu'elle pria « qu'on lui permît de revenir quand elle en aurait besoin, et aussi quand elle n'en aurait d'autre que celui de causer un instant avec une personne si distinguée, si bienveillante, etc., etc. » Bref, elle s'impatronisa.

On l'a dit : Suzanne passait des heures tous les jours, Eumène des moments chez Mme Lointier. La gêne causée dans l'étroit petit cercle par ce tiers inattendu fut assez grande d'abord. Que la belle dame vînt là pour savoir ce qui s'y passait au juste, puis parce qu'il y avait là quelqu'un dont le regard était devenu sa lumière, dont l'approbation était devenue sa vie, son pain ; ni Eumène, ni sa mère ne se le dissimulèrent bientôt. Si Suzanne en eut

quelque soupçon c'est malaisé à savoir. Mais il y avait chez eux trop d'honnêteté et de droiture pour qu'ils en fussent embarrassés plus d'un moment. La mère avait une absolue confiance dans la probité du fils. Celui-ci parla politique un peu plus et un peu plus souvent qu'il ne faisait là d'habitude, comme s'il eût cru que c'était cela qu'*on* venait y chercher. *On* imagina que cette politique était destinée à être connue à Paris. *On* souffrit de la précaution. *On* le laissa voir. *On* s'abandonnait sans nulle réserve. *On* l'eût aimé quelle que fût son opinion... Cela transperçait...

Aux occasions d'autres sujets étaient touchés. En toute chose la conversation conservait le même ton sérieux le plus souvent, gai quelquefois, bienséant dans la familiarité toujours, et à mille lieues soit du caquet futile ou malfaisant des salons de petites villes, soit du parlage vide et brillant des salons parisiens et de leurs galanteries fades et indélicates.

Chez Eumène il y paraissait — pour sa mère une vénération, une tendresse profonde et une abnégation du sens propre, pour parler net une obéissance rare chez un homme et un fils de son âge — pour M^lle^ Langlade un sentiment difficile à nommer, semblable à l'amour souriant, fraternel qu'un père de trente-quatre ans aurait pour une fille de seize. — Et chez la jeune fille pour M^me^ et M. Lointier une amitié et confiance absolue, une soumission affectueuse ressemblant à la religion qu'a le disciple pour le maître qui lui a donné une seconde vie.

Erigone était habituée à voir des masques partout ; elle se demandait ce qu'il y avait bien derrière ceux-là qu'elle n'avait vus nulle part, qui l'étonnaient infiniment. Elle cherchait dans la vie, elle cherchait dans les histoires, comédies, romans. Elle ne trouvait pas.

Son étonnement qu'elle laissa voir une fois ou deux avertit et amusa M^me^ Lointier, qui lui dit un jour :

Je n'ai pas vécu à Paris, je ne sais si là-bas c'est le théâtre qui copie la vie, ou la vie qui copie le théâtre. J'imagine qu'à vivre tous les matins chez votre Balzac et tous les soirs chez votre Scribe, vous devez bien tous prendre de leurs façons. Nous sommes bêtement naturels par ici, trop paresseux, trop vaniteux aussi et contents de nous-mêmes, pour nous travailler à suivre les grands modèles. Mon fils veut aller à la Chambre renforcer le parti qui soutient, non par sympathie mais par crainte d'aventures, le ministère constitutionnel de M. le Président de la République. J'approuve son ambition, encore qu'elle dérange toute notre vie, laquelle j'avais pris peine à arranger ici. Je ne peux pas le quitter, il n'a que moi et je n'ai que lui. M^lle^ Suzanne a charge d'âmes, cela mûrit de bonne heure. Elle soigne sa mère infirme, elle conduit son frère en beaucoup de choses, on peut bien vous avouer cela. Avec votre bonne assistance nous allons quitter ce pays. Nous aidions cette enfant de quelque expérience. Quand nous serons loin, aidez-la de votre esprit qui est égal à tout.

C'était sincère en somme et c'était bien dit comme tout ce que disait la vieille dame. Mais cela répondait trop directement à la secrète pensée et inquiétude d'Erigone. Elle se sentait devinée. Elle en était humiliée et irritée. Allait-on avec ces beaux semblants jusqu'à s'arranger pour la jouer ?

Trouvant un matin Suzanne, seule et un peu triste, sous le couvert humide et frais du petit jardin de la Préfecture, elle l'embrassa, et lui dit à brûle-pourpoint d'un ton compatissant, bien sympathique : Ma petite belle, vous vivez

ici de soucis mesquins, et y mourrez d'ennui. Voulez-vous que l'on fasse entrer votre frère au Conseil d'Etat ?

— Chère madame, répondit Suzanne avec une sorte de terreur, Paris ne vaut rien pour mon frère. Ma mère dans l'état où elle est ne pourrait l'y suivre, ni moi qui ne veux pas la quitter. Il achèverait là-bas de se ruiner. Nous voudrions profiter de sa position ici pour l'y bien marier...

Ce mot fut jeté avec un bel accent d'innocence qui ne laissait guère de place au doute. La vertu d'une parole vraie opéra près d'un jour. Mais le lendemain M^me^ Erigone s'enquit pour plus de certitude. Elle apprit vaguement que les projets matrimoniaux du *jeune* Préfet ne laissaient pas d'occuper la belle compagnie de la ville : Erigone la méprisait un peu pour son papotage. Elle daigna questionner. On lui expliqua alors compendieusement que le mariage de M. Broyer et de D^lle^ Catherine Lecamus, comme aussi celui de Sieur Gilbert Lecamus et de D^lle^ Suzanne Langlade avait été fait et défait deux fois. Il se refera bien sûr : 1° Parce que le clergé qui gouverne les Lecamus compte prendre pied par eux à la Préfecture où il n'a personne à lui ; 2° Parce que D^lle^ C. Lecamus, laideron et très majeure il est vrai, a en compensation de feu sa mère 12,000 livres de rentes en bons biens au soleil, et qu'elle veut être M^me^ la *Préfette* ; 3° Parce que Sieur Lecamus, non moins laid que sa sœur, mais non moins riche, de plus vice-président du tribunal civil de Montbeney, est amoureux fou, amoureux comme un chat ou comme un dévot, de D^lle^ Langlade ; 4° Parce que D^lle^ Langlade qui, en tout temps, a poussé M. son frère à ce mariage, refusant d'ailleurs pour son compte l'heur d'être M^me^ la Vice-Présidente, va, les Lointier partis, se trouver bien esseulée et se résigner. Toute sa vie la pauvrette a dû et su se résigner, étant la

raison même, disaient les gens bienveillants, et cette alliance étant fort raisonnable;—sachant compter et n'ayant pas de dot, disaient les jalouses.

Cela entendu, M^me Du Moulin n'hésita plus.

Le bonhomme Mauduit n'était pas un Fouché, ni un Talleyrand; non. Mais il avait la grosse astuce compétant au bourgeois de tout pays, notamment au bourgeois de Montbeney, beau lieu où il avait reçu le jour. Se voyant abandonné par l'administration, il alla tout droit frapper à la porte du comité bonapartiste, dit *rural*. Le succès de Décembre précédent faisait croire la faction maîtresse de la situation à ceux qui oublient la mobilité française. Elle manquait de candidats présentables cependant, car le Bonapartisme était tombé en désuétude parmi les classes cultivées pendant le régime précédent. On n'entrait pas dans le cénacle toutefois sans montrer patte blanche au secrétaire de Mgr., le Saint-Pierre du lieu.

L'expédition de Rome forçait les politiciens de ce temps de faire un peu d'histoire ecclésiastique et de théologie. Ce fut en étudiant ces branches trop négligées de la connaissance humaine que Solon Mauduit fit dans sa propre biographie une découverte, à savoir que ses auteurs avaient négligé de lui faire administrer le sacrement de confirmation. Il s'en ouvrit à l'abbé Doucet. Celui-ci lui offrit de réparer, sans scandale ni bruit aucun, un oubli si fâcheux, expliquant trop bien pourquoi la Grâce efficace avait manqué au Député dans sa vie publique (et privée) si visiblement plusieurs fois. Mgr. appliqua donc, un matin, dans sa chapelle particulière, à ce politique incomplet, le petit soufflet sacramentel, non sans en avoir préparé dûment les effets salutaires par l'administration préalable du sacrement eucharistique dont Solon s'était privé depuis

quelque quarante ans. Ces effets ne tardèrent pas à sortir sous la forme d'une lettre au Prélat en laquelle le Solon du Haut-Rhône s'expliquait sur l'expédition de Rome d'une façon bien consolante pour les Chrétiens. Sur quoi les *Ruraux* prirent le Solon. Ils avaient pris La Gorce, cela va sans dire.

Pour mettre sur leur liste un vrai Bonapartiste, ils leur adjoignirent un *Vieux de la vieille*, propriétaire campagnard, ce qui justifiait aussi ce nom de comité rural, sorte de défi jeté aux populations urbaines mises en suspicion ouvertement. Le quatrième fut l'avocat et père temporel des Jésuites de Lyon. Ainsi faite la liste rurale représentait assez bien les forces réunies des trois partis réactionnaires.

Le parti républicain très irrité et inquiet de l'échec de Décembre était tiraillé entre ses modérés voulant essayer de vivre avec le singulier président que la République s'était donné et ses exaltés se leurrant de l'espoir de le renverser. Le sentiment du danger que cette division pouvait ajouter à d'autres périls prévalut chez lui. Il arrêta une liste où Lointier servait de trait d'union entre les deux nuances tranchées.

La compétition qui allait se produire sur un terrain connu, entre adversaires sachant ce qu'ils voulaient, semblait devoir se vider sans incident par le verdict de la majorité. Mais il fallut compter d'abord avec les expédients de deux partis l'un et l'autre forcenés d'ambition, de plus férus de peur. Les paysans avaient peur des *partageux*. Les républicains avaient peur d'une répétition du vote de Décembre.

Les meneurs eurent recours à un même procédé déloyal dont ils se sont mutuellement reproché l'invention. Qui en

fut vraiment l'éditeur responsable ? On n'a pas su. Je crois le *truc* né du scrutin de liste et de la perversité humaine. Si l'avocat des RR. Pères de la rue Sainte-Hélène, ou notre Solon en usèrent premiers, M<sup>me</sup> Erigone arriva *bonne seconde* et ne se laissa pas distancer de plus d'une longueur de tête. Laissons le jargon du *turf* et disons en français :

Mauduit fit fabriquer à ses frais, en dehors de son comité, une soi-disant liste républicaine où son nom, introduit au lieu et place de celui de Lointier, s'étalait effrontément entre ceux des candidats extrêmes, l'un dit rose, l'autre écarlate ; et la fit distribuer à 50,000 exemplaires.

Erigone, on a vu comment, avait pied dans les deux imprimeries. De quels arguments se servit-elle pour convaincre l'imprimeur réactionnnaire qu'une petite variante dans la liste qu'on faisait chez lui pouvait bien avoir, (en certain cas possible ; tout est possible en France, selon Retz) une utilité incontestable ? — Je ne sais ; et ne veux pas deviner. Ce qui est sûr, c'est que la *petite variante* fut répandue à 80,000 qui est le nombre des électeurs du Haut-Rhône. Elle consistait à substituer dans la liste rurale le nom de Lointier à celui de Mauduit.

Pour l'édification de la postérité des exemplaires de ces deux listes ainsi arrangées, dites *listes panachées*, sont conservées par ce collectionneur à moi connu...

Au premier aspect les deux espiègleries semblaient devoir se compenser et neutraliser l'une l'autre. Dans un collège urbain, tout le monde sachant lire, on eût ri de toutes deux. Dans un collège en majeure partie rural il n'en alla pas ainsi. Le paysan à qui s'adressait la liste réactionnaire surchargée du nom de Lointier pouvait se tromper à l'étiquette, lisant peu ou point. L'ouvrier à qui s'adressait la liste républicaine surchargée du nom de Mauduit était un

peu plus apte à reconnaître le piège et à s'en défendre. Mais la chance créée par là à Lointier était mince en comparaison de celle que lui valurent un ou deux incidents imprévus.

Les meneurs bonapartistes après avoir fait leurs choix, invitèrent leur comité, pour sauver les apparences, à confirmer ces choix. Jusques-là le cénacle était resté anonyme, ce qui ne laissait pas de piquer la curiosité. Au sortir de la séance d'enregistrement, les Burgraves durent défiler au milieu de groupes de politiciens et d'oisifs. D'exhibition plus étonnante on n'en a guère vu. Les poëtes ont dit la théorie des vieux soldats de César paradant à ses obsèques avec leurs loques héroïques : mais depuis ces obsèques triomphales, les mites avaient achevé de détruire

Les habits bleus par la victoire usés.

Et les survivants de la Grande-Armée reparaissaient, sous le soleil railleur de mai 1849, accoutrés comme des sacristains de village en leurs précieux ajustements des Grands-Solennels. Ces habits naïfs n'étaient pas trompeurs tous. De nos braves quelques-uns s'étaient, par crainte de l'enfer, laissé promouvoir aux fonctions augustes de fabriciens, bedeaux, et chantres de leur paroisse. On les reconnut ; on les chanta sur l'air de Malbrouk. La chanson vola de cabaret en cabaret. Elle fit dans les chefs-lieux de canton, lieux agités éternellement par la lutte entre M. le Maire et M. le Curé, de tels ravages qu'on pourrait en nommer un ou la liste *réac* n'eut que trois voix, celles de M. le Curé et de MM. les Vicaires. Les confrères du Saint-Sacrement avaient eux-mêmes passé à l'ennemi.

Deux ou trois jours avant l'élection arriva la prodigieuse nouvelle de l'échec du général Oudinot devant Rome.

Notre petite armée convaincue qu'elle était invincible, de plus s'estimant attendue et désirée par les Romains (et les Romaines), alla donner tête basse dans un rentrant où les Mazziniens la décimèrent. Elle lâcha pied avec ensemble, courut à la débandade vers Civita, entraînant avec elle les pauvres officiers qui l'avaient fourvoyée dans le coupe-gorge. Cette mésaventure, infligée à la seconde république dans l'intérêt de la papauté, fit un effet indescriptible dans les départements de l'Est et y désorganisa la majorité qui avait fait l'élection de Décembre.

Enfin il y eut des gaucheries et niaiseries. On votait alors au chef-lieu de canton. J'ai vu les femmes les plus qualifiées de Longueville attendre le Rural à la porte de la cité et mettre en ses mains calleuses la liste approuvée par le Roi, le Président de la République et M. le Curé. — Une trinité hétérogène quelque peu et incohérente ! — Elles y croyaient. Leur mère Eve a cru au Serpent. Madeleine leur sœur a vu le Ressuscité : il ressemblait au jardinier. Elles croient tout ; elles voient tous les jours de la vie l'invisible. Mais les électeurs étaient du tempérament de ce bon Dydime qui voulut toucher. Si ces dames leur eussent, comme fit en pareil cas la belle duchesse de Devonshire, offert un baiser, je ne sais pas ce qui serait arrivé. Mais elles ne purent prendre cela sur elles. Leur pudeur perdit la bonne liste et la bonne cause.

Le jour du dépouillement arriva. Il y avait ce jour-là quelque agitation à Longueville. Les gendarmes à cheval, en grand uniforme, apportaient d'heure en heure les résultats du scrutin à la Préfecture. Mais en passant, ils les annonçaient aux groupes stationnant dans la cour, lesquels alternativement, et selon que penchait la balance du destin, applaudissaient bruyamment.

En haut, dans le salon, les candidats allaient et venaient au milieu des fonctionnaires et des politiciens, évitant de se rencontrer ; se faisant, quand ils y étaient forcés, des grimaces à peu près polies. Le Secrétaire particulier apportait au Préfet les feuilles sibyllines. Broyer les lisait à haute et intelligible voix, sans marquer d'émotion, puis les confiait au Zéphyr de Prud'hon en or moulu qui se balançait sur la pendule en riant au nez des candidats et des électeurs...

A droite de la cheminée, la jeune maîtresse de céans, la figure à demi cachée sous son éventail de nacre, additionnait peut-être mentalement les chiffres que son frère proclamait, peut-être non. De temps à autre, elle regardait Mme Lointier assise à côté d'elle. Mme Lointier regardait son fils appuyé au dos de son fauteuil ; il lui tendait d'un air impassible un carnet de bal où il enregistrait ses voix.

A gauche, Mme Érigone, souriante, mais pâle, regardait les trois candidats tour à tour, pour avoir le droit d'en regarder un et de surprendre ses sentiments aux involontaires frémissements de ses sourcils noirs...

Un cri de : Vive la République ! monta de la cour. Le chiffre sacramentel était atteint par Eumène. L'Elu baisa la main de sa mère, tremblante d'émotion. Broyer prit le bras de sa sœur, et ils vinrent féliciter le nouveau député. Érigone couvrait les deux jeunes gens d'un perçant regard. Eux ne se regardèrent point, mais leurs mains se touchèrent, et en se touchant frémissaient.

Quand Eumène vint enfin s'incliner devant Mme Du Moulin, et lui dire le : Merci ! Madame, qu'il lui devait bien, ce merci glacial lui entra dans le cœur comme un coup de couteau.

La Gorce passa par onze voix. Mauduit échoua par trente-sept.

Le lendemain des élections, qui n'étaient pas ce qu'on avait espéré à l'Elysée, le ministère O. Barrot, recruté d'hommes comme Tocqueville et Dufaure, commença sa lutte méritoire d'un an contre les fous de la Droite et les exaltés de la Gauche. Lointier votait avec lui sans arrière-pensée. Il eut jusqu'à la fin de 1849 la haute main sur les affaires de son département.

Pendant le printemps si humide de cette année, l'état de Mme Langlade s'était agravé ; les médecins déclarèrent qu'il fallait l'emmener le plus tôt possible en Sicile ou à Malte. Le consulat de Corfou vint à vaquer. Broyer le demanda. Il venait de l'obtenir non sans le concours de Lointier, quand sa mère alla de vie à trépas. Il dut partir laissant sa sœur régler quelques intérêts qui leur restaient, s'entendre avec ses créanciers, etc.

La jeune fille arriva à tout arranger, non sans quelques embarras, et en sacrifiant en partie, comme d'habitude, ses propres intérêts. Broyer demeura, sinon riche, du moins quitte de toute dette. Elle-même resta pauvre, et songeait à aller rejoindre son frère, quand elle reçut, de la sœur aînée de son père, Mme Deleuse, une lettre lui faisant part de la mort de son cousin germain, capitaine Deleuse, tué au siège de Rome. « Je ne puis, lui mandait sa tante, pleurer mon fils plus à l'aise qu'avec vous, bien chère enfant, qui avez joué jadis avec lui, qui lui ressembliez alors, et aussi à mon frère ; venez donc m'embrasser et voir si nos deux chagrins et nos deux deuils mêlés ne seront pas un peu moins durs à porter. »

Suzanne partit donc pour Passy où Mme sa tante vivait dans une modestie et retraite absolues. Elles se convin-

ent. Et Broyer (fiancé avec une riche et belle veuve de ante), fut le premier à engager sa sœur à accepter l'offre ue lui fit Mme Deleuse, de rester avec elle et d'y ttendre son petit avoir.

Un matin de la fin de l'été, les deux dames en deuil rencontrèrent, dans une allée solitaire du Bois de Boulogne, ointier promenant sa mère.

Combien il était alors agreste et solitaire ce bois si aré et si fréquenté maintenant, on ne l'imagine point. uels humbles petits coins ravissants, tout tapissés de ruyères roses en fleur, s'y cachaient ici ou là, on ne le oupçonne seulement pas. Ils les ont bien connus ; ils en ardent mémoire, et de la rosée qui, les matins, les rafraîhissaient. Ils se reverront tant qu'ils vivront, tels qu'ils taient quand ils se sont retrouvés là dans la rougeur aîche de l'aube. Qu'elle était belle et jeune, et quel ayon humide elle avait dans les yeux ! Et lui, quel sourire perdu lui vint aux lèvres. Il vit bien qu'elle l'entendait, e sourire, et essaya de le réprimer. Mais il y avait là au ord d'un taillis clair, lumineux, des églantiers près de eurir. Il fit un bouquet de boutons demi-ouverts, y mêla eux ou trois brins de muguets attardés, et le lui donna. n aura gâté ce coin charmant. Est-ce que ces églantiers 'y sont plus ? Est-ce que ces muguets sont morts ? Quand aube revient comme jadis illuminer ce taillis de son egard qui sème la vie, comme elle doit s'attrister de n'y lus retrouver ces petites figures pâles de muguets, si endres et souriantes...

— Que de fleurs ! Trop de fleurs. Démocrite est-ce que ous avez été jeune ? — Démocrite, haussa les épaules, t continua d'un ton plus rassis :

Mme Deleuse, Mme Lointier habitaient Chaillot. Eumène

reprit avec un bonheur indicible l'habitude de voir Mlle Langlade tous les matins, un jour chez Mme Deleuse, un jour chez Mme Lointier. La courte et aimable entrevue fit tout de suite partie de son existence. Il y trouvait un repos infini, un délicieux rafraîchissement aux fièvres, aridités et soucis de la vie politique.

A la fin de 1849, l'avènement du ministère Rouher changea totalement la situation (et l'avenir). Lointier en eut tout de suite conscience. Il se sentait découragé par le présent, impuissant contre l'avenir. Il se dit qu'il était l'heure d'arranger sa vie privée. Il donna sa démission de député et, avant de partir pour Longueville où il voulait ouvrir un cabinet d'affaires, il vint demander la main de Mlle Langlade.

Je vous aime, lui dit-il plus ému qu'il ne l'eût cru possible, non depuis que je vous ai vue, mais depuis que j'ai compris qui vous êtes et ce que vous valez. Je ne vous l'ai pas dit, par respect pour votre situation, tant que je n'ai pas cru pouvoir vous demander de la changer.

Suzanne lui tendit la main, sans marquer de surprise — puis avec un beau sourire bien virginal, enivré pourtant et enivrant, qu'il ne lui avait pas vu encore et qui était une réponse déjà : « Oh ! je me sentais aimée, j'en étais heureuse. Je comprenais vos motifs et vous en savais gré. Allez demander le consentement de Mme Lointier — et lui dites, ce qu'elle sait aussi un peu, que ce sera une joie pour moi de l'appeler ma mère. »

Il est très vrai qu'ils s'aimaient depuis assez longtemps — d'un amour plus commun dans notre France que les autres, où l'attrait qu'éprouvent l'une pour l'autre deux personnes aimables est de quelque chose, on l'avoue ; —

mais où les convenances de caractère, d'esprit, où des ressemblances de goût, — surtout une commune élévation de cœur entrent aussi. Cet amour-là est méconnu par les poètes romantiques, apocalyptiques ; par les romanciers réalistes davantage ; et Beyle n'en parle guère dans le livre *de l'Amour*. Il n'est pas foudroyant : il n'est pas maladif, on n'en guérit donc pas. Non seulement il survit au mariage, mais la communauté des biens et des maux, des chagrins et des joies, la naissance des enfants, le nourrit, le rajeunit, l'accroît.

— C'est de l'idylle à la Gessner, c'est du roman anglais, presbytérien, que vous nous cuisinez-là et sucrez.

— Non, c'est la vie française, dans les classes moyennes, quand elle n'est pas gâtée par la vanité et l'envie. Le presbytérianisme n'est de rien ici. Pour de l'idylle, si ceci allait ressembler trop à Philémon et Baucis, ce serait que le bon sens et la pudeur sont de tous les temps.

Quand Lointier fit le plus joli de nos préfets consul à Corfou, il lui donna ce bon Du Moulin pour successeur. Mme Erigone régna (à Longueville !) Cela ne la guérit tout-à-fait ni de la blessure qu'elle avait reçue en plein cœur, ni de celle faite à son amour-propre. Elle fut prise officiellement de nostalgie, ce que ses amis de Paris comprirent de reste. Elle maigrit et se flétrit, ce qu'ils déclarèrent impossible, car bien que le soir et habillée elle fit quelque illusion aux très jeunes gens, sous le soleil elle avait toujours eu les grâces allanguies et les pâleurs de ces fleurs étiolées auxquelles le soleil a manqué.

Il y eut là en sa vie un jour radieux cependant, celui où elle apprit que son exil allait finir.

L'hôte de l'Elysée, avant de faire « *son coup* », voulut tâter les départements, on s'en souvient. Attendu un matin

d'août à Longueville, il arriva tard dans l'après-midi, s'étant attardé à un déjeuner largement arrosé en prévision de la chaleur et poussière grandes. Le Municipe patientait à l'entrée de la cité, conduit par un maire républicain qui avait remplacé Lointier à la Chambre. Ce maire s'avançait pour faire son speech et donnait au Prince du « monsieur le Président de la République ». Soudain l'escorte, mise en joie par ces figures municipales maussades (ils avaient attendu trois heures sous le gros soleil) trouva bon de piquer des deux. Les chevaux prirent le grand trot, maire et conseillers durent se jeter, effarés, dans les fossés bordant la route !...

Après cette grande action, le cortège princier déboucha sur la place de la Halle pleine de paysans accourus des campagnes voisines. Ces rustiques étaient exaspérés des menaces des Communistes contre la propriété individuelle. Ils se jetèrent sur le neveu de l'Empereur, l'appelant « notre Maître », et baisant ses bottes poudreuses. Lui les regardait impassible... Un aide-de-camp, sur un geste, lança une dizaine de pièces d'or à la foule d'où sortit une acclamation confuse ; on saluait la réapparition de ce métal presque retiré de la circulation à cette date. Un ancien soldat qui avait été vigneron de mon père me dit en me montrant un « jaunet » qu'il avait conquis : « Ça roulait comme çà du temps de *l'autre* ».

Comme *le Prince* entrait dans la cour de la Préfecture, une femme en blanc parut au balcon. Elle salua M. Bonaparte du cri de « Vive l'Empereur ! » C'était Erigone. Après un silence de stupeur qui put durer dix secondes, la foule qui remplissait la cour et les rues voisines répéta ce cri.

*L'Empereur* remercia du geste le plus gracieux qu'il ait fait jamais. Trouvant M^me^ Du Moulin à l'entrée du grand

salon, il lui baisa la main et lui dit deux mots qu'elle répéta de suite à son mari.

Puis les maires de campagne défilèrent devant ce petit homme mal fait, aux yeux de poisson mort, souriant de joie et de mépris sous sa lourde moustache fauve. Ces bonnes gens avaient mis leurs habits « des dimanches », qui les gênaient visiblement ; ils étaient courbés en deux ; ils tremblaient. Quelques-uns pleuraient d'émotion, ayant vu « *l'autre* »...

En ma vie je n'ai rien vu de si curieux que cela.

A la rentrée du Prince à Paris, la promesse faite à voix basse à Mme Du Moulin fut tenue. Son mari fut nommé à une préfecture de seconde classe à une demi-journée de distance de l'Opéra.

Erigone y fit le Coup d'Etat avec un mélange de sévérité et de mansuétude qui fut en haut lieu bien apprécié. Comme, entre-temps et pour s'occuper, elle s'était convertie, le Prélat aux pieds duquel elle avait renoncé à Satan et à ses œuvres n'eut pas peine à faire M. Du Moulin sénateur. Elle rentra donc triomphante à Paris et s'y enrégimenta parmi ces personnes de zèle que le curé de la Madeleine appelait les commères de l'Eglise. Vers quarante ans, la vie dévote lui valut un embonpoint inespéré, une certaine patte d'oie qui la désolait disparut quasi, elle eut un vrai regain de jeunesse et en usa... avec prudence. Elle a été sous le second Empire dame d'honneur de la Souveraine. Depuis 1871 elle a un pied dans toutes les conspirations contre un régime abhorré, a *pèleriné* à Lourdes, à Frohsdorf, même a reçu à dîner S. M. Charles VII, roi des Espagnes et des Indes (et Dauphin de France) en sa terre du Bodet, jadis acquise de la Nation par son aïeul Brutus-Egalité Canard.

Ixion, pour avoir osé lever les yeux sur la Reine de l'Olympe, fut précipité dans le Tartare. La Gorce, ayant commis la même indiscrétion, fut enfermé à Charenton où il est mort.

Mauduit pleure ses grandeurs passées; il « ne veut pas être consolé parce qu'elles ne sont plus » — et vit comme devant dans la crainte de Dieu et de sa femme.

Pauvre Carmen ! Elle a été belle ; elle est laide. Elle a été aimée ; elle est cordialement haïe et redoutée. Je pense qu'elle aime encore un Solon jeune, beau, caressant : elle en est à se prémunir contre l'ingratitude d'un Solon vieux, laid, secrètement mais visiblement haineux, lequel, elle le sait, lui a ôté de leur fortune tout ce qu'il peut lui ôter par un testament en bonne et due forme. Elle vit dans un lit que nul ne touche qu'elle ; et tout le monde est convaincu qu'elle cache quelques doublons dans la paillasse. Elle est atteinte d'un mal douloureux, incurable, et n'en meurt pas du tout. Elle vit dans ce lit médiocrement propre, hérissée comme un fagot d'épines, sinistre, je disais laide, il faut dire hideuse. Elle est coupable uniquement et en tout d'avoir aimé uniquement, passionnément « *son monstre de mari* », de n'avoir jamais aimé ses enfants (c'est l'ordinaire chez les femmes à tempérament et certains animaux à ne pas nommer) ; d'être insupportable à ce mari, à ces enfants, à elle-même. Elle rêve presque toutes les nuits que Solon la trompe avec une maritorne et qu'elle les poignarde tous les deux. De martyre pareil au sien, je n'en sais pas et je solliciterais votre pitié pour elle, si votre pitié et la mienne étaient bonnes à quelque chose.

# CHENOISE.

Le fief de Chenoise étant tombé en déshérence en 1617 fut vendu au plus offrant par le fisc et acquis par les Baudru père et fils, marchands de toile à Montbeney.

Ce bien est sis en Dauphiné, dans les *Terres froides*. Le manoir est une tour carrée massive, flanquée au matin de deux tourelles, l'une contenant le degré tournant desservant les quatre étages, l'autre un retrait jouxtant la pièce unique dont chacun de ces étages se compose. La salle basse (ou rez-de-chaussée) servait de cuisine et de salle à manger. Au premier étage était le logis des maîtres ; au deuxième celui des hôtes ; au troisième celui des enfants. Dans la petite cour carrée, à droite et à gauche, les dépendances se partageaient entre les serviteurs, les chevaux et les chiens. La poterne encore crénelée était en face de la tour. Un fossé étroit et profond entourait le tout. La forêt domaniale cernait de trois côtés ce petit château sombre. Ses châtaigniers trois ou quatre fois centenaires venaient, par-dessus le fossé, aveugler de leurs lourdes branches les fenêtres carrées, sauf celles au matin qui, par-dessus la poterne, avaient la vue des Alpes.

Les Baudru de Chenoise se mirent à vivre noblement. Le père et le fils aîné chassaient. Les cadets allaient au service ou à la Grande Chartreuse. Les filles prenaient le

voile à Crémieux quand elles ne se résignaient pas au rôle utile et modeste de servantes du logis.

Cette famille si primitive était, en 1790, réduite à deux têtes : Dame veuve Etiennette Février, douairière, âgée de 52 ans, et son fils Rufin Baudru, sieur de Chenoise, qui en avait 18.

Etiennette, mariée à 33 ans, veuve à 40, n'avait guère aimé personne que son fils. Elle était de complexion mélancolique, d'humeur avaricieuse, et témoignait cet amour surtout par le soin qu'elle prenait d'une fortune fort réduite par l'abolition des redevances féodales. Elle ne pouvait guère vaquer à l'instruction de son fils, en manquant elle-même. Et Rufin eût été un pur sauvage comme ses père, aïeul et bisaïeul, s'il n'eût fréquenté au château voisin, chez les Moynet de Lupens.

Il se baignait un matin de juin dans l'eau glacée du Guiers, il entendit pousser un cri non loin, accourut et arriva à temps pour tirer d'un trou le petit George Moynet à moitié noyé. Le service rendu lia les deux enfants. Et Rufin, tous les jours au château, y partagea les leçons de latin, d'histoire et de musique données à George et à sa sœur Lucinde par leur oncle le chanoine de Lupens.

Cette éducation d'une grande innocence fut interrompue par la guerre. Lupens et Chenoise sont voisins, mais l'un sur la rive savoyarde du Guiers, l'autre sur la rive française. Ce fut le premier chagrin des trois beaux enfants qui s'aimaient tendrement, d'apprendre qu'ils étaient désormais ennemis.

M^me^ de Chenoise mourut en 1792 d'une fluxion de poitrine qu'elle prit en surveillant une coupe de bois nécessaire pour avoir du pain. Rufin seul trouva sa maison bien grande et bien triste. Il s'engagea et servit quelque temps

en Vendée. Blessé grièvement à Fontenay le 19 mai 1793, il revint (avec les épaulettes de capitaine) se guérir à Nantes.

Un soir de la fin du printemps, comme il se promenait sous les saules de la Gloriette, il vit une belle fille qui passait. Elle portait, sur ses cheveux noirs, courts et bouclés, un bonnet phrygien pourpre, à son beau col blanc un peu fort un ruban de la même couleur auquel pendait une petite guillotine d'or ; sa robe droite d'un bleu noir faisait valoir l'éclatante blancheur de ses bras nus superbes. Elle tenait une gerbe de roses et en jeta une au jeune officier en le brûlant d'un rayon de ses grands yeux vert de mer. Il la suivit, entra dans la maison qu'elle habitait et emmena la fille chez lui le lendemain...

Il était grand, bien fait, de noble figure, très doux, caressant comme sont souvent les hommes qui ont toujours été sevrés de caresses, ardent comme un novice. Cette fille s'attacha à lui. Rufin l'aima pour une science charmante qu'il apprenait d'elle, pour son extrême beauté, et aussi pour une infortune qui n'avait pas d'égale.

Elle s'appelait Genèvre de Boisthibaut, elle avait du sang des Lusignan dans les veines ; elle avait vu son père, sa mère, ses deux frères tués dans leur château incendié ; on l'avait traînée à Nantes avec sa sœur presque enfant encore : on les avait jetées dans un repaire abominable. La petite Yseult était morte de douleur et de honte ; Genèvre en avait vécu cinq mois. Et, il faut le dire à voix basse, car c'est plus triste et plus affreux que le reste, quand Rufin l'en tira, elle était à demi résignée. Il le vit, et ne put jamais l'oublier, ni s'en consoler. Elle comprenait bien la rougeur du jeune officier, elle en était humiliée et jalouse, et sourdement irritée.

Chenoise demanda et obtint de quitter un pays où Genèvre était trop connue, il fut envoyé en Savoie. La guerre là venait de changer de caractère. Les Austro-Sardes avaient pris l'offensive (août 1793), avec le secours bien inattendu des paysans des hautes vallées des Alpes soulevés contre les destructeurs de leurs idoles par une religieuse appelée *la Frigelette*.

Un gentilhomme que les insurgés mirent à leur tète, M. de Maglans, descendit la vallée de l'Arve avec cinq cents villageois et autant de soldats. Le 21 août il attaqua furieusemeut dix-huit cents Français à Saint-Martin en face de Sallanches, les battit, se porta à Cluse et s'y fortifia, attendant là un rassemblement d'émigrés qui se formait à Genève. Si les émigrés étaient venus, Maglans eût pu sans nul obstacle descendre la vallée du Rhône, tourner et battre la faible armée de Kellermann éparse autour de Chambéry, puis se porter de là au secours de Lyon insurgé où il était annoncé et attendu.

Chenoise dirigé sur Bonneville avec une poignée de soldats aguerris y réunit les partisans de la France, les harangua, les arma. Genèvre leur distribua des cocardes et des cartouches de ses belles mains ; elle marcha avec eux. Les femmes ivres de politique ou de théologie sont terribles. Cette guerre conduite d'un côté par une nonne, de l'autre par une fille, prit un caractère atroce.

Avec sa troupe, avec une autre qui vint de Thonon, avec le corps battu le 21 août, Chenoise arriva sur Cluse qui fut reprise le 21 septembre après un combat acharné et forcené à la baïonnette : sept jours plus tard, à Mirabel, l'insurrection dévote fut définitivement vaincue, non sans une résistance enragée, digne, au moins par son courage et son audace, d'un meilleur succès.

Le lendemain les soldats du *Roi des marmottes* fuyaient vers le col du Bonhomme par où ils passèrent en Piémont. Les républicains entraient à Sallanches ramenant dix-sept paysans prisonniers et le prêtre qui les avait conduits au combat. Il faisait nuit, on remit de fusiller ceux-ci au lendemain. Mais Rufin avait reconnu le prêtre ; c'était cet abbé de Lupens dont les leçons avaient fait de lui un homme et un patriote. Il s'arrangea pour avoir la garde de la prison, fit apporter à ses hommes du vin *des Altesses*, et, quand ils furent ivres-morts, ouvrit la porte de la geôle au vieillard. Dans les paroisses voisines on crut, on croit encore que l'évasion du saint homme fut procurée par les saints Maurice et Lazare.

Chenoise eut une demi-brigade (un régiment). Nous rejetâmes l'armée Sarde dans cette région neigeuse et désolée des Alpes qui ressemble au Groenland. Là, à cinq ou six mille pieds au-dessus de la mer, sur le col de Seigne, à côté d'un petit lac où les eaux primitives dorment, sous un ciel gris, au milieu d'un paysage sans vie et sans végétation, nous fûmes arrêtés par des retranchements (que j'ai retrouvés debout quarante ans plus tard ; ils dureront autant que ce globe qui vieillit). En face nous dûmes remuer nous-mêmes la terre glacée. Et d'une ligne à l'autre on escarmoucha là des mois.

Un jour où, pour enterrer les morts on avait cessé le feu, Chenoise revenant vers nos cantonnements entendit un cri faible sortir de derrière un tas de neige. Ce cri lui remua le cœur, il s'approcha. Il y avait là un jeune blessé presque nu, qui essaya un geste suppliant dont l'officier fut bouleversé. Ce blessé, c'était son camarade d'enfance, George de Lupens. Il le prit dans ses bras, l'emporta à l'ambulance en versant quelques larmes, le soigna là deux

jours et deux nuits, le consolant, le caressant, lui jurant de porter à sa mère et à sa sœur sa croix de Saint-Maurice, une bague, une boucle de ses cheveux... de les protéger, de les consoler, de les aimer...

En ensevelissant son compagnon d'enfance dans un trou creusé dans la neige, il se disait qu'il avait peut-être ordonné la décharge qui l'avait tué et prit le dégoût de la guerre. A un mois de là, atteint d'un rhumatisme qui l'empêchait de monter à cheval, il obtint un congé ; il alla se soigner à Chambéry.

Il retrouva là Genèvre disputant et partageant le cœur léger d'Albitte avec la belle D.... qui avait « adouci sa férocité » si l'on en croit S. E. le cardinal Billet en ses Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du diocèse de Chambéry, (conférer p. 79 et 182). Rufin fut mal édifié de la vie qu'on menait à la cour du proconsul muscadin qui portait « une carmagnole de velours bleu de ciel, un large pantalon blanc, le bonnet rouge sur sa tête et deux pistolets à sa ceinture tricolore » (Id.). Il parla d'aller s'enfermer à Chenoise. Genèvre, le couvrant de cet étrange regard qui le faisait son esclave, lui dit qu'elle lui avait été infidèle à bonne intention, démontra qu'elle devait partir pour Boisthibaut dont le district était soumis et réclamer les vastes domaines dont elle était l'unique héritière. Albitte, avocat de Normandie, lui avait expliqué son droit, indiqué la marche à suivre, et lui donnait une lettre pour son ami et collègue Carrier, roi de Nantes. Elle reviendrait dans deux mois, riche, et lui promettait qu'ils ne se sépareraient plus. Il comprit ce que cela voulait dire et pâlit...

Elle partit. Il gagna Chenoise, erra tout un jour en ses bois de châtaigniers, revisitant les sources où il avait pris

des oiseaux au filet de fontaine et les bords sauvages du Guiers où il se baignait dans *les creux* avec George. Il lui sembla que tout cela était d'hier, que les quatre années qui lui avaient duré un siècle à traverser étaient un rêve sinistre. En entrant dans la chambre de sa mère, comme il passait devant un miroir, ce qui ne lui était point arrivé depuis longtemps, il y vit une figure souffrante, un front plissé d'un pli vertical, de grands yeux mornes, des moustaches brunes cachant à demi une lèvre découragée et se demanda d'abord qui cet homme pouvait être...

Il y avait là, près du foyer sans feu, sur un rude fauteuil de bois du XVI[e] siècle, un étranger, grand, maigre, vieux, vêtu en paysan qui vint à lui avec un sourire douloureux. C'était l'abbé de Lupens ; ils s'embrassèrent le cœur serré et pleurèrent. — Rufin avait écrit et était attendu.

Le petit castel coquet bâti sous notre régence, noyé dans les massifs et les pelouses magnifiques du premier jardin anglais planté en Savoie, égayé du bruit des eaux descendant des collines environnantes dans son gentil lac bleu, riait sous le ciel de printemps comme autrefois. La terrasse, le perron étaient comme autrefois cachés à demi sous les arbustes en fleur. Mais Rufin vit venir à lui au milieu des roses les deux femmes en deuil.

La mère ! oh combien changée et brisée ! lui ouvrit les bras, prit sa tête et la couvrit de baisers et de larmes, répétant d'une voix à peine distincte : Merci ! merci de l'avoir embrassé sur son lit de mort...

M[lle] de Lupens était bien changée aussi. Rufin l'avait laissée à quinze ans grande, maigre, frêle, rachetant des traits un peu anguleux par un air *bon garçon*. Il la retrouvait à vingt ans dans le plein épanouissement, la char-

mante fraîcheur de la beauté la plus blonde et la plus blanche qui se soit vue jamais. Elle lui tendit une petite main parfaite, il y mit ses lèvres et la sentit trembler. Il chercha son regard qui ne se déroba pas. Il crut y voir bien de la douleur, et aussi bien de la tendresse inassouvie.

Le soir, elle s'arrangea pour être seule avec lui cinq minutes. Elle lui dit, le voyant étonné : Oh ! monsieur Rufin, que de fois, depuis ces années, il m'a fallu mettre les bienséances en oubli ! Nous sommes bien seules, abandonnées, suspectes étant mère et sœur d'émigré, coupables de cacher un prêtre réfractaire, bien plus condamné à mort. Nous savons de longue date quel cœur vous avez et qui vous êtes... Revenez quelquefois. Que les services rendus par vous à votre cause, que vos épaulettes nous défendent. Que vos soins consolent un peu ma mère...

Il crut revoir George ; l'entendre encore, il avait à son lit de mort les mêmes yeux et le même regard ; il lui avait dit du même son de voix, les mêmes choses presque dans les mêmes termes — avec un mot de plus que sa sœur ne devait point dire... Mais baisant de nouveau avec une émotion de lui inconnue, presque agenouillé, les belles mains tremblantes, il entrevit qu'elle avait prononcé ce mot en son cœur.

Il revint tous les jours pendant deux mois. Et ces jardins de Lupens, les petites cascades rieuses du Guiers. les grands châtaigniers sombres de Chenoise virent recommencer l'idylle éternelle, tant de fois et si divinement refaite et contée, dont on ne voit pas que les lecteurs se lassent, ni les amoureux. Elle est bien toujours la même cependant, et il ne faut pas attendre qu'on en dise ici rien qui soit inédit. Lucinde à quinze ans, avant le départ de

Rufin pour l'armée, l'aimait déjà, étant très aimante et ce jeune ami lui paraissant le plus beau et le meilleur. Il avait véritablement de jolis cheveux bruns, le profil aquilin et l'air mélancolique, mais vous ne l'eussiez pas trouvé plus beau qu'un autre. C'était un garçon innocent et excellent et un très noble cœur, d'ailleurs faible et vous n'eussiez pas vu en lui un héros. On ne peut pas deviner tout-à-fait par où il charma cette belle enfant tout d'abord, ni pourquoi, devenue femme, en le revoyant, elle se sentit tout entière à lui. Ni les sympathies, ni les aversions instinctives ne s'expliquent bien.

Comment Rufin, après l'expérience qu'il venait de faire, s'éprit-il de M^lle^ de Lupens? L'aima-t-il pour les qualités qu'il n'avait pas trouvées ailleurs, sa grâce timide et son entière pureté? Non, il ne comparait pas. Le passé n'existait plus pour lui. Il l'aima parce qu'il était transporté de sa beauté, parce qu'elle l'aimait. — Et il l'aima comme elle l'aimait, et comme elle voulait être aimée. Ce grand beau sabreur devint à côté de M^lle^ Lucinde réservé et délicat autant qu'elle. Il était fait, si cela n'a pas été dit encore on l'a bien deviné, pour être conduit, sauf sur les champs de bataille, où il conduisait les autres. Il est doux d'être conduit par un guide charmant dans le monde idéal et le pays du bleu, si peu qu'on soit digne de les connaître. En ce beau et terrible messidor de l'an III, ces amants lurent Pétrarque ensemble sur un banc rustique, dans un bois de magnolias baigné de rayons lumineux, au bord d'un petit lac limpide, peuplé de cygnes, en face du Mont-Blanc empourpré par le soleil couchant. M^me^ de Lupens qui craignait l'ombre était couchée sur une chaise longue de malade, à trois pas d'eux, dans la lumière du soir, et les couvrait de ses derniers sourires.

Deux mois d'enchantement ! Cela passe vite et ne finit à peu près jamais comme on l'a rêvé.

Un soir d'été, l'abbé, Lucinde et Rufin erraient lentement dans la forêt de Chenoise frémissante au vent, à travers les ombres fraîches, criblées de flèches d'or. Ils s'arrêtaient près des sources pour y baigner leurs mains. Près de celle où jadis, avec son frère et Rufin, Lucinde avait tout une matinée attendu la Vouivre qui n'était pas venue, elle avait voulu s'asseoir, et les yeux dans un coin du ciel qui les regardait d'un air clément à travers les arbres, elle avait chanté un motif de Cimarosa, un chant de bonheur du *Matrimonio secreto*... Ils revenaient par une *trace* largement ouverte, au bout de laquelle on voyait les Alpes roses.

Ils virent arriver sur eux, au galop de deux petits chevaux blancs de la Camargue, lancés à fond de train, une voiture légère, découverte, basse, conduite par une femme en robe blanche, ayant en sautoir une écharpe rouge et dans ses cheveux noirs fouettés par le vent un ruban de la même couleur. C'était Genèvre. Quand elle fut sur eux, elle arrêta brusquement ses petits chevaux qui se cabrèrent et renaclèrent, fronça le sourcil, et, couvrant Rufin des étincelles de ses yeux vert foncé, elle lui montra d'un geste inexorable qu'il y avait pour lui une place à côté d'elle.

Rufin était médusé et ne bougea d'abord. Elle lui dit d'une voix caressante, impérieuse, et quelque peu ironique : Citoyen, je viens te rejoindre. Ta forêt est un labyrinthe ; on s'y égare très bien. Monte donc et me conduis.

Puis regardant obliquement le vieillard et la jeune fille dont la beauté la mit hors de toute mesure et de toute dé-

cence, elle reprit : J'ai passé par Chambéry. Nos amis m'ont dit que tu fréquentais chez des Moynet de Lupens, des aristocrates. Fais-leur donc savoir, puisque tu t'intéresses à eux, qu'on doit venir ce soir faire chez eux une visite domiciliaire. Ils cachent dans une casemate un ex-prêtre condamné à mort ; qu'on le fasse déguerpir un peu vite. On devait arrêter aussi les femmes Moynet. J'ai obtenu d'Albitte (sans faire trop de frais ; rassure-toi, homme chaste) qu'elles seraient pour cette fois simplement mises aux arrêts chez elles. Tu reconnaîtras que je ne suis pas jalouse, hein ?

Rufin, sous le regard diabolique de cette fille, avait la mine d'un lion furieux, mais émasculé et rampant. Un silence suivit, pendant lequel les deux rivales échangèrent un de ces regards acérés et venimeux qui fouillent le cœur, le transpercent et l'empoisonnent à tout jamais. Puis Genèvre, d'un geste somma Rufin d'obéir. Il dit à Lucinde à voix basse qu'il fallait avant tout sauver son oncle, lui indiqua une ferme à lui où on le cacherait et monta humilié et malheureux à côté de sa *maîtresse*.

Il ne lui parla pas, l'installa au premier étage de la tour, monta au second et, toute la nuit, il écrivit à M^me^ de Lupens. Celle-ci lui renvoya sa lettre non ouverte ; ce qui ulcéra Rufin.

Vers le soir, il entendit Genèvre chanter le *Chant du départ* d'une superbe voix de contralto. Il descendit. Cette voix l'avait bouleversé, reconquis (pour un jour ?) Elle joua la colère ; oh ! qu'elle la jouait bien ; et qu'elle était belle et terrible dans ce rôle-là !... Il parla lâchement de réconciliation... de pardon. Elle s'y refusait. Elle eut cette joie d'y être forcée...

Après la mort de sa mère qui tarda peu, M^lle^ de Lupens

vendit sa terre, passa en Suisse et entra en religion à Lucerne.

Neuf mois après la réconciliation dessus dite, Genèvre devint mère d'un fils. Cela attendrit cette femme, lui donna une nouvelle et autre beauté, renoua un lien plus qu'à demi brisé. Elle ne parvint pas à se faire épouser nonobstant. On lui répondait qu'elle était trop riche.

Elle crut voir que les bois de Chenoise étaient habités par l'ombre de Lucinde. Elle emmena son faible amant à Montbeney où ils s'installèrent dans le vieux petit hôtel des Baudru. Elle y fut M^me^ de Chenoise tout à son aise. Elle reçut. Elle fut bonne femme. Cela poussa au fanatisme la popularité que *son mari* avait conquise là en sauvant la petite ville de l'invasion en août 1793.

Vers cette époque, le parti républicain, le maître depuis 1792, s'était divisé. Des hommes qui l'avaient conduit pendant la tourmente, les uns avaient péri, les autres s'étaient lassés ou s'étaient usés. Les doublures arrivant, des questions de personnes, de quartier, de boutique remplaçaient les questions sérieuses. En ces luttes de 1798-99, dont l'enjeu mesquin est le maniement des finances de la cité, on se jetait avec plus d'audace, plus d'ardeur qu'en celles de 93 et de 94. Et les peureux y furent les plus actifs. C'est d'abord qu'on n'y risquait plus sa vie. C'est ensuite que le goût du chamaillis impérieux comme celui du jeu s'était emparé de tous. La querelle bavarde, aigre, âpre, méchante était devenue le condiment de la vie. Les femmes divorcées, les femmes converties, enfiellées et hébétées de fanatisme ; les muscadins imberbes affolés par la peur des réquisitions, comptant pour se rassurer sur l'enterrement de la République, menaient les batailles. On s'invectivait au Conseil,

au Club, au Théâtre, au Casino comme dans une Iliade. Il y avait des Incroyables bâtonnés, il y avait des Jacobines fouettées. Un prêtre marié surprenait un Réfractaire en conversation criminelle... C'était d'un ragoût charmant.

Cependant on avait usé deux municipalités : une en six mois, une en six semaines. Une troisième vécut ce que vivent les roses. Le lendemain de la journée qui vit cette dernière naître et mourir, comme on ne trouvait plus personne pour succéder, on vint offrir la Mairie à Chenoise. L'infortuné accepta simplement afin d'avoir la paix chez lui.

Il y avait par la ville une petite madame s'avisant, premier méfait, de disputer « la palme de la beauté » à Genèvre ; second crime, de lorgner Chenoise. Genèvre l'appelait, de la couleur de ses cheveux, la citoyenne Carotte. Cette personne, femme légitime mais peu fidèle d'un ex-député à la Législative, prit sa revanche en qualifiant brutalement de *fille* la soi-disant femme Chenoise et en vint, parlant à elle, à la dénommer Mademoiselle. Ne pouvant pas l'envoyer à l'échafaud, Genèvre voulut du moins avoir le pas sur elle dans les fêtes civiques. Elle eut donc cette piètre satisfaction d'être la première à Montbeney... six décades durant.

Pendant les deux premières le nouveau maire étudia son terrain, puis sa terrible femme le poussant, il entreprit de gouverner. Or, Montbeney n'étant plus gouverné depuis du temps, trouvait à l'anarchie bien des secrètes douceurs et jugea cette velléité de son premier magistrat intolérable. En un clin d'œil l'accord se fit contre le tyran.

Et les noirceurs savantes, les piqûres venimeuses, les morsures féroces, les malpropres éclaboussures auxquelles, dans les petites villes, une oisiveté malfaisante, et la

haine, et l'envie sont si expertes se succédèrent sans relâche et sans vergogne. Chenoise absolument écœuré donna sa démission...

Vous me dites, mon ami et conseiller ordinaire Jean-Baptiste : « Cet épisode municipal et grotesque vient assez mal ici. L'intérêt de cette mélancolique historiette, c'est le ménage et le conflit d'un homme bon, brave, incurablement faible et d'une femme forte, qu'un affreux début dans la vie a faite incurablement mauvaise. Au point de vue de l'art le petit récit gagnerait à l'élimination de ces tripotages piteux. »

C'est bien dit, ô Jean ! Et vous auriez tout à fait raison si ce volume était œuvre d'art ; mais c'est le tableau et histoire des mœurs de nos provinces, pendant quelque soixante ans que j'ai vécu. Histoire féconde en leçons ; qui de plus recommence : je la conte comme elle est, et ne peux guère placer cet épisode instructif qu'ici.

En 1800, Genèvre emmena Chenoise à Paris. Sa mère était une créole parente éloignée des Tascher de la Pagerie ; elle cousina tout de suite avec Mme Bonaparte et voulut faire entrer son *mari* dans l'état-major du Consul. Il refusa, ce qui indisposa contre lui les Tuileries. Genèvre avait changé de fièvre ; elle obtint sans difficulté que cet homme qui n'était plus dans sa vie qu'un embarras fût mis sur la liste des cent trente Jacobins déportés à Mayotte après l'explosion de la Machine infernale ; se maria avec l'aide-de-camp du Consul qui l'avait aidée à obtenir cette faveur et devint plus tard maréchale d'Empire et duchesse.

En 1814, après la rentrée de Louis XVIII à Paris, avant la promulgation de la Charte, la maréchale duchesse de Sacile put, moyennant quelques rouleaux d'or laissés sur la cheminée d'un serviteur affectionné du roi podagre,

obtenir une ordonnance légitimant son fils unique, Rufin de Boisthibaut (Lusignan), « autorisant icelui à relever les armes de sa maison, sans nulle barre ou autre insigne de bâtardise, à prendre et porter les titres de ladite maison, comme marquis de Boisthibaut, duc de Thouars, etc., etc. »

En 1831, le marquis Rufin mit son épée et ses trente fermiers au service de Madame, duchesse de Berry. Il fut distingué, dit-on, par son Altesse Royale : en apprenant son accouchement à Blaie et son second mariage, il se coupa la gorge. Par un testament en bonne forme, il avait au préalable laissé ses terres au général des Jésuites.

Les Jacobins déportés sous le Consulat aux Comores ne furent pas libérés par la Restauration ; cela a été établi récemment. Chenoise vivait encore vers 1825. Il avait épousé une Hovas très belle dont la famille, entrée dans une conspiration avortée contre Radama I$^{er}$, le Napoléon de Madagascar, s'était réfugiée à Mayotte. Il eut d'elle deux fils qu'il instruisit à aimer la France. Après sa mort sa veuve retourna à Tananarive et se remaria à un favori de la reine Ranavalo. Les jeunes Chenoise ont fait quelque figure sous ce règne et défendirent un temps l'influence française. Puis l'aîné, s'étant épris de la fille d'un missionnaire anglais, se fit protestant pour l'épouser. Le cadet étant ardent catholique, ils n'ont plus travaillé qu'à s'entre-détruire. Ces compétitions idiotes empêchent la civilisation d'Europe de s'asseoir définitivement dans la grande île africaine.

# LE GÉNÉRAL BOGUEY.

---

Le général Sosthène Boguey était un *Egyptien :* de taille moyenne, il paraissait petit à cause de son énorme carrure, de son ossature et musculature d'hippopotame, de son ventre de Silène. Son crâne pointu, planté autrefois d'une épaisse broussaille couleur feuille-morte, était pelé et luisant. Sa figure, autrefois blanche, avait passé au rouge brique sous le soleil du Désert. Ses traits marqués, son profil saillant, ses petits yeux de porc eussent quelque peu ressemblé à ceux du seigneur Polichinelle, sans sa grosse moustache grise, « la plus belle de l'armée », dont il tirait vanité. Il était d'une bravoure, d'une stupidité et d'une ignorance prodigieuses ; avec les hommes d'une bonhomie et d'une brutalité sans égales ; avec les femmes d'une perfidie étudiée et d'une lubricité naïve.

Ayant perdu ses « auteurs » de bonne heure, il vivait « de temps immémorial » avec une sœur cadette ornée du nom de Zémire, portant avec ingénuité ce nom enchanteur seyant mal à son genre de beauté (à son genre de laideur, diraient les mal appris). M$^{lle}$ Boguey était véritablement tout le portrait de son frère à un ou deux détails près. Ses yeux noirâtres et folâtres étaient assez humains, presque jolis. Elle avait un peu moins de moustache ; en-

core quelques cheveux couleur d'oignon brûlé dont elle tirait grand parti, comme Cadet-Roussel son contemporain. Elle était un peu moins carrée de taille, moins large d'épaules, plus large de hanches que le Général — très copieusement pourvue de cet agrément qui vaut à la Vénus de Naples le surnom de Callipyge. Et Montbeney, sa douce patrie, ne sachant pas de grec, fort adonné à appeler les choses par leur nom, l'avait affublée pour cela d'un sobriquet impossible à produire ici, bien que traduisant le grec dessus dit avec une grande propriété et énergie,

M^lle^ Boguey avait accompagné son frère en Egypte, vêtue en homme. Curieuse comme Eve, elle avait pu, sous cet habit, étudier librement sur le vif et à fond les hommes, les croyances, les mœurs, les travers des cinq ou six races se partageant là-bas l'héritage de Cléopâtre. Elle aurait, croit-on à Montbeney, perdu à cette école de sa moralité. C'est mal voir : après la traversée elle n'avait plus rien à perdre sous ce rapport. Ce qu'elle laissa là-bas ce fut « l'étroitesse et timidité » d'esprit du couvent où elle avait appris à lire. (Elle lisait couramment et écrivait aussi un peu.)

En 1807, ne pouvant plus monter à cheval, Boguey demanda sa retraite et une charge de cour pour sa sœur. Joséphine avait connu celle-ci chez Barras et dit à l'Empereur qu'elle... ferait des avances à son Mamelouck. Boguey fut nommé comte. Hector, l'aîné de ses neveux, capitaine de cuirassiers, fut lieutenant-colonel. Gustave, le cadet, lieutenant au 31^e^ de ligne, fut capitaine.

L'Egyptien et sa sœur vinrent planter des choux à la Truyas, ancienne maison forte, sise à sept kilomètres de Montbeney, dans leur famille depuis trois générations. Pendant les quatre ou cinq ans qui suivirent, ils ne lais-

sèrent pas de travailler l'un et l'autre avec bonheur à façonner et adoucir les mœurs des paysans et paysannes du voisinage, des plus jeunes et des mieux faits de préférence, comme il est naturel... Le Général s'occupant plutôt des secondes ; la *Zémire* des premiers ; je n'ai garde de dire pourquoi...

Vers 1812, la goutte et l'âge critique sévissant, il fallut renoncer, hélas ! à cette occupation toute philanthropique. On se fit d'autres passe-temps. Le curé Bernique vint faire la partie du Général ; ce bonhomme avait servi et, quand il perdait, il trichait un peu et sacrait comme une cantinière. Cela réjouissait Boguey infiniment et lui gagnait le cœur. Bernique finit par convertir le vieux diable. Un matin que la goutte se déplaçait sensiblement, il lui administra plusieurs sacrements qui, ainsi accumulés, devaient avoir plus d'efficace et empêcher le mal de remonter à l'estomac ou au cœur.

Par contre, la Zémire comme disait M. son frère, pervertit le vicaire Noiraud, — oh ! en tout bien tout honneur, par les seuls charmes de sa conversation très enjouée ; fort nourrie de souvenirs variés, généralement badins ; toute semée de réflexions ingénues, et pourtant ne manquant pas de portée philosophique. La Zémire n'en profita aucunement, mais bien sa petite femme de chambre favorite, Jacqueline, que ce Noiraud emmena à Lausanne où ils se sont mariés. Noiraud a repris là l'état de plâtrier qui était celui de son père. Tous les ans, en reconnaissance du service rendu, il envoie à la Truyas douze bouteilles de prunelle, liqueur assez fine à laquelle Jacqueline excelle et pour laquelle la Zémire a un penchant qui menace de devenir, avec l'âge, une passion.

Vers la fin de 1813 les deux neveux du Général furent

ramenés à Montbeney par les circonstances. Hector ayant reçu à Leipsik une balle dans le côté droit vint s'y guérir ; le régiment de Georges vint y tenir garnison.

Ces jeunes gens étaient fils de Jean-de-Dieu Boguey, frère aîné du Général, président du Tribunal civil, qui devenu fou notoirement, continua à sentencier deux ans ne plus ne moins sagement que devant. Epris de cette plaideuse enragée, M^lle^ de Buscand, Jean-de-Dieu fit d'abord mourir sa femme, qui était Février, à force de sévices ; et d'elle débarrassé, minuta très bien un arrêt condamnant « la dite de Buscand à l'épouser dans le délai d'un mois, à peine de réclusion ». Le libellé, écrit de sa main, fut expédié au Grand-Juge. Celui-ci fit enfermer le Président aux Antiquailles de Lyon « sans scandale et sans bruit » — dans la crainte assez fondée qu'une procédure régulière, qui eût fait remonter sa folie à deux ans, ne mît en suspicion et discussion le bien-jugé des arrêts rendus depuis lors par Jean-de-Dieu Boguey, et ne diminuât le respect des peuples pour la justice émanant de S. M. l'Empereur et Roi.

Sans plus de respect pour les formalités légales la tutelle des jeunes Boguey fut conférée à leur oncle, qui fit d'eux ce qu'on a vu.

L'aîné était tout Boguey. A dix-huit ans, il ressemblait « comme deux gouttes d'eau » à une miniature de la Zémire, vêtue en homme, peinte sur ivoire en 1801 par Isabey. Il était naturellement le favori de sa tante. A trente ans, bien qu'il ne conservât de ses premiers attraits qu'un teint rose et blanc, et eût pris de la bouffissure beaucoup et du ventre quelque peu, il passait pour le plus bel homme de la ville. De caractère il ressemblait à son oncle, moins violent toutefois et plus calculé. Il fit durer sa

guérison un temps invraisemblable. Il avait pour cela deux motifs — à savoir un dégoût croissant pour les « jeux de Mars » (style 1813), lequel dégoût gagnait fort dans l'armée, depuis que ces jeux tournaient mal — et un goût non moins vif pour la fortune et la personne de MMlles d'Auberive.

Auberive est à dix minutes de la Truyas. Ces Notton d'Auberive sont de finance ; les Boguey de robe. Ils se valaient, ont frayé de tout temps et se sont alliés une fois. Les petits Boguey passant les automnes chez leur oncle, jouaient avec Léon d'Auberive et ses sœurs Blanche et Ludovise. Léon fut tué à Talaveyra. Son père en mourut de chagrin. Mme d'Auberive lui survécut peu. Les sœurs, héritières d'une grosse fortune, étaient élevées par une tante, ancienne religieuse regrettant peu le cloître, et assez « guérie de la sotte » pour échanger des visites avec Mlle Boguey. Hector et Georges voyaient donc parfois leurs voisines en toute bienséance.

Hector se mit résolûment à faire sa cour à toutes deux, par provision. En son par-dedans il motivait comme suit ce calcul risqué : elles sont sœurs — mais peu semblables de figure, de caractère, d'opinion. Elles ne se feront pas de confidences. Il est bien impossible qu'une des deux n'apprécie pas les mérites d'un garçon tourné comme moi. Je couronnerai sa flamme volontiers.

L'attitude de Georges à Auberive était aussi réservée que celle de son frère l'était peu. Il tenait de sa mère, était au plus de taille moyenne, assez bien fait, distingué, instruit et modeste. La vieille Annonciade, Mme Prudence, croit que ses deux nièces songèrent d'abord à lui. Même Mlle Blanche le lui aurait marqué.

Mlle Blanche était une fort grande et belle personne,

aux traits réguliers, pâles, assez froids ; portant haut une couronne opulente de cheveux bruns ; — un peu bien royaliste, papiste ; et superbe avec les petites gens. Georges se sentait repoussé par ses manières, froissé par ses opinions. Si réellement on lui fit des avances, il ne le comprit pas ou ne voulut pas le comprendre.

A côté de sa grande sœur, Mlle Ludovise semblait une petite rose de Dijon riante auprès d'un lys majestueux. Je ne suis pas sûr qu'elle fût moins belle que Mlle Blanche. Je sais bien qu'elle était plus attrayante dix fois. Comme elle vaquait au ménage, son auguste aînée la baptisait *Notre Cendrillon.* Elle acceptait l'injure avec un ravissant demi-sourire, pensif, tendre, moqueur ; pas bien moqueur ; et qui disait force choses — qui disait presque tout sur son caractère honnête et charmant. Il disait par exemple que c'était elle qui gouvernait et conservait la fortune sans qu'il y parût : Mme Prudence étant une vieille enfant ; Mlle Blanche... une Muse. Que s'il y avait par-là un homme d'affaires, une femme de charge, celle-ci surveillait au plus la cuisine et la cave ; celui-là les vendanges et les moissons. Mais s'il y avait au château quelqu'un pour répondre aux doléances des fermiers, tenir des comptes en recette et dépense, faire une lettre, passer une heure dans la Bibliothèque, en rapporter un livre pas trop grave et propre à amuser Mme Prudence le soir, pour tricoter des jupes de laine aux vieilles fermières, des bas de laine à leurs marmots, ce ne peut être que cette aimable fille, Mlle Ludovise. J'avoue d'ailleurs que l'espiègle, quand elle voyait son imposante aînée se remettre à son fameux tableau interminable représentant les Adieux du Temple, ou tresser des bagues avec des cheveux de Mme Elisabeth d'une douteuse authenticité, ne laissait pas

de la lutiner doucement et de l'appeler Reine Blanche et Votre Majesté.

Il paraît bien qu'il y eut entre M[lle] Ludovise et ce Georges comme un accord tacite, conclu d'âme à âme. M[me] Prudence qui jamais ne les laissa seuls un instant et ne les surprit jamais à échanger un regard trop vif, à chuchoter un mot douteux, en était persuadée. Cette bonne personne n'était pas, semble-t-il, sans quelque expérience de ces petites choses : elle lisait leur secret dans leurs façons d'être l'un pour l'autre, et aussi dans leurs façons avec le reste de l'univers, et se plaignait gentiment de leur égoïsme à deux...

Au commencement de janvier 1814, les Autrichiens entrèrent dans le Haut-Rhône où on ne savait pas encore qu'ils eussent passé le Rhin : les bulletins, en ce temps-là, étaient souvent en retard d'un mois. A la nouvelle incroyable, quelque chose du grand frisson de quatre-vingt-douze nous reprit. Notre population, saignée à blanc depuis deux ans, eût couru aux armes si on l'y eût appelée, si on lui eût donné des armes. Mais les fonctionnaires bonapartistes qui avaient fait rendre à la conscription « tout ce qu'elle pouvait rendre », et un peu davantage, effrayés de leur impopularité, déguerpirent. Le Secrétaire général administrant au lieu et place du Préfet fugitif, les mairies importantes étaient secrètement royalistes et contrarièrent sournoisement, ou même ouvertement, les dispositions belliqueuses des petites gens. Sur deux ou trois points il y eut bien des essais de résistance, mais mal combinés, et malheureux. Le petit corps d'armée qui couvrait la frontière s'était replié tôt et était venu prendre position en avant de Montbeney, à côté d'Auberive. Le 31[e] de ligne occupa le parc et dut s'y fortifier. Le 8 janvier au

soir, tout faisant prévoir une affaire pour le lendemain, Georges vint offrir aux dames d'Auberive de les conduire à la Truyas où elles seraient moins exposées. Le long du chemin, sous les bois givrés découpant leur réseau d'argent sur le fond rouge du couchant, de petits sifflements sourds couraient. Les dames ne comprenaient ni ce bruit bizarre, ni la pâleur de leur guide, ni un brusque mouvement qu'il fit une fois pour couvrir une d'elles de son corps. C'étaient des balles autrichiennes qui sifflaient ainsi.

Après souper, comme Georges repartait, on vit de la fenêtre, dans la nuit noire, les feux du bivouac ennemi. Personne ne faisait mine d'accompagner le jeune officier... La vieille Zémire — la vieille catin — sentit son sang lui brûler le visage ; elle regarda le Général, elle dit à son neveu Hector : Monsieur, accompagnez votre frère. Si vous ne pouvez monter votre cheval, faites-vous hisser sur son dos. Je ne suis de rien à des soldats qui regardent les feux des Autrichiens à leur porte sans aller y voir d'un peu près. L'oncle et le neveu rougirent, et partirent.

L'affaire du lendemain dura une heure à peine. Les soldats firent bien. L'état-major ne se commit pas et donna l'ordre de la retraite tôt. Georges, voulant empêcher les Kayserlicks de piller Auberive, fut fait prisonnier. Montbeney fut occupé le même jour et prit la cocarde blanche peu après ; M[me] d'H...é, veuve du duc de ce nom, récemment chambellan de l'empereur François II, qui rentrait par Genève, y annonçant (un peu prématurément) que la Restauration des fils de Saint-Louis était une chose arrangée dans les conseils de la Sainte-Alliance.

Toute cette histoire des premiers mois de 1814 dans notre Haut-Rhône est bien curieuse. Ici deux menus faits

seulement (dont on a déjà dit l'un). Une même nuit d'avril, les Autrichiens brûlèrent un village de la montagne et un hameau de la plaine pour se chauffer. Cette nuit-là, précisément, les dames de Montbeney donnaient un bal aux officiers autrichiens. Je n'ai garde de calomnier la nature humaine ; je m'empresse de le dire : le fonctionnaire qui avait arrangé cette fête usa de tous les moyens pour venir en aide aux incendiés. Même une souscription étant ouverte par lui, plusieurs des danseuses du 22 avril envoyèrent « *leur obole* » ; en français : le prix d'une paire de souliers de satin blanc ! Ne moralisons pas, ce serait pour n'en plus finir.

La présence à l'affaire du 9 janvier du Général et de l'aîné de ses neveux, ayant fait scandale à la cure de Saint-Andoche et dans les salons royalistes, ces messieurs crurent indispensable de se montrer à ce bal du 22 avril. La belle M^me^ d'H...é attendait les événements à Montbeney, ne doutant plus qu'elle ne dût, le lendemain de la rentrée de Louis XVIII à Versailles, rentrer elle, dans sa terre de Blignères. Elle offrit à MM^lles^ d'Auberive, ses petites-cousines, de les conduire à cette fête. Quand elles entrèrent dans le salon de M. Lerat de la Ratonnière, le plus beau de Montbeney, toutes trois coiffées de chapeaux de lys, un murmure d'admiration les salua. Blanche, plus radieusement belle aux lumières, vit à ses pieds un prince médiatisé, deux magnats hongrois, un feld-maréchal. Elle perdit la tête et promit la même valse au prince et à Hector Boguey. Il y eut sur ce une altercation entre les deux cavaliers, puis un défi. En sortant du bal ils se rencontrèrent. Hector eut la bonne fortune de tuer son adversaire ; après quoi il n'eut plus qu'à se cacher.

Il resta enfermé, jusqu'au départ des alliés, dans un

pavillon de chasse perdu dans les bois d'Auberive. Il y fut approvisionné par le garde-chasse du château, et visité par deux belles personnes qui n'eussent pas été contentes de s'y rencontrer. La moins jeune avait des cheveux d'or, de grands yeux singuliers d'un bleu mêlé de vert ; elle venait le matin au jour par la *grande trace*, connaissant mal ces bois, et restait au pavillon jusqu'au soir. L'autre venait à la nuit tombante, par des sentes invisibles sous la haute futaie, elle les connaissait comme les biches de la forêt dont elle avait les yeux noirs. Elle resta une fois au pavillon jusqu'au matin.

Quand Hector put se montrer, il ne bougea plus du château. Son frère, en demi-solde à Montbeney, y venait aussi souvent. Le bruit qu'un double mariage ne tarderait pas s'accrédita. Une correspondance qu'Hector avait avec Paris le faisait hésiter. Il trouvait aussi la vie qu'on menait à Auberive trop vertueuse pour lui et tout un avenir là effrayant. Il était lié cependant et ne savait trop comment partir.

Un matin un ordre de rejoindre son régiment qui allait prendre garnison à Courbevoie arriva. Il partit donc, assurant qu'il verrait les puissances et reviendrait à bref délai.

C'était un fieffé étourdi que ce garçon. Allant à la poste pour y mettre sa réponse à une lettre de femme arrivée par le même courrier que l'ordre de départ, il remit cette lettre elle-même dans la boîte par mégarde ; et jeta sa réponse en rentrant au feu du salon demi-éteint, où elle ne brûla pas, et où, après son départ, M^lle^ Blanche la vit et la ramassa.

En reconnaissant l'écriture, en voyant le pli à l'adresse de M^me^ d'H...é, M^lle^ d'Auberive rougit, pâlit, froissa

l'épître, la déchira en deux... puis rapprocha les morceaux, lut cet étrange échantillon des mœurs et du style de la Grande-Armée :

Ma toute belle, je reçois ta piquante lettre, l'ordre de rejoindre et reconnais ta toute-puissance au Château. Je quitte, léger, ce séminaire où depuis quatre mois on m'enseigne la vraie religion et la saine politique. Je serai à tes pieds dans trois jours. Prépare-moi une de ces fêtes comme tu m'en donnais dans nos bois. — Et après ? Oh ! après... Écoute. Vous m'êtes toutes deux presque également chères... dans la même position *intéressante* toutes deux... Elle et toi, vous en sortirez, si je sais compter, à quelques jours de distance. Je suis à celle des deux qui me donnera un fils. — Si vous avez un fils l'une et l'autre, je tirerai au sort. Mais je tricherai. Et tu gagneras ! TON GROS HÉROS.

Blanche poussa un grand cri, tomba à la renverse, se blessa et mourut le jour même. Mme Prudence et le médecin purent céler la cause de sa mort.

A quelque temps de là, le Général disait à la Zémire : Hector épouse la duchesse d'H...é. Le Roi signera au contrat. Sa Majesté rend à la dame future épouse la forêt de Blignères non vendue, qui peut bien valoir deux millions. Hector nous prie, vous et moi, de représenter feux ses père et mère à l'autel. Nous ne pouvons décemment arriver les mains vides : nous allons lui donner par contrat de mariage, si vous le trouvez bon, la nu-propriété de la Truyas...

— Eh bien ! Et Georges ?

— Georges, en toute occasion, affiche des opinions politiques et religieuses...

— Qui étaient les vôtres il y a trois ans.

— Dieu m'a fait la grâce de m'ouvrir les yeux.

— Dieu en personne, ayant revêtu exprès la laide trogne et la soutane crasseuse de l'abbé Bernique. Eh quoi ! vous avez vécu soixante ans dans ce que vous appelez le mal, riant de ce que vous adorez aujourd'hui, vous tenant d'ailleurs pour parfaitement homme de bien. Et vous ne vous demandez pas quelquefois lequel radote du vieux goutteux qui croit au diable ou du jeune diable qui s'en f...ichait ?

— Fi ! ma sœur. Corrigez-vous donc de ce mauvais ton. Il vous a empêché d'entrer à la Malmaison. Il va vous empêcher d'être présentée aux Tuileries.

J'omets la réponse de la Zémire, un peu grasse. Le Général partit seul pour Paris. M^lle^ Boguey outrée courut à Auberive et dit à M^me^ Prudence.

— Je viens vous proposer de marier nos enfants.

— L'idée ne me déplaît point.

— Mais qu'en pensera M^lle^ D'Auberive.

— Approchant ce qu'en pense M. Georges Boguey.

— Ils ne se parlent point.

— A leur âge on croit la vie si longue ! Ce n'est pas à ma nièce à prendre les devants dans tous les cas.

— Mon neveu, depuis que M^lle^ Ludovise est si riche et que M. mon frère le déshérite, craint d'être taxé de cupidité et présomption.

— Il faut les aider.

Les vieilles dames s'y employèrent de tout cœur. Si bien que les deux noces se firent quasi simultanément à l'automne 1814 ; l'une fort magnifique et bruyante à Saint-Germain-l'Auxerrois ; l'autre fort discrète, et voilée à demi du deuil récent, à la petite église modeste d'Auberive.

Et tout le monde fut heureux — Hector d'être une manière de seigneur, ayant bouche en cour — sa femme de faire danser — le Général d'être présenté — Ludovise du bonheur radieux de Georges — Georges du bonheur tendre de Ludovise — les deux vieilles demoiselles d'avoir procuré ce bonheur. Et d'en être témoins elles en étaient toutes ragaillardies...

Cependant les affaires publiques se gâtaient bien. On ne peut montrer cela ici que par le petit côté provincial, bien petit en apparence, bien gros en réalité.

M. le vidame de Laluyau, en mai, avait refusé de payer ses contributions, disant que Laluyau était un franc-aleu, et que son possesseur était restauré ne plus ne moins que le Roi. Le percepteur lui envoya une contrainte. Le vidame écrivit à Louis XVIII. Le secrétaire particulier de S. E. le Ministre de la Maison du Roi lui répondit « de payer *cette année*... pour ne pas créer de difficultés avant l'heure au gouvernement de Sa Majesté ». Il paya donc, mais montra la lettre à tout venant. A la bourse de Lyon, l'histoire colportée fit soixante-dix centimes de baisse.

M. le Marquis du Bosquet reprit possession *manu militari* de sa forêt de la Hulotte : ses ci-devant vassaux tuèrent un de ses gardes, puis mirent le feu à son château.

Le curé Bernique annonça en chaire, à la Saint-Jean, qui est la fête patronale, qu'il se présenterait après moisson, chez les habitants pour prendre des douze gerbes la treize, selon les canons et la coutume immémoriale. Quant au dîner « bon et honnête » que lui devaient, chacun an, tous les manants d'Auberive faisant feu, il déclara qu'il en recevrait volontiers le prix en numéraire.

Vous verrez, ma tante, dit Georges Boguey à M$^{me}$ Prudence, qu'ils rétabliront les Annonciades. Et avec le consentement d'elle et de M$^{me}$ Georges, il autorisa les fermiers d'Auberive à fermer leur porte au prêtre. La Zémire dit à son métayer des Ouailles de montrer au sieur Bernique, s'il se présentait chez elle, les pointes de *sa trin* (de son trident).

Le sieur Bernique n'insista pas. « Se retournant d'un autre côté », il ressuscita un *matefaim* souverain contre la rage et ayant une grande efficace aussi contre la teigne ; sa servante Paquette le « remettait » à un prix modéré. Puis le 15 août il exhuma de sa niche, où 1793 l'avait enmurée, une vierge dite *la bonne Mère* et aussi la *Gigogne*, de ce qu'elle abrite douze enfants sous chacun des pans de son manteau. La Gigogne d'Auberive a dans le ciel un ressort spécial, fort chargé d'affaires. Elle est secourable aux maris impotents, aux femmes stériles, aux vierges mûres à qui le célibat pèse. Elle exauce leurs prières pour une livre de beurre, une douzaine d'œufs, même un cierge d'un sou (de six blancs, 7 1/2 centimes). La statue était fort détériorée par l'injure du temps. Mais vers Noël, le Général se présentant au tribunal de la pénitence, M. le Curé lui dit :

— Vous avez, mon cher fils, un pré dit : *au Saule*, appartenant aux Hyéronimites, lequel fut par votre père acquis soi-disant à la Nation, à elle payé 900 livres, puis annexé au parc de la Truyas. Le Roi rendra ses biens à l'Eglise aussitôt qu'il pourra revenir sur cette odieuse charte qu'on lui a arrachée. Un chrétien haut placé comme vous, et devant l'exemple aux autres, n'attendra pas cette intervention royale pour restituer...

— Mais, dit le Pénitent, il n'y a plus de Hyéronimites.

— Il y a l'Eglise qui est à leurs droits. Moi, votre propre prêtre, et son représentant en ma paroisse, je suis prêt à traiter pour elle avec vous, amiablement. Vous me donnerez 900 livres tournois pour être employées à réparer notre *Bonne Mère* et redorer sa couronne et son manteau. Je vous donnerai l'absolution et dirai trois messes pour l'âme de feu votre père qui en sera rafraîchie au Purgatoire...

Voilà de belles calembredaines ! Que viennent-elles faire ici ? — Elles viennent expliquer le 20 mars 1815.

Georges fut nommé par l'Empereur colonel du 31ᵉ.

Les deux tantes, l'oncle intervinrent. Il n'allait pas quitter sa jeune femme, grosse de cinq mois, pour courir une aventure ne pouvant que mal finir.

Je ferai comme Ludovise voudra, répondit Georges en regardant sa femme. Celle-ci comprit ce regard. Elle alla chercher la cocarde, la croix, l'épée de l'officier et les lui donna, pâle, mais sans mot dire ni larme verser. Elle pleura quand il fut parti.

On laissa le 31ᵉ sur un terrain qu'il connaissait. Nous le retrouvons à la fin de juin 1815, avec deux autres régiments et une poignée de cavalerie, un peu en arrière de la frontière, à trois lieues en avant de la position où il s'était battu le 9 janvier 1814. Ce petit corps était là assez bien couvert sur son front et son flanc gauche, mais sa droite était en l'air et exposée à être tournée.

Le général autrichien s'était aperçu tôt qu'il avait affaire à des gens exaspérés, et ne voulait pas d'une affaire indécise. Mieux informé que nous de la catastrophe du 18 juin, de ce qui avait suivi, peut-être aussi de ce qui allait suivre à Paris, comptant bien en finir sans effusion de sang, il escarmouchait sans s'engager. Nous nous trompions à

cette attitude et aussi aux nouvelles d'un succès d'Excelmans à Versailles, fort grossi. Tout-à-coup, le 11 juillet au jour, l'ennemi fit des préparatifs d'attaque ostensiblement, puis au préalable nous envoya un parlementaire porteur de ses dépêches du 6, annonçant l'entrée des alliés à Paris. Il proposait une suspension d'armes et des pourparlers. Le général français vit là un piège et refusa.

On en vint aux mains. Les Autrichiens tournèrent notre droite. Georges était là ; se voyant coupé d'Auberive, il fit des prodiges de valeur pour rétablir ses communications, parvint avec un gros des siens à s'ouvrir un passage, mais ardemment poursuivi il fut tué à trois cents pas de sa maison où les Kayserlicks entrèrent en furie vers deux heures.

Il y eut une suspension d'armes presque immédiatement. Le général Boguey était, comme l'an d'avant, au quartier général français. Informé de la mort de son neveu, il vint ramasser son corps et le ramena au château où un spectacle exécrable l'attendait. Le rez-de-chaussée était jonché de cadavres. Le vieillard monta péniblement chez sa nièce. La porte était ouverte. M^me^ Prudence gisait sur le plancher, dans son sang ; en défendant Ludovise, elle avait reçu deux coups de sabre. Elle se releva à moitié et montra au Général sa nièce agonisant sur son lit. « Ils l'ont violée et éventrée », dit-elle.

Les cloches du village, à ce moment, se mirent à sonner à toute volée le *Te Deum* pour la rentrée du Roi à Paris. — « Général, dit la vieille femme, allez donc remercier le Dieu des armées. »

---

# EDITH AMELOT

---

## I.

Permettez-moi de vous présenter M. Anatole Crochet de la Brogne. Il est maire d'un chef-lieu de canton — membre pour ce canton du Conseil général du Haut-Rhône — gros manufacturier, ayant dans sa dépendance trois cents ouvriers enrégimentés par une Société de secours mutuels qu'il a fondée et préside. Il a fait nommer le juge de paix et peut le faire révoquer demain. Il a prêté au curé (un curé bâtisseur), onze mille sept cents francs avec première hypothèque sur le petit bien de l'emprunteur. Vous voyez bien qu'en fait il a tous les pouvoirs à Verpilleu.

Quand ce récit commence, M. de la Brogne peut avoir cinquante ans. Il en paraît soixante ! C'est un grand *corps* aux épaules énormes un peu voûtées, aux gros bras un peu courts, aux grosses pattes velues, aux gros muscles flasques, quasi ballants. Sa petite tête est hérissée de cheveux et sourcils gris, clairs et durs. Ses joues jaunâtres sont avachies, sa bouche est démeublée. Son menton est rasé et gras. Son œil atone met à fixer les gens une affectation gênante : les personnes doubles sont accusées de ne pas regarder en face ; il le sait et se prémunit. Mais

les plus calculés commandent moins bien à leur sourire qu'à leur regard. Le sourire de M. de la Brogne n'était pas bon et parfois il accusait une lubricité bizarre.

Sur ce portrait assez hideux n'allez pas conclure que l'homme était sans valeur — ou qu'il eût toujours été aussi... répugnant. A trente ans il était contre-maître dans une importante fabrique. M. Périer, chef de cette maison, fut frappé de cécité ; content du service de La Brogne il l'associa à ses bénéfices et lui livra les intérêts communs qu'il faisait prospérer.

Il paraît bien aussi qu'il était un mâle aussi acceptable qu'un autre. La fille du patron, Claude-Gertrude Périer était alors une petite personne de dix-sept ans, maladive, maigre, un peu tordue, très brune de teint, au front étroit et haut, aux petits yeux couleur d'ardoise assez ardents, au sourire attristé par la conscience qu'elle avait de son peu de beauté... Etait-elle grosse de ses œuvres quand il l'épousa ? Je ne saurais l'affirmer : les ennemis de la Brogne le veulent. Un si grand homme a toujours des ennemis.

Claude était fort pieuse ; et son mari faisait de grandes montres de piété. Et quand l'aveugle mourut, son gendre fit dire trois cents messes pour le repos de son âme. (1820 ?)

Il y avait dans la maison un garçon de quinze ans, orphelin, neveu du défunt, par lui affectionné et assez bien élevé. Ce petit Paul Périer, fort joli, était l'enfant gâté de tout le monde dans la fabrique. Du vivant de l'oncle, La Brogne l'avait pris en affection et le caressait fort. L'oncle mort, il le prit en grippe, le maltraita, et quelque fredaine servant de prétexte, le jeta dans le petit séminaire de Maleboz. (1821.)

Cette maison fut fondée vers 1816 par le diocésain M. Vivier, prêtre méridional, se targuant, entre autres vanités chrétiennes, de ne s'être jamais baigné. Sa fondation ne lui avait quasi rien coûté ; deux des brebis de ce pasteur immonde en firent les frais : une madeleine pénitente ayant donné la maison pour abréger son temps de purgatoire — une autre (petite-fille du syndic qui, lors de l'expulsion des Jésuites de Longueville, en 1762, leur prit leur argenterie et leur linge), donnant le mobilier pour tirer son aïeul de ce même lieu désagréable. Le personnel enseignant fut composé de diacres trop jeunes pour être ordonnés prêtres, ne coûtant là que leur nourriture : c'étaient de grands paysans robustes, ignorants, voraces, assez peu dévots, moins guerriers encore. L'horreur de la conscription avait pu aider leur vocation. Le prix de la pension était minime. Les campagnes environnantes envoyaient là leurs enfants qui y trouvaient de la science pour leur argent ; au demeurant assez de science pour leurs besoins, disaient les *ultras*. Les *libéraux*, eux, disaient entre haut et bas que les mœurs de l'institution étaient douteuses.

La Brogne savait tout cela très bien. Sa femme lui en rafraîchit la mémoire, murmura que, pour un cousin à elle, le lieu était messéant. Il lui fut répondu : Ce cousin à vous est indépendant et vaniteux comme Lucifer. Il pourra apprendre là l'obéissance et l'humilité. Cette sentence fut appuyée d'un ou deux arguments tout conjugaux, qui n'étaient pas à la question beaucoup, mais auxquels Madame Claude, très éprise de M. son mari, se rendait toujours.

Laissons Paul Périer passer trois ou quatre années dans ce milieu assez étrange et revenons chez M. le Maire de

Verpilleu. Nous devons y rencontrer (vers 1825?) une personne dont nous avons à expliquer la présence là.

M. de la Brogne avait une sœur, Madeleine-Marie, laquelle avait été mariée à un M. Amelot, magistrat à Longueville. Elle mourut en couches. Amelot, quand la petite Jeanne-Edith eut huit ans, voyant qu'il ne pouvait pas l'élever lui-même, et ayant en horreur l'éducation bigote des couvents et non moins l'éducation futile des pensionnats, se remaria avec M^me^ veuve Debray.

Celle-ci était une femme de grande taille, qui avait été fort belle. A soixante ans, âge auquel je l'ai connue, elle conservait encore sa figure à force de soins. Avec son premier mari, un fringant colonel de lanciers, elle avait nécessairement couru les garnisons : sa réputation, sinon sa vertu, en avait souffert. Mais son second mari, qui valait beaucoup, se fit aimer ; et sous son règne elle se rangea absolument. Elle disait très bien à un jeune homme plaidant les circonstances atténuantes pour M^me^ Dudevant que le métier d'honnête femme était simplement le meilleur qui fût : Soit, ajoutait-elle, celui qui donne le plus de chances de bonheur. Il y avait dans ce propos une confession et une profession de foi — une confession : le sourire accompagnant la première moitié de la phrase signifiant : J'ai comparé, et parle pour savoir — une profession de foi, l'autre moitié impliquant que la sagesse, c'est d'être heureuse. Elle a été heureuse et a vécu nonagénaire.

Elle avait eu de M. Debray une fille morte de bonne heure. Cette mort avait été le plus grand chagrin de sa vie. Elle se prit d'affection pour la petite Edith, à peu près laide dans sa première enfance, mais d'un naturel charmant. Elle l'éleva dans les idées ayant cours, sans fana-

tisme aucun. L'air ambiant aidant, Edith s'était librement et bellement développée. Elle avait quinze ans quand M. Amelot mourut, et passait pour une fille de cœur et d'esprit, un peu tôt émancipée — et un peu bien originale — ce qui à Longueville n'était pas loin d'être un tort.

Amelot en testant (il laissait une assez belle fortune), ne pouvant ôter la tutelle de l'enfant à son oncle M. de la Brogne, se défiant de celui-ci à certains égards, avait déclaré que sa volonté était qu'Edith restât jusqu'à son mariage confiée absolument aux soins de sa marâtre — une marâtre qui ne l'était guère et que l'enfant adorait.

Cette clause révolta La Brogne. Sa femme ne lui avait pas donné d'héritiers. Il n'en espérait point, disait-il, il regardait l'enfant de sa sœur comme sa fille. Mu par cette grande amour paternelle il demanda à justice l'annulation d'une clause outrageante pour lui.

L'affaire fut plaidée à Longueville, où La Brosse était moins influent qu'à Verpilleu, où M^me^ Amelot pouvait quelque chose par ses nombreuses et considérables relations. En l'état des partis et des esprits, ce procès partialisa la société et la ville. Les *ultras* étant pour le tuteur, les *libéraux* furent pour la marâtre. L'avocat occupant pour La Brogne ayant risqué de rappeler la jeunesse... légère de M^me^ Amelot, l'avocat qui parla pour celle-ci fit de La Brogne un portrait qui n'était point beau et qui se trouva vrai plus tard. Le tribunal royaliste annula la clause, et faisant droit au requérant, ordonna que sa pupille Jeanne-Edith lui serait remise sans demeurée, pour être par lui gardée et nourrie jusqu'à sa majorité ou son émancipation par mariage. M^me^ Amelot voulait en appeler, elle fut dissuadée de le faire par des amis connaissant l'esprit de la Cour Royale de X. (1825)?

La petite fleur fut donc transplantée dans un terrain plus sec, dans un air plus lourd, sous un soleil plus froid et plus terne que son sol et son soleil natal. On l'accueillait plutôt bien chez son oncle : mais tout est relatif. La figure quelque peu papelarde et beaucoup cafarde de M. de La Brogne répugnait fort à sa nièce. Celle de Mme Claude, bien que celle-ci fit la *tatan,* l'effrayait. Une servante, la Roberte, bonne et brave, lui fut sympathique, mais ce n'était point là une compensation. Et un an se passa sans que la fleur fût acclimatée le moins du monde. Il se présenta des partis : l'un considérable, patronné par Mme Amelot, fut écarté par La Brogne sans motif apparent. On en fit bruit. L'opinion murmurait.

M. de la Brogne proposa à Edith d'aller attendre sa majorité chez les Dames passionnistes. Cette maison était célèbre dans deux ou trois départements pour un singulier et bien particulier mélange de dévotion sincère et facile, d'instruction contenue dans les limites de la prudence, de mondanité ne dépassant ni ce qui est toléré par les Bons Pères, ni ce qui est véniel devant les Saints Anges... On trouvait là une liberté honnête dans le propos : une pratique indulgente aux faiblesses exemptes de malice ; des austérités proportionnées aux forces, toutes bénignes, absolument volontaires — par là plus méritoires. — Un Eden, mais revu et corrigé selon les besoins du xixe siècle — où tant de fruits suaves étaient permis, qu'on ne songeait seulement pas au fruit défendu. Je ne dis point que ces petites couleuvres souples appelées les Sept péchés capitaux ne s'y faufilaient jamais à travers la sainte clôture et la sainte règle. Mais quoi ! au premier sifflement ou susurrement on les prenait, on leur ôtait, avec dextérité et bien de la douceur, leur dard empoisonné. Après quoi

elles vivotaient là assez innocemment, repues de menues friandises, et se fussent coalisées au besoin contre... l'Ancien serpent, celui qui fascina notre pauvre vieille mère Eve, s'il se fût avisé de montrer par là sa tête pleine d'un attrait effroyable, presque irrésistible...

La Supérieure, Mme Jules du Rouage, avait vécu dans le monde. Mme et Mlle Amelot la connaissaient. Tout le monde à Longueville la connaissait. Elle était fille d'un dignitaire de l'Université. Bien élevée, assez indépendante de caractère, sans beauté, n'ayant plus à vingt-trois ans d'autre famille qu'un frère qui s'était engagé à dix-huit, d'autre fortune qu'un médiocre mobilier, elle s'était dit qu'elle n'avait plus qu'à donner des leçons de musique ou à prendre le voile. Elle se décida à ce dernier parti sans autre vocation que la nécessité, comptant conserver *sous la règle* la « liberté que nous avons en Christ ».

Les supérieurs trouvèrent que cette fille qui avait lu Saint-Paul avait « l'esprit prompt et le col raide ». Il fallut d'ailleurs assez peu de temps pour la réduire. Elle n'était pas robuste assez pour résister au terrible laminoir sous lequel elle s'était mise. Elle avait aussi trop d'esprit pour ne pas comprendre tôt ce qu'elle avait à gagner à une attitude plus modeste. Elle fut vite la plus acquise et la plus soumise des brebis du suprême pasteur du Diocèse. Elle en était aussi la plus intelligente. On lui donna le gouvernement de sa maison. Ce qu'elle fit de fruits au dedans, au dehors, ne se peut compter. Monseigneur ne se cachait pas de dire que si la bonne compagnie de Longueville, notoirement voltairienne encore vers 1820, était revenue à Dieu, les éducations faites par Madame Jules, son influence dans le monde, où elle conservait ses relations, n'avaient pas laissé d'y contribuer beaucoup.

Edith consentit à entrer aux Passionnistes à condition qu'elle verrait sa belle-mère au parloir deux fois par mois (1826 ?)

La maison était fort belle, l'église luxueuse et coquette, le jardin charmant ; la règle point sauvage ; Madame Jules caressante ; les nonnes toutes gracieuses ; les pensionnaires gentilles. On mettait là ce qu'on avait d'intelligence et d'imagination à des études musicales assez sérieuses. Ce qu'on avait de cœur trouvait aussi son emploi : le grand peintre d'alors avait mis sur l'autel sa fameuse Descente de croix. Le Dieu mort était d'une mâle beauté. Sur sa large poitrine Jean, le disciple que Jésus aimait, inclinait la plus ravissante figure d'éphèbe, éperdue d'amour et de douleur. Une moitié des pensionnaires était éprise du Dieu qu'on sentait prêt à ressusciter — Une autre moitié du Disciple charmant — Quelques *grandes*, trois ou quatre, les adoraient l'un et l'autre...

La cage en tout était moins triste que celle qu'Edith quittait. Elle ne parut nullement s'y déplaire. On lui tenait parole d'ailleurs. M^me^ Amelot venait tous les quinze jours. Edith descendait accompagnée de la sœur *Ecoute ;* ce sobriquet s'explique de lui-même. Cette bonne fille aimait fort une prise de tabac : M^me^ Amelot avait du tabac délicieux ; elle en offrait toujours à la pauvre nonnain ravie et finit par lui en faire un petit présent. Sœur Ecoute n'eut pas l'héroïsme de refuser. C'était du tabac de Syrie, et il y avait peut être un peu d'opium, quelques feuilles de rose aussi. Ce qui est sûr, c'est que quand cette sœur s'endormait sur sa prise elle faisait des rêves de béatitude, errait, ivre à demi, dans les parvis mêmes du ciel. D'ailleurs, si la conversation entre les deux dames était bien mondaine et futile, jamais la surveillante n'avait rien ouï

de reprochable précisément. Il s'y mêlait parfois quelques mots anglais vivement échangés. La bonne sœur les prenait peut-être pour des citations des Ecritures et ne dit jamais rien de ce détail à Madame.

Sœur Ecoute avait une faiblesse. M^me^ la Supérieure aussi. Il y avait de par le monde un frère cadet à elle, officier de hussards, dont elle raffolait. Elle avait payé ses dettes deux fois ; il était en instance près d'elle, pour qu'elle les payât une troisième et ne bougeait de Longueville...

— Tu deviens jolie, sais-tu ? disait M^me^ Amelot à Edith. Le hussard t'a vue de la fenêtre de sa sœur. Il est fou de toi. Il me demande ta main. Ces Jules sont de bonne bourgeoisie. M^me^ la supérieure a amassé du bien. Elle en fera part à ce garçon qu'elle adore. Il serait plus facile à lui qu'à tout autre de te tirer d'ici. Ces trois jours, il passera à quatre heures sous la terrasse du bout de l'enclos. Tu le verras juché sur sa haridelle noire. Je te préviens qu'il ressemble à Don Quichotte beaucoup.

Edith s'arrangea pour voir sans être vue, à la louable fin de mieux regarder, j'imagine.

Le hussard peu modeste avait compté récolter en passant quelque menue marque d'encouragement ; on ne se laissa seulement pas apercevoir. M^me^ Amelot ne devait pas retourner au parloir avant douze jours. Le hussard perdant patience écrivit, remit son poulet à une tourière avec un louis (de 24 livres). Du louis la tourière *fit poche*, commettant ainsi le péché de propriété défendu dans les couvents *sub gravi*, mais elle croyait l'expier tant bien que mal en portant le poulet à Madame.

Madame lut, se munit d'un grand signe de croix (à l'intention d'édifier la tourière), puis lui rendit le billet

pour être remis à son adresse. — S'il y avait une réponse, vous nous la donneriez, sœur Dosithée. Fasse la Très-Sainte Vierge, mère de Dieu et protectrice de notre maison, qu'il n'y en ait pas.

Il n'y en eut pas. — Si la Très-Sainte Vierge y fut pour quelque chose, je n'en ai rien su. Mais je sais que la ressemblance du hussard avec le chevalier de la Triste figure y fut pour beaucoup.

Madame crut devoir conter le cas à l'abbé Robinet, son aumônier et directeur en titre. Madame suivait les conseils de ce bon homme un peu épais et obtus, après les lui avoir au préalable insufflés par la façon même dont elle lui présentait les questions. Les conclusions de cette consultation furent — que ce qui n'était pas arrivé la veille pouvait arriver le lendemain — et ferait du tort à la maison — que sans demeurée on relèverait de trois pieds le parapet de la terrasse — qu'on écrirait à M. de la Brogne avec qui il importait de rester d'accord — qu'on changerait de façon avec M^lle^ Amelot.

Comme sur un mot d'ordre, tout en effet changea à vue autour de celle-ci. De riants les visages devinrent renfrognés. D'affectueux le ton devint sec. Les Révérendes couvraient en passant de regards glacés la brebis galeuse. Les pensionnaires s'écartaient d'elle. Le confesseur, tout bénin et mielleux d'habitude, se fit aigre, rude, inquiétant, parla d'abîme entr'ouvert, de damnation éternelle, du seul refuge assuré... Edith comprenait fort bien, ne répondait pas. Madame seule restait caressante ; mais ses tendresses étaient gonflées de soupirs, trempées de pleurs mal contenus. Un soir elle demanda à la Communauté, avec des sanglots dans la voix, de s'unir à un *De profundis* qu'elle allait dire pour une âme qui, après avoir promis

beaucoup, était en train de s'égarer! Tout le monde regarda Edith. Mais le lendemain, Madame la rencontrant par hasard, lui fit un petit signe d'amitié vraiment maternel et tout charmant. On comptait sur quelque émotion, sur une scène de larmes. On ne l'eut pas. C'était de l'endurcissement. On voulut essayer de l'isolement et de ses détresses.

Le dimanche suivant, Edith attendait M^me^ Amelot. La tourière vint lui dire que cette dame était malade. Le médecin de la maison faisait sa visite hebdomadaire le lundi. Il voyait M^me^ Amelot. Edith l'attendit à la porte de l'infirmerie, lui demanda ce qu'avait sa belle-mère.

— Quelque soixante ans, je pense, ma petite belle, répondit M. Pélerin. Mais hier à la messe de midi elle n'en paraissait pas quarante.

Edith, à partir de ce jour, sentit les barreaux de sa prison. Et à un mois de là n'ayant pas revu M^me^ Amelot, sentit l'air respirable lui manquer. Elle écrivit à son tuteur ; pas de réponse.

Mgr Hyacinthe, par la grâce de Dieu évêque de Longueville — dans le siècle M. de la Roseraie — était un Bordelais de petite noblesse, de quelque esprit, ayant assez de monde, un peu de fortune ; il avait été aussi un bien joli prêtre : rien de tout cela n'avait nui à son avancement. Il venait dire la messe aux Passionnistes le jour de la fête de la maison. Après le dîner qui fut égayé par force friandises et deux doigts de vin de Sauterne (envoyé par Sa Grandeur), Mgr se complaisait à passer une demi-heure au jardin avec les pensionnaires (cette demi-heure durait soixante minutes) ; c'est, disait-il, ma récréation à moi aussi. Il regardait les *petites* jouer au cerceau, les *grandes* jouer aux barres avec une joie inno-

cente ; donnait quelque image de piété à l'une, pinçait l'oreille à l'autre, dispensait tout le monde du silence pendant les repas le jour de l'Octave. A son départ le joli troupeau tombait à genoux pour recevoir sa bénédiction distribuée avec une grâce un peu étudiée. La chose faite, Edith Amelot, qui s'était approchée sans affectation, aborda le prélat ; Sa Grandeur crut à quelque compliment final et sourit.

Elle, d'une voix grave, calme, contrastant avec sa figure très émue, dit : Monseigneur, je suis orpheline ; j'entrai, il y a trois ans, de mon plein gré dans cette maison. Pendant ces trois années, je n'ai eu qu'à me louer de ceux qui la conduisent. Je l'ai dit en toute occasion. Je n'ai jamais ni promis d'y rester, ni donné à penser que telle était mon intention. Depuis deux mois, sans motif que je sache, on m'y traite en coupable, et je m'y sens prisonnière. Vous êtes, Monseigneur, notre père spirituel, je vous supplie de me faire reconduire chez mon tuteur.

Cela fut dit sans précipitation, mais d'un trait, et avec un accent sincère, si poignant que l'idée d'interrompre ne vint à personne. Suivit un silence de quelques secondes, un silence à entendre une fourmi marcher.

Madame la Supérieure, blanche comme sa robe de fine laine tout d'abord, puis pourpre comme son scapulaire, fit un pas en avant. Elle allait parler. Un geste majestueux de Monseigneur l'arrêta.

D'hommes supérieurs dans l'épiscopat d'alors, véritablement il n'y en avait pas. Il y avait des hommes très avisés ; dont M. La Roseraie. Un mouvement de surprise, de contrariété vives avait passé sur la figure de ce doux prélat ; une figure qui avait été belle, qui restait poupine, et que

ce sentiment rendait légèrement comique. Atteint et souffrant dans sa dignité, du fait d'une petite fille arrogante, le prélat le laissa voir pendant quelques secondes, puis il se remit — et il se demanda incontinent : 1° comment il pourrait bien reprendre le beau rôle ; 2° si cette affaire fâcheuse pouvait être étouffée — et comment.

D'un coup d'œil bref, circulaire, il passa en revue les cent à cent dix témoins de la scène — dont cent étaient de ce sexe qui babille comme l'alouette chante, par besoin de nature — cherchant en outre à deviner comment cette scène était prise... Stupeur partout. Réprobation ici, mais admiration là pour la petite fille effrontée — Vision claire de l'impossibilité d'empêcher des bavardages, un esclandre même ; — Vision non moins rapide de ce qui était expédient et parait à tout.

Mademoiselle, commença Monseigneur avec un peu de sévérité, ma bien chère enfant, continua Sa Grandeur avec une pitié où l'onction n'excluait pas une nuance de dédain : C'est ici la maison de Celui qui a dit : Mon joug est doux et ma charge est légère. Il ne saurait y avoir, il n'y a pas de prisonnière ici. M^me^ la Supérieure va, je le devine à son sourire royal, envoyer sur l'heure un exprès à M. votre tuteur, l'invitant à venir vous quérir demain...

Edith s'inclina et osa bien répondre d'une voix ferme : Merci, Monseigneur.

Le prélat tressaillit — puis se domina — et d'un ton plein de mansuétude, même de tendresse : O chère, bien chère brebis, prête je le crains à vous égarer, le pasteur que vous avez invoqué vous souhaite du fond de son cœur de ne le regretter jamais, ce bercail que vous quittez, ce bercail béni, gardé par les anges...

Puis couvrant la rebelle d'un regard à fendre le cœur

le plus endurci, Monseigneur passa, superbe d'attitude, au milieu d'un long murmure, même de quelques sanglots d'émotion et d'admiration...

Le lendemain, les prosternements profonds de la bonne compagnie de sa ville épiscopale, les noms de Cheverus, de Fénelon murmurés fort distinctement autour de lui achevèrent de convaincre Mgr Hyacinthe qu'il était assez apte au maniement et gouvernement des âmes.

Edith était entrée aux Passionnistes à dix-sept ans. C'était alors une grande enfant très mince et maigre, assez brune de peau, à la figure expressive mais sans beauté. A son retour chez son tuteur (1829 ?) on trouva qu'en ces trois ans elle avait grandi encore, mais surtout qu'elle avait pris du corps, en tout beaucoup gagné. Saint-Simon ne lui eût pas refusé cette démarche de « déesse sur les nuées » qui accuse une rare perfection de formes. Son teint s'était fort éclairci. Sous une énorme chevelure d'or pâle qui faisait paraître sa tête très forte, son front hardiment découvert semblait aussi trop large. Son visage était plein, pointu par le bas, d'une pâleur fraîche, mais la moindre émotion y faisait passer une délicate rougeur. Et son irrégularité était rachetée amplement par de jolis yeux d'un bleu sombre, luisant comme des étoiles ; par une bouche mignonne, mutine souvent, passionnée parfois, toujours délicieuse. Elle ne causait guère, cette bouche, elle n'était muette jamais, elle aurait été, comme ce pénétrant regard, un peu inquiétante ; n'eût été l'innocence du sourire, la virginité évidente des yeux.

Monsieur son tuteur fut tout de suite galant avec elle. Madame Claude fut glaciale le premier jour, ombrageuse le second, le troisième jalouse. Les béats et les béates qui fréquentaient céans laissèrent voir vite que cette fille qui

avait osé regarder un évêque en face et parler franc à lui, leur était un sujet de scandale. La bonne Roberte elle-même marquait le même sentiment sans le vouloir ; de bonnes façons la ramenèrent : elle conta bientôt à Mademoiselle que le sacristain Sauret affirmait qu'elle avait écrit à un officier. La sœur Nicaise savait, elle, de bonne source, qu'elle était sortie du couvent deux fois, la nuit, déguisée en homme. Le frère Ursin tenait d'un témoin irrécusable qu'elle avait fait des avances au jeune secrétaire de Monseigneur. Et Mlle Lebègue, l'oracle de la congrégation de Sainte-Prisque, ne pouvant confirmer ni nier ces propos, déclarait que, dans son estime et petite judiciaire, il n'y avait plus de mari possible pour une fille légère et présomptueuse comme *cette* Edith.

*Cette* Edith se divertit d'abord du tout. Puis elle réfléchit et ne laissa pas que de s'assombrir. Au milieu de ses réflexions arriva une lettre de sa belle-mère, écho des salons de Longueville évidemment. Mme Amelot lui mandait de prendre garde à ne donner prise aux dévots ni par action ni par omission ; de *pratiquer* ostensiblement ; de garder avec M. et Mme de la Brogne l'attitude la plus déférente... cela sans commentaire ni exposé des motifs.

Edith comprit qu'elle n'était pas plus ménagée par les salons que par les sacristies. Elle s'appliqua donc à être une chrétienne exacte, une pupille soumise ; elle essaya même d'être une nièce respectueuse, mais elle eut à s'en repentir. Il lui sembla que les marques d'affection que lui prodiguait en retour monsieur son oncle étaient un peu... vives.

Elle en écrivit quelque chose à Mme Amelot et porta sa lettre à la poste elle-même. Pas de réponse. La réponse fut-elle interceptée ?

Son inquiétude croissant, elle risqua pour en finir de dire un mot à madame Claude. L'esprit féminin est chose énigmatique beaucoup. Madame Claude, trois mois en çà, jalouse de galanteries banales, se montra incrédule quand on la prévint qu'on avait à se défendre de familiarités suspectes. Elle malmena M^lle^ Amelot, puis elle parla à son mari.

Celui-ci lui dit simplement : Cette fille a l'imagination perverse. — Marions-la donc vite, répondit l'épouse confiante. — Ce serait un méchant cadeau à faire à un honnête homme, osa répliquer La Brogne. Il faut provisoirement la surveiller et aussi l'empêcher de faire au dehors des confidences comme celles qu'on vous a faites.

Six mois après son retour à Verpilleu, Edith était à bien peu près séquestrée, n'ayant guère de défense contre de lâches entreprises possibles. Elle prit un couteau à Roberte et la fit coucher sur son canapé la nuit.

## II.

Laissons la jeune fille un moment pour nous occuper de l'autre pupille de La Brogne, Paul Périer. Il était entré, on s'en souvient, à Maleboz le 1^er^ novembre 1821 (ayant quelque seize ans).

Ils y entrèrent deux ce jour-là : à savoir, le matin, Enzi Vogel. — C'était un petit protestant de Zurich âgé de 17 ans. Sa mère, riche veuve, convertie au catholicisme par un officier de cavalerie hongroise, voulant assurer à son enfant une place dans le paradis, l'avait expédié à cette maison fort recommandée pour les abjurations sans éclat. Enzi était gros comme le poing, noir comme une taupe, maigre comme un chat. Dans sa petite fri-

mousse intelligente on ne voyait que des yeux jaunes et brillants comme ceux d'un épervier et un nez incommensurable. Avec cela doux, réfléchi, point exempt de ruse.

Paul Périer, qui arriva le soir, était court, un peu trapu, richement musclé pour son âge. Sa tête était ronde comme celle d'un bull-dog, sa figure blanche et rose. Il avait le front saillant, le profil droit, l'œil résolu, le rire timide, le propos discret, le cœur brave, le poing lourd. Il aimait bien ses amis qui le savaient, encore qu'il ne le leur dît pas. Il haïssait bien ses ennemis qui s'en doutaient, encore que sa haine fût silencieuse.

Le lendemain, deux ou trois garnements battirent Enzi l'appelant *le Juif;* Paul *coigna* rudement les agresseurs et s'attacha par ainsi le maigre et gentil garçonnet.

Il était plus facile de défendre Enzi Vogel contre leurs condisciples, les petits paysans batailleurs, que contre leurs professeurs, les gros paysans controversistes. Voyant qu'on le mettait au pain et à l'eau quand il argumentait trop serré, Enzi capitula pour avoir du rôti qu'il aimait follement. Paul, gros mangeur, ne put que l'approuver. Ils devinrent les favoris du Directeur, Enzi pour cette aimable docilité, Paul pour sa bonne mine et une timidité filiale avec ses supérieurs. Disons que leur intelligence, leur application, leurs progrès en la vertu à tous deux y furent aussi pour quelque chose. Disons-le et passons des années — les années lentes où ces petits garçons plutôt retardés physiquement devinrent grands — où à la secrète humiliation d'Enzi qui n'eut pas de moustache avant vingt-cinq ans, on vit apparaître sur la lèvre de Paul un soyeux duvet brun.

Certainement l'humeur pugnace de ce garçon s'en accrut. L'affection du Directeur pour lui devenait aussi plus

vive. On n'a jamais su pourquoi ce Paul, si raisonnable en tout et si soumis, perdant le respect, s'oublia un soir à frapper cruellement au visage M. le Directeur qui en garda la marque. Il dut être, comme bien on pense, sévèrement puni pour cette étrange incartade. On l'enferma et on le fit jeûner huit jours.

Sur quoi il se rendit à un désir qu'Enzi lui témoignait depuis longtemps. Un jeudi, jour de congé, où on mena le pensionnat *goûter* dans la forêt du Cormier, les deux amis se jetèrent dans un taillis, marchèrent la nuit aux étoiles vers l'est, et le lendemain, à midi, arrivèrent à Genève où Enzi présenta son camarade à un parent à lui, consul d'Angleterre près les Magnifiques Seigneurs de la République et Canton. M. Kirkpatrick sourit aux deux « jeunes chiens » *youngs dogs*, les régala et grisa un peu, leur donna de quoi gagner Zurich.

Là Enzi Vogel alla tout droit à son oncle paternel, gros banquier, président des Vingt-Cinq, c'est-à-dire premier personnage de l'Etat. Le président Vogel, zwinglien comme on ne l'est plus, enchanté de faire pièce à sa belle-sœur, reçut son neveu et l'ami de son neveu à bras ouverts, les mit dans ses bureaux.

Paul vécut là entre quatre et cinq ans, à bonne école. Il devint, à force de droit sens, de bon esprit, de bonne conduite, de bonne tenue, le secrétaire affectionné de M. Vogel. Tout naturellement il apprit et prit beaucoup de cet homme d'affaires consommé, d'ailleurs gentleman fort correct.

A l'été 1830, il accompagna son patron aux eaux d'Aix. Il y rencontra M^me^ Amelot qui le reconnut et lui dit tout de suite avec ce sourire bienveillant que les femmes de cet âge trouvent pour les garçons de bonne mine : —

Monsieur Paul Périer en vérité ? Où vous êtes-vous caché depuis... huit ou neuf ans ? Enfin vous tenez à vingt-quatre ce que vous promettiez à seize. Est-ce donc que vous nous avez abandonnés tout-à-fait ?

Lui, bien appris, un peu ému, baisait la main blanche qui lui était offerte, contait sa fortune à la « chère, chère madame », l'assurant gentiment qu'elle se trompait, qu'il avait quitté Verpilleu la veille, « car depuis le dernier dimanche où il avait vu madame Amelot chez sa cousine, M^me^ Amelot n'avait pas pris un jour... » Il s'informait enfin de la dite cousine, un peu bien oubliée, il fut le premier à le dire.

— Vous oubliez aussi que vous avez des intérêts de fortune chez nous, et cet oubli-ci est plus surprenant que l'autre. — Des intérêts bien minimes, dit Paul. — Pas tant que cela. Vous ignorez, paraît-il, que ce frère de votre mère qui faisait des pâtes de Gênes à Odessa vous a laissé son bien ? Le domaine du Poulet est à vous...

M. Vogel, que Paul présenta à sa compatriote, était trop banquier pour refuser à son jeune ami un congé suffisant pour qu'il pût aller revendiquer et réaliser sa fortune inattendue.

Paul Périer arriva à Verpilleu sans dire gare un dimanche matin. De la fenêtre de l'auberge où il déjeunait, il vit bientôt arriver trois femmes se dirigeant vers l'église voisine. C'était bien d'abord M^me^ de la Brogne qu'il eut peine à reconnaître. Cette Claude, son aînée de six ou huit ans, qui avait joué avec lui petit garçon comme on joue à la poupée, était fanée, courbée, négligée, vieille. Elle s'appuyait au bras d'une jeune fille dont il ne put voir la figure. Roberte suivait. Le cœur de Paul sauta dans sa poitrine à l'aspect de la bonne femme qui avait

été sa vraie mère, point changée au contraire. Les femmes robustes ne changent pas entre cinquante et soixante ans. Il entra à l'église, se plaça de manière à les mieux voir. Je ne puis le nier ; il regarda Edith, dont madame Amelot lui avait dit l'histoire, avec la partialité des garçons de son âge pour les filles qui ne font pas peur. Mais ce fut tout. Edith, elle, ne le regarda pas assurément ; elle le vit et le trouva plutôt bien. Roberte aussi le vit, le regarda, se dit qu'il avait *des airs* de son cher nourrisson et pleura.

Paul eut une entrevue avec le notaire de M. de la Brogne : M^me^ Amelot le lui avait conseillé. Maître Morin, légiste habile et estimé assez, lui parla vrai. — Votre cousine et héritière naturelle a été, il y a un an, après déclaration régulière d'absence, envoyée en possession provisoire de vos biens. Vous reparaissez. Ni votre identité ni votre droit ne peuvent être et ne seront contestés par elle. Il ne peut y avoir de difficultés entre elle et vous que sur la quotité des revenus par elle perçus et à vous dus pour partie déterminée par le Code, S'il y avait quelque invraisemblance... même quelque irrégularité... apparente dans les comptes qui vous seront présentés par le mari.... vous voilà assez riche pour en sourire — même, si vous m'en croyez, pour n'en rien voir. J'admets que cette façon de faire vous coûte quelque chose. Un procès vous coûtera davantage, car il ira à la Cour — où M. de la Brogne a un parent. Consultez sur ceci où vous voudrez, qui vous voudrez. J'ai la certitude que vous me paierez de mon conseil en me confiant vos affaires...

Paul Périer alla voir ensuite M. Potier, avocat mal avec les La Brogne. Un nez exorbitant, deux petits yeux noirs logés que bien que mal dans un mince, maigre,

blème museau, mobile à miracle, simiesque un peu. Cette figure lui dit : On vous aura volé. Si vous voulez, nous essaierons de leur faire rendre gorge. Nous y aurons du mal ; ils passent pour des saints. Je ne vous garantis rien.

Le jeune homme fixé se présenta le soir à La Brogne. Son tuteur, quand il s'annonça, ne put retenir un premier mouvement peu gracieux. Il n'avait pas recherché son pupille beaucoup, ne l'attendait nullement. Il se remit vite, crut devoir se montrer avenant et y réussit à peu près. Mme Claude fut froide : on lui avait présenté la fugue de son cousin sous un jour fâcheux. Sur ce que Paul dit de sa position à Zurich où il paraissait disposé à retourner, elle le crut protestant. Edith parut un moment ; elle fut convenable, c'est-à-dire indifférente en apparence ou en réalité. Paul avait été bien pour sa cousine, strictement poli pour Edith, déférent pour son tuteur, n'avait dit mot d'affaires et se retira tôt, non sans avoir observé curieusement cet intérieur.

Il trouva Roberte à la porte ; elle l'avait reconnu à la voix ; elle l'embrassa en pleurant, le ramena, lui fit conter son histoire, lui conta la sienne en deux mots, au long celle de *la maison*. Il avait su, des rapports existants entre les La Brogne et Edith, ce qu'en savait Mme Amelot. Roberte lui dit ces rapports un peu changés dans les derniers temps.

Voici non ce que la bonne femme lui raconta, mais ce qu'il crut bien voir dans ses propos verbeux, confus, où brillaient çà et là des traits faisant la lumière :

Mme Claude était devenue très valétudinaire. Le docteur Brard avait dit à son mari qu'elle n'irait pas loin. Depuis cette sentence, la façon d'être de Monsieur avait changé

du tout au tout, soit avec sa femme, soit avec sa pupille. — Il n'avait plus que deux idées ; faire tester la première en sa faveur ; épouser la seconde. — Ses accès de tendresse pour Edith, intermittents, avaient, on rougit de le dire, des causes... physiologiques (cela appert de détails qu'on ne va pas répéter ici). Voyant qu'ils exaspéraient Edith et allaient contre son but, il les contint... trop tard. M^me^ sa femme avait vu. Elle n'avait pas caché sa colère. Monsieur inquiet la combla d'égards. Elle ne désarma pas. Avait-elle entrevu la pensée de derrière la tête de son conjoint ? — Pour sûr elle devint meilleure pour Edith, la garda mieux, la fit sortir quelquefois, la laissa rentrer en communication avec sa belle-mère... Les choses en étaient là à l'arrivée de Paul.

La Brogne conseillé par son notaire, ou sentant de lui-même que, s'il était convenable avec un jeune homme qui se montrait bien disposé, les comptes qu'il lui devait seraient moins épluchés, finit par caresser Paul, le prier de venir les soirs. M^me^ Claude rassurée sur la religion de son cousin, touchée de ses façons amicales, (il avait pitié d'elle), reprise des souvenirs heureux de leur jeunesse, devint autre avec lui. Quant aux deux jeunes gens, on s'attend, j'en suis sûr, à les voir s'éprendre l'un de l'autre. En quoi l'on se trompe. Edith trouvait M. Périer gracieux, mais bien froid. Paul très peu changé depuis qu'on l'a dépeint, restait bon à voir et à entendre, mais peu en dehors, ni galant, ni empressé, et n'avait trop d'un héros de roman ou d'un jeune premier de comédie, ni l'encolure ni le ton. La situation d'Edith, qu'il voyait, lui inspirait de l'intérêt ; elle ne pouvait en sortir qu'en se mariant. Or cet élève d'un banquier suisse ne songeait pas qu'il pût se marier lui-même avant quatre ou cinq ans.

Plusieurs semaines s'écoulèrent avant que les affaires qui retenaient Paul dans le Haut-Rhône fussent terminées ; La Brogne devenait de plus en plus perplexe et soucieux. Mme Claude avait pris peu à peu du goût pour la compagnie de son jeune cousin. Les rapports établis avec lui étaient devenus d'une grande douceur. Son caractère bon et doux, sa gaîté discrète, son instruction réelle, ses ressources d'esprit ravivaient cet intérieur assez sombre. Edith même se surprit à s'avouer que sa vie avait un peu plus d'intérêt. La froideur voulue que le futur banquier s'imposait avec elle par honnêteté ne se démentait pas. Mais tous les jours Edith avait de nouvelles preuves de l'affection tendre de ce garçon pour sa vieille nourrice. Est-ce qu'il avait un cœur ? Et le plaçait-il là faute d'avoir où l'employer autrement ? Edith, j'en ai peur, s'occupait de creuser ce problème plus qu'il n'eût fallu. Que lui importait donc ce garçon qui mettait son bien en vente voulait s'expatrier ?

Ce changement de disposition des deux femmes inquiétait La Brogne devenu clairvoyant par jalousie. Est-ce que Mme Claude, irritée contre lui, n'allait pas tester pour son jeune parent ? Est-ce que sa pupille n'allait pas s'éprendre de cette moustache brune ? Fallait-il battre froid à M. Périer, l'éconduire ? Cela n'exaspérerait-il pas tout, ne hâterait-il pas le dénoûment qu'il voyait venir ? Il n'osait plus remuer. Il s'appliquait le malheureux à être agréable, un métier et emploi pour lequel il n'était pas fait. Il s'apercevait qu'il n'y réussissait pas du tout malgré ses efforts. Il voyait tous les jours un jeune... fat y réussir sans rien faire pour cela. Il ne décolérait pas. Un jour, fut-ce emportement de passion ou calcul ? il dit devant sa femme un mot qui avertit celle-ci.

Paul s'était assis au piano et disait un air de Gluck assez beau et tendre, il le disait avec une passion et émotion surprenantes chez un garçon qui semblait si peu passionné. A un trait superbe lancé dans la perfection, Edith touchée interrogea de son œil sincère, largement ouvert, la figure du chanteur si froide toujours. Elle lui parut comme transfigurée et singulièrement belle. Il y avait sous ses cils noirs un éclair intermittent, sous sa moustache brune un imperceptible frisson qui n'étaient ni voulus, ni cherchés. Comme la voix, ce frisson décelait, sous ces froids dehors, une âme et un cœur d'homme, capables d'aimer, s'essayant en cette musique et se livrant comme en un rêve, attendant mieux...

Il se sentit regardé et rendit le regard à la jeune fille. Celle-ci troublée, détourna son visage qui se couvrit d'une rougeur charmante et partit. Paul ne tarda pas à sortir, moins calme que d'ordinaire.

La Brogne dit à M^me^ Claude, d'un ton furieux : Est-ce que vous ne voyez rien ?

Estimant à sa pâleur qu'elle avait compris, il se retira lui aussi en se disant : Faire congédier ce blanc-bec par sa cousine, quel coup de partie !

M^me^ de La Brogne était une bonne, une très bonne, assez éclairée chrétienne. Mais c'était une femme *quand même*. Jalouse donc par les fatalités de sa situation et par tempérament ; jalouse parce qu'elle était laide ; parce qu'elle était sans esprit, triste, malade ou maladive ; parce qu'elle n'avait pas d'enfants ; parce qu'elle n'était pas aimée, ne pouvait l'être, ne le serait jamais, jamais !

Elle avait le sentiment profond, habituel, de cette infirmité et infériorité, de ce vice originel. Tout était venu le nourrir ; il la tenait et la dominait. Elle en avait la honte

devant Dieu, le remords. Elle en faisait pénitence tous les jours, à toutes les heures, de toutes les façons. Elle n'avait réussi ni à le tuer, ni à l'endormir, ni à le cacher. Malgré elle et malgré tout, sous l'œil du prochain charitable ou non, il lui dictait ce premier mouvement qui décide de tant de choses et sur lequel on ne peut pas toujours revenir.

Quand elle avait fait une chute, il n'est guère d'expiation à laquelle elle ne se livrât. Elle était chrétienne humblement on le répète : par obéissance elle faisait ce que lui imposait son directeur, dons aux églises indigentes, aux communautés au dépourvu. Elle était chrétienne sensée ; par conscience elle visitait les pauvres, les malades, les prisonniers, donnait, donnait, donnait. Elle passait donc pour sainte avec toute raison — et péchait sept fois le jour parfaitement de son péché mignon — et avait peur de l'enfer — et était malheureuse horriblement.

A ses charités son mari n'avait garde de mettre ordre, il en bénéficiait ; elles couvraient ses iniquités à lui, qui n'étaient pas petites. Elles les couvraient devant les hommes, ce qui était un grand point et essentiel. Elles pouvaient et devaient même les couvrir devant Dieu. Il croyait en Dieu, ce coquin. Il avait en vérité des remords les étés où le foie et les hypocondres lui faisaient mal : cela arrivait assez souvent... les jours où il avait abusé...

Deux personnes avaient le don de faire tomber M^me^ Claude en état de péché mortel. C'était Edith d'abord : deux, trois fois le jour sa tante était odieuse pour elle. — Après quoi, en expiation, elle la comblait. Puis c'était Paul : ah ! je ne sais plus bien le nom du sentiment que sa cousine avait pour ce garçon plantureux autant qu'elle était chétive, avenant autant qu'elle était revêche. Oh ! jamais,

jamais elle n'avait manqué, même en pensée, à M. de la Brogne. Mais les nuits elle rêvait qu'elle était la femme obéissante et comblée de son robuste et florissant cousin. Ce rêve détesté venait de l'enfer assurément. Quand il venait, elle s'en punissait en jeûnant le lendemain au pain et à l'eau... Elle jeûnait assez souvent.

Sentant d'ailleurs, hélas ! que Paul n'était complice de Satan à aucun degré, elle ne croyait pas devoir le punir d'être son instrument. Elle était toute bonne pour lui. Elle changea de manière avec lui le jour où elle crut voir qu'il avait pour Edith — comment dirai-je ? une naissante inclination, combattue, contenue semblait-il ; non moins inquiétante pour cela, si elle en jugeait par le cancer qui la rongeait et dont elle ne se dissimulait plus le nom...

Elle avait l'habitude fort chrétienne de faire tous les soirs son examen de conscience. Cette habitude de mettre son âme à nu régulièrement peut avoir des avantages. Je ne sais s'ils ne sont pas payés cher. A regarder ainsi sa difformité, son péché, on devrait devenir humble. — Oui, mais n'est-il pas malsain de tant regarder ce péché, de s'en occuper incessamment ? Cela même ne l'alimente-t-il pas ?

*Est-ce que vous ne voyez rien ?* avait dit son mari. Elle était femme ; elle était éprise ; elle avait vu plus tôt que lui ; elle avait vu mieux. Mais elle doutait, parce qu'elle voulait douter. Il restait dans son cœur avide d'être trompé quelque incertitude, quelque espérance : le propos de son mari les tua.

Elle souffrit beaucoup la nuit de corps et d'esprit. Le matin suivant, elle dit à M. de la Brogne : *Je vois* que cette péronnelle recommence chez moi ce qu'elle faisait chez les Passionnistes. Quand la renvoyez-vous à sa belle-

mère, dont elle est bien la digne élève et à qui vous auriez dû la laisser ? Cela vous eût épargné, j'en suis sûre, bien de laides fautes... et à moi un grand chagrin...

A l'ordinaire, M. de la Brogne admirait sa femme sincèrement. A certains jours surprenant une faiblesse chez la Sainte, il en riait et en triomphait en son par-dedans. Devant cette passion féroce et naïve, il resta un moment atterré. Puis furieux de sa perversité à elle, de son imbécillité à lui (n'avait-il pas cru qu'elle lui demanderait de congédier Paul ?) — il commença à injurier « sa digne moitié » véhémentement. Mais elle sortit en lui décochant un regard qu'il ne lui connaissait pas et qui réveilla chez lui une autre préoccupation.

Il la suivit de loin. Elle entra chez le notaire, elle y resta une heure. Le malheureux demeura tiraillé et tenaillé par les deux convoitises aiguës qui le partageaient, se répéta toute la journée qu'il était temps de s'arrêter à un parti, en changeant dix fois...

Dans la journée, M^me^ Claude dit un mot cruel à Edith. Celle-ci sentant qu'elle s'était trahie, ne descendit pas le soir au salon. La Brogne ne venait plus là que pour Edith. Sa femme le savait de reste. La contenance, le ton de son mari furent tels qu'ils lui eussent tout révélé de l'état de son cœur si elle ne l'eût pas su. Paul aussi trouva la soirée longue ; l'absence de la jeune fille ne lui était pas indifférente, il se l'avoua. Le jour suivant, il fit une autre découverte, à savoir que sa vie était assez vide. Le troisième jour il chercha Edith.

## III

M^lle Amelot avait, à cinq minutes du petit bourg de Verpilleu, une maison un peu délabrée et une ferme qui étaient la dot de sa mère. On n'avait pas trouvé à louer cette maison. La jeune fille allait, les matins, la faire ouvrir et y prenait une tasse de lait apportée de la ferme voisine. De la maison elle descendait vers une haute futaie dépendant de la propriété, par une allée en pente bordée et couverte de charmilles épaisses, coupée d'eaux courantes. Au bas, ces eaux arrosent un pré plein d'une ombre lumineuse elle-même vers la fin de juillet : le tapis vert sombre s'étend entre la futaie emplantée de grands bouleaux aux robes d'argent et une petite rivière appelée la Lambine, serpentant à demi cachée sous les larges feuilles et les grandes fleurs blanches des nymphéas. Edith rencontrait là son filleul Jean, l'enfant du fermier, gardant *ses bêtes*, et lui montrait à lire.

Jean, personnage de neuf ans assez farouche, quand il vit venir un *Monsieur*, s'enfuit pourchassant ses génisses, notamment *la Barde* qui avait de mauvais penchants.

*Le Monsieur* s'arrêtait étonné à l'entrée de ce sanctuaire naturel fait d'un peu de ciel, d'un peu d'eau et de beaucoup de verdure. En voyant Edith dans sa robe blanche, les bras demi-nus, la tête noyée dans un rayon, il se souvint d'une stance de *la Reine des Fées* : à demi-voix il murmura les vers du vieux Spencer, infiniment gracieux. Edith le remercia d'un sourire un peu triste.

Il se plaignit de sa disparition. Elle lui en dit la cause. De là à causer de la situation de la jeune fille, il n'y avait qu'un pas. — Je la sais par M^me Amelot, dit Paul. Est-ce

que, dans l'état des choses — bien près que vous êtes de l'époque où vous disposerez librement de vous-même — si vous devanciez cette époque et alliez vous réfugier demain chez M[me] votre belle-mère ; on oserait bien vous poursuivre ?

Mais, répondit Edith avec une émotion poignante, je ne le sais pas. Est-ce qu'à nous autres pauvres filles on apprend quelque chose. On m'a dit plusieurs fois en manière de compliment, mais la moquerie perçait : que j'ai été élevée virilement. Eh bien je ne sais rien et je ne peux rien. Et je ne distingue plus toujours ce qui est permis, non par ce monde qui ne vaut guères, mais par le devoir. Y ai-je manqué en m'ouvrant comme j'ai fait la porte du couvent ? Il semble, à voir et à entendre, ce que je vois et entends parfois... La démarche si naturelle que vous me conseillez m'effraie. Tout m'effraie. Il y a, j'en ai peur, des choses que je ne sais pas ; que tout le monde sait ; qui donnent à ce monde malveillant le droit d'interpréter mal ce que j'ai fait hier, ce que je ferais demain. Cette rencontre même, si elle était connue, serait calomniée, n'est-ce pas ? dit-elle en rougissant un peu — et son regard interrogeait le visage du jeune homme qui se colora aussi.

Elle se leva du tronc d'arbre moussu où elle était assise ; elle allait parler de se séparer. Paul le vit et montra quelque chagrin. Elle se rassit : il y avait en son attitude abandonnée, en son propos, en son touchant son de voix, en son demi-sourire assez douloureux d'abord, puis comme consolé par l'attention passionnée de Paul, par l'émotion visible du jeune homme qui s'efforçait de se contenir ; il y avait un charme. Et tous deux en étaient gagnés.

Le petit Jean qui était là tout près, les regardant d'un nid de feuilles où il s'était caché, se mit à chanter de sa jolie voix claire :

A la quenouille au ruban blanc
File, Lison, pour ton amant,
Le voile qu'il t'enlèvera
Le jour où l'on vous mariera...

A la quenouille au ruban rose
File, sitôt l'aurore éclose,
Le lin dont on maillotera
Ton premier né quand il viendra...

A la quenonille au ruban roux
File un mouchoir de chanvre doux :
Il servira pour essuyer
Tes yeux quand il faudra pleurer...

Les enfants savent cela, dit Edith d'un accent navré. Il arrive toujours un moment où il faut pleurer. Je vais donc filer un mouchoir de chanvre doux...

Paul vit deux larmes briller à travers ses cils d'or... Dans l'élan de cœur dont il fut remué et transporté, il allait répondre... Qu'allait-il donc répondre ? On entendit un bruit de pas dans le bois. Edith mit un doigt sur ses lèvres. Elle avait encore des pleurs dans les yeux ; mais elle souriait ; elle tendit au jeune homme éperdu une main qu'il baisa et d'un geste charmant lui dit adieu...

Il s'en alla ivre, dévoré. Il se répétait en traversant les prés complantés de noyers, coupés d'eaux murmurantes dont la beauté et fraîcheur le frappaient pour la première fois : Je n'ai plus qu'à demander sa main...

Je puis encore repartir pour Zurich tout de suite, se dit-il en arrivant. Là-bas, dans quatre ou cinq ans, j'épouserai Charlotte Vôgel.

Je suis désolé de l'ajouter; le lendemain il fit sa malle.

Roberte, qu'il avait fait appeler, le trouva occupé à cette besogne. Elle se croisa les bras en sanglotant.

Nourrice, lui dit-il, j'ai pensé d'abord à t'emmener avec moi. Mais tu ne pourrais pas vivre dans un pays où l'on parle *autrichien* et où il n'y a de crucifix nulle part. J'ai vendu le pré Catelan un gros prix. Tiens ; voilà des papiers bleus avec lesquels tu pourras désormais vivre sans servir.

Elle semblait en proie à une hallucination. — Vendu, dit-elle, le pré Catelan ! Le beau pré de trente-six coupées avec le frêne et les trois noyers, et la fontaine ! Nous allions là, après les fenaisons, tu t'en souviens, goûter et danser des rondes sur l'herbe avec Madame Madeleine, Mam'selle Claude, et la petite Lise, celle qui est morte à sept ans d'âge ; comme tu en avais neuf ; de la rougeole... Tu l'eus aussi et on te crut bien perdu. Madame est morte ; et Monsieur. Tout le monde s'en est allé. Toi, mon Paulin, tu pars et tu ne reviendras pas. Tu te marieras là-bas avec une femme qui ne parlera pas français... Et les larmes la suffoquaient...

Paul prit ses mains rouges. Il lui dit : Je te donne ton logement, au domaine, tu sais ; la chambre est jolie. C'est celle qui est au matin.

Oh ! je ne peux pas quitter la maison. Madame Claude n'en a pas pour deux mois. Le Docteur l'a dit ce matin à Monsieur. Mademoiselle resterait là toute seule. Ça ne se peut pas. Les jeunesses comme on les élève à présent, ça ne sait rien de rien. Ça ne peut pas se défendre. Tu devrais rester un temps pour la protéger. Tu pourrais même... Celui qui l'aura ne sera pas malheureux... Elle est bonne comme le bon pain... Tu devrais... réfléchis y...,

Il embrassa l'excellente créature sur ses deux joues encore fraîches, elle partit, ce semble, à demi consolée, voyant qu'il l'avait comprise. Elle avait les *papiers bleus* à la main. Elle s'avisa, quand elle fut hors, de les regarder ; il y en avait douze. C'était une fortune. Elle rouvrit la porte et, du seuil, elle cria merci deux fois à son nourrisson en pleurant de joie cette fois.

Lui s'assit sur sa malle, la tête dans les mains. Il n'était pas irrésolu, il était réfléchi. Il avait le cœur chaud, mais la raison froide et restait habituellement maître de lui-même.

Une voix lui chuchotait la fable de l'homme qui court après la Fortune pendant que la Déesse l'attend à sa porte. Il est sage de prendre l'occasion aux cheveux, le bonheur quand il vient. A ajourner le bonheur on risque de le dégoûter de revenir. Retrouveras-tu dans cinq ou six ans la chance que tu as aujourd'hui ? Et elle te serait garantie que ce serait encore cinq ou six ans de bonheur perdu.

Une autre voix — ce bon garçon était devenu homme dans une maison de banque suisse, école *pratique* s'il en est — une voix froide, légèrement railleuse, lui disait : Il ne faut rien faire qui ne soit sensé. Tu es bien jeune pour te marier. Laisse donc ta barbe pousser tout-à-fait. Tu rêves le rêve que l'on fait à ton âge quand on a de l'imagination — et une vie chaste — on s'éveille de ce rêve-là à trente ans avec quatre ou cinq marmots valétudinaires...

Le 1er août, vers midi, le sage de vingt-quatre ans (ô sagesse insensée ! Mais c'est la sagesse de cette génération) alla demander une voiture chez l'unique loueur de voitures du lieu. Le loueur lui répondit d'un ton singulier que ses quatre équipages venaient de partir occupés par deux familles royalistes allant tout entières aux eaux...

En revenant, il crut voir dans la ville quelque agitation. Il s'achemina vers la place. Là, devant la Mairie, il trouva un groupe fermentant, menaçant... Au balcon un drapeau tricolore apparut, fut salué d'un grand cri de : Vive la Charte ! Puis on vit pointer le nez de M. Potier, et derrière M. Potier lui-même le Talleyrand du lieu, qui depuis 89 avait subodoré toutes les révolutions un ou deux mois avant qu'elles aient éclaté. Il avait, soixante jours avant ce grand jour, adhéré à la ligue pour le refus de l'impôt. Il tenait dans ses serres crochues le buste en plâtre bronzé du roi Charles X. Il lui cassa au préalable le nez sur la balustrade de fer, puis le lança sur la place où il se brisa en mille pièces, aux éclats de rire et battements de mains du populaire.

Le 1, le 2 août furent anxieux. Le maire La Brogne refusait obstinément sa démission. Potier, président d'une commission municipale par lui nommée, s'installa *manu militari* à la Mairie.

Le 3 au matin le faubourg Saint-Vincent, peuplé de vignerons, ameuté par un vicaire, descendit dans la ville. Potier s'enfuit. La Brogne reprit l'écharpe blanche, remit le drapeau fleurdelisé au balcon de la Mairie.

Mais le tambour battait dans les communes voisines. Sur le tard les paysans, armés de faux, entrèrent dans le chef-lieu de canton, brûlèrent le drapeau blanc sur la place. Puis l'invasion rustique se porta sur le manoir de La Brogne en chantant la *Marseillaise*, força la porte et envahit la cour en poussant des cris peu rassurants.

Le maître du logis s'enfuit par le jardin, déguisé. On l'arrêta, on le reconnut ; on le maltraitait, on allait l'écharper.

Edith, qui se couchait, descendit demi-nue, se jeta sur

son tuteur ; le couvrit de son jeune corps superbe. Elle était pâle sous ses abondants cheveux d'or dénoués. Elle tremblait. Mais son œil largement ouvert jetait du feu. Elle dit deux fois aux émeutiers, d'une voix ferme, brève, grave, presque virile : Vous me tuerez avant ce vieillard !

Devant cette beauté, ce courage, les meneurs restaient indécis... Un propos cynique sortit de la foule ; deux ou trois applaudissements lâches retentirent...

Mais à ce moment Paul entra dans la cour tête nue, le regard flambant, deux pistolets aux poings, aux dents un couteau. Il était escorté d'une vingtaine de pompiers armés qu'il avait ramassés au bourg. Une moitié des émeutiers s'enfuit par le jardin. L'autre acclama Paul, battit la brute au propos cynique. Le populaire est ainsi fait.

Reconnaissant Paul en cet homme arrivé si fort à temps avec une figure et une démarche de lion en courroux, Edith s'était évanouie.

Il vint à elle ; il était pâle, il avait la lèvre ouverte, comme altérée, dans les yeux un éclair qu'on n'y avait vu jamais, au cœur un transport de lui inconnu. Ce fut en tremblant d'adoration qu'il prit les mains froides et roses de la jeune fille ; en s'agenouillant à demi, qu'il y mit ses lèvres... Au contact délicieux, d'extatique à moitié, il se réveilla homme. Il vit, il ne l'avait pas vu d'abord, toute cette beauté virginale non devinée, les bras blancs, l'épaule et le col de marbre étincelant et frais. Hors de lui il y mit sa lèvre enfiévrée, il la mit sur une bouche charmante. Edith, revenant à elle sous l'ardente caresse, le regarda fort doucement ; puis voyant sa fièvre, voyant en quel désordre elle était elle-même, rougit, essaya de se dérober.

Mais il l'arrêta disant : Vous n'avez plus qu'à me chasser d'ici comme un larron d'honneur ou à accepter cet anneau. C'est une *alliance* ; dans ma famille elle va de la mère à l'aîné des enfants. Il mit l'anneau à la petite main tremblante qui ne résistait pas. La foule, témoin de ces fiançailles, les couvrit et scella d'un long bravo.

Le lendemain Paul revint, voulant cacher sa joie (par habitude,) mais sa joie perçait et l'illuminait. Prenant possession de son rôle de fiancé, il offrit à Edith un bouquet de roses blanches, noué d'un ruban blanc, « *pour sa quenouille* », lui dit-il gaiement. Et il lui reprochait son air triste. — J'ai le bonheur triste, répondit-elle, en lui montrant (d'un regard) M<sup>me</sup> Claude qui, en vingt-quatre heures, avait vieilli de dix ans. — Elle effleura les roses blanches de ses lèvres.

Lui frissonna. Puis il vint au maître du logis et dit entre haut et bas : Potier part avec sa séquelle pour le chef-lieu ; ils vont dénoncer l'émeute royaliste d'hier matin et... des malversations prétendues.

La Brogne fort blême, blémit encore. Allant à sa femme il lui dit sans pitié : C'est vous qui l'avez voulu !

Il avait donné au curé, sans autorisation du Conseil municipal, 11,000 francs à la commune... Et il n'avait pas de reçu !...

Paul l'emmena à Genève le lendemain dans cette voiture retenue à une autre fin.

A son retour, il trouva M<sup>me</sup> Claude morte. Elle laissait deux testaments, le premier en date donnait ses biens à son cousin Paul Périer. Le second annulait le premier, elle y employait sa fortune en œuvres pies « pour la rémission de ses péchés ».

Enzi Vogel et Mlle Charlotte Fussli, neveu et nièce du patron de Paul, furent garçon et fille d'honneur des deux fiancés.

A dix-huit mois de là, M. Balthazar Vogel, ancien président du conseil des Vingt-Cinq, fit part du mariage de Mlle Ch. Fussli, fille de sa sœur aînée et de M. Jean Vogel, fils de son frère cadet, à M. et Mme Périer, les conviant à la noce. Paul et Edith arrivèrent avec deux jumeaux, nourris par leur mère et par Rose Munier, fille de Roberte. Celle-ci était du voyage. Même elle apprit à Zurich un peu d'*autrichien*.

Heureux? les Périer le furent à peu près, c'est-à-dire le plus possible.

Il n'y a de bonheur complet, pour les sociétés, que dans les utopies — pour les individus, que dans les romans ou les drames. Ce récit n'est pas un roman — de là sa froideur — Ce n'est pas un drame ; il n'y en avait guères dans le monde où j'ai vécu.

Notons-le d'ailleurs : dans les drames, si ce mirage appelé bonheur luit un moment, c'est au Prologue, et le drame souffle dessus vite et l'éteint ; ou dans cet Epilogue que le bon spectateur, le rideau tombé, compose à sa façon après avoir retrouvé le coin de son feu, ses pantoufles, son bonnet de nuit ; lequel Epilogue est un rêve.

Mme Amelot prétend qu'elle ne mourra pas. Elle élève les petits Périer, ses filleuls. Elle a nommé l'un Pierre, l'autre Paul, et leur apprend à lire dans le Nouveau-Testament. C'est pourquoi son curé l'appelle : la vieille athée.

La Brogne a remboursé la commune en 1845, purgé sa contumace, après quoi il a vendu ses biens et s'est expatrié. Certains affirment l'avoir rencontré à Gênes, ayant

repris pour plus de liberté son nom de Crochet, et connu là-bas pour un éclectisme effréné en fait de voluptés.

M[me] Jules, habile jusqu'à la fin, est morte en odeur de sainteté.

Elle a déshérité M. son frère ; il a été écuyer, puis clown, dans le *Great américan circus* de New-York ; mais il en a été chassé pour ses mauvaises mœurs. Il est entré dans une ménagerie à Anvers ; il est peint en rouge, tatoué, dénommé le Vieux caïman, ou le Dernier des Muscogulges, et mange des lapins vivants.

M. de la Roseraie a voulu être le maître en son diocèse, s'est brouillé avec un ordre fameux. On l'a fait passer pour fou et forcé à donner sa démission. Il sollicite un canonicat à Saint-Denis ; il ne l'aura pas, la Reine étant contre lui.

# LES FEMMES DE TROUPE

Il y avait, en ce temps-là, de petits mondes particuliers qui étaient du monde et ne lui ressemblaient pas. Ils avaient, veux-je dire, une vie à eux, distincte par des endroits. Du nombre celui que je voudrais croquer aujourd'hui. Mais je l'ai entrevu plutôt que vu ; et je ne sais si je pourrai arrêter ses traits principaux, reproduire un peu de sa physionomie.

Nous ne sommes plus à Montbeney ; nous n'en sommes pas bien loin. Nous sommes à Pierrelatte, petite forteresse du XV[e] siècle à l'extrême frontière. Il y a là, selon l'Annuaire militaire, une garnison de 200 fusiliers. Mais l'effectif atteint au plus 120. Qui touche le prêt des manquants, la somme votée pour leur habillement et nourriture ? Ne cherchez pas, vous pourriez vous tromper, soupçonner d'honnêtes gens. (Il y en a.)

Les habitants non militaires, les *pékins* vont à 300, dont 170 du sexe. Cette disproportion si marquée appelait l'attention de la Société de Statistique ; il y a eu un rapport fait là-dessus. L'auteur dit qu'on retrouve à peu près le même excédent en d'autres petites forteresses des Alpes et des Pyrénées, il veut que cela tienne à l'air des montagnes. Vous n'en croyez rien.

Pierrelatte a pour seigneur et maître le commandant de place, général du Rosoi, vieil émigré qui a blanchi au

service des dames (son brevet de brigadier signé à Coblentz par le comte d'Artois, n'avait pas été confirmé en 1814. Mais à la Guerre on ne le lui chicana pas.) Nous sommes au déclin de la Restauration. L'autorité militaire ici même est appuyée sur l'autorité religieuse, et aussi quelque peu jalousée, surveillée, morigénée par elle. Et M. le curé Crottet est un personnage qui compte bien autant que le Général, marquis du Rosoi.

Mathieu Couture est maire. C'est un *retraité*, bonapartiste en son cœur, je le soupçonne. Il a épousé la fille d'une marchande de fromages, riche, bien en chair, haute en couleur, qui lui a fait six filles et trois garçons tous vivants, mais cette vaillante mourut en couches *de son dernier.*

Sa fille aînée Virginie va avoir dix-huit ans. Elle gouverne un peu la commune, à ce qu'on dit ; mais certainement la maison. De par l'air ambiant, l'atavisme, l'exemple ; sa fonction qui a été de discipliner et nettoyer, au physique et au moral, ses huit cadets vivaces, rétifs et capricieux comme de petits porcs ; elle a pris le ton viril, femme qu'elle est, et charmante femme, et bonne personne s'il en fut. — Bonne à tout — à cuisiner les plats que son père aime — à conduire un bas... ses petits *usent* tant ! — à faire mouche au pistolet... Son père lui a appris à tirer. — Tout cela n'empêche l'aimable fille — vous la voyez d'ici, grande, svelte, brune, aux yeux bleus, aux grappes de cheveux châtains tombant sur son beau col long — de lire le dimanche (elle ne lit pas *les jours d'œuvre*), la moitié d'Ivanhoe. — Le soir, les petits couchés, quand arrivent Mlle Lefebvre, Mme Pinson et ces Messieurs (les quatre ou cinq officiers reçus par Couture), elle se met aussi fort bien à son vieux clavecin délabré et chante à la dia-

ble : « *Mon cœur soupire* ». Même si le lieutenant Lefebvre vient, elle aborde avec lui vaillamment et ils mènent au bout, que bien que mal, le duo de Guillaume Tell : — *Il est donc sorti de son âme, le secret*... C'est mal su, mais l'expression qu'y mettent les deux beaux jeunes gens sauve tout.

Mlle Marianne Lefebvre a fait campagne avec la Grande armée — en qualité de cantinière, disent les plaisants. Il n'en est rien ; elle suivait Potel, son défunt, employé des vivres. Potel la laissa veuve en 1813, sans ressources. Son nom, son cousinage avéré avec le Maréchal duc de Dantzig ne l'empêchèrent pas de tomber dans la misère. Elle se fit culottière pour vivre. Le général Pannetier, (dit le Cupidon de l'armée), qui l'avait connue jeune lui fit avoir le bureau de poste de Pierrelatte. Elle fut heureuse de retrouver là ce bon Couture qui ne l'avait pas connue moins.

Et ces deux grands débris se consolaient entre eux...

De quoi ? Eh ! mais de la jeunesse enfuie et de la conquête de l'univers manquée.

Tous les jours de la vie, sur le coup d'onze heures, du bureau de la place d'Armes, partait du pied gauche, et s'acheminait d'un pas régulier vers la rue des Tisserands, une personne courte et large, solidement charpentée et bâtie, aux traits droits et durs, à la tête énorme, nue, chargée d'une masse de cheveux gris de fer, vêtue invariablement d'une robe simple de même couleur, saluant les passants d'un signe de tête jovial. Les passants rendaient ce salut avec une déférence et une sympathie attestant bien la dignité de cette vieillesse.

Au coup de cloche connu, Couture venait ouvrir. Signalement de Couture : soixante ans, cinq pieds huit pouces,

cheveux blancs, moustache brune, front haut, yeux bleus, nez aquilin, menton fuyant, une bonne figure ayant été belle. — Ils échangeaient un bonjour cordial. Lui bourrait sa *bouffarde*. Elle pliait un *papelito*. — Une habitude prise à Grenade, dans un bois d'orangers... qu'ils fréquentaient.

— Et ils commençaient leur promenade circulaire autour de la cour-jardin (un quart d'heure) ; puis s'asseyaient sur le banc, sous le tilleul (un quart d'heure) : longues causeries ou longs silences, selon que les jours étaient ensoleillés ou gris, mais tous défrayés les uns et les autres par les souvenirs intarissables. A la demie, Virginie apparaissait. Marianne la baisait au front et lui donnait un bouquet de violettes ou de primevères « cueillies par René », elle le disait du moins.

Ce René était-il bien son neveu ? Je n'ai pas vu son acte de naissance. Ce qui est sûr, c'est bien que la brave et bonne créature qui l'appelait son neveu l'avait élevé et, à force d'activité, d'économie et d'ordre, fait entrer à Saint-Cyr ; c'est encore que ce garçon bien pris, un peu trapu comme... sa tante, ressemblait fort à un portrait pendu au chevet du lit de celle-ci — le portrait de Pannetier-Cupidon ? — Les deux aimables figures, celle de l'original et celle de la copie, étaient notamment couronnées toutes deux de boucles soyeuses, blond foncé et blond d'or, mélangées, leur faisant l'auréole la plus charmante.

Il avait été accaparé, dès son arrivée à Pierrelatte, le Saint-Cyrien presque imberbe, par Mme la marquise du Rosoi. Cette marquise était une Avignonnaise magnifique, grande, large d'épaules, blanche aux lumières, rachetant bien un visage trop court, des traits trop ronds, par des yeux immenses, caressants, dévorants, d'une indéfinissable couleur. Ramassée par Du Rosoi vieilli dans le petit café

sis à côté de l'hôtel du Palais-Royal, elle manquait de distinction, d'esprit — non de sens. Et dévote, elle pratiquait avec un éclectisme naïf et pervers les sept péchés capitaux qu'on sait — oh ! dans la mesure bien exacte et judicieuse usitée par les croyants avisés. Ces croyants-là font à la chair qui est faible, à l'esprit qui est prompt — Paul l'a dit — toutes les concessions que de raison. A cette condition d'en battre leur coulpe et faire pénitence au saint temps de Pâques ; une pénitence proportionnée à nos petites forces... Un *miserere mei* dit huit jours durant, matin et soir, avec due componction. Ce faisant ils sont acertainés d'éviter la géhenne et s'assurent une place supportable en Purgatoire... Les esprits excessifs voulant mieux trouvent souvent pis.

Mme du Rosoi, propagandiste comme une méridionale qu'elle était, avait converti déjà quelques jeunes officiers à sa doctrine. Elle mit une ferveur particulière à y amener René. Celui-ci, neuf à peu près, fut vite gagné, fit du zèle comme les novices font. Il se fatigua donc. La bonne tante qui visait pour son neveu une vie arrangée, comme toutes les tantes qui ont eu des avantures, voyait cette lassitude et en attendait l'effet avec un espoir mêlé d'anxiété.

Virginie de cela ne savait mot naturellement. Aimait-elle René pour les agréments qu'il avait, ou pour les qualités qu'il n'avait pas, qu'elle lui prêtait sur sa mine hypocrite et charmante ? Elle avait bien du cœur, cette fille ; bien du sens aussi ; une maturité relative due à la vie humble qu'elle menait. Et elle avait une façon de prêcher cette vie là bien attrayante... René, foncièrement honnête, s'en sentait tout pénétré — notamment les jours de lassitude — ces jours-là devenaient bien fréquents.

Un dimanche matin, l'Avignonnaise se rendit majes-

tueusement à la messe militaire. La garnison faisait la haie dans la nef. La dame vêtue d'une robe ponceau décolletée faisant valoir *ses avantages*, passa avec lenteur entre les deux rangs. Les grenadiers frémissants eurent peine à ne pas lui *présenter armes* comme ils venaient de faire à son mari. Ils sentaient jusques dans les moelles qu'elle le méritait mieux que lui et leurs yeux ardents le disaient. Elle savait lire ce langage. Elle savoura son succès et s'agenouillant à son prie-Dieu, elle en remercia le Seigneur. Puis d'un mouvement de tête gracieux, d'un regard doux et méprisant, comme on en voit dans les yeux des grands félins, elle chercha quelqu'un du côté de l'Evangile. René était là, son épée nue au poing. Les poètes du temps eussent dit qu'il était beau comme un archange. Et plus d'un cœur féminin frémit d'admiration quand, à l'élévation, sa jeune et altière voix commanda : *Genou terre* ! le tambour battant aux champs, ses cent vingt guerriers s'inclinèrent devant Sabaoth, Dieu des Armées... Mais l'archange regardait obstinément une robe blanche à moitié cachée derrière un pilier. Mme du Rosoi toussota, fit le petit signe convenu intelligible pour lui seul. Rien ne fit, la robe blanche le fascinait. Ce fut, je pense, qu'elle trahissait avec une indiscrétion coupable (la pose abandonnée qu'on prend dans la prière aidant) les plus secrètes beautés et les plus troublantes d'une fille de dix-huit ans — un spectacle délicieux à ravir un sculpteur, à damner un saint, à donner à une rivale un accès de rage. L'oraison mentale que fit ce jour-là Mme du Rosoi manque dans le missel à l'usage de Lyon. Ce ne fut qu'au sortir de l'église que la générale reconnut Virginie Couture sous cette robe « d'une entière blancheur ». En contrepassant la jeune fille, cette méridionale sans éducation, blémissant sous son rouge,

lui décrocha un regard féroce et un mot odieux que Virginie comprit à moitié, car elle n'en dit rien.

Mais René sut la chose d'un témoin et en fut ulcéré. Il avait vu le signe de Mme du Rosoi fort bien. A l'heure indiquée, il se donna le plaisir de passer sous sa fenêtre, vêtu *en civil* assez élégamment, un bouton de rose à la boutonnière, fort occupé à regarder les nuages d'été flotter dans le ciel ; il s'arrêta sous le balcon trois secondes, puis reprit sa route en jetant avec transport au vent du soir la phrase passionnée de *leur* duo : « Sa flamme répond à ma flamme ». Et Mme du Rosoi, sous le rideau de soie rose, put le voir entrer dans la rue des Tisserands.

Elle se rejeta en arrière en sanglottant de douleur. Le petit chien havanais Puck que René lui avait donné vint lui lécher la main ; elle le battit durement ; il la mordit. M. du Rosoi rentra à dix heures ; il faisait, les dimanches, par politique à ce qu'il disait, le whist de Mlle du Crottet, la sœur du curé, fille entre deux âges, spirituelle et méchante (les officiers appelaient cette pecque l'Alecton ; et son petit salon rance la boîte aux malices), le bon homme du Rosoi dit à sa femme en s'asseyant : « Savez-vous la nouvelle ? on marie le petit Lefebvre avec la demoiselle Couture ». Sur quoi la dame lui fit une scène de larmes et de reproches insensés. Plus philosophe que Puck, il ne sourcillait. Elle lui joua une crise de nerfs. Il sourit, la délaça, la mit au lit fort tendrement, puis alla se coucher.

Pouquoi ce costume civil enfreignant les règlements ? — Parce qu'au sortir de la messe une pêche aux écrevisses avait été arrangée pour le soir entre Couture, sa fille, Lefebvre, sa tante, Mme Pinson, dite la mère Moscou, et le gros major Godinot. —Parce qu'au 20 juin, par 30 degrés

de chaleur le costume d'officier est lourd ; peu commode aussi pour souper sur l'herbe. — Parce qu'enfin sa veste et son pantalon de nankin, son gilet blanc, sa cravate bleu-ciel séyaient à ravir à René ; une dame fort connaisseuse le lui avait dit.

Sur le bord du *Ru* des Ablettes, joli ruisseau qui n'en finit pas de serpenter, cascader, babiller, et rire dans les prés, sous des aulnes et des saules charmants, près d'un petit bassin sombre et frais ou la pleine lune de juin mirait avec amour sa figure amie, il fut échangé entre Virginie et René des propos fort doux, assez émus. Je ne saurais plus, vieux que je suis, bien redire ces jolis propos. Je passe donc, mais je note que la conversation finit par un tendre baiser. La Naïade m'aura conté cela le lendemain, en son patois que jadis j'ai parlé un peu...

Ils ne prirent guère d'écrevisses. Ils ne se souciaient guère des écrevisses, en vérité. On soupa gaiement. Une galette de la façon de Virginie fut trouvée parfaite : tout ce que faisait cette charmante fille était parfait. M. le maire, le gros major, les deux bonnes dames firent honneur à deux ou trois fioles apportées pour neutraliser la fraîcheur des nuits habituelle en ces montagnes.

En revenant René se ménagea une conversation avec M. Couture. Il lui demanda la main de sa fille, le bonhomme l'écouta en mettant ses yeux dans ses yeux, il y lut que Virginie avait été consultée, et en manière de réponse il embrassa l'aimable garçon des deux côtés.

M. du Rosoi fut fatigué deux jours de la peine qu'il avait prise pour calmer la Générale. Rentrant dans son bureau le troisième, il y trouva deux lettres anonymes d'une écriture contrefaite, mais féminine, lui dénonçant l'impudence de ce petit Lefebvre affichant tous les jours son

mépris pour les règlements. Mlle du Crottet vint le soir prendre des nouvelles de la chère santé de Mme la marquise — et voir l'effet de ses écritures ? — Elle conta en se pourléchant, non sans l'augmenter et agrémenter un brin, la partie du *Ru* des Ablettes. — On en causait en ville. On reparlait à ce propos d'autres déportements du jeune officier. Sa coupable légèreté aidant, la calomnie s'en mêlait... Oh ! La personne qu'on osait compromettre était bien irréprochable aux yeux de Mlle du Crottet...

Mais il était presque certain que Lefebvre était de ce réveillon de Noël où il s'était fait et dit tant d'horreurs...

M. du Rosoi, non au courant ou amusé, questionna. On lui dit la chose avec un mélange de réticences et de mots crus auquel les béats ne laissent pas de se plaire. Donc un de ces impies avait conté comme Joseph, la nuit de Noël, ayant installé sa compagne à la diable entre le bœuf et l'âne, s'en alla quérir un gîte plus confortable de taverne en taverne, fit en tel méchant lieu, telle étrange rencontre, et s'en arrangea sans grimace... Un autre scélérat avait caricaturé M. le curé pris d'une quinte de toux au milieu du *Credo* ; puis descendant de l'autel à la table eucharistique, en relevant des mouvements variés de son long nez, ses besicles rondes, pour y voir mieux et ne pas loger la Sainte-Hostie de travers...

M. du Rosoi répondit à ces sottises par un geste assez léger et une interjection manquant de gravité : le geste et l'onomatopée parurent d'un mauvais esprit et d'un méchant goût et furent accueillis d'un regard noir par la vieille goule. Le silence se fit. Pétronille du Crottet prit congé. Après quoi le brave soldat, comme d'habitude, consulta sa femme.

Celle-ci en était restée au Ru des Ablettes. Elle revoyait ce qui s'était passé là. Elle s'écria avec emportement et les yeux sanglants : ce petit Lefebvre est libertin et impudent comme sa prétendue tante. Il ose bien passer sous vos fenêtres en vêtements de nankin. Je l'ai vu trois fois de mes yeux. Et la femme Potel dit des abominations de vous et de moi. Mettez-y ordre, s'il vous plaît.

Le lendemain, Lefebvre fut mis aux arrêts dans sa chambre pour quinze jours. Couture vint les soirs : Marianne les matins. Vers une heure, au moment où les naturels de Pierrelatte dînent ou dorment, où le soleil brûle les rues désertes, sous la petite terrasse où le jeune captif faisait la sieste sur un hamac à l'ombre d'un grand figuier, une femme voilée, en vêtements sombres, passait avec une lenteur voulue ; elle couvrait pendant quelques secondes la tête blonde du dormeur d'un regard dévorant et désolé ; puis elle entrait à l'église. Là, à demi prosternée, elle demandait à Dieu, à sa sainte mère, à tous les saints du paradis, de lui garder, de lui rendre celui par qui, en qui elle vivait...

Elle ne réussit pas, hélas ! à se ménager ces hautes interventions. Le dimanche, levée, ô prodige ! à neuf heures, elle entendait dévotement l'interminable messe de paroisse. Le curé monta en chaire, il lut en la regardant par-dessus ses lunettes vertes qui lui donnaient à l'autel une si étonnante figure : « Il y a promesse de mariage entre sieur René Lefebvre, lieutenant au 23e de ligne, et demoiselle Virginie Couture, etc., etc.

Madame la marquise du Rosoi s'évanouit. La chaleur grande, un corset trop serré furent déclarés coupables de cette syncope malencontreuse, qui fut suivie dans la journée de plusieurs autres. La nuit suivante, entre onze heu-

res et minuit, la pauvre créature manquant dans son alcôve d'air respirable, de fraîcheur, vint en chercher à son balcon, appuyée au bras de son mari. Sa tête pâle, ses épaules, ses bras étaient nus ; en les voyant sous la lune superbes encore et éblouissants de blancheur. Du Rosoi pris d'un regain d'amour y mit ses lèvres... « Assez ! Monsieur, s'écria-t-elle en tremblant — on passe ». Elle avait reconnu celui qui passait. Le Général le reconnut aussi.

La ronde de nuit vint. Du Rosoi fit suivre le délinquant. On vit entrer celui-ci dans le jardin de Couture. Virginie apparut à une fenêtre basse. René s'assit au-dessous sur un banc. Ils causèrent doucement une demi-heure. Puis le jeune homme repartit après avoir baisé une petite main qu'on lui tendit.

Le jour suivant il fut condamné, pour avoir violé les arrêts *simples*, aux arrêts *de rigueur* pour trente jours, avec une sentinelle à sa porte et à ses frais. Il n'entra plus que son brosseur qui venait faire son lit, apporter son dîner et lui remettait, par tolérance, les lettres de Marianne. Sa bonne tante lui contait l'emploi de sa journée, lui disait quelque chose de Virginie. Les lettres devinrent plus brèves, et il y parut une sorte de contrainte. Le dix-neuvième jour de sa captivité, il apprit, je ne sais comme, que Virginie était malade, il put faire tenir un mot à Marianne pour la supplier de le mettre au courant. Marianne lui manda qu'il n'y avait rien à craindre, d'un ton qui augmenta son anxiété. Il était d'une génération bien indigne de sa robuste devancière, pour être nerveuse infiniment et gouvernée par ses nerfs. Il perdit le boire et le manger d'abord. Puis il perdit le sommeil. Après deux nuits d'insomnie fiévreuse, il prit un narcotique et tomba dans une torpeur pénible, en sortit au milieu d'un de ces cauche-

mars atroces et grotesques, qui ont fourni aux théologiens et aux poètes les figures bestiales de leurs enfers.

Il se leva enfiévré, se vêtit d'une blouse et d'une casquette de chasse, descendit de la terrasse au moyen d'une corde à nœuds. Un quart d'heure après il était sous la fenêtre de sa malade, entr'ouverte à cause de la chaleur. Le banc aidant, il put entrer et vint s'agenouiller sous la lampe d'albâtre, à côté de l'étroit petit lit blanc où Virginie, blanche aussi, amaigrie par la souffrance, sommeillait un bras nu sous sa tête, l'autre étendu sur la couverture. A son approche, et bien que son pas sur le tapis n'eût pas fait de bruit, elle tressaillit, ouvrit les yeux, couvrit René d'un beau regard où ne paraissait nulle surprise, et d'un sourire divin. Puis avec un soupir de bonheur elle lui dit : Je rêvais de vous, ami.

Il resta une demi-heure, parlant peu, empêchant la malade de parler, respirant son haleine, pressant doucement et baisant ses deux mains. Elle se rendormit après lui avoir dit : Je me sens mieux. Je me sens bien. Merci. Partez. Il partit rassuré et put rentrer sans avoir été vu. Il le crut du moins.

Il revint la nuit d'après. Virginie sentait vaguement que, ce faisant, il s'exposait. Elle lui répéta que son état était changé, que de le revoir lui avait rendu la vie, lui commanda de ne pas revenir.

Il fut arrêté comme il rentrait, non sans avoir fait quelque résistance. Le D^r^ Joli logeait en face de lui. M^lle^ du Crottet était venue, la nuit précédente, le quérir pour son frère frappé d'apoplexie. Elle l'avait vu rentrer. Elle voulait mal de mort à sa tante, l'accusait d'avoir écrit à l'Evêché qu'elle faisait mourir MM. les vicaires de faim. (Les pauvres garçons l'avaient écrit eux-mêmes.) Rencon-

trant M[me] du Rosoi à la messe de neuf heures, elle lui avait conté ce qu'elle avait vu.

Le Conseil de guerre fut régulièrement saisi du cas, qui put être qualifié de *révolte*, il avait résisté. Un arrêt de mort suivit non moins régulièrement...

Nos institutions depuis 1824 ont changé beaucoup, nos mœurs un peu. Non que celles-ci fussent bien féroces, l'an où Charles X succéda à ses deux frères. Mais elles gardaient alors une rigidité, en partie naturelle, factice en partie.

*Naturelle*: car le Parlement de Paris brûlait encore, il y avait de cela quarante-trois ans seulement, devant la cathédrale d'Amiens, un Anastase Morel, pour vol et bris de vases sacrés. Il survivait donc chez les gens âgés assez de l'ancien régime. Et on imprimait et réimprimait que le bourreau est la clef de voûte de l'ordre social. La pratique de 1793 n'y contredisait pas d'ailleurs.

*Factice :* les émigrés voltairiens avaient régné sous Louis XVIII. Leurs successeurs sous Charles X n'étaient assurément pas tous des Chouans ou des ascètes : mais ils tenaient que la monarchie restaurée, pour résister à la Révolution, devait recourir à des « rigueurs salutaires ». Et ils faisaient de la répression systématiquement. Quand le cas de Lefebvre arriva, la lutte d'opinions atteignait son paroxysme. On discutait la loi du Sacrilège.

La condamnation du jeune homme fit pousser des cris d'horreur aux libéraux. Pour l'approuver et en presser l'exécution, les ultras réchauffèrent l'histoire du Réveillon dessus-dite. Ce devait être Lefebvre, c'était lui qui avait parodié d'une manière infâme la plus touchante scène de l'Évangile. Pétronille du Crotet, illuminée par le Saint-Esprit, déclarait maintenant le fait absolument certain.

Le général Michel, commandant la Division, fréquentait la Sainte-Table. Mais sa moustache était de celles devant lesquelles (dans la chanson de Béranger) :

On dit qu'on a vu Dieu trembler...

Il fit surseoir à l'exécution. Un journal de sacristie où écrivait un abbé Clampin (dont on reparlera), s'attela alors à la besogne sanglante, accusa Michel de connivence avec les libéraux. — Michel écrivit à Mathieu Couture et envoya sa lettre par un exprès. — La poste n'était pas sûre.

Couture vit M[me] Pinson, dite la Mère-Moscou de ce qu'elle avait couché au Kremlin. Il la décida à aller à Paris demander la grâce du condamné. Elle était veuve d'un chirurgien-major qui, au passage de la Bérésina, avait ramassé dans la neige, dégelé, sauvé M. de Lautaret, alors officier de la Jeune garde, de présent aide-de-camp du Roi. Lautaret la reconnut, la mena à Saint-Cloud, la présenta à S. M.

La bonne dame avait été assez bien élevée par les Visitandines de Crémieux, elle avait de la grammaire, de bonnes façons, des dehors agréables.

Elle était grande, maigre, bien faite, avait la tête d'un homme de quarante ans, large du haut, pointue du bas, fort brune, assez belle encore — de grands traits mâles, de beaux yeux bruns au regard ingénu et sagace, un sourire resté attrayant. Elle cachait à demi tout cela dans des dentelles noires, rapportées d'Espagne, pas trop fripées. Elle parla au Roi avec aisance, en assez bons termes. Charles X, au lendemain de son avènement et en quête de popularité, fut bien. Il demanda à la Mère-Moscou si elle avait connu Bonaparte. — Il m'a, dit-elle, à Smolensk, pincé l'oreille gauche jusqu'au sang. Sa Majesté lui pinça

donc doucement l'oreille droite et signa sans lire en souriant, de sa grande écriture, le papier que M. de Lautaret lui présentait. Le mariage suivit tôt.

L'an d'après, M. du Rosoi fut déporté à Pondichéri en qualité de gouverneur. Le motif de cet avancement, qui le tua en deux ans, fut un acte d'arbitraire qui lui fut arraché par sa femme. L'histoire, bien qu'arrivée vers le même temps, diffère trop de celle-ci pour qu'on puisse l'y mêler. Elle confirme bien d'ailleurs ce qui a été dit plus haut de la pente de l'Avignonnaise aux sept péchés capitaux.

Son mari mort, la dame convola avec un vieux radja du Guzerate. Elle pose là-bas fort tolérablement en *begum*. Elle a introduit les grands vins de France par patriotisme — et fait couper une tête ou deux de temps à autre par amour pour la couleur locale.

Le jeune ménage *faisait son chemin* rapidement, l'application du mari et l'appui de M. de Lautaret aidant. Décoré à Sidi Ferruch, blessé assez grièvement à Staouëli, Lefebvre put demander et obtenir le commandement de Pierrelate — et Virginie put reprendre le gouvernement de la maison de son père. Les petits Couture ont été comparés ci-dessus à de jeunes porcs ; ils méritaient de plus en plus cette comparaison. Et Virginie eut plus à faire que jamais pour les discipliner. Autre désagrément : en arrivant à Pierrelate le 1er août 1830, Lefebvre avait dû faire prendre la cocarde tricolore à la garnison. Cela ne lui fut point pardonné par Mlle du Crottet et son parti. De là une lutte, bien mesquine, mais bien aigre, bien âpre, à la longue fastidieuse et odieuse. Le mal qu'on a est le pire des maux. Les tracas misérables exaspèrent et usent comme les grandes traverses. Je ne puis dire que le mé-

nage Lefebvre ait été heureux. La guerre entre la femme de troupe et la femme dévote finit par la défaite de la première. Après la mort du duc d'Orléans, en 1842, le parti catholique reprit pied aux Tuileries. L'abbé Clampin, un joli petit prêtre, le seul vicaire de son frère avec qui Pétronille du Crotet ait pu vivre, se poussa chez la Reine, devint évêque de Lystre ; il fit envoyer Lefebvre en Afrique *avec avancement.* La fortune abandonnait le neveu de Marianne. Il tomba malade en débarquant, nonobstant fit campagne, comptant sur quelque action d'éclat pour se refaire une situation, le Maréchal l'aimait et lui en eût ménagé l'occasion, mais il mourut de la fièvre la veille de la bataille d'Isly.

Virginie chargée d'enfants, sans fortune, a de la peine à vivre. Les petits Couture ne *tournent pas bien.* Ces pauvres gens tombés dans la misère, tombent dans la *déconsidération.*

J'ai revu récemment Virginie : elle est vieille avant l'âge. De sa beauté dont elle n'a plus soin, il ne reste presque rien. De sa vive intelligence oblitérée par cette vie étroite, de son brave cœur vaincu par le chagrin, peu de chose. Il lui reste son bon sens, mais de plus en plus court, égoïste, et qui lui ferait déserter *son poste* si pénible — n'était l'instinct maternel, l'instinct de la poule couveuse, survivant aussi et l'attachant malgré tout à sa couvée ingrate.

# BÉNÉDICTE

## I.

Monseigneur Griotte, le nouvel évêque, voulait avoir son clergé dans sa main. Il créa, à cette fin, 1° le collège de l'*Agneau de Dieu* où il mettait des enfants de sept ans qu'il entendait conduire à la prêtrise et qui lui feraient, à lui ou à ses successeurs, un personnel plus maniable ; 2° la maison de *Saint-Barnabas* où il recevait et dressait de jeunes paysans devant cumuler les fonctions de chantres, de sacristains, de croque-morts de la paroisse, de jardiniers et cuisiniers du curé.

Ces deux innovations causèrent au clergé du diocèse une sourde irritation contre son premier pasteur. Quand un ou deux ans plus tard, à la retraite, Monseigneur annonça que *Saint-Barnabas* pouvait d'ores et déjà fournir quatre *sujets* aux curés en ayant besoin, pas une demande ne fut faite. Les curés de canton, mis en demeure de donner l'exemple aux desservants, ne bougèrent. M. Griotte dut digérer sa déconvenue. Je parlerai peut-être de ce qui advint de l'*Agneau de Dieu* un autre fois. L'histoire de Préau, où la Madelon du curé Chevassut joua un si beau rôle, acheva la défaite de ce *Saint-Barnabas* si menaçant pour les servantes de curé, une classe de personnes intéressante, curieuse à connaître, non sans influence sur les destinées de l'Eglise.

Préau est un gros village sis à un kilomètre de Lourdan,

chef-lieu d'un des trois arrondissements du Haut-Rhône. Sur la place, en face de l'église, est un édicule ruineux composé d'un piédestal et d'une niche avec fronton, peut-être latin d'origine. Dans la niche est assise une petite figure fruste, en poirier ou cornouiller, noircie par les ans, représentant depuis quelque douze siècles, sainte Pétronille, propre fille, dit-on, du prince des apôtres (marié comme on sait). Cette bienheureuse patrone de Préau guérit certains malaises féminins auxquels les médecins n'entendent rien ; les femmes sages feraient mieux ; mais elles sont bavardes comme pies, leur langage a empêché plus d'un mariage de se faire. Avec sainte Pétronille on n'a pas d'indiscrétion à redouter. On y vient donc *en voyage* des huit à dix villages du canton. Malheureusement la petite divinité est fort vermoulue et tombe littéralement en poussière. Une tentative de restauration lui avait plutôt nui. Le curé Chevassut, voulant conserver cette dévotion, fit faire en pierre une copie de l'idole, avec piédestal et niche assortie, voulant installer cette copie à la place de l'original. Cela parut tout simplement une profanation aux béates, non persuadées que la Pétronille de pierre fût la même que la Pétronille de bois et eût les mêmes vertus. Le curé se décida à faire placer son œuvre au bout du village, sur un carrefour, à la porte du cimetière.

La voirie, informée par hasard, réclama. Ce carrefour était le lieu le plus passager de Préau : les voitures arrivant par les deux routes y aboutissant, voulant prendre la troisième pour entrer dans le village, avaient déjà peine à y évoluer sans s'accrocher. Les petits accidents avec chamaillis subséquents entre les conducteurs n'y étaient pas très rares. L'installation de la sainte, diminuant l'espace déjà trop étroit, ne pouvait que rendre le passage plus

difficile et les accidents plus fréquents. L'agent-voyer proposa de loger sainte Pétronille dans le cimetière.

A Préau tout le monde *pratiquait.* A Lourdan il y avait peut-être une douzaine de libres penseurs, dont l'agent-voyer. Le curé Chevassut n'allait pas battre en retraite devant un impie. Il avait à lui une moitié du Conseil municipal. Il demanda au Maire de faire opiner cette assemblée sur le litige. Le cafetier Poulet, qui courtisait la même fille que l'agent-voyer, donna la majorité au curé. Celui-ci installa sa statue. L'agent-voyer en appela à l'Administration.

L'Impératrice envoyait ses nièces, MMlles d'Albe, aux cours pour les jeunes filles créés à la Sorbonne par M. Duruy. On croyait à un remaniement ministériel dans le sens libéral. Le Député venait de voter sur la question romaine avec la minorité ; il fréquentait ouvertement le Palais-Royal : il avait fait nommer préfet son camarade à l'Ecole polytechnique, Béclard, marié avec une parente du rédacteur de l'*Opinion nationale* qui amusait Paris de sa guerre contre la relique de Charroux (le saint Prépuce). Béclard était en guerre avec Mgr Griotte. Ce prélat, fort militant, avait poussé au Conseil général M. Bornier, juge à Lourdan, légitimiste non rallié, l'avait fait nommer vice-président de cette assemblée et, avec son aide, y tracassait l'Administration.

On comprend, ceci dit, comment et pourquoi Béclard ordonna le déplacement de sainte Pétronille. Il fut averti deux jours avant l'opération qu'elle serait vraisemblablement contrariée. Il se rendit à Préau accompagné du sous-préfet de Lourdan, Maurice Ribert, et du substitut Daniel Loubat.

On savait à quelle heure les trois magistrats devaient

arriver. Une demi-heure auparavant le carrefour du cimetière se remplit de femmes ; au milieu, et de groupe en groupe, circulait cette vigoureuse commère, la grosse Madelon Fraisier, servante émérite de M. le curé.

Quand les trois survenants descendirent de leur voiture, une moitié de ces femmes s'agenouilla autour de *la Sainte*, les autres marchèrent d'un air résolu aux trois magistrats ; toutes chantant le *Salve Regina*.

Béclard se sentit pris sans vert. Il avait, je ne puis le nier, la figure quinaude. Deux choses inouïes, monstrueuses, impossibles, déconcertaient son infaillibilité. — L'ascendant de son uniforme, depuis quinze ans à lui démontré irrésistible, restait à Préau nul et sans effet. — Une émeute, cette aberration déclarée tant de fois par la presse officieuse surannée, rétrograde, tombée en désuétude, abolie de fait, morte, ressuscitait — en son département !

Et dans sa confiance imprudente il n'avait pris ombre de précaution. Il n'avait, pour contenir la sédition, que son éloquence... Il l'essaya, d'une voix assez belle et où l'autorité et la douceur se tempéraient avec charme :

Qu'est-ce que vous faites là, mes toutes belles ? Et que nous voulez-vous ?

Qu'on laisse notre sainte où nous l'avons mise, répondit haut et clair la grosse Madelon.

Elle est, ma foi ! superbe, dit Béclard à Ribert. — Votre sainte gène le passage ici, ma chère. Puisqu'elle est destinée à remplacer son aînée qui est hors de service, qu'elle la remplace tout de suite.

Faut pas, monsieur le Préfet. Faut essayer d'abord ce qu'elle peut faire, la Neuve...

Le Préfet et son aide-de-camp se mirent à rire de cette idolâtrie naïve. Ces deux messieurs n'avaient pas mauvais

air. Madelon était bonne personne. Elle essaya de les convaincre.

C'est, dit-elle, comme vous deux ; tout comme. Le jeune est pour remplacer le vieux ; tout un chacun le dit : mais il fait son apprentissage à Lourdan. Ça se comprend...

Sur le mot : tout un chacun le dit, M. le Préfet fit une grimace et regarda son jeune collègue obliquement. Ribert ne laissa pas que de perdre contenance.

Allons chercher les gendarmes, dit Béclard après un silence. Nous ferons arrêter les deux ou trois plus osées... Mais les femmes les cernèrent.

Voyons, mes bonnes dames ; laissez-moi passer. Je suis le Préfet. En m'arrêtant, vous vous feriez des affaires avec M. le substitut du Procureur impérial que voici. Si c'est que vous voulez causer encore un peu, je vous laisse M. le Sous-Préfet. Parlez à lui. Arrêtez-le, ça vous reviendra moins cher.

Cela fut dit d'un air de bonne humeur. On rit et on laissa partir ce grand homme à la figure peu sympathique, à la tournure dégingandée et qui le paraissait davantage dans son habit, âgé de quinze ans, notoirement devenu trop large.

On gardait le Sous-Préfet, un sous-préfet tout jeune, ma foi ! Et bien planté. Et bien pris. Et exactement *ficelé* dans son frac brodé, flambant neuf. Et très ravi, semblait-il à son rire un peu libertin, d'avoir à refaire la guerre des Amazones. Et s'estimant, paraissait-il à la façon dont il étalait ses charmes, fort capable de s'en tirer à son honneur...

Les *manifestantes* firent spontanément vers leur otage un mouvement ne ressemblant pas beaucoup à un mouvement de répulsion. Quand elles furent sur lui, elles parurent hésiter. Mais à ce moment décisif, Madelon par son

attitude le montra bien, elle était par le cœur au moins, le *vir gregis*, le mâle de ce troupeau féminin.

La grosse Madelon avait cinq pieds sept pouces (ancien style). Elle était large à proportion, de tous côtés capitonnée par nature avec prodigalité. A en juger par ce qu'on voyait, son beau cou blanc, ses beaux bras frais, elle avait de « *belles chairs* » : (l'expression est d'un classique, M. de Buffon). Sa figure, toute sa personne, seize ou dix-huit ans en çà, avaient dû être admirables. De présent elles étaient encore... comment dirai-je? — Je dirai magnifiques, vertubleu ! — très conservées par une vie plantureuse, saine et chaste. Elle était faite, la grosse Madelon, pour réveiller quelque appétence chez un connaisseur de vingt-sept ans, non blasé...

Ribert lui dit d'une voix émue et qui était déjà une séduction : Ma belle fille, si vous vouliez, je suis sûr que nous arrangerions bien cette affaire à nous deux, entre quatre z'yeux. Car nous sommes amis, je vois cela à votre figure. Et il prenait son beau gros bras blanc sous le sien comme pour l'emmener.

Elle se dégagea sans colère, et le regardant d'un œil brun, pas méchant, lui fit : Nous sommes amis, monsieur le Sous-Préfet, si vous nous laissez notre sainte.

Pas possible, dit-il, en essayant de mettre un baiser sur son col...

Pas possible, répondit-elle en se refusant doucement.

C'était gentil à voir ; les manifestantes en étaient toutes remuées.

Ce coquin de Ribert le comprit et leur dit : Si vous ne me laissez pas partir, je vous embrasse toutes.

Et passant de la menace à l'exécution, il planta sur la bouche rose de la grosse Madelon le plus indiscret des

baisers et le plus... appuyé... Jamais la vierge obèse n'avait été à pareille fête. Elle tomba quasiment à la renverse, demi-pâmée. Le Substitut la reçut dans ses bras et la rappela à la vie en imitant Ribert de son mieux.

Des ricanements (jaloux ?) partirent. — Puis des cris de pies-grièches — des aboîments d'oies scandalisées, s'y joignant, formèrent un *tutti* prodigieux. Toutes ces femelles se mirent à gesticuler. Les furieuses invectivant les rieuses, les bousculant. Cinq ou six gars, sortant d'un cabaret de Lourdan, apprirent du facteur rural ce qui se passait à Préau, arrivèrent, chantant des refrains immondes mêlés d'alleluias, se jetèrent au milieu des manifestantes effarées, leur... manquant de respect tant qu'ils pouvaient et de toutes les façons.

Dans ce désordre Ribert s'esquiva.

Le lendemain, émeute masculine, conduite ouvertement par le Curé et le Maire. Le *Tantum ergo* remplace le *Salve Regina*. Les deux chefs de la sédition sont couchés sur les marches du piédestal de leur sainte et n'en veulent bouger. Le Préfet arrive avec les gendarmes. Ces satellites de la tyrannie sont refoulés. Ils refoulent à leur tour les rebelles. Déroute de ceux-ci. Le marguillier sonne le tocsin. Retour offensif de l'émeute, recrutée des fermiers de M. le Conseiller général. Les gendarmes forment un carré, au centre est M. le Préfet. (Où est donc Ribert ?) Sur l'ordre formel du magistrat, on met flamberge au vent. Horreur ! on charge. Les séditieux se sauvent à toutes jambes. Triomphe (non sanglant) de l'autorité. Déportation de sainte Pétronille dans l'intérieur du cimetière. L'ordre règne à Préau...

O Béclard magnanime, mais imprudent ; vous la paierez cher cette victoire !

## II.

Nous étions sur la place, dans la rue. Montons, s'il vous plaît, au premier étage.

Où sommes-nous ? — A Lourdan, chez M. le vice-président du Conseil général, Bornier ; dans son cabinet — grave comme lui — bronzes, vieux chêne, maroquin vert foncé. — Mais par la porte ouverte on voit le salon. Un *salon riche* (style de coulisses). Soit un magasin de bric-à-brac en désordre... un désordre savant, arrangé par une jolie femme.

Dans ce salon, au piano, Bénédicte Bornier est assise. Elle joue distraitement quelque chose... de Schübert, ou de Chopin ? Je ne sais pas. Elle-même ne sait plus. Le Maître, aux silences, aux pianissimo dont elle accidente sa musique, ne la reconnaîtrait pas. A travers un tremolo à peine distinct, je perçois, Bénédicte entend — je ne dis pas qu'elle écoute — deux voix masculines causant amicalement dans le cabinet voisin.

La voix de baryton un peu cassée et aigre est celle de M. Bornier. La voix de ténor souple, moelleuse, limpide, est celle de Ribert. Pour que vous compreniez quelque chose à leur conversation il me faut remonter à quinze ans en çà.

Donc, quinze ans en çà, il y avait en ce salon quelques bibelots de moins, une bonne et belle personne de plus, M^me^ Bornier morte trop tôt.

Bénédicte, fillette de neuf ans — cheveux bruns, front un peu bas, grands yeux sérieux d'un bleu noir, nez aquilin, teint éblouissant, cils longs, petites mains roses, maigres, alertes ; pied long, mince, trop cambré — déjà

belle — assise sur un tabouret à côté de sa mère, est censée faire une bourse en filet, rouge. En réalité, elle est occupée à regarder son petit cousin.

Celui-ci, en son nom Maurice Ribert, est un gros et fort garçon de douze ans. Il étudie *sa leçon*, sans désemparer, avec une merveilleuse gravité et conscience. Ses traits ne sont que gracieux ; mais son honnête visage est blanc et rose ; sa bouche est petite et pure ; ses yeux de médiocre grandeur, de couleur indécise, sont, à force de lumière, de limpidité, d'innocence rayonnante, absolument beaux. Sa cousine, plus femme à neuf ans qu'il n'est homme à douze, s'éprend de lui en regardant ces yeux.

Les nécessités de l'éducation qu'on nous fait séparèrent ces deux gentils enfants l'un de l'autre, cinq ou six ans durant. Ils ne s'oublièrent pas. Ce souvenir mutuel contribua à les garder. Quand ils se revirent au long, restant purs tous deux, elle ayant quinze ans, lui dix-huit, on n'eut pas de défiance ; on les laissa se parler, se connaître, s'éprendre davantage, se fiancer...

Entre eux et M^me^ Bornier, complice de ces amours, il restait convenu qu'au retour de Paris de Maurice, docteur en droit, le mariage aurait lieu.

Au retour de Maurice, M^me^ Bornier était morte. M. son mari ne se sentait pas pressé de *se défaire* de sa fille (majeure), ni de la fortune d'elle, une assez belle fortune.

Il sied peu à une fille bien apprise de montrer en pareil cas de l'empressement. Bénédicte, d'ailleurs, trouvant Maurice fort changé de figure, de manières, de ton, singulièrement émue et effrayée de ce changement, semblait peu disposée à conclure.

Mais lui ? — Eh bien lui à qui M. Bornier disait : Attendons, mon cher garçon, que votre situation soit un peu

plus faite. Si vous entriez dans l'Administration ?... On pourrait vous aider... Lui n'avait pas d'objection...

Lui s'était fait homme à Paris. Les garçons de dix-huit ans sont quelquefois impatients de se marier. Les hommes de vingt-cinq le sont rarement.

Trois, quatre ans ont passé. Maurice est sous-préfet de troisième classe. Bénédicte a vingt-quatre ans et s'attriste. Son père se dit qu'il ne peut plus décemment retarder l'heure de se séparer d'elle. Et un mariage qui grandirait sa situation à lui, le ferait demain président du Conseil général, après-demain député, serait bien sortable en tout. Il s'est recordé avec Monseigneur. Sa Grandeur a de Saint-Cloud, de la Nonciature, les meilleures nouvelles. L'intrigue pseudo-catholique, pseudo-libérale n'aboutira pas. Nous allons à une guerre. Elle refera la popularité du régime, rendra tout possible aux victorieux... Dès aujourd'hui il faut user de notre influence renaissante. Renvoyons le naturel du pays de Caux (Béclard), dans l'Orne. Mettons à sa place le secrétaire général Kergorso qui est à nous et a le plus long nez et le plus court génie de la Bretagne bretonnante. Ribert lui succédera, et sous un vieux garçon, serviteur des dames, Bénédicte règnera dans ce beau petit palais neuf de la Préfecture.

L'affaire de Préau venait à point (voit-on pourquoi Ribert, le second jour, laissa son chef se commettre à fond ?). On n'irait pas, à Saint-Cloud, demander gauchement la disgrâce de Béclard. On connaissait trop bien, pour cela, les instincts jaloux du propriétaire de céans. Béclard avait fait du zèle ; il fallait lui en tenir compte, l'avancer. Mais il était devenu impossible dans un département longtemps réputé voltairien, se révélant catholique soudainement.

Soudainement ! Il n'est pas bien sûr que l'intervention des fermiers du juge, sur le champ de bataille de Préau, le second jour, *le jour des hommes* ; laquelle faillit donner la victoire à l'émeute ; ne fût pas le fait de ce Machiavel de Bornier — et par lui destinée à aider à la réalisation de ses plans noirs.

Telles étaient, en tout cas, les combinaisons qui trottaient et s'échafaudaient en cet esprit profond. — Et il en disait ce qu'il fallait en dire à Maurice Ribert, le jour où Bénédicte interprétait si librement ce caprice de Chopin...

Or, à la suite de cette conversation dans le cabinet vert, il fut fait à Bénédicte par monsieur son père une communication nullement imprévue, dont elle ne put cependant s'empêcher d'être troublée. Le mariage, depuis si longtemps projeté, ajourné par la prudence et sagesse du beau-père et la raison du gendre, paraissait à l'un et à l'autre faisable désormais...

Bénédicte se remit, et contre toute attente répondit à cette *signification* (elle soulignait le mot de la voix), avec une froideur voulue, en termes apprêtés, secs, « qu'elle avait comme oublié ces projets d'enfance... qu'on voudrait bien la laisser réfléchir un mois... ou deux... »

Bornier crut à une revanche de petite fille piquée.

Mais sa fille n'était pas du tout une petite fille. Elle allait avoir vingt-cinq ans. C'était une femme très formée de cœur, de raison, d'esprit. Elle n'était point piquée d'avoir attendu. En province, bien des jeunes filles, dans sa situation de fortune surtout, ne se marient pas plus tôt. Elle avait été longtemps chagrine de la froideur de Maurice. Celui-ci restait dans une position fausse avec elle. Il la voyait peu. Quand il la voyait, pour cacher sa gêne, avoir une contenance, il la traitait simplement comme une

sœur. S'il l'eût aimée, il eût trouvé mieux à faire, pensait-elle... Chagrine, l'était-elle encore? Il n'y parut pas ce jour-là.

Autant de fois elle avait revu Ribert, autant de fois l'impression fâcheuse reçue à son retour s'était renouvelée. M. Ribert, sous-préfet de Lourdan, était tout autre que le Maurice qu'elle avait aimé : ce jeune garçon honnête et charmant était mort, bien mort ; et il n'y avait rien entre elle et ce don Juan effronté et assez effrayant.

Personne assurément n'était venu lui conter comme vivait *le beau Ribert.* Ses administrées le nommaient ainsi. Des caquets dont vivait Lourdan elle était peu informée. Mais l'homme qui habite une sous-préfecture est aussi en vue que celui qui habite les Tuileries (ou plus). On sait quand il sort, quand il rentre ; quand il dort, (et avec qui) ; ce qu'il mange ; ce qu'il dit dans l'intimité. Cela sans même avoir à s'enquérir — comme on sait le temps qu'il fait et le vent qui règne.

Et ce que nul n'avait dit à Bénédicte, elle l'avait soupçonné dans tel sourire, tel mouvement d'épaule dénonciateur : dans tel regard allant de Ribert à une femme embarrassée. Un soir, à un concert de charité, un gentilhomme, rival en amour du Sous-préfet, lui appliquant en face une phrase du *Droit du seigneur*, la salle applaudit. Ce fat de Ribert souriait d'un air avantageux. Bénédicte ce soir-là, ne sachant rien de précis, sut tout... à peu près.

Les ingénues s'éprennent souventes fois des mauvais sujets : cela est su ; cela est dit ; cela est rebattu. Mais je serais bien maladroit si je n'arrivais pas à le faire comprendre :

Bénédicte n'était plus du tout une ingénue ; c'était

une jeune femme peu sensuelle, assez sensible, nullement nerveuse — très aimante, très sensée, répugnant à tout ce qui est pervers et à tout ce qui est dépravé par hauteur et simplicité de cœur, par droiture d'esprit, par pudeur native.

Sa raison parlait comme cette pudeur qui était en elle. Elle passa du regret à la résignation : l'indifférence n'était pas loin.

Qu'avez-vous contre lui ? disait son père.

Rien. Maurice que j'ai aimé, m'aimait. M. Ribert aime, lui, toutes les femmes. Il me distingue sans doute ; mais votre alliance sert son ambition ; ma dot n'y nuira pas, ni au goût du plaisir qui est son autre mobile. Le tout me laisse fort calme, mon bon père... bien indifférente.

M. Bornier resta stupéfait en voyant comme sa fille, si peu répandue, était instruite de certaines choses.

On les élève, ces jeunes reines de notre civilisation, à ne rien voir et à ne rien savoir de la vie, et de ses laideurs et de ses misères. Celle-là, vraiment, en soupçonnait quelque chose. Mais, par nature, elles n'aiment, elles ne regardent guères ce qui est laid, ces créatures d'élite ; ni ce qui est honteux et ce qui est triste.

Ceci ne laisse pas que d'être solennel beaucoup ; ne fait pas bien comprendre, me dit-on, comme vivait, et qui était Bénédicte Bornier.

Eh bien elle vivait comme peu de Parisiennes de sa condition. Elle s'occupait beaucoup de la maison assez considérable de son père, de ses affaires d'ailleurs simples ; Bornier était un gros propriétaire terrien. Tous les ans elle présidait trois ou quatre dîners d'hommes où on causait politique locale ; ne faisait ni ne recevait de visites ; voyait une sœur de sa mère, âgée et infirme, une fois la

semaine ; un peu moins souvent une amie d'enfance, mariée, évaporée assez ; faisait un peu de musique et de peinture, de tricot pour les serviteurs et les pauvres. Vous verrez qu'elle ne s'ennuyait point si on ajoute qu'elle lisait beaucoup — oh ! de très bons livres, vous savez. Tous ces chefs-d'œuvre d'un autre temps qui montrent si bien ce que la vie devrait être, si peu et si mal ce qu'elle est. Je ne veux pas médire de Télémaque et de la princesse de Clêves. Pour délicats et charmants ils le sont à coup sûr. Mais enfin vous voyez-vous jetés dans la vie moderne, agitée, tourmentée, débordée, malpropre, boueuse comme elle est ; munis exactement, pour vous conduire en la tempête écœurante, des leçons du doux brévière de M. de Cambrai ; des fins et tendres aperçus du roman de M^me^ de Lafayette ?

Qui elle était, demandez-vous encore, tout ceci dit. Eh bien, une fille majeure, belle d'une beauté grave et animée ; d'une grande simplicité de ton, de manières, de mise, riant du dieu chiffon et se passant de lui très bien ; — plus raisonnable que tendre ; plus tendre que passionnée ; ayant plus de cœur que d'esprit ; plus de raison que d'imagination ; droite par-dessus tout ; nullement chimérique de nature, positive plutôt ; mais ne sachant guères après tout le monde qui est, vivant trop dans un monde qui n'est pas.

Il y avait eu, on le croit bien, depuis quatre ou cinq ans, force demandes en mariage, plus ou moins flatteuses ou sortables, faites, comme il séyait, à M. Bornier. Celui-ci ne se croyait pas lié absolument avec Ribert. Il en avait pris quelques-unes en considération, en avait parlé à sa fille. Même deux des candidats lui avaient été montrés. L'un chez sa tante, c'était Elysée Loubat, substitut du

procureur impérial ; une manière d'Hercule blond, presque muet hors de l'audience, mais à la carrure et aux regards pleins d'une éloquence mâle. L'autre chez son amie Mme De Préau ; ce fut Douville, officier de dragons, petit brun un peu mince, mais bien fait et joli, et causant agréablement. M. Loubat n'avait obtenu qu'une attention un peu distraite. Douville avait été distingué, rien de plus ; on voulait bien le rencontrer quelquefois chez l'amie qui le patronnait.

Avant d'aller plus loin, il me faut considérer ici, c'est le lieu, des reproches dont récemment la plus aimable de mes lectrices m'accablait sur ce que, en vieillissant, je deviens d'un pessimisme outré. « Les femmes, m'est-il dit, peuvent seules s'intéresser à ces historiettes où leurs époux ne trouvent ni les gravelures immondes ni la politique sans frein dont ils se gavent de préférence. Or, pour gagner les cœurs féminins, monsieur Démocrite, il faut à une histoire un héros, soit un personnage de l'autre sexe' jeune, plutôt bien fait, ayant une figure... intéressante, les dents, les mains soignées ; de bonnes façons ; une voix de ténor ; des agréments dans l'esprit ; du cœur ; quelques vertus (pas trop de vertu) — et non dépourvu tout à fait des biens de la fortune, ou très capable de les acquérir par des voies moyennes ; sans s'exposer trop... à être pendu. »

Je m'étais décidé à faire de Ribert, faute de mieux, le héros demandé. Ribert a deux ou trois des qualités requises pour l'emploi de héros ; le sexe, la bonne mine (pour les petites filles et petites dames, c'est *un superbe homme*); les dents nettes, même les bonnes façons. Il s'agissait de le pourvoir des autres perfections de cet emploi, sans détruire la ressemblance. J'y ai pris peine, chère Madame, je

vous le jure. Je n'ai pu en venir à bout. Je lui ai essayé les airs qu'ont les jeunes premiers dans les drames d'aujourd'hui, puis ceux qu'ils avaient dans les drames d'hier. Ça ne lui va pas. Ça ne me va pas. J'ai menti quelquefois dans ma pauvre vie, jamais sans un peu de malaise. Les charmes variés dont j'embellissais tour à tour ce sous-préfet le faisaient grimacer, le rendaient ridicule. Je renonce, Madame, à ce travail d'idéalisation. Il faudra que vous le preniez comme il est, beaucoup mieux que mal, plutôt bon que mauvais, mais pourvu d'un, deux gros défauts ou travers, non étalés, très apparents pourtant, dont l'un répugnait à Bénédicte et la révoltait. J'aurai bien, je pense, achevé son portrait quand j'aurai dit qu'ayant été à dix-huit ans un délicieux éphèbe, adorant toutes les chimères saintes, amour, liberté, poésie, art ; il restait à vingt-huit, un *superbe homme* très désabusé de tout cela ; ne s'occupant plus, ne parlant plus, quand il était à son aise et avec des amis, que de filles et d'avancement.

Qu'est-ce que Bénédicte savait de ce que je vous dis là ? Pas tout, bien sûr. Mais elle avait, je le répète, beaucoup deviné. C'est bien pourquoi Ribert lui faisait peur. Non ce n'était pas de ce bellâtre libertin et avantageux qu'elle s'était éprise à quinze ans. Son ami Maurice n'existait plus.

Eh bien, examinons, chère Madame, si nous ne pourrions pas faire de Douville le héros requis. — Loubat est bien ; mais bête ! — Douville est le candidat distingué. Son nom est joli, son état bienséant ; son uniforme est du bon faiseur et le... déshabille bien. Il a de la figure et de la tournure (oh ! rien de voyant). Son ton est doux, sa façon discrète (rien de bruyant) ! Il a de l'esprit assez et assez d'acquis pour causer de ce dont on cause ; (rien

d'étalé). Assez de musique pour dire une romance ; il phrase bien ; et aussi pour accompagner l'air des *Bijoux*, que Bénédicte chante à ravir. — Et il écoute bien, ce qui passe toutes les louanges. — Enfin il a des mœurs... pour un dragon ; — tout le monde le dit, en tout une perfection.

Est-ce assez, Madame, pour faire de Douville le héros voulu ? Vous en jugerez. Bénédicte se disait au moins que cet aimable garçon pourrait bien faire un mari.

Oh ! jamais, à son apparition, elle n'avait ressenti cette profonde et délicieuse commotion, que lui causait jadis le pas reconnu, le salut, le regard de Maurice — qui la remuait encore parfois quand elle entendait subitement sa voix (Non ; la voix de Ribert, dont le timbre frais et touchant n'avait pas changé). Certains mots par lui prononcés, insignifiants en eux-mêmes, lui tiraient toujours des larmes des yeux. L'aimait-elle encore ?

Elle avait de la raison infiniment. Madame de Préau lui répétait que Douville ferait un mari modèle. Madame de Préau avait de l'expérience. Oui ; plus que Bénédicte ne pensait.

Le bon gros Loubat, qui aimait peut-être plus la fille que la dot, n'était ni entendu, ni écouté. Il n'existait pas. Bénédicte était charmante à voir — un peu séduite ? Non ; intéressée vivement par la spirituelle causerie, si nourrie, si unie, si aimable du gentil dragon hypocrite — puis soudain tressaillant à une note fausse, revoyant soudain, entendant Maurice à quinze ans, regrettant les ravissements de cœur de ce temps-là...

M. Bornier ne comprenait rien à cette façon d'être. Il pressait Ribert d'intervenir, lui croyant quelques chances encore de se faire écouter. Mais chaque entrevue et essai allait contre le but et éloignait les deux anciens promis l'un

de l'autre davantage. Bénédicte, à voir de près, au long, en déshabillé le beau monstre, était repoussée, ne dissimulait guère bien sa froideur, son aversion. Ribert froissé profondément par un accueil auquel il n'était pas habitué, déconcertant sa vanité la plus choyée; devenait plus froid lui-même et indifférent.

Il demanda au père de tirer de sa fille un oui ou un non.

## III.

M. Bornier eut avec Bénédicte une longue conversation, fut étonné fort en apprenant à quel degré l'éducation de sa fille avait réussi.

Il dit à Ribert : Tout pourra s'arranger. Allez voir le Ministre ; enlevez de façon ou d'autre votre nomination. Je m'occuperai cependant, ici, de l'autre affaire qui n'est pas si désespérée. On n'a pas d'engagement avec Douville ; on se résignerait avec ce dragon vertueux à un mariage qui serait un mariage de raison. On ne le soupçonne pas, et on vous sait par cœur : Voilà tout.

Devenez raisonnable vous-même. Congédiez bien ostensiblement, faites partir d'ici une petite fille dont on a entendu parler. En wagon relisez Télémaque, la Princesse de Clèves. Si vous pouvez ! Là-bas étudiez le jeune premier des Français. Sacrifiez à l'autel du dieu Hymen la plus belle barbe de France. Refaites-vous, une photographie aidant, quelque chose de la figure honnête, quasi-virginale que vous aviez à vingt ans. Enfin, le jour de votre nomination mandez-moi ceci ou à peu près : « En face du nouvel et sérieux avenir qui m'est ouvert, je me sonde le cœur et les reins. Il y a encore en moi un homme de

devoir, je n'ose dire de vertu. Il rougit de l'homme de plaisir que j'ai été ». — Ajoutez quelque phrase tendre, humble, poétique à l'adresse de « celle que vous avez négligée, jamais méconnue, dont vous voulez vous rendre digne désormais »... Ah! allez aussi au Père Ravignan, prendre quelque teinture de religiosité...

Pendant que vous travaillerez à vous refaire ce masque d'Eudore, je m'emploierai à dénouer les cordons de celui dont s'affuble le plus chaste des officiers de dragons. Le reste ira tout seul.

Des deux Sous-Préfectures sœurs, Montbeney et Lourdan, laquelle est la plus médisante? Ayant peu pratiqué Lourdan, je laisserai décider la Société de géographie du Haut-Rhône. Dans les salons on tient M^me de Préau sans préjugés. M. de Préau quinquagénaire, louvetier de l'arrondissement, s'occupe d'elle moins que des fauves de lui ressortissant. Elle ne s'occupe de lui ni peu ni prou. Qui, pendant les étés un peu longs en ce joli manoir de Préau, fait compagnie à la jeune femme délaissée? — Douville, veulent certains — Loubat, murmurent les autres — un Epicurien éhonté dit Douville et Loubat.

Quand on a à sa disposition la police de la Sous-préfecture et celle du Palais, on sait les choses assez bien. Pour les savoir mieux, M. le juge Bornier envoya un agent à Préau. Cet agent fit là une petite enquête ; elle ne laissa pas d'apprendre ce qu'on voulait.

Bornier songea d'abord à dire à sa fille la découverte assez étrange faite par le dit agent : Mais

1° Il y a des choses difficiles à dire pour un père à sa fille ; ce père fût-il un vieux juge ; cette fille fût-elle une fille de vingt-cinq ans...

2° Bénédicte n'ajouterait pas une foi implicite au *racon-*

*tar* de l'agent, celui-ci étant *une crapule* et des personnes d'elle respectées y perdant leur auréole tout à fait.

Le père se laissa donc aller peu à peu à l'idée de donner à sa fille une leçon *de choses*.

Ce qu'il allait faire était hardi et insolite à coup sûr. Autant eût-il valu, je n'en disconviens pas, la conduire dans un laboratoire de dissection. Mais cela allait au but très droit, en vérité.

Cela même dépassait le but, je le crains.

Depuis quelque temps Bénédicte pressait son père de la mener à Genève voir dans l'atelier d'un paysagiste en renom (dont elle était l'élève) une fort belle vue de la Yungfraü demandée par le roi de Suède et allant partir pour Stockholm.

Le peintre voulait garder les visiteurs à dîner. M. Bornier se dit engagé — puis il expliqua en sortant de l'atelier à sa fille surprise qu'il avait commandé une friture de *ferraz* dans un cabaret mis à la mode par les étrangers riches, à l'index par la société puritaine de Genève.

Cette maison assez éloignée de la ville, est située sur la rive du lac, au sommet d'un petit promontoire ; elle est entourée d'un jardin assez vaste, ombreux et aéré, avec des échappées de tous côtés sur le plus aimable paysage qui soit. Au crépuscule du soir, le beau lieu est plein des chants d'un chœur de Tyroliens ; semé de groupes de promeneurs vêtus d'étoffes claires, souriant et causant doucement. — Ceci, disait Bénédicte à son père, est un coin de l'Elysée. Et voilà les ombres heureuses.

Oui, oui, répondit-il, d'un air railleur. Ces ombres heureuses sont aussi des ombres légères. Et elles craignent le frais du soir. Quand la nuit descendra et quand la brise humide du lac montera, elles vont rentrer vite et demander

à souper toutes à la fois. Installons-nous. De là-haut nous entendrons la musique très bien et verrons à souhait le Léman briller sous la lune.

Ils traversèrent un vestibule plein de fleurs rares ; montèrent un large degré de marbre blanc ; suivirent un vaste corridor décoré de glaces, de peintures galantes, de dorures, éclairé par le haut ; et sur lequel s'ouvraient des deux côtés une douzaine de salons luxueux ayant des balcons sur le lac. Un seul de ces salons était fermé et occupé ; le numéro onze.

M. Bornier fit au garçon un signe devant signifier : Ils sont là ? — Le garçon répondit par une inclination de tête fort intelligible. Le juge établit sa fille dans le salon suivant. Il fit ouvrir la fenêtre, placer la table dans l'embrasure, éteindre les lumières, une exceptée, pour avoir moins de chaleur, plus d'air, entendre mieux les cascatelles de notes folles et délicieuses, jetées dans la nuit et dans la brise par les rossignols des Alpes Noriques. Or, ces rossignols-là, tous les quarts d'heure, prenaient le temps de respirer, d'avaler une chope ou un sirop bien gagné.

Et Bénédicte s'arrangeait de son mieux de ces silences, pour regarder, sans plus se partager entre deux plaisirs, un spectacle quasi divin, la pleine lune sortant des Alpes et se mirant souriante dans le miroir calme et radieux du lac. Elle regardait ce tableau sans pareil, perdue dans un sentiment d'adoration, quand une voix la fit tressaillir. Elle connaissait cette voix. Celui qui parlait devait être dans le salon voisin dont la fenêtre était sans doute ouverte aussi. Le timbre, l'accent fort particuliers étaient à Douville et à lui seul ; mais non pas le ton étrange, débraillé, gouailleur ; non pas le langage bizarre dont elle n'entendait pas bien le sens...

Deux rires féminins bruyants suivirent... Elle chercha en sa mémoire où elle avait entendu l'un, clair, bref, mordant... Avait-elle une hallucination? N'était-ce pas bien le rire de Mme de Préau?

Puis une autre voix, virile, un peu avinée, lâcha un propos leste qui redoubla les rires...

Puis un chant alpestre d'un brio et d'une fraîcheur incomparables faisant explosion dans la nuit étoilée, tout se tut pour l'écouter.

Ce silence fut bientôt coupé de chuchotements, d'interjections singulières. Bénédicte y vit l'expression un peu vive du plaisir causé par la musique à des âmes passionnées. M. Bornier lisait un journal avec une grande attention, en mangeant une à une les framboises très parfumées qui mûrissent en août sous les pins du Salève.

L'intermède inattendu recommença plus indiscret. Des bouchons sautèrent ; des verres furent entrechoqués ; un se brisa. Sur quoi rires fous. Cris de ; Vive Loubat ! Vive le grand ours fauve ! Un bâton ! La musique ! Il va danser son pas...

Les Tyroliens commençaient, sur un motif de Lohengrin dépourvu de... modestie, des variations sans vergogne. Bornier ayant fini ses framboises, replia son journal et se leva. Bénédicte mit son chapeau, baissa son voile. Il leur fallait passer devant le n° 11 ; la porte à leur gauche était plus qu'entr'ouverte. Bénédicte, d'instinct, regardait à droite ; mais il y avait là une glace.

Elle reconnut, si étonnants qu'ils fussent en leur déshabillé, Mme de Préau, Douville, Loubat, Madeleine. Les voix, les propos, les bruits arrivés jusqu'à elle ne l'avaient pas beaucoup préparée à ce qu'elle vit. Son père, en l'amenant là, ne l'avait pas prévu lui-même.

Rentrée à l'hôtel de l'Ecu, elle s'assit en la petite chambre qu'elle avait voulue au troisième, sur une chaise basse, en face d'une fenêtre carrée d'où l'on domine le *petit lac* tout entier... Elle resta là une moitié de la nuit, regardant le flot trompeur, la nuit étoilée qui ment, pleurant sur le rêve de sa jeunesse plus menteur encore...

A huit jours de là, venant faire à sa tante la visite accoutumée elle trouva là Mme de Préau au milieu d'un cercle féminin où l'on pesait les mérites de MM. Douville et Loubat. On se partageait. Mme de Préau avait la maladresse de ne rien dire. Une dévote eut la malice de la questionner. Bénédicte la regarda ; sous ce regard étrange il est vrai, la dame resta stupéfaite deux secondes. Puis prenant son parti avec une royale impudeur, elle dit à la jeune fille : Cette question qu'on me fait a l'air de vous intéresser, ma mignonne. On vous recherche? Et vous hésitez... Bast! choisissez au hasard ; ils se valent tous.

Ce propos finit la seconde éducation de Bénédicte, changea sa façon d'être, même l'expression de sa figure. Ce frais visage ovale, plein de vie, éclairé de deux grands yeux souriants, pâlit, prit une expression de résignation douloureuse, qu'il ne perdit plus jamais.

Allez voir le Ministre, avait dit le juge de Lourdan à son futur gendre. Le sous-préfet de Lourdan, mieux renseigné, alla droit à Vichy où l'Empereur soignait son diabète. Il avait, dans la domesticité, un ancien camarade de plaisir auquel il s'adressa. Celui-ci le conduisit chez une personne avec qui le Maître passait souvent la soirée. Mlle Marguerite Bellanger (il s'en vanta indiscrètement plus tard), lui fit passer un examen dont il se tira à son honneur. Elle voulut bien le nommer à propos à son protecteur auguste comme fort capable et absolument dévoué.

De là il alla à Saint-Cloud où il fut présenté et bien accueilli. Il avait été recommandé là par un saint prêtre qui y remplissait des fonctions délicates. Au retour du Maître, M. Mérimée, dont il avait connu l'*Inconnue*, ménagea à la Souveraine l'occasion de placer un mot pour lui.

Quand on apporta à la signature le décret qui le faisait Secrétaire-général, l'Empereur sourit et dit : En voilà un qui a, dans sa poche, de la corde de pendu.

Il était un peu embarrassé pour écrire la lettre repentante et pathétique demandée par M. Bornier. Il donna à déjeuner à un autre camarade, vaudevilliste célèbre. On rédigea l'épître au dessert.

Il épousa peu après son retour.

## IV.

Une vieille femme, une de ces terribles créatures racontées récemment par un poète et par lui baptisées : les monstres de Paris, écrivait à un ancien ami :

« L'histoire de votre jeune ménage ne m'étonne pas. J'ai connu l'époux. La province nous envoie tous les ans, en novembre, une fournée de ces Grandissons de dix-huit ans. Derrière leur masque correct nous voyons, neuf fois sur dix, percer tôt, au premier souper, une figure et une âme de jeune Faune ingénu et lubrique. Le dixième Grandisson, je vous concède cela amiablement, aura une âme... angélique. Les Grandissons entrent tout de suite à l'école. Une école laïque assurément, gratuite parfois, à peu près obligatoire. Les moniteurs sont des filles, les filles de Paris, personnes sans scrupules, fort instruites. Elles montrent leur science aux neuf jeunes Faunes et à l'Ange numéro dix. Quand ces bons garçons réintègrent

le domicile paternel, ce sont, ce numéro dix inclus, des satyres ou si vous voulez des gorilles, c'est tout un; sauf l'extérieur qui restera *convenable*.

« Deux, trois ans suivent, pendant lesquels tous les dix se mettent à la recherche d'une dot. Ils la trouvent généralement à cette seule condition qu'ils prendront avec la dite, en légitime mariage, une poupée à ressorts, avec couronne d'oranger. La dot est composée de *valeurs de tout repos*. La poupée d'un petit corps frêle, grêle, maladif, et de beaucoup de chiffons fort charmants. Les ressorts, toujours les mêmes, sont le goût des plaisirs, notamment des plaisirs de vanité, et une piété inintelligente le plus souvent. Une fois sur dix le gorille brise sa poupée tout de suite. Des neuf autres victimes cinq ou six ont des enfants ; disons que ces bébés les consolent un temps de l'absurdité du sort (ce n'est pas toujours vrai). Après quoi les petites mamans vieillissent, aigrissent et pourrissent très bien. Qui de dix ôte sept reste trois. Sur ces trois, une ou deux se distraient avec quelque jeune chimpanzé en pantalon rouge ou quelque jeune babouin en robe noire, et de celles-ci il y en a qui chantonnent

Ce n'était pas la peine vraiment
De changer de gouvernement.

» La dixième se fait, comme moi, femme libre — et s'en repent. On se repent toujours de ce qu'on a fait ; vous avez dit cela quelque part, mon bon Démocrite.

» Je n'ai pas charge de réformer votre Société en décadence. Je n'y tâche pas. Ma tâche c'était d'être heureuse ; je n'y ai pas beaucoup réussi. Si j'avais à recommencer la vie, j'essaierais d'être honnête femme. Il faut pour ce faire rencontrer un mari qui soit honnête homme : c'est une chance qu'on a... parfois. »

Cette *bonne* dame, elle ne le dit pas, mais on s'en doute un peu, conte ici, un peu crûment son cas, son malheur si vous voulez ; enfin l'expérience qu'elle a faite de la vie. Ce cas est-il unique ? Vous ne le pensez pas, ni moi. Mais elle y voit le lot de toutes, comme font volontiers celles de son sexe et plusieurs du sexe barbu. En quoi elle aura tort. C'est un travers sans doute de se croire une exception. C'en est un autre d'ériger l'*ab uno disce omnes* en loi de l'humanité. Son cas serait encore celui du ménage Ribert (mais il n'en est rien) qu'il vaudrait mieux n'y voir qu'une exception.

Cette aventure s'est passée comme je l'ai dit, ou plus laidement. En me relisant, une peur me vient ; c'est que les âmes nobles ne pensent : En voilà encore un qui prend plaisir à casser le nez aux statues pour arguer de leur laideur par après.

Eh bien non. Je ne casse pas le nez aux statues ; il y en a de belles, que j'adore pour cela (je suis païen) — et parce qu'elles traduisent l'état d'âme de ceux qui les font, de ceux aussi qui les aiment.

De par l'atavisme, il y a parmi nous des sauvages cruels ou obscènes, des gorilles si vous voulez. Il y en a trop. Mais enfin Psyche n'a pas cessé de chercher son Eros. Elle le trouve quelquefois encore.

Si j'ai été ici un mauvais portraitiste, ce n'est pas pour avoir enlaidi ce grand fat de Ribert. C'est pour avoir incomplètement rendu cette figure simple, droite, aimante et intelligente de Bénédicte. C'est pour ne l'avoir pas montrée bonne pour un mari qui ne valait guère, s'attachant à lui. Elle était fort désirable ; il fut épris d'elle et assez bien pour elle près de trois mois. Il se forma, après tout, un lien, lien fort particulier, entre ces deux êtres, beaux tous

deux, qui s'étaient aimés jeunes ; entre une femme ayant le sentiment du devoir, et un mari resté assez honnête et assez lucide pour reconnaître la supériorité morale et intellectuelle de sa femme. Ribert devait être jeune incurablement toute sa vie. Bénédicte mûrit vite ; n'ayant pas d'enfant, son affection pour son mari ressemblait à celle d'une mère sérieuse pour un fils qui ne l'est pas. Il lui était infidèle, elle le savait, elle ne daignait plus s'en apercevoir : elle s'était résignée peu à peu aux indignités du sort. Beaucoup de femmes font ainsi. Il la respectait du moins et la consultait sur tout. Elle devint par le fait le chef de l'association, apprit assez bien les affaires, qu'elle conduisait sans le laisser voir. Quand 1870 arriva, elle sauva son mari des suites naturelles de sa nullité et misère morale. Cela à force de bon sens, de droiture, d'intelligence et de cœur. Nul n'osa attaquer la situation de Ribert (alors préfet d'un petit département du Centre), de ceux qui ont vu Bénédicte à la gare versant à boire aux écloppés sanglants de Beaune-la-Rolande et pansant leurs blessures avec des larmes silencieuses.

Après quelques années de désordre, l'*âge* arrivant, Madeleine est entrée dans une maison de Filles repenties. On l'en a faite supérieure récemment.

---

# MÉLY CATÈCHE

M. Jean Lardet resta veuf à trente-sept ans. Il était dans la pleine force de l'âge. Et pour son commerce de mercerie en gros, une femme sachant tenir les livres lui eût été bien utile. Il lui aurait été facile d'en trouver une, car il avait amassé du bien, était rangé et pas désagréable de sa personne. Ce qui l'empêcha de se remarier, ce fut la grande amour qu'il avait pour son petit Joseph.

Ce petit allait sur ses neuf ans : il était tout le portrait de sa défunte mère, la Rose Colin. Il avait ses jolis traits, son teint blanc, sa complexion délicate, sa voix et son accent, un peu de sa grâce, et toute sa bonté et douceur. Son père l'aimait donc doublement, pour sa défunte et pour lui-même.

Mais enfin il restait jeune, M. Jean Lardet. Un soir de mai, rentrant chez lui, après une journée de courses fatigantes, il trouva sa nappe mise, un petit souper appétissant prêt, la Pascale, grande franc-comtoise au museau frais, à l'air de bonne humeur, bien empressée à le servir. Il lui sourit : elle le lui rendit. Il vaut mieux ne pas insister sur ce qui put suivre.

Le lendemain matin, M. Jean encore au lit, un peu las, paraît-il, dit à la servante qui mettait sa coiffe à la mode du Bailliage d'Aval : Va voir si le petit se lève. Tu lui donneras à déjeuner, et tu l'enverras à l'école mutuelle.

La Pascale trouva l'enfant dormant encore, l'éveilla brusquement et lui cria : Dépêche de sortir des draps, petit paresseux. — Joseph se mit debout et voulut se laver. La fille le gourmanda. — Ma petite maman qui est vers le bon Dieu me l'a recommandé, criait le petit. La Pascale lui donna d'une main une taloche, de l'autre un *chiffon* de pain, et le poussa hors.

M. Jean avait entendu cette scène ; il en resta soucieux. Au dîner l'enfant parut chagrin, mais ne dit mot. Même chose le soir. Le père le mena à la promenade, le fit souper, le coucha lui-même. Une demi-heure après, entendant quelque bruit en sa chambrette, il alla y voir. La lune entrait par la fenêtre sans rideaux. Le petit était assis sur son lit, la tête dans les mains, les yeux grands ouverts, cherchant une chanson dont l'air, puis les paroles, lui revenaient à la mémoire par lambeaux. Après plusieurs essais, il arriva à dire la mélodie entière avec un sentiment profond dont il semblait lui-même ravi et navré. M. Jean était resté à la porte, immobile. Il avait reconnu une pauvre vieille romance mélancolique où la Rose mettait tout son cœur. Il y est parlé d'un jeune homme « captif dans une tour obscure » et d'une belle enfant le visitant ; la mère de celle-ci s'inquiète. La belle enfant de la rassurer avec ce refrain très sincère et cependant trompeur :

Maman, ne sois pas mécontente ;
La pitié n'est pas de l'amour...

Que le petit chanteur comprît le sens des humbles vers, de l'air pénétré, ce n'est point à croire. Il les disait avec une exactitude et une émotion attestant du moins la puissance et la fidélité de ses souvenirs. Quand sa frêle voix, si semblable par le timbre à celle de Rose, reprit le refrain con-

vaincu, l'idée vint tout à coup au père que l'âme de la mère morte revivait réellement en leur enfant et le bouleversa. Un sanglot profond monta de son cœur. Il prit le petit dans ses bras, le couvrit de longs baisers mêlés d'une ou deux grosses larmes, puis le remit en son lit disant : Ce n'est pas l'heure de chanter, petiot, mais de dormir. Dors vite ou tu seras malade demain et, tu sais, il faudra rester couché. Il ne le quitta pas avant de l'avoir vu sommeillant de ce bon sommeil qu'on a à neuf ans.

La géante du Bailliage d'Aval fut congédiée le lendemain. Elle fondit en pleurs, insinua que « le sacrifice qu'elle avait fait à Monsieur étant unique méritait mieux. Elle avait bien quelque droit vraiment à être épousée... »

M. Jean était un homme juste et bon. Sous l'averse de larmes il avait ployé la tête. Au « sacrifice *unique*, il la releva, et la remua de gauche à droite en souriant un peu. Puis sans autrement contester le point, il dit à la grande matoise : « Voyons ! Tu ne m'as rien demandé, ni marchandé ? — Ah ! c'est bien mon tort ! — Je ne t'ai rien promis ? — Hélas ! non. Mais comme vous êtes un honnête homme, vous me devez bien quelque chose. — Tu me faisais si douce mine le matin ... j'ai cru que nous étions quittes. Mais puisque tu réclames, tiens ! voilà cent francs pour ton gage de six mois, et cent francs pour ta peine d'avant-hier. Est-ce assez ? »

En palpant les dix *jaunets*, la Pascale tâcha bien de prendre un air résigné, mais n'y réussit pas. Et M. Jean le vit aussi à la révérence qu'elle lui fit en partant, la grande comtoise n'avait pas l'habitude de placer si avantageusement ses sacrifices *uniques*...

M. Jean fut pour son enfant une mère très tendre, plus attentive, plus absolument dévouée que bien des mères ne

le sont. Joseph fut mieux et plus aimé, presque aussi choyé, peut-être en tout mieux appris que ne le sont les enfants des princes. Un naturel excellent le sauva des inconvénients d'une pareille éducation. Il était intelligent, appliqué, caressant, et pendant les dix années qui suivirent les petites scènes domestiques dessus dites, on ne sache pas qu'il ait fait une peine à son brave homme de père.

Une liaison de collège fit entrer Joseph, vers ses douze ans, dans la maison Catèche. Ces liaisons d'enfants, par l'union étroite d'âmes, la chaleur tendre, la jalousie, l'exclusivisme, ressemblent à l'amour et souvent durent plus. Mais le petit Catèche mourut à quinze ans d'une fièvre maligne. La passion avec laquelle Joseph le soigna, la sincérité avec laquelle il le pleura lui gagnèrent le cœur du père Catèche. Le vieil architecte, depuis trois ans, voyait ces enfants jouer et travailler ensemble. Il leur donnait des leçons de dessin et de géométrie. Il voulut continuer les leçons à celui qui survivait, qui lui reparlait incessamment du petit mort, et lui ressemblait quelque peu d'esprit, ayant pris beaucoup de lui par l'habitude de vivre avec lui à cœur ouvert, de recevoir les mêmes enseignements, les mêmes idées, les mêmes impressions.

Quand, à dix-sept ans, Joseph sortit du collège de Montbeney, chargé de couronnes, le père Catèche offrit à M. Jean de prendre le jeune garçon dans ses bureaux et de lui enseigner son métier d'architecte qui lui avait assez bien réussi. M. Jean en référa au *Petit* : celui-ci topa tout d'abord, ayant goût à ce plus grand et noble des arts, lequel est en même temps, dans les provinces comme la nôtre et dans une petite ville comme Montbeney, un assez humble métier.

M. Catèche était un singulier homme et son intérieur aussi était fort particulier.

Je le vois encore, ce long, maigre, blême personnage entortillé dans une redingote verd-pré, infiniment trop large, rapée à outrance, rigoureusement propre, et je crois inusable. Je dessinerais, si je savais dessiner, sa tête d'oiseau chauve, sa laide figure émaciée, ridée, usée et propre comme sa redingote, son profil sec, son œil fin, et sa grande bonne bouche riante. Il avait fait son éducation avant 1800 et était en tout de l'autre siècle. Il en était par l'esprit à ce point qu'il a refusé une fois de bâtir une église et une fois de restaurer une gentilhommière, cela surtout par horreur du style *gothique :* il prenait, cet homme si doux, en face d'une ogive ou d'un machicoulis, l'air d'un taureau en face d'un pantalon rouge (autant que sa figure pâlotte le lui permettait). Il était déiste, élevait son âme un moment tous les jours vers l'*Être suprême*, mais n'avait requis l'assistance d'un prêtre qu'une fois en sa vie, pour recevoir de lui la bénédiction nuptiale, par pure condescendance pour Julie Lauret, femme Catèche. Ayant peu de tempérament et bien de la probité, il avait été fidèle à la susdite. Julie, fort *puissante* (comme on dit à Montbeney) et fort friande de nature ne s'était pas piquée d'une entière réciprocité. Deux ou trois élèves de son mari (de robustes paysans apprenant là un peu d'arpentage, de dessin linéaire, etc.) le surent les uns après les autres. M. Catèche le savait aussi : il n'y attachait pas d'importance, regardant les caprices de sa moitié comme une suite naturelle de sa complexion, et ne songeant à les lui reprocher non plus qu'à la gourmander au sujet du goût immodéré qu'elle avait pour la dinde aux marrons.

Que cette bonne dame se soit employée tout de suite

à former Joseph, une amie intime de Mme Catèche me l'a dit et à toute la ville. Mais c'est là une pure induction comme en risquent parfois prématurément les amies intimes qu'on peut avoir. Mme Catèche avait une amour toute maternelle pour le petit camarade de son fils défunt resté très en retard pour son âge d'ailleurs. — Avec le temps cette affection si sainte eût pu changer de caractère ? — Je ne dis ni oui, ni non. Le temps manqua. Un an après l'installation de Joseph dans la maison, Mme Catèche fut *moissonnée par la Parque* en sa fleur. Une expression de mise en ce temps. Le vrai est qu'elle mourut d'une indigestion de dinde aux marrons.

Joseph resta entre son vieux maître et la fille d'icelui, Mlle Amélie, familièrement la Mély. Cette personne était son aînée de deux ans. Elle était grande, bien faite, avec le torse un peu court de la Diane à la Biche, ses jambes un peu longues ; dans les contours elle avait plus de molle ampleur, dans l'allure moins d'âpre énergie ; mais sous une lourde couronne de tresses d'or fauve, le même air de tête altier ; dans des yeux gris d'acier une ardeur ; dans le sourire une humeur moins farouches. Elle avait de sa mère le grand appétit, la bonté de cœur non moins grande, le folâtre enjouement ; de son père un esprit réfléchi et de la suite dans les idées ; de ses deux auteurs une absence totale de préjugés.

Pendant deux ans cette belle personne et ce jeune garçon vécurent côte à côte, souvent seuls, dans une entière pureté et innocence et comme frère et sœur. Joseph, on l'a dit, n'était pas précoce. Mlle Mély, au contraire, avait à vingt ans l'acquis et l'aplomb d'une fille de vingt-quatre. Elle regardait son compagnon comme un enfant d'un naturel aimable, d'une figure heureuse, mais enfin comme

un enfant... Peut-être à l'inadvertance de cette belle fille il y avait une autre raison...

Un certain 10 mai, soit que Joseph arrivât au bureau trop tôt, soit que Mély se levât trop tard ; quand le jeune garçon sonna la belle-fille vint lui ouvrir assez peu vêtue d'un peignoir flottant et mal clos ; ses boucles blondes ruisselant sur son col, sur ses bras presque nus, éblouissants de blancheur. En voyant ainsi ce qu'il n'avait vu jamais et paraît-il jamais soupçonné, le jeune garçon sentit en lui se faire une révolution brusque, mêlée de volupté et de souffrance. Mély le vit rougir, trembler, s'appuyer au mur... Elle comprit vaguement, et s'enfuit en serrant son peignoir, ce qui trahit sa beauté tout entière et accrut le trouble inénarrable de l'innocent Joseph.

Il s'était senti deviné à un demi-sourire railleur peut-être. Il resta près d'un mois sans oser la regarder en face. Il n'était pas plus timide qu'un autre, mais il avait une maladie bizarre qu'il s'était inoculée en lisant les romans et les poètes de 1820. Les héros ou jeunes premiers de ces chefs-d'œuvre illisibles aujourd'hui (les nôtres le seront demain) ressemblent invariablement à ce Renaud du Tasse dont il est dit :

Armé c'est le dieu Mars, désarmé c'est l'Amour.

Joseph avait la certitude de n'être ni l'un ni l'autre. Il était de taille moyenne, assez bien fait, un peu frêle et ressemblant par sa complexion, restant quasi-féminine encore, à sa défunte mère. Il avait le teint blanc, les cheveux bruns frisés, le front trop large ou le bas du visage trop pointu (je ne sais pas bien) et aussi les yeux de biche effarouchée de la Rose Colin. Et sinon toute sa grâce, (il

était un peu gauche) du moins sa bonne grâce et sa bonté et douceur. Ainsi fait, il se croyait disgracié de nature et indigne d'être distingué par les femmes, cela le rendait peureux avec elles, et cette peur même le rendait plus gauche et maussade. Il le sentait, il en était malheureux et de parti pris il mettait de l'affectation sinon à les éviter, du moins à paraître ne pas s'occuper d'elles.

Cette défiance de lui, qui le rendait malheureux depuis deux ans, restait entière ; mais elle ne put prévaloir contre l'instinct qui venait de s'éveiller en lui et de faire de lui un homme. Cet homme, partagé entre sa vieille inquiétude et sa nouvelle fièvre, en fut plus malheureux — non malheureux tout-à-fait, car s'il souffrit de son combat intérieur, il en était fier. Et quand des yeux de jeune fille, complaisants, en lesquels il n'eût pas su lire un mois avant, lui riaient çà et là, il y puisait des lueurs d'espoir.

Bientôt il passa la moitié des jours et une partie des nuits à suivre Mély sans qu'elle pût s'en douter, à ce point fasciné et possédé qu'il eût donné un an de sa vie pour l'entrevoir une fois encore comme il l'avait vue, venant à lui dans son peignoir flottant, ou le fuyant dans ce peignoir collant plus séduisante mille fois.

Il maigrit, il pâlit dans cet espionnage ardent. Il y perdit le sommeil, l'appétit et un peu la raison. Il acheva de se convaincre d'abord que pour Mély il n'existait pas. Puis il crut entrevoir qu'elle était occupée d'un autre.

Le père Catèche, qui avait laissé à sa femme une si entière liberté, n'avait pas davantage songé à limiter ou à surveiller la liberté de sa fille. Il vivait de son art, à ses yeux le maître de tous. Il se consolait de n'avoir à construire que des mairies de village en bâtissant sur le papier une capitale idéale de l'Europe fédérée ; une future

Byzance, plus grande et belle que l'ancienne ; avec ses murs, son port, son Sénat, ses temples au Dieu-Univers ; ses bibliothèques, ses collèges, ses théâtres polyglottes ; ses musées, ses jardins publics, ses bains ; ses places, statues et arches triomphales ; ses aqueducs et ses fontaines. Il eût vécu trois vies qu'il n'eût pas parachevé cette œuvre dont Michel-Ange eût souri. A ce moment même il était occupé de dessiner les six Caryatides de sexes différents qui devaient porter le péristyle du grand temple : ces figures géantes devaient représenter le Monde anté-diluvien, les quatre parties de l'Univers actuel, et l'Eden à venir. Il voulait leur donner la simplicité et la pureté de l'antique, et aussi la pensée et l'expression moderne, et se relevait la nuit pour les retoucher.

Les soirs quand elle le savait enfermé, et occupé à ce grand œuvre dont le feu prenant au logis l'eût à peine distrait, Mély sortait avec la petite servante borgne, Catau Loriquart en son nom, qui se serait fait écharper pour elle. Elles s'acheminaient prestement vers le Bosquet, hameau à deux kilomètres de la ville, où habitait la laitière de la maison qui avait été aussi la nourrice de Mély et s'appelait la Paule. La nourrice, la sœur de lait n'étaient pas moins acquises à la jeune fille que la servante. Toutes les quatre soupaient ensemble dans le verger, non sans beaucoup babiller et rire. Quoi de plus innocent ?

Seulement... de l'autre côté du buisson, il y avait un joli jardin anglais, dans ce jardin un pavillon, dans le pavillon un officier qui, revenu blessé du Trocadéro, se guérissait là. Cet officier, du balcon de son petit logis, avait vue sur le verger. Quand Mély arrivait, il était sur ce balcon exactement, et restait là à chanter tant qu'elle-

même restait à folâtrer dans le verger. C'était assez innocent encore.

Et Joseph, pour arriver en même temps que Mély au Bosquet, faisait tous les soirs une lieue, prenant au plus long et derrière le hameau. Il arrivait par un chemin creux très couvert, assez sombre, qui contournait de trois côtés le verger de la Paule et le jardin anglais voisin. Il suivait le contour dessus dit avec une extrême lenteur, s'arrêtant parfois ou même s'asseyant en quelque endroit bien abrité contre les regards. Il entendait alors dans la nuit de printemps des gazouillements et des rires de voix fraîches dont l'une faisait battre fortement son cœur... puis ensuite une autre voix qu'il ne pouvait s'empêcher de trouver fort belle et de détester sincèrement. Celle-ci chantait en vérité délicieusement les airs de Cimarosa avec l'accent gracieux des créoles.

Un jour, pourquoi? Je ne l'ai pas su; Mély sortit du verger, plus tôt que d'ordinaire, flanquée de sa fidèle borgnesse. Celle-ci reconnut la première Joseph, planté devant la porte, et fit un cri.

Le pauvre garçon eut l'incroyable idée de vouloir expliquer sa présence là. Il n'y réussit point. Mély, à son embarras indicible, à sa figure désespérée, comprit tout et notamment qu'elle était devinée plus qu'à demi. La scélérate fille prit, sans aucunement hésiter, le bras du pauvre malheureux enfant et se fit ramener chez elle, s'y pendant à ce bras avec un touchant et troublant abandon, prodiguant les demi-confidences, les demi-promesses vagues, les demi-caresses ensorcelées...

Le premier mouvement de Joseph avait été tout de défiance, mais il ne dura pas. Avez-vous connu ce ravissement de sentir sous votre bras battre un petit cœur ingénu;

d'entendre à votre oreille dans la tiède nuit complice, chuchoter une caressante voix ; voltiger un rire virginal ! Avez-vous mêlé, sous un frais rayon de lune, votre regard ému au regard ému d'un grand œil bleu sincère ? Or vous comprendrez bien, en ce cas, que Joseph crut tout ce qui lui fut dit, ou dit à moitié, chemin faisant, ce soir-là.

Quoi donc ? — Eh bien voici (mais je vais appuyer lourdement où Mély effleurait avec une grâce légère et une infinie pudeur) : « Son cher vieux père s'affaissait depuis l'hiver... il allait bientôt la laisser si isolée, si esseulée au monde... elle avait peur du monde instinctivement... elle le pressentait malveillant et perfide. Elle cherchait, c'est vrai, en tremblant, un cœur où s'appuyer. Avec quel oubli de tout et quelle reconnaissance elle se donnerait, si ce cœur fidèle venait s'offrir ! Quelle peur elle avait de se tromper pourtant en son inexpérience des hommes et de la vie !.. »

Tout cela fut amené et dit bien mieux, naturellement, admirablement. Tout cela sollicitait un aveu que Joseph frémissant commença... Qui donc vint l'arrêter sur sa lèvre ? Un petit rire de Mély auquel le rire de la borgnesse fit écho. De quoi riaient ainsi les deux complices ? Oh ! de ce qu'une chauve-souris passant les avait touchées de son aile. Cette bestiole, je le crains, changea la destinée de Joseph.

Mély l'avait quitté froidement — Puis, pendant les jours qui suivirent, elle redoubla d'agaceries avec lui. — Puis, un mot qu'il entendit dans un café lui fit comprendre que les relations de Mlle Catèche et du beau créole étaient ébruitées. Il se crut joué, se fit d'autant plus réservé que Mély l'était moins avec lui. Celle-ci, un soir, devant M. Catèche, l'insulta follement. Et comme il s'en allait hors de lui, stupéfait de l'incartade, la bor-

gnesse se trouva sur son chemin et l'appela : grand naïf en lui riant au nez.

Il se promena tard, rentra ayant la fièvre, assista au souper de son père, mais refusa de manger, monta dans sa chambre, écrivit à Mély trois lettres longues, passionnées, injurieuses, les brûla, puis en laissant une quatrième inachevée, se déshabilla et se mit sur son lit. Vers minuit, il venait de s'assoupir, quand M. Jean, inquiet depuis quelque temps de son état de dépérissement, lui trouvant ce soir une figure qu'il ne lui connaissait pas, et voyant du feu chez lui, entra dans sa chambre.

En entrant il aperçut, sur la table, la lettre commencée, la lut, ne la comprit pas toute, y comprit du moins que son cher bon petit garçon était follement épris d'une misérable femme qui se jouait de lui. Il voulut d'abord l'éveiller pour le questionner, mais il fut pris d'un mélange d'étonnement, de joie et de chagrin en voyant ce beau jeune corps amaigri de son enfant devenu un homme. L'expression douloureuse du visage pâle de Joseph, lui rappelant soudain celle qu'il avait vue à sa femme sur son lit de mort, le fit frissonner. Il s'assit au chevet du lit, couvant son fils des yeux, cherchant anxieusement ce qu'il pouvait faire pour le guérir d'un mal auquel il ne comprenait rien, l'amour n'ayant été pour lui qu'un rêve heureux. En voyant l'enivrement profond avec lequel lé cher malade s'abreuvait de son sommeil, il pensa qu'il valait mieux ne pas le priver de ce meilleur des remèdes. Il resta là à le veiller jusqu'au jour, comme dans ses maladies d'enfance il faisait : relisant la lettre, retrouvant en sa mémoire de menus faits qui l'éclairaient un peu, finissant par deviner ce qu'il ne comprenait pas, réfléchissant sur ce qu'il devait ou pouvait faire...

Au matin, Joseph s'éveilla, vit son père à son chevet, lut dans ses yeux qu'il était informé et se jeta en sanglotant à son cou. Après un long embrassement, comme pleurant encore il voulait parler, le père, avec un bon sourire et en secouant la tête, mit un doigt sur sa lèvre et lui dit : Il y a longtemps que je promets à nos parents d'Anduze d'aller les voir. Mon frère et ses filles ne te connaissent pas. Mes affaires me laissent du répit. Voilà le beau temps. Si tu veux, nous expédierons une malle ce matin par les voitures ; et après dîner nous partirons à pied, toi avec ton fusil et moi avec ma canne.

Joseph resta, quelques secondes durant, étourdi de la proposition. Il se fit en même temps dans son cœur un déchirement, dans son esprit une lumière. Et il dit à son père d'une voix encore douloureuse, mais résolue : Je vais descendre la grande malle.

Un jeune canard, sorti de sa coquille au bord d'une onde, et qui a vécu ses premiers soleils dans le liquide élément, se risquant sur la terre pour la première fois n'a pas de médiocres étonnements,

Je passai les déserts — mais nous n'y bûmes point.

Ainsi de Joseph quittant l'insigne ville et bailliage de Montbeney pour voir pays. Le bon Jean Lardet avait eu bien de la sagacité et lucidité en décidant cette transplantation.

Le plus effrayant symptôme de la maladie mentale du jeune homme, c'est que, quoi qu'il fît et voulût faire, il pensait environ dix fois par heure au délicieux profil de Mély Catèche, à son bras si rond et si blanc, ou aux flots onduleux de sa chevelure d'or rouge où il devait être si bon de se plonger, dût-on en mourir...

En voyant pour la première fois cette grande ville, un des plus ardents foyers de l'activité humaine, qui a nom Lyon, Joseph fut frappé d'étonnement et distrait de sa préoccupation maladive. Mais, là encore, une fois pour une robe de soie bleue faisant froufou sur le trottoir, une fois pour un mutin profil entrevu derrière la glace d'un magasin, la fille de l'architecte lui apparut deux soirs et il rêva deux nuits qu'elle se moquait de lui.

En suivant le Rhône, avec le sombre mur lointain des Cévennes à droite, en face la haute pyramide fauve du Ventoux, sous les yeux les larges eaux mugissantes du fleuve, ayant pour la première fois la vision de la grandeur des choses, il en fut ravi et absorbé. Mais comme, un matin, l'hôtesse comtadine en servant le déjeuner le lorgnait de ses grands yeux gris perfides, le redoutable éclair des yeux de Mély lui transperça soudain le cœur à nouveau et il en fut dévoré tout un jour.

Mais là-bas, là-bas, sur le Gardon d'Anduze, dans le mas ensoleillé d'un soleil si doux, et tout enguirlandé de pampres or et pourpre, où pendent les gros raisins délicieux du Midi, il se trouva dans un milieu nouveau qui le séduisit et le posséda vite tout entier. Les deux frères qui ne s'étaient plus vus depuis vingt ans se contaient à l'infini leurs opérations commerciales — leurs victoires. — Ils avaient réussi parce qu'ils avaient d'instinct eu la première de toutes les habiletés qui est la droiture. — Ils avaient été heureux parce qu'ils avaient réussi d'abord, puis parce qu'ils étaient bons. De dire qu'être bon c'est le moyen sûr d'être heureux, je n'ai garde : c'est seulement le moyen le moins mauvais connu... Autour d'eux riait, babillait, chantonnait une famille charmante, toute méridionale, composée de trois cousines ravissantes dont l'aînée,

Suzanne, allait se marier. Au milieu des aimables filles, en compagnie de Raphaël Maynal, son futur cousin, joyeux garçon avec lequel il chassait et pêchait tout le jour, en compagnie aussi d'une sœur de Raphaël, jeune veuve, frisque et piquante infiniment, notre Joseph resta, ma foi ! huit jours sans penser... au pays.

Cette veuve avait une préférence marquée pour la conversation des jeunes garçons de la figure et de l'honnêteté de Joseph : elle en eut une fort longue et pleine de charme avec lui... le huitième jour, où, lui montrant la grotte d'Anduze curieuse par ses stalactites, elle lui apprit plusieurs choses qu'il ne connaissait que par ouï-dire et ne laissa pas de goûter beaucoup. Le soir, il parut distrait au souper de famille, c'est qu'il repassait les incidents aimables de la journée. La seconde de ses cousines, la petite Manuelle, lui offrit deux fois d'un bon gâteau d'amandes qu'elle avait cuisiné de ses jolies mains. Il ne répondit pas. Manuelle, le cœur gros, attendait. — Vous verrez, dit Maynal en riant, que ce beau ténébreux songe au pays et aux amours qu'il y a laissées. Joseph tressauta, baisa la petite main de sa cousine en lui demandant pardon. — Il voyait cependant danser devant ses yeux cette phrase de sa lettre à Mély : Il n'y aura jamais pour moi d'autre femme que vous. Heureusement, il n'avait pas envoyé cette lettre.

Les trois semaines qu'il passa en Languedoc lui furent profitables. Il apprit des jeunes femmes au milieu desquelles il vécut là à être aimable et à avoir quelque confiance en lui.

Quand, après un peu plus d'un mois d'absence, il revint frapper à la porte du père Catèche, il n'était pas plus ému que de raison.

La borgnesse lui dit : Vous voilà revenu, bel oiseau. Pendant que vous couriez le monde, il y avait ici du grabuge. Le Lieutenant a demandé Mamselle en mariage. Monsieur a refusé parce que ce militaire est écuyer, comme qui dirait de noblesse, et parce que son arrière-grand'-mère était une femme noire et qui ne croyait pas en Dieu. Mamselle en a été chagrinée et colérée beaucoup, et dimanche avant-dernier elle est partie avec le Lieutenant.

Les jambes de Joseph flageolèrent sous lui : il n'était pas si guéri qu'il croyait. Il lui fallut un bout de temps pour se *r'avoir*, après quoi il demanda si M. Catèche était bien affligé. — Je me le pense, répondit Cateau, il mange si petitement du depuis, qu'il en vient à rien. Mais il n'a pas reparlé de Mamselle.

En revoyant son élève, le vieil architecte lui serra les mains en versant des larmes et lui dit tout de suite : Je ne veux pas ouïr parler de ce qui est arrivé. Travaillons.

Et il travailla encore deux mois environ à finir *sa ville*. Un soir gris de novembre il dit à Joseph de sa voix fluette, plus mince que d'ordinaire, et quasi exténuée par l'abstinence, la douleur, le labeur de nuit : *Exegi monumentum œre perennius*. Il y a un legs pour toi dans mon testament, tu en emploieras la moitié à faire graver et éditer mon œuvre...

Il mourut un peu après. M. Jean Lardet, institué son exécuteur testamentaire, trouva dans son bureau deux lettres de Mély non ouvertes. Il y vit qu'elle habitait Cherbourg, lui manda la mort de son père. Elle lui envoya courrier par courrier sa procuration à la fin de vendre ses biens et de lui en faire tenir le montant. Tout fut réalisé sauf une somme assez considérable prêtée sur première hypothèque, exigible dans trois ans.

Pendant ces trois années, on n'entendit pas reparler de Mlle Catèche.

Joseph avait hérité de la clientèle de son maître. Il menait une vie occupée, rangée, plutôt triste pour un garçon de vingt-quatre ans. Son père le sentait et songeait à le marier. Il reçut un matin d'Anduze la lettre que voici :

Mon frère Jean, la Suzanne Maynal et son mari sont comme des tourtereaux. Mais ma seconde, la Manuelita me désole. Elle parle de se faire nonne, elle qui était la plus riolette des trois. Elle a bien changé. Sa petite sœur dit qu'elle a douceur de cœur pour ton coquin de Joseph. Si tu la veux pour bru, je mettrai bien vingt-quatre mille francs dans son tablier...

M. Jean montra la lettre à son fils et lui dit avec quelque émotion (chose assez rare chez lui et marquant bien qu'il avait l'affaire à cœur) : Qu'en dis-tu, mon garçon ? La petite est de bonne complexion et santé, douce et gaie de caractère, assez bien de visage... si elle te va, j'ajouterai 16,000 francs aux 16,000 que tu as de ta mère ; nous arrangerons, pour vous, gentiment le second étage de la maison... une femme chez nous ne gâtera rien.

Joseph pensa d'abord qu'il était bien jeune pour se marier — puis, voyant le grand plaisir que la chose ferait à son père, il se décida.

Le mariage fut célébré à deux mois de là. Les deux frères étaient enchantés et se disaient rajeunis ; la petite Manuelle était bien heureuse et jolie à croquer ; Joseph un peu froid d'abord fut attendri et gagné au commun enivrement. — L'églogue est fort passée de mode ; un bonheur bourgeois davantage. Je ne dirai donc rien autre de la noce et rien du tout des bons et paisibles jours qui six mois durant suivirent. — Vous voyez cela d'ailleurs :

Joseph travaille sous la lampe. Manuelle le regarde en brodant leur chiffre sur d'assez beau linge damassé. Jean Lardet compte son gain de la journée en les regardant tous deux avec son bon sourire. — Un Greuze, et assez fade, çà ne se cote pas cher. Il n'est pas de Fragonard scabreux qui ne se place mieux. Passons.

Passons à cette journée mémorable du 7 mai 1825 où Montbeney fut remué et scandalisé par l'arrivée de M^lle^ Catèche en chaise de poste avec un valet de pied allemand et une femme de chambre irlandaise. Elle descendit à l'Ecu, prit le bel appartement du premier : et comme à son souper on ne changea pas sa fourchette à chaque plat, elle fit venir l'hôtelier, appela sa maison un bouisbouis malpropre, et lui expliqua avec hauteur et condescendance ce qu'on devait à une personne comme elle.

Son notaire, M^e^ Mellinet, fut fort entouré le soir au Cercle et dit d'un air de gloire les motifs de cette fulgurante apparition. Voici. — Le père Catèche vivait de son état. Il plaçait régulièrement tous les ans le revenu d'un domaine à lui et d'un étang à sa femme, sur première hypothèque, chez un M. de Sénac, agriculteur en chambre, dépensant, bon an mal an, trois ou quatre mille francs à faire assécher ses bois, irriguer ses prés, marner ses terres, fumer ses vignes, croiser ses bêtes chevalines, bovines, ovines et porcines, le tout sans nul profit, faute de savoir faire ou de bonheur. La dette de M. de Sénac, en 1825, atteignait, y compris près de quatre ans d'intérêts arriérés, quatre-vingt-seize mille francs (en chiffres ronds), quand le dit Sénac alla de vie à trépas.

La veuve et le fils du défunt mis à sec par les frais de succession, n'avaient pas le premier sou pour faire hon-

neur à l'échéance qui arrivait. Ils firent offrir à M[lle] Catèche un de leurs domaines, dit Malamort, rendant 4,700 francs net d'impôt. M[lle] Catèche, avant de traiter, avait voulu voir.

Le lendemain de son arrivée qui fut un lundi, elle prit les renseignements dus chez le notaire, aux hypothèques, au cadastre, puis fit un mot à M. de Sénac disant en substance — 1° qu'elle jugeait l'affaire proposée faisable, sauf qu'elle croyait pouvoir demander une soulte dont elle fixerait la quotité après avoir vu : 2° qu'elle priait M. de Sénac de vouloir bien lui retenir un gîte en quelque auberge. Il y avait sept lieues de pays à faire ; elle arriverait le mardi soir, le mercredi visiterait le domaine et les bois — après quoi, en une demi-heure d'entrevue, si on lui faisait l'honneur de la lui accorder, tout pouvait être fini.

Ce même lundi au soir, elle fit demander un cheval de selle (on le trouva à la gendarmerie) et alla au Bosquet voir sa nourrice. En rentrant en ville elle rencontra Joseph Lardet se promenant avec son père et sa femme. Si changés qu'ils fussent tous deux, ils se remirent tout de suite. Mély cingla son regard le plus acéré à travers la figure de Manuelita et tout en levant le bord de son chapeau d'amazone à M. Jean, dit à Joseph d'un ton cavalier : Bonjour ! Venez donc me voir demain.

Manuelle choquée demanda ce que c'était que cette... demoiselle. M. Lardet ne répondit rien. Joseph répondit peu. Il se promit tout le soir qu'il n'irait pas à l'impertinent rendez-vous. Le lendemain matin il y courut.

Mély était couverte à demi d'une robe de chambre bleu-clair, large, transparente et étalant sa blanche beauté qu'un embonpoint tard venu et charmant rendait plus affriolante dix fois. Elle le fit asseoir à côté d'elle, le cou-

vrant d'un regard franc et droit, mêlé d'expérience, d'intérêt et d'un peu de tristesse. Elle lui dit : Vous êtes mieux qu'au temps où vous m'aimiez. Vous êtes bien. Mais puisque vous êtes venu, vous ne valez plus guères. — Il s'écria qu'il était venu parce qu'il l'aimait toujours. — Non, reprit-elle, vous ne valez plus guères. Moi, je ne vaux rien. Mais je suis votre aînée, vous savez. C'est pour avoir plus de raison que vous. Jeune homme, restez fidèle à votre femme. Moi, je viens me faire épouser par M. de Sénac.

Elle disait — Ses yeux disaient autrement ; Joseph les crut et mit sur son épaule de marbre un baiser fou... Elle sonna sa femme de chambre fort paisiblement et, faisant au malheureux un petit signe de tête indulgent mais qui était un congé, elle dit : Il faut que je passe une robe ; je pars pour Sénac tout-à-l'heure.

Les Sénac étaient des gens de l'autre monde, dévots étroitement, mais bien appris. Ils savaient l'histoire de M^lle^ Catèche, mais n'eussent jamais pensé que cela pût, en aucun cas, les dispenser d'être polis avec elle. De plus, la mère et le fils étant un peu effrayés de la situation de fortune où les laissait ce grand agronome, feu leur époux et père, croyaient bien pouvoir, sans se manquer, être accueillants pour leur créancière. Le fils avait donc répondu courrier par courrier : « Il n'y avait pas d'auberge logeable dans le village. M^me^ de Sénac et lui espéraient que M^lle^ Catèche leur ferait l'honneur de descendre au Château. »

Au débarquer, la belle créancière trouva son jeune débiteur lui offrant le bras de façon correcte. M. de Sénac pouvait avoir vingt-huit ans : il était de taille moyenne, un peu mince et tordu, mais sa figure était distinguée et absolument sympathique. La vieille Sénac, grosse bonne

petite femme ridée et mollasse comme une pomme cuite, fut bien. Après un souper bref, le curé arriva faire la partie d'échecs. Mlle Catèche fut fort regardée et jaugée sans qu'il y parût trop. Elle en eut parfaitement conscience et se tint de son mieux. Elle fit des frais juste assez ; montra de l'esprit, pas trop. En somme, elle plut et le vit.

Le lendemain mercredi, pluie à torrents tout le long du jour. Le surlendemain, les eaux au large coupaient les communications. Le troisième jour, vendredi, comme on partait pour Malamort, la pluie recommença. Ces journées critiques passèrent non seulement sans ennui, mais avec agrément, grâce aux ressources d'esprit de Mély, à ses beaux yeux, à son envie de plaire et aussi à la bonhomie et bonne humeur de ses hôtes. Enfin le samedi, par un joli soleil mouillé et frais, on se mit en route, la vieille Sénac dans sa vénérable calèche, attelée d'une rosse allant au pas, son fils et Mély à pied, chacun muni d'un fusil de chasse, faisant des pointes folles dans le bois et tuant des pies au vol à qui mieux mieux.

La vieille maison forte de Malamort est à une lieue de Sénac, à demi noyée dans les bois, et sinon en ruine, quelque peu délabrée. Mély la déclara ravissante. Il y avait, au rez-de-chaussée, trois pièces (meublées de vieux meubles du XVI^e siècle assez conservés), encore logeables. L'une avait vue sur un ravin profond, boisé, avec une eau courante au fond. Les autres sur la cour de la ferme, complantée de grands noyers superbes, peuplée d'un peuple de poulains et pouliches tout noirs, de génisses toutes blanches, de porcelets tout roses, de chèvres avec des amours de cabris, et de force pintades, poules, pigeons, oies et canards fort amusants. La fermière était propre, ses petits drôlets, son mari avec son tablier de peau avait

l'air d'un druide. Le laitage était parfait. Tout était parfait à Malamort. On pouvait passer l'automne à Malamort très bien.

Mlle Catèche décida qu'elle signerait l'acte sous-seing privé qui l'en ferait dame et maîtresse en rentrant à Sénac. Le mot de soulte ne fut pas prononcé seulement. Le lendemain, dimanche (après messe ouïe), elle irait chercher ses malles à la ville et reviendrait s'installer lundi matin en son fief. Ses aimables hôtes, vendeurs et voisins, et M. le curé avec eux, lui feraient l'honneur et l'amitié de venir le soir l'aider à pendre la crémaillère — on en était à l'amitié, paraît-il.

La nouvelle châtelaine ramena donc le lundi avec elle : 1° force provisions de bouche ; 2° un jeune architecte, assez beau mâle, nommé Joseph Lardet. Vous souriez, lecteur, vous avez tort. Cette Mély Catèche voulait bien ce qu'elle voulait. C'est pour cela qu'elle faisait presque toujours ce qu'elle voulait faire. Si le sort eût mis un sceptre dans ses belles mains, elle eût pu dire ainsi qu'Auguste :

> Je suis maître de moi comme de l'univers...

Vous avez tort de rire. Elle se respectait toujours quand c'était bon à quelque chose. Et pour se faire respecter des plus osés, elle avait un certain regard acéré, à deux fins, qui mettait un pauvre amoureux en feu, et qui le congelait jusque dans les moelles *ad libitum*, selon le fluide positif ou négatif dont elle le chargeait. Enfin son grand valet de pied allemand était sur le siège de la voiture.

Elle présenta Joseph à ses convives avec un aplomb imperturbable. Elle voulait, dit-elle, lui faire dessiner un escalier monumental descendant de la *Tour du Nord* dans

le ravin. Cet escalier devait être « doux au monter, doux au descendre ». Il devait surtout s'assortir au site. Que s'il y ajoutait du pittoresque et de plus était achevé en septembre quand elle reviendrait s'établir à Malamort pour l'automne, elle donnerait publiquement à l'architecte, à son choix, outre le salaire dû, une couronne murale ou un bon baiser sur les deux joues.

La journée se passa à miracle, sauf que Joseph était furieux des façons, regards, caresses de chatte pudique dont la fille perverse assiégeait et incendiait ce pauvre Sénac si combustible. Il partit après-dîner à moiti enragé.

Mme de Sénac et M. le curé se mirent à leur partie d'échecs (la scélérate avait apporté un échiquier). Laissant les vieux ennemis aux prises, les jeunes gens s'établirent sur le balcon suspendu au-dessus du ravin — pour prendre le frais, écouter le ruisseau chanter et voir les étoiles se lever dans les bois — Mély l'avait arrangé ainsi.

Mais d'étoiles Sénac ne regardait que deux grands yeux chargés de langueur et étincelants tour-à-tour. De chant, il n'entendait qu'une voix brève, profonde, pénétrante, coupant des silences parlants de petites phrases oppressées, pleines de réticences qui le faisaient transir. Il était aussi affamé et assoiffé de posséder cette belle fille que Joseph — ou davantage, étant épris, dévot et neuf. Dans les infinies conversations des jours précédents, il avait dû entrevoir, à quelques demi-mots amenés avec un art merveilleux et jouant le naturel à s'y méprendre, que la situation de Mély n'était pas précisément ce que l'on disait. La causerie prit ce soir, sous ce beau ciel mystérieux, sur ce balcon suspendu entre ciel et terre, un tour intime, confidentiel, qui permit à Sénac d'aborder, d'effleurer en tremblant, avec un intérêt infini, avec les

plus tendres précautions, un sujet bien délicat. Mély se mit à pleurer. Et comme, très ému, il lui baisait les deux mains, elle répondit à ce qu'il lui disait et à ce qu'il ne lui disait pas :

« Oui. J'ai aimé le lieutenant Luiz de Sylva. Je l'ai suivi après lui avoir fait promettre de m'épouser. Nous avons reçu la bénédiction nuptiale dans la chapelle catholique de Saint-Hélier de Jersey. J'ai été sa femme un peu plus de deux mois, et une femme malheureuse à cause de sa jalousie. Pour un mot gracieux que m'avait adressé le lord Roseberry, il s'est fait tuer en duel par ce seigneur. Il m'a laissé du bien qu'il avait à Madère, dont je vis. »

Cela fut dit avec un accent de sincérité qui eût convaincu les moins épris, les plus expérimentés. Elle entra ensuite dans sa chambre et en revint avec un coffret de bois des îles : elle en tira deux actes, un paquet de lettres et les donna à Sénac : « Voici, dit-elle, copie certifiée de mon acte de mariage, signé de Mgr de Toronto célébrant. Voici un extrait régulier du testament de M. de Sylva. Voici sept lettres échangées entre lui et moi avant notre mariage. Lisez donc tout cela, cher Monsieur. Vous verrez que s'il y a un roman dans ma vie, ce roman est honnête. »

Sénac reçut les précieux papiers à genoux, baisa le bas d'une robe rose. Leurs regards se mêlèrent pour la première fois. Elle ne put s'empêcher de reconnaître qu'il avait les yeux assez beaux. — Je crois, dit-il, sans avoir vu, selon qu'il est recommandé en l'Evangile. — Elle avait peu lu cet ouvrage-là et comprit cependant à demi. Mais elle comprit bien ce qu'il ajouta : Je vais avec votre permission montrer ces pièces à ma mère et reviendrai, muni de son consentement, vous offrir ma vie.

M$^{me}$ de Sénac un peu simple et bornée, traitée comme

telle par son mari et son fils, était cependant toujours restée maîtresse en sa maison grâce à l'emploi naïf et persévérant qu'elle savait faire des deux petits mots : *J'y songerai*, prononcés d'une voix douce et froide, contre lesquels il n'y avait pas d'objection, devant lesquels il fallait se replier. Elle n'eut garde de se départir d'une tactique tant de fois couronnée de succès dans cette circonstance de la dernière gravité pour elle. Son fils crut remporter une victoire en lui arrachant, par menace de la quitter, cette concession énorme, à savoir que, pour *songer* elle ne prendrait pas plus de quinze jours. Il lui demanda bien encore de décider par elle-même, c'est-à-dire de ne pas consulter le curé Bonnet. Mais sur ce point elle déclara qu'elle entendait garder toute sa liberté. Elle usa de cette liberté immédiatement pour aller en direction.

La Direction, usage catholique un peu tombé en désuétude, est très distincte de la Confession, qui est le Sacrement de pénitence, et dont un prêtre honnête craint d'abuser en y mêlant des préoccupations charnelles ou temporelles. La Direction n'a pas de ces scrupules et de ces limites. Le prêtre, ayant quitté son surplis, fait asseoir sa pénitente au coin du feu, acquiert pour cela seul, sans perdre pour cela ses prérogatives de Ministre de l'Intérieur, toutes celles d'un Ministre des Affaires étrangères. C'est par la Direction qu'il gouverne.

Commensal du Château de tout temps, le curé Bonnet était aussi peu disposé que M^me^ de Sénac à y introduire une ennemie. Sans doute M^lle^ Catèche avait fait tout ce qui se pouvait pour capter sa bienveillance. Elle avait perdu sa peine. L'abbé Bonnet était un paysan en soutane. Pour un rustre des caresses et des promesses ne pèsent guères. Et le prêtre flairait d'instinct qu'une ouaille de

l'âge, de l'expérience, de la beauté de Mély ne serait pas facile à conduire.

— Ce n'est pas du tout cela qu'il *nous* faut, dit-il crûment à Mme de Sénac, lisant sa complicité dans ses yeux inquiets. Vous seriez la petite servante de cette aventurière. Tâchons de nous en débarrasser. Il faudra marier M. de Sénac, cela devient nécessaire. Mais j'ai dans une maison honnête, au château de Montaut, ce qui convient — une fillette de dix-sept ans qui est un petit mouton...

Puis il lut ce qu'il appelait d'avance, et par provision, le dossier de la prévenue, secoua la tête, relut et dit (dans le langage excessif dont les théologiens prennent l'habitude en lisant la Bible, livre relativement primitif : mais on gaze un peu ici) :

— Ce que ces lettres impudiques montrent le mieux, c'est la précocité scandaleuse de cette fille, et aussi la malice avec laquelle elle a trompé le bonhomme Catèche. Celui-ci était d'ailleurs un vieil impie, et Dieu se sera servi de la perversité de sa fille pour châtier son orgueil et son incrédulité.

Quant aux actes, le second, le testament, je le vois bien, relate et ne laisserait pas de corroborer le premier, l'acte de mariage. Seulement il faudrait voir les minutes.

Ces deux copies, vous le remarquerez, celle faite à la sacristie de Saint-Hélier et celle faite au greffe de Cherbourg sont grossoyées sur un même papier ayant les mêmes LL couronnées dans la pâte. Cela s'explique peu. Je crains qu'elles ne soient l'œuvre d'un même expert en écritures à qui on les aura payées deux louis l'une. — Si vous voulez, ma chère dame, j'écrirai à Cherbourg... »

Ceux qui portent cette robe ont des correspondants partout.

On répondit à l'abbé Bonnet :

« La personne en question arriva ici, il y a près de quatre ans, avec un créole portugais (au service de France). Ils vivaient à l'hôtel Ledru, maritalement. Le mariage aura été tardif, si mariage il y a eu. Cela même est regardé ici comme douteux.

« Le duel a fait bruit. Le créole, blessé à la poitrine, a survécu deux jours. Le testament olographe est régulier, étant écrit, signé et daté de la main du testateur. Mais on a mené cette main défaillante : cela est connu de tous, ainsi que la liaison effrontée qui a suivi entre la veuve problématique et le meurtrier. Cette liaison a duré plus de deux ans. Votre compatriote a longtemps espéré la faire aboutir au sacrement. Il y a trois mois environ, ayant perdu cet espoir, paraît-il, elle a fait des agaceries à un jeune frère de Mylord R..., frais émoulu de Cambridge et un peu *simpleton*. Mylord, surprenant quelques privautés entre elle et le mineur, a renvoyé celui-ci en Angleterre et donné congé à la belle... »

L'abbé Bonnet donna cette lettre à M^me^ de Sénac, qui la transmit à son fils.

Celui-ci pendant ces dix ou derniers jours était venu à Malamort tous les soirs. Deux fois il y avait trouvé Joseph, ne finissant pas de mensurer et dessiner. — Pourquoi on avait appelé celui-ci ? Mais 1° pour mensurer. 2° Pour que sa passion qu'il ne pouvait céler tînt celle de M. Sénac en haleine. 3° Pour que les façons de Mély avec *le bambin* (elle appelait Joseph de ce petit nom), façons maternelles et vraiment augustes, établissent pour le même Sénac à quelle chaste hauteur la vertu de M^lle^ Catèche planait au-dessus des faiblesses de l'humanité.

En lisant la lettre de Cherbourg, M. de Sénac éprouva

quelque chose de ce qu'on éprouverait en tombant du haut d'un clocher ; du vertige à la tête ; au cœur et à l'épigastre un coup affreux. Il relut, tomba dans un état nerveux effrayant, courut à Malamort, jeta le terrible papier à la figure de Mély et s'enfuit.

Il revint le lendemain matin, trouva la porte fermée, la força ; Mély sortait du lit. Elle croisa ses bras sur son sein de marbre, plongea dans les yeux de Sénac un long regard chargé de courroux et de douleur, et lui dit : Mais enfin que me voulez-vous donc ?

Fasciné par sa demi-nudité radieuse, lui allait se précipiter à ses pieds, et les baiser, et lui crier : grâce ! Quand sur la peau de panthère étendue devant le lit il vit la lettre fatale...

Un nuage chatoyant passa devant ses yeux. Il dit en titubant : la lettre ? Expliquez-moi la lettre ! — à ses yeux injectés, à son attitude de cataleptique devant le papier qui le médusait, elle comprit qu'elle n'avait plus guère à espérer, haussa les épaules, rit d'un rire qui le fit frissonner et fit d'une voix moqueuse :

La lettre ? Il y a du vrai. Elle est certainement d'un prêtre qui m'a entendue en confession, m'a fait des propositions galantes et se venge de mon mépris...

— Voulez-vous, murmura-t-il haletant, partir pour la Suisse avec moi ?

— Je me suis *résignée*, répondit-elle en soulignant le mot de l'accent, du regard, du geste le plus dédaigneux, à être baronne de Sénac. Je ne vois pas bien... non, je ne vois pas du tout — et elle le déshabillait de la tête aux pieds du regard — ce qui pourrait me décider à être votre maîtresse.

Ce disant, elle lui montrait la porte.

Il partit, puis il revint, le pauvre malheureux, une heure après, se mit à genoux à cette porte en pleurant, et entendit qu'elle donnait ordre d'atteler sa voiture.

Il courut les bois tout le jour, vers le soir entra à la cure et demanda à M. Bonnet de l'entendre en confession. Il lui raconta le rêve qui le brûlait depuis huit jours avec des détails qui faisaient frémir la chair du vieux prêtre maigre. Puis il lui demanda de l'absoudre de ce long *péché mortel.* — Vous le détestez, dit le curé, et aussi celle qui en est la cause ? — Je le déteste — Vous faites le ferme propos de n'y pas retomber ? — Oh ! fit le pénitent d'une voix étrange, je promets à Dieu et à vous, mon père, de n'y pas retomber. — Eh bien donc, courbez-vous et vous relevez sous la goutte du sang de Jésus-Christ qui va vous laver. Et d'une voix grave le prêtre prononça la parole sacramentelle. Il ajouta ensuite : Je vous donnerai demain la sainte communion à ma messe. Que le Dieu qui a promis la paix aux hommes de bonne volonté et la consolation à ceux qui pleurent vous les envoie.

Le lendemain, le malheureux reçut son Dieu avec d'abondantes larmes ; en rentrant il rencontra sa mère et l'embrassa. Puis il se mit sur son lit, un crucifix dans la main gauche, un rasoir dans la main droite et se coupa la gorge.

M^lle^ Catèche, en arrivant à Montbeney, vit son notaire. C'est en vertu des instructions qu'elle lui donna qu'ont été faites à Malamort les coupes sombres de l'hiver suivant, puis la vente en détail du sol et des matériaux du donjon. Le mobilier de la Renaissance fut transporté à Londres où on en fit beaucoup d'argent.

Pour rentrer à l'Ecu, Mély prit par la place où habitaient les Lardet. Joseph était à sa fenêtre. Elle lui fit un petit signe de la main qui le remua de la racine des cheveux à la plante des pieds. Ils partirent ensemble le lendemain pour Cherbourg.

Ce qu'elle lui fit subir de joies et de tortures pendant environ deux ans qu'elle le mena en laisse, on ne le dira pas ici. Ceux qui ont l'expérience de ces liaisons-là n'y auraient ni grande surprise ni grand plaisir. Les autres y auraient quelque dégoût et répugnance. Joseph avait emporté une petite somme qu'il avait gagnée, la croyant tout à fait à lui. Cela l'avait dispensé dès le début de rien recevoir d'elle. Il parvint à entrer dans les bureaux d'un ingénieur, ce qui sauva ensuite son orgueil, mais blessait la vanité de son altière et perverse maîtresse. Elle se moquait de ses scrupules enfantins outrageusement, n'en ayant d'aucune sorte. Il le lui pardonna bien, hélas ! tant qu'elle l'aima. Quand cela devint douteux, il le lui pardonna encore. Puis vint l'heure inévitable, l'heure des partages déshonorants : il ne put, quoi qu'il fit, prendre sur lui d'accepter ceux-ci. Un matin, il la surprit en flagrant délit : elle lui rit au nez. Il partit le jour même pour Montbeney.

Si vieilli qu'il fût par l'expérience, le cœur ne laissa pas de lui battre quand, la tête basse, il franchit le seuil de la maison de son père.

La petite cour qu'il avait jadis transformée en jardin était toujours pleine de soleil et d'ombre, et embaumée par les résédas et les roses. Sous la vigne par lui plantée autrefois, à côté d'un bassin clair où buvaient des pigeons, où jouaient des poissons rouges, il retrouva ceux qu'il savait là, ceux que dans un accès de délire il y avait lais-

sés. Son père était assis sur un fauteuil de cannes, toujours droit, mais le front un peu plus dégarni, l'œil un peu plus morose. Tout près, sur une petite chaise basse, Manuelle, vêtue d'une percale rose, cousait un vêtement d'enfant. Cet enfant était là ; au bruit que fit Joseph en entrant, il alla se mettre dans les jambes de M. Jean ; il lui ressemblait ; il pouvait avoir dix-huit mois. De son refuge naturel, il regarda le survenant avec de grands yeux doux et lumineux. Et soudain rassuré, il alla à lui en l'appelant papa. Je ne crois pas à la voix du sang plus qu'il ne faut : Joseph vieilli par la vie, courbé par la honte, ressemblait ainsi fait à M. Jean ; et les enfants de dix-huit mois font de ces choses-là...

En entendant les douces syllabes, le revenant sentit son cœur sauter dans sa poitrine : une de ces commotions profondes qu'on appelle conversions dans une langue spéciale le secoua tout entier. Tout tremblant, il prit le petit, l'éleva en ses deux bras, le regarda avec ivresse, et couvrit sa figure, son col et ses mains de baisers éperdus.

Manuelle avait poussé un faible cri, s'était rapprochée toute pâle de son oncle qui l'entoura de son bras, puis dit à Joseph d'une voix voulant être sévère et n'y parvenant qu'à demi : Que venez-vous chercher ici ?

– Votre pardon à tous deux ! répondit Joseph en rendant l'enfant à son grand-père, qui poussa Manuelle dans ses bras...

Joseph Lardet, du depuis, a été un fils pieux, un mari... supportable (c'est beaucoup) et un père excellent. Ceux qui se moqueront de son histoire et de son historien sont des niais.

Mély Catèche a fini comme ses sœurs en perversité. Elle vit dans la boue. Je n'y descendrai pas pour vous le raconter.

Le vent nord-est soufflait : il est aigre en novembre et pousse à la contradiction. Un de mes deux auditeurs me dit :

Vous avez refait là, sans vous en douter, l'histoire de l'Enfant prodigue.

Oh ! bien : je m'en doute un peu. Tant qu'il y aura des hommes on en fera une édition nouvelle tous les ans avec variantes, à la mode du moment. L'important c'est que les variantes ne gâtent pas le texte : je suis content que vous l'ayez reconnue.

L'autre auditeur, un politicien, disait : Votre conte est bien une parabole et assez ambitieuse. Le vieux Catèche qui passe sa vie à rêver et la finit sans s'être réveillé de son rêve glorieux et chimérique, va représenter les moins mauvais de la classe bourgeoise. — Cette folle Mély montre comme les enfants de cette génération honnête et naïve ont réussi à gâter l'œuvre de leurs pères. — Votre jeune gentilhomme, nourri du passé, se travaille, comme sa caste fait, à ressusciter ce passé-momie. Il meurt de la difficulté qu'ont ses pareils à se faire une place et à vivre dans le monde nouveau. — Vos deux petits marchands rangés sont des types (flattés) de la classe qui monte, leurs enfants sont ceux qui arriveraient demain, s'ils étaient prudents et travaillaient...

Je ne fis pas semblant de voir ce qu'il y avait dans ce propos d'ironie couverte et dis : J'étais bien exempt de cette préoccupation quand j'ai écrit ce conte. Si je l'avais eue, j'aurais fait le jeune architecte plus avisé ; j'aurais

donné à son père une place de conseiller municipal ; l'oncle d'Anduze serait au moins adjoint au maire et Maynal capitaine des pompiers. M. de Sénac père serait président du Comice agricole, son fils un lauréat de la rue des Postes, l'abbé Bonnet au moins archiprêtre, etc., etc. Je n'ai songé qu'à faire vrai. Mais si avec une carte exacte on voit comme la terre est faite, on voit avec toute peinture sincère comme la société va.

# TABLE DES MATIÈRES

| | Pages. |
|---|---|
| Préface | I |
| Les trois Le Berthelier | 1 |
| Ce bon monsieur Rotard | 17 |
| Un ménage d'employés | 35 |
| Maître Marius | 65 |
| La Nivolière | 77 |
| Les Linier | 95 |
| Tribulations de M. Onésyme | 128 |
| Iphyse Moreau | 161 |
| Liberté Duplan | 196 |
| La famille Cottu | 222 |
| La marquise de Brévannes | 245 |
| Bléau et Vauxelles | 265 |
| Le docteur Pélerin | 291 |
| La commune du Molard | 324 |
| Les apparences sont bonnes à garder | 351 |
| La belle Éléonore | 380 |
| Ambroise Lehalleur | 398 |
| Madame Le Sorbier de Léal | 431 |
| Sous le dernier régime | 451 |
| Tante Lyte | 495 |
| Les Inséparables | 519 |
| Le Loup-garou | 537 |
| Comment Laurence prit le voile | 547 |
| La famille Moigneau | 583 |

Yves Morier.......................................... 614
Une élection en 1849 ........................................ 631
Chenoise ........................................ 670
Le général Boguey........................................ 686
Edith Amelot........................................ 702
Les femmes de troupe........................................ 739
Bénédicte........................................ 755
Mély Catèche ........................................ 782



## ERRATA

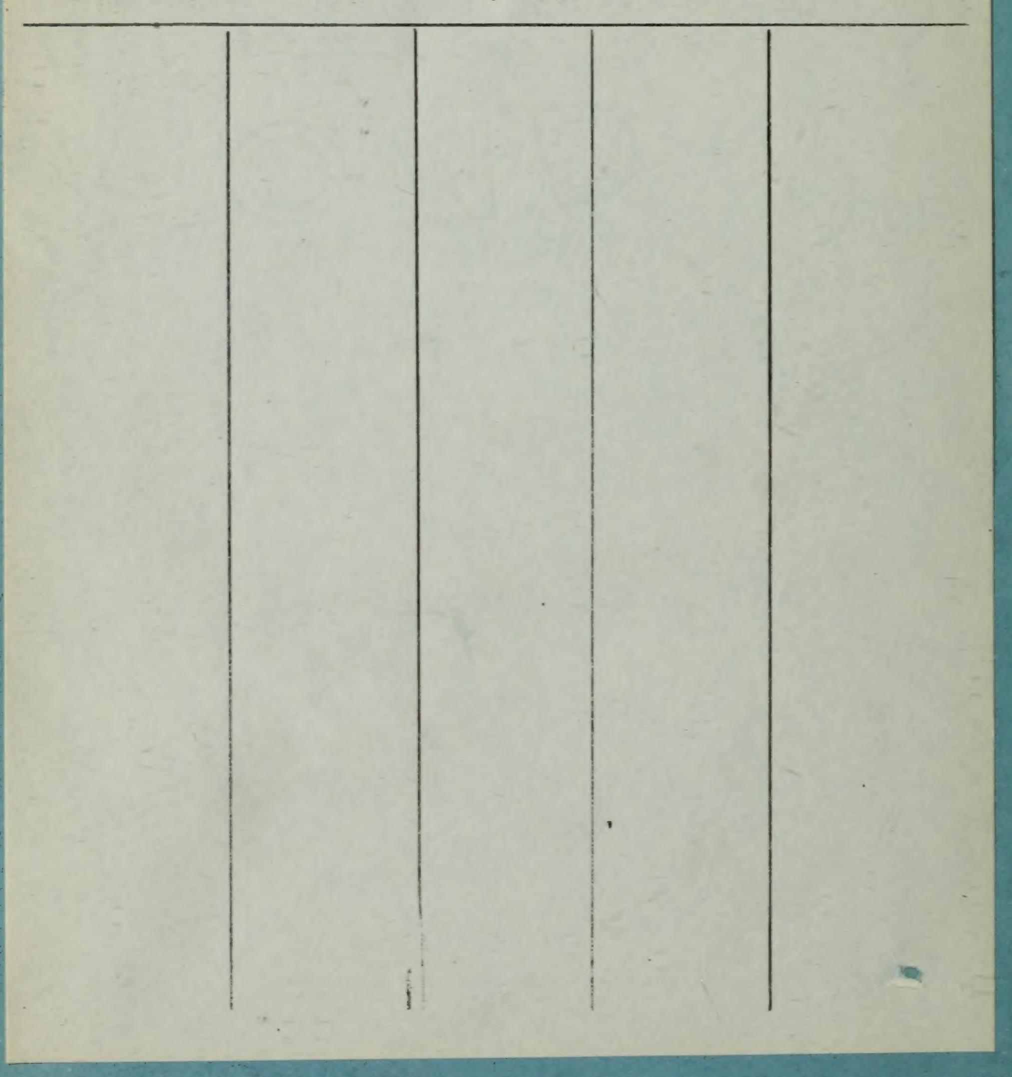
Page 64. — La signature qui est là y a été mise par inadvertance. Démocrite est le pseudonyme dont il est parlé dans la préface. On le laisse pour les curieux de ces sottises.

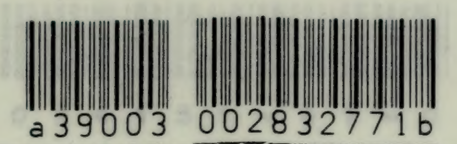
Page 77. — Mlle de la Rouerie, s'adonnant à l'élève des sangsues, les nourrit de rosses tuées et écorchées au préalable ? — Impossible ! — Ces annélides, me dit un naturaliste, se laisseraient mourir plutôt que de toucher à un gibier pareil. — Quelles petites bouches !

Page 361. — Mme de la Maulubecque est frappée de *cécité* — oui. De cécité *congénitale* — non. Ces deux mots « se gourment », dirait la servante de Molière (Martine ? ou Nicole ?). Démocrite, mon bon, vous avez fait là le pédant.

— Il est vrai. On a toujours un peu les travers de son temps.

Pour les autres péchés, non visés ici, qui foisonnent dans ce gros livre (trop gros), redites-vous, lecteur : *Errare humanum est.* Traduction : Des choses qu'on fait, il y en a sur 100 99 de mal faites, quelquefois un peu davantage.




a39003 002832771b


COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 08 04 10 14 2